

The Drinched Book

UNIVERSAL
LIBRARY

OU_220546

UNIVERSAL
LIBRARY

OSMANIA UNIVERSITY LIBRARY

Call No.

Accession No.

Author

Title

**This book should be returned on or before the date
last marked below.**



EMILE OLLIVIER



L'EMPIRE LIBERAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

Que toutes tes paroles aient un
accent d'héroïque vérité.

MABC-ÀUKÉLĪ,

NAPOLÉON III

PARIS

LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6



L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RECITS, SOUVENIRS

TOME TROISIÈME

DU MEME AUTEUR

COMMENTAIRE DE LA LOI SUR LES ORDRES (1859).

COMMENTAIRE DE LA LOI DES COALITIONS ; (1864).

DÉMOCRATIE ET LIBERTÉ (1867).

LE 19 JANVIER (1869).

UNE VISITE A LA CHAPELLE DES MÉDICIS (1872)

LAMARTINE (1874).

PRINCIPES ET CONDUITES (1875).

LE MINISTÈRE RI; 2 JANVIER, MES DISCOURS (1875).

CONCILE DI VATICAN (1877).

TuIERs A L'ACADÉMIE (1879).

LIBERTÉ DES SOCIÉTÉS (1880).

LE PAPE EST-IL LIBRE A ROME? (1882).

LE CONCORDAT EST-IL RESPECTÉ? (1883).

LE CONCORDAT ET LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE
L'ÉTAT (1885).

LE CONCORDAT ET LE GALLICANISME (1885).

MANUEL nu DROIT ECCLÉSIASTIQUE (1885).

1789 ET 1889 (1889).

MICHEL-ANGE (1892).

DISCOURS POUR LE PRIX DE VERTU (1892).

SOLUTIONS POLITIQUES ET SOCIALES (1894).

L'EMPIRE LIBÉRAL, tome I^{er}, le principe des Nationalités
(1895).

MARIE-MAGDELEINE, récit de jeunesse (1896).

L'EMPIRE LIBÉRAL, tome II, Louis-Napoléon et le coup d Etat
(1897).

L'EMPIRE LIUÉRAL, tome III, Napoléon III (1898).

EMILE OLLIVIER

L'EMPIRE LIBERAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

Que toutes tes paroles aient un
accent d'héroïque vérité.

MJLBOAUBÈL».

NAPOLÉON III

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

H, RUE DES SAINTS-PEUES, 6

1898

L'EMPIRE LIBERAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

LIVRE IV

L'EMPIRE

CHAPITRE PREMIER

LA REPUBLIQUE DÉCENNALE
SA CONSTITUTION
LES DÉCRETS DICTATORIAUX

I

« J'appartiens à la Révolution française et je ne veux rien avoir de commun avec une réaction d'ancien régime », n'avait cessé de répéter le prince Louis-Napoléon dans tous ses messages durant sa Présidence. Il renouvelle cette affirmation au frontispice de la constitution que le peuple lui avait donné mandat de rédiger (14 janvier 1852) : « La Constitution reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés

en 1789 et qui sont la base du droit public des Français. »

Chargé d'organiser un gouvernement républicain, il prend pour point de départ l'idée constante de la Révolution formulée par le vieux Carnot, celle aussi de Washington, que « la responsabilité est de droit naturel à l'égard de tous ceux qui sont chargés des «flairesde l'État¹. »

Le Président, nommé pour dix ans, est responsable; les ministres ne sont que ses agents; ils ne peuvent être députés. Par cela qu'il est responsable, le Président, est investi des pouvoirs les plus amples : il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, conclut les traités de paix, d'alliance, nomme à tous les emplois, fait les règlements et décrets nécessaires pour l'exécution dos lois; la justice se rend en son nom; il a seul l'initiative des lois, le droit de grâce; il convoque, ajourne et dissout le Corps législatif. Tous les ans, il présente, par *un* message, l'état des affaires de la République. Il peut, par un acte secret et déposé aux archives du Sénat, désigner le nom du citoyen qu'il recommande, dans l'intérêt de la France, à la confiance du peuple et à ses suffrages.

Les constitutions révolutionnaires n'avaient pas établi deux Chambres participant à peu près dans la même mesure à l'exercice du pouvoir législatif : ou l'Assemblée des représentants avait été unique, ou la seconde Chambre avait

1. CARNOT au Comité de Salut public, 12 germinal au II

reçu des attributions distinctes. Le Prince suivit ce précédent; il ne conçut pas le Sénat comme une doublure du Corps législatif; il le modela à peu près sur le Conseil des Anciens du Directoire et sur le Sénat de son oncle.

Le Corps législatif discute et vote les projets de loi et l'impôt; ses séances sont publiques. Aucune restriction ne limite son vote; mais pour éviter les changements introduits à l'improviste dans une discussion et qui bouleversent à l'étourdie l'économie d'une loi mûrement préparée, aucun amendement ne peut être adopté sans l'approbation du Conseil d'Etat. On coupe court aux comptes rendus fantaisistes, frauduleux ou partiiaux: des journaux: le compte rendu ne consistera que dans la reproduction du procès-verbal dressé à l'issue de chaque séance par le Président.

Le Sénat ne soumet pas les lois à une nouvelle discussion; il examine seulement si elles portent atteinte à la Constitution, à la religion, à la morale, à la liberté des cultes, à la liberté individuelle, à l'égalité des citoyens devant la loi, à l'inviolabilité de la propriété, au principe de l'inamovibilité de la magistrature ou si elles compromettent la défense du territoire. Dans ce cas, il s'oppose à leur promulgation.

Ainsi le Sénat est constitué le gardien du pacte fondamental et des libertés publiques. Comme gardien du pacte fondamental, il règle tout ce qui n'a pas été prévu par la Constitution et ce qui est nécessaire à sa marche; il

fixa le sens des articles qui ont donné lieu à différentes interprétations; il propose les modifications Constitutionnelles. Comme gardien des libertés publiques, il annule tous les actes contraires à la constitution qui lui sont déférés par le gouvernement ou dénoncés par les pétitions des citoyens. Il jouit même du droit d'initiative refusé aux députés. Il peut, dans un rapport adressé au Président de la République, poser les bases des projets d'un grand intérêt national. Enfin, en cas de dissolution du Corps législatif, pendant les six mois accordés pour en faire élire un nouveau, il pourvoit, par des mesures d'urgence, à ce qui est nécessaire à la marche du gouvernement.

Le Sénat ne reçut pas l'attribution judiciaire de connaître des attentats ou complots contre la sûreté de l'État. Le Prince savait « que la défaveur atteint toujours les corps politiques lorsque le sanctuaire des législateurs devient un tribunal criminel ; que l'impartialité du juge est trop souvent mise en cloute, qu'il perd son prestige, que l'opinion l'accuse d'être l'instrument de la passion ou de la haine ». Suivant en cela les précédents loyaux de la Révolution, il institua une Haute Cour composée de magistrats et de jurés. Les magistrats étaient des conseillers à la **Cour** de cassation choisis chaque année; les jurés, pris parmi les conseillers généraux, étaient tirés **au sort pour** chaque affaire, **en audience publique** de la Cour d'appel.

Le mode de recrutement du **Sénat et du Corps**

législatif différait autant que leurs attributions.

Le scrutinage universel était maintenu pour l'élection des députés. Déjà à cette époque, on sentait les périls auxquels le suffrage universel anarchique de 1848 exposait une société, mais on n'avait pas réfléchi aux moyens d'y remédier sans toucher à l'universalité même du suffrage impossible à détruire. L'idée à laquelle appartient l'avenir, celle du vote par groupes professionnels ou spéciaux, pointait à peine; on n'avait pas encore étudié la conception si juste du vote multiple. Lamartine l'avait indiquée, mais on ne s'y était pas arrêté¹.

On croyait alors que tout le mal était dans le scrutin de liste, et qu'en rétablissant le scrutin uninominal on assagirait le suffrage universel. C'est ce que fit la Constitution. Seulement, avec beaucoup de sagesse, ce n'est pas à l'arrondissement administratif qu'elle attribua un député. Cela avait le grave inconvénient de donner à de très petites agglomérations autant de droits qu'aux plus nombreuses et de créer de très choquantes inégalités dans la représentation; la Constitution établit des circonscriptions électorales égales, de trente-cinq mille électeurs. Les députés étaient nommés pour six ans.

Il y eut deux espèces de sénateurs : les séna-

1. *Conseiller du peuple*, 6^e série, p. 267 : « Un jour viendra, je n'en doute pas, où le père de famille aura autant de voix dans le suffrage qu'il y a de vieillards, de femmes et d'enfants à son foyer; car, dans une société bien faite, ce n'est pas l'individu, c'est la famille qui est l'unité permanente. »

tours de droit : cardinaux, maréchaux, amiraux; les sénateurs nommés par le Président; les uns et les autres inamovibles et à vie, condition **bien** plus essentielle à la force d'un Sénat que le mode d'élection lui-même. « Ayez, disait Machiavel, *un ronsiglio degli scelti* qui soit à vie, *Stessino a vita*¹.

Les Présidents des deux corps étaient nommés annuellement par le chef de l'Etat.

Les fonctions des députés étaient gratuites; celles des Sénateurs l'étaient aussi en principe, sauf le droit du président d'accorder des dotations individuelles de 30 000 francs, à Personne ne voudra accepter d'être sénateur doté! s'écria Montalémbert lorsque Louis-Napoléon lui communiqua cette disposition. — Vous croyez, monsieur de Montalémbert? » dit le Prince avec un imperceptible sourire en caressant sa moustache.

Un Conseil d'Etat présidé par le Président de la République, et à son défaut par un vice-président, est chargé de préparer les projets de loi à soumettre au Corps législatif et d'en soutenir la discussion. C'est par ces orateurs que le gouvernement communiquera avec les deux corps délibérants. Les conseillers d'Etat révocables étaient nommés par le chef du pouvoir, et recevaient un traitement de 25000 francs.

De l'organisation administrative la Constitution ne fixait qu'un point d'importance capitale; elle attribuait la nomination des maires au

i. Dello riformar lo stato di Fireaze — Sic Guicciardini considerazione sul capitolo 11 dei *Discorsi* dd Machiavelli.

pouvoir exécutif avec faculté de les choisir en dehors du Conseil municipal.

Les décrets rendus par le Président depuis le 2 décembre recevaient force de loi.

Changez quelques articles à cette constitution; rendez au Sénat et au Corps législatif l'élection de leurs présidents; en continuant à tenir les ministres éloignés du Parlement, autorisez-les à s'y rendre pour s'expliquer quand ils le jugeront utile; supprimez la nomination des sénateurs par le chef de l'État; élargissez la catégorie des sénateurs de droit; mettez-y les anciens présidents, les anciens minislres, les anciens ambassadeurs ou hauts fonctionnaires administratifs et judiciaires, les officiers supérieurs de terre et de mer en retraite, les députés après un certain nombre d'années de législature, etc.; faites nommer les autres sénateurs, partie par le Sénat lui-même, partie par des collèges électoraux bien organisés, et vous aurez une Constitution républicaine à peu près parfaite, bien supérieure à celle qui nous régit aujourd'hui,

II

La Constitution conçue par le Prince avait été rédigée par Rouher. Ce ministre allait la compléter par le décret réglementaire des élections et de la Presse, lorsqu'une crise intérieure lui fit tomber la plume des mains et la mit dans celles de Persigny.

Pendant que la Constitution se préparait, le Président avait rendu de nombreux décrets d'ordre pratique : concessions rre chemin de fer, extension des télégraphes, fondation du Crédit Foncier, des sociétés de secours mutuels, réforme autoritaire des règles universitaires, conversion de la rente 5 p. 100 en 4 1/2 p. 100; règlement du budget de 1852, non voté par rassemblée dissoute. On n'eut pas le bon sens de supprimer la garde nationale, on se berça de l'illusion qu'en réorganisant en corns trié cette néfaste institution de désordre et de renversement, on la rendrait inoffensive (11 janvier 1852).

Montalembert eût voulu obtenir l'abrogation des lois organiques du culte catholique annexées au Concordat. Le Président, qui ignorait ces matières, ne dit pas non, mais il interrogea Troplong, son oracle juridique, Houher, etc. ; tous se récrièrent: ce serait compromettre la paix religieuse et rompre l'équilibre établi par le Concordat, dont les lois organiques constituaient l'appendice inséparable. Les lois organiques abolies, les rapports entre l'Eglise et l'Etat seraient sans règle; le préliminaire de cotte grave mesure devrait être une nouvelle législation, et Montalembert lui-même eût été fort embarrassé d'en proposer une qui n'établît pas une prépotence de ttome chez nous inconciliable avec nos mœurs et nos principes. Une matière de cette importance exigeait un long examen et ne pouvait être tranchée au pied levé. Montalembert

attachait un intérêt majeur à justifier son adhésion par quelque conquête capitale au profit de l'Eglise; il éprouva un vif déplaisir. Les lois organiques ne furent modifiées qu'en ce qui concerne le culte protestant; on étendit le droit de suffrage pour le conseil presbytéral à tous les membres de l'Eglise portés sur le registre paroissial. Les catholiques obtinrent cependant, la restitution au culte de l'église Sainte-Genève et la faculté pour les congrégations religieuses de femmes vouées à l'éducation de la jeunesse et au soulagement des pauvres, d'obtenir leur reconnaissance légale par simple décret.

Le décret sur les biens d'Orléans avait été de beaucoup le plus important de ces actes dictatoriaux.

Les d'Orléans étaient exilés par une loi républicaine de 1818 dont l'empêchement avait empêché l'abrogation. Leur éloignement n'est pas l'œuvre du Prince. Mais il leur appliqua les rigueurs inventées contre sa famille et les obligea à vendre tous leurs immeubles situés en France. En outre, s'appropriant une proposition de Jules Favre à la Constituante, il prononça la nullité de la donation consentie à ses enfants par Louis-Philippe la veille de l'acceptation de la couronne en vue d'éluder la dévolution de ses biens à l'Etat conformément à l'ancien droit royal. Il ne s'agissait pas d'une confiscation comme on l'a tant répété, mais d'une interprétation juridique sur la nature frauduleuse ou non d'un acte. Aujourd'hui que les princes

d'Orléans se sont replacés dans la rigueur de l'ancien droit monarchique, au cas d'une restauration opérée, nul doute n'existerait sur la légalité des décrets, car il n'est pas admissible qu'on se soustraie par un subterfuge aux charges d'une tradition royale dont on invoque les profits. La légalité des décrets n'était contestable que parce que les d'Orléans se couvraient du droit révolutionnaire sous lequel leur père s'était placé en 1830, en dehors des règles de l'ancienne monarchie qu'il supplantait. Berryer, ce qui n'est pas sans surprendre d'un aussi pur légitimiste, n'avait pas opposé d'autre argument à la proposition de Jules Favre¹, et à cette époque l'argument était décisif. Il y avait aussi quelque chose de choquant à invoquer contre des princes exilés des déchéances qui les supposaient sur le trône. On n'eût été bienvenu à leur reprendre leurs biens patrimoniaux que si on leur eût restitué en même temps la couronne.

J. BERRYER, Séance du 10 octobre 1848 : *Sur* M. Favre, cette donation du 7 août 1830 doit être considérée comme nulle, non avenue et entachée de fraude. Purement fictif, cet acte n'aurait eu pour but que d'empêcher la réunion légale des biens de M. le duc d'Orléans au domaine de la couronne, conformément aux anciens principes du droit domanial. C'était en effet une maxime de l'ancienne monarchie, consacrée depuis plusieurs siècles et notamment par l'édit de 1607, que les biens possédés par les rois avant leur avènement à la couronne s'unissent au Domaine. Mais n'est-ce pas confondre et les temps et les principes, et leurs conséquences légales, que d'appliquer ces maximes de l'ancien régime français au gouvernement fondé en 1830?

Ces décrets ne rencontrèrent aucune désapprobation générale : ils n'ébranlèrent ni la popularité, ni la force du Président, mais ils exaspérèrent les hommes de salons parce que les uns étaient attachés aux princes, et les autres obligés de retarder au moins le ralliement lucratif auquel ils se disposaient. Il y eut une pluie d'épigrammes : « C'est le premier vol de l'aigle », dit-on. Montalembert se retira indigné de la Commission consultative. La plupart des ministres, à antécédents orléanistes, opinèrent contre les décrets. La princesse Mathilde, en souvenir des bontés de Louis-Philippe, essaya par ses prières les plus suppliantes de les conjurer. La passion tenace de Persigny l'emporta. — On frappait à coups redoublés, disait-il, sur les ennemis d'en bas, pourquoi ne prendrait-on pas des précautions contre ceux qui, en haut, ont été et resteront les ennemis irréconciliables? — Le raisonnement n'était pas juste; tout bien considéré, un gouvernement est bien plus maître des prétendants dont il tient sous la main la personne et les biens que de ceux auxquels l'exil assure la liberté des actes et des paroles.

Morny, Fould, Rouher, Magne protestèrent par leur démission. Le Tribunal civil voulut les imiter en se déclarant, sur la demande des exécuteurs testamentaires de Louis-Philippe, compétent à prononcer sur la valeur de la donation annulée. Au Conseil d'État même, le commissaire du gouvernement Reverchon et le rapporteur Cornudet ne cachèrent pas leur opinion

conforme à celle du Tribunal. Un dictateur n'édictait pas de pareilles rigueurs pour en permettre l'annulation : toutes les résistances furent brisées; un arrêté de Conflit dessaisit le Tribunal; les ministres démissionnaires furent remplacés ; Reverehon et Cornudet destitués (ce dernier seulement pour un temps, plus tard il fut fait président de Section), et le Conseil d'État approuva la légalité des décrets.

Alors pour la première fois, Persigny entra aux affaires, à l'Intérieur, bien qu'il eût convoité les Affaires étrangères, qu'on laissa à Turgot. Abbatucci, un ami fidèle du Prince, prit la Justice, Bineau, les Finances (22 janvier). Deux nouveaux ministères furent créés par réminiscence de l'Empire, le ministère d'Etat et le ministère de la Police.

Le ministre d'État devint la cheville ouvrière du mouvement gouvernemental : « Il était chargé des rapports avec le Sénat, et le Corps législatif, de la correspondance du Président avec les divers ministères, du contre-seing des décrets portant nomination des ministres, des sénateurs, conseillers d'Etat, présidents du Sénat, et du Corps législatif, des attributions non spécialement dévolues à un autre ministère, de ce qui se rattachait aux Sénatus-Consultes; il avait en outre l'administration des manufactures et des palais nationaux.

Le ministère de la Police générale devait être une institution protectrice, bienveillante, modérée, intimidant seulement les ennemis de la

société. Son rôle principal consisterait à faire parvenir jusqu'au Prince responsable la vérité qu'on s'efforce trop souvent de tenir éloignée du pouvoir, ensuite d'établir à l'égard du ministère de l'intérieur un contrôle semblable à celui auquel sont soumises les administrations de la Guerre et des Finances (31 janvier).

Casablanca fut le premier titulaire du ministère d'État et Maupas celui du ministère de la Police.

III

Persigny inaugura son administration par les décrets réglementaires sur les élections et la presse.

Le décret électoral (2 février 1852) reproduisit les principales dispositions de la loi républicaine du 15 mars 1849, mais il altéra considérablement une des meilleures. Conformément à l'usage anglais, la loi de 1849 n'admettait pas les scrutins de ballottages, qui prolongent l'agitation électorale et facilitent les coalitions subversives. L'élection se terminait au premier tour à la pluralité des voix, c'est-à-dire à la majorité relative, pourvu qu'un huitième des électeurs inscrits eût pris part au scrutin (Art. 63). Le décret exigea la majorité absolue. Si aucun des candidats ne l'a obtenue, l'élection est recommencée le deuxième dimanche qui suit la proclamation des résultats (Art. 36). On accordait ainsi aux deux minorités vaincues au premier tour le temps de

se concerter pour devenir majorité au second, dans lequel on se contentera, pour mieux faciliter la manœuvre, de la majorité relative. On autorisa également les candidatures multiples. Aucun gouvernement n'avait ainsi fabriqué contre lui-même une aussi sûre machine de destruction.

Le scrutin à majorité relative, a produit l'assemblée conservatrice de 1849. Des scrutins de ballottage rétablis en 1852, sont sortis les irréciliables de la coalition républico-orléaniste de la fin de l'Empire. Des scrutins à majorité relative, rétablis par le gouvernement de la Défense nationale en 1871, est issue de nouveau une assemblée conservatrice. Des scrutins de ballottage aussi imprudemment rétablis par l'assemblée conservatrice de 1871, est résultée en 1885 une défaite des conservateurs dont le scrutin à majorité relative eût fait une victoire. L'inventeur des scrutins de ballottage, convaincu de son erreur, écrivait lui-même à l'Empereur, le 27 juin 1869 : « Il faudra supprimer le ballottage, qui favorise les coalitions, en s'en tenant, comme en Angleterre, à la majorité pure et simple du premier tour de scrutin. » Il condamnait également les candidatures multiples : « Il faudra interdire la présentation d'un même candidat dans plusieurs circonscriptions, ce qui ne peut profiter qu'aux ennemis de l'État. »

Ces hommes, qui redoutaient les agitations politiques, parurent n'avoir d'autre souci **que** de les prolonger : ils maintinrent les scrutins de **deux jours. On dit, pour expliquer ce qui autre-**

ment eût paru une inconcevable impéritie, que c'était pour se donner la facilité d'altérer les résultats pendant la nuit!

Ou ne se préoccupa point des inconvénients auxquels cette prolongation des scrutins exposait, parce qu'on crut avoir trouvé la panacée infailible dans le système des candidatures officielles. Les gouvernements précédents avaient plus ou moins ouvertement appuyé les candidats dévoués à leur politique; le nouveau gouvernement résolut de faire de la désignation des candidats un acte de l'autorité publique. Auguste envoyait aux tribus Tordre de nommer tel ou tel; on ferait de même; une affiche blanche notifierait aux électeurs le choix de l'Etat; ceux qui résisteraient seraient traités en rebelles.

Le décret sur la presse (17 février 1852) ne se bornait pas à soumettre les écrits périodiques au timbre et au cautionnement, à déférer leurs délits aux tribunaux correctionnels, ce qui avait été pratiqué maintes fois antérieurement, ils instituent un système nouveau de discipline discrétionnaire. Un journal ne pourra être publié sans autorisation préalable; il pourra être supprimé par un décret spécial du Président et suspendu par décision ministérielle pendant deux mois après deux avertissements motivés.

Le policier Maupas se pâme d'admiration devant ce décret : « Napoléon III n'aurait jamais du en sortir, dit-il, sauf à en modérer les rigueurs et à en élargir les tolérances. » Tel n'était pas l'avis de l'inventeur même du système : « En

proposant, en 1852, le régime des avertissements, j'étais loin de songer à supprimer le droit de discussion, j'étais loin surtout de proposer ce régime comme une institution durable. C'est qu'en effet, si je connais les dangers de la licence de la presse, je connais aussi les périls du pouvoir arbitraire sur elle, si ce pouvoir venait à tomber dans des mains vulgaires¹,

IV

La Constitution était, dans ses principes essentiels, une constitution républicaine excellente et qui pouvait être maintenue. Les décrets organiques avaient, au contraire, le caractère exceptionnel de la dictature. Ils étaient destinés à ne pas survivre aux circonstances qui les avaient justifiés. « Après une révolution le seul moyen de sauver la liberté est de la restreindre². » Déranger, toujours judicieux, exprimait cette idée dans une conversation humoristique avec son ami Lamartine : « Croyez-moi, si jamais vous ressuscitez sur cette pauvre terre et que la Providence vous rende un rôle semblable à celui qu'elle vous a donné en 1848, demandez pour vous ou pour tout autre *une* dictature de dix ans ou à vie, pour donner à la liberté le temps de devenir une habitude, refréner les factions et

1. PERSIGNY, *Mémoires*, p. 416.

2. TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 340. Voir aussi FALLOUX, *Mémoires*, t. II, p. 55.

modérer les sectes qui perdent la liberté. » Mais la dictature, d'une durée plus ou moins longue, est une crise de la liberté, non son abolition. « Parfois elle est nécessaire dans les pays libres ou destinés à l'être¹. »

Quelques amis du Prince, ceux qui n'avaient cessé de le pousser au coup d'État, pensaient, le coup accompli, qu'une dictature serait insuffisante et l'excitaient à se faire de plein saut César. Depuis 1815, disaient-ils, tous les gouvernements sont tombés. Comment expliquer cette succession non interrompue de chutes? Les fautes? Les malheurs? D'autres nations ont eu des chefs inhabiles et malheureux sans être bouleversées par les révolutions. La véritable cause de nos subversions périodiques est qu'on ne nous a pas ramenés au Césarisme, le gouvernement nécessaire d'une démocratie ingouvernable.

Le Prince ne pensa pas ainsi. Il ne voulut pas confondre la nation, forte, saine, économe, laborieuse, pleine de sève littéraire et artistique, avec quelques milliers de déclassés en quête de places, quelques centaines d'ambitieux ou de faméliques à la poursuite du pouvoir, de l'importance, de la fortune. Il ne crut pas ce peuple une proie déjà prête pour le despotisme et dont la seule ambition dût être de fournir à l'Europe des cuisiniers, des histrions, des courtisanes. Il comprit que si l'on profitait d'un épuisement momentané pour lui mettre aux mains les menottes,

i. THIERS, *Le Consulat et l'Empire*, t. III, p. 410.

il les ferait voler en éclats aussitôt que le sang se serait refait dans ses veines. Modéré et maître de lui, il constitua beaucoup d'autorité dans son gouvernement, il n'y mit pas du despotisme.

Dès qu'il existe des députés élus, n'importe comment, même à prix d'argent comme en Angleterre, même délibérant à huis clos dans une cave comme cela fut longtemps aussi en Angleterre, dès que ces députés ont le plein pouvoir de refuser les subsides sans lesquels aucune guerre, aucune dépense quelconque ne peut être engagée ; dès que la véritable liberté, la liberté sociale, civile, individuelle n'est pas atteinte, la nation n'est pas en servitude, elle est maîtresse de ses destinées, il n'y a pas de despotisme. République autoritaire (puisque le barbarisme est consacré), tel est le véritable nom du gouvernement institué par le Prince Louis-Napoléon.

V

Enfin, la session des deux Chambres s'ouvrit le 29 mars. Les élections avaient été fort calmes ; presque partout, les candidats officiels l'avaient emporté sans lutte. Néanmoins, même à ce premier moment commença la résistance aux candidatures officielles. Dans un certain nombre de grandes villes et dans toutes les circonscriptions de Paris, les opposants obtinrent des minorités importantes : à Lyon, Hénon, à Paris, Cavaignac et Carnot furent élus. Quoique le mot d'ordre

envoyé par le comte de Chambord eût été de s'abstenir, quelques légitimistes, Audren de Ker« drel, Durfort de Civrac, Bouhier de Lescluse battirent, dans l'Ouest, les candidats officiels. Parmi ces derniers, on comptait des indépendants qui ne tarderaient guère à donner de l'embarras, Montalembert, Flavigny, Ancel, Chasseloup-Laubat, etc.

Morny eût voulu la présidence du Corps législatif, mais les ministres et le roi Jérôme lui firent préférer Billault. Jérôme lui-même fut nommé président du Sénat.

Le Président ne se rendit pas à la Chambre, selon l'usage parlementaire, il convoqua les députés et les sénateurs chez lui, dans la salle des Maréchaux. Il dit : « Depuis trop longtemps, la société ressemblait à une pyramide qu'on aurait retournée et voulu faire reposer sur son sommet; je l'ai replacée sur sa base. » — Puis il analyse sa constitution et il la rattache à celle de son oncle, quoiqu'en réalité elle se rapprochât beaucoup plus du système des États-Unis que de celui de l'an VIII. Puis il explique ses pensées sur l'avenir : « En me voyant rétablir les institutions elles souvenirs de l'Empire, on a répété souvent que je désirais rétablir l'Empire même. Si telle était ma préoccupation constante, cette transformation serait accomplie depuis longtemps : ni les moyens, ni les occasions ne m'ont manqué. Ainsi, en 1848, lorsque six millions de suffrages me nommèrent en dépit de la Constituante, je n'ignorais pas que le simple refus

d'acquiescer à la Consitution pouvait me donner un trône. Au 13 juin 1849, il m'était également facile de changer la forme du gouvernement : je ne le voulus pas. Enfin, au 2 décembre, si des considérations personnelles l'eussent emporté sur les graves intérêts du pays, j'eusse d'abord demandé au peuple, qui ne l'eut pas refusé, un titre pompeux. Je me suis contenté de celui que j'avais. Lors donc que je puise des exemples dans le Consulat et l'Empire, c'est que là, surtout, je les trouve empreints de nationalité et de grandeur. Résolu aujourd'hui, comme avant, de faire tout pour la France, rien pour moi, je n'accepterais de modifications à l'état présent des choses que si j'y étais contraint par une *nécessité* évidente. D'où peut-elle naître? *Uniquement* de la conduite des partis. S'ils se résignent, rien ne sera changé. Mais si, parleurs sourdes menées, ils cherchaient à saper les bases de mon gouvernement; si, dans leur aveuglement, ils niaient la légitimité du résultat de l'élection populaire; si, enfin, ils venaient sans cesse par leurs attaques mettre en question l'avenir du pays, alors, mais seulement alors, il pourrait être raisonnable de demander au peuple, au nom du repos de la France, *un* nouveau titre qui fixât irrévocablement sur ma tête le pouvoir dont il m'a revêtu. Mais ne nous préoccupons pas d'avance de difficultés qui n'ont sans doute rien de probable. *Conservons la République, elle ne menace personne, elle petit rassurer tout le monde.* Sous sa bannière, je veux inaugurer de nouveau une

ère d'oubli et de conciliation, et j'appelle, sans distinction, tous ceux qui veulent franchement concourir avec moi au bien public. »

La promesse : *Conservons la République* n'attendrait pas les quelques républicains élus ; ils refusèrent avec insulte le serment constitutionnel : « Nous n'admettons pas que nos électeurs aient voulu nous envoyer dans un Corps législatif dont les pouvoirs ne s'étendent pas jusqu'à réparer les violations du droit; nous repoussons la doctrine immorale des réticences, des arrière-pensées et nous refusons le serment exigé à l'entrée du Corps législatif. »

Il est vrai qu'au moment où le Prince disait *Conservons la République*, le renversement de cette république était prémédité dans ses conseils et dans son entourage,

VI

Monarchie ou république, dit-on. La question est ainsi mal posée. Monarchie au sens propre du mot, signifie gouvernement d'un seul, rien de plus. Il y a bien des monarchies. Il y a la monarchie viagère comme celle du Pape, ou du Doge de Venise, ou du Gonfalonier perpétuel de Florence, ou du Stathoudérat hollandais ; il y a la monarchie héréditaire. Cette hérédité elle-même est soumise à diverses modalités. A Constantinople, elle est au profit du parent le plus âgé et non du fils; en Angleterre les filles bénéficient

de Thérédité à laquelle elles **ne sont pas admises** en France; dans les premiers temps de notre monarchie, l'élection et Thérédité se combinaient, le roi était choisi par les notables dans la famille royale; en Bussie, un ukase de Pierre le Grand attribuait le choix du successeur au Tsar; dans certaines peuplades du Soudan, elle est au profit du frère et de ses descendants, parce qu'on est ainsi plus sûr de l'identité du sang à cause des infidélités de la femme.

Les formes de la république elle-même sont bien multiples. Qu'y a-t-il de commun, si ce n'est le nom, entre la république démocratique plébiscitaire de la Suisse, dans laquelle toutes les lois fondamentales sont soumises à la sanction du peuple, et la république démocratique des Etats-Unis, conduite par un président responsable, sans faste royal, mais investi d'un pouvoir considérable, et la république de 1875 ayant à sa tête un fétiche ou un mannequin sans pouvoir réel, mais se mouvant selon le protocole royal, escorté par des cuirassiers, reçu dans les villes par une armée et des coups de canon ?

Il y a plus. Certains peuples ne se sont pas laissés enerrer dans les deux termes du dilemme, ils les ont brisés et ont dit: ni république, ni monarchie, mais un mélange, un gouvernement mixte. Les Vénitiens ont fait ainsi sous l'étiquette républicaine, et les Anglais sous l'étiquette monarchique.

Le procédé anglais est surtout instructif. Partout ailleurs, les peuples n'avaient trouvé d'autre

remède à l'absolutisme royal que l'abolition de la royauté. Les Anglais changèrent le roi, incorrigiblement absolu, et maintinrent la royauté sous un roi de leur choix. Mais cette nouvelle royauté devint une espèce de république. Le roi, en conservant toutes les prérogatives honorifiques et gouvernementales, perdit l'omnipotence; il fut assujetti à des ministres responsables devant le Parlement, juge et arbitre des affaires. On eut ainsi deux chefs : le roi, héréditaire et inamovible, le premier ministre, électif et temporaire; à l'un l'éclat, à l'autre la force du pouvoir. Ainsi l'on jouit à la fois de la stabilité protectrice de la monarchie et des mobilités fécondes de la république.

Donc, dire monarchie ou république, c'est poser une interrogation complexe, à laquelle on ne peut faire qu'une réponse confuse ou ambiguë. La véritable manière de poser le problème est: Vaut-il mieux à la tête d'une nation un chef temporaire ou un chef permanent?

Se prononce-t-on pour le chef temporaire, l'élection s'impose, sauf à débattre le meilleur mode. Préfère-t-on un chef permanent, il y a lieu de se demander s'il sera institué par l'élection ou par l'hérédité, sauf à rechercher le meilleur mode d'élection ou d'hérédité et à corriger par des institutions les turbulences de l'une ou les hasards de l'autre.

Proudhon, dans ses *Contradictions économiques*, a tour à tour attaqué et défendu la propriété, l'association, et par des arguments telle-

ment décisifs qu'en vérité, en fermant le volume, on ne sait plus pour quoi se prononcer. Le même livre serait encore plus facile à composer pour ou contre la monarchie, pour ou contre la république, pour ou contre les diverses formes pratiquées ou praticables de la monarchie et de la république.

Que d'excellentes raisons en faveur de l'hérédité dans une même famille! et comme il serait facile d'appuyer l'opinion de Renan que « sans dynastie, on ne peut constituer de cerveau permanent à une nation; qu'un pays qui n'a pas de dynastie unanimement acceptée est toujours, dans ses actions, un peu gauche et embarrassé¹ », et que les armées qui n'ont pas à leur tête ces drapeaux vivants qu'on appelle des Princes manquent de consistance et d'unité.

Mais que de fortes raisons en sens contraire ne peut-on pas invoquer en faveur de la république! Et comme on pourrait démontrer qu'une de ses premières qualités, c'est précisément celle qu'on lui refuse, la stabilité ! « Car un peuple est plus susceptible qu'un individu de persévérer pendant des siècles dans le même sentiment¹. » Et quelles facilités de gouvernement ne donne-t-elle pas! Aux oreilles du peuple, il y a dans ce mot une musique d'indépendance qui ne résonne pas dans le mot de monarchie : toute sujétion lui paraît une liberté dès qu'elle s'intitule répu-

1. Discours en réponse à Claretie et à Cherbuliez. Voir aussi *De la Monarchie constitutionnelle en France*.

2. MACHIAVELLI, *Dei discorsi*, lib. I, ch. LVIII.

blicaine; des fautes, des abus, des scandales auxquels aucune monarchie ne résisterait, n'ébranlent pas même une république; elle secoue ses feuilles mortes et elle continue à reverdir. La sédition éclate-t-elle dans la rue, étant anonyme et ne craignant pas d'être accusée de carnage dynastique, elle réprime et sévit sans miséricorde.

À quoi donc se résoudre?

A ne pas trancher sur des questions aussi douteuses; à ne pas mettre de la foi, c'est-à-dire de L'absolu, dans ce qui est essentiellement du relatif; à ne pas convertir en principes des arrangements inspirés par des circonstances variables. En pareille matière, une conviction est nécessairement provisoire, car tout est affaire d'opportunité, de temps, de lieux. La solution ne peut être la même dans un pays pacifique par nécessité physique ou morale et dans un autre obligé à un grand état militaire pour sauvegarder son existence nationale; dans une nation où existe une seule famille royale généralement acceptée et dans celle où plusieurs prétendants se disputent le trône; dans une société saine et unie et dans une autre corrompue et déchirée par les factions.

Des républicains tels que les deux premiers Carnot, Lafayette, Benjamin Constant, Manin se sont arrangés de la monarchie; des monarchistes tels que Guizot et Victor de Broglie se sont défendus d'opposer un irrévocable veto à la république. Guizot, bien qu'aimant mieux la monarchie constitutionnelle, « savait que la république

peut être un bon et beau gouvernement, dont, pour son compte, il s'arrangerait très bien¹ ». Victor de Broglie a fait mieux : il a esquissé l'organisation d'une république, qui est devenue celle de 1875².

Le seul principe certain en une matière où il n'y a point de principes, c'est que nul n'a le droit d'imposer ou d'interdire la monarchie ou la république.

Les monarchistes ont les premiers tenté cette tyrannie au profit des Bourbons, ces créateurs du despotisme sous toutes les formes : La monarchie est de droit divin; Dieu est le vrai roi, c'est lui qui établit les rois; de là, chez les princes la religion de seconde majesté qui s'attache à leur personne et qui est comme un écoulement de la première.

Les républicains ont riposté en déclarant la république au-dessus du suffrage universel: La souveraineté est inaliénable ; l'établissement d'un pouvoir héréditaire constituant une aliénation totale de la souveraineté excède les pouvoirs du peuple; la collectivité n'a pas plus que l'individu la faculté de vendre sa liberté.

Ces propositions sont également impertinentes. L'hypothèse d'une intervention divine, spéciale, au profit d'un gouvernement humain quelconque est une impiété; la prétention de refuser à une nation le droit de se lier à une dynastie de son choix est une extravagance.

4. GUIZOT à PISCATORY, 8 juillet 1850.

2. *Vues sur le gouvernement de la France.*

Un peuple ne rend pas innocent tout ce **qu'il** fait et légitime tout ce qu'il décrète ; ses scrutins n'ont pas d'autorité contre la justice et contre le droit ; mais dans la détermination des formes politiques de son existence nationale la souveraineté de sa volonté ne se heurte à aucune prohibition de la justice et du droit, et nul part ne saurait prétendre à le soumettre de **force** à un gouvernement dont il ne veut pas¹.

i Voir les *Éclaircissemnts*.

CHAPITRE II

LA RESTAURATION DE L'EMPIRE

I

Après le coup d'Etat, toutes considérations théoriques écartées, le parti que les circonstances «conseillaient au Prince était de maintenir la république et de n'accorder au désir de la stabilité que la transformation de sa présidence décennale en présidence viagère. Et il y avait de cela plusieurs raisons importantes.

La destruction du Parlementarisme était une •des tâches auxquelles Louis-Napoléon se croyait prédestiné. Ce système, si beau en théorie, Test moins dans la pratique, et malgré les services qu'il a rendus et que, faute de mieux, il rend encore, il est sujet à de bien sérieuses critiques. On n'est ni *un* imbécile, ni un cynique, ni un mal-faiteur parce qu'on n'a pas la superstition d'un tel régime ou même parce qu'on projette de l'abolir, mais on est tout à fait imprévoyant si l'on ne sait pas que la seule manière efficace de l'abolir -est de le rendre inutile, et qu'il ne peut être rendu inutile que par des institutions véritablement

républicaines. Sous la monarchie, il est la forme nécessaire, inévitable de cette liberté politique dont les peuples modernes ne consentent pas longtemps à rester déshérités. Avec un chef d'Etat responsable tel qu'il doit être dans une république, le système parlementaire n'est qu'une superfétation anarchique; il est au contraire une nécessité de la civilisation et du progrès avec un chef d'État irresponsable.

Le parlementarisme avait été tué par la constitution républicaine du 11 janvier 1852, il reviendrait comme un idéal et bientôt comme une réalité dès que l'Empire aurait été restauré. Le Prince, on le savait, annonçait l'intention s'il se faisait héréditaire, de demeurer responsable. Précaution inutile, car hérédité et responsabilité sont deux termes inconciliables, à moins d'admettre les révolutions comme une institution normale. Un empereur peut s'offrir à la responsabilité; constitutionnellement il lui échappe, et après un temps plus ou moins long, il est acculé à cette alternative : s'il ne couronne point son édifice par la liberté, de franchir le pas périlleux qui sépare le régime autoritaire du despotisme, ou bien, s'il tient ses promesses libérales, de glisser insensiblement du pouvoir personnel au régime parlementaire.

Voilà la première raison de ne point détruire la république. Il en était une seconde encore plus sérieuse. Certainement, depuis que la nation avait, par plusieurs actes solennels, prononcé la déchéance de la dynastie des Bourbons, les Na-

poléon avaient juridiquement le droit de se porter, au nom de la souveraineté nationale, comme les véritables représentants de l'hérédité monarchique, tel que le fut Hugues Capet en présence des derniers Carlovingiens répudiés. Mais non moins certainement encore, il existait un représentant de la dynastie à laquelle la France avait du sa formation et il réclamait son droit, appuyé par un noble et vigoureux parti. Les d'Orléans étaient en train de faire amende honorable de l'usurpation de 1880. Louis-Philippe lui-même la désavouait et se refusait à préparer des Cent jours orléanistes. « Mon petit-fils, disait-il, ne peut régner au même titre et aux mêmes conditions que moi, qui ai fini par échouer. Il ne peut être que roi légitime, soit par la mort, soit par l'abdication de M^{gr} le duc de Bordeaux¹. » L'orléanisme irrévocablement désavoué par celui qui l'avait intronisé, les orléanistes n'avaient plus qu'à devenir républicains ou à redevenir légitimistes. Dès lors, en face de l'hérédité récente des Bonaparte se dressait fière et menaçante l'hérédité séculaire des Bourbons, soutenue par des princes jeunes, intelligents, patriotes, intrépides.

N'était-ce pas le cas de se rappeler l'enseignement de l'expérience, maintes fois donné dans les fréquentes révolutions des républiques italiennes et renouvelé en Angleterre par les Stuarfs, que la domination d'un prince nouveau est sans cesse en péril tant que survivent les descendants de ceux

i. GUIZOT à BARANTE, 9 juillet 1850.

dont il occupe le trône? Il est obligé, ce qui n'est accordé à aucun mortel, d'être toujours heureux. Au moindre revers, les dépossédés qui le guettent reviennent et le culbutent. Un seul moyen sûr s'offrait au Prince d'échapper à cette menace et de s'assurer même contre la fortune adverse, c'était de se cantonner dans la République. Hérité pour hérité, celle des Bourbons était de meilleur aloi ; au contraire, il n'avait pas de compétition à redouter dès qu'il s'instituerait le représentant du système républicain contre l'ancien régime.

Un des plus sages conseillers de Napoléon I^{er}, Cambacérès, avait essayé d'éloigner par cette raison le grand homme de la tentation du trône, il n'avait pas été écouté. Malgré sa répugnance personnelle pour le système héréditaire auquel il préférait le système impérial électif¹, il se fit Empereur. — L'intérêt de la Révolution, selon lui, l'exigeait : la France voulait absolument un roi ; à son défaut, elle ramènerait les Bourbons, ou bien l'armée inaugurerait le règne des prétoriens en le proclamant dans les camps. — Avec la couronne impériale, la folie s'abattit sur cette tête gigantesque : elle le poussa haletant à travers une vision fantastique, jusqu'à ce qu'il se brisât contre le rempart d'airain de l'impossible. Le Prince aurait du d'autant plus tenir compte de cette tragique expérience qu'il ne pouvait être entraîné par aucune des mauvaises raisons aux-

1. THIERS, t. V, livre xix, page 71. — *Mémoires de MIOT DE MELITO*, t. II, pages 162, 217, 242.

quelles son oncle avait eu le tort de céder. Il n'avait à redouter ni un rappel des Bourbons par la France républicaine, ni le pronunciamiento impérialiste d'une armée assouplie au respect du fait accompli, quel qu'il soit.

Une troisième considération plus forte encore que les précédentes, lui déconseillait le rétablissement de l'Empire : il rendrait sinon impossible, du moins très difficile, la réalisation du programme d'action qu'il s'était tracé. Si à l'intérieur il se fût contenté, en s'appuyant sur un cléricalisme modéré, de comprimer toute idée, toute liberté politique et d'y suppléer par le développement des intérêts matériels; si à l'extérieur il se fût tenu aux prétentions modestes, prudentes de la théorie de l'équilibre et eût renoncé à toute guerre d'honneur ou d'affranchissement; s'il avait voulu la paix toujours et partout; s'il n'avait pas projeté des réformes sociales, des lois démocratiques; s'il ne s'était pas considéré au dedans et au dehors comme le tribun des peuples; s'il avait été convaincu « qu'avec les masses lourdes, grossières, dominées par les plus superficiels des intérêts, auxquelles le gouvernement et le jugement des choses ont été transportés avaient disparu les nobles soucis de la France d'autrefois, le patriotisme, l'enthousiasme du beau, l'amour de la gloire » ; s'il avait fondé l'éternité de sa dynastie « sur l'abaissement auquel arrive toute société qui renonce aux hautes visées » ; s'il avait, en vue de sa conservation personnelle, accepté pour

le pays « la mortlentedes ceux qui s'abandonnent au courant de la destinée sans jamais la contrarier¹ », la restauration de l'Empire n'aurait présenté aucun inconvénient. Les dynasties anciennes auraient salué son nouveau titre avec confiance, l'auraient admis comme un frère dans le grand parli du repos, et le vieux Metternich l'aurait béni comme son successeur. À l'intérieur, la banque et le commerce l'auraient exalté cl il eût trouvé dans les transfuges, les fatigués, les désillusionnés des anciens partis plus d'administrateurs, de ministres, de préfets, de diplomates qu'il n'en aurait voulu pour appliquer avec conviction et succès cette politique d'ordre, de réaction, de paix à tout prix ou de piétinement sur place.

Mais il croyait avoir reçu du peuple le mandat impératif de donner une glorieuse satisfaction aux nobles soucis d'autrefois; il était convaincu comme tout le monde alors « que la France souffre tout excepté d'être médiocre »⁹, qu'il perdrait son affection et sa confiance s'il la réduisait aux abaissements, même à l'effacement. Il eût craint que son oncle sortît de la tombe pour le maudire s'il eût admis un instant qu'un Napoléon gouvernât, si ce n'est pour accomplir des actions d'éclat.

La poursuite de sa grande et noble mission

i. RENAN, *La réforme intellectuelle et moraU*, pages O et 35.

2. RENAN, *id.*, p. 305. Renan pas plus que Proudhon ne recule devant les contradictions.

difficile même dans la République, dans l'Empire et par l'Empire, devenait presque impossible. Dès qu'il aurait repris le titre de son oncle, quoi qu'il dût, personne ne douterait plus en Europe qu'il n'en reprendrait aussi les ambitions. En sa bouche, le mot d'affranchissement signifierait toujours conquête, et celui de désintéressement convoitise. Ceux-là même, au secours desquels il accourrait le suspecteraient, l'invasion le menacerait sans trêve, l'obligerait à interrompre ses entreprises.

Et où trouverait-il les instruments de sa politique? Était-il un conservateur en France et en Europe, même libéral, qui ne la considérât comme la chimère d'un cerveau mal équilibré? Les républicains seuls la comprenaient, en partageaient les aspirations et eussent pu en devenir les auxiliaires. Par la proclamation de l'Empire, il allait convertir leur bouderie momentanée en un éloignement irréconciliable ; il allait se réduire à n'avoir pour ministres, pour diplomates, pour préfets, que d'anciens légitimistes, d'anciens orléanistes, d'anciens réactionnaires de la rue de Poitiers, hommes honorables, probes, distingués, quelques-uns éminents, fidèles à sa personne mais en désaccord avec lui sur tous les sujets; il allait se condamner à lutter contre les ennemis dont les idées étaient les siennes, avec le secours d'amis dont il détruisait les traditions et froissait les préjugés; il allait poursuivre un idéal démocratique, appuyé sur des monarchistes auxquels la Démocratie était suspecte et odieuse, sous les

coups de républicains démocrates comme lui.

Enfin, il existait contre l'Empire un argument tout personnel, un argument d'honneur. Pendant les trois années de sa présidence, le Prince avait constamment affirmé son dévouement à la République; il avait donné pour but à son coup d'État « de la maintenir contre ceux qui voulaient la renverser ». Et il la renverserait lui-même ! Après avoir manqué une première fois à sa parole par nécessité, il y manquerait encore, sans nécessité, à quelques mois de distance. N'était-ce pas rétroactivement jeter la suspicion sur son langage présidentiel et donner dans l'avenir le droit de n'attacher aucune importance à ses promesses ?

II

Ainsi, sans nul doute, lui eût parlé le prince Napoléon, si sa malencontreuse opposition au coup d'Etat ne lui eût enlevé tout crédit; ainsi lui parla son vieil ami, le loyal et clairvoyant Vieillard. Mais ainsi ne pouvaient penser les ambitieux, les effarés, les intrigants groupés autour du neveu de l'Empereur dans l'attente de la curée. Qu'il fût grand, c'était le moindre de leurs soucis, qu'il ne compromît pas son honneur devant la postérité, ils n'y pensaient guère; il fallait qu'il les fît riches, puissants; les uns rêvaient d'un habit rouge avec une clef dans le dos, d'autres de devenir grand écuyer, grand

veneur; chacun se taillait un pourpoint à sa mesure dans la pourpre impériale. Le *Conservons la République* les avait consternés et ils ne le dissimulèrent pas. « A quand la grande pièce ? demandait Falloux à Persigny, dont il était resté l'ami. — Ah! oui, l'Empire, dit Persigny. Eh bien, pour vous dire la simple vérité, vous ne savez pas ce qui retarde l'Empire? C'est l'Empereur et l'Empereur tout seul. Un vertige de timidité Ta saisi après le 2 décembre. Il prend ses dix années au sérieux, et, sans vouloir les mener jusqu'au bout, il ne pense pas encore qu'il soit temps d'en sortir. Tous ceux qui l'entourent lui disent le contraire. Morny et moi, qui sommes rarement du même avis, sommes parfaitement d'accord là-dessus; nous soutenons que l'Empire ressort naturellement du plébiscite, des élections et des vœux de la France. Nous ne l'avons pas encore convaincu, mais nous ne nous découragerons pas. Il va bientôt faire un voyage à travers la France, je le ferai assourdir de tels cris de : Vive l'Empereur 1 qu'il lui faudra bien se rendre. »

Le dire de Persigny était vrai. Le Prince, inébranlablement certain qu'il gouvernerait la « France, avait parfois annoncé jadis que ce serait en qualité d'Empereur; au contact des choses, il « tait devenu moins affirmatif et il s'était persuadé qu'il trouverait plus de force et de sécurité dans la République. La seule prise qu'on eût sur lui pour l'amener à changer d'avis, était d'évoquer le fantôme du peuple. Il avait la superstition

delà souveraineté nationale et il se croyait tenu de lui obéir toujours, même malgré son propre sentiment. Il avait voué aux volontés du peuple une soumission égale à celle du parlementaire aux décisions de son parti.

La tactique de Persigny consista donc à provoquer autour du Président de bruyantes manifestations impérialistes. Dans un certain monde, cela n'était pas difficile. Au Théâtre-Français, le 23 octobre, le Prince assistait en grande loge à la représentation de *Cinna*. Dès la rue Saint-Honoré, son arrivée fut saluée par une foule des plus compactes, criant : Vive l'Empereur ! A son entrée dans la salle, toute l'assistance debout poussait les mêmes cris. La majorité du pays n'était pas à ce diapason : satisfaite de la déroute des rouges, elle goûtait tranquillement le bien-être de la délivrance, elle en savait gré au libérateur et était prête à le lui témoigner, comme il le souhaiterait, même en rétablissant l'Empire. Elle n'aimait pas beaucoup cette présidence décennale, au bout de laquelle elle entrevoyait de nouvelles agitations, mais elle se fût contentée de la transformation en présidence viagère. La passion du rétablissement de l'hérédité la hantait d'autant moins qu'elle eût alors profité au fils du prince Jérôme que ses opinions, surtout religieuses, et ce qu'on racontait à tort ou à raison de la liberté de ses mœurs, rendaient suspect.

Dans deux occasions, l'opinion véritable du pays se manifesta clairement. Les Conseils généraux

raux, récemment élus, se réunirent; la question de l'Empire s'y posa; neuf seulement la demandèrent formellement; quarante-neuf se bornèrent à souhaiter que le pouvoir fût consolidé et perpétué; vingt-sept à signer des adresses de félicitations. On ne retrouvait plus l'unanimité pressante qui, en 1851, avait réclamé la revision.

En juillet, le Président alla à Strasbourg avec Saint-Arnaud inaugurer le chemin de fer. Aucune organisation officielle de l'enthousiasme n'avait été machinée par Persigny; les populations étaient livrées à elles-mêmes. « Le voyage se fit au milieu des acclamations et d'une mitraille de bouquets et de fleurs¹. » Le Président, en entrant dans la ville, debout dans sa voiture, la tête découverte, répondait à l'enthousiasme de la foule. Ce spectacle avait pour témoin un homme destiné à un grand rôle, observateur froid et désintéressé, le colonel Roon, venu à la suite du général Hirschfeld complimenter le Président. Il remarque d'abord que les ovations ne changeaient pas sa manière tranquille et amicale, puis il note le sentiment de la foule * « La population le saluait partout avec entrain. criant la plupart du temps : Vive Napoléon ! *plus rarement* : Vive le Président ! ou Vive l'Empereur² ! »

Persigny, lui-même, n'ignorait pas les véritables dispositions du pays : « Depuis le coup d'Etat, la République n'existait plus que de nom,

4. SAINT-ARNAUD, *Lettres*.

2. ROON, *Mémoires*, t. I.p. 252.

mais le passage de la forme républicaine à la forme monarchique, désiré par les uns, redouté par les autres, apparaissait encore si difficile à réaliser que personne n'eût osé s'en déclarer publiquement partisan. Obéissant comme à un sentiment de pudeur, la nation semblait écarter de son esprit la nécessité d'une autre transformation. *Elle avait acclamé la République depuis si peu de temps qu'il lui répugnait de songer à une nouvelle évolution...* Chaque jour, la situation devenait plus calme, plus régulière, et chaque jour paraissait reculer le moment de la résolution suprême¹. »

Cependant, de plus en plus sollicité de reconstituer l'Empire, le Président procéda, avant de se décider, à une double enquête. Il envoya un de ses amis personnels, Heeckeren, dans les cours continentales, s'assurer de l'effet que produirait en Europe une restauration impériale et il résolut un voyage à travers ces provinces du Midi dans lesquelles s'était manifestée la plus violente opposition au coup d'État.

III

Heeckeren ne trouva plus à Vienne Schwarzenberg qui s'était montré favorable au Prince, li n'avait pas eu la force de métrer de front les plaisirs et les affaires : entre une conférence di~

i. *Mémoires*, p. 171.

plomatique et un rendez-vous galant, il avait été emporté par une attaque d'apoplexie (5 avril 1852). Son successeur Buol était un galant homme, de ressources, expérimenté, auquel l'absolutisme des formes et de l'esprit donnait un air empesé de pédant. Il accueillit l'ouverture d'Heeckeren comme l'eût fait Schvvarzenberg, sans étonnement et sans opposition; il ne demanda que des égards : « L'Autriche est une vieille puissance et ce sont les douairières qui font la réputation des jeunes gens. »

À Berlin, on fut poli, mais moins encourageant.

Nicolas fut énergiquement négatif. Il aimait dans le Prince le chef d'un gouvernement hostile à la démagogie et il rendait pleine justice aux services qu'il avait rendus à la cause de Tor-dre, mais il redoutait en lui le Napoléon prêt à bouleverser l'Europe et à jeter à bas cet édifice de 1815 sur lequel il veillait; il avait été froissé de la présence dans son cortège, à certaines cérémonies, d'officiers polonais. En chargeant Heeckeren d'assurer le Président de son amitié, il revint sur le conseil qu'il avait déjà donné par notre ambassadeur Castelbajac, de ne pas se faire empereur : sa position était belle, son autorité forte, il n'avait rien à gagner à un changement de titre et il s'exposait à y perdre, en s'aliénant l'Europe. — Il donnait, ajoutait-il, le conseil loyal d'un ami qui voit le danger et veut en écarter, et ne s'inspirait pas à d'autre? sytfiis-l-thies; il ne voulait pas entendre parler des d'Or-

léans, à ses yeux, la révolution incarnée, et *tout* en affectionnant le comte de Chambord et en ta plaignant, il estimait son avènement aussi impossible qu'il serait dangereux.

Nicolas confirma par un fait significatif le langage tenu à Heeckeren. Le Président, ressuscitant les traditions impériales, avait donné à nos missions et à nos consulats l'ordre de célébrer officiellement le 15 août, fête autrefois de Napoléon I^{er}. Le Tsar obtint des souverains de Prusse et d'Autriche que, comme lui, ils refuseraient de concourir à une cérémonie publique, tout en laissant aux représentants de la France la liberté de célébrer cet anniversaire d'une manière privée-

IV

La veille du départ pour le Midi Persigny demanda au Conseil : « Quelle attitude recommanderai-je aux préfets dans le cas où les populations crieraient : Vive l'Empereur ? » À cette interrogation, dont chacun comprit l'arrière-pensée, les ministres¹ se lèvent, quittent leurs places, criant, gesticulant, se groupant dans les embrasures des fenêtres, puis reviennent vers Persigny comme des furieux et lui demandent s'il voulait la guerre civile. Le silence s'étant fait, le Président lui reproche ses insinuations, blâme

1. Fould venait de prendre la place de Casabianca au ministère d'État, Drouyn de Lhuys celle de Torcy aux Affaires étrangères.

toute idée de changeaient et surtout toute tentative de manifestations inconstitutionnelles. « Je ne veux pas, dit-il, que le pays soit guidé, je veux qu'on le laisse libre d'exprimer comme il l'entend les sentiments qu'il éprouve; mon voyage est une interrogation, je ne veux pas qu'on prépare la réponse; je la désire dans toute sa spontanéité. »

Persigny n'était pas d'humeur à se troubler de si peu. Le voyage devait commencer par Orléans, se continuer par Nevers, Bourges et Moulins. Il n'appelle pas le préfet d'Orléans qui, ami intime d'Abbatucci, l'un des ministres, eût tout dénoncé. Il mande les préfets du Cher, de la Nièvre et de l'Allier, et leur dit : — Convoquez toutes vos municipalités, distribuez-leur des drapeaux sur lesquels sera écrit d'un côté : Vive l'Empereur! de l'autre : Vive Napoléon III! sur les arcs de triomphe faites mettre les mêmes inscriptions en grandes lettres et laissez crier. — Il crut inutile de communiquer aux préfets des autres départements des instructions semblables, assuré que quand ils sauraient ce qui se passait ailleurs, ils se hâteraient de l'imiter. De son côté, Maupas, supposant que le général qui commandait à Bourges, Morlernart, légitimiste rallié, ne crierait pas : Vive l'Empereur! engagea le général Delanoue à suppléer au silence de son chef et de vociférer ce que Fautre ne dirait pas.

Le Prince se met en route le 14 septembre. A Orléans, où aucun ordre n'a été donné, il est reçu comme il Favait été à Strasbourg, aux

cris enthousiastes de Vive Napoléon! aucun cri de Vive l'Empereur¹! A Bourges, où la consigne n'avait pas manqué, tout s'enflamme : armée, municipalité, badauds rivalisent à crier : Vive l'Empereur! Des dépêches télégraphiques affichées dans toutes les communes annoncent la manifestation en la grossissant. Le mouton de Panurge national se réveille, s'anime, se précipite à la file. De Bourges jusqu'à Bordeaux, en passant par Lyon, Marseille, Toulon, Toulouse, tous ceux qui ont l'habitude de manifester pour n'importe qui et pour n'importe quoi crient : Vive Napoléon III! vive l'Empereur! Le tour était joué.

« L'homme qu'on entoure de cette ovation continue, toujours calme sans être insensible, ne s'enivre pas ; il reste dans son imperturbable sang-froid. Bien des têtes partiraient². » Cette imperturbabilité lui permet de pénétrer ce qui se mêle d'officiel à la spontanéité incontestable ; il devine ou apprend la manœuvre du ministre ; il a une révolte honnête. À Lyon, il rédige un discours dans lequel il refuse nettement l'Empire ; il le fait imprimer, et il ferme sa porte à Persigny. Celui-ci la force et, soutenu par Mocquard et Saint-Arnaud, il le conjure de ne pas se dérober au vœu public ; ces cris de vive Napoléon III et de vive l'Empereur dont il est assourdi depuis Bourges ne sont pas le résultat d'un mot d'ordre ; quel mot d'ordre aurait pu produire une si foudroyante explosion ? ils s'échappent

1. PERSIGNY, *Mémoires*, p. 181.

2. SAINT-ARNAUD, *Lettres*, 17 septembre 1852.

naturellement du cœur populaire; ils sont le renouvellement Ou plutôt le commentaire des votes de décembre, affirmation consciente et feux fois répétée de l'hérédité. Il a été élu pour débarrasser à jamais le pays d'une république dont il a horreur, non pour la consolider. Par ses traditions, par sa constitution géographique et morale, la France est monarchique, elle veut une dynastie; celle du passé est morte, elle acclame la dynastie nouvelle. Le voulût-il, il ne peut rester Président de la République, le mouvement qui a envahi le pays entier, ne va cesser de s'accroître jusqu'à ce qu'il lui ait répondu en ceignant la couronne impériale. L'armée est aussi unanime que le peuple¹, il lui doit une satisfaction ; laquelle sera plus éclatante que de déchirer les traités de 1815 en replaçant sur le trône la dynastie que l'invasion a renversée et proscrite?

Il insiste, il prie, il conjure, il invective les conseillers pusillanimes, il dit tant et si bien, *qu'a la fin le Président, dont les instincts refoulés se réveillent, se laisse faire violence, et non sans tristesse*², déchire son discours républicain et en prépare un dans lequel il se montre résigné à s'accommoder de l'Empire :

— « Nous sortons à peine de ces moments de

1. Trochu reconnaît dans ses *Mémoires* que le sentiment de l'armée était bien tel que le disait Persigny, t. II, p. 367 : « L'empire très souhaite par l'opinion dans l'armée. »

2. Persigny qui constate cette tristesse l'attribue « aux Collisions dont sa personne pouvait être le sujet et au regret d'être surpris par un événement qu'il n'avait **pas** prévu » ! Quels amis !

crise où les notions du bien et du mal étant confondues, les meilleurs esprits se sont pervertis; la prudence et le patriotisme exigent qu'en de semblables moments la nation se recueille avant de fixer ses destinées et il est encore difficile pour moi de savoir sous quel litre je puis rendre le plus de services. Si le titre modeste de Président pouvait faciliter la mission qui m'est confiée et devant laquelle je n'ai pas reculé, ce n'est pas moi qui, par intérêt personnel désirerais changer ce titre contre celui d'Empereur¹. »

A Bordeaux, le scénario officiel, dressé de main de maître par l'habile préfet Häussmann, triompha des dernières hésitations du Président. Quelle foule ! lui dit-on en lui montrant la multitude acclamante. Cromwell à une pareille exclamation répliqua : « Il y en aurait bien plus pour me voir pendre. » Le Président grisé, entraîné malgré son flegme, jette au vent son *Conservons la république* de la veille, et quoique les partis n'aient noué aucune menée menaçante, il proclame l'Empire : « Je le dis avec une franchise aussi éloignée de l'orgueil que d'une fausse modestie, jamais le peuple n'a témoigné d'une ma-

1. Le maréchal de Castellane rapporte la violence des cris de vive l'Empereur qui accueillirent ce discours et se renouvelèrent partout durant le séjour à Lyon, L'Empire proclamé, il écrit dans son journal (5 décembre 1857) : — « Le soir, Lyon a été illuminé mais médiocrement. Les Lyonnais ont peu crié ; Vive l'Empereur ! quoique, au fond, ils soient contents. » Qu'en savait-on ? C'était le cas cependant de crier plus que jamais ; « Vive Napoléon III, vive l'Empereur ! » Mais alors l'enthousiasme n'était plus embrigadé.

nière plus directe, plus spontanée, plus unanime, la volonté de s'affranchir des préoccupations de l'avenir, en consolidant dans une même main un pouvoir qui lui est sympathique. La France semble vouloir revenir à l'Empire. »

Sa résolution ainsi manifestée, il ressent le premier un contre-coup de l'appréhension que ce mot d'Empire va apporter aux rois et aux peuples, et il essaie de la calmer : « Par esprit de défiance, certaines personnes disent : L'Empire c'est la guerre; moi je dis : l'Empire c'est la paix. — C'est la paix, car la France la désire et lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille. La gloire se lègue à titre d'héritage, mais non la guerre. Est-ce que les princes qui s'honoraient justement d'être les petits-fils de Louis XIV ont recommencé ses luttes? La guerre ne se fait point par plaisir, elle se fait par nécessité; et, à ces époques de transition où partout, à côté de tant d'éléments de prospérité, germent tant de causes de mort, on peut dire avec vérité: Malheur à celui qui, le premier, donnerait en Europe le signal d'une collision, dont les conséquences seraient incalculables¹! » Par ces mots, vagues, qui promettaient plus qu'il ne pourrait tenir, il se flatta d'avoir dissipé les alarmes, il n'avait fait que les constater.

Son dernier acte de Président fut une généreuse réparation. Abd-el-Kader, depuis 1817, attendait en prison, malgré mes efforts², la liberté

1. 19 octobre 1852.

2. Voir *Éclaircissement*.

qu'on lui avait solennellement promise lors de sa reddition. Le Président, à son retour, s'arrêta à Amboise et lui dit : « Depuis longtemps, vous le savez, votre captivité me causait une peine véritable, car elle me rappelait sans cesse que le gouvernement qui m'a précédé n'avait pas tenu les engagements pris envers un ennemi malheureux ; et rien à mes yeux de plus humiliant pour le gouvernement d'une grande nation que de méconnaître sa force au point de manquer à sa promesse. La générosité est toujours la meilleure conseillère, et je suis convaincu que votre séjour en Turquie ne nuira pas à la tranquillité de nos possessions, en Afrique¹. » L'Emir reçut cette réparation avec la noble dignité qui ne l'abandonnait jamais, mais sa vieille mère se précipita aux pieds du Président et les embrassa.

V

Il ne restait plus qu'à régulariser l'Empire. On n'y mit pas beaucoup de temps. Le Sénat fut convoqué pour délibérer sur les changements à introduire dans la forme du gouvernement (19 octobre). Le Prince (message du 4 novembre) expliqua la nature et la portée de ces changements : « Reprendre le système impérial est pour la France d'une immense signification. Dans le rétablissement de l'Empire le peuple trouve, en

i. 16 octobre 1852.

effet, une garantie à ses intérêts et une satisfaction à son juste orgueil. Ce rétablissement garantit ses intérêts en assurant l'avenir, en fermant l'ère des révolutions, en consacrant les conquêtes de 89. Il satisfait son juste orgueil parce que, relevant avec liberté et avec réflexion, ce qu'il y a trente-sept ans l'Europe entière avait renversé par la force des armes au milieu des désastres de la patrie, le peuple venge noblement ses revers sans faire de victimes, sans menacer aucune indépendance, sans troubler la paix du monde. » Le 7 novembre 1852, un Sénatus-Consulte décida que le plébiscite suivant serait proposé au suffrage universel : « Le peuple veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, légitime et adoptive, et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte ainsi qu'il est prévu par le Sénatus-Consulte du 7 novembre 1852. »

Le Prince Jérôme eût voulu être désigné avec son fils nominativement dans le Sénatus-Consulte et dans le plébiscite comme héritiers du trône à défaut d'héritiers directs, légitimes ou adoptifs. Le Sénat s'y était refusé à cause de Faversion que lui inspiraient les opinions politiques et surtout religieuses du Prince Napoléon. Le nouvel Empereur, usant du droit que le Sénatus-Consulte lui conférait, fit ce que le Sénat avait refusé; mais cela ne constituait pas au profit des Jérôme un droit plébiscitaire irrévocable; l'Em-

pereur restait le maître de détruire ce qu'il avait établi.

Le résultat du vote n'était pas douteux, car la nation, qui se fût certainement contentée d'une présidence républicaine viagère, était résolue à ne rien refuser au Prince qui venait de la sauver. Pour bien établir que le vote était éclairé, le *Moniteur* publia une diatribe furibonde de Victor Hugo et de ses amis et une protestation méprisante du comte de Chambord. Il y eut 7824129 oui, contre 253145 non. Malgré la désapprobation générale qui, au dire des hommes de parti, avait accueilli certains décrets dictatoriaux, le Prince gagnait près de 400 000 voix. « Un jour, a dit Jules Ferry, les masses agricoles montrèrent qu'elles pouvaient *vouloir*. Le paysan voulut couronner sa légende, et d'un mot fit l'Empire. *Ce mot-là fut passionné, libre, sincère. Il le répéta trois fois*¹. »

L'Empereur se contentait de la liste civile de 12 millions fixée par ses ministres. « La simplicité de ses goûts lui faisait redouter plus que désirer les facilités d'un luxe royal ; il ne lui déplaisait peut-être pas, tout en satisfaisant son goût personnel, de se donner, par sa modération, le caractère d'un Washington couronné². » Mais Persigny voulait un Empereur luxueux et prodigue, la main ouverte aux malheureux et à ses amis, éblouissant la multitude par son faste. Comment y arriver avec une liste civile moin-

1. *La lutte électorale* en 1803, p. i l .

2. PERSIGNY.

dre de celle de Louis-Philippe et de celle des Bourbons? Il fallait au moins vingt millions. Il les proposa sans succès au Conseil, auquel assistait Troplong, président du Sénat, en sa qualité de rapporteur du Sénatus-Consulte. Au sortir du Conseil, Persigny se lamentait avec celui-ci de sa déconvenue. — Je suis de votre avis et par vos raisons, fait Troplong. — Pourquoi nel'avez-vous pas dit? mais il reste un moyen de réparer le mal. Vous êtes tout-puissant dans la commission, obtenez d'elle le chiffre de 25 millions. — Je ne demanderais pas mieux, si j'étais certain de répondre au désir secret de l'Empereur. Retournez auprès de lui et rapportez-moi sa véritable volonté. — Persigny court chez l'Empereur. — Vous êtes un obstiné, lui répond celui-ci ; c'est décidé, et je ne puis vous entendre plus longtemps, je suis obligé de sortir. — Persigny, comme si on ne lui avait rien dit, s'élance vers le Luxembourg, rejoint Troplong au seuil même de la Commission : — Vos raisons ont fait merveille sur l'esprit de l'Empereur, il se range à votre avis. — Troplong rentre dans la Commission, propose les 25 millions, les obtient, les fait voter en séance publique. Il apporte triomphant au Conseil des ministres le Sénatus-Consulte ainsi amendé et il explique doctement les raisons de l'augmentation du chiffre de la liste civile. Surprise générale, Persigny reste coi. Le Conseil terminé, Troplong l'aborde, lui dit à voix haute : « Il n'était que temps que vous arriviez, un instant plus tard le projet de 12 millions était voté. »

L'Empereur regarde Persigny, comprend, reste imperturbable et même, quand ils se retrouvent seuls, ne lui dit pas un mot de l'incident. Dix ans plus tard, se plaignant avec lui des charges énormes auxquelles il ne savait comment suffire, il lui échappa alors d'ajouter : — Et qu« serait-ce si vous n'aviez pas fait changer le chiffre de la liste civile ?

« La France se livre à vous », dit le président du Corps législatif Billault, en présentant le résultat du plébiscite. Le nouvel Empereur ne répondit pas en insultant les gouvernements disparus, avec cette insolence dont on nous a donné tant d'exemples : « Je prends dès aujourd'hui, avec la couronne, le nom de Napoléon III, parce que la logique du peuple me l'a déjà donné dans ses acclamations, parce que le Sénat Ta proposé légalement et parce que la nation entière Ta ratifié. — Est-ce à dire qu'en acceptant ce titre, je tombe dans l'erreur reprochée au prince qui, revenant de l'exil, déclara nul et non avenue tout ce qui s'était fait en son absence? Loin de moi un semblable égarement. *Non seulement je reconnais les gouvernements qui m'ont précédé, mais fhérite en quelque sorte de ce qu'ils ont fait de bien ou de mal. Car les gouvernements qui se succèdent sont, malgré leurs origines différentes, solidaires de leurs devanciers.* Mais plus j'accepte tout ce que, depuis cinquante ans, l'histoire nous transmet avec son inflexible autorité, moins il m'était permis de passer sous silence le règne glorieux du chef de ma famille et le titre

régulier, quoique éphémère, de son îls que les Chambres proclamèrent dans le dernier élan du patriotisme vaincu¹. » Il explique-le sens du mot de son discours de Bordeaux : « L'Empire c'est la Paix » : Il n'avait pas pris rengagement ridicule de ne jamais faire une guerre quelconque. Quel gouvernement peut le promettre? Il avait simplement voulu tranquilliser l'Europe en lui donnant l'assurance qu'il ne méditait pas de ressusciter l'Empire conquérant de son oncle : « *Tout en maintenant la paix, je ne céderai rien de ce qui touche à F honneur et à la dignité de la France.* » En vérité, l'on accorde trop au pharisaïsme de l'interprétation littérale en opposant à chacune de ses guerres légitimes ses mots : a L'Empire c'est la paix! » Il n'avait pas dit : L'Empire c'est la honte, c'est la désertion du devoir civilisateur et national, c'est l'abaissement continu et satisfait. Et c'est ce qu'aurait impliqué la renonciation absolue à toute guerre.

VI

Les arrangements législatifs et financiers terminés, on s'amusa, on célébra des fêtes; on gratta partout le mot de république; on affubla le nouvel établissement d'une constitution non accommodée à sa taille et qui, préparée pour une république, se trouva fort malséante à un ém-

1. 1^{er} décembre 1862.

pire; enfin, on serra les lisières du Corps législatif, le seul lieu d'où vînt un faible murmure de mécontentement.

Les parlementaires, élus par la grâce de la candidature officielle, avaient eu l'inopportune idée de reprendre les pratiques de rassemblée qu'ils avaient aidé le Président à renverser. Groupés au nombre d'une cinquantaine autour de Montalembert, Flavigny, Kerdrel, Chasseloup-Laubat, Àncel, Louvet, ils avaient tenté une révolte de discours contre la Constitution nouvelle, contre les pouvoirs et les actes du Président.

Ils blâmèrent la transformation de Paris qui commençait, en ajournant jusqu'à concurrence de 2 millions les travaux du Louvre et en rejetant provisoirement un crédit pour les édifices publics. Ils se prononcèrent contre le ministère de la haute police en refusant le traitement des inspecteurs généraux et les fonds secrets du ministère de l'intérieur. Ils désapprouvèrent le principe des traitements sénatoriaux, en refusant de rattacher ceux qui avaient été accordés au chapitre de la dette publique. Ils protestèrent contre le rôle attribué au Conseil d'État, par le maintien de leurs amendements repoussés. Ils déclarèrent que le gouvernement n'était pas suffisamment contrôlé dans l'usage des finances tant que les députés indépendants de la nation seraient asservis au Veto de fonctionnaires révocables. Ils prétendirent que la partie douanière des traités conclus par le Président fût soumise au contrôle législatif, ils condamnèrent le coup d'État dont ils avaient

accepté d'être les candidats, à propos d'une loi sur l'interdiction de séjour à Paris et dans l'agglomération lyonnaise, et ils se récrièrent contre l'avancement accordé pour action d'éclat au colonel Espinasse, l'envahisseur de l'Assemblée législative.

Montalembert était l'âme de cette résistance. Emporté par une passion qui, en changeant d'objet, ne diminuait pas d'impétuosité, après n'avoir vu dans le Prince que le défenseur de la société et de la religion, il découvrait en lui le novateur révolutionnaire. Il s'était élancé confiant vers l'un, il se retira scandalisé de l'autre, aussi sincère et aussi désintéressé dans les deux conduites. Les salons et l'Académie l'avaient boudé quand il s'était rapproché, ils l'exaltèrent quand il se sépara. Dès lors il ne songea plus qu'à effacer, par Pâpreté de son attaque, la véhémence de son adhésion. Il en vint à rougir de ses discours les plus méritoires; il avait été dupe et non complice. Complice? non, mais pas davantage dupe. On ne Pavait pas trompé, il s'était trompé lui-même. Avec un peu de sang-froid, il eût découvert dans le Président avant le coup d'État ce qui se montra après. Le Président n'avait-il pas toujours tenu le même langage? « Vous me reprochez, avait-il dit à Montalembert la première fois qu'ils se revirent après le coup d'État¹, déparier toujours de la *Révolution* en même temps que de l' *ordre*, que vous dites être aux *antipodes* l'une de

1. Lettre de MONTALEMBERT à l'un de ses amis d'Allemagne, 6'décembre 1851.

l'autre; mais, pour moi, je ne vois dans la Révolution que les faits accomplis et les intérêts nouveaux qu'elle a créés. Quand je lis l'histoire de 1789, je suis pour Louis XVI et Marie-Antoinette et j'aurais voulu être officier aux gardes et me faire tuer pour eux... Rien n'est d'ailleurs changé dans mes dispositions à l'égard de l'Eglise. Je désire toujours le triomphe de la religion catholique et du Pape, mais je le veux sans aucune des exagérations qui pourraient lui nuire au lieu de le servir. »

Montalembert résuma tous les griefs du monde politique battu le 2 décembre, dans un superbe discours, dont la portée fut d'autant plus certaine que le Président était venu assister à la séance¹. Le sachant présent, l'orateur le cribla d'allusions mordantes, de comparaisons favorables aux gouvernements parlementaires passés, d'ironies légères et impitoyables, de coups de boutoir directement assénés : « Nous sommes une espèce de conseil général, mais un conseil général à la merci du conseil de préfecture que voilà (il montrait le banc du Conseil d'Etat). Eh bien ! cette situation me semble complètement inacceptable. Je ne voterai pas le budget, je ne sens pas mon vote libre ; je ne suis pas libre de voter un budget que je ne puis amender et que je suis obligé ou d'admettre ou de rejeter en totalité. J'ai déjà vécu sous froûs frouvernements. sans jamais conteste

sous

1. 22 juin.

tous je ne me suis occupé que d'appuyer le bien et de combattre le mal. Or, je considère comme un mal sérieux l'anéantissement de tout contrôle et rabaissement du seul corps électif qui existe dans le gouvernement français. Je suis convaincu qu'il en surgira tôt ou tard de graves difficultés pour le pays et pour le gouvernement lui-même, et que l'opinion publique, dont on se croit sûr, se sentira frappée un jour du contraste entre les deux assemblées qu'elle a sous les yeux, une assemblée élective, gratuite, qui demande des économies, et une assemblée inamovible et payée qui les refuse. »

Ces récriminations manquaient de logiquo, après avoir accordé le coup d'État, il n'était pas équitable de contester les restrictions constitutionnelles sans lesquelles il n'eût été qu'une duperie ou une témérité. Les libéraux les plus autorisés ne les eussent pas refusées au comte de Chambord¹. Montalembert écrivain eût pu

1. Au lendemain de l'événement, un groupe de libéraux lit parvenir au comte de Ghambord une note rédigée par Tocqueville, dans laquelle il était dit : « Je suis porté à croire, quant a moi, qu'après l'anarchie qui a suivi 4848 et en sortant du despotisme que nous subissons, il sera nécessaire de grande prudence dans le rétablissement de la monarchie constitutionnelle, qu'il faudra d'abord assurer au pouvoir royal tous les droits compatibles avec la liberté et ne reconnaître, dans les premiers temps, à la liberté, que les droits indispensables sans lesquels elle ne pourrait exister.—Ainsi, un parlement où l'on discute librement et dont les discussions soient publiques me paraît une condition *sine qua non* de la monarchie constitutionnelle; mais il ne s'ensuit pas nécessairement que *le parlement ne puisse être d'abord fort*

répondre à Montalembert orateur. Il publia en ce temps-là¹ son éloquent écrit sur les intérêts catholiques au xix^e siècle. Il y flagellait à plein fouet ses anciens amis de l'*Univers* restés fidèles au *oui* qu'ils avaient prononcé ensemble. Contre eux il établissait avec force invectives « que la liberté politique générale était nécessaire à la régénération et à la sauvegarde de l'Église. » Au milieu de ces expansions libérales se retrouvant l'orateur de la législative, il s'écriait : « A litre d'épreuve utile, à titre de châtiment mérité, je conçois et j'accepte la dictature, le despotisme même. Dût cette dictature durer non seulement dix ans comme le veut la constitution, mais vingt ans, mais trente ans même; *si ce n'est que comme régime provisoire, comme remède temporaire, je m'incline devant l'arrêt que la France a sanctionné.* Je reconnais volontiers que la démocratie française, cette grande débauchée qui n'a rien respecté, rien ménagé, rien épargné, ne mérite guère d'être ménagée et qu'on est en droit de la traiter comme les débauchées, en la mettant à l'hôpital. Elle y mourra peut-être : peut-être aussi s'y guérira-t-elle à force de silence et d'abstinence*. » La seule exigence de l'écrivain

restreint dans ses attributions et resserré dans la durée de ses travaux. — La liberté de la presse me semble encore une des conditions nécessaires; mais il n'en résulte pas qu'en dehors de la censure préalable, on ne puisse ni ne doive prendre toutes sortes de mesures contre cette liberté redoutable. (*Gazette de France* du 23 nov. 1871.)

1. Septembre 1852.

2. Page 87.

était qu'on ne prît pas l'hôpital pour la terre promise, ni la diète du malade pour la nourriture de la santé. Quand, où, comment Louis-Napoléon avait-il professé le contraire? N'avait-il pas présenté sa dictature comme un remède et non comme un idéal?

Dès que l'Empire eut été rétabli, le Sénatus-Consulte du 25 décembre 1852 répondit au discours de Montalembert et coupa court aux velléités des députés insoumis. Ils avaient condamné le traitement viager octroyé à quelques sénateurs, on en accorda un de trente mille francs à tous. Ils avaient opposé l'indépendance d'une Chambre non payée à la servilité d'un sénat appointé, on alloua une indemnité mensuelle, de deux mille cinq cents francs par mois à chaque député. Ils avaient rejeté certains travaux publics, désormais les travaux **d'utilité publique** et **toutes** les entreprises **d'intérêt** général seraient autorisés ou ordonnés par décret de **l'Empereur**. Ils avaient jugé insuffisant le contrôle du Corps législatif sur les dépenses de l'État, le budget, quoique présenté avec ses subdivisions administratives par chapitre et par article, ne serait plus voté que par ministère; la répartition par chapitre serait réglée par décret de l'Empereur rendu en Conseil d'État, des décrets spéciaux pourraient autoriser clans la même forme des virements d'un chapitre à l'autre. Ils avaient réclamé le contrôle législatif des tarifs douaniers, à l'avenir ceux qui sont stipulés dans les traités de commerce auraient

force de loi, par la seule autorité de l'Empereur. Ils avaient crié contre la subordination du Corps législatif au Conseil d'État, le président même de ce conseil, M. Baroche, fut chargé de soutenir la discussion devant le Corps législatif et de le contenir dans les limites constitutionnelles.

Le public trouva naturel que ceux qui avaient appelé la dictature en subissent les effets. Le moment des défenseurs efficaces de la liberté n'était point encore venu. L'opposition des anciens parlementaires, candidats officiels en révolte, dernier clapotis des vagues que la tempête ne soulevait plus, n'eut pour résultat que de hâter la constitution de l'Empire autoritaire.

Cet empire existe à partir du Sénatus-Consultum du 25 décembre 1852 avec tous ses organes essentiels : à la base, un suffrage universel soumis et, si ce n'est dans une imperceptible minorité, satisfait de l'être, considérant les candidatures officielles comme un service qu'on lui rend, non comme une oppression qu'on lui impose; au sommet, un Empereur omnipotent, mais l'oreille toujours tendue à ce qui se remue dans les profondeurs d'où son pouvoir a surgi, et décidé à être le serviteur de ceux qui l'ont choisi pour maître; entre les deux, un Corps législatif docile mais éclairé et honnête, un Sénat indépendant, puisqu'il était inamovible, et investi d'une autorité considérable, une armée fidèle, fière d'avoir retrouvé ses aigles, vaillante et désireuse de nouvelles gloires; dans nos campagnes et dans nos villes, *un* peuple de travailleurs, jouissant du

bonheur de ne plus trembler et de vivre sûr de son lendemain.

VII

Il ne manquait à l'Empire qu'une Impératrice. Les conseillers du Prince, tourmentés de la crainte que la courtisane anglaise d'une merveilleuse beauté, miss Howard, venue de Londres pour s'associer aux hasards du retour et de la lutte, ne se fît épouser, s'empressaient à chercher partout une femme. Qui pensait à une princesse de Wasa, qui à une nièce de la reine Victoria. Pendant qu'ils s'agitaient, le Prince, sans les consulter, choisissait la comtesse de Montijo.

Le père de M^{lle} de Montijo, comte de Teba, frère cadet du comte de Montijo, avait été colonel d'artillerie au service de la France; il avait perdu un œil à la bataille de Salamanque; en 1814, à la défense de Paris, il commanda avec honneur les élèves de l'École polytechnique. Il épousa M¹⁰ Marie Manuela de Kirpatrick, qu'il avait rencontrée à Paris chez Mathieu de Lesseps. La comtesse de Teba étonnait et charmait par sa grâce, l'activité de son esprit, la vivacité de sa conversation, l'étendue de ses connaissances ; son esprit ouvert, curieux, comprenait tout et s'intéressait à tout¹. Elle eut deux filles : la seconde, Eugenia, naquit le 5 mai 1826, à Grenade, pendant un

1. AUGUSTIN FILON, *Mérimée et ses amis*.

tremblement de terre. Son père l'éleva rudement, l'endurcissant aux fatigues, aux privations, à la sobriété, comme si elle devait être pauvre. Elle le fut en effet jusqu'en 1834, où son père hérita du nom, du titre et des richesses, notamment de plusieurs milliers d'hectares de terre, du chef de la famille, comte de Montijo, mort sans enfant.

La jeune Eugenia fut élevée à Paris, au couvent du Sacré-Cœur de la rue de Varennes. Elle perdit de bonne heure son père (1839). Dès que sa mère fut affranchie de l'ambition politique, par sa démission de la charge de *Camarera major*, elle parcourut avec elle les capitales et les cours d'Europe. En 1849, elle vint à Paris. Dans les salons aristocratiques, comme à l'Élysée, sa beauté à la fois imposante et gracieuse, son esprit, la noblesse de ses manières, firent sensation. Le Président la distingua, Tadmira, l'aima, et il le déguisa si peu qu'on s'en entretint. La mère, troublée, perplexe, interrogea son cousin germain Ferdinand de Lesseps sur la conduite à tenir. — Partir, répondit celui-ci sans hésiter. — Elle s'y résolut. Le Président l'ayant appris donna un grand bal à l'Elysée : il dit à sa belle invitée qu'il était à la veille d'un grand acte, plein de périls, qu'elle pouvait d'autant mieux lui accorder son amour que demain il ne serait peut-être qu'un proscrit. « Dans ce cas, répondit-elle, venez à Madrid, et je serai à vous. »

H ne devint pas un proscrit et elle hésita à revenir à Paris. Enfin, elle s'y décida, elle fut in-

vitée successivement à Fontainebleau avant l'IKinpire (novembre) et à Compiègne après (décembre).

Là, elle trôna en déesse. Cela déplut à bej au-
coup; la femme d'un ministre, particulièrerou ent
offusquée du pas pris sur elle en se rendant t à
table, dit des impertinences; elle s'en plaignit et
parla de repartir. — Restez, lui dit l'Empererfr.
Le lendemain il annonça officiellement son mla-
riage. Sachant que sa résolution suscitait dW
commentaires, il la communiqua à ses ministre's
en termes qui n'admettaient pas de-discussion!:
« Je ne vous demande pas de conseil, leur dit-ilt
je vous fais *une* notification. »

Le 22 janvier, il réunit autour de lui les grande
corps de l'État et leur dit : « Je me rends au vœu
si souvent manifesté par le pays, en venant vous
annoncer mon mariage. L'union queje contracte
n'est pas d'accord avec les traditions de l'ancienne
politique; c'est là son avantage, — La France,
par ses révolutions successives, s'est brusquement
séparée du reste de l'Europe; tout gouvernement
sensé doit chercher à la faire rentrer dans le
giron des anciennes monarchies; mais ce résultat
sera bien plus sûrement atteint par une politique
droite et franche, et par la loyauté des transac-
tions que par des alliances royales, qui créent de
fausses sécurités et substituent souvent l'intérêt
de famille à l'intérêt national. D'ailleurs, les
exemples du passé ont laissé dans l'esprit du
peuple des croyances superstitieuses; il n'a pas
oublié que depuis soixante-dix ans les princesses
étrangères n'ont monté les degrés du trône que

pour voir leur race dispersée et proscrite par la guerre ou par la révolution. Une seule femme a semblé porter bonheur et vivre plus que les autres dans le souvenir du peuple, et cette femme, épouse modeste et bonne du général Bonaparte, n'éluil pas issue du sang royal. — Quand, en face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un nouveau principe à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason, et en cherchant à s'introduire à tout prix dans la famille des rois, qu'on se fait accepter. C'est plutôt en se souvenant toujours de son origine, en conservant son caractère propre, et en prenant franchement devant l'Europe la position de parvenu, titre glorieux lorsqu'on parvient par le libre suffrage d'un grand peuple. — Ainsi, obligé de s'écarter des précédents suivis jusqu'à ce jour, mon mariage n'était plus qu'une affaire privée. Il restait seulement le choix de la personne. Celle qui est devenue l'objet de ma préférence est d'une naissance élevée. Française par le cœur, par l'éducation, par le souvenir du sang que versa son père pour la cause de l'Empire, elle a, comme Espagnole, l'avantage de ne pas avoir en France de famille à laquelle il faille donner honneurs et dignités. Douée de toutes les qualités de l'âme, elle sera l'ornement du trône, comme au jour du danger elle deviendrait un de ses courageux appuis. — Je viens donc dire à la France: j'ai préféré une femme que j'aime et que je respecte à une femme inconnue dont l'alliance eût eu des avantages mêlés de sacrifices. — Sans témoigner

de dédain pour personne, je cède à mon penchant, mais après avoir consulté ma raison et mes convictions. En plaçant l'indépendance, les qualités du cœur, le bonheur de famille au-dessus des préjugés dynastiques et des calculs de l'ambition, je ne serai pas moins fort puisque je serai plus libre. »

Ce grand langage était celui d'un président de république plus que celui d'un empereur. Et ce fut l'objection que certains amis du Prince, Persigny, Troplong, Abbatucci, Drouyn de Lhuys opposaient au mariage lui-même. « Le fondateur d'une dynastie ne l'aïl pas des coups de cœur, disaient-ils, il épouse une Marie-Louise, non une Joséphine. »

Le coup de cœur attendrit le peuple; par ses acclamations, le jour du mariage, il ratifia le choix de son Prince. On avait redoré pour cette solennité le carrosse qui porta Marie-Louise. Quand le somptueux véhicule était sorti, le 2 avril J810, de la voûte des Tuileries, la couronne impériale qui le surmontait s'était détachée et brisée. Elle se détacha et se brisa aussi le 30 janvier 1853, quand il sortit, portant Napoléon III et sa belle épouse.

CHAPITRE III

LES PROCÉDÉS DU GOUVERNEMENT DE L'EMPEREUR

I

L'édifice de l'Empire autoritaire est maintenant achevé et son chef peut se mettre librement à l'œuvre. La cruelle maladie qui le terrassera et le rendra un autre homme ne Ta pas encore atteint; il est vraiment, avant la pierre, tout à fait lui-même, comme Tétait Louis XIV avant la fistule¹.

Personne ne le gêne : le Prince Napoléon, quoique réconcilié, appelé éventuellement à la succession et nommé d'emblée, à l'étonnement de l'armée, général de division*, n'est pas admis

i. Voir Michelet.

2. *Journal* du maréchal CASTELLANE, 35 janvier 1853 : « Le télégraphe électrique a apporté le décret qui fait du prince Napoléon, qui n'a jamais servi, un général de division. Cela ne s'était jamais vu. Quand on donnait à des princes en débutant le titre de colonel, c'était tout ce qu'on faisait de plus fort. L'Empereur lui-même, pour son frère Joseph, en fit un colonel du 4^e de ligne, et pas plus. Chez toutes les puissances, en Russie même, les princes passent par tous

aux conseils ; Morny reste à l'écart depuis sa démission et le refus de la présidence du Corps législatif; Persigny se repose de ses supercheries et de ses manœuvres dans les joies d'un récent mariage¹; l'Impératrice heureuse, adulée, toute à l'heure présente, ne s'occupe pas encore des affaires. L'Empereur agit seul; seul il règne et il gouverne seul.

Quoique simple en ses goûts, sobre, n'aimant ni le luxe ni l'ostentation, il s'entoure des splendeurs royales et il règle sa cour, selon les précédents de l'étiquette du Premier Empire. Il a une maison civile et une maison militaire, des aides de camp et des officiers d'ordonnance, des chambellans, des écuyers, des veneurs, des cent-gardes; quand il se montre officiellement, il porte le costume de général de division, et une brillante escorte l'accompagne². Tel se manifeste son règne.

Il gouverne à l'aide d'un cabinet privé et de ministres. Le cabinet privé représente la partie immuable et intime de son gouvernement ; les ministres en sont les agents extérieurs et variables.

Au fond de l'appartement impérial, au rez-de-chaussée, est établie la vaste chambre à coucher

les grades; seulement, on les leur fait parcourir plus vite. La nomination d'emblée du prince Napoléon comme général de division est sans exemple. Elle déplaira à l'armée. »

4. 11 avait épousé, le 27 mai 1852, la fille unique du Prince de la Moscowa et de M^{lle} Laffitte.

2. Sur la cour de Napoléon, voir le très agréable et intéressant ouvrage du duc DE CONEGLIANO: *la Maison de l'Empereur*.

de l'Empereur : des deux côtés du lit, sont suspendus les portraits du roi Louis et de la reine Hortense; à droite, en une sorte d'écrin, façon de retable, le reliquaire de Charlemagne, le talisman qui assure l'Empire à son détenteur. À la suite d'une antichambre dans laquelle s'ouvre l'escalier donnant accès à l'appartement de l'Impératrice, la salle où travaille le chef du cabinet, à la portée de l'Empereur, dont le cabinet de travail et d'audience est contigu. Le Conseil des ministres se tient dans une salle ornée du portrait du frère du Prince et de celui de l'Impératrice. On y arrive du dehors par le grand escalier et le salon des chambellans, où est placé le portrait de Joséphine. L'Empereur y accède intérieurement de son cabinet à travers deux pièces qui se suivent : l'une servant de bibliothèque, l'autre contenant un meuble sur lequel sont déposés les journaux, placets, etc.

Le chef du cabinet était Mocquard. Mocquard était né à Bordeaux¹. Un portrait de son ami Géricault nous le montre en sa beauté grave et charmante. Après une courte tentative de carrière diplomatique, il avait débuté au barreau de Paris, en même temps que Berryer et Dupin, dont il était l'ami. Élevé dans les idées de Destutt de Tracy et La Rochefoucauld, il était libéral, peu favorable à l'Empire. C'est dans des procès politiques, celui de l'*Épingle*, de la souscription nationale, des sergents de la Rochelle, qu'il révéla une élo-

1. 11 novembre 1791.

quence destinée à l'élever au premier rang du barreau. Vers 1817, ayant perdu une personne aimée, il en conçut un tel chagrin qu'il quitta la France et vint passer quelque temps à Leipsik. À son retour, il s'arrête à Àugsbourg. Dans les rues de la ville, il rencontre M^{lle} Cochelet, une de ses connaissances, alors lectrice de la reine Hortense. Surprise réciproque* — Que faites-vous ici? lui demande M^{lle} Cochelet, il lui conte comment et pourquoi il se trouve en Allemagne. — Venez donc rendre visite à la Reine, lui dit-elle, elle est si heureuse de recevoir des Français et d'entendre la langue natale. — Je ne le puis, répond Mocquard, je n'appartiens pas à son parti, je suis libéral. — Si vous êtes libéral, c'est parce que vous avez du cœur; vous ne pouvez pas refuser un témoignage d'intérêt et de respecta une exilée. — Mocquard se rendit dans le salon de la reine. Deux dames étaient assises à ses côtés : la beauté de l'une lui rappelant celle qu'il pleurait, il ne peut retenir un vif mouvement d'émotion. La reine, à laquelle M^{lle} Cochelet avait conté l'histoire du visiteur, s'en aperçoit et croit qu'elle a causé ce trouble, elle lui dit : Peut-être me trouvez-vous quelque ressemblance avec une personne chère? » Il était malaisé de répondre non. La reine attendrie le consola, et si bien qu'il quitta Àugsbourg à jamais bonapartiste.

En 1826, une maladie de la gorge l'obligea de renoncer, en plein succès, à une carrière pleine de promesses. Il resta, après 1830, sous-préfet à

Bigorre jusqu'en 1839. Il avait conservé ses relations affectueuses avec la reine Hortense; dès qu'il eut repris sa liberté, il devint un des visiteurs les plus assidus d'Arenenberg. Sous un nom d'emprunt, il rédigea, dans la Biographie universelle de Jouy, une vie remarquée de la reine qu'on attribua à Norvins. Un hasard révéla la vérité à l'abbé Bertrand. Hortense reconnaissante le remercia en lui donnant la montre portée par Joséphine à sa mort.

Très séduisant de visage, de manières et d'esprit, il avait eu de nombreuses aventures galantes. 11 lui en était resté l'indulgence facile à celles des autres et le goût des propos salés. Sa conversation joviale, piquante, abondait en saillies souvent risquées. Il n'était léger qu'en cela. Dans son emploi, il se montrait sérieux, imperturbable, d'une inviolable discrétion, sans calcul ni duplicité, sans embarras et sans intrigue, ne cherchant pas à se mêler de ce qui ne le regardait pas, à se glisser; n'abusant pas de ses commodités de confiance et d'accès.

L'Empereur ne pouvait se donner un chef de cabinet plus sûr, plus attaché et plus intelligent. C'était un lettré érudit et fin, sachant par cœur Virgile, et familier avec Tacite et Bossuet. Il avait la plume, comme on disait dans l'ancienne monarchie, c'est-à-dire qu'il préparait toutes les lettres que l'Empereur devait écrire, avec cette différence toutefois, que celui qui, jadis, avait la plume, espèce de faussaire autorisé, s'appliquait à contrefaire l'écriture de son maître afin qu'on pût

croire calligraphié par lui ce qui l'avait été par son secrétaire. On a raconté que Moequard composait les proclamations du Président et de l'Empereur. Le Prince, écrivain original et exercé, et aimant à écrire, n'en était pas réduit à ce qu'on écrivît pour lui. Le rôle de Mocquard se bornait à une revision littéraire et grammaticale à laquelle l'Empereur se montrait docile. Néanmoins, ses messages, après la mort de son correcteur, ne sont pas inférieurs aux précédents.

L'Empereur se servait comme secrétaire particulier d'un attaché au cabinet, Franeeschini Pietri, jeune Corse très distingué, fin, sensé, inébranlablement fidèle et secret. À le voir aimable, souriant, on n'aurait pas soupçonné qu'il voyait et entendait tant de choses graves. L'Empereur l'appelait quand il voulait dicter ; il s'asseyait devant le bureau, en face de lui, et il écrivait de son écriture nette, rapide, élégante.

L'huissier du cabinet, Félix, avait aussi son importance. De famille belge, il avait été séminariste, puis négociant à Amsterdam, cuisinier, courrier de la reine Hortense; il parlait anglais, flamand, hollandais, pas mal l'allemand; il avait la langue dénouée et la loquacité souvent fort critique.

Autour du cabinet, gravitaient dans la familiarité du Prince, Thélin l'ancien valet de chambre et Conneau. Thélin, en général appelé Charles, habitait, au-dessus de l'appartement de l'Empereur, un entre-sol, d'où il descendait par un escalier dérobé. Conneau, médecin en

titre, était surtout un ami et un garde-malade. Sa principale occupation était de collectionner île belles bibles dans tous les idiomes ; il ne se mêlait de politique que lorsque l'Empereur lui donnait une mission confidentielle ; en voyage, il lui lisait ses dépêches. Charles et Gonneau voyaient l'Empereur chaque matins à son lever : ils étaient chargés de ses innombrables charités.

II

Les ministres se réunissaient deux fois par semaine, à neuf heures du matin. Ils ne discutaient que les affaires sur lesquelles l'Empereur désirait être éclairé par une discussion contradictoire, surtout celles de l'administration des finances, de la législation. L'Emperenr réglait lui-même l'ordre du jour, et il n'aimait pas qu'on s'en écartât. Dans ces discussions régnait la plus entière liberté ; les personnalités blessantes seules en étaient bannies. Un ministre nouveau s'élaut emporté dès la première séance en une vive sortie, l'Empereur craignit qu'il n'en eût regret ; il lui envoya Piétri pour rengager à persévérer dans son véridique langage : « cela lui plaisait beaucoup, c'était ce qu'il désirait ». L'Empereur écoutait plus qu'il ne parlait, puis il congédiait le Conseil et décidait tout seul. Avant et après la réunion, chaque ministre demandait les signatures ; les questions d'importance se réglaient avec le ministre compétent, dans le cabinet de

l'Empereur, sauf les cas d'urgence avant le Conseil, le plus souvent à la lin de la journée.

Si, après avoir assisté aux conseils de l'Elysée, vous aviez été admis à ceux des Tuileries, vous auriez trouvé le même prince, poli, réservé, modeste et bienveillant, ne disant ni de bien de soi ni de mai d'autrui, sans aucun empressement a plaire, et cependant mettant très vile à Taise, en confiance, en sympathie affectueuse. Le succès et la grandeur ne Font pas infatué, il n'a ni morgue, ni hauteur, ni emphase. En un point seulement il est autre : le masque de glace a fondu; il ne lâche pas la bride à ses sentiments intérieurs, mais il ne les refoule pas, il les domine, ne les contraint plus ; avec quelque habitude, on peut lire sur son visage ouvert.

Il a aussi ses émotions vives et subites, ses *furie*, non toutefois à la façon de Cavour. Même en son plus violent accès de mécontentement, il ne sait pas se résoudre à décocher eu face un reproche dur ou blessant, un propos cruel : il sait très bien braver, heurter les choses, il n'a quelque courage contre les personnes que devant son papier; alors il ne ménage rien. « Sa Majesté, écrivait le maréchal Vaillant, est rude dans sa correspondance; l'extrême douceur, la patience de saint qu'elle a dans la conversation disparaît entièrement dans ses lettres. » Le coup porté, à la première rencontre, il le cicatrisait. « J'en ai reçu de bien rudes, disait encore Vaillant, dont on m'a toujours témoigné du regret avec un abandon et une grâce vraiment touchants. »

Randon aussi parle « de sa promptitude à exprimer des impressions et de sa facilité à revenir ». Revenir n'est pas le mot exact. Il ne revenait pas : « Ce qui est écrit est écrit », disait-il; il consolait de la dureté sans retirer l'avertissement ou la réprimande.

III

L'Empereur n'avait pas à redouter qu'on ignore qu'il régnait; il tenait plus encore à ce qu'on sût qu'il gouvernait. Peu de souverains ont été aussi impersonnels; aucun de ses actes n'a été dicté par un intérêt égoïste ou de famille, tous ont été par le bien public, par le désir de rendre son peuple grand et prospère. Toutefois, il ne supportait pas de voir d'autres se parer d'une résolution qui, même conseillée par eux, n'existait que par sa volonté. Prêt à supporter la responsabilité du mal auquel il ne s'était pas opposé, il n'admettait pas qu'on lui dérobât le mérite du bien qu'il avait permis; en ce sens, il était personnel, ombrageux, jaloux de son pouvoir. Castellane lui raconte le passage de Saint-Arnaud à Lyon : « Ne s'est-il pas fait rendre plus d'honneurs qu'on ne lui en devait? Les troupes n'ont-elles pas bordé la haie, ce qu'elles ne doivent faire que pour leur empereur? » Dans une lettre à Vaillant, il exprime amplement ce qu'il ne veut pas tolérer de ses ministres¹.

1. De Biarritz, 6 septembre 1850. — Je dois la commune

« J'ai été étonné de ce qu'en décidant une allocation de cent mille francs pour les victimes du tremblement de terre, comme en donnant au maréchal Handon des instructions importantes pour une expédition, vous ne fassiez intervenir mon nom en quoi que ce soit. Dans un gouvernement bien organisé et même constitutionnel comme l'Angleterre, toute décision grave est prise au nom du souverain. Il a beau ne pas connaître les mesures adoptées, elles ont toujours l'air, aux yeux des agents subalternes comme à ceux du public, d'avoir été ordonnées par lui. Si cela est vrai pour un gouvernement constitutionnel, à plus forte raison pour un gouvernement comme le mien, *où je ceux et où je dois tout savoir, où la responsabilité des faits m' incombe seul*. Autrement nous aurions tous les inconvénients du système représentatif sans en avoir les avantages, car avec ce système, si les ministres étaient responsables de leurs actes, ils avaient le contrôle des Chambres. Mais aujourd'hui, si un ministre, de son plein mouvement et sans s'être concerté avec moi, arrête des mesures hors de la sphère commune de son activité, il se met en opposition directe avec l'esprit de la Constitution, et cela influe d'une manière fâcheuse sur l'administration entière. Ainsi dans le rapport que vous a dernièrement

cation de cette lettre intéressante, ainsi que toutes celles du maréchal Vaillant ou au maréchal Vaillant que j'ai déjà données ou que je donnerai bientôt, à M. Vernier, ancien Conseiller d'Etat, légataire des papiers du maréchal.

adressé le général Rostolan à propos des établissements créés pour recevoir des soldats malades, il y avait cette phrase inconvenante que j'ai modifiée : *pour remplir vos intentions et celles de l'Empereur*. Je me borne à ce seul exemple, quoiqu'il s'en présente souvent dans votre ministère comme dans celui de tous les autres. Mais pour le vôtre cela est plus sérieux, car le plus beau titre d'un souverain en Europe a toujours été celui de chef de l'armée. Aussi ont-ils voulu conserver dans leur cabinet et particulièrement sous leur main tout ce qui était relatif au personnel de l'armée. Il en est ainsi en Prusse, en Autriche, en Russie. On a tenté la même chose en France sous la Restauration par les pouvoirs donnés au duc d'Angoulême, et en Angleterre même elle existe à peu près par les pouvoirs donnés au duc de Cambridge. Partout on a craint de voir l'autorité absolue d'un ministre se placer entre le souverain et l'armée. Si je vous ai entretenu si longuement de ce sujet, c'est surtout à cause de la tendance des bureaux qui semblent en lutte perpétuelle avec l'initiative du chef de l'État. Ainsi je trouve très bien qu'il y ait des tableaux d'avancement pour que le ministre puisse désigner au Souverain les officiers capables, mais je ne puis admettre d'un autre côté que je n'aie pas le même droit qu'un inspecteur général et que je ne puisse avancer qui bon me semble pourvu qu'il soit dans les conditions voulues. Encore si de cette manière le droit et la justice prévalaient mieux, mais il y a toujours une part pour la fa-

veur; seulement, au lieu d'être la faveur du souverain qui prévaut, c'est celle du général inspecteur, ou bien celle du général en chef, ou bien celle du ministre, ou enfin celle de n'importe qui. »

L'Empereur est tout entier dans cette remarquable lettre. Persigny et même Morny perdirent peu à peu leur crédit pour n'avoir pas assez tu leur part en certaines mesures. L'Empereur en vint à dire : « Je traîne deux boulets, Persigny et Morny. » Fleury eût éprouvé le même sort s'il se fût permis alors tout haut les vanteries de ses Souvenirs. Routier se maintint par l'adresse avec laquelle il fit le maître sans le paraître. Au lendemain du jour où l'Empereur lui envoya publiquement une plaque de diamants, le prince Napoléon se récriait sur cette faveur exceptionnelle : « Ali ! s'il avait eu ton caractère, je ne la lui aurais pas envoyée, mais je suis sûr que lui ne me gênera pas. » Aussi ai-je porté un coup sensible au ministre tout-puissant lorsque, démasquant la réalité, je l'ai appelé dans l'un de mes discours : le Vice-Empereur.

Dans sa conception du pouvoir, l'Empereur ne s'était pas assez rendu compte qu'un souverain dont le temps est dévoré par les exigences de la représentation officielle, travaillât-il au delà des forces humaines, ne saurait suffire seul à l'écrasante tâche de gouverner un État de premier ordre. Sans de grands ministres, il n'y a jamais eu de grand règne. Conçoit-on Henri IV sans Sully ? Tant que Louis XIV eut des Colbert, des

Louvois, des Lionne, ses affaires prospérèrent; elles déclinerent dès qu'il fut réduit à lui-même ou à des créatures telles que Chamillart. Qu'aurait fait Guillaume de Prusse sans Bismarck et Liöon? et Victor-Emmanuel sans d'Azeglio, La Marmora, Rattazi et Cavour? « Si le roi veut faire tout, écrivait Cavour, il périra¹. »

Dans ce gouvernement où l'Empereur voulait faire tout, sa principale qualité était l'audace. « Qui ne risque rien n'a rien », m'a-t-il dit en une circonstance grave de sa politique intérieure; au maréchal Vaillant qui lui représentait les périls de l'offensive, il répondait : « Si on ne veut pas s'exposer à être battu, il ne faut jamais livrer bataille. » Son audace, comme celle des vaillants, était d'autant plus tranquille et ferme que les périls grossissaient : il la considérait alors comme étant la véritable prudence. Seulement, sans réflexion l'audace n'est qu'une témérité comme sans persistance elle n'est qu'une velléité. Avant de s'engager il pesait lentement, mûrement le pour et le contre, embrassait les divers aspects de la situation, parfois passait, pour un instant, avant de se fixer, d'un parti à l'autre : c'est ce que les historiens « qui n'ont jamais mis le nez aux conseils³ » ont appelé ses hésitations.

Son parti arrêté il était imperturbable : « *Uomo di tenacissimi propositi* », a dit Cavour. — « Quand il a pris une résolution, disait le maréchal Castel-

1. *Se li re vuol fare tutto, audra inrolina.* — A La Marmora, 1 agosto 1856.

2. AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

lane, rien ne l'en détourne. » « Vous savez, écrivait Mérimée à M^me de Montijo, que vous avez un gendre qu'on ne fait point parler comme on veut. » « Il est supérieur, écrivait La Marmora, par la capacité, la pénétration et la fermeté. » « Le trait principal de son caractère, observait Malmesbury, est une obstination qui, soutenue par un caractère flegmatique, résiste à toutes les difficultés. » Parfois, c'était au moment même où Ton se flattait de l'avoir enfin ramené que sa volonté se relevait plus énergique.

Mais l'homme le plus décidé se trouve tout à coup aux prises soit avec des forces connues dont il a mal calculé la puissance, soit avec des forces imprévues qu'il ne soupçonnait pas ; alors persister serait de la folie. Lui reculait sans craindre d'être accusé de versatilité ; il reculait comme la machine qui perce les rocs, pour reprendre l'impulsion et revenir plus vigoureusement en avant au moment propice ; il différait sans renoncer : c'est ce qu'on a appelé ses défaillances. Pas plus que qui que ce soit, il n'a pu mener à bout tout ce que sa hardiesse tenace aurait voulu, ni surtout comme elle l'aurait voulu, mais suivi et d'accord avec soi-même, il n'a pas perdu de vue un instant, au milieu des attermoissements inévitables, le but final.

Le bon sens et la mesure le distinguent non moins que l'audace. La science de la vie, selon lui, était celle de la limite. Ce qui était excessif lui inspirait une aversion presque physique. Pour le convaincre, il fallait lui parler posément,

sans brusquerie et surtout sans exagération. Persigny s'est discrédité par la forme emportée de ses conseils autant que par ses fanfaronnades d'influence. Les chimériques lui déplaisaient à l'égal des excessifs, car nul ne Ta été moins. Son esprit juste et net, quand il prenait la peine d'approfondir un sujet, allait droit aux solutions positives et pratiques. Lui expliquait-on une affaire ou une opinion, il écoutait attentivement¹; s'il n'avait pas d'objection péremptoire à opposer, ne fût-il pas convaincu, il laissait aller, sauf à voiler son regard si cela devenait décidément trop long. Mais la dissertation se fût-elle prolongée longtemps, si on avait laissé échapper une contradiction ou un non-sens, il les relevait d'un mot décisif, et à l'occasion gai ou plaisant.

On ne conteste plus qu'il ne fût très bon, mais de toutes les qualités c'est la moins royale : elle incline les souverains à la faiblesse ou à l'arbitraire. Selon le dicton du vieux Corne de Médicis, on ne conduit pas les États avec des *pater noster*. La qualité royale, c'est la justice; elle est la véritable bonté des rois. L'Empereur la possédait à un haut degré; cela corrigeait un peu l'excessif de sa bonté, sans cependant détruire assez ce qu'elle conserva d'inquiétant et parfois d'intempestif. Il en convenait à la fin de sa vie. Causant à Chislehurst avec une amie, il gémissait sur sa faiblesse d'autrefois envers ceux qui l'entouraient : « Croyez-vous

1. CASTELLANE. « Vous savez comme il écoute bien. »

que mon fils sera ainsi?—Non, répondit-elle, car il a de la sévérité dans le visage. — Tant mieux ! S'il doit gouverner, il ne faut pas qu'il soit faible. »

Son infériorité était que, très instruit des théories de la guerre et de la diplomatie, très familier avec les idées générales de la politique et de l'histoire¹, il ignorait les détails et ne les aimait pas, sauf les détails militaires. « Gouverner c'est bien, disait-il tristement, mais il faut encore administrer. » Et il en était incapable. Il le sentait, cela le rendait déliant de lui-même, et donnait autorité sur son esprit à des hommes qui lui étaient inférieurs, mais qui, connaissant les routines de l'administration, des finances, et de la législation, lui en imposaient ou l'embarrassaient par de prétendues impossibilités techniques auxquelles il ne savait rien opposer.

Les ministres en abusaient. Par courtoisie, pour ne pas compromettre leur position, ils se donnaient rarement le courage et la peine de dire non, puis ils agissaient comme s'ils l'avaient dit, suivant leurs volontés et non les siennes, ne

i. CASTELLANE, 7 août 1873. « L'Empereur qui sait beaucoup. » Sa compétence en matière militaire frappa le colonel UOOM. *Mémoires*, t. I, p. 252 : « Ses traits s'animent parfois, et d'une façon surprenante aussitôt qu'un sujet favori est introduit dans la conversation. C'est de cette façon vive qu'il s'est exprimé sur différents sujets militaires (notamment sur l'artillerie). Il le fit avec une étonnante connaissance des choses et un intérêt visible. Cette conversation montra la franchise et la libre allure de sa pensée ainsi que sa compétence en matière militaire. »

les heurtant pas, les tournant. Par un très petit exemple on jugera de leurs procédés. Un beau logement était vacant dans un des bâtiments de l'État. — Vous le donnerez, dit l'Empereur, à M. Guignaut, un savant fort estimé. — Certainement, Sire, répond le ministre d'Etat. — Mais celui-ci avait résolu de réserver l'appartement à *un* autre savant, son protégé, M. Beulé. Il découvre dans un coin de l'édifice quelques mauvaises chambres inhabitables; il les attribue à M. Guignaut, qui ne peut les occuper, et installe M. Beulé dans le beau logement. — Avez-vous fait ce que je désire pour M. Guignaut? demande l'Empereur quelques jours après. — Certainement, Sire. —

lien allait ainsi dans les affaires plus importantes. L'Empereur n'était pas sans s'en apercevoir parfois; souvent il en était avisé par la dénonciation d'un rival aux aguets, par la lettre d'un informateur subalterne, par le hasard. Alors il gourmandait le ministre pris en faute : « Je suis responsable de fait et de droit de tout ce qui se passe, écrivait-il à Vaillant, et j'en ignore cependant une grande partie. Si j'envoie directement un officier prendre des informations sur les lieux, tous les agents se concertent pour les lui déguiser, et s'il signale un de ces mille abus inséparables de la nature des choses, on lui garde rancune au lieu de lui savoir gré. » (7 février 1856.) A Persigny, il écrivait : « Il faut bien que les ministres se pénétrent de l'esprit de la Constitution qui les rend responsables

vis-à-vis de moi seulement, ce qui revient à me rendre responsable de leurs actes. Ils ne doivent donc rien faire d'important sans mon assentiment. » (9 février 1863.) Les ministres s'inclinaient, promettaient de ne plus recommencer, et recommençaient incontinent, sauf à prendre mieux leurs précautions afin de n'être pas surpris de nouveau,

a Gouverner par lui-même, a dit Saint-Simon de Louis XIV, fut la chose dont il se piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage et qu'il exécuta le moins. » Il serait injuste d'appliquer sans restriction un jugement pareil à Napoléon III. Surtout dans la première portion de son règne, il a réellement gouverné lui-même; dans les hautes sphères, il a été vraiment le maître de sa politique. Même alors, et à plus forte raison plus tard, quand l'implacable maladie eut aîfaibli son activité, il n'a pas été dans les détails de l'exécution plus obéi que Louis XIV ni moins mal secondé¹. C'était vrai dans la politique intérieure et surtout dans la politique extérieure.

i . GASTELLANE. « J'ai dit à Sa Majesté qu'elle avait les meilleures idées du monde, mais qu'elle ne pouvait pas faire les détails, et que sous ce rapport elle n'était pas bien secondée. »

CHAPITRE IV

LE DESSEIN INTÉRIEUR DE NAPOLEON III

I

Il n'est guère permis qu'à l'hostilité la plus déclarée d'équivoquer sur le caractère de la politique personnelle de Napoléon III à l'intérieur. Elle est le développement des principes exposés dans ses messages et discours de président : la constitution d'un gouvernement d'ordre et non de réaction; la lutte contre l'esprit subversif par les réformes socialistes autant que par la répression; l'amélioration du sort matériel, intellectuel et moral du plus grand nombre, par l'assistance, le travail assuré, la législation, plus et mieux que la liberté parlementaire ne l'avait ou ne l'aurait fait; en un mot, l'ordre *par si pour* le progrès social.

Indépendamment d'un exercice plus ferme du pouvoir, les mesures principales inspirées par les exigences de l'ordre furent : le droit accordé aux ministres et aux préfets, suivant l'importance des localités, de nommer les maires et de les prendre même en dehors du Conseil muni-

cial; l'institution d'une Commission administrative de colportage, digne contre les livres abominables dont les campagnes étaient infectées et sans l'estampille de laquelle aucun livre ne pouvait être colporté; la mission de dresser la liste de service du jury attribuée à l'autorité administrative.

Le sentiment religieux lut encouragé par des faveurs matérielles et morales multipliées, les ministres du culte furent entourés de respects dont ils étaient déshabitués; les conciles provinciaux furent tolérés. L'Empereur eût même voulu que le Pape imprimât par le sacre un sceau religieux à son pouvoir, et des négociations confidentielles lurent engagées h ce sujet par l'évêque Bonnechose et l'auditeur de rote, de Ségur.

Les satisfactions accordées au progrès n'étaient pas moins importantes; les sociétés de secours mutuels, ce puissant instrument d'amélioration sociale, furent facilitées, secondées; une caisse de la boulangerie fut créée: par ses avances elle permettait d'éviter les prix de famine, avances remboursées par une légère élévation des prix d'abondance; l'institution d'un crédit foncier vint fournir à l'agriculture ses ressources; notre outillage industriel et commercial, lamentablement arriéré, fut complété par l'achèvement de nombreux chemins de fer, notamment de celui de Paris à Marseille, que j'avais été obligé, en vertu de mes pouvoirs illimités, de mettre sous séquestre en 1848, pour éviter la faillite; des canaux furent améliorés, des télé-

graphes ouverts à la correspondance privée établis partout ; les sauvageries de la mort civile et de certaines pénalités furent adoucies, une loi sur la transcription ramena notre législation hypothécaire aux fortes règles des lois de l'an III ; enfin la transformation décrétée des grandes villes assura du travail aux ouvriers et produra à leurs pauvres demeures la joie et la salubrité, l'air et le soleil.

Déjà sous la présidence, on avait prolongé la rue de Rivoli et commencé la reconstruction des halles centrales et le boulevard de Strasbourg. Devenu le maître, l'Empereur voulut procéder plus largement. Il traça lui-même les grandes voies qui ont fait de Paris une des plus belles villes du monde et régla l'ordre de leur exécution. Pour la réalisation de ce projet grandiose, il fallait de l'argent et un homme. Persigny, ministre de l'Intérieur, donna le moyen de se procurer de l'argent et trouva l'homme.

Chaque année le budget de la ville de Paris se balançait par quelques millions d'excédent qu'on consacrait aux travaux nouveaux. — Pourquoi, dit Persigny, ne destinerait-on pas ces revenus disponibles à payer l'intérêt d'un capital correspondant ? on aurait aussi tôt de fortes sommes qui, appliquées à des travaux productifs et féconds, augmenteraient les revenus de la ville en l'embellissant.— L'Empereur approuva l'idée. Alors Persigny chercha quiserait de (aille à la mettre en œuvre. Il songea au préfet qui avait, à Bordeaux, si bien secondé ses intentions, il le manda.

Hausmann avait l'air impudent d'un laquais de bonne maison, il étalait sa personnalité avec une exubérance parfois grotesque, mais il possédait les qualités d'un administrateur de premier ordre. Son inventeur, Persigny, en a laissé un portrait incisif et vrai auquel il n'y a rien à ajouter. « J'avais devant moi un des types les plus extraordinaires de notre temps. Grand, fort, vigoureux, énergique, en même temps que fin, rusé, d'un esprit fertile en ressources, cet homme audacieux ne craignait pas de se montrer ce qu'il était. Avec une complaisance visible pour sa personne, il m'exposait les hauts faits de sa carrière administrative, ne me faisant grâce de rien; il aurait parlé six heures sans s'arrêter, pourvu que ce fût de son sujet favori, de lui-même. J'étais loin, du reste, de me plaindre de cette disposition. Elle me révélait toutes les laces de son étrange personnalité. — Pendant qu'elle s'étalait devant moi avec une sorte de cynisme brutal, je ne pouvais contenir ma vive satisfaction. — Pour lutter, me disais-je, contre les idées, les préjugés de toute une école économique, contre des gens rusés, sceptiques, sortis la plupart des coulisses de la Bourse ou de la Basoche, peu scrupuleux sur les moyens, voilà l'homme tout trouvé. Là où le gentilhomme de l'esprit le plus élevé, le plus habile, du caractère le plus droit, le plus noble, échouerait infailliblement, ce vigoureux athlète, à l'échiné robuste, à l'encolure grossière, plein d'audace et d'habileté, capable d'opposer les expédients aux

expédients, les embûches aux embûches, réussira certainement. Je jouissais d'avance à l'idée de jeter cet animal de race féline à grande taille au milieu de la troupe de renards et de loups ameutée contre toutes les aspirations généreuses de l'Empire. Jamais la doctrine d'Hahnemann : *Similia similibus curantur*, ne m'avait paru plus opportune. »

Grâce à ces précieuses qualités, Haussmann fut nommé préfet de la Seine le 23 juin 1853. Quand il prit possession de son poste, le plan général des travaux de Paris avait été arrêté par l'Empereur et les moyens financiers imaginés par Persigny. Il n'est donc pas juste d'attribuer à Haussmann seul la gloire d'une entreprise qui, après avoir été presque universellement critiquée, est aujourd'hui universellement louée. Il n'en reste pas moins digne d'admiration par l'intelligence ferme et rapide, par l'activité obstinée, par l'habileté violente et rusée, par l'entrain, par l'intégrité courageuse sans lesquels une oeuvre aussi persévéramment entravée n'eût pu être menée à bout.

À Lyon la tâche fut confiée à Vaïsse, administrateur des plus distingués, qui, par des qualités opposées, la mesure, le tact, la bonne grâce, la modestie, obtint le même succès.

[I]

Dans la disposition des esprits, il n'y avait pas à redouter une exagération des réformes progressives, au contraire, on était exposé aux entraînements de la réaction. L'Empereur sut s'en défendre. Un certain parti religieux, insatiable quoi qu'on lui accorde et qui se lie pour opprimé tant qu'il ne domine pas, eût voulu l'abolition pure et simple des lois organiques du Concordat, l'obligation légale du repos du dimanche, la subordination du mariage civil au religieux, l'affaiblissement de l'Université par une part accordée aux établissements libres dans la collation des grades: le sacre était à ce prix.

L'Empereur renonça au sacre. Tout en laissant, dormir les prescriptions oppressives ou surannées des lois organiques, il les maintint en principe; il déclara péremptoirement dans *le Journal officiel* qu'il ne porterait pas la main sur la législation civile du mariage; en ordonnant le respect par l'Etat du repos du dimanche, il refusa d'en imposer l'obligation, et loin d'affaiblir l'Université, il la fortifia : aux quatre-vingt-six petits recteurs sans autorité de la loi de 1850, il substitua seize grands recteurs, entourés d'un Conseil académique, dans lequel dominaient les universitaires ; il déféra aux préfets le choix des instituteurs afin de se préparer le moyen d'arrêter, le cas échéant, l'extension démesurée de l'enseigne-

nient congréganiste. Néanmoins on l'a accusé de cléricalisme.

La résurrection du ministère de la Police avait produit un effet pénible, même parmi les amis du Prince. Les ministres de l'intérieur, Morny," puis Pcrsigny, se révoltaient contre le surveillant qu'on leur avait imposé. Une malséante prétention de Maupas lui attira enfin l'hostilité du ministère de la Guerre. Il parla de convertir la gendarmerie en un corps de police attaché à son ministère. Saint-Arnaud, avisé à temps par le colonel Trochu, son auxiliaire, sauva la gendarmerie d'une irréparable déchéance, et, peu après, au soulagement général, on fut débarrassé du ministère et du ministre (22 juin 1833). Il fut nommé sénateur, puis envoyé à Naples. Pcrsigny ne tarda pas à succomber à son tour; il fut remplacé par Billault, moins cassant, de sens plus rassis et plus rompu aux affaires (22 juin 1854).

III

Les procédés de l'Empereur à l'égard de l'opposition achèvent d'éclairer le caractère de son gouvernement intérieur.

Il y avait d'abord l'opposition des coquins, celle qui organisait des complots pour l'assassiner: celle-là ne méritait que le bagne; elle l'obtint après une tentative à l'Opéra-Comique.

Les républicains honnêtes, alors sans armée, n'ayant qu'une confiance limitée dans les deux

seuls journaux de gauche non supprimés, *le Siècle* et *la Presse*, avaient renoncé à la lutte. Ceux qui voulaient absolument faire quelque chose s'occupaient de quêtes au profit des exilés et de l'introduction clandestine de leurs pamphlets.

On était moins tranquille dans le inonde des anciens parlementaires. Montalembert avait écrit à l'un de ses amis d'Allemagne : a Désormais, Louis Bonaparte aura à lutter contre tous les orgueils ligüés pour sa ruine : avocats, écrivains, gardes nationaux, commis voyageurs, hommes de lettres, tout cela conspirera contre lui, sans se lasser. Le rationalisme sous toutes ses formes regimbera contre le châtimeut de Dieu. Malheureusement, les légitimistes follement entichés de ce gouvernement parlementaire, qui a perdu la monarchie en 1830 et en 1848, font cause commune avec les bourgeois et les rouges, et empêcheront ainsi la consolidation du pouvoir nouveau et la réconciliation nécessaire des classes élevées de la nation avec lui. » On ne pouvait mieux deviner. En effet, l'opposition qui seule alors montra quelque véhémence, fut celle annoncée par Montalembert : ne prévoyant pas alors qu'il en deviendrait un des coryphées. Ces légitimistes « follement entichés du gouvernement parlementaire qui avait perdu la monarchie en 1830 et en 1848 » ne dépassaient guère un millier, mais ils faisaient autant de bruit que cent mille ; les salons, l'Institut et le Corps législatif étaient leur champ de bataille.

Dans les salons, on déchirait à belles dents les hommes et les choses du gouvernement. On fabriquait des nouvelles. Ainsi, par exemple, le Père Lacordaire¹ prononce à Paris un sermon de charité dont le texte était: *Esto Vir! Esto Vir ! Sois un homme*: c'est évidemment une protestation contre le coup d'État; le gouvernement est furieux, il a interdit la chaire et le séjour de Paris au célèbre dominicain. Or il n'y avait pas un mot contre le coup d'État dans le sermon, qui traitait des questions générales, où chacun pouvait prendre sa part, mais où elle n'était faite à personne ; le gouvernement en avait été si peu furieux, que le *Moniteur* avait rendu compte agréablement, chose qui n'était pas encore arrivée au P. Lacordaire; aucune interdiction de prêcher n'avait été prononcée². Les démentis ne décourageaient pas. Chaque soir on recommençait « le ramage inépuisable des *on dit* ». Une fois, dans la bibliothèque de l'Institut, Viilemain et un de ses confrères debout devant la cheminée échangeaient à voix haute les propos les plus désobligeants contre l'Empire. L'illustre Leverrier qui travaillait dans un coin s'écria : — Il est inouï qu'on ne puisse lire tranquillement ici sans entendre médire du gouvernement qu'on aime. — Viilemain relève l'apostrophe; on s'échauffe; Leverrier perd son sang-froid et envient aux gros mots; Viilemain, plus maître de sa passion, lui décoche en ricanant : — M. de

1. 10 février 1853.

2. Lettre du P. LACORDAIRE à FOTSSET, 9 mars 1853,

Laplace n'avait pas votre génie, mais il était plus poli. — Une histoire de ce genre faisait la joie des salons pendant bien des soirs.

L'Académie française élisait les personnages les plus prononcés contre l'Empire, Berryer notamment. Les récipiendaires débitaient ensuite des discours agressifs ou méprisants couverts d'applaudissements. L'Académie des Sciences morales et politiques, aux mains de son secrétaire perpétuel, Mignet, était plus hostile encore.

Au Corps législatif, Montalembert et ses amis secouaient les lisières mises au parlementarisme et ne faisaient grâce à aucune proposition du gouvernement qui se rattachait au régime nouveau.

Ces mécontents trouvaient un appui extérieur dans le *Journal tics Débuts*. Les écrivains d'élite qui y collaboraient avaient bien vite pris leur parti de la loi contrôla Presse. « Vive l'oppression, écrivait Prévost-Paradol¹, pour donner toutes ses ressources, tout son prix à la pensée, pour nous instruire à la force contenue, aux nuances savantes, au style laconique et acéré. Que ce silence général est favorable ! Les brail-lards se luisent; plus de chanteurs de rues; place aux artistes ! » Lui-même devint bien lot l'artiste supérieur à la plume vibrante, aux intonations (incs et mordantes. Aux articles de journaux s'ajoutaient les livres. Là aucune restriction n'avait été imposée et la liberté restait entière comme sous les régimes précédents.

i. A M. Gréard 17 mars 1853.

Cette opposition, quoiqu'elle n'eût guère prise sur l'opinion publique, agaça le gouvernement. Cependant il ne fit pas usage contre elle de la force dont il disposait. Il ne songea jamais à intimider les commérages hostiles par les basses délations de police en usage chez les gouvernements scélérats; il ne se servit pas du droit dont Louis XIV avait souvent usé, de ne pas approuver les nominations académiques déplaisantes. L'Empereur reçut avec bonne grâce les harangues discourtoises des récipiendaires ennemis; il ne se vengea du refus de Berryer de venir lui rendre la visite d'usage que par une lettre spirituelle de Mocquard à son ancien ami : « L'Empereur regrette que dans M. Berryer les inspirations de l'homme politique l'aient emporté sur les devoirs de l'académicien. Sa présence aux Tuileries n'aurait pas causé l'embarras qu'il semble redouter. De la hauteur où elle est placée, Sa Majesté n'aurait vu dans l'élu de l'Académie que l'orateur et l'écrivain, dans l'adversaire d'aujourd'hui que le défenseur d'autrefois. » À l'Académie des Sciences morales et politiques on intervint, un décret ajouta aux trente membres qui la composaient dix membres nouveaux, choisis parmi les amis et serviteurs du gouvernement¹.

Les journaux intimidés se rangèrent docilement à la discipline nouvelle et l'on n'eut que bien rarement à les frapper. La résistance aux

1. Décret du 14 avril 1855.

lentatives des députés parlementaires du Corps législatif était confiée à Morny, c'est dire qu'elle fut à la fois ferme et souple. La liberté de parole fut toujours respectée, Boulier, alors président de section au Conseil d'État, y voulut être dictatorial, « Il ne comprenait pas, dit-il un jour, qu'on parlât des privilèges du pays quand il ne devait s'agir que des prérogatives de la Couronne¹. » Morny désapprouva ces façons et grâce à lui la résistance fut à chaque instant tempérée par des concessions. On retira, devant le mécontentement de la majorité, deux lois, l'une sur une indemnité à accorder à la veuve du maréchal Ney, l'autre édictant la mort et la confiscation comme peine de l'attentat contre la personne du souverain et contre l'ordre de succession au trône; sur les doléances des commissions du budget et de leurs rapporteurs, le gouvernement promit de ne pas ouvrir des crédits supplémentaires ou extraordinaires pendant les sessions, de soumettre les crédits supplémentaires ouverts hors session à la sanction de la Chambre dans la session qui suivrait la clôture de l'exercice, les crédits extraordinaires dans la session la plus prochaine. Montalembert, redoublant chaque jour de violence afin d'obtenir « l'amnistie de ses quatre dernières années et une réintégration glorieuse dans sa ligne primitive² », avait écrit à Dupin, à propos d'un discours de ce dernier dans un comice, une lettre violente contre l'Em-

1.. 9 mai 1853.

2. LAGORDAÏRE.

pire, sa constitution « et les plats légistes, courtisans de la peur, de la force, du succès » ; la lettre devenue publique, une autorisation de poursuites fut demandée. Le Corps législatif la vota à regret, pour ne pas infliger un échec au gouvernement; Morny obtint que cette autorisation contrainte n'eût aucune suite, une ordonnance de non-lieu fut rendue.

« Le gouvernement de l'Empereur à l'intérieur, disait Thiers à Buffet après 1870, a été avisé et modéré. » C'est vrai même pendant la période autoritaire.

CHAPITRE \

LE DESSEIN INTERNATIONAL DE NAPOLEON III

Le tort de ceux qui ont regretté ou condamné, suivant qu'ils étaient favorables ou contraires, la politique extérieure de Napoléon III, de ceux surtout qui l'ont déclarée énigmatique, est d'avoir retiré en quelque sorte ce souverain des idées générales au milieu desquelles son esprit s'est formé et dont il a été plus tard un reflet, et, au lieu de le rattacher au mouvement de son temps, de le considérer comme une individualité solitaire ne relevant que d'elle-même.

Tout autre est-il en réalité. Et il n'est pas plus permis de juger le neveu en faisant abstraction des évolutions de l'esprit national depuis 1815 que de prononcer sur l'oncle sans tenir compte des idées, des sentiments qui avaient fait irruption dans le monde en 1789. En se plaçant dans cette donnée rien de plus aisé à définir que ce sphinx.

On retrouve l'unité de sa pensée sous les cou-

rants en apparence contradictoires et la fermeté de sa volonté sous les indécisions passagères. Prenez les théories démocratiques telles que Lamennais, Armand Carrel, à la fin Lamartine, nos penseurs, nos poètes populaires les avaient formulées; mêlez-y quelques idées du grand poète et du grand penseur de Sainte-Hélène; relisez les discours frémissants de jehiers avant 1848, en faveur de l'union de l'Italie sous l'épée de Charles-Albert et le bâton pastoral de Pie IX; celui de Cavaignac, le 23 mai 1849, sommant le ministère de prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder l'indépendance et la liberté des peuples; rappelez-vous surtout le fameux ordre du jour du 24 mai 1848, volé à l'unanimité, comme règle de la politique future de la France : *Pacte fraternel avec l'Allemagne, reconstitution de la Pologne indépendante, affranchissement de F Italie*. Combinez ces écrits, ces paroles, ces actes; tirez-en une règle de conduite, et sans vous perdre en conjectures, en dissertations ou en étonnements, vous aurez la définition rigoureuse de toute la politique de Napoléon III. Une simple formule la résume : elle fut celle des nationalités»

En adoptant ce principe de la Révolution de 1848, il en mesure la portée et la signification. La nationalité n'est déterminée ni par l'identité des idiomes ni par la conformité des races, ni même par la configuration géographique ou la conformité d'idées née d'intérêts et de souvenirs communs, elle est uniquement constituée parla volonté des populations, elle est l'application au

dehors du principe de la souveraineté nationale fondement intérieur de l'État. Les Prussiens, très intéressés à pénétrer la véritable pensée de leur puissant voisin, ne s'y sont pas mépris. Dans une dépêche à Bismarck, leur ambassadeur à Paris, Goltz relate que, pour l'Empereur, *droit des nationalités signifie le droit qu'ont les peuples de voter eux-mêmes leur nationalité* ¹

Ce principe n'était plus une pure rêverie de philosophe depuis que, le prenant dans les profondeurs populaires, la révolution de Février l'avait élevé à la dignité d'un axiome d'État; il n'avait cependant pas encore agi sur les événements. Napoléon III lui fait opérer sa dernière évolution; il l'incarne dans les faits et le réalise; par lui il descend des nuages, il marche à la tête des armées, dicte les traités de paix, règle le maniement des empires. Napoléon I^{er} avait dit à Sainte-Hélène : « Le premier souverain qui, au milieu de la grande mêlée, embrassera de bonne foi la cause des peuples se trouvera à la tête de l'Europe et pourra tenter tout ce qu'il voudra. » C'est ce qui a inspiré Napoléon III.

Il avait été préparé à ce rôle par son éducation cosmopolite à Augsbourg et en Suisse. La reine Victoria lui trouvait l'esprit plus allemand que français; nul doute que si Ton eût interrogé sur lui Arèse et ses amis d'Italie, ils ne l'eussent déclaré surtout Italien; les Polonais le considéraient tellement comme des leurs, qu'en 1831

1. SYBEL, t. IV, p. 183.

ils lui proposèrent d'être un des chefs de leur insurrection. Ils se trompaient tous: il était Français, ardemment Français, mais à la façon d'un démocrate; il croyait que la véritable manière d'illustrer, d'élever la France au xix^e siècle, était non de reculer ses frontières à quelques territoires de pou d'étendue, mais de la faire rayonner protectrice et bienfaisante sur tous les territoires où retentissait l'appel à l'indépendance et à la liberté.

Napoléon I^{er} avait conquis pour affranchir, lui voulait affranchir sans conquérir. Chaque nation a sa destinée; la nôtre est d'être tour à tour l'apôtre, le soldat, le martyr du droit éternel : *Gesta Dei per Francos*. Quoi qu'il nous arrive, nous sommes rivés à cette auguste prédestination. Le principe en Allemagne et en Angleterre est de ne rien faire *gratis**, en France de ne rien faire en vue d'un lucre. « Si l'on voulait entasser ce que chaque nation a dépensé de sang et d'or et d'efforts de toutes sortes pour les choses désintéressées qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait montant jusqu'au ciel². » Napoléon III, se croyant obligé à être un fidèle interprète de la France démocratique, avait l'ambition d'ajouter une pierre de plus, la dernière, à cette rayonnante pyramide de gloire et de générosité.

Il l'a dit dans tous les temps, et en vérité il

1. BISMARCK, Lettres confidentielles à Manteuffel, 24 mars 1853.

2. MICHELET.

fallait être résolu à se boucher les oreilles pour ne pas l'entendre : « La France n'a aucune idée d'agrandissement; j'aime à le proclamer hautement, le temps des conquêtes est passé sans retour, car ce n'est pas en reculant les limites de son territoire qu'une nation peut désormais être honorée et puissante, c'est en se mettant à la tête des idées généreuses, en luisant prévaloir partout l'empire du droit et de la justice¹. — Les alliés de la France ont toujours été ceux qui veulent l'amélioration de l'humanité, et quand elle lire l'épée ce n'est pas pour dominer, c'est pour affranchir². S'il y a des hommes qui ne comprennent pas leur époque, je ne suis pas du nombre. Dans l'état éclairé de l'opinion publique on est plus grand par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles¹¹. »

Le souverain qui a tenté de réaliser cette conception humaine, malgré ses mécomptes et ses revers, dont le principe des nationalités est tout à fait innocent, obtiendra tôt ou tard une place exceptionnelle dans la mémoire des hommes, car ils finiront par se convaincre que c'est pitié de voir des peuples civilisés hérissier leurs frontières de canons, se ruiner en armements colossaux, se préparer d'effroyables boucheries... pourquoi? Pour empêcher quelques millions de leurs semblables de vivre heureux, comme il

1. 2 mars 1854.

2. 3 mai 1850.

3. *Proclamation de Milan*,

leur convient, sous la nationalité qu'ils préfèrent.

On a essayé de ternir cette belle politique, en L'accusant d'arrière-pensées rapaces. On a soupçonné Napoléon III, tantôt de vouloir ravir les provinces rhénanes, tantôt de méditer l'annexion des cantons français de la Suisse, tantôt de convoiter la Belgique, tantôt de vouloir le Maroc, Gênes, la Ligurie, la Sardaigne, la Tunisie, le Tonkin. Ces soupçons étaient imaginaires. S'il avait convoité le Rhin, pourquoi le nierions-nous? Il ne l'aurait pas pris pour le faire couler dans son parc de Saint-Cloud, c'est la France qui s'en serait accrue. Mais il n'y pensa jamais, il savait qu'un désir de nous, très vif jusqu'en 1830, s'était éteint et que, quoi qu'on fût, aucune majorité ne se prononcerait pour la séparation d'avec la patrie allemande. « Non, répondit-il à Morny qui lui faisait luire cette tentation, non, s'ils ne me jetaient pas dans le fleuve, ce serait ma Vénétie. » Il eût volontiers répété avec Proudhon : « Le Rhin est allemand comme la Seine est parisienne; une invasion sur le Rhin serait aujourd'hui d'un orgueil insupportable et d'un vrai brigandage¹. » — Enlever un palme de terrain à la Suisse, cet asile de son exil, lui eût paru un sacrilège. — A l'égard de la Belgique il aurait pu être plus accessible à l'ambition. Il la considérait comme une création artificielle dirigée contre notre grandeur et qui n'avait droit à aucune inviolabilité². Cependant, sauf en un

1. *France et Rhin*, p. 59, 65.

2. BISMARCK, de Francfort, 17 juillet 1852 : « A Wiesba-
6.

moment de maladie et d'affolement en 1867, où il laissa faire bien plus qu'il ne fît, il n'en vint pas même à la velléité vague. Il se rendait compte de la consistance que la sagesse du peuple belge et de son roi avait donnée au nouvel établissement et de la répugnance des populations à perdre l'individualité qu'elles avaient constituée. — Il ne songea à aucun moment au Maroc, à Gênes ou à la Ligurie. — Le Bey de Tunis lui demanda d'établir chez lui un protectorat, il s'y refusa. — Malgré de nombreuses insistances il ne voulut pas de la Cochinchine aller au Tonkin.

Napoléon III n'a réellement cherché à obtenir d'une volonté ferme que ce qu'avait désiré le pacifique Lamartine avant lui, les versants français des Alpes, Nice et la Savoie. Cette garantie indiquée par la nature elle-même contre une extension de la puissance du Piémont en Italie n'était; pas à ses yeux une conquête, pas plus que ne le sera pour aucun de nous la reprise de l'Alsace et de la Lorraine, c'était une restitution à l'unité nationale de membres qui lui avaient été arrachés, qui n'avaient cessé de souffrir de la séparation et de protester contre elle. Tous les Italiens sérieux et de bonne foi ont reconnu que ces provinces n'étaient italiennes ni par leur situation, ni par leurs tendances, et qu'elles n'étaient pas indispensables à la défense de l'Italie¹.

den, Sa Majesté Léopold s'est longuement entretenue avec moi. *Elle m'a fait entendre qu'elle regardait la Belgique comme Vavant-garde de la Prusse.* »

4. *Italianc mè per situazione, ne per tendenze, neppure in-*

L'Empereur, sous la pression de l'opinion publique et quoique cela lui fût personnellement indifférent¹, eût peut-être souhaité parfois, sans toucher aux provinces rhénanes, une rectification de frontières vers le Palatinat; mais comme toute combinaison de ce genre dépendait du libre assentiment des populations et qu'il savait cet assentiment impossible, il n'a jamais rien sacrifié à cette convoitise mesquine, que le prince Napoléon caressa à son insu

II

Les projets de l'Empereur, bien modestes ou plutôt nuls en ce qui nous concerne, étaient, au contraire, très amples au profit des autres. Là ses rêves étaient illimités : il songeait au partage de l'Afrique et de l'Asie; en Europe, il voulait au midi l'union ibérique, au nord l'union Scandinave, à Test l'union des principautés danubiennes. L'union ibérique eût arraché le Portugal à l'Angleterre; l'union des principautés, le Danube à la Hussie; l'union Scandinave, la mer du Nord à l'Allemagne. Aucune ne nous intéres-

dispensabili alla difesa cl'Italia. Générale GIACOMO DUBANDO, *Delta nazwnalUà itafiana*, 1849, p. 88 et 89. — CAVOUR à EMMANUEL D'ÀZEGUO, le 8 mai 1860 : « Nous sommes convaincus que ces deux pays (Nice et la Savoie) ne font point partie de la nationalité italienne. » — Garibaidi avoue qu'en 1849, beaucoup, à Nice, ne soupçonnaient pas qu'ils étaient Italiens, *non molti sapevano di esse Italiani. Memorie*, p. 9.

i. SYBEL, t. V, p. 214.

sait directement. Par quelle raison l'Empereur s'y est-il acharné? Ici nous touchons à la passion qui on lui a dominé toutes les autres.

Il s'efforçait de déranger le plus de choses possible dans le monde, de modifier un peu ou beaucoup, aux latitudes les plus éloignées, l'assiette actuelle des États, afin d'amener les souverains à un Congrès dans lequel eussent été examinés ou plutôt confirmés les changements opérés ou imminents et qui eût établi une charte territoriale nouvelle de l'Europe. La réunion d'un Congrès solennel, en quelque sorte <ecuménique, de ce congrès ajourné par Bastide à un avenir indéfini, effaçant par l'importance et surtout par la nouveauté de ses décisions le Congrès de Vienne, tel a été le but auquel a tendu sans cesse l'Empereur. C'était le sens de cette révision des traités de 1815, dont il entretenait le Prince Albert, c'est l'explication de ses remuements perpétuels, de ses projets sans cesse renaissants, de son impossibilité de se tenir tranquille. Véritable représentant des idées de son temps, patriote humanitaire à la moderne, poursuivant la délivrance des nationalités et non des extensions territoriales, il eut voulu conquérir le droit de dire : Les traités faits contre Napoléon 1^{er} ont été déchirés par Napoléon III; et la France, les mains nettes, se contentant d'avoir aboli cette charte de sa défaite, n'a demandé pour sa peine que l'affranchissement des peuples opprimés; c'est ainsi qu'elle a vengé Waterloo et Sainte-Hélène!

La sincérité de ses intentions est confirmée par le choix de ses alliances. Il s'attacha à celles déjà ébauchées pendant la Présidence avec l'Angleterre et la Prusse.

Pendant tout son règne, l'alliance avec l'Angleterre lui fut comme une espèce de dogme politique. Il la croyait indispensable au progrès de la civilisation et il avait le sentiment superstitieux que la durée de sa dynastie en dépendait. L'Angleterre avait triomphé du génie de son ourle; la Restauration avait été emportée au rinomontou elle s'en séparait; la chute de Louis-Philippe avait suivi la rupture de l'entente cordiale; il se croyait menacé d'une pareille catastrophe, s'il s'exposait à une pareille hostilité. Malgré les froissements, les mauvais procédés, les lassitudes, il ne put jamais se résoudre à une rupture définitive. Drouyn de Lhuys lui ayant dit que la Finance avait vu avec plaisir la chute de Louis-Philippe, à cause de son alliance avec l'Angleterre, il lui répondit : « Louis-Philippe n'est pas tombé à cause de son alliance avec l'Angleterre, mais parce qu'il n'était pas sincère avec elle. »

Bignon, celui auquel Napoléon 1^{er} avait confié par son testament la mission d'écrire son histoire diplomatique, a dit : « On se demandera un jour pourquoi, dans les six dernières années de son règne, Napoléon s'est montré sans pitié pour la Prusse : c'est que la Prusse aura été la puissance qui lui aura fait le plus de mal, en le forçant à la combattre, à la détruire, elle qu'il

eût voum étendre, fortifier, agrandir pour assurer par son concours l'immobilité de la Russie et de l'Autriche. » Le roi Louis avait dit : « La Prusse est l'alliée et l'amie inséparable de la France '. » Son fils, dans ses *Idées Napoléoniennes*, le répète². Thiers soutient dans *le Consulat et l'Empire* que l'alliance de la Prusse était l'alliance forte : au lieu de la détruire à moitié, Napoléon aurait du la reconstituer en entier, l'*agrandir* pour qu'elle soit à jamais son alliée³. » Devenu Empereur, Louis-Napoléon voulut ce que Thiers reprochait a son oncle de n'avoir pas fait : agrandir la Prusse afin qu'elle devînt a jamais son alliée. Il comptait sur son secours pour opérer le grand remaniement européen qui était son idée constante. L'éventualité d'une lutte avec elle n'entra jamais dans ses prévisions, comme y fut dès son avènement la volonté d'une guerre avec l'Autriche. Il s'abandonnait d'autant plus volontiers à ses dispositions bienveillantes qu'elles n'étaient pas de nature à lui créer des embarras avec l'Angleterre. Il ne craignait pas d'avoir à opter un jour entre l'une et l'autre amitié, puisque, dans la pensée constante de brider nos prétendus projets de revanche, — leur crainte bien plus que notre préoccupation, — les hommes d'Etat anglais avaient admis comme une règle de leur politique nationale de travailler de leur mieux à la grandeur de la Prusse et

4. Réponse à Walter Scott, p. 90.

2. *Œuvres*, t. I, p. 133 et 136.

3. Tome VII, L. XXVII.

à l'établissement de sa prépondérance au delà du Rhin.

Le choix de ces alliances n'impliquait-il point la renonciation à toute idée de conquête n'importe où, surtout en Belgique et sur le Rhin? Dès le temps d'Elisabeth¹ et à plus forte raison depuis 1815 et 1830, l'Angleterre ne nous avait pas laissé ignorer qu'elle ne consentirait pas à la mainmise de notre part sur tout ou partie des Pays-Bas. C'est le rôle de sentinelle de l'Allemagne sur le Rhin, Gervinus Ta noté, qui avait commencé la popularité allemande de la Prusse, comment pourrions-nous espérer qu'elle y renonçât?

L'alliance de la conquête, partout et particulièrement en Belgique et sur le Rhin, était celle de la Russie. L'Empereur la tenta un instant, après le Congrès de Paris, mais sans pensée hostile contre l'Angleterre, avec la ferme volonté de l'y associer, en vue de favoriser ses projets d'affranchissement sur le Danube et sur le Mincio, non de s'agrandir. Bien que la Russie se soit montrée de la plus utile, de la plus loyale assistance, et nous ait préservés deux fois par ses avis de la coalition imminente, il ne sut pas résister au cri d'imploration insensé venu de la

1. SULLY, GCXIV, Section 4^e. « Cette sage reine (Elisabeth), dit librement à celui que le Rot (Henri IV) lui avait envoyé que si le Roy son maître, encore qu'il fût son bien-aimé frère, voulait joindre ces provinces (des Pays-Bas) à la France, qu'elle s'y opposerait formellement et ne trouvant nullement étrange qu'il fît le semblable en son endroit. »

Pologne, et, au grand détriment de notre sécurité nationale et du véritable intérêt de la Pologne elle-même, il rompit l'union qui lui avait permis d'opérer, malgré le mauvais vouloir de l'Angleterre, une partie de l'œuvre d'émancipation à Bucharest et à Milan.

Dans la conduite de cette politique des nationalités « il fut le plus fidèle des alliés et aucune influence ni aucun intérêt n'ont jamais fait fléchir sa délicate probité¹ ». Les diplomates étrangers Font reconnu. « On pouvait compter sur sa parole, quand il s'agissait de traités internationaux », disait Beust². Le Prince Albert parle de sa franchise habituelle et la reine dit qu'il est naturellement franc¹. On a prêté à Cowleyce mot: « Il parle peu, mais il ment toujours. » Or, Cobden nous a transmis l'opinion réelle de Cowley : Dans une longue conversation, celui-ci « loua la franchise de l'Empereur, qui avait montré une stricte adhésion à sa parole dans tous ses rapports avec lui ». — « Lord Cowley, écrit Cobden ailleurs, sourit à l'idée généralement répandue qu'il (l'Empereur) est toujours animé par un dessein machiavélique, quand au contraire il commet une indiscretion par simplicité et manque de sagacité diplomatique⁴. »

1., MORNV, *Ambassade en Russie*, p. 84.

2. *Mémoires*, t. I, p. 267.

3. MARTIN, *Le Prince Albert*, traduction Graven, tome II, chap. xix.

4. MORLEY, *Vie de Cobden*, traduction Uafl'alovich, p. 310 ei

Pas plus que n'importe quel autre politique, il n'a pu se garder de certaines dissimulations sans lesquelles les affaires ne sauraient être conduites : il lui est arrivé de ne pas avouer qu'il avait signé un traité secret, même de le nier, de couvrir par des paroles de paix des désirs de guerre, mais il n'a jamais manqué à un engagement formel. Loin d'être toujours impénétrable, il ne s'est souvent que trop expliqué. L'homme d'État dit ce qu'il fait, mais il n'annonce pas ce qu'il fera, car il ne sait pas s'il pourra le faire. D'un silence mystérieux, l'Empereur passait à un excès de confiance et il s'engageait imprudemment par des programmes, sans penser que nul ne dispose du lendemain. Il était d'aussi bonne foi quand il s'avancait que quand il reculait. Nous le verrons dans une des circonstances les plus décisives, en 1866, sacrifier son intérêt et celui de son pays à une délicatesse de loyauté»

III

Par quelle raison cette politique de l'Empereur fut-elle, malgré son désintéressement, suspecte de cupidité et, malgré sa loyauté, accusée de fourberie?

L'incrédulité à l'égard des intentions désintéressées de Napoléon III a été une des consé-

325. Un ambassadeur anglais, peu favorable à l'Empereur, **dit** dans ses mémoires : « L'Empereur était *trop loyal* pour, etc. » Loftus, *Diplomatie réminiscences*, p. 222.

quenceB fatales du rétablissement de l'Empire.

« Les traditions du premier Empire et sa gloire **ayant** été entre les mains de Louis-Napoléon un des moyens les plus efficaces de saisir le pouvoir et de restaurer la dynastie, ce doit être autant son ambition, qu'une nécessité de son existence, de suivre plus ou moins exactement ces traditions et de faire revivre cette gloire. » Cette réflexion d'un ministre piémontais, Dabormida*, résume l'opinion générale des cabinets européens. Malgré ses protestations réitérées, quoique la moindre réflexion eût rendu évident qu'il était un homme de paix et non un homme de guerre², en Allemagne et plus encore en Angleterre, on resta convaincu que le rétablissement de l'Empire impliquait le recommencement obligé de la politique du premier Empereur, de son esprit d'ambition, de conquête, de prépotence, que la reprise de la Belgique et du Rhin serait l'objectif le plus prochain de l'oiseau de proie récemment couronné³ et la revanche de Waterloo, la pensée dominante de son règne.

Comment au surplus les étrangers ne se seraient-ils pas alarmés? Les Français ennemis de l'Empire ne cessaient de les exciter à la terreur, Victor Hugo, à Anvers, mettait si peu en

1. Dépêche du 48 novembre 1854.

2. L'Allemand Sybel en convient à chaque instant, t. I, p. 71 : « D'après les dispositions de sa nature, c'était un homme de paix, non de guerre. » T. III, p. 231 : « Napoléon III n'avait aucun esprit militaire; il ne rêvait pas comme son puissant, oncle la conquête du monde. »

3. Expression du **roi** de Prusse.

doute l'invasion de nos troupes, qu'il engageait patriotiquement les Belges à les égorger. « Oui, si M. Bonaparte arrive, si M. Bonaparte vous envahit, s'il vient une nuit, poussant devant lui ce qu'il appelle aujourd'hui la France, cette armée maintenant dénationalisée, ces régiments dont il a fait des hordes; s'il arrive à vos frontières, cet homme, déclarant la Belgique pachalik, vous apportant la honte, vous apportant l'esclavage, vous apportant le vol, oh! levez-vous, Belges, levez-vous tous! recevez Louis Bonaparte comme vos aïeux les Nerviens ont reçu Caligula! courez aux fourches, aux faulx, aux socs de vos charrues; prenez vos couteaux, vos fusils, vos carabines; sonnez le tocsin, battez le rappel, faites la guerre des plaines, la guerre des murailles, la guerre des buissons; luttez pied à pied, défendez-vous, frappez, mourez! Empruntez à Waterloo son cri funèbre : la Belgique meurt et ne se rend pas¹! »

Guizot écrivait à Aberdeen : « Il ne renoncera pas plus à la limite du Rhin qu'il n'a renoncé au coup d'Etat. Il se taira, il attendra, mais il persistera » Emile de Girardin exposant à Cobden non la politique réelle de l'Empereur,—quelle qualité avait-il pour le faire? — mais celle qu'à son avis il aurait dû suivre, disait : « La France devrait étendre sa frontière jusqu'au Rhin, prendre la Belgique; après cela l'Empereur pourrait accorder la liberté politique à ses sujets. » Thiers

4. Discours à Anvers, 1^{er} août 1852.

2. 9 mars 1852.

tenait le même langage. Certains serviteurs du Prince, qui vivaient à côté de lui, sans se douter de ce qu'il pensait, contribuaient aussi par leurs vanteries à tromper l'opinion publique de l'Europe¹,

IV

La première explosion de l'alarme générale eut lieu en Angleterre. Derby, le chef du ministère tory qui avait succédé à Itussell, en perdit le bon sens. La crainte d'une invasion devint son cauchemar. À la veille de la proclamation de l'Empire, il écrivait à son ministre des affaires étrangères, Mahnesbury : « La guerre avec l'Angleterre est non seulement souhaitée par le Président, mais rendue inévitable par sa position;

1. Le général Fleury, parlant dans ses *Souvenirs* comme les hommes des anciens partis, dit : « Cette politique d'effacement, malgré ses inconvénients, eût été peut-être bonne pour un autre souverain qu'un Napoléon. Elle ne pouvait convenir au neveu du grand Empereur qui s'était donné pour devoir de rendre ses frontières à la France et d'arborer la politique des Nationalités. » — La politique des frontières et celle des Nationalités ne pouvaient être à la fois sur le même programme, car elles s'excluent. — Ce qui suit est encore plus surprenant : « La logique condamnait l'Empereur... de faire effort pour gagner la Prusse quand viendrait¹ la question du Rhin. » Il n'existait aucun moyen quelconque de gagner la Prusse sur la question du Rhin; le jour où on la lui eût posée, on n'avait à attendre d'elle pour réponse que des coups de canon! Fleury a été associé à des actes particuliers de l'Empereur, il n'a pas été initié sa pensée intime et générale; son témoignage à cet égard n'a aucune autorité.

une fois l'Empire établi et les feux d'artifice éteints, *un* débarquement en Angleterre lui sera imposé par les aspirations des Français et l'ardeur de l'armée. » Comment en douterait-il? Lord Herlford le lui a dit et il tient ses renseignements de Louis-Napoléon lui-même.

Louis-Napoléon lui-même prenant la peine d'avertir lord Herlford de son noir complot d'invasion, dans la crainte apparemment que les Anglais ne fussent pas suffisamment prêts à le recevoir, c'était prêter à un taciturne, qui venait de faire ses preuves de bon sens, une de ces intempérantes niaiseries auxquelles il n'est pas même honorable de croire. Malmesbury, ami personnel du Président, essaya de dissiper ces appréhensions. Il répondait : « Il n'a aucune antipathie naturelle pour les Anglais; depuis que je le connais, il a toujours aimé leur société et adopté leurs usages. Il y a vingt ans, à une époque où il ne pouvait jouer la comédie pour moi, qui avais encore moins de chance de devenir secrétaire d'Etat que lui de devenir empereur, il me disait toujours que la grande faute de son oncle avait été son inimitié pour l'Angleterre; je ne l'ai jamais surpris à songer à une revanche de Sainte-Hélène. »

Mais la crédulité du parti pris n'a point de limites. Derby persista d'autant plus dans sa défiance que Nicolas l'y excitait fort par la crainte des dangers de la Belgique. Il lui offrait, en même temps qu'aux cabinets de Vienne et de Berlin, de renouveler l'alliance de Chaumont. Il

se déclarait prêt, au moindre signal de guerre, à faire marcher soixante mille hommes et, si cela devenait nécessaire, toutes ses troupes.

Derby consentit en vue de cette éventualité à, la signature d'un protocole qui devait être porté à la connaissance du futur Empereur dès qu'il aurait été reconnu par tous les gouvernements. Mais il avait refusé de considérer rechange du titre de Président contre celui d'Empereur comme une cause de guerre, ni même de rupture diplomatique.

L'Empire proclamé, quoique nos arsenaux n'eussent jamais été plus inactifs, quoique le moindre petit bateau n'eût pas été remué ni aucun homme appelé, le grave Derby et la grave Angleterre ne doutèrent pas un instant de l'invasion prochaine. La venue à Douvres d'un navire français poussé par la tempête soulève des clameurs d'épouvante: C'est une reconnaissance! On mobilise la milice, des inspecteurs de cavalerie et d'artillerie parcourent les côtes méridionales; les compagnies de chemins de fer attendent les ordres du conseil de l'amirauté et du comité de l'artillerie pour transporter de la Tour de Londres à Douvres et à Portsmouth le commissariat et les munitions de guerre. Cobden, révolté de tant d'aberration, répète inutilement dans la presse et dans les réunions publiques ce que Malmesbury avait dit dans le conseil. Pour toute réponse, on représentait dans des caricatures notre courageux défenseur avec de longues oreilles d'âne.

Cependant Cobden, malgré ses oreilles d'âne, finit par l'emporter. On se lassa d'attendre sur le rivage, armé de pied en cap, des forbans qui ne se montraient pas. Derby lui-même, rassuré par les rapports de son ambassadeur à Paris, Cowley, reconnut l'Empire dans la forme habituelle, sans notifier le protocole menaçant préparé avec Nicolas. La Cité de Londres, c'est-à-dire le commerce et l'industrie, envoya par une députation une adresse de confiance à l'Empereur, et la grotesque panique cessa.

Nicolas ne prit pas aussi facilement son parti de l'événement. Sa blessure était surtout de l'amour-propre piqué. Il adressa aussitôt un mémorandum irrité à ses alliés de Berlin et de Vienne : le rétablissement de l'Empire était le renouvellement d'une hérédité dynastique proscrite, un défi aux auteurs des arrangements de 1815, une abrogation implicite de ces traités; si on tolérait cette audace, Waterloo se trouverait vengé sans coup férir; on devait riposter par un refus concerté de reconnaissance.

A Vienne et à Berlin on ne le suivit pas : tout ce qui parut possible fut de constater que cette reconnaissance n'infirmait pas l'exclusion prononcée contre les Bonaparte en 1814 et 1815 et resterait exclusivement personnelle. A la réflexion même, cette réserve parut puérile. — Du moins, dit alors Nicolas, mettons-nous d'accord à ne donner au nouvel Empereur que le titre *d'ami* et non celui de *frère* usité entre souverains. — Il n'obtint pas même cela, et il fallut

qu'il se fâchât beaucoup, criât au manque de foi, pour que la remise des lettres de Vienne et de Berlin fût retardée jusqu'après l'acceptation des siennes, ce qui, d'après certains propos tenus à Paris, paraissait douteux.

On les eût refusées, si cela n'eût tenu qu'à Persigny. « L'injure, disait-il, est plus pour la France que pour l'Empereur, car s'il n'est pas un vrai roi, si ses pairs ne l'acceptent pas au même titre que les autres souverains, c'est qu'on dénie à la nation le droit de disposer d'elle-même et de se donner un gouvernement. » L'Empereur comprit que malgré tous les raisonnements théoriques on l'accuserait, s'il se fâchait, de se préoccuper de prérogatives personnelles plus que de l'intérêt du pays. Il se garda bien de mettre le feu aux poudres avant le moment propice; il accepta le mauvais procédé avec une sécurité de dédain qui retomba en confusion sur celui qui avait pensé l'humilier.

Drouyn de Lhuys l'avait pris de haut avec l'ambassadeur russe Kisselew. « La loi qui règle le cas actuel, lui avait-il dit, c'est l'usage, et l'usage prescrit aux souverains de se traiter en frères. Quels sont les interprètes naturels des traditions? Ce sont les plus anciennes cours de l'Europe. Or, permettez-moi de vous le dire, la cour de Saint-Pétersbourg est bien jeune encore pour aspirer à être en cette question une autorité prépondérante. » L'Empereur le prit de plus haut encore. D'ordinaire, quand un ambassadeur remet des lettres de créance en audience

solennelle, le souverain auquel communication officieuse en a été préalablement donnée, les reçoit et les passe à son ministre sans les ouvrir. L'Empereur retint les lettres de l'ambassadeur russe (5 janvier 1853), en brisa le cachet, les lut lentement, puis d'une inflexion caressante, sous laquelle sifflait l'ironie, lui dit : « Vous remercieriez chaleureusement Sa Majesté Impériale de sa bienveillance et surtout du mot de bon ami dont elle s'est servie, car l'on subit ses frères et Ton choisit ses amis. — Décidément c'est quel-qu'un », dit Kisselew en sortant des Tuileries.

La question ainsi réglée avec la Russie, la Prusse et l'Autriche envoyèrent leurs lettres. La plupart des autres Etats l'avaient déjà fait; les plus empressés avaient été, en Italie, le roi de Piémont et le roi de Naples, et en Allemagne le grand-duc de Darmstadt.

Après quoi L'apaisement se fit en Europe. Mais l'appréhension d'où la panique anglaise était née continua à couver sourdement. Dès que l'Empereur fit une entreprise, elle se ralluma et, en Angleterre comme en Allemagne, on demeura convaincu, quelle que fût la cause qui lui mît les armes à la main, que son véritable dessein était sur la Belgique et le Rhin. Presque toujours, sous la menace d'une coalition, il fut contraint de tergiverser avant et de s'arrêter à mi-route après. On en vint même à lui attribuer tout ce qui se passait dans le monde. Lorsque Bismarck revint de Paris après avoir vu l'Empereur pour la première fois (1855), le roi lui de-

manda ce qu'il en pensait. « L'Empereur, répondit-il, a ce malheur que toute calamité qui arrive quelque part, en Tartarie ou en Europe, est portée à son compte; qu'il se passe n'importe quoi, on y met son nom; et si le temps est mauvais en Chine, c'est l'empereur Napoléon qui en est cause. »

V

L'incohérence apparente quia permis d'accuser la politique de l'Empereur de duplicité, malgré son habituelle bonne foi, tient au conflit sourd qui exista presque constamment entre ses diplomates et lui.

Ceux qui se sont beaucoup servis de la diplomatie en ont parlé sans enthousiasme. « La diplomatie, a dit Guizot, abonde en démarches, en propos sans valeur qu'il ne faut ni ignorer, ni croire¹. » Bismarck est plus sévère : « Personne, pas même le plus malveillant des démocrates ne se fait une idée de ce qu'il y a de nullité et de charlatanisme dans cette diplomatie². » Tocqueville se plaint de son style flasque³, Cavour lui reproche d'embrouiller les questions au lieu de les dénouer*. Dans les nombreuses dépêches diplomatiques françaises ou étrangères de tous

1. *Mémoires*,

2. À sa femme, de Francfort, 18 juin 1851.

3. *Souvenirs*.

4. *Lettres*.

les temps que j'ai lues, j'ai été surtout frappé, dès que l'ambassadeur n'est pas un d'Ossat, un Gremonville, un Chateaubriand, de l'incertitude fréquente de l'information.

Les diplomates ont beau professer que dans les affaires ce qu'on dit n'est pas ce qu'on pense, le désaccord entre la parole et la pensée est tellement contraire à la pente native de l'esprit humain, que ceux-là mêmes qui en font métier, finissent par se laisser prendre comme de simples naïfs aux fourberies conventionnelles au milieu desquelles ils se jouent; croyant être malins, ils sont bien souvent dupes.

Plus encore, j'ai été choqué de l'inaptitude à laquelle ils sont presque tous arrivés de formuler un jugement net et précis. Presque tous sont ce que Napoléon appelait dédaigneusement des *ambassadeurs à conversations*¹, dont l'application principale est de répéter en détail leurs entretiens avec les ministres et les souverains, en évitant de se compromettre par une opinion trop tranchée. Ils battent Feau, louvoient, se cachent dans un flot de phrases vides ou bien ils font mieux : dans une partie de leur dépêche, ils expriment une opinion et dans une autre l'opinion opposée. « Nous croyons que le gouvernement pense et veut telle chose », disent-ils à la première page. Vous tournez et vous lisez : « À moins qu'il ne pense et ne veuille le contraire. » Là-dessus, ministre ayant à prendre un parti, débrouillez-vous*

i. TALLEYBAND à Madame ADÉLAÏDE, 29 octobre 1830.

Enfin, absorbés par l'affaire spéciale dont ils sont chargés, ils ne se rendent pas compte de sa Xéritable place dans l'ensemble même de la politique ; ils en exagèrent l'importance, au risque, par cette exagération, de gêner ou de compromettre l'action bien plus capitale ailleurs de leur gouvernement. Ils se laissent aller à convertir les discussions d'affaires en luttes personnelles ; ils sont trop sensibles à de petits froissements : on ne les a pas salués assez bas, on leur a fait attendre *un* cordon grand ou petit, très désiré, on a manqué d'égards envers leur femme ; ils s'occupent alors moins de leur négociation que de leur rancune, ou plutôt ils placent le succès de leur négociation dans la satisfaction de leur rancune.

Les diplomates du second Empire justifient moins que bien d'autres ces critiques générales. Parmi eux certainement, il y a eu des laiseurs en quête de bruit, des étourdis passant au milieu des événements et des conversations sans rien voir et rien entendre, des sots impatientes d'importance, des présomptueux croyant avoir tout prédit et essayant de le démontrer dans d'insipides écrits, des égoïstes sans autre souci que d'être *persona grata* au gouvernement près duquel ils sont accrédités, ignorant que le triomphe du diplomate vraiment patriote est plutôt de devenir désagréable à ceux dont il surveille, dénonce ou déjoue les trames. La majorité du Corps diplomatique se composait d'hommes distingués, d'une incontestable valeur morale,

instruits, de manières parfaites, sachant observer, voir, écouter, deviner et raconter.

Chacun des hommes d'État influents avait son système sur les meilleures alliances. Persigny ne concevait que l'alliance anglaise et croyait avoir découvert en Angleterre une classe moyenne, industrielle, commerçante, ne partageant pas les préjugés gallophobes de l'aristocratie, grâce à laquelle une amitié étroite pourrai! s'établir entre les deux pays autrefois divisés. L'alliance anglaise devait être la hase constante de notre politique extérieure; c'était la politique « grande, féconde, glorieuse qui nous vengerait de nos défaites passées plus que le gain d'une contre-bataille de Waterloo. »

Drouyn de Lhuys, sans être contraire à l'alliance anglaise, attachait plus d'importance à l'établissement de liens étroits avec une grande puissance continentale telle que l'Autriche. Cette alliance lui paraissait le moyen de contenir à la fois les entreprises d'agrandissement de la Russie en Orient et de la Prusse en Allemagne, les deux menaces, selon lui, à notre influence; il y voyait, en outre, une garantie contre les projets audacieux qu'il pressentait en formation dans l'esprit de l'Empereur : elle serait à la fois un levier et un frein¹.

L'idée fondamentale de Morny était un rapprochement entre la France et la Russie : il

i D'HARCOUHT, *Les quatre min'.itères de M. Drouyn de Lhuys*, livre tout a fait remarquable par la clarté, la sérénité et la pénétration des aperçus.

croyait à l'existence d'une sympathie naturelle entre les deux nations. Peu prussien de sa nature, il jugeait plus facile et plus utile d'être en bons rapports avec la Russie qu'avec l'Allemagne « qui nous déteste du fond du cœur ». On serait peut-être amené à donner au peuple français la satisfaction d'un accroissement de territoire, la Russie était la seule puissance qui s'en accommoderait.

Persigny, Drouyn de Lhuys et Morny ne s'accordaient que dans leur peu de goût pour le principe des nationalités. Aucun d'eux ne l'admettait et même n'en comprenait la signification. Pour le plus libre d'esprit, Morny, les partisans des nationalités n'étaient que des révolutionnaires. « Or, les révolutionnaires ne sont jamais des amis bien sûrs, ils se servent des sympathies qu'ils excitent pour arriver à leurs fins, mais ils n'ont ni reconnaissance, ni modération. »

Très peu de nos diplomates, pour ne pas dire aucun, partageaient la préférence de Morny pour l'alliance russe, beaucoup pensaient comme Persigny, la plupart étaient plutôt dans le sentiment de Drouyn de Lhuys : mais ils se prononçaient presque tous contre les aspirations du souverain dont ils étaient chargés d'être les représentants ou les auxiliaires. Endormis au milieu des transformations du monde, ils en étaient restés aux maximes de la Besnardière, endossées par Talleyrand en 1814, ils n'avaient pas entendu les tressaillements souterrains **que** Chateaubriand avait si prophétiquement aa-

nonces de Rome et de Berlin¹. La France, selon eux, devait renoncer à être conquérante ou libératrice et ne plus aspirer qu'à la grandeur qui résulte de la petitesse d'autrui. C'est à maintenir ses voisins faibles et divisés que son habileté et ses armes avaient à s'employer. Les arrangements territoriaux de 1815 étaient l'arche sainte : honni soit qui y porterait la main par un remaniement quelconque!

Ils plaçaient notre principal intérêt, surtout en Allemagne, dans la protection des petits États. Chercher sa force dans une alliance avec les faibles est une étrange conception. Au moins fallait-il que ces faibles nous fussent attachés et prêts à nous accorder leurs contingents lors des combats décisifs. Or, chaque fois qu'il y a eu en Allemagne une explosion de haine contre nous, c'est des petits États qu'est parti le signal ; ce sont eux qui depuis 1815 n'ont cessé de demander qu'on nous prît l'Alsace. « Donnez-nous Strasbourg, disait le roi Guillaume de Wurtemberg à Bismarck, et nous serons unis pour toutes les éventualités. Le nœud de la question est à Strasbourg, car cette ville, tant qu'elle n'est pas allemande, forme toujours l'obstacle qui empêche l'Allemagne du Sud d'adhérer sans réserve à l'unité allemande, de suivre sans restriction une politique nationale allemande² »... — Et c'est à ces reptiles venimeux, toujours prêts à **nous**

i. Tome I, p. m.

2. BISMARCK, *Discours*, III, 44.

mordre aux talons, que notre action diplomatique ou militaire aurait du se dévouer?

Les diplomates du second Empire étaient souvent injustes envers leur Souverain. Ainsi, de Constantinople, après la guerre de Crimée, Thouvenel, ne comprenant pas une des plus habiles et des plus heureuses manœuvres diplomatiques, écrivait à son ami Gramont, ministre à Turin : « Je suis profondément navré de la façon dont nos affaires extérieures sont conduites et un chapitre sévère suivra, dans notre histoire, le récit de la dernière guerre. La direction imprimée depuis deux ans à notre politique extérieure, si tant'est qu'on puisse appeler ainsi l'absence de toute idée mûrie, de tout esprit de suite, de toute fermeté opportune, menace de devenir la calamité du règne¹. » Ceci du moins restait confidentiel et ne se traduisait pas extérieurement dans le langage des deux hommes d'honneur qui échangeaient leurs craintes intimes.

D'autres étaient moins circonspects. Pendant la guerre de Crimée, notre ministre à Francfort, Tallenay, voyait tout en noir, annonçait une triste fin, exprimait la crainte que l'Empereur fût entraîné trop loin par une partie de l'opinion française, si l'Europe se montrait trop condescendante à ses vues. — Pendant leur ambassade à Londres, Malakof et Persigny n'ont cessé de

1. Mars et novembre 1857. Cité par M. Louis Thliouvenel dans son intéressante publication : *Trois années de la question d'Orient*.

désavouer, de décrier, et quelquefois de caricaturer la politique impériale. On annonce la nomination d'un ministre inconnu des hommes d'Etat anglais au ministère de l'Intérieur. Qu'est-ce que ce personnage? demande-t-on à Malakoff : « Je n'aime pas les gens qui ont le front fuyant et la tête pointue derrière; cela tient plus du lièvre et de l'écureuil que de l'homme; eh bien! c'est un peu le nouveau ministre », répond-il. Il fait chorus aux malédictions des ministres anglais contre la guerre d'Italie et ne se contraint pas de la traiter comme une aventure. — Persigny se déclarait tout haut très malheureux de ce qu'il appelait les fautes de son maître. Au lieu d'expliquer ses actes, il les raillait; au lieu de les défendre, il les déconsidérait. A Clarenclon, le ministre des Affaires étrangères, il dit : « A propos, j'ai reçu une dépêche de Walewski; voulez-vous que je vous la lise? — Certainement. — Ah! je l'ai laissée h la maison, mais n'importe, cela n'en vaut pas la peine. »

Quelle longue liste il faudrait dresser si Ton devait citer tous ceux qui se posèrent encenseurs souvent amers de leurs instructions!

Ces propos revenaient à l'Empereur et le choquaient. Lui, si secret, était non moins froissé de la violation constante du secret diplomatique. Si ce n'est en Turquie, il n'était dans aucun pays plus mal gardé qu'au ministère des affaires étrangères de ce temps-là. La plupart des fonctionnaires étant tout au plus des amis tièdes,

ayant liaison ailleurs, dès que les affaires arrivaient entre leurs mains, allaient — bien entendu sans aucune pensée de trahison — les raconter en confidence, qui à Thiers, qui à Guizot, qui à tout autre, et de confidence en confidence, la nouvelle courait les chancelleries. Aussi, lors des négociations épineuses du Luxembourg, le ministre Moustier, très au courant des habitudes consacrées, chiffrait-il et déchiffrait-il lui-même ses télégrammes; il n'avait pas même mis son directeur politique dans la confidence. — « Il faudrait qu'à Paris, au lieu de nous accuser d'indiscrétion, on gardât les secrets un peu mieux qu'on ne le fait », écrivait Cavour¹.

L'indiscipline, le bavardage étaient-ils trop intolérables, l'Empereur donnait un avertissement, parfois se fâchait et notifiait par un petit billet courtois un renvoi. Cela ne servait de rien et comme il n'avait pas de personnel de rechange, il s'était résigné et il avait constitué une diplomatie personnelle et occulte qui agissait sans se soucier de la diplomatie officielle. Son ami Àrese, Pepoli, Vimercati, Conneau, le général Turr ont été bien plus que Walewski, Thouvenel ou Drouyn de Lhuys, ses intermédiaires auprès du roi et des hommes d'État italiens; le prince Napoléon, peu mêlé à la politique intérieure, se retrouve actif, influent à presque tous les moments décisifs de la politique extérieure : il en vint à avoir un chiffre particulier avec le roi d'Italie.

1. A Vimercati, 15 mai 1861.

En Angleterre et en Prusse, aucune dépêche diplomatique importante n'arrive, ou le plus souvent ne part, sans que le souverain n'en prenne connaissance. Lors des négociations des mariages espagnols, Palmerston fit attendre trois semaines à Guizot la réponse à une dépêche urgente, à cause de la nécessité où il avait été d'envoyer ses minutes à la Heine alors en mer, sur la côte occidentale d'Angleterre. L'Empereur ne lisait guère, si ce n'est exceptionnellement, que des extraits des dépêches reçues; il demandait rarement à connaître celles expédiées.

Enfin, il prit l'habitude, dans les occasions solennelles, de traiter directement avec les ambassadeurs, en dehors de ses ministres auxquels il ne pouvait se fier. Aucune pratique n'est plus contraire aux saines maximes d'Etat. « Les princes ne doivent traiter que par des intermédiaires; et en effet, l'on peut prouver que les princes, même excellents, réussiront moins bien par eux-mêmes que par l'organe de ministres, même médiocres¹. » « C'est toujours une marque de faiblesse aux princes, dit Wiquefort², de donner leur confiance à des ambassadeurs étrangers, surtout s'ils ont des intérêts considérables à démêler avec leurs maîtres. Jean d'Albion, ambassadeur de Ferdinand et d'Isabelle, à la cour de France, était fort bien avec le roi Charles VIII; de sorte qu'il avait ses audiences secrètes toutes les fois qu'il voulait, et il quittait

1. NAPOLÉON.

2. *Mémoires sur les Ambassadeurs.*

sa gravité d'ambassadeur pour se faire donner audience aux heures indues. Ferdinand s'en trouvait fort bien et le renvoyait souvent en France, parce qu'en ce temps on ne savait pas encore ce que c'étaient que des ambassadeurs ordinaires; mais celte familiarité de l'ambassadeur et les artifices de Jean de Mauléon coûtèrent le Roussillon à la France. »

Les souverains rompus au métier caressent les ambassadeurs, leur prodiguent les honnêtetés publiques, les politesses les plus attentives parce qu'ils représentent la personne de leur maître et qu'un manquement à leur égard serait une des causes les plus inévitables de guerre; ils ne leur accordent pas, sans précaution, les accès particuliers; ils se réservent, avant de les admettre à leur audience, de savoir de quel sujet ils veulent l'entretenir, de délibérer et d'examiner, afin de ne pas être pris à l'improviste et de ne pas dire trop ou trop peu. « Louis XIV n'a jamais traité avec pas un ; il savait d'avance quelle serait la matière de l'audience demandée, répondait courtement et sans jamais enfoncer, ni s'engager encore moins ; si le ministre insistait, ce qu'il n'osait guère, il lui disait honnêtement qu'il ne pouvait s'expliquer davanîage en lui montrant Torcy, qui était toujours présent, comme celui qui savait ses intentions et avec qui le ministre pouvait traiter¹. »

Napoléon 1^{er}, qui connaissait d'instinct tous les

1. SAINT-SIMON, XI, XII.

ressorts de l'art, de gouverner, écrivait à Mural, roi de Naples (30 septembre 1809) : « Vous faites bien d'établir l'usage qu'aucun membre du corps diplomatique ne peut voir ni vous, ni la reine. Les membres du corps diplomatique sont des espions que rien ne peut contenter, qui écrivent d'autant plus de sottises qu'on les traite mieux. Ayez une grande audience diplomatique tous les mois et ne les voyez que là. Moins le corps diplomatique vous approchera, et mieux cela vaudra. »

Le Tsar Alexandre 1^{er} voulait, en mars 1808, aller en Finlande. Caulaincourt, l'ambassadeur de Napoléon, l'ayant su, dit au ministre qu'il se disposait à suivre Sa Majesté. Le ministre répondit que ce n'était qu'une simple course pour voir l'armée. « N'importe, reprit Caulaincourt, je suis ici pour être auprès de l'Empereur et quand il ne serait absent que deux jours, je dois le suivre. » — Alexandre préféra renoncera son voyage.

Presque tous les souverains actuels n'admettent les ambassadeurs à leur audience que sur une demande motivée. La reine Victoria ne les reçoit qu'à des concerts, à des bals, à des levers et les invite à dîner une fois par an. Ils n'ont d'accès facile qu'auprès de ses ministres. La cour de Prusse leur est fermée, à moins qu'ils ne soient des ambassadeurs de famille. Bismarck, devenu chancelier tout-puissant, ne les recevait que difficilement et il avait préposé un secrétaire d'Etat à cet office.

C'est **qu'en** effet les ambassadeurs ne sont après **tout** que des surveillants ou des tentateurs décorés **d'un** titre pompeux, « espions, dit le seigneur de Commynes, sûrs et honorables. Aussi, il y a plus d'avantages à les envoyer qu'à les recevoir; et les ambassades les moins fréquentes et les plus courtes sont toujours les meilleures pour celui qui les reçoit. » Pendant bien longtemps, les chefs d'État n'admirent que des ambassadeurs extraordinaires, chargés de traiter une affaire spéciale et qui se retiraient après l'avoir conclue; ils refusaient d'accueillir des ambassadeurs résidents, chargés de guetter leurs pensées et de surveiller leurs aeles. Même aujourd'hui, ils se réservent de refuser sans explication qui ne leur est pas agréable. En Fan 1620, le cardinal de Richelieu ayant su que le duc de Buekingham devait venir en France en qualité d'ambassadeur d'Angleterre, lui lit dire de la part du roi, son maître, qu'il ne se donnât pas la peine, parce que sa personne ne serait pas agréable.-Le Tsar Nicolas refusa de laisser accréditer Strafford de Redcliffe, le sultan anglais, son antagoniste heureux a Constantinople pendant tant d'années. Victor-Emmanuel n'admit pas le ministre envoyé par le roi de Prusse, le général Wilisen, qui avait écrit contre l'Italie et combattu contre elle à Solferino. Pie IX refusa d'admettre, comme ambassadeur de l'empire allemand auprès de lui, le cardinal de Hohenlohe, etc., etc.

Avant Napoléon **III**, Louis-Philippe, au début de son règne, avait déjà établi une diplomatie

occulte. Sous le ministère Lafitte, certaines décisions prises par lui seul avec le concours de Sebastiani, son ministre des affaires étrangères ou de Talleyrand, furent volontairement celées au Président du Conseil dont on redoutait la faiblesse ou l'indiscrétion. Les chancelleries étrangères au courant de ce dualisme envoyaient, en certains cas, à leurs ambassadeurs double dépêche, l'une ostensible, l'autre destinée au Roi et au général Sebastiani. Sous les ministères suivants le roi continua à entretenir des relations familières avec la plupart des ambassadeurs; il s'épanchait avec eux en confidences, leur présentait les affaires autrement que ses ministres et les traitait par-dessus leur tête; il affectait de se poser en maître et dominateur de sa politique et il dit plus d'une fois : « Plutôt que de permettre tel acte à mon ministère, je le briserai comme verre. » Les ambassadeurs se prêtaient avec complaisance à ces épanchements, les transmettaient à leurs gouvernements qui pour les encourager ne tarissaient pas en éloges sur la sagesse du roi, qu'ils opposaient au mauvais esprit de ses ministres¹.

Je ne suis pas sûr que Casimir Perier, Victor de Broglie et Guizot eux-mêmes aient complètement réussi à guérir le roi de ces façons peu constitutionnelles. Les ministres de Napoléon III ne ressayèrent même pas. Ils se montrèrent plus endurants que le Grand-Vizir qui, pendant la

1. THUREAU-DANGIN, *Histoire de la Monarchie de Juillet*, t. I, p. 164. — T. II, p. 408.

mission du prince Menschicow, d'où sortit guerre de Crimée, rendit les sceaux au SulÛk parce qu'à son insu il avait accordé une audience à l'envoyé russe.

L'Empereur n'ouvrait pas seulement ses audiences privées aux ambassadeurs, il leur créait des facilités de le pénétrer, de l'influencer, de rengager, de profiter de ses premiers mouvements irréfléchis, en les admettant parmi les familiers de sa cour. Ils étaient de toutes les fêtes, invités à Biarritz, Fontainebleau, Compiègne; ils avaient le bouton¹. Ils célébraient le génie de l'Empereur, affichaient une passion enflammée pour la beauté de l'Impératrice, et ils s'insinuaient.

Ce que l'Empereur décidait ainsi seul, après avoir conféré avec les ambassadeurs, n'étant communiqué au département des affaires étrangères qu'après coup et souvent pas du tout, il en résultait les contradictions les plus bizarres. Walewski, alors ministre, ignorant les arrangements de Plombières, le traité secret d'alliance offensive et défensive qui les avait scellés, prend au sérieux les déclarations pacifiques d'usage quand on veut gagner du temps ou endormir l'adversaire; il charge notre ministre à Turin, La Tour-d'Auvergne, de parler sévèrement à Cavour, de se plaindre de sa politique turbulente, opposée aux intentions de l'Empereur. — Vraiment? riposte Cavour avec un sou-

1. Autorisation de porter l'uniforme de vénerie et de suivre les chasses.

rire narquois, voici une lettre de Paris dans laquelle on me dit le contraire.

On discute à quel titre les plénipotentiaires piémontais seront admis au Congrès de Paris. — Uniquement dans les discussions qui les intéressent, dit Walewski le matin à La Marmora. — Dans toutes, lui affirme le soir même l'Empereur.

En 1866, Drouyn de Lhuys décourage l'annexion à la Prusse des duchés de l'Elbe, l'Empereur la favorise.

Quand Charles de Roumanie, candidat des Houpnains au trône à la place de Couza, fit indirectement interroger à Paris, sur les intentions du gouvernement français, on répondit au nom de Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères : « L'Empereur ne reconnaîtra pas le fait accompli. » Au nom de l'Empereur lui-même, on transmet une invitation pressante de créer le fait accompli. Ce fait accompli, Drouyn de Lhuys s'irrite, l'Empereur est satisfait. À chaque pas notre récit révélera de telles oppositions.

Cette diversité apportait un inappréciable dommage aux affaires. Ces politiques multiples se gênaient, se croisaient, se heurtaient, s'annulaient et par là prenaient toutes un air de duplicité. Les diplomates étrangers, allentifs ou bien informés, savaient où il fallait chercher la véritable pensée dirigeante et reconnaissaient la mince autorité de la diplomatie officielle. « Il n'est que trop vrai, écrivait Cavour à un de ses

agents, que l'Empereur est très mal servi par ceux qu'il charge d'être les interprètes de sa politique. Walewski et la plupart des agents politiques de la France à l'étranger ne représentent que les petites passions qui fermentent dans les salons, ou, pour mieux dire, dans les antichambres des Tuileries, et nullement les grandes idées que l'Empereur mûrit dans son esprit¹. » Du reste, l'Empereur lui-même dévoilait cette situation à ceux qui auraient pu l'ignorer. 11 disait à Goltz, l'ambassadeur prussien : « *Une déclaration d'un de mes ministres n'aurait pas d'importance. Je sais seul quelle sera la politique extérieure de la France*². »

Le scabreux était que parfois la déclaration du ministre prévalait sur celle de l'Empereur. Alors ceux qui cherchaient une pleine certitude ne savaient plus que penser : les faibles allaient anxieusement aux informations, les puissants s'impatientaient. Bismarck se plaignait à Goltz. « Je ne puis partager l'opinion de V. E. que l'Empereur laisse pendant longtemps un ministre persévérer dans une conduite politique qui n'a pas la complète approbation du souverain et que le souverain ne lui a pas donné mission de poursuivre... Comme à l'occasion, il a utilisé l'attitude différente du Prince Napoléon pour l'adopter ou l'abandonner suivant les besoins, ainsi aujourd'hui, le langage double de la

1. A Jocteau, 7 juillet 1838.

2. SYBEL, t. IV, p. 278.

France¹ est une inspiration de la volonté de l'Empereur pour se réserver la possibilité de passer en moment opportun d'un côté ou de l'autre². » Boutade injuste, malheureusement trop justifiée par les apparences.

Lutter contre les événements, contre les malechances, contre les machinations de l'ennemi, suffit à absorber les forces d'un chef d'État, comment ne serait-il pas débordé s'il doit soutenir une opposition permanente, de la part de ceux sans le concours convaincu desquels ses desseins courent le risque d'échouer. Telle est cependant la pénible situation dans laquelle Napoléon III s'est trouvé durant tout son règne. Il n'y a pas à blâmer ceux de ses serviteurs qui essayèrent de contenir ou de déjouer ses projets, car ils croyaient servir le véritable intérêt de leur pays; ceux qui les eussent secondés de tout cœur et avec conviction, les républicains, avaient été rejetés dans une opposition irréconciliable. Nous retrouvons encore ici une autre conséquence fatale du rétablissement de l'Empire. Il a fallu à l'Empereur une volonté indomptable et un sang-froid presque héroïque pour faire quoi que ce soit dans le milieu hostile à ses entreprises où il avait établi son gouvernement. Mais la volonté est ce qui s'use le plus vite, et les obstacles, en apparence les plus fragiles, ne sont pas ceux qui la fatiguent le

1. Une partie de la diplomatie blâmait l'annexion des Duchés approuvée par l'Empereur.

2. SYBEL, t. IV, p. 77.

moins. Une fée malfaisante, m'a-on conlo jadis, avait enferme un preux chevalier dans un castel n'ayant pour clôture que des toiles d'araignée. Le chevalier la nargue : des toiles d'araignée! De son épée, il en soulève une; une autre se forme; il la détruit de meme, mais une autre se montre déjà, puis une autre et encore une autre, et ainsi sans trêve, jusqu'à ce que le chevalier se rende à merci. Il en adviendra de même avec le temps de cet homme d'idéal, de générosité et de bonne volonté.

CHAPITRE VI

QUE L'AFFRANCHISSEMENT DE L'ITALIE
EST LE PRINCIPAL
DU DESSEIN INTERNATIONAL DE NAPOLEON III

I

Parmi ses amours internationales, Napoléon III avait établi des degrés.

Le dévouement envers la Pologne était, quoique très vif, à l'état de désir indéterminé : il se rendait bien compte qu'à moins de circonstances échappant à tout calcul de probabilité, il n'avait aucune initiative à prendre.

Connaissant l'Allemagne, il comprenait que là aussi lui manquaient les éléments d'une intervention quelconque. Au delà du Rhin, aucun souverain n'était étranger au peuple sur lequel il régnait : dès lors, aucune nécessité d'indépendance nationale ne sollicitait les sympathies et le concours. L'unité allemande n'était pas à fonder, elle existait. D'après la définition qu'en donne le Congrès de Vienne, la Confédération germanique constituait une puissance collective établie sur un principe *d'unité politique*. Seule-

ment cette unité, au lieu d'être centralisée, était fédérative. Dans l'unité générale, chaque groupe conservait son individualité et son originalité propres. Entre les peuples et les souverains n'existaient que des différends en quelque sorte autonomes. Les uns voulaient le maintien de la confédération de 1815 sous l'influence prédominante de l'Autriche. Les autres réclamaient une grande Allemagne sous l'autorité de la Prusse. D'autres préféraient une Allemagne moyenne, composée de quelques États confédérés, de laquelle seraient également exclues la Prusse et l'Autriche, le *trias*. Quoi qu'il pensât de ces divers systèmes, ce n'était pas à un étranger qu'il appartenait de décider entre eux; l'abstention s'imposait.

Bien différente apparaissait la situation de l'Italie. La Lombardie et la Vénétie gémissaient entre les mains de l'Autriche, soutenue par l'Allemagne entière. Les princes italiens qui ivétaient pas des étrangers s'étaient liés à l'étranger par des traités de vasselage. Il ne s'agissait pas, comme en Allemagne, de déterminer si la Patrie dont on jouissait librement était mieux régie en unité ou en fédération : on se demandait s'il y aurait une patrie. En 1848, les Italiens avaient en vain essayé de s'affranchir eux-mêmes, ils avaient été écrasés et la médiation franco-anglaise n'avait pu que limiter l'étendue de leur désastre. Maintenant, ils imploraient le secours qu'ils avaient arrogamment repoussé. D'où pouvait venir ce secours? 11 n'était pas sûr que l'Angleterre donnât même des encouragements, car

elle les avait souvent refusés : il était certain qu'elle n'accorderait ni une livre, ni un navire, ni un soldat. La France seule, selon la prévision de Gioberti, pouvait être une alliée utile.

II

Les Italiens l'espérèrent dès qu'ils virent le pouvoir du Prince Louis-Napoléon assuré par le coup d'État

Le jour même du 2 décembre, mon père rencontre Manin réfugié à Paris depuis la chute de Venise; il lui adresse sur l'événement du jour quelques mots fiévreux au bout desquels il attend une indignation. « Il fera quelque chose pour nous », répondit Manin en souriant.

Les Piémontais conçurent cependant quelques inquiétudes. Le nouveau dictateur n'aurait-il pas subordonner sa bienveillance à l'abandon des institutions libres. La Prusse et l'Autriche l'exigeaient, en paraissant le conseiller. Schwarzenberg disait *que* l'Europe ne redeviendrait paisible que si l'on réduisait au silence les libéraux suisses et piémontais, et il accusait le Piémont de manquer journellement aux stipulations du traité de Milan. La situation serait devenue critique si le Président s'était joint à lui. Il s'y refusa; sous des formes bienveillantes, il fit engager d'Azeglio à veiller sur les menées des réfugiés et à tempérer les violences de la presse ; du reste, il fit déclarer que le coup d'Etat ne

devait pas être considéré comme un acte réactionnaire, comme une menace à la liberté des Etats constitutionnels; la France avait agi selon ce que son intérêt avait paru conseiller, elle n'entendait pas se mêler des affaires intérieures de ses voisins, elle aimait le Piémont constitutionnel, elle le préférait même ainsi¹.

Notre ministre à Turin Butenval, ayant apporté dans ses réclamations contre certains réfugiés et certains journaux une rudesse blessante et comminatoire, il ne fut pas soutenu à Paris. Le ministre des Affaires étrangères se montra, sur l'ordre de l'Empereur, de la plus amicale courtoisie dans ses explications orales avec l'envoyé sarde. « Nous nous entendons mieux et plus vite, remarquait M. d'Azeglio après cet incident, lorsque nous nous adressons directement à Paris. » Là, en effet, il ne rencontrait que de bons procédés. Aux réceptions de janvier 1852, le Président demanda en allemand à l'ambassadeur autrichien : « Pourquoi vos concentrations de troupes à la frontière du Piémont? je ne comprends pas ce que cela signifie. Nous avons vous et moi assez d'embarras au dedans, sans chercher des difficultés au dehors, » Le 2 février, il disait au ministre piémontais, Collegno : « Arrivera le jour où nos deux pays se trouveront compagnons d'armes pour la cause de l'Italie. »

i. MASSIMO D'AZEGUO à Villamarina à Paris, 3 octobre, 20 octobre 1852. — NICOMEDE BIANCHI, t. VII, p. 102, 105, 523. — Lettre de CAVOUR à Ponza di San Martino, de Paris du 4 septembre 1852.

Encouragé par ces démonstrations, le roi, lors du voyage triomphal du Président envoya vers lui à Lyon le général La Marmora porteur d'une lettre autographe dans laquelle il lui demandait son amitié, en lui offrant la sienne. Le Prince — le général me Ta raconté — répondit : « qu'il devait en ce moment travailler à consolider l'autorité et le crédit de la France, mais qu'il était résolu, s'il y réussissait, de (aire quelque chose pour l'Italie qu'il aimait comme sa seconde patrie; qu'il pouvait porter au roi, avec l'assurance de son amitié, son vif désir de confirmer les promesses et les paroles par des actes ».

En effet, Napoléon III, sans l'impulsion de quoi que ce soit et de qui que ce soit, ni par crainte du poignard des Carbonari auxquels il n'avait été jamais affilié, ni sous l'entraînement des séductions de Cavour, qu'il connaissait à peine, de sa pleine et libre volonté, couronnement aux aspirations de sa jeunesse, et aux convictions de son âge mur, avait pris en lui-même la résolution d'opérer l'affranchissement de l'Italie. C'était l'objet principal qu'il donnait à son activité extérieure, l'action d'éclat par laquelle il voulait se montrer digne de son nom, la manière dont il espérait introduire dans les faits le principe des nationalités, et détruire les traités de 1815.

Dans sa pensée, affranchissement ne signifiait pas unité. Il était prêt à arrondir le Piémont en Italie, comme la Prusse en Allemagne : mais dans

aucun des deux pays, Une croyait l'unité conforme aux traditions, favorable aux intérêts nationaux. Dans les deux il voulait non une *Unité* sous la main d'un des souverains, mais l'*Union fédérative* entre tous les souverains : en Allemagne, sous la présidence de la Prusse, en Italie sous la présidence honoraire du Pape et sous celle effective du Piémont. « Il n'avait très certainement pas en vue l'unité nationale de l'Italie ou de l'Allemagne. Au contraire, l'une lui paraissait incommode, l'autre plutôt dangereuse. Mais il croyait, en protégeant d'une manière efficace le petit Piémont et la Prusse dont on faisait trop peu de cas depuis 1850, qu'il pourrait substituer son influence à celle de l'Autriche et développer bien-être et prospérité parmi les autres nations de l'Europe¹. »

III

On n'affranchit point les gens qui ne s'y prêtent pas. La bonne volonté de l'Empereur n'aurait su comment devenir effective si l'Italie ne la justifiait, ne la secondait par ses propres efforts, surtout si elle ne mettait à la tête de ses affaires un homme en qui l'on se pût fier, avec qui Fou ne crai-

1. SYBEL, t. II, p. 231. J'aime à laisser un Allemand reconnaître le désintéressement de l'Empereur. Sur l'Allemagne, ses véritables vues sont celles exprimées par son oncle dans le *Précis des guerres de Turenne*, chap. iv, 8^e observation.

gnât pas de s'engager dans de hasardeuses combinaisons. Victor-Emmanuel avait déjà prouvé qu'on'devait compter sur son ambition, sur son énergie et sur sa perspicacité, mais il n'était, qu'un roi constitutionnel. Tant qu'il n'aurait pas à ses côtés un ministre digne de lui, son supérieur ou au moins son égal, il n'était pas permis d'accorder à l'Italie plus que des vœux platoniques. D'Azeglio avait trouvé le Piémont blessé, étendu sur le champ de bataille, il le remit debout et l'y maintint en une belle dignité, mais il ne s'agissait plus maintenant de se tenir debout, même majestueusement, il fallait marcher, courir, avec des jambes alertes, et d'Azeglio fatigué, découragé, ne les avait plus. La destinée propice à ce beau pays, berceau de l'art, de la politique, du droit, de la civilisation, suscita Cavour en même temps que Napoléon III. L'avènement de l'un et de l'autre à l'activité officielle avait été contemporaine; leur ascension au pouvoir dirigeant se produisit presque le même jour. L'Empire était rétabli le 7 novembre 1852; le 4 novembre, Cavour devenait enfin le premier ministre de Victor-Emmanuel.

Les circonstances au milieu desquelles s'accomplit cet événement décisif ne sauraient être omises; elles projettent d'ailleurs une vive lumière sur le personnage qui, désormais, va en quelque sorte former partie de notre propre histoire.

Cavour, quoique le second officiellement dans le ministère d'Azeglio. était en réalité devenu le

premier. A mesure que son importance grandissait, il se sentait moins d'accord avec son chef. D'Azeglio ne voulait pas entendre parler de se séparer des conservateurs libéraux; lui était convaincu delà nécessité de les abandonner : ils étaient cléricaux, il croyait devoir lutter contre les influences ullramontaines; ils ne concevaient la rédemption nationale que par lasagesse, la dignité, la paix, il ne la jugeait possible que par le mouvement, l'impétuosité, la guerre; ils étaient obstinés protectionnistes, il était fervent libre-échangiste. Rester rivé aux conservateurs, c'était, à son avis, compromettre la dynastie, donner raison à Mazzini contre Victor-Emmanuel, faire passer la direction de l'esprit national du roi au conspirateur, se condamner soi-même au piétinement de l'impuissance.

On ne pouvait songer à se rapprocher de la gauche radicale de Brofferio, vide, emphatique, dépourvue de raison, mais pourquoi ne se rapprocherait-on pas du centre gauche? Il était conduit par Urbino Ilatluzzi, homme de rare distinction, n'ayant ni l'ampleur de vues et de doctrine de Cavour, ni son universalité de connaissances et d'aptitudes, mais juriste expérimenté, dialecticien redoutable, alerte à pénétrer par sa parole fluide, incisive, rapide, hardie, entre les tissures de l'argumentation adverse, autant qu'à couvrir les faiblesses delà sienne; sachant temporiser, transiger, mais ne redoutant pas d'oser. L'objection contre lui était que, ministre de Novare, il représentait l'idée de revanche. Pour

Cavour, c'était un attrait de plus. Préparant la revanche future, il ne redoutait pas de s'associer à celui qui avait eu la hardiesse de tenter la revanche passée. L'obstacle à un rapprochement venait de Rattazzi lui-même imbu, contre *MUord Cavour*, des préjugés bourgeois. Quelques amis, surtout Castelli, s'entremirent; on se vit; les préjugés tombèrent, et on s'entendit.

Cavour parla au roi et à d'Azeglio de la nécessité de ce rapprochement; ni l'un ni l'autre ne voulut s'y prêter, bien que le roi eût trouvé dans les papiers de son père la mention qu'aucun de ses ministres ne l'avait mieux servi que Rattazzi. Cette résistance n'arrêta pas Cavour; il maintint l'accord et le fît éclater publiquement.

Désireux de calmer les inquiétudes que les violences de la presse piémontaise inspiraient au gouvernement français, et qui étaient de nature à paralyser ses bonnes volontés envers l'Italie, d'Azeglio, ne voulant pas avoir à refuser ce que peut-être on lui demanderait, avait pris l'initiative d'un projet de loi relatif aux délits commis contre les souverains étrangers : la répression en était déférée aux tribunaux ordinaires et non au jury. La gauche dénonça le projet comme une atteinte aux libertés publiques. La droite n'en fut pas non plus satisfaite, elle le trouvait insuffisant et regrettait que le gouvernement n'eût pas eu le courage, selon l'expression de Menabrea, de franchir la barrière, Rattazzi ne se montra pas favorable non plus, mais il accompagna son opposition très modérée

de paroles confiantes envers Cavour. — Il éprouvait, dit-il, une très grande douleur à se faire opposant, car, dans les circonstances présentes, il serait souverainement désirable que tous s'unissent afin de rendre le gouvernement plus solide et plus fort. 11 était convaincu que si, au lieu de proposer des projets qui touchaient aux lois fondamentales, Cavour cherchait à les sauvegarder, tous s'accorderaient à lui donner leur appui, — « Je prends acte, répondit Cavour, de la promesse faite par l'orateur qui a si vivement intéressé la Chambre hier, de soutenir le gouvernement au milieu des circonstances graves dans lesquelles se trouve le pays, promesse que j'apprécie hautement, car si les circonstances permettent à l'orateur de l'exécuter, s'il emploie dans la prochaine session à soutenir le ministère une partie seulement du grand esprit qu'il a employé jusque-là à le combattre, la situation parlementaire sera bien simplifiée. » (5 février 1852.)

La droite, piquée au vif, comprit que Cavour rompait avec elle. — J'ai été stupéfait, dit Uebel son chef, qu'en divorçant avec la partie de la majorité qui jusqu'à présent l'a soutenu, le ministre des finances, principal orateur du ministère, ait fait en même temps un *connubio* (mariage), avec le parti opposé et s'associe à la politique qui a conduit Charles-Albert à Oporto. — L'extrême droite et l'extrême gauche également menacées par ce rapprochement lui opposèrent leur coalition. Cavour ne se montra que plus

ardent à réaliser le *connubio* : « En 1848, le péril venait de l'exagération de l'esprit de réforme, de l'esprit révolutionnaire, et j'ai combattu alors cet esprit, non sans énergie. En 1852, je vois le péril dans la tendance non seulement à conserver ce qui est, mais à restaurer ce qui a été; je m'y oppose, au risque de m'imposer le douloureux devoir de rompre avec des personnes pour lesquelles je professe la plus haute estime¹. »

L'évolution de Cavour avait surpris et mécontenté d'Azeglio, non moins que la droite. Il la renia par des discours et par une note à ses légations (10 février) : « Ce n'est pas le ministère qui est allé au centre gauche, c'est celui-ci qui s'est rapproché du ministère dont la politique reste toujours la même, libérale, constitutionnelle, mais conservatrice et pacifique. »

Le mécontentement de Revel, de Balbo, de Menabrea, de la droite ne déplaisait pas à Cavour, et la coalition avec Brofferio ne l'inquiétait pas, mais il ne prenait pas son parti du dépit de d'Azeglio. Il essaya de l'apaiser; il gâta encore plus les choses. Dans un déjeuner chez d'Azeglio auquel La Marmora avait été convié, Cavour plaisanta d'Azeglio sur son invincible antipathie contre Rattazzi. D'Azeglio ne le prend pas sur le même ton, se rembrunit, répond vertement; Cavour insiste; d'Azeglio se lève furieux du **lit** où le retenait sa blessure et s'écrie en pa-

1. Voir aussi le discours du 9 avril 1852, en réponse à Menabrea.

tois piémontais : « Enfin, je ne veux pas entendre parler de votre monsieur Rattazzi. » Le feu monte au visage de Cavour, il se lève à son tour, jette par terre son assiette qui se brise en mille morceaux, et les mains dans ses cheveux, sort précipitamment, vociférant entre ses dents : l'è *na cioula*, quel imbécile !

Il ne restait plus qu'à se séparer. La mort de Pinelli, le président de la Chambre, fournit l'occasion. Cavour fît élire à sa place Rattazzi contre Buoncompagni, le candidat du ministère (11 mai). D'Azeglio envoie sa démission. A la prière du roi, il la retire. Mais replâtrage n'a jamais rien valu : à la première réunion du conseil replâtré, d'Azeglio ayant prononcé quelques paroles de conciliation, Cavour y fait écho, puis se retourne vers le collègue le plus opposé à Rattazzi, et lui dit en riant qu'il espère qu'il modérera son antipathie contre le *connubio*. L'autre répond gravement : « Je n'ai aucune antipathie contre l'honorable Rattazzi, mais je me défie de son tact politique. » Sur quoi Cavour, de nouveau furieux, se lève, déclare qu'il est fatigué d'être sans cesse suspecté par ses collègues, donne sa démission et sort sans saluer personne.

IV

D'Azeglio forma un nouveau ministère. Cavour, profitant de son loisir, alla à Paris causer avec Louis-Napoléon et se rendre compte de sa véritable

situation. Laforcedecegouvernementnelui parut pas contestable : « Tout marche à merveille, l'industrie, les grandes entreprises, ont pris un n«sor prodigieux; les capitaux regorgent, il en sort de tous côtés. Le gouvernement actuel est accepté par les masses et subi avec une parfaite résignation par les gens raisonnables de tous les partis. Les hautes classes ne l'aiment pas, mais personne ne songe à le renverser. S'il tombe, ce ne sera que par sa propre faute, mais s'il se conduit avec modération et prudence, nous aurons le règne d'Auguste après la licence des Gracques et la gloire de César. Ce qui pourrait lui nuire plus que toute autre chose, c'est l'esprit ultramontain, qui se développe dans le clergé et qu'il paraît caresser. Le peuple français se passera de liberté pendant quelque temps, mais si on veut le forcer à aller à la messe, il résistera'. »

Il fut charmé de l'accueil du Prince, en conçut les plus grandes espérances : « Il écoute avec intérêt les observations et il admet la contradiction. Le meilleur moyen de lui plaire est de lui parler franchement. Il nous a traités avec une amabilité parfaite et nous a parlé avec un grand sens des affaires d'Italie². »

Il fut surtout frappé de la différence de langage du Souverain et de celui de son ambassadeur à Turin, Butenval, et il commença à soupçonner

1. 13 septembre 1852.

2. A Castelli, à M. De La Rue, 3 septembre 1852, 4 septembre 1852. — A La Marmora, 9 septembre 1852. — A Castelli, 10 septembre 1852.

ce dont il ne douta bientôt plus, que la véritable pensée du Prince devait être cherchée ailleurs que dans les paroles de sa diplomatie officielle.

Gavour s'efforça aussi de le rassurer sur Rattazzi. Celui-ci, venu à Paris, y réussit encore mieux.— « Je suis charmé d'avoir connu M. Rattazzi, dit l'Empereur; un quart d'heure de conversation a suffi pour détruire l'opinion erronée qu'on m'avait fait concevoir de lui : on m'avait dit que c'était une tête exaltée, je l'ai trouvé très raisonnable. »

Le pauvre d'Azeglio, souffrant, affaibli, se trouvait fort au dépourvu depuis qu'il n'avait plus à côté de lui l'enragé qui mettait tous les ressorts en mouvement, ne lui laissant que la parade. Cela marcha à peu près tant qu'une difficulté ne surgit pas. Cette fois elle vint du Roi. Victor-Emmanuel avait accepté un projet sur le mariage civil, espérant qu'à Rome on ne se montrerait pas trop acerbe contre une innovation pratiquée en France et ailleurs, sans aucun dommage pour la religion. Au contraire, le déchaînement fut égal au moins à celui provoqué par la loi Siccardi; le Pape se refusa à tout accommodement et supplia Victor-Emmanuel de ne pas se placer hors de l'Eglise en introduisant le concubinage dans ses États. Sa mère et sa femme s'unirent au Pape. Le roi, ému surtout par l'insistance de son ancien précepteur Charvaz, esprit modéré, depuis archevêque de Gênes, réunit le conseil des ministres et déclara que jamais il n'accorderait son consentement à une loi qui déplaisait au

Pape, qu'il était prêt à faire tous les sacrifices à l'intérêt de son pays, sauf celui de sa conscience, puis il leva la séance. D'Azeglio répond à cette algarade par sa démission, « L'heure de mourir, dit-il, arrive pour tous, celle de se déshonorer ne doit jamais sonner pour personne. Dès que le roi veut inaugurer une politique contraire à la tradition libérale, il ne me reste qu'à me retirer. » Il conseilla au roi d'appeler Cavour, de retour en Piémont. Les motifs qui avaient obligé d'Azeglio de se démettre, ne permettaient pas à Cavour de lui succéder. Le roi appela Balbo.

Il ne l'avait pas vu depuis longtemps. Il lui serre la main, et lui dit à brûle-pourpoint : « Comte Balbo, on dit que je n'ai pas beaucoup de tête. — Majesté, répondit Balbo, je n'ai rien entendu de pareil. — On dit, ajouta le roi, que je n'aime pas à travailler. — Cela, riposta Balbo, je l'ai entendu. — Voulez-vous former un cabinet ? » Balbo accepta, pourvu que Revel, le chef de la droite, lui donnât son concours, a Les curés de Savoie, écrit Cavour, vont être bien contents, mais je doute que leur joie soit de longue durée. L'astuce des prêtres a induit le roi en erreur; il se méprend sur l'état du pays ; lorsque les faits l'auront désabusé il enverra au diable le parti clérical. » C'est ce qui ne tarda pas à arriver. Balbo ne réussit pas à s'assurer le concours de Revel, Sauf sur la question cléricale, le pays était d'une parfaite sagesse, mais l'irritation contre ce que Cavour appelait l'arrogance sacerdotale était poussée au plus haut degré ; l'on

ne comprenait pas pourquoi ce qui en France ne constituait pas le concubinage le deviendrait en Piémont. Le roi crut qu'il était plus urgent de contenter ses sujets que le Pape, il appela Cavour,

Moyennant quelques concessions apparentes, rengagement de ne pas faire une question de Cabinet du vote du projet et de continuer les négociations avec Rome, tant que la dignité le permettrait, le roi se résigna, avec une mauvaise grâce qu'il nedissimula pas assez, à subir comme premier ministre celui qui allait contribuer à le faire roi d'Italie (4 novembre 1852). Il fut blessant même dans sa capitulation. Il imposa une sorte de surveillant, Cibrario, ancien collègue de d'Azeglio, il ne voulut pas de liâttazzi. Cavour ne l'avait proposé que timidement : Il est prêt, avait-il dit, à accepter le ministère de l'Intérieur en cas de nécessité. — C'est bien, riposta brusquement Victor-Emmanuel, proposez-m'en un autre. — Ce ne fut qu'un retard ; Cavour revint à la charge et réussit à donner à son allié le ministère de la Justice, plus tard celui de l'Intérieur. Le *connubio* était consommé; aucun mariage n'a été plus fécond.

« Il ne faut pas que Cavour s'imagine, dit Victor-Emmanuel, à son chef d'état-major Délia Hocca, que je fais tout ce qu'il veut, il se trompe. Quand nous sommes d'accord, c'est bien, mais quand nous ne sommes pas d'accord, c'est à lui de faire ce que je veux. » Et ce n'était-pas forfanterie : le roi, qui en n'aimant pas Cavour, parce

que peut-être il projetait sur lui une trop grande ombre, appréciait son génie, se trouva rarement en désaccord avec lui. Cavour s'appliquait à ne pas lui rendre sa supériorité pesante, il le régenta moins que d'Azeglio, il se donnait l'air de suivre l'inspiration qu'il avait suggérée. Quant à ce Rattazzi si mal vu, si rebuté, il devint le ministre du cœur.

Tandis que Cavour prenait définitivement possession de son rôle, le grand esprit qui le lui avait prophétisé, Gioberti, s'éteignait solitairement à Paris. Un matin, on le trouva mort au pied de son lit; sur son oreiller étaient ouverts l'*Imitation* et les *Promessi Sposi* (26 octobre 1852). Quelques jours auparavant, je l'avais rencontré chez Lamennais, qui m'avait demandé de préparer les sommaires de sa traduction de Dante. Il parlait avec une éloquence véhémence contre Mazzini. Il l'accusait d'être le plus cruel ennemi de l'Italie, d'avoir plus que personne contribué à ses récents désastres : esprit médiocre, instruction nulle, style plat; il n'avait de supérieur qu'un orgueil démesuré; comme homme politique, il était inepte, dupe des plus grossières adulations, n'ayant aucune notion des réalités; il ne savait ni connaître les hommes, ni les conduire. — Lamennais présentait quelques objections, Gioberti y répondait avec une richesse de langage et d'idées éblouissante.

CHAPITRE VII

QUE LA GUERRE ETAIT LE SEUL MOYEN D'AFFRANCHIR L'ITALIE

I

Victor-Emmanuel avait trouvé le ministre de Faction, il lui restait à se procurer les possibilités de cette action. Thiers, de passage au Piémont dans ce temps-là, écrivait à Fune de ses amies lombardes : « J'ai vu un pays sage, un gouvernement excellent et une armée admirable. Le Piémont, s'il continue à se bien conduire et si la France ne l'entraîne pas en se jetant elle-même dans une carrière de folles aventures, sera un jour le fondement sur lequel on pourra construire une Italie; mais il lui faut beaucoup d'années de paix et de bonne conduite. *La guerre le perdrait!* » Prophétie à rebours comme presque toutes celles de Thiers. Les années de paix et de bonne conduite n'ont jamais ni fondé ni relevé une nation : ce n'était qu'à coups de canon que le Piémont pouvait ouvrir l'impasse dans laquelle il se consumait depuis la paix de Milan.

Aucune combinaison de la diplomatie ne pou-

vait obtenir l'affranchissement de l'Italie. L'Autriche mettait son point d'honneur militaire à s'y opposer et n'offrait que des reformes administratives; l'Italie voulait son expulsion et n'acceptait que l'indépendance. A chaque instant, éclataient des conflits. Le 6 février 1853, Mazzini tenta un soulèvement insensé à Milan; ni le gouvernement piémontais, ni les émigrés lombards n'y avaient participé. Le gouvernement piémontais avait même garni sa frontière de troupes pour arrêter les mazziniens; la plupart des émigrés lombards avaient exprimé leur douleur d'une tentative qui, n'ayant aucune chance de réussir, allait donner prétexte à de nouvelles rigueurs. En effet, le gouvernement autrichien soumit au séquestre (23 février) les biens de tous les émigrés lombards, même de ceux naturalisés sujets sardes. Le Piémont réclame : son bon droit est appuyé par la France et l'Angleterre ; l'Empereur avertit Cavour par Arese que « si l'on demande sa médiation, il examinera l'affaire avec le désir d'une solution favorable au Piémont » (20 mars 1853). L'Autriche ne voulut rien entendre; les relations diplomatiques furent rompues et les séquestres maintenus.

Toute transaction était impossible; la force seule pouvait vider une hostilité irrémédiable. Voilà un de ces cas où la guerre est inévitable et par suite légitime. Sans la guerre, c'en était fait du Piémont; il se serait affaîssi dans des discordes intestines ou effondré de nouveau et pour longtemps **aux** pieds de l'Autriche; il ne s'agis-

sait que de ne plus s'engager seul dans une guerre inégale contre un adversaire trop fort, et l'unique espérance de salut était précisément dans ce que redoutait Thiers, que la France entraînaît l'Italie dans les *folles aventures* : ainsi les routiniers et les égoïstes ont toujours nommé les nobles initiatives.

Napoléon III était fermement résolu à la folle aventure ; dès les premiers jours de son règne, la guerre à l'Autriche fut arrêtée dans son esprit, comme condition de l'affranchissement de l'Italie. Il ne lui convenait cependant pas de se jeter à l'étourdie dans une telle entreprise sans s'être assuré toutes les chances de succès. Il avait, il est vrai, dans les mains, l'admirable armée formée par la Restauration et par le gouvernement de Juillet, et elle lui eût suffi à affronter l'Autriche. Mais en 1852, au commencement de l'Empire, l'Autriche n'était pas seule, elle dominait l'Allemagne par sa majorité à Francfort et elle formait encore le troisième élément d'un groupe solidement uni ; Olmutz avait remplacé Berlin sous la direction de l'Autriche et loin d'être disposé à tramer quoi que ce soit contre son allié de 1815, fidèle toujours au testament paternel, Frédéric-Guillaume IV s'était engagé à elle par un traité secret d'alliance offensive et défensive, entraînant garantie des territoires réciproques. Derrière l'Autriche et la Prusse, Nicolas se tenait toujours prêt à intervenir ; ses succès récents contre la Révolution en Danemark, dans les Principautés danubiennes, en Aile-

magne, en Hongrie, la part indirecte de conseil, d'encouragement qu'il avait eue à l'écrasement de la révolte sicilienne, l'avaient plus que jamais rempli d'un orgueil sans mesure. Il se considérait comme la providence visible de l'Europe, le régulateur de ses destinées, le garant de son repos, l'archange exterminateur armé de l'épée de Dieu contre les pervers; toute contradiction lui paraissait un crime de lèse-divinité.

Le premier pas de l'Empereur en Italie eût fait se dresser contre lui les armées de ces trois puissants Empires. Et il n'était pas certain que l'Angleterre ne les eût pas secondés au moins de ses vœux. A la vérité, Palmerston l'approbateur du coup d'État, était de nouveau rentré aux affaires, côté de Gladstone, de Russell lui-même, dans le cabinet de coalition formé par Aberdeen (décembre 1852), mais en une situation relativement subordonnée, comme ministre de l'intérieur. Aberdeen était un ami décidé de la paix partout, de plus, un survivant de l'école de 1815; il était attaché à l'alliance autrichienne et n'aurait jamais consenti à se prêter à aucune machination contre elle. Palmerston lui-même, quoique partisan des bons rapports avec le nouvel Empereur et de tout temps favorable à l'affranchissement de l'Italie, ne dissimulait pas sa répugnance à le voir opéré par nous. Une entreprise française en Italie, en 1852, aurait suscité l'hostilité la plus résolue du gouvernement anglais, il n'eût pas admis qu'elle fût désintéressée, il l'aurait considérée comme

le prélude à de nouveaux desseins conquérants.

Rien donc n'était à tenter avant d'avoir brisé le faisceau des trois puissances du Nord, isolé l'Autriche et gagné sinon l'assistance, du moins la neutralité bienveillante de l'Angleterre.

Comment a-t-on pu inventer qu'en ce moment même, l'Empereur, sans avoir ébauché aucun préparatif militaire, aurait envoyé, à l'insu des ministres, au *Journal officiel*, un décret prononçant l'annexion de la Belgique et qu'il l'aurait retiré sur les observations effarées du rédacteur en chef? Si Napoléon III eût décrété d'annexer la Belgique, il ne se serait pas arrêté devant les scrupules d'un directeur de journal à ses ordres et il aurait préalablement préparé quelques troupes, car aussitôt la coalition que le Tsar avait vainement tenté de renouer se serait reformée active, violente, victorieuse. Ne poursuivant alors qu'un but, la rupture de l'alliance intime des trois cours du Nord, il n'a pas conçu un instant l'inepte pensée de la braver en Belgique, le seul terrain sur lequel elle fût inexpugnable ; c'est en Orient, où elle était mal cimentée, qu'il résolut de la dissoudre.

En Occident Nicolas ne visait qu'à être protecteur et arbitre ; en Orient, il entendait rester le maître et il n'admettait pas que qui que ce fût **intervint** dans le tête-à-tête qu'il s'était ménagé **avec** la Turquie, en l'excluant des garanties générales de 1815. Cette prétention autocratique tenait l'Angleterre et l'Autriche en une perpétuelle défiance de sa politique orientale. C'est là

que Napoléon HT introduisit le coin qui devait faire voler en éclats la Sainte-Alliance.

II

La misérable querelle des Lieux Saints vint le servir fort à propos. La Valette l'avait allumée pour se donner de l'importance, l'Empereur en profita pour brouiller les anciens coalisés.

Le Sultan n'avait pas été insensible à la lettre autographe que Nicolas lui avait adressée contre les prétentions des Latins soutenues par La Valette; sur l'avis de la Commission des Ulémas il les avait repoussées, ne leur accordant que d'officier dans la grotte de Gethsemani et d'avoir, comme les Arméniens et les Grecs, une clef de la grotte de la Nativité dans l'église de Bethléem (30 janvier 1852). C'était bien peu, quand on se reportait aux anciens traités assurant aux Latins la presque totalité des sanctuaires de la Palestine, et encore ce peu fut-il contre-balancé par l'autorisation donnée aux Grecs d'officier dans l'église de l'Ascension, au mont des Oliviers. Il n'y avait pas lieu, comme disait La Valette lui-même, de tapisser sur la rue. Il tapissa cependant très bruyamment; ayant obtenu un congé, il représenta à Paris le firman illusoire comme un immense succès dû à son incomparable habileté et il fit décorer les ministres turcs qui Payaient joué afin de se donner à lui-même des airs de triomphateur. On le nomma ambassa-

deur en récompense de ce succès qu'il n'avait point obtenu. Au fracas de Paris succéda celui de Constantinople; il se fait autoriser à entrer sur un navire de guerre, *le Charlemagne*, il parle fort et haut, fait renvoyer Rechid qui nous était contraire, arrache un nouveau firman qui donne aux Latins les clefs de la grande porte de l'église de Bethléem¹ et ordonne l'envoi d'un commissaire turc à Jérusalem. Le malheureux commissaire se trouva là aux prises avec des fanatiques déchaînés. Le Patriarche latin ne se contente pas de ce que le firman lui octroie; il exige une entrée solennelle dans l'église de Bethléem, refuse d'officier dans la grotte de Gethsemaiii, s'il n'obtient pas un autel séparé; il lui est impossible de célébrer la Messe sur une dalle de marbre schismatique, avec un tapis de soie et d'or au lieu de linge blanc, devant un crucifix qui a les pieds séparés au lieu de les avoir cloués l'un sur l'autre. Las d'être serré de si près, le commissaire se tire d'embarras en décampant.

Nicolas avait écouté les fanfares de La Valette, avec une irritation sans cesse croissante. À la nouvelle de l'abandon de l'église de Bethléem aux Latins, il avait ordonné au patriarche grec et à son consul de quitter Jérusalem. Le cabinet anglais était intervenu et avait prêché la conciliation. Le cabinet français avait rappelé La Valette (décembre 1852). Néanmoins, le Tsar

1. La possession de la clef impliquait la possession de la porte, comme la possession de la porte impliquait celle de l'église.

rapprocha ses troupes des Principautés : il exigeait le retrait formel du firman contraire aux Grecs. Le conflit devenait certain.

Au lendemain même de sa reconnaissance grinchue de l'Empire (12 janvier 1853), Nicolas avait annoncé à notre ambassadeur Castelbajac son intention « de parler à ces misérables Turcs avec fermeté »; il se plaignait que les intimidations de La Valette les avait portés non seulement à un manque complet de parole à son égard, mais à l'insolence. Il espérait que le gouvernement français ne ferait pas diversion aux embarras momentanés de l'Occident en lui en suscitant en Orient.

CHAPITRE VIII

COMMENT L'EMPEREUR TRAVAILLE A DISSOUDRE LA SAINTE - ALLIANCE

I

L'occasion s'offrait donc, mais pour ne pas la laisser perdre, il fallait qu'on ne soupçonnât point l'Empereur de l'attendre, qu'il ne fût pas trop prompt à la saisir ; qu'il ne parût aller à la guerre que contraint et forcé : sans quoi toutes les défiances se seraient réveillées et la Sainte-Alliance, loin de se défaire, aurait repris une vigueur nouvelle ; il fallait que la querelle, de latine et française qu'elle était, devînt générale. Tant que les Anglais n'y verraient qu'une dispute entre des moines et des prêtres sur la possession d'une clef, ils resteraient de glace ; on ne les rendrait de feu qu'en élevant le débat de sacristie aux proportions d'un intérêt général d'équilibre, en réveillant ainsi à la fois les passions anglaises et les suspicions autrichiennes. C'est à quoi l'Empereur s'appliqua avec une habileté suivie.

Plus Nicolas s'irrite, plus lui s'enferme dans un flegme impénétrable ; il semble à peine savoir

ce qui se passe à Constantinople ; c'est une petite affaire de sa diplomatie; son affaire à lui c'est de développer le commerce et l'industrie, de faire monter la Bourse, de creuser des canaux, d'ouvrir des chemins de fer. Notre opposition qui eût été certainement pacifique, s'il s'était montré belliqueux, devint furieusement belliqueuse quand elle le crut pacifique. Proudhon épanche son indignation avec le prince Napoléon. « L'Empire c'est la paix, est synonyme du mot de Louis-Philippe : la paix partout, la paix toujours. Après treize mois de temps perdu, tandis qu'il eût peut-être suffi d'un simple retrait des forces françaises pour faire tomber la Sainte-Alliance aux genoux de l'Empereur, nous sommes de nouveau écrasés sous les concessions et les hontes du règne de dix-huit ans! Et cette déchéance, nous la devons, grand Dieu! au nom de l'Empereur! à un Napoléon!... Les Bourbons ont *subi* les traités de 1815, mais la dynastie de Juillet, la République de Février, le nouvel Empire les ont *acceptés*¹. »

II

Nicolas se croyait absolument assuré de la fidélité de l'empereur d'Autriche et de la docilité du roi de Prusse; le concours seul de l'Angleterre lui manquait; il essaya de l'obtenir. Le

i. Janvier 1853, au Prince Napoléon,

9 janvier 1853, dans une fête au Palais de l'archiduchesse Hélène, il fit la première ouverture à Hamilton Seymour, l'ambassadeur anglais : — « Nous avons sur les bras, lui dit-il, un homme gravement malade, ce serait, je vous le dis franchement, un grand malheur si, un de ces jours, il devait nous échapper, surtout avant que toutes les dispositions fussent prises. » — Dans des entretiens subséquents (14 janvier, 21 février) il indiqua les dispositions à prendre : — Les Principautés sont, en fait, un Etat indépendant sous ma protection, cela peut continuer ainsi; Ja Serbie peut prendre la même forme de gouvernement, il en est de même de la Bulgarie; il n'y a pas de raison, comme semble, pour que cette province ne forme pas un Etat indépendant; quant à l'Egypte, je comprends tout à fait l'importance que ce pays a pour l'Angleterre, je puis alors dire que si, dans l'éventualité d'un partage de la succession ottomane, vous preniez possession de l'Egypte, je n'aurais pas d'objections à faire; je dirais la même chose de Candie : cette île peut vous convenir et je ne vois pas pourquoi elle ne deviendrait pas une possession anglaise. — Restait le gros morceau de l'héritage, Constantinople. A ce sujet, il dit : — Je ne tolérerai jamais que Constantinople soit occupé par l'Angleterre, par la France ou par quelque autre nation; en outre, je me permettrai jamais *une* tentative de reconstituer un empire byzantin, ou une extension telle de la Grèce qu'elle pût devenir un Etat puissant; encore moins suppor-

terai-je le démembrement de la Turquie en petites républiques, asiles des Kossuth, des Mazzini, ou autres révolutionnaires de l'Europe; plutôt que de me soumettre à quelqu'un de ces arrangements, je ferai la guerre et aussi longtemps que je pourrai disposer d'un homme ou d'un mousquet. — Il était prêt à prendre l'engagement de ne pas s'établir à Constantinople, en propriétaire s'entend, « car en dépositaire, je ne dis pas, il pourrait se faire que les circonstances me missent dans le cas d'occuper Constantinople. » — Mais, dit l'ambassadeur anglais, Votre Majesté a oublié l'Autriche. — Oh! répliqua l'Empereur, lorsque je parle de la Russie, je parle aussi bien de l'Autriche; ce qui convient à l'une convient à l'autre; nos intérêts, à l'égard de la Turquie, sont parfaitement identiques; si nous arrivons à nous entendre sur cette affaire, l'Angleterre et moi, le reste m'importe peu; je tiens pour indifférentee que font et pensent les autres. »

Seymour ne permit pas à Nicolas de supposer qu'un serviteur public de l'Angleterre donnât son assentiment à ces ouvertures; il dit que son gouvernement pourrait s'opposer à certains arrangements dans l'hypothèse de la chute de l'Empire ottoman, mais non en conclure lui-même. Quant à l'Egypte, les vues de son gouvernement sur ce pays n'allaient pas au delà d'assurer une prompte et sûre communication entre l'Inde anglaise et la mère patrie. Il dit ce que Palmerston a répété d'un tour plus pittoresque : « Nous n'avons pas besoin de l'Egypte,

nous n'en voulons pas plus qu'un homme raisonnable qui aurait une propriété dans le nord de l'Angleterre et un château dans le sud, ne voudrait posséder les auberges du long de la route; la seule chose qu'il puisse vouloir, c'est que les auberges soient bien tenues, toujours accessibles et qu'elles puissent fournir une bonne côtelette et des chevaux de poste¹. »

Le cabinet anglais lui-même fut loin de se scandaliser, comme il parut le faire plus tard, des confidences impériales. « La confiance parfaite, écrivit-il à son ambassadeur, que nous montre l'Empereur, lui donne droit à la plus cordiale déclaration d'opinion de la part du gouvernement britannique qui comprend bien que dans le cas d'une entente future, la parole du Tsar serait préférable à toute convention par écrit. » Un mémorandum de Nesselrode (21 février), destiné à rester secret, résuma ces pourparlers et leur conclusion. Il constata que l'Angleterre et la Russie renoncent à toute intention, à tout désir de posséder Constantinople et que toutes les deux s'engagent « à n'entrer dans aucun arrangement relatif aux mesures à prendre en l'éventualité de la chute de l'empire turc, sans une entente préalable. » En un seul point le mémorandum affirme une volonté, celle de ne pas souffrir rétablissement à Constantinople d'une puissance chrétienne assez forte pour contrôler et inquiéter la Russie.

Nicolas n'avait pas réussi à organiser sa coali-

1. A lord Gowley, 25 novembre 1859.

tion, néanmoins, il ne crut pas avoir perdu son temps; le refus de l'Angleterre avait été sans colère et elle s'était prêtée à la rédaction d'un mémorandum secret, empreint d'une confiance réciproque. Il put donc supposer que, s'il ne démasquait pas sa marche en avant, s'il la protégeait par des sinuosités temporisatrices, il n'avait pas grand'chose à redouter du cabinet de Londres, tout au plus des remontrances inoffensives. L'Autriche d'ailleurs paraissait occupée à lui faciliter ce déguisement nécessaire. Le Monténégro ayant refusé de payer le tribut à la Porte et toléré des incursions sur le territoire turc, Orner-Pacha l'occupa; l'Autriche exigea par un ultimatum l'évacuation immédiate, menaçant d'une déclaration de guerre en cas de refus. Le Tsar supposant que cette sommation impertinente serait rejetée annonça que lui aussi prendrait comme une injure personnelle le rejet des exigences autrichiennes. Cette nouvelle combinaison ne réussit pas mieux que la précédente; soupçonnant ce que cachaient ces manèges, les ministres turcs acceptèrent l'ultimatum.

Le Tsar dut alors se découvrir tout à fait; il envoya, avec grand bruit, le prince Menshikow, son aide de camp, amiral, ministre de la marine, placé en dehors de la dépendance du ministre des affaires étrangères, « homme d'esprit caustique* ayant les manières simples et polies, toutes les allures d'un grand seigneur de la Gourde Louis XV, aimant les femmes, le jeu, les chevaux, la bonne et la mauvaise compagnie

et aussi la probité et l'indépendance* ». Il était chargé de réclamer la promulgation et l'exécution formelle du firman du 30 janvier 1852 et de désaveu de ce qui avait été concédé au delà aux Latins, la publication d'un firman qui établirait le droit de possession des Grecs sur le temple de Bethléem, malgré la clef remise aux Latins, la priorité et la préséance des Grecs pour l'exercice du culte dans la grotte de Gethsenaani, la possession commune du jardin de Bethléem, la réparation de la coupole de la Rédemption, sans le concours des catholiques, enfin, et ceci était l'essentiel, comme garantie solide assurant l'inviolabilité du culte professé par la Russie, aussi bien que par la majorité des sujets chrétiens de la Porte, une convention secrète (*sened*), en dehors de la France et de l'Angleterre, établissant un protectorat effectif sur l'église grecque tout entière en Turquie. En retour de cette convention ayant force de traité, le Tsar offrait, contre les menaces du gouvernement français, une alliance offensive et défensive; en cas de refus de ces demandes, l'ambassadeur russe quitterait Constantinople avec tout le personnel de la Légation.

L'historien russe Jomini reconnaît la portée de rengagement exigé du Sultan par Menschicow. « On ne peut nier, dit-il, que la convention, si elle avait été signée, aurait été bien considérable vers la conservation d'une influence que

l'Europe, et surtout l'Angleterre, avait toujours combattue. Même chez nous, des voix s'étaient élevées contre cette demande; on l'avait jugée non seulement dangereuse, mais contraire à nos intérêts; on trouvait plus avantageux pour nous de conserver à notre action en Orient un certain vague qui convenait à la nature particulière de l'influence sur laquelle elle reposait, influence toute morale et qui ne pouvait que perdre à se formuler avec la précision des engagements diplomatiques. »

III

Menshicow arriva en autocrate menaçant. Avant de débarquer il avait passé en revue les forces navales de la Russie dans la mer Noire; il se rendit à l'audience du Sultan en costume de ville; au sortir il passa sans s'arrêter devant l'appartement du ministre Fuad, fallacieux, disait-il, parce qu'il était favorable aux Français; il imposa au Sultan Rifaat, recommandé par l'Empereur Nicolas, exigea d'être toujours admis auprès du Sultan sans avoir à demander une audience.

Abdul-Medjid, esprit fin, poli, charmant, n'avait pas seulement sur son visage bouffi et flétri la mélancolie fatiguée de l'homme qui abuse du harem, il en avait aussi la faiblesse dans sa volonté affaissée; envoyer à ses cadines ou à ses eunuques des bourses prélevées sur son pauvre peuple, le préoccupait beaucoup plus que d'ar-

rêter les empiétements de la Russie; toute menace résolue venait à bout de lui, et qui pouvait l'abordera toute heure était assuré d'en devenir le maître.

Le tapage de l'insolente ambassade ne tire pas Aberdeen de sa torpeur pacifique; il retient sa flotte à Malte et demeure immobile. Que l'Empereur fasse de même, et les Turcs cèdent. Mais il ne convenait pas à Napoléon III que la querelle se terminât de la sorte; il soutient le courage du Sultan par un acte énergique, promptement résolu et accompli, il réunit ses ministres en conseil extraordinaire. Drouyn de Lhuys relève avec force ce qu'il y a d'intentionnellement blessant, d'intolérable, dans la démarche du Tsar; elle nous atteint autant au moins que le Sultan. Ceci dit, il tourne court : — Gardons-nous d'une démarche menaçante, qui nous engagerait dans une guerre avec la Russie, sans la certitude que l'Angleterre nous appuierait. — Tous les ministres se rangèrent à cet avis; Persigny seul soutint qu'il fallait se montrer énergique sans se préoccuper de l'Angleterre ni la consulter; tant que l'on s'en tiendrait aux colloques confidentiels avec Aberdeen, elle resterait inerte, mais comme elle n'a jamais vu avec satisfaction son gouvernement devancé par qui que ce fût, surtout par nous, dans la défense de Constantinople, elle obligera ses ministres à nous suivre si nous prenons l'initiative. — L'Empereur n'avait pas dissimulé ses mouvements d'impatience, tandis que les ministres opinaient; il interrompit Persigny

au milieu de ses développements et dit : « Persigny a raison ; si nous envoyons notre flotte à Salamine, l'Angleterre en fera autant et l'union des deux flottes entraînera l'union des deux peuples. » Alors se tournant vers le ministre de la marine, Dueos, il lui dit, à la stupéfaction du conseil : « Rédigez tout de suite la dépêche télégraphique pour ordonner à la flotte de partir de Toulon. »

Le départ de notre flotte souleva l'opinion anglaise, mais émut à peine le ministère. Nesselrode présenta sous un jour anodin les instructions données à Menschicow; Aberdeen, de tout temps favorable à Nicolas, se déclara satisfait; cependant, voulant avoir l'air d'accorder quelque chose à l'excitation publique, il renvoya à son poste, à Constantinople, d'où il était éloigné depuis deux ans, Stratford Redcliffe, mais avec des instructions conciliantes pour contenir la vivacité de notre action plus que pour la seconder.

Aberdeen avait mal calculé l'effet de cette mesure ; le retour de Stratford portait au Tsar un coup d'hostilité plus efficace que l'envoi de nos vaisseaux à Salamine. Stratford était un diplomate d'une valeur exceptionnelle. Grand, droit, blanc, sec, d'une politesse exquise, mais d'une raideur non moindre et d'un entêtement de fer, il n'était pas de ceux qui s'astreignent à des instructions, il se les donnait à lui-même et les imposait à ses chefs. On rappelait le sultan anglais; son opposition contre Nicolas était

ancienne et implacable, la soumission du Divan à ses volontés entière.

Aberdeen croyait avoir envoyé la paix à, Constantinople, l'Empereur, plus avisé, savait que c'était la guerre qui y arrivait, et que Stratford présent, le Sultan ne céderait pas. L'ambassadeur anglais allait jouer son jeu, il le laissa faire.

Expérimenté et très initié aux secrets du Divan, Stratford, à peine débarqué, apprit des ministres ottomans l'exigence de la convention secrète dissimulée par Nesselrode à Aberdeen. Il en instruisit son gouvernement, et, sans même attendre de nouvelles directions, s'occupa à déjouer le projet russe. Sa tactique fut des mieux combinées; il débuta par faire semblant de n'avoir rien deviné, fit aimable mine au fastueux ambassadeur, le cajola, et en obtint, en dix-sept jours, un arrangement sur l'interminable affaire des Lieux Saints, auquel notre ambassadeur Lacour eut l'intelligence de se prêter.

La clef de l'église de Bethléem fut laissée aux Latins et l'étoile d'argent placée par eux dans la grotte de la Nativité maintenue; seulement, le gardien de la porte serait un prêtre grec comme auparavant, et les beures auxquelles chaque nation célébrerait son service sur la tombe de la sainte Vierge furent fixées : après le lever du soleil les Grecs; une heure et demie après les Arméniens; puis, après le même temps les Latins; les jardins même du couvent restèrent sous la garde commune des Grecs et des Latins; quant

à la coupole de l'église du Saint-Sépulcre, elle serait réparée par le Sultan, de façon *h* n'en pas altérer la forme (22 avril 1853).

Dès lors, il ne restait à Menschicow qu'à se retirer ou à aborder l'objet essentiel de sa mission, le protectorat exclusif des chrétiens grecs de k Turquie. Il le réclama par un ultimatum (5 mai). Le Sultan, excité et soutenu par Stratford, déclare *qu'il protégera la religion orthodoxe, respectera ses immunités, maintiendra le « statu quo » à Jérusalem*, mais il refuse de prendre l'engagement qui l'eût mis en état de vasselage, et rejette l'ultimatum (20 mai). Menschicow quitta Constantinople (22 mai). Il devint alors visible qu'il ne s'agissait plus d'un débat sur les prétentions opposées de quelques moines sectaires, ni même d'un intérêt exclusivement turc, que ce qui était mis en péril, c'était l'équilibre, général et le traité du 15 juillet, œuvre particulière de l'Angleterre. L'Empereur n'eut pas, cette fois, à prendre une initiative personnelle; le ministère anglais se montra aussi empressé que lui-même à envoyer les deux flottes, partant, Tune de Malte, l'autre de Salamine, dans la baie de Besica.

IV

Nicolas avait eu une déception déjà de la **part** de l'Autriche. Il lui avait **demandé** d'appuyer à Constantinople la note Menschicow, et, en cas de

refus, d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine, en même temps que lui-même s'engagerait dans les Principautés; en échange de ce bon office, il promettait un concours militaire contre toute agression italienne et des démarches à Berlin pour obtenir de la Confédération la garantie des territoires extra-fédéraux. L'Empereur François-Joseph avait refusé de se prêter à cette action commune, « dans la crainte d'aggraver la crise ».

Mais aucun acte, jusque-là, n'avait ébranlé l'invincible persuasion du Tsar que la France et l'Angleterre ne parviendraient jamais à s'entendre et se rapprocher contre lui. Il comptait sur le mélange de méfiance et d'antipathie que le caractère du nouveau souverain de la France inspirait aux hommes d'État anglais, sentiment que la presse avait répandu dans toutes les couches île la nation anglaise. L'immobilité de la flotte anglaise à Malte, tandis que la nôtre cinglait vers Salamine, l'avait confirmé dans cette appréciation; contrairement à l'étiquette russe, il avait invité à dîner l'ambassadeur anglais et sa femme, avait porté un toast à la reine Victoria, ajoutant : « Le ministère anglais a cru sans hésiter à ma loyauté, je suis très sensible à cette preuve de confiance et je l'en remercie cordialement. »

La politique flottante, sans caractère, sans énergie du cabinet Aberdeen, ministère de coalition, par conséquent d'incohérence et d'impuissance, « a empêché le Tsar, en le leurrant jusqu'à la fin de fausses sécurités, de faire à temps, a dit Jomini, les concessions qui auraient pu pré-

venir le conflit oriental. » — Les hommes d'État anglais ont jugé de même. Palmerston, l'un des ministres, aussi bien que Derby, le chef de l'opposition, sont demeurés d'accord — que si, lorsque Menschicow avait commencé à menacer, on avait dit clairement, à Pétersbourg qu'à l'instant où un soldat russe mettrait le pied sur le territoire turc, s'ouvrirait un *casus belli*, le Tsar, qui ne voulait point s'exposer à une rupture armée avec l'Angleterre, se serait calmé et n'aurait pas poussé les affaires à l'extrême *. — Mais Aberdeen, dans l'horreur que lui inspirait la guerre, ne cessait de répéter qu'elle ne pouvait pas arriver et qu'elle n'arriverait pas; Clarendon, le ministre des affaires étrangères, ayant, dans une forme très nette, appelé l'attention de l'ambassadeur russe sur le péril auquel l'occupation des Principautés exposerait les relations entre les deux pays, Aberdeen, effrayé, obtint que ces paroles ne seraient pas transmises à Saint-Pétersbourg et que Brunow les considérerait comme non avenues. « Vous avez trompé l'Empereur Nicolas, disait au Parlement Derby, en lui laissant croire que l'Angleterre ne prendrait jamais les armes pour s'opposer à l'envahissement de la Turquie; il eût pu s'arrêter si on l'avait prévenu que l'invasion du territoire ottoman le conduirait à se heurter à l'Angleterre et à la France aussi bien qu'à la Turquie. »

Le mouvement simultané des deux flottes tira

1. Mémoire de Palmerston aux membres du cabinet, — 12 juillet 1853.

Nicolas de sa fausse sécurité. Il l'apprit en même temps que la nouvelle du départ de Menschicow; il en fut exaspéré, il sonna et, sans consulter personne, envoya Tordre à ses troupes d'entrer dans les Principautés. Un de ses conseillers lui ayant démontré la gravité de cette résolution, il répondit : — Je sens encore sur ma joue les cinq doigts du Sultan. —

Le 22 juin, les troupes russes passent le Pruth, limite de la Russie et de la Turquie, et occupent les Principautés danubiennes. Néanmoins, Nesselrode notifie aux puissances que son souverain ne voulait pas la guerre, qu'il prenait seulement une garantie en vue d'assurer la restitution de ses droits manifestes... Il avait voulu faire un acte de contrainte, non un acte de guerre. Il fallait beaucoup de bonne volonté pour admettre cette contrainte qui n'était pas une guerre; le désir de conserver la paix était si ardent à Vienne et à Londres qu'on y eut cette complaisance; on la poussa même jusqu'à empêcher la Turquie de se défendre; on le prit très doucement avec Nicolas et, au lieu de se plaindre, on négocia.

Le Tsar refusa la médiation de l'Europe, en vertu de l'axiome de son règne que nul ne devait intervenir dans ses relations avec la Turquie; il se prêta à une médiation de l'Autriche. L'Empereur François-Joseph et son ministre Buol, aidés par les conseils des cabinets de Paris et de Londres, arrivèrent à formuler un projet de lettre, appelé la Note de Vienne. Le Sultan écrivait au Tsar qu'il regardait comme étant de son

honneur de faire observer à tout jamais et de préserver de toute atteinte, soit présentement, soit dans l'avenir, les privilèges et immunités spirituels de l'Église orthodoxe d'Orient; mais très perfidement la note rattachait ces privilèges et immunités à l'action des Tsars et aux conventions et traités qu'ils avaient imposés plus qu'à l'action spontanée des Sultans; en outre, par la promesse très accentuée de protéger *h* l'avenir, elle laissait entendre qu'on ne Favait pas toujours fait dans le passé. La diplomatie pressée d'en finir ne s'arrêta pas à ces nuances.

Le Tsar s'empressa d'agréer une note si conforme à ses prétentions; l'Autriche la proposa à la signature de la Porte sous la forme d'un ultimatum.

V-

L'Empereur sentant l'Angleterre allumée, les hostilités et les défiances suscitées par son avènement oubliées et détournées contre l'ém-bilion moscovite, se garda bien de conserver l'initiative qu'il avait été contraint de prendre en envoyant la flotte à Salamine. Il affecte de suivre l'Angleterre, il s'efface de son mieux; il ne parle que de modération, de patience, de paix, de conciliation; il se garde d'entamer aucun préparatif militaire; il contient si bien son désir intérieur, que les Anglais en viennent à s'alarmer de sa quiétude. Le prince Albert écrivait à son confident Stockmar (21 septembre

1853) : « Louis Napoléon désire la paix, la jouissance et le blé à bon marché », et plus tard (24 janvier 1854) : « nous trouvons notre voisin et seul allié dans une position tout autre que belliqueuse ». Les Français jugeaient de même : « L'Empereur, écrivait le général Bosquet¹, redoute trop l'état de guerre pour ne pas tenir à deux mains les rênes et faire tous les efforts avouables pour la paix. » Victor Hugo délire :

Je disais : Ces soldats ont la tête trop basse,
 Il va leur ouvrir des chemins.
 Le peuple aime la poudre et quand le clairon passe,
 La France chante et bat des mains...
 On ne peut pas rester avec cinq cent mille hommes,
 Dans la fange éternellement...
 Eh bien! non! je rêvais! Illusion détruite !
 Gloire! songe, néant, vapeurl
 O soldats! quel réveil! l'empire, c'est la nuite!
 Soldats ! l'empire, c'est la peur!
 Ce Mandrin de la paix est plein d'instincts placides,
 Ce Schinderhannes craint les coups.
 O châtement! pour lui vous fûtes parricides
 Soldats ! il est poltron pour vous.
 Ah! frémissiez; le Tsar marche sur le Danube
 Vous ne marchez pas sur le Rhin²!..

Après l'envahissement des Principautés, son invective s'échauffe plus encore :

Tu frémis, effaré devant les Dardanelles,
 O lâche!...
 Malgré ta couardise, il faut combattre, allons!
 Bats-toi, bandit! c'est dur ; il le faut, Dieu t'opprime⁸.

4. A Rivet, 30 janvier 1854.

2. *Lis Châtiments; la Reculade.*

3. *Les Châtiments; la Fin.*

Quinet n'était pas moins violent en prose. Il écrivait à mon père : « Pendant que la Russie masse ses forces sur le Danube, la France fait couvrir les provinces danubiennes et la Turquie par M. Baraguay, *en personne, sans un seul soldat*. Et nos Français prennent au sérieux cette infâme pantalonnade... La France n'a jamais été plus satisfaite qu'elle ne Test au milieu de ces irréparables ignominies; elle a trouvé un gouvernement à sa hauteur; elle ment, elle vend, elle livre, elle danse, elle ricane ; au moins je ne vois pas de mes yeux ce puant cadavre qui se venge de tout en empestant l'Europe¹. »

Si l'Empereur eût dirigé Faction commune, il eût répondu au passage du Pruth par une déclaration de guerre, et aucune n'eût paru plus justifiée. Il se prête cependant à la préparation de la Note de Vienne et son ambassadeur à Constantinople reçoit Tordre de se joindre à Stratford pour en recommander l'adoption. Mais cette fois encore Stratford répond à son attente secrète el fait ce qui, de la part de l'Empereur, eût été une imprudence. Il se rend au Divan et comme doyen des ambassadeurs il présente la Note de Vienne et conseille de la signer. — Rechid répond qu'il prendra les ordres du Sultan.— Maintenant, reprend aussitôt Stratford, il n'y a plus de diplomates, il n'y a que des personnes privées; en cette qualité je vous engage de dissuader le Sultan de signer la note que nous venons

de yôus présenter officiellement. — Les Ulémas et les fonctionnaires arrives au dernier degré de l'exaltâtion patriotique et mystique déclarent à l'unanimité, dans un conseil tenu sous la présidence dii Sultan, la guerre préférable à la honte d'accepter celte Note perfide.

lie Sultan n'osa pas lutter contre un tel courant; toutefois, il y abandonne le moins qu'il petit; il ne rejette pas la Note, il se borne à réclamer qu'elle reconnaisse le caractère spontané des privilèges concédés aux chrétiens et qu'elle écarté les reproches implicites sur le passé. La Russie ne se prête à aucune modification; des chancelleries s'élève un cri de réprobation contre ces Turcs fanatiques qui, par leur obstination à des vétilles, compromettent l'heureuse solution dont l'Europe entière s'était déjà applaudie.

Mais voilà qu'un coup de surprise se produit. Uri journal de Berlin publie un travail du ministère des affaires étrangères russe sur la portée des modifications proposées par le Divan. La vivacité avec laquelle le rédacteur en établissait l'importance justifiait les ministres turcs de ne pas les avoir subies; ils ne s'étaient pas attachés à des vétilles, ils avaient justement refusé de souscrire une variante de la note Menschicow aussi peu acceptable que le texte primitif.

'Cette révélation rendit aussitôt à la Turquie les sympathies qu'elle venait de perdre. Elle les augmenta par un firman, conseillé par Stralford, eoufirmatif des privilèges et immunités de ses dire-

tiens. L'Empereur profite de cette réaction favorable, invoque les dangers auxquels les étrangers vont être exposés, l'impossibilité matérielle de retenir les flottes dans la baie de Besica pendant la mauvaise saison et l'impossibilité morale de les ramener en arrière, il obtint du cabinet anglais qu'une division des deux escadres, avant-garde des gros, franchirait les Dardanelles et irait mouiller devant Constantinople. Cette nouvelle accroît l'exaltation générale des Turcs ; l'internonce autrichien insistant à conseiller l'adoption de la Note de Vienne adoucie par quelques commentaires, le Sultan convoque Un grand conseil composé de cent soixante-douze des plus importants personnages de l'Empire, À l'unanimité moins trois voix, ce conseil demande la guerre, et après trois jours de réflexions Abduî-Medjid sanctionne cette résolution (29 septembre), transmet au commandant de l'armée du Danube, Orner, l'ordre de sommer le commandant des forces russes, Michel Gortschacow, d'évacuer les Principautés dans quinze jours (8 octobre). Cette évacuation n'ayant pas été opérée à la date fixée, le lendemain même du mouillage des flottes à Beicos, la guerre est solennellement déclarée (23 octobre).

Les ambassadeurs reçoivent incontinent l'ordre d'appeler les deux escadres dans la mer de Marmara ; l'Empereur substitue à l'ambassadeur civil un ambassadeur militaire, Baraguay-d'Hilliers (novembre), qui, comme raideur, intransigeance, esprit de domination, pouvait marcher de pair

avec Stratford. Les tentatives de conciliation allaient néanmoins leur train; l'empereur d'Autriche, le Tsar et le roi de Prusse se rencontraient à Oimutz et à Varsovie, et la diplomatie échangeait ses bavardages inutiles, lorsque surgît l'événement imprévu, mais toujours immanquable, qui dénoue les situations mûres.

VI

Des navires turcs, parmi lesquels il n'y avait pas un seul vaisseau de ligne, chargés de vivres et de munitions à destination de Batoum, port turc, furent attaqués et détruits à Sinope, où ils étaient encore à l'ancre, par l'amiral russe Nachimow; près de 4000 Turcs succombèrent (30 novembre 1853).

La nouvelle fut accueillie d'abord avec satisfaction; l'Empereur François-Joseph envoya ses félicitations au Tsar; la Bourse monta; comme, dans cette guerre, « il y avait pour les deux parties une question de dignité plus que d'intérêt positif », on supposa que Tamour-propre russe satisfait et l'amour-propre turc rendu plus maniable, un arrangement deviendrait aisé.

Mais le peuple anglais marqua une véritable exaspération et cria vengeance. Cobden, quoique hostile au gouvernement de Saint-Pétersbourg et à ses principes de politique intérieure et extérieure, essaya de lutter contre le courant national; « Si la Russie, dit-il, subjuguait la Turquie,

l'Angleterre y gagnerait et n'y perdrait point; si le gouvernement de Pétersbourg était transféré sur les rivages du Bosphore, une cité splendide et riche en moins de vingt ans surgirait à la place de ces huttes qui maintenant représentent la capitale de la Turquie ; affirmer qu'un peuple commerçant et manufacturier comme le peuple anglais ait intérêt à maintenir les plus belles régions de l'Europe dans la barbarie et dans l'ignorance et ait profit à ce que la pauvreté, l'esclavage, la polygamie et la peste régnent en Turquie, c'était une fausseté évidente, au-dessus même de la réfutation. » Il ne convainquit personne et la force du courant s'accrut au contraire de cette contradiction. « On m'accuse de lâcheté, de trahison, dit Aberdeen à l'ambassadeur russe Brunow, je n'ose me montrer dans la rue, je suis hors de combat. »

Malgré cette poussée d'opinion publique, la seule mesure vigoureuse à laquelle il se put résoudre fut de conférer aux amiraux le pouvoir discrétionnaire d'entrer dans la mer Noire. Palmerston était outré : comme il n'est pas reçu qu'on se retire sur une question extérieure, il prit prétexte d'une difficulté sur la réforme parlementaire et donna sa démission.

L'Empereur devient d'autant plus insistant, presque impérieux; il accule Aberdeen à la nécessité de rompre avec lui ou d'avancer : on a assez patienté, tergiversé, il est temps de conclure. Le ministère anglais attachait tant d'importance, non seulement à ce que les deux gou-

vernements agissent en commun, mais aussi à ce que les instructions adressées à leurs agents respectifs fussent les mêmes, qu'il se résigna au mode d'action particulier proposé par le gouvernement de l'Empereur. Un ordre identique fut envoyé aux amiraux d'entrer dans la mer Noire, et de notifier aux autorités maritimes de Sébaslopol que tout navire russe rencontré en mer seaitit invité, et au besoin contraint, de revenir au port. Palmerston satisfait reprit sa place dans le ministère.

À chaque concession obtenue, l'Empereur ose davantage. Maintenant que le ministère anglais, engagea fond, ne saurait reculer, il ne se contente plus d'actes d'énergie accomplis en commun, il sort du rang, prend la tête et porte seul la dernière botte, comme il a porté seul la première. Sans entente préalable, il adresse publiquement au Tsar une sommation altière¹ : « Les coups de

1. Les écrivains dont le thème est que Napoléon III hésite toujours, ont trouvé une preuve d'hésitation dans cette provocation décidée. — Nul n'a plus systématiquement calomnié et méconnu les intentions et le caractère de l'Empereur que Camille Rousset dans son *Histoire de la guerre de Crimée*. Il ne voit dans les prudences et les souplesses d'une habile diplomatie « que la lenteur hésitante, pesante, tardive, embarrassée d'un spéculatif et d'un flegmatique. » Il ne devine pas que si l'Empereur se prononce pour la guerre avec précaution, c'est précisément parce qu'il la désire : il lui impute de ne vouloir qu'un arrangement, ce qu'il redoutait le plus. — Mon ancien professeur d'histoire, M. Wallon, bien qu'historien éminent, a écrit, dans son éloge de Maury, que Napoléon III avait fait la guerre à la Russie « pour complaire à l'Angleterre » ! Toute l'histoire de Napoléon UI, jusqu'à présent, a été écrite avec cette vérité.

canon de Sinope ont retenli douloureusement dans le cœur de tous ceux qui en France et en Angleterre ont un vif sentiment de la dignité nationale. » — Après un exposé calme, lucide, véridique de la négociation, il presse Nicolas d'abandonner les Principautés. Les flottes sortiraient aussitôt après de la mer Noire et les négociations recommenceraient.— « Si Votre Majesté, disait-il en concluant, opposait un refus, alors la France, comme l'Angleterre, serait obligée de laisser au sort des armes, aux hasards de la guerre, ce qui pourrait être décidé aujourd'hui par la justice et par la raison (29 janvier 1854). »

Le Tsar réplique avec hauteur : « Votre Majesté pense-t-elle que la présence menaçante à l'entrée du Bosphore des trois mille bouches à (eu dont elle parle et le bruit de leur entrée dans la mer Noire soient des faits restés sans écho dans le cœur de la nation dont j'ai à défendre l'honneur?... Quoi que Votre Majesté décide, ce n'est pas devant la menace qu'on me verra reculer. Ma confiance est en Dieu et dans mon droit, et la Russie, j'en suis garant, saura se montrer en 1854 ce qu'elle fut en 1812. » — 1812! c'était le défi jeté; il fut vite relevé. Les relations diplomatiques aussitôt rompues (7 février), un ultimatum est envoyé par les deux alliés réclamant l'évacuation des Principautés avant le 20 avril (27 février).

VII

Le rejet de cette sommation était tellement certain que, sans l'attendre, l'Empereur, dans son discours d'ouverture du Corps législatif, annonça la guerre prochaine (3 mars 1854).— « Afin d'éviter une lutte, j'ai été aussi loin que me le permettait l'honneur. "L'Europe sait maintenant, à n'en plus douter, que, si la France tire l'épée, c'est qu'elle y aura été contrainte. Elle sait que la France n'a aucune idée d'agrandissement. Elle veut uniquement résister à des empiétements dangereux; aussi, j'aime à le proclamer hautement, le temps des conquêtes est passé sans retour; car ce n'est pas en reculant les limites de son territoire qu'une nation peut désormais être honorée et puissante, c'est en se ipeltant à la tête des idées généreuses, en faisant prévaloir partout l'empire du droit et de la justice. — Nous avons vu en Orient, au milieu d'une paix profonde, un souverain exiger tout à coup, de son voisin plus faible, des avantages nouveaux, et, parce qu'il ne les obtenait pas, envahir deux de ses provinces. Seul, ce fait devait mettre les armes aux mains de ceux que l'iniquité révolte. Mais nous avons aussi d'autres raisons d'appuyer la Turquie. La France a autant et peut-être plus d'intérêt que l'Angleterre à ce que l'influence de la Russie ne s'étende pas indéfiniment sur Constantinople ; car régner sur Con-

stantinople, c'est régner sur la Méditerranée, et personne de vous, Messieurs, je le pense, ne dira que l'Angleterre seule a de grands intérêts dans cette mer, qui baigne trois cents lieues de nos côtes. D'ailleurs, cette politique ne date pas d'hier; depuis des siècles, tout gouvernement national, en France, l'a soutenue ; je ne la désertai pas. »

Selon la coutume, les engagements de paroles précédèrent ceux des armées. Tandis que les flottes et les soldats s'acheminaient vers le champ de bataille, les chancelleries échangeaient les récriminations. La rédaction de nos admirables dépêches appartient à Thouvenel, directeur politique aux Affaires étrangères.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg*, en réponse aux accusations de duplicité, ayant invoqué le mémorandum secret de février 1853, les ministres anglais le publièrent en y joignant le récit complet des conversations de Nicolas avec Hamilton Seymour. Dans la diplomatie moderne, tout document secret cesse de l'être, dès qu'on a un intérêt quelconque à le divulguer.

Nesselrode notifia qu'il ne croyait pas convenable de répondre aux notes anglaises et françaises; le Tsar les considéra comme une déclaration de guerre, et ordonna de passer le Danube et d'envahir la Turquie.

Le ministre d'État, Achille Fould, notifia au Corps législatif « que ce refus de répondre constituait un état de guerre dont la responsabilité tout entière appartenait à la Russie » (27 mars).

tes ministres anglais tinrent le même langage à leur parlement. Un traité d'alliance offensive et défensive fut signé entre les alliés et avec la Turquie. — Les hautes parties contractantes s'engageaient à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour rétablir une -paix qui protégeât l'Europe contre le retour des troubles. Elles promettaient d'employer toutes les forces de terre et de mer nécessaires pour délivrer les États du Sultan. Elles s'obligeaient à ne recevoir aucune ouverture en vue de la paix, à n'entrer dans aucun engagement avec la Cour de Russie, sans avoir délibéré en commun. Elles renonçaient à poursuivre un avantage séparé et se déclaraient prêtes à recevoir comme alliée toute puissance européenne (10 avril).

De son côté, le Tsar publia la guerre, en rejetant la responsabilité sur les provocations des puissances occidentales (11 avril 1854).

L'Autriche n'est pas mieux justifié que les approbations. L'Empereur n'éprouvait aucune haine contre les Cosaques, et il ne gardait pas même rancune à leur Tsar de ses impertinences. Il ne professait pas la superstition de l'équilibre qu'il allait travailler à détruire et les Turcs ne l'intéressaient pas plus que l'intégrité de leur empire. Dans la guerre il cherchait le prestige rendu à nos armes, là même où en 1840 nous avions subi une dure humiliation la fin de la Sainte-Alliance du Nord, une rupture entre la Russie et l'Autriche qui frayerait la voie à la politique des nationalités, à l'affranchis-

sèment de l'Italie et peut-être de la Pologne¹.

La première partie de son dessein est accomplie. Il Ta poursuivie avec une possession tranquille de soi-même, une justesse et une rapidité de coup d'œil, une flexibilité à s'adapter à l'imprévu et à en profiter, une sagacité à discerner le moment décisif, une audace prudente que ni Cavour ni Bismarck n'ont surpassée dans leurs plus mémorables campagnes.

Notre peuple applaudit à cette guerre par haine du Cosaque², le sentiment populaire alors; nos diplomates par fétichisme de l'équilibre européen et de l'intégrité de l'Empire ottoman. Mais savez-vous qui eut le cynisme de ranalhématiser? Victor Hugo, celui qui avait poursuivi l'Empereur de ses invectives parce qu'il tardait à s'y engager. Il s'y décide et voilà que tout change : Ne pas faire cette guerre eût été *une lâcheté*, la faire devient *un crime*. « Crime, non de Nicolas-mais du 2 décembre. Les veuves pleurent, les mères se tordent les bras, parce qu'il a pris fantaisie à M. Bonaparte, l'assassin de Paris, de se

1. Les Russes, observateurs attentifs, ne s'étaient pas mépris aux arrière-pensées de la guerre. « Les vues du cabinet français, a écrit Jomini, se tournaient plus volontiers vers son voisinage plus immédiat où il avait des intérêts plus directs, et tout en cherchant à troubler l'Europe avec l'aide des Anglais, c'était plutôt vers l'Italie et la Révolution qu'il dirigeait ses espérances, ou plutôt contre l'Autriche que se manifestait son hostilité. Le but principal de sa politique était d'amener, par cette crise orientale, la dissolution de l'alliance des trois cours conservatrices. »

2. PROUDHON.

faire bénir et sacrer par M. Mastai.l'étouffeur de Rome. Otez l'intrigue dite des Lieux Saints, ôtez la clef, ôtez l'envie du sacre, ôtez le cadeau a faire au Pape, ôtez le 2 décembre, ôtez M. Bonaparte, vous n'avez pas la guerre d'Orient¹. »

1. *Pendant l'exil*, 29 novembre 1854,

LIVRE V

L'AFFRANCHISSEMENT DE L'ITALIE LA PRÉPARATION

CHAPITRE PREMIER

LA GUERRE CONTRE LA RUSSIE

I

Les préparatifs militaires, jusque-là différés pour ne pas alarmer, furent poussés avec une hâte fiévreuse; les ministres anglais proposèrent une augmentation de l'*income-lar*, les ministres français un emprunt de 250 millions : au lieu de se servir des banquiers on ouvrit une souscription publique qui produisit 467 millions.

Les Anglais mirent à la tête de leur contingent Fitz-Roy Sommerset, lord Raglan, ancien aide de camp et secrétaire de Wellington **qui** avait eu un bras emporté à Waterloo. Simple, sans aucun étalage extérieur, il unissait à des manières affables un ascendant personnel presque irrésistible; on comprenait, quand il opinait, que son

sentiment était plus fort que ses paroles; il l'imposait sans éclat, par son tranquille refus de suivre l'avis opposé; malgré ses soixante-six ans, il avait encore belle et ferme prestance à cheval.

L'Empereur hésitait à mettre Saint-Arnaud à la tête de ses troupes à cause du délabrement de sa santé. Le maréchal qui n'ignorait pas son état n'en était que plus insistant à vouloir la conduite de l'expédition : « J'aime mieux, dit-il au colonel Trochu, finir au milieu de mes troupes que dans mon lit. » L'Empereur y consentit*. Toutefois, sans l'en instruire, il donna, en vue d'une catastrophe, des lettres de service au général Canrobert, placé à la tête d'une division. Les deux autres divisions furent confiées au général Bosquet et au prince Napoléon. Le général Martimprey fut chef de Félat-major de Tannée et le colonel Trochu celui de Tétat-major particulier de Saint-Arnaud. Les deux flottes furent confiées aux amiraux Hamelin et Dundas, avec cette différence que l'amiral français fut placé sous le commandement du chef des forces de terre, tandis que l'amiral anglais resta indépendant et maître de ses décisions.

Le ministère de la Guerre fut donné au maréchal Vaillant (il mars). Le choix était heureux. Le maréchal, d'une famille plébéienne, était un officier du génie du plus haut mérite, élevé à l'école des grandes guerres. Il avait fait comme capitaine en second la campagne de Russie et mérité d'être mis à l'ordre du jour le 8 août 1813. Sous la Restauration et sous Louis-Phi-

lippe, on le trouve en Algérie, au siège d'Anvers, à la tête de l'École polytechnique. Etant encore colonel du 2^o régiment du génie, il avait inventé un petit instrument de défilé la tranchée dont il s'enorgueillit même dans son testament. Il avait été nommé général de division en 1845. Les fortifications de Paris votées, le duc d'Orléans dit à son père : « Si vous voulez que quelque chose se termine, chargez-en Vaillant. » Modeste et désintéressé, le général déclina la mission et obtint qu'elle fût confiée au général Dode, le président du conseil des fortifications; il ne resta chargé que de la direction des travaux sur la rive droite. En 1849, peu satisfait des dispositions du général Oudinot, le président Louis-Napoléon l'envoya à Rome avec une lettre de service l'autorisant à prendre le commandement en chef, s'il le croyait nécessaire : il dirigea le génie, mais n'usa pas de sa lettre de service. A la suite de cette campagne, il fut fait maréchal de France, et après la Restauration de l'Empire, maréchal du Palais.

Il était grand, gros, avec des traits fins, instruit, cultivé, curieux des choses de l'esprit, avisé et caustique, même mordant, pas toujours facile à vivre, sans façons, recevant dans son cabinet *en* simple veston, ce qui scandalisait le correct Castellane, d'une réelle bonté sous ses façons bourrues, droit, intègre, n'ayant jamais commis un acte équivoque pour se pousser, consciencieux jusqu'à l'inquiétude dans l'accomplissement de ses devoirs. D'autres rougissent de leur humble

origine, lui en avait la fatuité; il se la rappelait surtout pour répandre ses générosités sans ostentation sur les moins fortunés que lui. Il était de ceux que l'Empereur subjuguait : « Ce diable d'homme me ferait convenir que deux et deux font cinq. » Il ne le quittait pas sans la crainte de s'être mal montré et de lui avoir paru, selon ses expressions, plus bête qu'il n'était. Néanmoins, dans mainte circonstance, il n'hésita pas à lui résister et à défendre avec courage contre ses sévérités injustes un collègue méconnu ou un inférieur sacrifié. L'Empereur avait pour lui du goût, de la confiance, du respect, une sérieuse estime ; il le considérait comme un ami sûr,

II

Dans la supposition que les Russes de la rive droite du Danube pousseraient une pointe rapide sur Andrinople, on songea avant tout à leur couper le chemin. Les corps d'expédition furent envoyés à Gallipoli, d'où ils seraient à portée de couvrir la capitale turque. A leur arrivée ils apprirent que les Russes, arrêtés au siège de Silistrie, ne s'avançaient pas. Les troupes alliées se transportèrent alors à Constantinople (mai).

Là, Saint-Arnaud eut la bonne inspiration de couper court à la campagne d'hostilités engagée par Baraguay-d'Hilliers contre Stratford. Malgré les services signalés rendus par l'ambassadeur anglais à la politique de l'Empereur, Baraguay

s'était mis aux prises avec lui et exigeait du Sultan le renvoi de Rechid et Riza, ses amis; il avait inconsiderément accordé sa protection à quelques sujets grecs. Saint Arnaud se prononça contre ces exigences inopportunes, de nature à compromettre l'alliance, et Baraguay, furieux, s'embarqua (21 mai).

Une autre inspiration du maréchal fut moins heureuse; il proposa à Raglan de s'échelonner derrière la ligne des Balkans, avec une simple avant-garde vers Varna. Ainsi on aurait mis les Balkans entre soi et les Turcs qu'on avait à secourir. Saint-Arnaud, sur le refus catégorique de Raglan, dut renoncer à cette conception également condamnée à Paris.

On en vint alors d'un commun accord au seul plan raisonnable, on peut dire, au plan forcé. On n'attendrait pas l'ennemi de front derrière les Balkans, dont les défilés seraient défendus par les Turcs; on transporterait la base des opérations de Galtipoli à Varna; on y établirait les deux armées comme une menace sur le flanc gauche des Russes, à portée de s'étendre vers Schoumla et de tendre la main aux Turcs ou de reprendre la mer (11 juin).

Dans un plan de campagne on ne peut arrêter que la première opération; le reste est à la merci des circonstances. Que ferait-on quand on serait à Varna? Cela dépendait de deux éléments inconnus : la durée de la résistance des Turcs et l'attitude de l'Autriche. Les Turcs se défendirent à Silistrie beaucoup plus longtemps et mieux

qu'on ne l'avait supposé. Restait à connaître les décisions du cabinet autrichien. Il était véritablement l'arbitre du combat ; de quelque côté qu'il se prononçât, s'il se déclarait en appuyant les paroles par des actes, il y apportait la victoire. Mais il hésitait, non par scrupule de conscience on ne les connaît pas en Autriche ; pas davantage par sentiment de reconnaissance, on y professe plus qu'ailleurs l'indépendance du cœur : l'hésitation provenait de l'incertitude sur les dispositions des confédérés germaniques. Avant de se lancer sur la Russie, l'Autriche était obligée de s'assurer de façon à ne pas laisser derrière elle d'hostilité là où elle comptait sur un concours.

III

L'Autriche se trouvait en antagonisme presque déclaré à Francfort avec la Prusse, grâce au plénipotentiaire envoyé pour cimenter l'union avec elle. Bismarck avait été choisi¹ parce que seul peut-être de tous les hommes d'État prussiens, il considérait l'Autriche comme une puissance allemande. Une de ses premières visites avait été pour l'oracle du vieil ordre germanique, le prince de Metternich. Le dominateur déchu le reçut avec une bonne grâce encourageante, et daigna même lui concéder « que la Prusse n'était pas encore un État saturé, et qu'il était de l'intérêt de

i. Voir *Empire libéral*. II, p. 369.

l'Autriche que la Prusse se saturât; alors elle serait en état et en disposition de marcher sincèrement et sans rivalité avec l'Autriche ».

Bismarck ne trouva point le même accueil à Francfort. La Diète rétablie, Schwarzenberg n'avait pas repris avec sa principale confédérée la facilité des rapports d'autrefois : il entendait tirer du vieux mécanisme de la Confédération, tout autrement employé, la continuation de la suprématie acquise à Olmiütz. Les circonstances le favorisaient ; si les événements récents n'avaient pas satisfait les désirs ambitieux de la Prusse, ils les avaient découverts ; les princes allemands en étaient alarmés, et s'empressaient à se ranger derrière le bras énergique qui les avait délivrés du cauchemar révolutionnaire de Francfort et du cauchemar prussien d'Erfurt.

Aussi avaient-ils envoyé à la Diète comme leurs représentants des personnages d'un dévouement éprouvé au cabinet de Vienne. Avec leur concours, le plénipotentiaire autrichien avait transformé sa présidence honorifique d'autrefois en une prépotence quotidienne. Plus d'entente préalable avec la Prusse : se montrait-elle contraire à une proposition, on ne la retirait pas, on ne l'ajournait même pas, on faisait jouer la majorité dont on était sûr. La compétence de la Diète était démesurément accrue : on s'efforçait de la rendre maîtresse de la politique intérieure et extérieure des petits États et de la Prusse elle-même, moralement médiatisés et de la constituer ainsi vis-à-vis des autres cabinets

la seule expression de la puissance allemande.

Le ministre autrichien Thun, infatué de sa prépotence, traitait ses collègues, qui, en réalité, n'étaient que ses caudataires, avec un dédaigneux sans-façon. 11 s'avisa d'en user de la sorte avec Bismarck; il le reçut le cigare à la bouche et sans le prier de s'asseoir; Bismarck prit un fauteuil, et après s'y être carré, sortit de sa poche un cigare et demanda du feu. Une autre fois, Thun l'accueille en manches de chemise : « C'est juste, dit Bismarck en ôtant gravement son habit, il fait trop chaud dans votre cabinet. » Des froissements de cette nature se produisirent aussi avec Prokesch, le successeur de Thun; un jour, dans une grande réunion, faisant allusion à certaines paroles d'une récente discussion, Prokesch dit à haute voix : « Si cela n'est pas vrai, j'ai menti au nom du gouvernement impérial et royal. » A quoi Bismarck répond : « Précisément, Excellence! »

Lorsqu'on aborda les affaires mêmes, l'impossibilité de s'entendre devint aiguë. Dès le premier moment Bismarck se trouva en désaccord sur les petites questions de forme, de protocole, aussi bien que sur les sujets d'importance.

La commission chargée de décider ce qui, dans les protocoles, devait être ou non publié, choisissait systématiquement ce qui était favorable à l'Autriche et contraire à la Prusse. Bismarck protesta.

L'Autriche prétendait être copropriétaire de la ûotte allemande sans contribuer aux frais de

son entretien. Bismarck ne consentit à de nouvelles dépenses que si la Prusse avait le commandement naval par la connexion de la Hotte allemande à la sienne. Faute de s'entendre, la Diète décida la dissolution de la flotte et la vente des vaisseaux,

La Prusse voulait retirer de la Confédération ses territoires de la Prusse orientale et occidentale afin d'assurer la liberté de son action européenne. L'Autriche s'y opposa. Bismarck prit une attitude tellement menaçante que la Diète lui donna raison.

Le débat le plus envenimé fut sur le Zollverein, dont le terme arrivait le 1^{er} janvier 1854. Comprenant mieux que ne l'avait fait Melternich que la constitution d'une union douanière entre les mains de la Prusse, à l'exclusion de l'Autriche, serait le prélude d'une union politique dont l'Autriche serait également exclue, Schwarzenberg voulait que son pays fut admis dans le nouveau Zollverein et que la législation commerciale et douanière devînt du ressort de la Diète. Bismarck contesta cette prétention : l'Autriche devait rester exclue du Zollverein, et seulement après qu'il aurait été renouvelé, un traité douanier serait conclu avec elle. Il alla à Vienne (juin) tacher de convaincre Buol. Il n'y fût point parvenu sans l'intervention de Nicolas qui, en montrant les dangers qu'allait créer l'élévation de Napoléon, obtint du cabinet autrichien l'assentiment jusque-là refusé. Un traité de commerce pour douze ans fut conclu avec l'Autriche (19 fé-

vrier 1853), et peu de mois après (8 avril), le Zollverein fut renouvelé pour le même temps.

À chacun de ces débats, Bismarck devenait un peu moins favorable à l'Autriche. Elle lui parut d'abord une étrangère, puis, peu à peu, une ennemie. Il comprit qu'une lutte avec elle serait la condition première de la grandeur de la Prusse. On a vu là un trait de son génie. La belle découverte, en vérité ! Un personnage qui a tenu quelque place dans l'histoire du monde et de la Prusse et qu'on nomme communément le grand Frédéric, me semble avoir aperçu cette nécessité un peu avant 1852. En 1741 (1^{er} septembre), il écrivait à son ministre d'État, Podewils : « Rassurez les Français, fortifiez les Bavares, intimidez les Saxons, flattez les Hollandais, donnez de l'encens aux Danois, jouez-vous des Hanovriens et f...-vous des Autrichiens. » Il faisait mieux que de se f... des Autrichiens, il les dépouillait et les battait.

Bismarck désormais ne rêvera plus que faire de même. Combattre l'ami de la veille sur tous les terrains et par tous les moyens, même par le fer et par le feu, devint presque sans transition l'idée fixe de cet esprit sans scrupule, cynique à se retourner d'un sentiment dans un sentiment contraire. De la déférence il bondit à la révolte, et autant il avait été jusque-là ami ardent, autant il se montra ennemi furieux. Pour obtenir l'adhésion très désirée du Hanovre au nouveau Zollverein, il fallait traiter avec le ministère libéral du Hanovre et le soutenir; Manteuffel craignait

que cela n'arrêtât [lereactionnaireBismarck.il](#) fut vile rassuré par la lettre suivante : « Si gronde que soit la répugnance que j'éprouve à sacrifier dans mon propre pays le droit à la politique, j'ai cependant assez d'égoïsme prussien pour n'être pas consciencieux au même degré lorsqu'il s'agit du droit dans le Hanovre. Notre maison est assez solide pour que nous puissions tolérer et soutenir dans le Hanovre plutôt un ministère libéral qu'un ministère autrichien¹. » On a raconté qu'un archiduc venu à Francfort passer une revue des troupes avisa Bismarck en uniforme de lieutenant de la landwehr avec plusieurs décorations. » Votre Excellence, dit l'archiduc, a sans doute gagné toutes ces décorations devant l'ennemi? — Oui, Altesse, répond Bismarck, devant l'ennemi, ici, à Francfort. » Vrai ou faux, ce trait caractérise l'attitude nouvelle. Aussi l'idée d'une alliance de la Prusse et de l'Autriche contre la Russie révolta-t-elle le plénipotentiaire de Francfort.

« Je serais dans l'angoisse, écrivait-il à son ministre, si, pour nous abriter contre la tempête, nous allions attacher notre coquette et solide frégate à ce vieux trois-ponts mangé aux vers. Les grandes crises forment le tempérament nécessaire à la croissance de la Prusse. Nous en avons profité *sans crainte*, peut-être même *sans vergogne*. Mais si nous voulons continuer à croître, il faut au moins que nous ne craignons

1. 9 octobre 1851.

pas de rester seuls avec 400000 hommes, surtout aussi longtemps que les autres se battront; en prenant parti pour l'un ou pour l'autre d'entre eux, nous ferons toujours une meilleure affaire qu'en nous unissant par une alliance prématurée et sans condition avec un allié aussi peu redoutable que l'Autriche¹. »

Il essaya d'entraîner les États moyens et petits. L'hostilité déclarée à la Diète du plénipotentiaire prussien et de son collègue autrichien avait donné aux ministres de Saxe Beust, de Bavière Pfordten, de Hesse-Darmstadt Dalwigk, l'idée de s'emparer de l'autorité de la Diète, de se constituer les arbitres du conflit entre leurs deux grands confédérés, et de se rendre ainsi en Europe les interprètes nécessaires de l'Allemagne. — Désir de grandeur manifesté par de petites gens, disait le roi de Prusse. — Cependant ils se rangèrent à l'avis de Bismarck. Leur défiance et leur jalousie contre la Prusse, qui les avaient jetés aux pieds de l'Autriche, furent vaincues par leur haine de la France. Les petits États les suivirent. Ils désiraient la neutralité et la paix, mais avant tout antifrçais, sauf Darmstadt, obligés de se prononcer, ils se prononceraient pour la Russie. Ils n'approuvaient pas les accointances de l'Autriche avec les puissances occidentales et ils n'en attendaient que des calamités². On peut donc dire que la grande

i. A Manteuffel, 13 février 1884.

2. BISMARCK, de Francfort, 31 mars 1854 ; « Les cabinets de Munich, de Stuttgart, de Dresde, de Cassel, de Caris-

majorité de la Confédération inclinait plus vers la Russie que vers les puissances alliées.

En Prusse, au contraire, l'opinion se partageait. Les libéraux étaient violents contre la-Russie; ils la rendaient responsable de toutes les humiliations récentes, de Tavortemenl de la guerre de Danemark, de la capitulation d'Olmiilz, et ne voulaient pas admettre qu'en arrêtant alors Schwarzenberg, le Tsar avait sauvé Berlin¹. Le prince royal, qui méditait déjà le mariage de son fils avec la fille aînée de la reine Victoria, conseillait aussi le rapprochement avec les puissances occidentales : il croyait nécessaire de donner une leçon à la Russie. Un certain nombre de fonctionnaires éminents, Bunsen, ambassadeur à Londres, Bonin, ministre de la-Guerre, pensaient de même. Au contraire le vieux parti féodal et conservateur considérait comme l'abomination de l'abomination tout affaiblissement de l'amitié traditionnelle avec les Tsars. Entre les deux le ministre des Affaires étrangères, Manteuffel, désirait contenir la Russie, lui rendre l'affront qu'il en avait reçu, sans néanmoins pousser sa rancune jusqu'à une volonté de guerre.

Le dernier mot appartenait au roi. On a dit

ruhe, tendent plutôt à se déclarer contre la France que contre la Russie. »

1. BISMARCK à Manteuffel : « Par une mauvaise humeur instinctive contre la Russie, on applaudit aux démarches qui lui sont hostiles, quand même il est à prévoir que, loin de nous rapporter, elles nous coûteraient beaucoup de sacrifices. »

que, dans cette grave conjoncture, Frédéric-Guillaume fut mobile et indécis. Il me paraît au contraire s'être montré ferme, décidé, sachant ce qu'il voulait et agissant selon ce qu'il voulait.

Il blâmait l'offensive russe dans les Principautés et se croyait tenu d'en garantir l'Allemagne et l'Europe, en sa qualité de co-signataire du traité de 1841. Il désapprouvait la tendance de l'Autriche à se rapprocher des puissances occidentales : une alliance en faveur du croissant contre la croix, pour Mahomet contre Jésus-Christ, lui paraissait un inceste; une guerre fratricide entre deux membres de la Sainte-Alliance lui inspirait de l'horreur et surtout de l'épouvante, alors que le ligre de l'Ouest, Napoléon III, se disposait à prendre entre ses griffes l'Allemagne, la Pologne, l'Italie.

Un véritable indécis, placé entre deux sentiments aussi violents, fût resté immobile, disant tantôt oui, tantôt non. Frédéric-Guillaume accorda successivement et à propos à chacun d'eux une égale satisfaction.

Il ne balance pas à signer que la Russie doit se retirer des Principautés, que son occupation est attentatoire à l'intégrité de l'Empire ottoman garantie par des traités; il ratifie la résolution de l'Autriche de sommer le cabinet russe de retirer ses troupes, et il informe Nicolas « que le premier pas fait sur la frontière autrichienne le forcerait à se rencontrer avec son armée et celle de la Confédération » ; il signe avec l'Autriche un traité d'alliance offensive et défensive

et une convention militaire» Mais ne voulant rien au delà de l'évacuation des Principautés, il stipule que l'alliance ne passera à l'offensive que d'un commun accord, après entente ultérieure (20 et 28 avril 1854).

Nicolas ne s'entête pas contre l'impossible, et ne commet pas l'aberration de contraindre le roi de Prusse à passer à l'offensive. Instruit du traité par le duc de Mecklembourg à qui le roi l'avait confié, il ordonne aussitôt la levée du siège de Silistrie (26 juin), ramène ses troupes au delà du Pruth (2 août), déclare que désormais il se bornera à la défense de son territoire (26 août).

Le roi a obtenu ce qu'il désirait, l'évacuation des Principautés ; alors ils'arrête, refuse de s'associer, si ce n'est diplomatiquement, à toute action nouvelle; il ne s'engagera pas dans la guerre, il restera neutre; ni les artifices de la persuasion, ni ceux de la menace ne réussirent à l'ébranler. Cette attitude diffère de la première, elle ne la contredit pas.

IV

L'habile retraite de la Russie assurait la neutralité de la Prusse, elle donna aussi prétexte aux atermoiements et aux tergiversations du cabinet de Vienne. Buol avait souscrit le 8 août 1854 les quatre garanties auxquelles la France et l'Angleterre subordonneraient le rétablissement de la paix : 1° la renonciation au

protectorat sur les Principautés; 2° la liberté de la navigation du Danube; 3° la revision du traité de 1841 sur les détroits; 4° l'abandon du protectorat religieux sur la population grecque. La Russie ayant répondu négativement, de Paris et de Londres on pressa le cabinet autrichien de se décider à une alliance offensive et défensive. « Si le refus de la Russie ne créait pas à l'Autriche un *casus belli*, il ne lui laissait plus de *casus paçis*. » Buol éluda : — En fait les puissances avaient obtenu l'essentiel, l'évacuation des Principautés ; il ne se laisserait pas entraîner à la guerre; il la croyait imprudente *avant le printemps de 1855* (traduisez avant que l'événement ait prononcé), sa politique était timide, mais loyale ; il n'y avait de raisonnable immédiatement que la réunion d'une conférence pour donner une forme pratique aux garanties demandées dans la note du 8 août. — A défaut des soldats de F Autriche, on se résigna à sa conférence.

La retraite de la Russie produisit, en même temps que ses effets diplomatiques, un résultat militaire important.

Après les attentes, les mécomptes d'une préparation hâtive, l'armée des alliés, solide, pleine d'ardeur, n'attendait que le signal de courir vers le Danube. Elle apprend qu'il n'y a plus d'ennemis sur le Danube ; elle n'a devant elle que la plaine marécageuse, homicide, delà Dobrutscha. Ses chefs se demandent anxieusement ce qu'ils vont faire.

L'Empereur avait envoyé au ministre de la

Guerre anglais, duc de Newcastle, ujie note dans laquelle il proposait l'attaque de Sébastopol. En 1829 Pozzo di Borgo prévoyait qu'en cas de rupture avec l'Angleterre, c'est là que eeile-ci dirigerait ses attaques et on avait travaillé sans relâche à mettre cette ville en état de défense. Dans ce vaste port situé sur la côte sud-ouest de là Crimée, on avait entassé un immense matériel naval, protégé par des forts capables d'offrir une sérieuse résistance; mais du côté de la terre la ville restait ouverte, exposée à être enlevée par un coup de main.

Le ministre de la Guerre anglais, Newcastle, hardi à affronter les responsabilités, avait ardemment adopté les ouvertures de l'Empereur. Des opérations sur le Danube et dans les plaines insalubres de Valaehie lui paraissaient de mince importance, tandis que la prise et la destruction de Sébastopol et la capture de la flotte russe procureraient un avantage sérieux et durable.

Il n'insista pas tant que Constantinople parut menacée. La vaillance heureuse de l'armée turque et l'attitude décidée du roi de Prusse ayant amené la levée du siège de Silistrie (23 juin) et la retraite de l'armée russe de l'autre côté du Danube, prélude de l'évacuation des Principautés par les Russes et de leur occupation par les Autrichiens, il insista pour que les armées alliées fussent envoyées en Crimée. Le *Times* donnait impérieusement le même conseil; l'opinion publique s'exaltait. Palmerston soutint l'avis de

son collègue et entraîna les ultra-pacifiques du cabinet, Aberdeen et Gladstone.

Ceux-ci mirent une seule réserve à leur approbation, c'est que la décision définitive serait laissée aux généraux. Newcastle n'y contredit pas, mais rédigea ses instructions officielles de telle sorte que la liberté des généraux, quoique nominale respectée, était en fait restreinte ou plutôt supprimée : — « Constantinople est à présent assuré... Il ne faut à aucun prix songer à faire avancer les armées alliées davantage; l'occupation de la Dobrutscha ne produirait pas un seul résultat avantageux et serait fatale à la santé des troupes. Même si l'armée russe ne repassait pas le Prulh et continuait à tenir les Principautés, le gouvernement de Sa Majesté est décidément d'avis que, pour le moment du moins, vous ne devez faire aucun effort pour la déloger.—J'ai à charger Votre Seigneurie, de la part du gouvernement de Sa Majesté, de concerter des mesures pour le siège de Sébastopol, à moins que vos renseignements, que nous ne connaissons pas, ne vous donnent l'opinion décidée que ce siège ne saurait être entrepris avec des chances de succès... Si, après mûre réflexion, vous pensez que la force réunie des deux armées est insuffisante, vous n'êtes en aucune façon empêché d'exercer le pouvoir discrétionnaire dont vous avez été revêtu dès l'origine : cependant le gouvernement de Sa Majesté apprendrait avec regret qu'une attaque, dont on attend des conséquences importantes, doit être remise.

Le gouvernement pense que les difficultés qu'offre le siège de Sébastopol s'augmenteraient plutôt que de diminuer par suite d'un délai. Il est probable qu'une grande portion de l'armée russe qui se retire en ce moment du territoire turc sera jetée en Crimée pour renforcer Sébastopol. » (29 juin.)

Cet accent impératif allait au delà des volontés de la majorité des ministres; mais le 28 juin, quand Newcastle lut à Richmond ses instructions, il faisait très chaud; le bruit de la lecture assoupit la plupart des membres du Conseil, et ils approuvèrent ce que, plus réveillés, ils n'auraient probablement pas laissé passer.

Ces instructions furent communiquées à l'Empereur. On supposait qu'il leur ferait un accueil empressé; au contraire, il leur opposa d'abord de la froideur, presque un refus. L'Autriche comptait de nombreux partisans autour de lui et parmi eux son ministre des Affaires étrangères, Drouyn de Lhuys. Or l'Autriche ne songeant qu'à son intérêt égoïste, redoutait que les troupes russes retirées des Principautés ne fissent irruption sur son territoire et voulait que les troupes alliées de Varna se rapprochassent pour assurer sa sécurité. Drouyn de Lhuys avait soutenu sa prétention, faisant miroiter aux yeux de l'Empereur que c'était l'acheminement à l'alliance souhaitée.

L'Empereur perplexe n'osait plus ordonner ce qu'il avait conseillé le premier et il fit adresser à Saint-Arnaud ce télégramme équivoque : « En

supposant que le siège de Silistrie soit levé, restez dans le voisinage de Varna et ne descendez pas au Danube. On veut que l'armée soit toujours prête à être emportée par la flotte (1^{er} juillet). » Les instructions plus détaillées reçues par Raglan éclairèrent ce qu'il y avait là d'énigmatique; les deux généraux comprirent que, de Londres comme de Paris, on leur intimait l'ordre de partir pour la Crimée, à moins que leurs renseignements particuliers sur la force et les préparatifs de l'ennemi ne leur tissent juger cette expédition impraticable; or Ton ignorait absolument le nombre et l'état des troupes russes, et l'on ne pouvait savoir si les préparatifs de l'ennemi rendaient téméraire le débarquement; on en était réduit aux divinations; les généraux en conclurent qu'ils ne seraient pas justifiables de reculer, et l'expédition fut résolue.

Dans un Conseil tenu le 18, on délibéra sur les moyens de l'exécuter. Les amiraux effrayés des tempêtes d'automne si dangereuses dans la mer Noire objectaient qu'ils manquaient des moyens matériels de débarquement, surtout pour l'artillerie. « Qu'à cela ne tienne, riposta le bouillant chef d'état-major de la flotte, Bouët-Villaumez, je me fais fort, avec le concours de tous les charpentiers ottomans, de construire à Constantinople, en une dizaine de jours, dans les chantiers de la marine, de grands chalands à fond plat qui permettront de débarquer à pied d'œuvre hommes et canons. »

V

On apprit presque en même temps à Paris la résolution des généraux d'opérer un coup de main sur Sébastopol et le succès de celui exécuté sur Bomarsund. Les troupes françaises, portées aux îles d'Aïand, sous le commandement de Baraguay-d'Hilliers, avaient attaqué Bomarsund, et les travaux de siège, dirigés par le général Niel, avaient amené sa capitulation (13 août).

Vaillant qui regrettait d'avoir paru abandonner le projet de la descente en Crimée, fut satisfait de la résolution de Varna; l'Empereur, moins optimiste, en fut surtout préoccupé. De Biarritz (24 août) il recommande à son ministre de la Guerre de laisser ouverte à Saint-Arnaud la lacune de ne pas partir.

« Mon cher Maréchal, J'ai bien des choses à vous dire aujourd'hui, et si quelques-unes vous affligent, je vous prie de ne pas voir dans mes observations un reproche, mais le désir bien naturel que j'éprouve de voir les choses bien marcher. D'abord, la grande affaire, l'expédition de Crimée. Faut-il l'empêcher? Je ne le crois pas : nous ne pouvons pas d'ici prendre sur nous de décider une aussi grosse question. Seulement dites à Saint-Arnaud qu'il pèse toutes les chances avec le général Raglan et qu'il décide. Dites-lui aussi que si l'expédition ne se fait pas, j'autorise Napoléon à revenir en France, Dans ce dernier

cas, c'est-à-dire s'il ne fait pas l'expédition, il faudrait qu'il mit immédiatement l'armée dans des cantonnements salubres. La même recommandation est à faire au Pirée. Comment se fait-il que les Anglais souffrent moins que nous? C'est qu'ils prennent les meilleures positions sans s'inquiéter de considérations politiques. Dites de ma part à M. Drouyn de Lhuys qu'il s'entende avec l'Angleterre afin qu'Athènes soit occupée ou le Pirée évacué, car nous ne pouvons pas avoir partout des petits corps que la maladie décime et dont la présence ex pédante tend à dégénérer, comme à Rome, en occupation éternelle. Ci-joint à l'appui une lettre de l'amiral Barbier de Tinan. Maintenant une observation très importante! Napoléon écrit à son père, et d'autres écrivent dans le même sens que, sans parler de l'invasion foudroyante du choléra, le peu de prévoyance de l'administration de la guerre a été cause de bien des malheurs; qu'il y avait insuffisamment de personnel et de matériel. Au Pirée, il en est à peu près de même; au camp de Boulogne il manque encore des tentes-abris et des couvertures. Vous savez à quels tiraillements a été soumise la garde impériale. De tout cela j'ai inféré que l'organisation du ministère de la Guerre est défectueuse. En effet, je vois par moi-même, depuis des années, que tout est trop centralisé dans les mains du ministre, et alors, comme il ne peut pas tout faire par lui-même, ou les choses ne se font pas à temps ou elles sont décidées par des subalternes. Ainsi on en-

voie par exemple deux régiments de cavalerie démontée en Orient. Ils arrivent sans couvertures, ou sans selles, ou sans brides. Pour remonter plus haut, je me souviens que lors de la guerre d'Espagne en 1823, on avait emmené aux Pyrénées des mulets pour l'artillerie de montagne, mais tous les bâts étaient faits pour les mulets des Alpes qui ne vont pas à ceux des Pyrénées. À Boulogne, si je n'avais pas vu par moi-même l'état des travaux, jamais le camp qui devait être prêt au 1^{er} juillet ne l'aurait été même au 1^{er} septembre. Et que d'écritures pour établir en quatre mois 44 000 hommes sur un point! C'est que rien ne peut aller-bien sans une division du travail; vouloir qu'on dérange un ministre pour avoir des tentes, des fers pour les chevaux, des bidons, des gamelles, des couvertures, etc., ou bien avoir besoin de son autorisation pour renvoyer un soldat, pour admettre un caporal, c'est le forcer de perdre son temps à des vétilles. Je vous prie d'y réfléchir sérieusement, car, je vous le répète, ce n'est pas un blâme, mais l'appréciation de ce qui se fait depuis que l'esprit parlementaire bureaucrate et paperassier a envahi l'administration. Rien au monde n'a autant de détails qu'une armée, un seul détail oublié ou en retard peut tout compromettre; mais un seul homme ne peut pas tout faire, et, par l'organisation actuelle, il faut qu'il fasse tout ou que rien ne se fasse. Maintenant la critique est aisée et l'art est difficile. Comment faudra-t-il faire? voilà la question. Je n'oserais la trancher.

mais il me semble qu'en instituant des chefs par armes au ministère, qui ne feraient autre chose que de s'occuper des besoins des corps qui sont à Tannée, le ministre n'aurait plus qu'un contrôle et une action faciles à exercer. Au reste, je suis sûr que pour cela comme pour beaucoup d'autres choses, il n'y a qu'à chercher comment cela se faisait sous l'Empire pour être dans le vrai. Si le roi de Suède refuse de s'occuper des îles d'Aland, il faut d'avance et en prévoyant le cas, donner l'ordre au général Baraguay de ramener ses troupes à Cherbourg, où elles resteraient prêtes à être réembarquées ce printemps. Recevez, mon cher Maréchal, l'assurance de ma sincère amitié. Napoléon. — Je désire nommer Baraguay maréchal, Niel grand officier et Foy chef d'escadron. »

La résolution de descendre en Crimée souleva d'abord au camp de Varna de violentes critiques; les timorés la taxaient de folie ; le Prince Napoléon déplorait qu'on s'éloignât ainsi de la Pologne, dont la délivrance devait être le véritable but de la guerre. Deux catastrophes changèrent ces dispositions.

Saint-Arnaud, soit pour occuper l'oisiveté de ses troupes et les exercer à la marche, soit pour dérober à l'ennemi ses projets de descente, soit pour expérimenter un détestable corps de sa création, les *spahis d'Orient*, lança trois de ses divisions dans cette Dobrutscha sagement interdite à Raglan par Newcastlé. Le choléra, rendu foudroyant par les exhalaisons marécageuses, décimait, la mal-

heureuse troupe plus qu'une bataille meurtrière. Peu de jours après, Varna, bâtie en bois, devint la proie des flammes, et l'on eut grand'peine, par des prodiges d'héroïsme, à empêcher l'explosion des poudrières.

Dans ces épreuves, nos soldats, devenus devë* ritables sœurs de charité, avaient montré un moral et un dévouement au-dessus de l'admiration. Leur chef les avait soutenus par son exemple ; passant sans cesse de la défaillance à l'exaltation, il avait toujours été debout et présent à l'heure du devoir; pendant l'incendie, sous le coup d'atroces douleurs, il s'appuyait sur le bras de son médecin, s'isolait un moment pour respirer un flacon de sels, et reparaisait parmi les généraux, en face de la troupe, avec entrain; puis, le feu vaincu, lui-même vaincu par le mal, ne regagnait son lit que porté par ses officiers et plié en deux par la souffrance. « J'offre ma vie en holocauste pour le succès de nos armes. Que je sois la première victime, mais que nous soyons vainqueurs! » Le seul moyen d'assurer saguérison eût été de laisser le commandement, de rentrer dans la vie privée; quand son médecin le lui proposa, il répondit froidement : « Il m'est impossible d'abandonner l'armée tant que j'aurai un souffle de vie. Je la conduirai en Crimée, j'y mourrai s'il le faut, mais je ne me retirerai pas volontairement et par prévision, jusqu'à ce que j'aie rempli cette tâche; alors seulement je demanderai à l'Empereur de me remplacer. » — Au milieu de ces tortures, quelques lueurs encore de la gaieté d'au-

trefois : « Enfoncé Agamemnon! j'ai plus de vaisseaux et d'hommes que lui, quelques Achilles, pas mal d'Ajax, grand nombre de Patrocles, mais je ne resterai pas dix ans devant Sébastopol, et à mon retour j'espère bien ne pas avoir les malheurs d'Ulysse¹, »

Le moral de l'armée non plus n'était pas affaibli, mais ces épreuves lui firent prendre en horreur Varna, ce sépulcre dans lequel elle ensevelissait sans combat tant de vaillants. Aussi lorsque, les transports de Bouët-Villaumez et ceux des Anglais prêts, on annonça qu'on allait mettre à la voile pour Sébastopol, ce fut un cri de délivrance et d'allégresse. « Le mot de Sébastopol, écrit Saint-Arnaud, a eu un effet magique; tout le monde a relevé la tête, les plus froids se réchauffent; le canon fera le reste. »

Le 7 septembre, les deux flottes voguaient de conserve vers le rivage inconnu, dans un ordre parfait, protégeant plus de 300 transports chargés de 30 204 Français, 7 000 Turcs, 27 000 Anglais. En tout 63000 hommes et 128 canons. La traversée fut magnifique; le seul incident pénible fut une crise tellement effrayante de la maladie de Saint-Arnaud, l'angine de poitrine, qu'on le crut perdu; pendant quelques jours Raglan exerça seul le commandement en chef.

Le 11 septembre, les armées, après avoir jeté un détachement à Eupatoria, descendaient tranquillement sur la plage d'Old-Fort.

I. Lettre à sa fille, 24 août 1854.

CHAPITRE II

EN CRIMÉE

I

Lorsqu'on est attaqué sur deux frontières a la fois, au lieu de diviser ses forces pour résister également aux deux attaques, il faut n'opposera Fune, la moins importante, qu'une défensive circonspecte, dût-elle en tirer d'abord quelque avantage, et concentrer toutes ses forces contre l'autre, la plus sérieuse. Si l'on réussit, il est facile ensuite de châtier l'ennemi qu'on a d'abord négligé.

Après sa retraite des Principautés, l'état-major russe ne pouvait ignorer que la Crimée et Sébastopol allaient devenir l'objectif des prochaines opérations : les journaux anglais l'annonçaient tout haut. Il eût dû, ne laissant qu'un rideau pour masquer le mouvement, transporter en Crimée toute l'armée du Danube, forte de 180 000 hommes, puis celle qui restait inutilement dans le royaume de Pologne. Menschicow aurait pu opposer plus de 200000 hommes aux 63000 alliés. La manœuvre n'était pas même audacieuse, car elle n'offrait pas de péril. L'Au-

riche ne songeait pas alors à attaquer, et elle ne 'aurait pu sans soulever contre elle la Prusse et l'Allemagne; l'eût-on laissé faire, ce qu'elle uirait usurpé sur le territoire russe ne serait pas demeuré longtemps entre ses mains après une défaite des alliés devant Sébastopol.

On ne se décida que tardivement à détacher de [l'armée du Danube le IV^e corps, au lieu de l'y envoyer d'un coup tout entière, et Menschicow n'eut au début des opérations que 39 000 hommes à opposer aux forces doubles des alliés. Ily suppléa par l'excellente position qu'il choisit sur les hauteurs de l'Aïma.

A peine Saint-Arnaud avait-il touché le sol de Crimée qu'il « retrouva l'extraordinaire énergie de son ressort ». Il put passer une revue des troupes en bataille sur le rivage, faire une étape de quatre heures, et, étendu sur un lit de repos, régler les dispositions de l'attaque des hauteurs de l'Aïma. Hors d'état de porter lui-même son plan au quartier général anglais, il chargea de cette mission Trochu. Celui-ci partit en compagnie de l'officier d'état-major français Lagondie, détaché auprès de Raglan. « Des cavaliers battent la campagne, dit Trochu à son compagnon, prenons des précautions, glissons-nous dans le ruisseau de Boulgavak qui coule avec quelques centimètres d'eau. — A quoi bon ? répond Lagondie, cela nous retarderait trop, je prends la route directe, je vous annoncerai à lord Raglan. » Il fut capturé. Si Trochu l'avait suivi, on aurait saisi le plan qu'il apportait, et les Russes au-

raient été prévenus que la manœuvre consisterait à tourner leur flanc gauche, tandis que les attaques de front enfonceraient leur centre, ils auraient fortifié ce côté où ils avaient mis peu de monde, se croyant protégés par l'âpreté des pentes presque inaccessibles.

L'action devait commencer à sept heures du matin ; le retard des Anglais l'ajourna à onze heures et demie. Chacun fit merveilleusement son devoir à sa façon : les Français coururent en avant, les Anglais y marchèrent. Bosquet, secondé par l'artillerie de la flotte, soutenu par les divisions Canrobert et Napoléon, opéra heureusement à travers des péripéties alarmantes son mouvement tournant sur la gauche de l'ennemi, déborda l'armée russe et menaça sa ligne de retraite. Les Anglais enlevèrent leur droite très forte et achevèrent la victoire. A 4 heures, Menschicow se retirait. Les Russes avaient perdu 7 000 hommes, les Français 300, les Anglais 2 000. Cette disproportion tient à ce que les Anglais, rivés aux anciennes routines, dans la première partie de la bataille, s'avancèrent par masses profondes, en lignes rapprochées, s'offrant comme des cibles au tir russe ; leurs pertes devinrent moindres lorsque les généraux Brown et Lacy Evans les firent déployer sur une seule ligne précédée de tirailleurs.

Pendant la bataille, Saint-Arnaud s'était tenu à cheval ; il avait auprès de lui son cavalier d'ordonnance et son médecin, le docteur Cabrol. De temps en temps, il faisait une courte halte

et se courbait sur le pommeau de sa selle; alors, pendant qu'il vidait d'un trait une petite coupe pleine de Marsala, le docteur lui appliquait sur l'épigastre un fort aimant enveloppé de flanelle ; cela le soulageait un moment et lui permettait d'aller où le devoir l'appelait.

Après la victoire, il écrivit au maréchal Vailant: « Quels officiers! quels soldats! et que je me sens fier de les commander! Beau succès, monsieur le Ministre, qui fait honneur a nos armes, ajoute une belle page à notre histoire militaire et donne à l'armée un moral qui vaut vingt mille hommes de plus. Ma santé, toujours la même, se soutient entre les souffrances, les crises et le devoir. — Et j'ai le cœur content », ajoutait-il dans une lettre à sa fille.

Il n'est pas moins empressé, à l'exemple du reste de l'armée française tout entière, à rendre hommage à l'énergie avec laquelle les Anglais avaient enlevé des ouvrages redoutables : « Lord Raglan est d'une bravoure antique ; au milieu des boulets et des balles, il a le même calme qui ne l'abandonne jamais. »

Si nous avions eu de la cavalerie ou si nos soldats n'avaient pas été obligés de rétrograder pour reprendre leurs sacs, déposés selon la coutume africaine; si, n'ayant pas mangé depuis le matin, ils n'eussent été à bout de forces, la défaite eût été une déroute; elle le fût certainement devenue les jours suivants si Saint-Arnaud eût possédé la plénitude de ses forces.

On ne prend pas une ville sans l'investir, toute-

fois ce n'est pas de près qu'il fallait investir Sébastopol, c'est dans un large rayon. Il fallait l'isoler du reste de la Russie, la priver des ravitaillements d'hommes et d'approvisionnement qui ne pouvaient lui arriver que par Perekop, clore la gorge de la presqu'île et l'étouffer entre les Hottes dominatrices de la mer et les armées maîtresses de la terre. C'était aisé après l'Aima ; il n'y avait qu'à se porter vivement à gauche vers la Kateha, occuper la grande route qui conduit dans l'intérieur par Backtchisarai et Simferopol. Là on arrêta à la fois les troupes que Michel Gortschacow allait envoyer du Danube, celles que Khamouthow se préparait à amener du sud-est de la Crimée. La place ayant perdu toutes ses lignes de communication par terre et par mer, sa reddition immédiate était inévitable. Tel est le plan pratique qu'eût adopté Napoléon III s'il eût été à la tête de l'armée, le plan qu'il eût imposé si un télégraphe eût alors existé, car c'est celui qu'il ne cessa de préconiser plus tard, même quand sa réalisation fut devenue contestable, inopportune. Ce mouvement était tellement indiqué¹ que Mens-

1. Le colonel Le Clerc, écrivait à Castellane, 15 septembre 1854 : « Nous pensons que nous nous dirigerons sur le cœur même de la Crimée, afin d'empêcher les Russes de se réunir, et que nous ne porterons le siège devant Sébastopol qu'après avoir occupé Simphéropol. » — J'avais écrit et imprimé mon texte, lorsque j'ai eu communication des volumes de lettres au maréchal Castellane publiées par la pieuse et intelligente sollicitude de sa fille, M^{me} de Beauharnais. Ces lettres éclairent notre histoire militaire. Le maréchal Castellane était un préparateur incomparable de

chicow, ne supposant pas qu'on pût en adopter un autre, ordonna le soir même de l'Aïma, à l'amiral Kornilow, de couler sa belle flotte à rentrée de la baie, afin de la fermer aux flottes alliées et de rendre les marins disponibles pour la défense de la ville, puis il quitta Sébastopol sur laquelle son armée s'était repliée, et par la vallée de la Tchernaiïa et les hauteurs de Mackenzie, il se dirigea vers Baktchisaraï (24 septembre) pour nous y précéder. Il ne nous y trouva pas.

Certainement la manœuvre de Menschicow était d'un stratège de premier ordre, cependant elle démontre, tant à la guerre il est difficile de bien calculer toutes les chances, le danger de supposer à son ennemi plus d'habileté qu'il n'en a.

En s'éloignant de Sébastopol, il l'avait laissée sans troupes; du côté de la terre n'existait aucune défense; nous n'avions qu'à nous avancer à-tire-d'aile le long de la mer; nous y serions entrés par le nord, sans coup férir, comme à Moscou en 1812. Aujourd'hui, cartes sur table, il n'y a pas à en douter; ce fut au moment même l'opinion très décidée de Raglan et de l'amiral

troupes et d'officiers; c'était de plus un cœur excellent. Tous ceux qui avaient été sous ses ordres, reconnaissants des services qu'il leur avait rendus, l'aimaient, le vénéraient et, des champs de bataille, lui rendaient compte de leurs actions d'éclat, considérant l'approbation de leur ancien chef, comme la plus enviable des récompenses. — J'ai constaté avec satisfaction que toutes mes appréciations militaires sont confirmées par des témoignages d'officiers que je ne connaissais pas lorsque je les ai énoncées.

Edmund Lyons. Le chef du génie anglais Burgoyne, spécialiste de sérieuse valeur et d'expérience, mais méticuleux, sans élan, préconisa l'attaque par le sud de la ville. Les inconvénients de ce parti étaient graves : il entraînait une perte de temps alors que les minutes valaient des jours ; il obligeait à une marche de flanc difficile, traînante, par des chemins escarpés et des forêts inconnues, à travers lesquels on n'aurait d'autre guide que la boussole.

Cette perte de temps fut ce qui décida Saint-Arnaud à se ranger à l'avis de Burgoyne. Le resté de son énergie avait été épuisé à F Aïma; maintenant il était fini ; incapable de se tenir à cheval; il suivait, étendu sur des matelas d'ambulance, dans une calèche fermée trouvée sur le champ de bataille, que les spahis soulevaient aux passages cahoteux. Le parti le meilleur, sans qu'il s'en rendît compte, lui parut celui qui le dispensait d'une vigueur qu'il n'avait plus.

L'intégrité de la santé est une des premières conditions du commandement en chef. On ne confie pas la vie de tant de milliers d'hommes, la gloire et l'honneur de la patrie, à un infirme incapable de se mouvoir, d'inspecter à cheval les troupes et les lieux, d'assurer d'une volonté constante et toujours rassise le fonctionnement des rouages multiples dont la moindre brisure compromet le salut d'une armée. Saint-Arnaud en donne un exemple à retenir: il s'est montré constamment sublime de valeur morale, mais, faute de force physique inférieur à lui-même dans le

commandement ; il n'a su ni combiner, ni prévoir, ni tirer parti de l'occasion ; il n'a eu d'initiative que pour envoyer nos soldats mourir dans la Dobrutscha.

On exécuta donc, au milieu des fatigues, des souffrances, de la soif, cette lamentable marche de flanc. Les deux principaux chefs laissés à Sébastopol, Nakhimow et Kornilow, juchés sur la tour d'une église, sondèrent pendant deux jours et deux nuits les coins de l'horizon du côté de la mer ; leur cœur battait d'angoisses quand ils croyaient nous apercevoir. Dès qu'ils se furent assurés que nous quitions le rivage et que nous nous dirigions vers les montagnes, ils descendirent de leur observatoire, firent sonner le tocsin, ouvrirent les prisons, et hommes, femmes, enfants, vieillards, détenus, à la lueur des torches pendant la nuit, couvrirent de défenses le côté du sud par lequel nous allions nous présenter.

"En roule Saint-Arnaud fut saisi par le choléra. Arrivé à la Tchernaiïa il agonisait. Canrobert prit le commandement. Le moribond fut embarqué à Balaclava ; le répit que lui avait accordé la mort pour l'envelopper d'un linceul de gloire était expiré ; elle le prit sur la mer Noire, avant l'arrivée à Constantinople (29 septembre).

II

Les destinées de notre armée étaient désormais entre les mains d'un homme jeune, en pleine

force; on put espérer qu'il montrerait la décision qui avait manqué à Saint-Arnaud dans ses derniers jours. Petit, les cheveux noirs un peu longs, rejetés en arrière, la figure rouge, les yeux roulants, la moustache relevée, Canrobert étaitgénéreux, bienveillant envers ses inférieurs, équitable envers ses égaux, loyal, désintéressé, sans replis ni dessous. Il avait toutes les qualités morales sauf la simplicité; il piaffait, se pavanait et s'enflait, et encore sous ses grands airs de superbe et d'emphase il restait bonhomme. Au feu il était d'un entrain irrésistible, communicatif. Jusqu'à ce qu'il eût été investi d'un commandement en chef, il parut un homme de guerre accompli. Même parmi les intrépides de l'Algérie, il s'était fait remarquer; sa conduite au siège de Zaatcha, quand il était colonel de zouaves, est restée célèbre. Dans sa marche il se heurte avec sa petite colonne épuisée par le choléra à de nombreux assaillants; il s'avance vers eux et leur crie : « Livrez-moi passage, car je porte avec moi un ennemi qui vous exterminera tous, la peste. » — Ils lui livrèrent le passage. — Avant de donner le signal de l'assaut, il se retourne vers ses hommes et leur dit : « Si on sonne la retraite (ce qui avait eu lieu déjà plusieurs fois), cela ne sera pas pour vous » ; il arrive le premier sur la brèche, laissant derrière lui officiers et soldats morts ou blessés* Loin d'être un confident du Coup d'État, il eut la velléité de donner sa démission quand il l'apprit; la fusillade du boulevard Montmartre, engagée sans ses ordres,

l'y compromet plus qu'il ne l'avait voulu; il essaya d'atténuer cette apparente responsabilité en refusant le grade de chef de division sur ce fait de guerre civile.

Son esprit distingué, cultivé, mais moyen, débile, ne sut pas supporter la fatigue des vastes combinaisons de guerre; il avait toutes les vaillances sauf celle de la responsabilité; il manquait de confiance en soi-même et d'une sage hardiesse d'initiative. Il se montra aussi incertain dans le commandement qu'il avait paru résolu dans l'obéissance; arrêté par la moindre objection, l'événement le surprit presque toujours occupé à peser le pour et le contre; dès qu'il avait enfin pris un parti, il n'en apercevait plus que les inconvénients et ne songeait qu'à revenir à l'avis contraire. On a appelé Fleury *Monsieur le Grand*, on aurait pu nommer Canrobert *Monsieur VA nxiieux*. — On avait pu avec succès le hisser jusqu'au commandement d'un corps d'armée; au delà il perdit haleine.

Lorsqu'il prit la direction, le mouvement tournant autour de Sébastopol était achevé; on se trouvait au sud de la place, ayant pour bases d'opération, les Français Kamiesh, les Anglais Balaklava. La ville y était moins dépourvue de défenses qu'au nord, grâce au répit que nous lui avions accordé; cependant ses défenseurs ne dépassaient guère 16 000 hommes, elle n'était encore qu'une position retranchée à peine fortifiée, véritablement à discrétion; ses murailles n'étaient pas défendues, comme elles ne tardèrent pas à

l'être, en avant par des batteries basses en terre, en arrière par une triple batterie étagée et formant cavalier. Les Russes, sûrs de succomber, ne se préparaient à lutter que pour l'honneur. — « Si les alliés se décident à quelque acte audacieux, s'écriait le brave amiral Kornilow, ils nous écraseront. » — « Ni l'exaltation des troupes, ni leur résolution de se battre jusqu'à la dernière extrémité, a écrit Todleben¹, n'auraient pu sauver Sébastopol si l'ennemi l'eût attaquée immédiatement après son passage de la Tchernaiïa. » Raglan et Edmund Lyons proposèrent l'attaque par le côté sud aussi résolument

1. Tome I, p. 257. C'était aussi l'opinion de beaucoup d'officiers dans notre armée. Un jeune capitaine très distingué, Fortuné Cassaigne, écrivait à son frère, aide de camp de Pélissier, sous Sébastopol, 31 octobre 1854 : « Nous avons je crois manqué d'audace et par suite beaucoup perdu de temps depuis le commencement de la campagne. Sous le coup de notre victoire, nous aurions dû, le jour de notre arrivée, tenter un coup de main sur la ville. Les ouvrages n'étaient pas achevés, n'étaient pas armés; nous avions pour nous notre moral et l'effroi de l'ennemi. Nous lui avons laissé tout le temps de se remettre, d'organiser sa défense qui réellement, de ce côté, ne présentait pas de solidité. » — Colonel Wimpffen au maréchal Castellane, 7 décembre 1854 : « La maladie du maréchal ne permit peut-être pas de mettre à profit cette victoire. En marchant plus rapidement sur Sébastopol, je crois qu'on aurait pu, même quatre jours après la bataille, se loger dans les parties de la ville, non encore fortifiées. Les forts auraient rendu ces positions détestables, mais leur possession circonscrivait considérablement les points d'attaque. L'ennemi pendant notre voyage à Balaklava, nos reconnaissances, la venue de notre matériel, ce qui a duré près d'un mois, travaillait avec une ardeur incroyable, à créer partout des ouvrages, à établir des batteries. »

qu'ils l'avaient conseillée par le côté nord; Burgoyne, toujours routinier, s'y opposa, soutint qu'il serait extravagant de tenter l'assaut d'une place fortifiée sans avoir préalablement essayé d'éteindre son feu par des canons de siège ; autrement on s'exposait à perdre 500 hommes 1 Plût au ciel que Sébastopol ne nous en eût pas coûté davantage. Sans doute, dans l'ignorance ou Ton se trouvait du véritable état de la ville, il y avait de l'aventureux dans cette attaque. Mais l'expédition elle-même n'était-elle pas une aventure? et une aventure devient risquée quand elle se fait prudente.

La décision était aux mains du nouveau chef de l'armée française. Canrobert donna dès lors la mesure de ce qu'il serait dans son commandement; il repoussa l'attaque immédiate comme un crime : « Les forces de l'ennemi étaient formidables; ses ouvrages bien placés et fortement armés; nos sacrifices seraient énormes; en cas dcsuccès lancés dans les rues d'une ville forcée, nos hommes ne pourraient être ni retenus ni réunis, et quel désastre ne serait pus un revers, à une distance de tout secours immédiat! nous serions exposés à être jetés dans la mer. S'il bravait des dangers aussi formidables alors que cette cruelle nécessité pouvait être évitée en mettant en batterie son magnifique train de siège, il serait condamné par la voix de sa conscience et l'Empereur ne lui pardonnerait jamais..

L'armée française ne vaut qu'entre les mains

d'un audacieux : entre celles d'un hésitant des jours pénibles lui étaient réservés. On renonça à l'attaque immédiate et l'on s'installa sur le plateau de Chersonèse. Le lieu était triste; une steppe recouverte d'une mince couche végétale d'argile, sans arbres, ou brûlante ou glacée, balayée par les rafales ou enveloppée de brumes, déchirée par des ravins aboutissant à des criques sur la mer ou sur le golfe de Sébastopol. On n'y prit pas garde car on ne comptait demeurer là que peu de semaines, le temps de préparer la canonade préliminaire classique de tout assaut « non criminel ».

Pour employer les canons de siège il faut les protéger et ouvrir des tranchées. Ce travail commença le 10 octobre. Les assiégés s'en aperçurent aussitôt. Ce fut un délire de joie, encore plus expansif que lorsque, au lendemain de l'Àlma, Kornilow et Nakhimow descendirent de leur clocher. On s'abordait sur les places publiques en se serrant les mains, ou en s'embrassant : « Ils commencent un siège; nous sommes sauvés : nous avons du temps; nous pourrons nous défendre. » — Et sous la direction du grand iödleben, la population entière continua frénétiquement son œuvre.

Canrobert ne tarda pas à se convaincre qu'en reculant devant l'attaque brusquée, qui eût tout terminé avec de faibles pertes, il n'en serait pas quitte pour une simple canonnade préparée en quelques semaines, et qu'il était condamné aux difficultés, aux lenteurs, aux sacrifices d'hommes

et de matériel d'un siège contre une ville impossible à investir, en communication avec une base de ravitaillement aussi étendue que la vaste Russie.

Le 17 octobre il crut avoir assez de canons en position pour tenter le bombardement, prélude fie l'assaut non criminel. 11 comptait qu'après que les ouvrages auraient été ruinés par son feu, ils seraient pris à revers et enlevés par ses colonnes. Les Anglais étaient chargés d'agir à droite sur le bastion du Redan, les Français, à gauche, sur celui du Drapeau ; les bastions pris, on donnerait l'assaut; la flotte appuierait les armées par un bombardement maritime. De cette action simultanée des deux flottes et des deux armées, on se promettait la reddition immédiate de la place.

Le signal fut donné à six heures et demie du matin par trois bombes lancées par une batterie française. L'explosion effroyable d'un magasin à poudre et d'une caisse à gargousses jeta un tel désarroi dans l'artillerie française, déjà très combattue par les batteries russes, que Canrobert ordonna la cessation du feu à dix heures et demie. L'artillerie anglaise obtenait au contraire un succès complet; son bombardement lent, précis, décomposa en poussière les ouvrages de terre, détruisit l'armement de Malakoff, anéantit les batteries du grand Redan, enfin l'explosion d'un magasin à poudre russe fit sauter le parapet en l'air et ouvrit une large brèche à travers laquelle les Anglais n'avaient qu'à s'avancer dans

la ville. Oh! sainte audace! si à ce moment tu avais gonflé le cœur de Raglan, il demeurerait le héros de l'expédition. Il n'osa pas, il s'arrêta; ayant déjà la main sur la crinière de Sébastopol, lipe la saisit pas; il la laissa échapper encore une fois, et cette fois par sa faute. Non, certes, par timidité de cœur, car jusque-là il s'était prononcé pour les partis énergiques, mais par scrupule d'allié. Il avait été convenu que l'assaut serait donné simultanément, Canrobert ayant cessé son feu depuis le matin, Raglan ne se crut pas le droit de marcher seul. Mauvaise raison, car l'occasion doit prévaloir sur le protocole. Sans aucun doute, Canrobert, dès qu'il eût appris le succès des Anglais, se serait réveillé, nos soldats auraient bondi sous l'aiguillon, et, je ne sais ni par où ni comment, seraient arrivés à la rescousse. — Le canon de la flotte ne causa aucun dommage matériel aux assiégés, il leur procura un grand avantage moral, en démontrant que la flotte serait impuissante contre les forts.

Cette journée leur fut cependant cruelle; ils perdirent sur le bastion de Malakolî un de leurs remparts les plus solides, Kornilow; sa dernière parole fut : « Défendez Sébastopol ! » Le lendemain, avec une ardeur incroyable, les Russes avaient relevé leurs ouvrages, réparé leurs batteries; l'occasion perdue ne se retrouva plus; il fallut tristement recommencer à remuer la terre, à multiplier les brèches, les cheminements, à creuser des tranchées, à établir des parallèles. Les Russes ne s'endormaient pas et multi-

pliaient plus vite les batteries de résistance que nous les travaux d'approche. Cela ne leur suffit pas: ils savaient que la véritable manière de se défendre est d'attaquer, que le succès est dans l'offensive; ils sortirent à l'improviste de leurs fortifications et se ruèrent sur les Anglais et les Turcs tranquilles dans le camp de Balaclava (25 octobre).

III

Les Turcs se défendirent longtemps contre la première attaque, puis, ne se croyant pas soutenus, ils lâchèrent pied. Les Écossais et la cavalerie anglaise se surpassèrent; les trois cents dragons de Scarlett, par une charge d'une folle audace, rompirent le gros de la cavalerie russe; la brigade de la cavalerie légère fit une autre charge restée célèbre dans les fastes militaires, dont on a beaucoup vanté la crânerie et pas assez condamné l'ineptie.

Raglan croit que les Russes se préparent à emporter des canons anglais perdus par les Turcs sur la hauteur droite de la vallée de Balaclava; il envoie à la cavalerie, par l'aide de camp Nolan, « Tordre de s'avancer rapidement sur le front et d'empêcher l'ennemi d'emporter les canons ». Le chef de la cavalerie Lucan lit cet ordre, et comprend que les canons à reprendre sont ceux en position au nord de la vallée, en face. Un tel ordre eût été une véritable monstruosité; on

n'envoie pas des cavaliers sans aucun soutien « l'infanterie et d'artillerie entre deux hauteurs garnies d'artillerie et de tirailleurs ennemis, véritable couloir de feu, sur des pièces braquées en face et prêtes à achever par leurs décharges à bout portant rinvestissement foudroyant. Lucan le dit avec vivacité à Nolan. « Les ordres de lord Raglan, répond celui-ci, portent que la cavalerie doit attaquer tout de suite. — Attaquer, monsieur, attaquer quoi? Quels canons, monsieur? — Voici votre ennemi, mylord, voici vos canons, répliqua Nolan d'un geste « qui semblait « indiquer, dit Lucan, le fond de la vallée. » Sur ce geste, Lucan galope auprès du chef de la brigade légère, Cardigan. Il le trouve à cheval, en tête de sa troupe, et lui ordonne de charger en avant.

Cardigan répond : « Certainement, monsieur, mais permettez-moi de vous faire observer que les Husses ont une batterie dans la vallée sur notre front et des batteries et des tirailleurs sur les deux flancs. — Je n'y puis rien, répond Lucan ; c'est Tordre positif de lord Raglan. » — Cardigan se tourne alors tranquillement vers sa troupe et dit : « La brigade va s'avancer. » Et il en prend la tête, et il s'avance, beau, droit, grave, sur son cheval bai brun aux jambes blanches, et ses cavaliers le suivent impassibles. À peine avaient-ils fait quelques pas que l'aide de camp Nolan traverse le front de gauche adroite, criant, agitant son épée, faisant des gestes désespérés « qui signifiaient : — Vous m'avez mal compris, n'allez pas devant vous; imitez-moi, tournez à

droite. — Il n'a pas le temps d'achever, un obus le frappe et le couche mort à terre. Cardigan ne voit dans l'avertissement suprême de Nolan que l'insolence d'un subordonné qui s'arroge d'exciter sa troupe, et les cavaliers continuent à s'avancer. Obus et balles fondent sur eux de droite et de gauche, et ils s'avancent toujours. Bientôt la pluie de mitraille est vomie de face, et ils s'avancent encore. La batterie leur barre le chemin, ils se glissent entre les pièces pour s'avancer toujours. Mais à chaque pas la petite troupe sublime s'amincit, ces héros tombent comme des épis fauchés par la grêle; très peu parviennent avec Cardigan au delà de la batterie. Là ils aperçoivent un corps de cavalerie prêt à les sabrer. Alors seulement ils n'avancent plus, ils reviennent débandés, toujours visés, toujours atteints, à travers la batterie, à travers le couloir de feu ; aucun n'aurait échappé si les chasseurs d'Afrique de Morris et d'Allonville, par un élan rapide, conduit vigoureusement et arrêté *h* propos, n'avaient éteint les feux d'un des flancs que longeait pour la seconde fois là malheureuse brigade.

« C'est magnifique ! s'écria Bosquet, mais ce n'est plus la guerre. » Personne qui puisse penser autrement. Lorsque les débris de sa brigade réduite des deux tiers furent réunis, Cardigan s'avança et dit : « C'est un tour insensé, mais ce n'est pas ma faute. » Quelques cavaliers répondirent : « Cela ne fait rien, mylord, nous sommes prêts à recommencer. — Non, non, mes hommes, vous en avez fait assez. »

Raglan accueillit sévèrement Cardigan : « Qu'avez-vous pensé, monsieur, d'attaquer une batterie par le front, contrairement à tous les usages de la guerre et aux coutumes du service? — Mylord, ce n'est pas moi que vous blâmez, car j'ai reçu l'ordre d'attaquer de mon supérieur, devant les troupes. » Le blâme retomba alors sur Lucan, et Raglan n'admit aucune de ses excuses. Lui-même n'avait-il rien à se reprocher?

Finalement les Russes se trouvèrent établis dans la vallée de la Tchernaiïa, dans la plaine même de Balaclava, bloquant en quelque sorte la ville, et ayant reconquis l'avantage moral que donne la reprise de l'offensive.

Dans les camps anglais et français, on se remit de plus belle à construire les travaux d'approche, à établir des parallèles et des batteries ; les Russes aussi réparaient leurs brèches, augmentaient et fortifiaient leurs ouvrages.

IV

Canrobert et Raglan se crurent en mesure de recommencer le 7 novembre. Les Russes les devancèrent; Menshikow, accru enfin de toute l'armée du Danube, excité par la présence de deux jeunes grands-ducs, prit une seconde fois l'offensive contre les Anglais, le 5. Son plan intelligent fut mal exécuté par suite d'ordres mal donnés par le général Dannenberg; néanmoins

les Anglais, surpris, après des prodiges de résistance, allaient être écrasés lorsque, sans attendre d'ordres, accourt l'indomptable Bourbaki bientôt rejoint par l'invincible Bosquet. « Hurrah for the French! » s'écrient les braves soldats anglais. Ils étaient sauvés.

Inkermann fut une victoire, mais victoire peu différente d'une défaite. On avait conservé ses positions, on n'avait rien gagné, et Ton se trouvait épuisé d'hommes, d'approvisionnements et surtout d'espérance. Aux yeux des plus optimistes s'évanouit la perspective réconfortante d'une fin prochaine : il fallut se dire qu'on resterait cloué pendant tout l'hiver, sur ce plateau lugubre, des pioches et des fusils à la main, lançant des obus et en recevant, noyés dans l'humidité des brouillards et des pluies, battus par les vents terribles, exposés peut-être au froid russe.

Cette perspective navrante produisit dans les armées une espèce de sauve-qui-peut; beaucoup trop d'officiers se constituèrent à l'état de malades et obtinrent d'être rapatriés. À peine débarqués à Marseille, ils se trouvaient guéris et abattaient les courages de leurs remplaçants, en dépeignant sous des couleurs exagérées les souffrances de l'armée dont ils s'éloignaient. Canrobert indigné demanda qu'une commission des plus sévères fût examiner devant elle tout officier débarquant à Marseille, et que ceux convaincus de faire les *dampins* fussent immédiatement mis en demeure de repartir pour l'armée ou de donner leur démission.

Les deux princes, le duc de Cambridge et le prince Napoléon, furent parmi ceux qui partirent* Il ne suffit pas de revêtir un uniforme de général de division pour devenir soldat. Une certaine éducation est nécessaire au courage, même fût-il inné, afin qu'en son ardeur il conserve le sang-froid et la lucidité. Mais le courage ne constitue pas la seule qualité de la vie militaire : il y faut encore la résignation stoïque à supporter les privations, la maladie, le coucher à la dure, la mauvaise nourriture, l'intempérie des saisons, les marches forcées. De vieux grenadiers prussiens après Iéna, pendant la retraite, s'entre-tuaient pour n'avoir plus à marcher. Quand le prince Napoléon tomba des facilités épicuriennes de sa vie à Paris dans les rudesses, même adoucies pour lui, du camp, de la marche, il en fut tellement éprouvé que sa santé et son moral s'en ressentirent. Dès Thérapia il fut pris par la fièvre. Néanmoins il suivit l'armée en Crimée et déploya à l'Aima une belle vaillance, signalée par le rapport de Saint-Arnaud. Si, à son arrivée sous les murs de Sébastopol, réagissant, par une ferme volonté, contre des souffrances physiques réelles mais non graves, il s'était mis à apprendre le métier dans lequel il occupait sans le connaître un des premiers rangs, s'il était allé aux tranchées, au bivouac soutenir le moral des soldats, s'il avait partagé les épreuves de tant de braves gens auxquels leur héroïsme ne devait pas même gagner quelque gloire, s'il avait maintenu comme un drapeau vivant le nom

de Napoléon sur le plateau **de Chersonèse**, il **fût** devenu l'idole de l'armée et de la nation. Il ne crut pas le pouvoir, il craignit qu'un maï supportable ne s'aggravât; il n'avait pas des goûts militaires; sa brillante intelligence était en quelque sorte toute civile; il critiquait tout ce qui se faisait, il s'ennuyait; il prévoyait un long et pénible siège, il réclama son rappel. L'Empereur, qui l'aimait et voulait le grandir, s'y refusa d'abord, mais ses instances devinrent si pressantes, jusqu'à menacer, pure fanfaronnade, de désertir si on ne le rappelait pas, que l'Empereur dut céder. 11 ne l'autorisa pas à rentrer en France, il l'obligea à s'arrêter à Constantinople, espérant que, reposé, il consentirait à revenir en Crimée; sous l'influence incontestable d'un affaiblissement maladif, il ne s'y décida pas. Ce fut un malheur pour lui, car dès lors l'armée lui fut malveillante, et jugea qu'il s'était enlevé lui-même le droit de la commander.

Le vieux roi Jérôme écrivit à l'Empereur que puisque son fils malade était contraint de s'éloigner de l'armée, il restait encore un Napoléon et qu'il demandait à aller en Crimée.

L'hiver, dont les rigueurs prochaines avaient effrayé tant de courages; s'inaugura d'une manière terrible, le 14 novembre, par un cyclone qui fracassa les vaisseaux, renversa les maisons, les tentes, combla des parapets, détruisit des ouvrages d'attaque et de défense. De ce jour le temps détestable ne cessa pas, sous forme de pluie torrentielle, de tourbillons de neige, de grésil, de

gel. On vivait sous un vrai linceul, car à l'extrémité du plateau le sol et le ciel se confondaient, en face d'un ennemi qu'on ne voyait pas, mais qu'on sentait toujours vigilant, infatigable¹. Après les longues heures d'ennui passées dans les tranchées, espèces de voies lugubres blanches que rougissait à tout instant le sang d'un blessé, on ne trouvait souvent pas un fagot pour réchauffer les membres frissonnants; les approvisionnements étaient rares : on les envoyait en toute hâte aux ports, mais de là on manquait de moyens pour leur faire parcourir les quelques kilomètres qui les séparaient des camps, caries chevaux, privés de fourrages, mouraient par milliers.

Nos soldats soutinrent cette épreuve de manière à mériter l'admiration du monde. On les savait hardis, prompts aux coups de main, aux sauts en avant sur les brèches ou dans les rangs ennemis, « gais, insoucians, familiers, vraies alouettes gauloises allant se poser partout, même sur l'épaule des mannequins les plus farouches, et chantant partout où elles se posent⁴ ». Ils continuèrent à être gais et à chanter. « On rencontre, écrivait Bosquet, plus de figures rieuses que de nez gelés². » En outre ils se montrèrent stoïques, patients, tenaces, solides, tels que furent leurs

1. DE MOLÈNES.

2. « Hier, écrivait Canrobert le 22 janvier, j'ai passé l'après-midi dans nos tranchées. J'ai trouvé les 4 000 hommes qui les habitent, résignés, calmes, vigilants, ayant le mot pour rire. »

pères de la Bérézina, ajoutant ainsi à notre histoire militaire une gloire qui parut nouvelle, quoiqu'elle ne fût qu'un rajeunissement de celle des temps anciens.

Les Anglais, dont l'intrépidité sur le champ de bataille ne pouvait être surpassée, étaient au bivouac pesants, malhabiles à se débrouiller. Ils ne mangeaient que du pain, ayant de la viande à côté d'eux, parce qu'ils ne savaient pas la faire cuire. Ils étaient surtout tristes, « tout étonnés de voir nos soldats rire et s'égayer par fous les temps, et ils venaient demander qu'on les aidât eux aussi à rire et à s'installer. » Us soutiraient d'ailleurs beaucoup plus que nous, par suite de la défectuosité ou plutôt de l'absence d'une administration militaire; pendant longtemps on les vit grelotter sous la neige en pantalon de toile. Ils étaient aussi moins soutenus et encouragés; leurs chefs vivaient à part; l'un d'eux, Cardigan, allait de Balaclava coucher chaque soir sur son yacht où il avait un cuisinier français. Nos officiers, au contraire, restaient sans cesse en contact avec leurs hommes. Dans ce rôle qui n'exigeait pas de décision, mais du cœur, Canrobert fut admirable; quotidiennement dans les tranchées, dans les bivouacs, aux ambulances, il entourait ses soldats d'une prévoyance paternelle et les sauva de la nostalgie, du découragement: par là il a mérité un souvenir de gratitude ineffaçable en France et en Angleterre.

CHAPITRE III

PARIS, A LONDRES, A VIENNE

I

À Paris et à Londres, on était convaincu que l'expédition de Crimée serait un coup de main, une simple diversion militaire destinée à faciliter les négociations de Vienne. Quand on vit que c'était une entreprise difficile, et peut-être destinée à échouer, il y eut de la surprise, de l'émotion, une colère qui se traduisit d'une manière différente suivant les moeurs et la situation de chaque pays.

En France, où il n'y avait pas de ministres à renverser, on s'en prit à l'Empereur. La presse étant bridée et la tribune assourdie, ce fut surtout de l'extérieur que les révolutionnaires l'attaquèrent. Ils l'avaient déjà honni d'avoir entrepris la guerre qu'ils avaient appelée. Les difficultés venues, ils l'accablèrent : « Devant le continent qui frissonne, les deux armées agonisent. Point d'issue : prendre Sébastopol, c'est la guerre sans fin ; ne pas prendre Sébastopol, c'est l'humiliation sans remède. Nous entendons

en ce moment la France qui tombe avec le bruit que ferait la chute d'un cercueil. C'est l'Empire qui recommence par 1812. L'armée française agonise, l'armée anglaise est morte¹. » — Ces revers qu'on exagère, on les souhaite, car ils amèneront la chute de l'Empire. « Il y a même chez les étrangers, écrit Quinet triomphant, le sentiment que ce bel échafaudage de Franconi ne peut durer, et vous ne vous figurez pas sur quel ton insultant se montent peu à peu les journaux d'ici qui ont été le plus circonspects jusqu'à présent. Si vous avez lu les lettres de Thiers et de Changarnier, il faut avouer qu'elles sont déjà pleines de menaces. Pour peu que cela continue sur ce ton, il y aura bientôt un cri : A la rescousse ! pour aller à la curée de la bête². La dynastie s'en va... Les d'Orléans guettent cette armée décimée qui méprise ses chefs... M. Guizot lui-même sort de son silence. Il expose clairement ses espérances dans le manifeste de l'Union. Il croit aussi la campagne perdue et même l'armée. Tenez donc pour certain que quelque chose commence à poindre sous la terre. Ce n'est qu'un germe, mais il pousse, et rien ne l'arrêtera³. » — On sonne l'hallali de l'agonie sur le cerf qu'on croit forcé. Il fallut du courage à quelques républicains fidèles à la tradition de Carnot, pour protester contre ces vœux impies de défaite ; parmi eux était Barbes, détenue Belle-

1. VICTOR HUGO, 24 février 1855.

2. A Etienne Arago, mars 1825.

3. À Bernard Lavergne, 5 avril 1855. À Michelet 10 avril 1855.

Ile. Le hasard¹ avait fait connaître à l'Empereur une lettre dans laquelle le prisonnier écrivait : « ... Situ es affecté de chauvinisme, parce que tu ne fais pas de vœux pour les Russes, je suis encore plus chauvin que toi, car j'ambitionne des victoires pour nos Français. Je plains notre parti, s'il en est qui pensent autrement. Hélas ! il ne manquerait plus que de perdre le sens moral, après avoir perdu tant d'autres choses. » — L'Empereur écrivit aussitôt à son ministre de l'Intérieur : « Un prisonnier qui conserve, malgré de longues souffrances, de si patriotiques sentiments, ne peut pas, sous mon règne, rester en prison. Faites-le donc mettre en liberté sur-le-champ,

1. Le destinataire de la lettre de Barbes était un de ses amis, nommé Chalon, tailleur, un des délégués au Luxembourg en 1848, un des fondateurs de l'association des ouvriers tailleurs, dite de Glichy. Depuis l'incarcération de Barbes, il entretenait avec le célèbre révolutionnaire une correspondance suivie. Or, ce Chalon était du même pays que M. Balestrino, chef de la police à cette époque, et, par son état de tailleur, il se trouvait parfois à faire les raccommodages des vêtements de la famille de son compatriote. A chaque visite, la politique entraînait pour une bonne part dans la conversation. « Eh bien ! Chalon, que dis-tu de la guerre de Crimée ? » lui demanda un jour Balestrino. — Je l'approuve, répliqua Chalon ; et c'est non seulement mon avis, mais aussi celui de mon ami Barbes. — Pas possible ! — Tenez, voilà une lettre de lui, que je viens de recevoir ; lisez-la ! » Après en avoir pris connaissance, Balestrino ajouta : « Veux-tu me la confier ? — Non, non, impossible. — Tu crains les reproches de Barbes ? Sois sans inquiétude à cet égard ; il ne se plaindra pas. » La lettre, ainsi confiée au chef de la police, fut mise sous les yeux de l'Empereur par Balestrino lui-même. Barbes eut sa grâce et se retira en Hollande.

Ile. Le hasard¹ avait fait connaître à l'Empereur une lettre dans laquelle le prisonnier écrivait : « ... Situ es affecté de chauvinisme, parce que tu ne fais pas de vœux pour les Russes, je suis encore plus chauvin que toi, car j'ambitionne des victoires pour nos Français. Je plains notre parti, s'il en est qui pensent autrement. Hélas ! il ne manquerait plus que de perdre le sens moral, après avoir perdu tant d'autres choses. » — L'Empereur écrivit aussitôt à son ministre de l'Intérieur : a Un prisonnier qui conserve, malgré de longues souffrances, de si patriotiques sentiments, ne peut pas, sous mon règne, rester en prison. Faites-le donc mettre en liberté sur-le-champ,

1. Le destinataire de la lettre de Barbes était un de ses amis, nommé Chalon, tailleur, un des délégués au Luxembourg en 1848, un des fondateurs de l'association des ouvriers tailleurs, dite de Clichy. Depuis l'incarcération de Barbes, il entretenait avec le célèbre révolutionnaire une correspondance suivie. Or, ce Chalon était du même pays que M. Balestrino, chef de la police à cette époque, et, par son état de tailleur, il se trouvait parfois à faire les raccommodages des vêtements de la famille de son compatriote. A chaque visite, la politique entraînait pour une bonne part dans la conversation. « Eh bien ! Chalon, que dis-tu de la guerre de Crimée ? » lui demanda un jour Balestrino. — Je l'approuve, répliqua Chalon ; et c'est non seulement mon avis, mais aussi celui de mon ami Barbes. — Pas possible ! — Tenez, voilà une lettre de lui, que je viens de recevoir ; lisez-la ! » Après en avoir pris connaissance, Balestrino ajouta : « Veux-tu me la confier ? — Non, non, impossible. — Tu crains les reproches de Barbes ? Sois sans inquiétude à cet égard ; il ne se plaindra pas. » La lettre, ainsi confiée au chef de la police, fut mise sous les yeux de l'Empereur par Balestrino lui-même. Barbes eut sa grâce et se retira en Hollande.

et sans conditions. » Le monde conservateur blâma cette générosité, le peuple y applaudit¹.

L'Empereur, afin de relever le moral de la nation et se procurer de nouvelles ressources, hâta l'ouverture de la session de 1855. Son habile discours, glissant sur les difficultés que Ton ne voyait que trop, montra les résultats favorables, les succès dans la Baltique, les victoires de Balaclava et d'inkermann, les liens déjà formés avec l'Angleterre resserrés par la lutte en commun. Il annonça la conclusion avec l'empereur d'Autriche a d'un traité défensif aujourd'hui, offensif bientôt peut-être ». Il essaie de calmer les dispositions haineuses des États du Sud en appelant la coopération « de cette Allemagne dont nous désirons l'union et la prospérité. » Il demande au Corps législatif un nouvel emprunt de 500 millions, un nouveau contingent de 140 000 hommes, et pour assurer l'avenir de l'armée en même temps qu'il pourvoyait à son présent, une loi réalisait le projet de Lamoricière sur les réengagements et la caisse de la dotation de l'armée.

La force du gouvernement au Corps législatif Vêtait notablement accrue par la nomination de Morny à la présidence à la place de Billault. Les deux premiers* projets furent votés à l'unanimité; le dernier, malgré l'éloquence de Montalembert, Çtiâsseloup-Laubat, Flavigny et la nou-

1. Comme on voit le monde dans le petit cercle dont on est entouré, Castellane écrit: « Tout le monde blâme cette grâce. »

veauté du système, n'eut que 44 voix contraires.

Une réorganisation de l'armée d'Orient en trois corps d'armée compléta ces mesures législatives. Sur la proposition de Vaillant, le général Pélissier fut appelé au commandement d'un des trois corps, à côté de Bosquet; le troisième corps de réserve resta sous la main du commandant en chef (6 janvier 1855). Enfin l'Empereur chargea un officier du génie de sa confiance, Niel, d'examiner les travaux de siège qui, de loin, lui paraissaient n'avoir pas le sens commun.

II

En Angleterre aussi, à ce qu'il paraît, « il se trouve toujours un parti enclin à profiter, pour conquérir le pouvoir, de l'impopularité qu'une guerre, même juste et nécessaire, finit toujours par attirer à un gouvernement¹ ». Seulement en Angleterre ce sont les ministres qu'on renverse, et non le souverain. Le déchaînement d'opinion commença par les journaux. Les principaux d'entre eux avaient au camp des correspondants qui racontaient les opérations, dévoilaient les plans, la position des armées, et servaient d'informateurs à l'ennemi mieux que les espions et les déserteurs. « Nous n'apprenons pas grand-chose, disait Nicolas au général Legendre, fait prisonnier, mais la presse anglaise nous fournit

i. MAUIESBURY à Stanley, 21 octobre 1855.

nos informations, et, certes, elle nous a été d'une utilité inappréciable. »

Raglan en était arrivé à douter que la guerre pût continuer si on laissait dans son camp des journalistes ayant le champ libre. Ces journalistes ne se contentaient pas d'instruire l'ennemi, ils critiquaient les chefs, racontaient les souffrances de l'armée. En cela du moins ils étaient utiles : leurs récits navrants produisaient un soulèvement de colère et de pitié et une émulation de dévouement. Le Parlement à peine réuni, Rœbuck annonça qu'il allait demander une commission d'enquête sur l'état de l'armée devant Sébastopol. Sur quoi le ministre des Affaires étrangères, John Russell, donnant gain de cause à l'opposition, envoya sa démission, alléguant « qu'il ne voyait aucun moyen de repousser la motion Rœbuck ». Lord Aberdeen (30 janvier), malgré la défense de Palmerston, fut renversé par une majorité de 157 voix.

Ni Derby, ni Russell, ne purent constituer un cabinet, et Palmerston devint premier ministre; il était alors l'inévitable. Il se débarrassa de Russell en l'envoyant négocier à Vienne, et il se mit ardemment à la réorganisation de l'armée. La direction de la guerre fut confiée à lord Panmure, des bills d'enrôlement votés et une commission militaire envoyée en Crimée. Le chef du nouveau cabinet conquist rapidement la confiance publique et celle du Parlement. Un des opposants acharnés, Layard, ayant proposé l'envoi de quelques commissaires enquêteurs en Crimée,

une saillie de Palmerston suffit à le mettre en déroute : « Il serait peut-être agréable à la Chambre de prendre l'orateur au mot et de compléter sa proposition par Tordre de se rendre immédiatement en Crimée avec ses adhérents et d'y rester jusqu'à la fin de la session. »

III

Les difficultés imprévues, chaque jour accrues du siège de Sébastopol, rendaient plus précieux le concours de l'Autriche et plus pressantes les instances des puissances occidentales pour l'obtenir. Ce concours eût été sans nul doute accordé et sans délai si la Prusse, entraînant avec elle la Confédération, eût consenti à couvrir les derrières de l'armée autrichienne ou les hardiesses de sa diplomatie par un déploiement offensif de troupes. Mais le roi de Prusse était plus que jamais éloigné de ces dispositions; l'intérêt allemand avait obtenu satisfaction par le retrait des Russes des Principautés et leur occupation par les Autrichiens (20 août), et il n'admettait plus qu'on lui parlât de sortir de sa neutralité. Il n'écouta ni les conseils du prince Albert et de la reine Victoria, ni ceux de son ami Bunsen, ni ceux de son frère. Il s'engagea vis-à-vis de François-Joseph à appuyer les justes demandes des puissances, mais si, rejetées à Pétersbourg on voulait les imposer par la force, il ne prêterait pas le secours de ses armées : il

ne raccorderait qu'au cas où l'Autriche serait attaquée dans les Principautés, et le Tsar avait promis de ne pas le faire. Il congédie ceux de ses conseillers favorables aune entente avec les puissances occidentales, notamment le général de Bonin, ministre de la Guerre, parce qu'il avait dit dans une commission de la Chambre « qu'une alliance avec la Russie serait un parricide. » Le prince de Prusse est relevé de toutes ses charges militaires et menacé d'arrestation. L'empereur Napoléon essaya en vain un dernier moyen de séduction. Mécontent de ce que le Danemark refusât d'adhérer, comme le fit bientôt la Suède, à l'alliance, il offrit au roi de Prusse le Holstein, depuis si longtemps convoité. Le roi avertit la cour de Copenhague et refusa.

Attiré par les sympathies russes de Bismarck beaucoup plus qu'il ne l'avait été par ses antipathies autrichiennes, il l'appelle de Francfort à Berlin et le charge d'élaborer des dépêches à l'appui de son opinion, que Manteuffel, le ministre des Affaires étrangères, contraire à l'intervention armée mais moins complaisant pour la Russie, n'exprimait pas assez fortement. Manteuffel se tâchait de cette intervention et allait boudier à la campagne; Bismarck courait après lui, l'apaisait et le ramenait.

Les États moyens, réunis en conférence à Bàmberg, s'étaient concertés afin de faire obstacle dans l'intérêt de la Russie à une action de la Confédération en compagnie de l'Autriche, et ne s'étaient rangés à l'alliance du 20 avril qu'avec

la ferme intention de la rendre stérile. Bismarck, sur Tordre du Roi, favorisa leurs sympathies russes, et pour la première fois depuis son arrivée à Francfort, se trouva à la tête de la majorité de la Diète.

Cette résistance du roi de Prusse à une action commune explique en partie les tergiversations de l'Autriche dont s'impatientsaient les puissances occidentales. Elle les prolongea longtemps par des duplicités : aux Anglais elle disait qu'elle occupait les Principautés afin d'empêcher le Tsar d'y revenir ; aux Russes elle jurait qu'elle les tenait pour leur donner la liberté des mouvements en Crimée; elle ne retira pas son ambassadeur de Pétersbourg. Toutefois, dès ce moment, elle rendit un service aux puissances qui fut le premier coup direct porté au cœur de Nicolas : elle arrêta les soulèvements slaves sur lesquels le Tsar comptait en Servie, au Monténégro, en Bulgarie, en déclarant que, le cas échéant, elle s'y opposerait par la force. Ces populations restèrent immobiles. La Grèce fut moins accommodante. Stratford avait essayé en vain d'arracher au patriarche une déclaration d'hérésie contre l'Église russe, motivée par les divergences entre les deux Églises. Un mouvement insurrectionnel éclata dans l'Épire et dans la Thessalie. Tant qu'ils restèrent dans les montagnes, les insurgés furent forts et, malgré les discordes des chefs, obtinrent quelques succès; dans les plaines, ils furent mis en déroute par les contingents égyptiens; manquant de sou-

tien extérieur, ils étaient déjà à bout de ressources lorsque l'empereur Napoléon III les acheva en envoyant 12000 hommes au Pirée. Néanmoins ces 12000 hommes eussent été insuffisants si l'Autriche n'avait pas, d'un bras vigoureux, tenu immobiles les populations orthodoxes du Danube et des Balkans.

IV

Les puissances ne se contentèrent pas de ce service indirect ; elles pressaient Buol de faire un pas plus décisif. L'empereur François-Joseph ne pouvait s'y résoudre. Porter les armes contre la Russie lui paraissait un manque de piété filiale ; c'était déjà beaucoup trop de l'assaillir par des notes. Une raison d'un autre genre préoccupait lui et ses ministres : le Piémont, si l'Autriche s'engageait, ne profiterait-il pas de ce qu'elle était occupée ailleurs pour entrer en Lombardie ? Quand sa préoccupation prussienne s'apaisait, celle de l'Italie renaissait. L'empereur Napoléon eût voulu éloigner cette obsession, en décidant le Piémont à adhérer spontanément à l'alliance de l'Angleterre et de la France, ce qui en rassurant l'Autriche l'eût stimulée.

Victor-Emmanuel partageait le désir de l'Empereur : il avait compris que cette guerre était une occasion providentielle qu'on ne retrouverait plus de se relever du désastre de Novare et de s'acheminer à de meilleurs destins ; qu'il fallait

à tout prix en profiter, et, sans marchander, à n'importe quelles conditions, mettre en ligne l'année piémontaise solidement reconstituée par La Marmora, à côté de celle des alliés ; que de cette fraternité d'armes avec l'Angleterre et la France, on sortirait, quoi qu'il arrivât, et plus fort et plus respecté.

Avait-il compris le premier l'efficacité de cette conduite ? Il l'a toujours prétendu ; d'autres en ont attribué le mérite à Cavour ou à Farini. Quoi qu'il en soit, la rapidité avec laquelle il l'adopta, l'énergie qu'il mit à la faire prévaloir l'ont fait sienne. Par sa proclamation de Moncalieri, par sa décision à se prononcer dans le conflit religieux, il s'était élevé au-dessus de la moyenne des hommes d'État ; par la clarté de sa vue et la fermeté de sa volonté en cette occasion difficile, il s'est placé sans conteste au nombre des grands rois, aussi certainement que Cavour parmi les grands ministres, il eût voulu que son ministère répondît à la notification amicale de l'Angleterre et de la France par une adhésion spontanée pure et simple.

L'ambassadeur français l'y poussait beaucoup. A la place du rude Butenval, c'était Gramont. Il avait enchanté la cour et les ministres par l'agrément de ses belles manières, le charme enjoué de son esprit fin et cultivé, la facilité bienveillante de son humeur : il causait et ne régentait pas ; il n'aimait pas les idées révolutionnaires italiennes, mais il témoignait au Piémont et à son roi une affectueuse sympathie dont on sentait la

sincérité et qui augmentait la force de ses conseils ; on le considérait comme un ami bon et sûr.

Cavour, qui partageait l'avis du Roi, avait pour collègue aux Affaires étrangères Dabormida, galant homme, ferme et intelligent, mais esprit étroit et obstiné, incapable de voir au delà d'un horizon très restreint et de s'abstraire du présent. Il s'était incrusté dans la tête que l'honneur et la sécurité du Piémont exigeaient que son adhésion à l'alliance fût subordonnée à celle préalable de l'Autriche et à des stipulations formelles : la levée des séquestres lombards, la promesse à la paix d'admettre le Piémont au congrès et de prendre en considération les malheurs de l'Italie. La plupart de ses collègues, l^a Marmora, Raltazzi, pensaient de même, et c'était l'opinion que les oppositions coalisées de droite et de gauche préconisaient. La majorité du Conseil l'adopta et ne répondit à la notification des puissances que par un accusé de réception sympathique et en déclarant qu'on attendrait.

Le roi ressentit un vif mécontentement. 11 l'exprima à Gramont avec la liberté dont il était coulumier. Un jour il lui avait dit : — « Pourquoi ne venez-vous jamais me voir ? venez donc quelquefois vers cinq heures, sans cérémonie, vous me ferez avertir par l'aide-de camp. Si je ne puis vous recevoir, je vous le ferai dire sans compliments. Vous reviendrez une autre fois, voilà tout. » Peu de jours après, le 6 ou le 7 juin vers cinq heures, l'ambassadeur se rendit au palais.

Entré dans l'antichambre, il demande si le Hoi veut **le** recevoir. « Certainement! » crie une voix sonore de **la** chambre voisine. Le Roi, en habit de chasse, était debout dans l'embrasure d'une **fenêtre, près** d'une petite table haute, sur laquelle il écrivait. — « Ah ! ah ! vous avez bien fait de venir. Je suis bien aise de vous voir. Eh bien! cela ne va pas, n'est-ce pas? Nous allons causer. Voyons, mettez-vous là. Voulez-vous un cigare? — Les cigares allumés, il reprit : Non, cela ne va pas; qu'est-ce que vous en pensez? Voyons, parlez franchement.

Gramont : — Eh bien, Sire, je pense comme vous, cela ne va pas ; je m'attendais à autre chose, surtout après ce que nous avait dit M. de Cavour, il y a trois semaines. J'avoue que j'ai trouvé la note un peu diplomatique...

Le Roi : — Ah ! oui, elle est belle, la note, parlons-en. Moi, je la trouve bête, voilà mon avis. Ils se sont mis sept ou huit pour la faire; je leur ai dit ma façon de penser, j'aurais **fait autre** chose, moi.

Gramont : — Peut-être que **Votre Majesté** aurait répondu dans le sens des **ouvertures de** M. de Cavour?

Le Roi : — Qu'est-ce que cela, les **ouvertures** de Cavour? Voyez-vous, mon cher, il n'y a pas d'ouvertures de Cavour, il n'y a que moi qui ai parlé. Je lui ai dit de vous offrir 15000 hommes. C'est tout ce que nous pouvons donner maintenant, sans quoi j'aurais dit 30000.

Gramont : — Alors, Sire, si la proposition

venait de vous, comment se fait-il que tout ait fini en fumée?

Le Roi: — D'abord tout n'est pas fini. Et puis, Cavour, avec qui j'étais d'accord, a été tellement malmené par ses collègues, qu'il n'a plus voulu continuer. Ils lui ont persuadé que ce serait impopulaire d'entrer dans une alliance où sera l'Autriche, à moins que l'Autriche ne nous donne un gage par la levée des séquestres sur les biens des émigrés lombards. Mais moi, voyez-vous, je vous dis une chose, et vous pourrez, l'écrire à l'Empereur, l'Autriche n'y est pas dans votre alliance, et elle n'y sera jamais, et si vous comptez sur elle vous vous trompez. Je suis très bien informé, j'en sais long là-dessus.

Gramont : — Je crois, Sire, que les événements commencent déjà à vous donner raison, mais alors, rien ne devrait plus arrêter vos ministres.

- Le Roi: — Certainement, rien ne devrait les arrêter. Mais ils s'arrêtent. Les avez-vous vus il y a quinze jours, à la fête de la Constitution, rangés à gauche à la file les uns des autres? Eh bien, voyez-vous, pour que ces gaillards-là marchent, il faut les pousser par les épaules; La Marmora serait bon, lui, mais il ne veut pas lâcher ses hommes; Dabormida est honnête, mais il n'écoute rien et ne cède jamais; il n'y a que Cavour et moi; mais attendez un peu et vous verrez.

Gramont : — Dois-je comprendre que Votre Majesté veut entrer dans notre alliance avec l'Angleterre et y apporter son contingent de troupes?

Le Roi : — Oui, je ie veux, et cela sera. C'est par mon ordre que Cavour a parlé, et s'il faut changer les ministres, je les changerai. Mais n'en dites rien, et laissez-moi faire. Vous savez maintenant le fond de ma pensée. Ah ! ils me font rire avec leurs frayeurs ; une fois que nos soldats seront mêlés avec les vôtres, je me moque de l'Autriche. Et puis, il faut faire quelque chose ; si nous n'allons pas là-bas, nous serons entraînés par tous les criards révolutionnaires à faire quelque maladresse en Italie ; il faut être aveugle pour ne pas le voir. Cavour s'occupe trop de ses amis lombards ; leur tour viendra plus tard, je leur veux du bien aussi, mais cela ne doit pas nous arrêter.

Gramont : — Sire, je ne puis vous dire qu'une chose, que je partage complètement votre avis et souhaite que vous fassiez ce que vous venez de dire.

Le Roi. — Ah ça, dites donc, vous ! est-ce que vous en douteriez, par hasard ? — Et en prononçant ces mots le Roi levait fièrement la tête en fixant son regard foudroyant d'indignation, presque menaçant, sur celui de son interlocuteur.

Gramont : — Non, Sire ; non, Sire, je n'en doute pas et j'en suis très heureux.

Le Roi : — Eh bien, bonsoir, en voilà assez pour aujourd'hui, n'est-ce pas ? Vous savez, je m'en rapporte à vous ; ne me compromettez ni chez vous ni ici, mais n'oubliez pas. Au revoir¹. »

Cette conversation transmise à l'Empereur l'empêcha de se décourager. Il fit proposer confidentiellement par Gramont à Dabormida de mettre quelques navires de guerre piémontais à la disposition de la France. Dabormida répondit : — « Prêter nos navires serait adhérer au traité, et cette manière de le faire ne me paraîtrait pas assez digne. N'aurions-nous pas l'air de nous introduire furtivement dans votre noble alliance et de n'avoir pas le courage d'y entrer ouvertement avec l'honneur des armes? »

Gramont s'empessa de reconnaître « la noblesse et la vérité politique » de cette réponse. Il joutait :—Annexez-vous d'une manière explicite alors! Il vaut mieux précéder l'Autriche que la suivre, Quel pays est plus intéressé que le Piémont au succès de nos armes? à l'exception de la Turquie, pour qui l'on se bat, je n'en connais pas. — Conseils perdus. Dabormida en revenait toujours à ses requêtes, à ses garanties*

V

Il fallait cependant rassurer l'Autriche, dont le concours ou l'hostilité, ou même la neutralité, étaient d'une importance si capitale. A cet effet, Napoléon III avait fait insérer dans son *Journal officiel*, le 22 février, l'assurance positive que « si les armées autrichiennes s'unissaient aux armées françaises et anglaises, ses provinces italiennes lui seraient garanties pendant toute la durée de la

guerre » Cela avait d'autant moins suffi à l'Autriche, que Drouyn de Lhuys s'était empressé d'expliquer à l'ambassadeur piémontais Yillamarina que l'avertissement du *Moniteur* ne s'adressait pas à un gouvernement dont nous apprécions si bien les intentions et la prévoyance, mais aux chefs et aux impatients d'un parti dangereux pour le Piémont lui-même aussi bien que pour tous les autres gouvernements*. En conséquence, l'ambassadeur autrichien à Paris, Hubner, demanda que cette déclaration fût transformée en une convention militaire. — Très volontiers, répondit l'Empereur, pourvu que vous vous engagiez en même temps à associer votre action à la nôtre. — On n'en était pas encore là à Vienne et la négociation resta en suspens. Mais en novembre, quand l'Autriche, de plus en plus pressée par la force des choses et par les puissances occidentales, se résolut enfin à adhérer en principe à l'action en Orient, sa signature n'étant plus qu'une question d'heures, Buol reprit la proposition de Hubner. Drouyn de Lhuys répondit que la France était trop loyale pour la décliner, puisque l'Autriche réalisait la condition à laquelle nous l'avions subordonnée. Avec l'assentiment de Clarendon, il rédigea une convention militaire, appendice du traité, par laquelle la France et l'Angleterre s'engageaient à garantir les possessions italiennes de l'Autriche pendant toute la durée de la guerre. Drouyn de Lhuys

recommanda seulement de laisser un intervalle dans les dates entre la signature des deux actes afin que l'alliance ne parût *ni achetée ni payée*.

Tout paraissait conclu, lorsque au dernier moment survint un incident imprévu. La Russie, se ravisant tout à coup, afin de retenir l'Autriche, accepte comme base de négociations les quatre garanties qu'elle avait rejetées sans examen en août (20 novembre). L'alarme fut chaude à Paris et à Londres. On fit dire à Vienne que la signature du traité n'empêcherait pas des négociations sur ces quatre points; que le retour de la Russie était fallacieux, et que d'ailleurs il était temps, après le profit que les Russes avaient tiré de l'inaction autrichienne, d'opposer un acte formel à des soupçons en apparence trop fondés. Malgré le désir qu'il en avait, Buol n'osa plus reculer, et à la notification de Gortschakow (du 28 novembre) il répondit qu'il n'avait pas à apprécier cette démarche et que la conclusion du traité n'empêcherait pas la Russie de prouver ses intentions si elles étaient fermes et sincères. Le 2 décembre 1854 il donnait sa signature. L'Autriche s'engageait à poursuivre : 1° la suppression du protectorat exclusif exercé par la Russie sur la Moldavie, la Valachie et la Serbie ; 2° la libre navigation du Danube ; 3° la revision du traité du 13 juillet 1841 relatif à la clôture des Dardanelles et du Bosphore ; 4° la renonciation de la Russie au protectorat officiel des sujets chrétiens du Sultan. Un article secret stipulait que, dans le cas où ces quatre points ne

pourraient être obtenus par les négociations, on procéderait aux mesures résultant d'une alliance offensive et défensive.

La convention militaire cotitre les mouvements insurrectionnels italiens fut signée à Vienne le 22 décembre et ratifiée le 31, Cet actu, qui menaçait, à l'occasion, le Piémont d'une contrainte militaire semblable à celle que subissait la Grèce, nécessité par l'obstination de Dabormida, n'avait qu'une réalité théorique, car il était limité à la durée de la guerre, et l'Empereur était certain que, pendant cette période, le Piémont ne fomenterait ou ne soutiendrait aucun mouvement insurrectionnel. Aussitôt après la signature, notre ambassadeur représenta à Buol qu'après cette preuve évidente de notre bon vouloir, il nous était permis de lui conseiller, comme étant d'une sage politique, de se montrer généreux et d'adoucir les mesures rigoureuses prises contre les émigrés lombards.

Jusqu'au dernier moment, Gortsehaeow avait espéré que le traité ne serait pas conclu. Quand Buol le lui annonça, une heure après la signature, il fut frappé de stupeur, puis il se répandit en colère : « Je suis joué, j'étais venu travailler à la paix; c'est vous qui la rendez impossible! » Au sortir de l'audience, il se promena pendant une demi-heure dans la salle d'attente, gesticulant avec violence, se disant à lui-même ; « Oh ! ils me le payeront bien un jour! ils me le payeront! »

Dans les petites cours allemandes, on jeta feu et flamme contre la trahison de l'Autriche.

L'acceptation par 1G cabinet de Pétersbourg des quatre garanties ne fut pas cependant sans lui être d'un effet très utile. Elle n'avait pas arrêté la signature du traité, elle permit du moins à l'Autriche de décliner encore l'obligation de poser le *casus belli*. Le lendemain même de la signature, Buol écrivait à Hiibner que l'adhésion de la Russie était complète, que ses intentions lui semblaient sérieuses et qu'il y avait lieu de se prêter à des négociations. Et alors, tandis qu'on se battait en Crimée, on commença à négocier à Vienne (15 mars). Une nouvelle conférence s'ouvrit pour régler les quatre garanties acceptées en principe et l'action diplomatique s'engagea en même temps que se poursuivait l'action militaire, la première modérant ou accélérant son allure suivant les péripéties de la seconde.

Le roi de Prusse fut convié à s'annexer au traité par l'Autriche sèchement, par l'Angleterre vivement, par la France violemment. « Après tout, disait notre ambassadeur Moustier, nous préférerions vous voir franchement alliés à la Russie, parce qu'alors les positions seraient nettes et le champ de bataille tout à fait indiqué. » Le cabinet autrichien demanda à Berlin plus que l'annexion au traité, la mobilisation, en vue de la nécessité peut-être prochaine de passer à l'offensive.

Le roi de Prusse, inébranlable, répondit à l'invitation des puissances qu'il attendait de connaître l'interprétation donnée aux quatre points

(5 janvier 1855). Quant à la demande de mobiliser, il la rejeta avec indignation. « L'idée d'une attitude offensive contre la Hussie l'avait sérieusement blessé: l'Autriche le trouverait prêt à la défensive, jamais à l'offensive. » Sous son influence, la Diète, à laquelle l'invitation de mobiliser avait été également transmise, s'y refusa; elle n'accorda que la mise sur pied de guerre des contingents fédéraux en vertu de l'article 2 du pacte fédéral, et non en vertu du traité du 20 avril, dont l'objet lui paraissait atteint (8 février). « Prenez garde, dit Moustier à Bismarck, de passage à Berlin, que cette politique du Roi ne vous conduise à Iéna. — Pourquoi pas, riposta Bismarck, à Leipsick ou à Waterloo? »

On punit le roi de Prusse en le mettant à la porte de cette nouvelle conférence. On lui dit que la première à laquelle il avait participé était dissoute, qu'il ne serait admis à la nouvelle que s'il adhérerait d'abord au traité du 2 décembre.

CHAPITRE IV

A TURIN. - TRAITÉ DU 10 JANVIER 1855

1

Ainsi donc, avant même le triomphe définitif de nos armes, le résultat pratique cherché par l'empereur Napoléon dans la guerre de Crimée était atteint. La Sainte-Alliance était rompue, l'Autriche, dans des relations aigres avec la Prusse, avait allumé au cœur de la Russie un violent désir de vengeance. Napoléon **III** avait été aussi habile et aussi heureux dans les négociations pendant la guerre que dans celles qui l'avaient amenée, il revint alors à l'idée qu'il n'avait jamais abandonnée, de pousser le Piémont en avant. Le traité du 2 décembre, par lequel l'Autriche avait adhéré, dans une mesure qu'on ignorait, à l'alliance franco-anglaise, avait été pour les Piémontais, et pour Cavouren particulier, une cruelle déconvenue; ils craignirent d'avoir été le prix de l'accord. L'Empereur se hâta de les rassurer; il fit savoir à Turin, par toutes les voies, que ses rapports nouveaux avec l'Autriche n'entraînaient pas le refroidissement

des relations amicales avec le Piémont, et ne diminuèrent pas l'importance qu'il mettait à en assurer l'intimité. Il en donna aussitôt une preuve en invitant officiellement, ce qu'on n'avait fait encore que confidentiellement, le cabinet de Turin à s'unir à l'alliance occidentale (11 décembre).

L'Angleterre nourrissait le même dessein, quoique dans des vues bien différentes. Elle eût voulu attirer à elle, à titre d'auxiliaires soldés, les troupes piémontaises, obviant ainsi à l'insuffisance numérique des siennes vis-à-vis des armées françaises; sa demande d'adhésion avait été précédée d'une proposition officieuse de mettre un corps de troupes à sa solde. Le Roi n'admit pas que ses soldats pussent devenir des mercenaires. Quant à la demande d'adhésion, il alla en un mot à la seule objection raisonnable, il écrivit à Dabormida : « Faites votre possible pour savoir les conditions secrètes stipulées par l'Autriche dans l'adhésion à la triple alliance, je ne voudrais pas qu'il y eût quelque article concernant la conservation de l'intégrité du territoire italien, cela changerait bien notre alliance et il faut en être sûr avant. — *Ciao*, cher ami, en avant marche, et soyez gai. » — Puis, sans plus insister, il recommanda l'adhésion pure et simple, immédiate. Mais Dabormida n'était ni aussi clairvoyant ni aussi flexible; il recommença son antienne, les séquestres, les garanties, etc. Ces exigences imprudentes dévoilaient trop tôt la pensée qu'il fallait tenir encore

cachée, risquaient de rejeter en arrière l'Autriche à peine engagée; de plus elles étaient inutiles : appeler le Piémont sur le champ de bataille, n'était-ce pas, qu'on le dît ou non, poser implicitement la question italienne, et lui ouvrir la prochaine conférence; à la conclusion de la paix, pourrait-on refuser d'enlendre les doléances du compagnon d'armes dont on avait accepté le sang? L'Empereur, toujours inépuisable de bienveillance, accueillit néanmoins ces prétentions, mais Clarendon les repoussa, à la surprise du cabinet sarde. L'Empereur conseilla de ne pas insister et de signer sans conditions ; il ferait son possible pour obtenir la levée des séquestres; alors les fortes têtes de Turin opinèrent à refuser. Celle fois le Roi le prit fort mal : — « Je suis très mécontent, dit-il à Gratinot; je ne suis pour rien dans ces hésitations, et ces conditions, je les trouve stupides¹. Si nous y allions franchement et promptement, nous y gagnerions bien davantage. Quant à moi je suis davis qu'il faut s'allier de toute confiance, sans restrictions ni réserves, ou ne pas s'allier du tout. L'Empereur et moi, nous avons échangé des assurances d'amitié formelles, il a ma parole, j'ai la sienne, nous sommes incapables de

1. Le Roi n'a pas voulu dire que ces conditions fussent stupides eu elles-mêmes, car elles étaient raisonnables, et il les avait approuvées. Il les trouvait **stupides** comme inopportunément proposées et comme préalable *sine qua non* d'une alliance qui procurerait des avantages plus considérables et par-dessus le marché la levée des **séquestres**.

nous tromper, et cela me suffit. Si nous sommes battus en Crimée, nous nous en tirerons toujours, et si nous sommes vainqueurs, eh bien! cela vaudra mieux pour les Lombards que tous les articles qu'ils veulent joindre au traité. »

Le Roi toutefois eût été embarrassé constitutionnellement si Cavour n'eût pas été de son avis; le premier ministre et lui pensant de même, l'embarras ne fut pas long. Après des débats puérils et aigres sur des notes, contre-notes, protocoles¹, Dabormida donna sa démission. Cavour accepta de le remplacer, et l'accession fut signée (10 et 26 janvier 1855) au traité du 8 avril 1853, conclu entre l'Angleterre et la France. Le Piémont s'engageait à fournir un corps d'armée de 15 000 hommes et l'Angleterre lui promettait un emprunt de 25 millions.

La résurrection du Piémont commençait. Naturellement l'opposition révolutionnaire, la même dans tous les pays, ne le comprit pas. Selon Mazzini, l'adhésion était une véritable alliance avec l'Autriche, l'abdication morale de l'unique principat sur lequel pussent reposer encore les espérances italiennes; c'était un nouveau Novare sans lendemain. Brofferio, le Jules Favre sans fiel du Piémont» disait: « Nous qui avons levé l'étendard d'une nation ressuscitée, qui parlons tous les jours de l'indépendance italienne, participerons-nous à une guerre d'usurpation qui

1. Ceux que cela intéresse trouveront tous les détails très bien présentés dans les deux livres de M. Luigi Chiala : *l'Alleanza di Crimea; Vita di Dabormida*.

commence par une agression contre la Grèce, la Moldavie et la Valachie, et par l'oppression de la Pologne! » — Revel, Menabrea, qui s'étaient prononcés en faveur de l'alliance tant qu'ils y avaient cru le ministère contraire, l'attaquèrent, insistant sur les périls de l'expédition, sur l'absence d'engagement de la part des puissances alliées ; on n'avait pas le droit d'aller ainsi dépenser au loin, au profit d'autrui, le sang et l'argent du pays. La Margherita, Piémontais de l'ancienne tradition, ancien ministre de Charles-Albert, se scandalisait qu'on se lançât sans s'être assuré d'un avantage positif. — Dans les arrangements diplomatiques conclus par la cour de Sardaigne, il n'y en avait aucun, disait-il, dans lequel on eût formellement stipulé une acquisition territoriale. — Ceux qui, comme d'Azeglio, approuvaient, ne le taisaient pas sans trouble : — Je vote le traité, disait-il, mais je ne le regarde pas comme quelque chose de fort gai. — Cavour lui-même considérait qu'il encourait une terrible responsabilité par ce saut dans l'inconnu. Néanmoins il repoussa sans fléchir, aidé par Rattazzi, la double attaque de l'opposition coalisée. « Je suis certain, s'écria-t-il fièrement, que les lauriers de nos soldats prépareront les destinées futures de l'Italie plus que ne l'ont fait ceux qui ont cru en opérer la régénération par des déclamations et des écrits. » Le traité fut sanctionné par la Chambre et par le Sénat.

Aucun des princes italiens n'imita le Piémont, Le roi de Naples resta imperturbablement fidèle.

malgré les efforts de la France et de l'Angleterre, à la cause du Tsar ; il défendit l'exportation des grains et des farines, et dans une certaine mesure du bétail. Le duc de Modène appelait à mains jointes, sur les armées alliées, les calamités de Moscou et qualifiait Napoléon III de brigand. La cour de Rome elle-même, sollicitée d'accorder un encouragement aux défenseurs de la foi orthodoxe contre ses ennemis schismatiques, se refusa à sortir de la plus stricte neutralité.

II

A peine le traité voté, l'existence du ministère, qui seul pouvait en assurer l'exécution, fut compromise. La lutte engagée par Cavour contre la Curie romaine avait continué par la présentation d'une loi sur les congrégations religieuses et leurs biens. Cavour en avait excepté les Sœurs de charité : « J'aurais préféré, dit-il, abandonner dix fois le ministère que de me rendre coupable d'un acte qui nous ferait un tort immense aux yeux de l'Europe. » Nonobstant, le déchaînement du clergé contre cette nouvelle atteinte à sa suprématie fut encore plus violent qu'il ne l'avait été contre la loi Siccardi et le mariage civil. Le Roi en était bouleversé ; sa femme et sa mère l'assiégeaient de leurs supplications, disant qu'elles mouraient de chagrin par lui. Il se plaignait que l'affaire fût beaucoup plus épineuse qu'on ne la lui avait présentée. « Celui

qui doit avoir tous les désagréments, c'est moi, écrivait-il à La Marmora, car pour vous autres, lorsque vous êtes *a mal partito*, je sais bien comme vous faites; moi je reste dans la sauce. » Cavour n'était pas non plus à Taise; son frère Gustave, avec lequel il vivait dans les rapports les plus affectueux, très dévoué au Pape et aux jésuites, ne cessait de le tourmenter de ses oburgations. « Dieu me garde, disait-il alors, de toucher encore à de semblables questions; je préférerais non seulement sortir du gouvernement, mais m'enfuir aux États-Unis. »

La Providence parut s'en mêler et prononcer son *noli me taagere* : coup sur coup le Roi perdit sa mère, sa femme, son frère tendrement aimé (12, 20 janvier, 10 février). — « C'est l'avertissement divin », s'écrièrent les cléricaux. Cette fois le Roi fut accablé, vaincu; d'accord avec l'évêque Calabiana, sénateur, il prépara un projet de transaction qui était en réalité l'abandon de la loi. Cavour, malgré tout, ne capitule pas et envoie sa démission. La colère publique se déchaîne; les plus modérés tels que d'Àzeglio s'émeuvent : — « Je le dis à Votre Majesté, les larmes aux yeux, et agenouillé à ses pieds, qu'Eue ne s'engage pas plus avant dans la route qu'Elle a prise! Il est encore temps; qu'Elle reprenne l'ancienne : une intrigue de *frati* a réussi à compromettre en un jour l'œuvre de son règne, à agiter le pays, à obscurcir sa réputation de loyauté. » Une foule exaspérée envahit la place du Palais. Le Roi, à une fenêtre, la regardait s'avancer;

ayant a ses côtés son valet de chambre Anzano, qui, l'ayant vu naître, jouissait de sa pleine familiarité, a Si j'en finissais avec cette démonstration? ^ dit-il. — Et si, au contraire, après, on en finissait avec nous? » répliqua Anzano. — Peu après, un autre serviteur, envoyé en quête de renseignements, arrive tout interdit, n'osant parler. « Mais parle donc, lui dit le Roi impatienté. — C'est que, Majesté, j'en ai entendu une bien grosse. — Mais parle donc, cela ne me fait rien, riposte vivement le Roi, — Eh bien, on dit que Votre Majesté est un *birbante*, un coquin. » Le Roi frappe un coup de poing sur la table, en l'accompagnant d'un juron piémontais, et il n'ajoute rien. Peu d'instant après, il rappela Cavour, et, moyennant quelques adoucissements, la loi fut reprise et votée.

Les hésitations de Charles-Albert en une crise pareille eussent été interminables, il eût passé mille fois du oui au non; en Victor-Emmanuel, elles ne durèrent que quelques jours, et ce furent les dernières. Il avait déjà pris son parti d'acquiescer la royauté d'Italie par n'importe quels moyens politiques; les scrupules religieux le troublaient encore, il les secoua; désormais, il n'aura plus ni timidités, ni hésitations : il ne s'arrêtera plus que pour délibérer sur le meilleur moyen de tourner ou d'enlever l'obstacle; quelque audacieux que soit Cavour, il ne le sera jamais plus que son roi.

Cavour put alors se consacrer sans arrière-pensée à la conduite politique et financière de

l'expédition de Crimée. Les Anglais, n'ayant pu obtenir les troupes piémontaises à titre de mercenaires, eussent voulu les placer directement sous les ordres de leur général. La Marmora se refusa même à cela, et exigea d'être mis sur le même pied que les autres chefs d'armée et de ne dépendre comme eux que du conseil de guerre commun. Il se rendit à Paris afin de se concerter avec l'Empereur (mi-février à mi-mars).

CHAPITRE V

EFFET A SAINT-PÉTERSBOURG DU TRAITÉ
OU 2 DÉCEMBRE - MORT DE NICOLAS
EFFET A VIENNE
ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE

I

Nicolas, depuis le commencement des hostilités, était en proie aux plus douloureuses émotions. La certitude des dispositions ingrates de l'Autriche l'avait navré; il avait fait enlever de devant ses yeux, en cachant ses larmes dans ses mains, la statuette du jeune Empereur qu'il faisait porter partout avec lui. Peu de temps après, passant devant le monument équestre de Sobieski, qui, lui aussi, avait été un sauveur peu payé de retour, il s'était écrié ; « Voilà Imbécile I^{er}, je suis Imbécile II. » — Quand l'aide de camp envoyé de Crimée après l'Aïma eut dit : « Sire, votre armée s'est couverte de gloire, mais... », il ne le laissa pas terminer, et le chassa avec des imprécations. Quelques moments après il le rappela, et le visage tout bouleversé_y d'une voix impérieuse : « La dépêche 1

— Pas de dépêche, répondit l'aide de camp. Le prince Menschicow était très pressé... » 11 eut alors un nouvel accès de fureur. « Pressé? que voulez-vous dire? est-ce qu'il courait? » Enfin il se décida à entendre la vérité. D'une fureur délirante, il tomba à un abattement désolé ; il crut Sébaslopol et la Crimée perdus. Il se coucha, ne recevant personne, une cruche d'eau d'orge à côté de son petit lit. Les nouvelles de Crimée devenues moins mauvaises, on essayait de le consoler; il cria avec colère : « C'est vous qui m'avez amené à ceci, m'avez poussé à cette guerre en me parlant du parti de la paix en Angleterre; oui, c'est vous, c'est vous qui m'avez persuadé que les Anglais faisaient du commerce, mais qu'ils ne se battaient pas. Quittez-moi! »

Balaklava et Inkermann furent des coups de foudre qui labourèrent le cœur du vieux chêne déjà dépouillé de sa triomphante couronne. « Que la volonté de Dieu sôit faite! écrivait-il à Michel Gortschaeow, je porterai ma croix jusqu'à l'épuisement de mes forces, » Le traité du 2 décembre lui apporta une amertume nouvelle. Il essaya d'obtenir du roi de Prusse qu'il répondit à son exclusion de la Conférence par une alliance déclarée avec lui, dans laquelle l'aurait suivi l'Allemagne tout entière irritée de la trahison de l'Autriche. Il valait mieux, répondit le roi de Prusse, qu'il continuât à s'attacher aux pas de l'Autriche, afin d'entraver sa marche vers les puissances occidentales; il craignait que, s'il se prononçait, elle ne succombât aux

sollicitations de la France ou que l'Angleterre ne frappât les côtes allemandes d'un blocus; il était obligé de tenir compte des résistances de son peuple hostile à la Russie : le plus qu'il pouvait promettre était de ne pas se laisser entraîner à prendre les armes contre lui.

Sur ces entrefaites, Nicolas apprend que les Turcs, ces misérables Turcs, débarquaient à Eupatoria, sous Omer-Pacha, pour menacer de là Simferopol, Pérékop et la ligne des communications. Exaspéré, il envoie le général Wrangel Tordre d'attaquer ces insolents qui venaient le braver chez lui. L'attaque fut repoussée. Nicolas était au lit à la suite d'un refroidissement pris dans une revue, quand il fut informé de ce nouveau déboire. Il arrête le remplacement de Mentschicow par Michel Gortschacow; mais les forces lui manquent pour signer l'ordre; il charge le Tsarévitch d'annoncer sa décision à Mentschicow par une lettre autographe.

Le médecin voyant la fin approcher par une paralysie du cœur ne cacha pas au malade la gravité de son état. L'Empereur alors remplit ses devoirs religieux, puis se penchant vers son fils, lui dit en l'embrassant tendrement : « J'ai voulu prendre sur moi tout ce que ma tâche renfermait de pénible et te laisser un empire en paix, bien ordonné, heureux; la Providence en a décrété autrement; maintenant je vais prier pour la Russie. Après la Russie, je vous ai aimés plus que tout au monde. » Il ajouta encore : « Dites à mon cher Fritz de continuer à être

notre ami et de rester fidèle aux dernières par rôles de papa. »

— Il est mort ! se dit-on dans tout l'Empire, à voix basse, tant on craignait encore que son ombre redoutable ne sortît du tombeau pour imposer le silence !

Le nouveau Tsar Alexandre II se plaça sous l'égide de la tradition paternelle : « Je persévère, dit-il au corps diplomatique, dans la ligne des principes qui ont servi de règle à mon oncle et à mon père. Ces principes sont ceux de la Sainte-Alliance, et si cette Sainte-Alliance n'existe plus, ce n'est certes pas la faute de mon père... Ses intentions sont toujours restées droites et légales, et si, en dernier lieu, elles ont été méconnues par quelques-uns, je n'ai pas de doute que Dieu et l'histoire ne lui rendent justice. La parole de mon père m'est sacrée; comme lui je suis prêt à tendre franchement la main à une entente sur les conditions qu'il avait acceptées. »

Avant même que son père eût rendu le dernier soupir, le nouvel empereur avait invité le successeur de Mentschicow à se rendre immédiatement à Sébastopol, emmenant avec lui toutes les troupes disponibles de l'armée du Danube, décision qui aurait dû être prise dès août 1854.

II

L'Autriche était aussi inquiète des négocia* lions des puissances occidentales avec le Pié-

mont que celui-ci l'avait été du traité avec l'Autriche. Notre ambassadeur à Vienne, qui le savait, en avait prévenu l'Empereur. « Quoi qu'on fasse, écrivait-il, la Sardaigne ne saurait être acceptée ici comme une alliée sincère; même réunies au drapeau de la France, les couleurs sardes ne seront jamais, aux yeux des Autrichiens, que des enseignes ennemies; un traité avec la Sardaigne deviendra un obstacle sérieux au développement complet de l'alliance cimentée par le traité du 2 décembre. » Ces prévisions de Bourqueney se réalisèrent aussitôt. Aucun rapprochement ne s'opéra entre les nouveaux alliés; malgré l'autorité que lui donnaient ses sympathies bien connues en faveur de l'Autriche, il n'obtint pas la levée des séquestres.

A l'ouverture de la Conférence de Vienne (15 mars), Buol refusa sèchement d'admettre les plénipotentiaires sardes. Cavour cependant s'appliquait avec tact à adoucir les hostilités. Il fit dire à Buol par son ambassadeur que s'il consentait à la levée des séquestres, il était prêt à rétablir les bons rapports; attentif à ne pas embarrasser ses alliés, il maintint en principe son droit de paraître à la Conférence sans s'obstiner à l'exercer; son ambassadeur à Constantinople ayant fait allusion, dans un discours au Sultan, aux événements de 1848 et 1849, il l'en reprit. Ni Buol, ni François-Joseph ne se laissèrent toucher, et de ce moment fut fermement arrêtée en eux la volonté de ne pas pousser le traité du 2 décembre jusqu'à la guerre.

La mort de Nicolas avait atterré François-Joseph. Il s'était rendu en personne chez Gortschacow et lui avait exprimé sa profonde douleur de perdre un ami éprouvé au moment où il espérait lui donner des preuves de sa gratitude et de son retour aux anciennes voies. En ellel, dans la Conférence, quoique le ressentiment de Gortschacow ne lui rendît pas la tâche facile, Buol s'efforça de faire prévaloir les intérêts de la Russie. On fut vite d'accord sur les deux premiers points, la suppression du protectorat russe dans les Principautés, et la libre navigation du Danube. On cessa de s'entendre sur le troisième, la restriction de la puissance navale de la Russie dans la mer Noire. John Russell et Drouyn de Lbuys furent envoyés à Vienne, afin de faciliter l'accord.

Le choix était entre deux combinaisons : déclarer la mer Noire neutre et en exclure toutes forces militaires quelconques, excepté celles de police, ou limiter le nombre des navires que, soit la Turquie, soit la Russie, soit les puissances européennes pourraient y entretenir. Le système efficace était celui de la neutralisation. Buol le repousse parce que la Russie ne s'y résignerait pas et il patronne la limitation des forces navales, mais d'une façon divertissante : la limitation consistera, non à diminuer les forces de la Russie au début de la guerre en 1853, *mais à lui interdire de les augmenter*. Ainsi on se serait égorgé depuis tant de mois et on continuerait à le faire pour assurer à la Russie, par un

arrangement international, l'état militaire naval dont elle jouissait avant la guerre.

Pour amener les deux ministres a cet arrangement, Buol les joue comme de véritables novices. Il était certain de l'assentiment empressé de l'III^e Russie, puisqu'il avait stipulé tout ce qu'elle pouvait obtenir; il gonfle la voix, et il déclare qu'assurément ses exigences sont modestes, mais qu'il les imposera par un ultimatum au bout duquel sera un *casus belli*. Tant qu'on s'en tenait à des propositions auxquelles la Hussie n'aurait pas accédé, il n'avait pas voulu entendre parler d'ultimatum et de *casus belli*; dès qu'on en vint à des conditions favorables auxquelles la Russie se prêterait volontiers, il mit fièrement la main sur la garde de son épée. Ni John Russell, ni Drouyn de Lhuys ne s'aperçoivent de la mystification; les mots *ultimatum*, *casus belli*, que depuis tant de mois ils essayent en vain d'arracher à Buol, leur tournent la tête, ils acceptent.

Buol espérait du coup rentrer en grâce avec la Russie et en même temps obtenir la reconnaissance des alliés, mais il restait tourmenté d'un dernier cauchemar : le Piémont, ce Piémont dont les troupes étaient en Crimée et qui, par là, s'établissait de plus en plus au regard de l'Europe comme le représentant de l'Italie. Il se surpasse dans la solution de cette difficulté. Drouyn de Lhuys avait dit à l'empereur François-Joseph dans sa première audience : —« Ce qui m'a conduit à Vienne, c'est bien moins le désir de *faire la paix avec la Russie que de féconder l'alliance*

avec l'Autriche. Aux yeux de la vraie politique, la question d'Orient, malgré sa haute importance, est ici une *question secondaire.* »—Dans sa dernière audience, François-Joseph reprend cette idée comme sienne : — « J'espère que l'Empereur trouvera qu'une alliance *perpétuelle* entre nous pour défendre sur terre et sur mer l'Empire ottoman contre la Russie vaut mieux qu'un chiffre plus élevé (dans la limitation des forces navales) ... » — Il ne s'agissait plus d'une convention militaire provisoire, bornée à la durée d'une guerre, mais d'une alliance sans limite de temps, *et nunc et semper*, entraînant garantie réciproque des territoires, par conséquent de la Lombardie et de la Vénétie. Du coup la question italienne était supprimée, enterrée. Drouyn de Lhuys consent toujours.

Les ministres anglais se préoccupaient peu de briser les chaînes de l'Italie, mais beaucoup d'affaiblir la puissance navale russe : à l'idée que, loin d'être affaiblie, elle serait maintenue, ils bondirent et désavouèrent Russell. L'Empereur, au contraire, se préoccupait moins d'affaiblir la Russie que de la brouiller avec l'Autriche. Il ne désavoua d'abord son ministre que du bout des lèvres, par condescendance envers ses alliés. Mais quand Drouyn de Lhuys, de retour à Paris, lui expliqua ses motifs, il bondit plus encore que les Anglais. Il avait entrepris cette guerre pour frayer la voie à l'indépendance de l'Italie, et il la conclurait par un pacte d'amitié avec son impitoyable oppresseur ! C'eût été une effroyable

déviations! Droayn de Lhuys fut congédié, et remplacé par Walewski (15 mai 1855)¹.

Le départ de Russell et de Drouyn de Lhuys mettait fin à la conférence de Vienne. Au lieu de compléter ses armements, l'Autriche congédia 60,000 hommes de sa réserve, et malgré les instances multipliées venues de Paris et de Londres, refusa de passer de l'attitude défensive à la guerre.

« Ne vous en étonnez pas, écrivait l'expérimenté Palmerston à Napoléon III, victorieux en Crimée, nous commanderons l'amitié et peut-être Tépée de l'Autriche; n'ayant pas le succès en Crimée, nous ne disposerons pas même de sa plume (28 mai 1855). » Jusque-là, les puissances occidentales avaient caressé le cahinet de Vienne pour obtenir son concours actif, on ne le ménagea plus que pour conjurer son hostilité.

1. M. Bernard d'Harcourt, avec sa pénétration habituelle^ dit : « La campagne d'Italie était en germe dans l'insuccès des conférences de Vienne. » Il aurait dû ajouter : et l'insuccès des conférences de Vienne tient à ce que l'Empereur avait entrepris la guerre de Grimée surtout pour préparer la campagne d'Italie. Ce n'est pas alors que le principe des nationalités se substitua subitement dans son esprit à l'ancienne politique, il y avait toujours dominé.

CHAPITRE VI

L'EMPEREUR IRA-T-IL EN CRIMÉE?

I

« Le Souverain doit avoir des armées nombreuses et les commander en personne », a dit La Bruyère. L'Empereur pensait de même; il s'était laborieusement appliqué à se rendre maître de la science de la guerre; il connaissait les campagnes de son oncle jusqu'en leurs moindres détails, et il avait acquis de l'autorité en matière d'artillerie. Roon, à Strasbourg, fut frappé de son goût pour les sujets militaires et de la compétence avec laquelle il les traitait. Il souffrait des souffrances de nos soldats et brûlait d'autant plus de les partager que le nom de Napoléon n'était plus représenté à l'armée; de plus, il jugeait le plan de campagne défectueux. Impatient, il voulait aller exécuter lui-même la manœuvre à laquelle ses généraux se refusaient. Il aurait rassemblé à Constantinople une nombreuse armée de réserve, serait venu en prendre le commandement, et avec elle se serait porté vers Simferopol, sur les derrières de l'ennemi,

aurait livré une grande bataille qui eût décidé du sort de Sébastopol et après laquelle il serait rentré dans sa capitale.

Quelques rares amis l'encouragèrent Il ne courait pas plus de danger là qu'ailleurs et conquerrait un grand prestige ; cela confondrait les déclamations démagogiques contre cet Imperator qui donnait des fêtes et se prélassait aux Tuileries tandis que ses soldats tombaient sur le sol glacé de la Crimée.

La plupart de ses ministres, de ses familiers, essayèrent au contraire de le retenir. Vaillant considérait que son absence créerait un très grand danger intérieur : si un général échouait devant Sébastopol, le malheur était réparable ; le risque serait trop sérieux si l'échec était pour le souverain. — Il ne serait pas même bien reçu par les troupes, disait Fleury ; elles lui étaient attachées comme Empereur, mais elles n'aimaient pas à être commandées par d'autres qu'un homme du métier, et elles le regardaient comme un civil. — Castellane disait à l'Empereur : « J'ai demandé à un sous-préfet l'effet que produisait la nouvelle du départ de Votre Majesté, il m'a répondu : Chacun dit : quel malheur ! les affaires s'arrêtent. » — Persigny ne conservait aucune mesure : Il fallait empêcher ce départ à tout prix, dût-on faire la paix pour cela, car s'il y va, l'armée est perdue et il y a une révolution ; l'Empereur n'avait pas le droit d'abandonner la France qui s'était donnée à lui ; nouveau Charles XII, il courait à sa perte ;

Sébastopol serait son Pultava. — Canrobert dissuadait de venir : si L'Empereur prenait le commandement de l'armée, la Russie accumulerait en Crimée tout ce qu'elle avait de forces disponibles et la lutte y prendrait des proportions formidables. — Par contre l'Intendant Bondurand croyait que la présence du souverain donnerait un grand élan aux troupes, les porterait à tout oser et à tout braver; personne ne discuterait sa volonté et ne se refuserait à l'impulsion qu'il donnerait; sans doute il y avait quelque péril à ce parti, mais on ne fait rien de grand sans risquer quelque chose¹.

L'Empereur étant de ceux qui sont toujours disposés à risquer beaucoup pour accomplir quelque chose de grand, laissait dire, commandait ses équipages, sa tente; uniquement préoccupé de ne pas compromettre « l'alliance », comme on disait alors.

Elle faillit l'être après la bataille de l'Alma. Un bulletin de Saint-Arnaud, publié dans l'*Officiel*, permettait d'induire que le maréchal avait la haute direction des mouvements des forces britanniques, et que l'issue de la bataille avait jusqu'à un certain point été rendue douteuse par le retard des troupes anglaises². Les Anglais

i. L'Intendant BONDURAND à Castellane, 23 mars 1855.

2. « J'avais engagé les Anglais à se prolonger sur leur gauche pour menacer en même temps la droite des Russes pendant que je les occuperais au centre, mais leurs troupes sont arrivées en ligne qu'à 40 heures et demie. Elles ont bravement réparé ce retard. »

s'en émurent; Cowley insistait pour une explication publique, lorsque la nouvelle de la mort de Saint-Arnaud éteignit l'incident. Alors en surgit un autre, celui-là provoqué par l'Empereur. Dans sa lettre de condoléance à la veuve de Saint-Arnaud, il avait parlé « des conseils timides qui avaient voulu arrêter l'expédition ». Les Anglais, ne supposant pas que l'Empereur voulût blâmer ses propres officiers, prirent l'allusion pour eux et s'en indignèrent. L'Empereur les calma par une note au *Moniteur*, déclarant « que les mots de conseils timides, avaient exclusivement en vue de signaler l'énergie avec laquelle le maréchal résista aux différences d'opinion bien naturelles qui, la veille d'une résolution si grave, s'étaient manifestées dans les conseils de l'armée et de la marine françaises. »

Afin d'éviter un nouveau froissement, avant de rendre son projet public, l'Empereur le communiqua à Palmerston (26 février 1855) : — On perdait trop de temps en mémorandums entre Canrobert et Raglan, entre Raglan et Orner-Pacha; il ne prétendait pas mettre son talent militaire au même niveau que ceux de Canrobert et de Raglan ; sa présence assurerait l'unité de vue et d'action, c'était le seul moyen de terminer rapidement une entreprise qui, sans cela, ne pouvait manquer de finir par un désastre pour la France aussi bien que pour l'Angleterre. Unité de vue et d'action signifiait pour le gouvernement anglais subordination visible de son armée à la nôtre; il craignit qu'on eût l'intention de ne faire servir

ses soldats qu'à transporter les nôtres ou tout au plus qu'à pourrir dans les tranchées, tandis que la gloire et l'honneur nous seraient réservés Clarendon, qui joignait un grand charme de manières à une vive intelligence, fut envoyé en négociateur au camp de Boulogne dans les premiers jours de mars. L'Empereur, par politesse, parut touché de ses raisons. En réalité il les admit si peu qu'il concerta avec La Marmora, arrivé à Paris, les détails du plan bien conçu à l'exécution duquel il irait présider : les Piémontais deviendraient une partie de l'armée de réserve et prendraient position auprès de la Garde impériale. Cavour approuva chaleureusement, avant tout satisfait que l'Empereur allât constituer l'unité du commandement et la vigueur de l'action, il était sensible à l'honneur qu'on faisait à ses soldats en les plaçant à côté de la Garde, sous le commandement direct du souverain français. L'aide de camp Bévillie vint à Constantinople préparer les logements et La Marmora rentra en Piémont hâter l'embarquement de son contingent.

Les ministres anglais n'étaient pas moins obstinés à ne vouloir pas que l'Empereur à vouloir. Sans le prévenir, ils mandèrent à Cavour (6 avril), par un télégramme, que le corps piémontais devait se rendre directement à Balaklava et non à Constantinople. Cavour se récria : "Il ne reconnaissait pas au gouvernement anglais le pouvoir de disposer de ses soldats sans son consentement, et d'annuler seul

des dispositions arrêtées avec son allié de France. L'Empereur fut encore moins content, car ce contre-ordre cavalier impliquait la condamnation de son projet de départ. Les ministres anglais comptaient, pour le calmer et le convaincre, sur la visite de cinq jours qu'il allait faire à la Reine à Windsor (16 avril).

II

Dans cette rencontre l'Empereur déploya le charme de ses manières simples, douces, séduisantes, où le naturel se mêlait à la dignité, la franchise au tact, l'insinuation caressante à la réserve digne. Un peu ému et nerveux au premier moment, il se montra le reste du temps simple, gai, spirituel, franc, abordant sans réticences les sujets les plus délicats, récitant l'hymne de Schiller sur la paix et la guerre, chantant de vieilles chansons allemandes, et dansant avec les enfants. « Il est impossible, écrivait la reine Victoria sur son Journal, de ne pas aimer cet homme extraordinaire et de ne pas l'admirer considérablement après avoir vécu, ne fût-ce que peu de temps, avec lui. Il est si calme, si simple, si naïf même, si heureux qu'on lui apprenne ce qu'il ignore, si doux, avec tant de tact, de dignité et de modestie. Je connais peu de gens à qui je me sois sentie plus prête à me confier et à parler sans réserve; je ne craindrais pas de lui dire quoi que ce fut; je me sentais en sûreté avec lui,

sa société est particulièrement agréable; il y a en lui quelque chose d'attrayant, de mélancolique, de séduisant qui vous attire en dépit de toutes les préventions qu'on peut avoir contre lui, et cela, certes, sans l'aide d'aucun avantage extérieur, quoique sa figure ne me déplaise pas. Il n'y a pas à en douter, il a un pouvoir extraordinaire pour s'attacher les gens. Les enfants l'aiment beaucoup; pour eux aussi sa bonté a été grande, mais en même temps parfaitement judicieuse. »

Dans ses longs entretiens avec le prince Albert, il déroula candidement les projets qu'il portait dans sa tête. Sur l'Allemagne, il fut bien éloigné d'exprimer les sentiments qu'on lui a souvent prêtés. « J'ai vu, écrit le prince Albert dans le mémorandum de sa visite, qu'il avait, comme tous les Français, la crainte que l'Allemagne devînt trop puissante si elle était fortement unie, et qu'il croit que la Prusse et l'Autriche constituées séparément, le reste des États allemands pourrait former une union plus compacte. » En résumé l'Empereur n'exprima que *deux désirs politiques : l'un de voir la Lombardie débarrassée de la mauvaise administration de l'Autriche; tautre, la restauration d'une Pologne quelconque, quelque petit que fût le noyau, ne fût-ce que le grand-duché de Varsovie.* Le prince Albert ne s'associa pas à ces deux désirs. Relativement à la Lombardie, il dit que sa délivrance serait souhaitable dans l'intérêt même de l'Autriche, mais que l'Autriche ne pouvait consentir au principe des nationalités qui serait son arrêt de mort, et

que le Mincio était la frontière indispensable de Vienne. — « Si des frontières militaires, répondit l'Empereur, étaient indispensables à l'existence des nations, la France serait aussi en droit d'en réclamer une. — La France, répliqua le Prince, a la meilleure des frontières militaires, la neutralité de la Suisse et de la Belgique qui couvrent ses flancs. » La provocation à s'expliquer sur le Rhin était flagrante. L'Empereur ne voulut pas comprendre et répondit simplement; « La neutralité n'est pas une protection, vu qu'en temps de guerre elle est rarement maintenue. »

Le départ pour la Crimée fut aussi l'objet des entretiens, et les instances de Clarendon furent renouvelées. Sans se rendre absolument, l'Empereur concéda cependant quelque chose en ratifiant l'invitation adressée au gouvernement piémontais d'envoyer son contingent à Balaklava non à Constantinople; c'était l'aveu indirect que le départ pour la Crimée devenait au moins incertain. Cavour l'interpréta ainsi, n'opposa plus d'objection et se rendit à Gênes combiner avec La Marmora les modifications matérielles que ce changement de destination rendait nécessaires.

Puisqu'on était en veine de concessions, Cavour en fit une, lui aussi : il accorda aux Anglais que les troupes piémontaises s'établiraient auprès d'eux et agiraient de concert avec Raglan. 11 ne se risqua pas cependant à l'annoncer à La Marmora, craignant qu'il refusât de partir ; chaque

fois que celui-ci l'interrogeait sur l'altitude à prendre vis-à-vis des autres chefs d'armée, il se dérobaît par une plaisanterie. A bord du navire qui allait remporter, le général lui dit : « Me donnerez-vous enfin ces bienheureuses instructions? » Pour toute réponse, Cavour l'embrassa, lui disant : « Débrouille-loi. » En arrivant à Constantinople le général trouva un télégramme de Cavour l'informant de la concession consentie au gouvernement anglais, et, sous une forme courtoise, l'ordre de Haglan de débarquer à Balaclava. Donner sa démission il n'y fallait plus songer; La Marmora éluda; il répondit à Haglan : « que chaque fois que les opérations de guerre exigeraient sa coopération avec la vaillante armée anglaise, il en serait fort honoré, en se plaçant dans ce cas sous les ordres de son illustre chef. » Ainsi il maintenait son indépendance d'action et se réservait la (acuité de combattre seul ou de concert avec les Français.

Dégagé des séductions de Windsor, TEMPEUR, malgré la concession faite, revint à son projet; il alla même jusqu'à régler qu'en son absence le maréchal Vaillant serait le président du Conseil des ministres⁴. Mais voilà qu'un misérable italien, Pianori, tire sur lui un coup de pistolet aux Champs-Élysées. L'Empereur, préservé par un mouvement imprévu d'Edgar Ney, fut persuadé par cet attentat plus que par tous les raisonnements. Une acclamation frénétique de

4. Carnet du maréchal, 21 avril.

joie, de sympathie, de confiance éclata de toutes parts sur ses pas, et il lui sembla y entendre comme une prière de ne pas s'éloigner. Il annonça qu'il y renonçait définitivement (28 avril).

III

Il n'en suivit qu'avec une sollicitude plus attentive les mouvements militaires de Crimée. Les incertitudes de Canrobert l'impatientaient; il ne cessait de le pousser aux opérations extérieures, son idée fixe. Le général ne s'y décidant pas, il lui écrivit une lettre si rude que l'excellent Vaillant crut devoir l'arrêter : « La lettre de Votre Majesté à Canrobert n'est pas seulement sévère, elle est dure. L'Empereur ne craint-il pas que, à la réception de cette lettre, le général en chef ne livre une grande bataille, ne la livre à tout prix, ne se fasse tuer, ne se tue même s'il voit les choses désespérées? Je le ferais, Sire, si je recevais une lettre pareille de Votre Majesté. » (19 mars 1855). La lettre ne fut pas envoyée et « l'Empereur, écrit Vaillant dans son carnet, me remercie par un mot aimable ».

L'impatience de l'Empereur s'accrut encore quand l'installation du câble sous-marin (25 avril) lui permit d'envoyer des ordres et de diriger la guerre de son cabinet. Il ne laissa plus respirer le malheureux Canrobert : « Le moment est venu de sortir de la position où vous êtes, il faut prendre absolument l'offensive, dès que le corps de ré-

serve vous aura rejoint. Rassemblez toutes vos forces et ne perdez pas un seul jour. Je déplore vivement de ne pouvoir aller moi-même en Crimée (3 mai). » Mais Raglan se refusait obstinément aux opérations extérieures, les estimant dangereuses ou plutôt inexécutables. Canrobert, ballotté entre ces deux volontés, leur disait oui successivement ou à la ibis; il donnait des ordres au reçu des télégrammes de Paris, des contre-ordres au sortir des entretiens avec Raglan. Ainsi Raglan lui dit : — Puisque votre Empereur désire des opérations extérieures, je vous en propose une sur le détroit de Kertsch; les masses russes qui se réunissent dans la Crimée ne sauraient vivre que par là; elles seraient peu à craindre pour nous qui sommes maîtres de la mer Noire, si nous le devenions également de la mer d'Azof et de ses détroits. — Oui, répond Canrobert : il embarque la division d'Autemarre, et la flotte se met en route vers Kertsch. — Vous avez envoyé des troupes à Kertsch, télégraphia aussitôt l'Empereur; cette expédition est un hors-d'œuvre, elle vous privera des ressources précieuses en hommes et surtout en navires dont vous avez tant besoin pour les approvisionnements en fourrages de votre cavalerie; ce détachement paralysera vos autres mouvements. Rappelez à Kamiesch les troupes qui cinglent vers Kertsch. — Oui, répond Canrobert : et la flotte de Bruat, rejointe par un bateau à vapeur, rentre au port et débarque les troupes étonnées d'être sitôt revenues et se demandant pourquoi on les avait

mises en route. — C'est bien, répond l'Empereur, maintenant détachez-vous enfin du plateau de Chersonèse et en avant. — C'est mol, dit Raglan piqué, allez en avant si cela vous convient, je ne remuerai pas d'ici.

Du coup Canrobert perdit la tête. Le 16 mai au soir l'Empereur lui avait télégraphié : « Je suis heureux qu'une décision soit prise, mais je compte qu'il n'y aura plus ni indécision, ni retard, ni contre-ordres. » Cette dépêche ne fut pas envoyée, parce qu'au moment de la faire partir on en avait reçu une de Canrobert du même jour, 10 heures du matin, annonçant qu'il donnait sa démission, et demandant de remettre au général Pélissier un « commandement qu'il ne se sentait plus la force d'exercer ». — « Acceptez bien vite, télégraphiait en même temps Niel, il plie sous le fardeau. » Il le confessa lui-même dans une lettre explicative : « Ma santé et mon esprit fatigués par une tension constante ne me permettent pas de porter le fardeau d'une immense responsabilité... Je supplie l'Empereur de me laisser une place de combattant à la tête d'une simple division. » C'était couvrir d'une belle allure un aveu d'impuissance. Il y avait des précédents : Catinat, dépossédé de son commandement, avait servi sous Villeroy, son successeur; le vieux maréchal de Boufflers s'était fait lieutenant de Villars; Moreau, non encore devenu infâme, avait servi en Italie comme simple divisionnaire sous Schérer et Joubert, après avoir commandé en chef l'armée de Rhin et Moselle.

On donna à Canrobert le corps de Péliissier; il ne voulait qu'une division; l'Empereur insista et il obéit. Malgré la sublimité qu'il attribuait lui-même à sa subordination volontaire, il en souffrait, il la faisait trop valoir, et il critiquait son successeur : « Je crains fort que mon successeur ait pris le taureau par les cornes ; son plan d'attaque est diamétralement opposé à celui que comme général en chef je voulais employer, je n'en apporte pas moins, comme simple général, à sa réussite, *toutes les forces dont Dieu a su me doter*¹. » La situation exceptionnelle que, en obéissant, Canrobert s'attachait à conserver, créait à son nouveau chef et à ses anciens subordonnés une situation fausse, qu'il parut impossible de prolonger. Il était très souffrant, ses yeux étaient malades, des douleurs ne lui permettaient pas de se tenir à cheval. Informé de cet état, l'Empereur rengagea à revenir et, sur son refus, lui en intima Tordre (24 juillet).

L'Empereur destinait à Niel la succession de Canrobert. C'est pourquoi il l'avait envoyé en Crimée dans une situation d'attente mal définie.

Officier du génie², Niel s'était fait remarquer lors de l'affaire de Constantine et dans l'expédition de Rome. Il avait obtenu le grade de général de division en 1853. Il venait tout récemment de diriger l'attaque heureuse contre Bomarsund. C'était un esprit résolu, lucide, et en même temps prudent et habile. Vaillant s'opposa au

1. A Casteilane, le 21 juillet 1855.

2. Né à Muret, le 4 octobre 1802.

choix de Niel : un siège n'était qu'un épisode dans une campagne, l'essentiel était toujours la bataille; or, la préparation, la conduite de la bataille devaient être confiées *h* celui qui sait le mieux remuer, concentrer sur le point décisif, afin d'y avoir au moins la*supériorité momentanée du nombre, les masses profondes dont se compose le nerf des armées, l'infanterie ; le commandement en chef devait être réservé à un général d'infanterie. Vauban, à qui Louis XIV avait destiné l'armée qui assiégeait Turin, répondit qu'il consentait bien à se charger du siège, mais du siège uniquement, parce qu'il ne s'entendait pas à la guerre de campagne, ni à conduire une armée.—Présentées par un homme d'une telle expérience, appartenant lui-même à l'arme du génie, ces raisons déterminèrent l'Empereur à choisir Péliissier. Niel ne tarda pas à devenir le commandant en chef du génie, à la place du général Bizot tué.

CHAPITRE VII

NAPOLEON III ET PÉLISSIER

I

Fils d'un colonel d'artillerie¹, Péliissier, élève de l'École militaire en 1815, entra dans l'état-major dès sa formation en 1818. En qualité d'aide de camp il participa à l'expédition d'Espagne et à celle de Morée. En Morée il reçut la croix de Saint-Louis sur la proposition du maréchal Maison*. Il suivit Bourmont dans l'expédition d'Alger. Depuis il ne quitta plus l'Algérie et y fit tout son avancement. Un fait de terrible sévérité se rattachait à son nom. Colonel, il avait été chargé de réduire les Ouled-Riah, cachés dans des grottes vastes et profondes. Il les somma de sortir, leur promettant la vie et la liberté ; ils refusent. Il comble l'entrée des grottes de fascines et les somma de nouveau ; ils ne bougent pas. Alors il ordonne de mettre le feu aux fascines, et 500 Arabes sont enfumés. — « Ce sont là des opéra-

1. Né le 6 novembre 1794 à Maromme (Seine-Inférieure).

2. Le peintre Amaury Duval dans ses *Souvenirs* donne, sur le séjour du jeune Péliissier en Morée, d'intéressants détails.

tions que l'on entreprend, ait-il, quand l'on y est forcé, mais que Ton prie Dieu de n'avoir jamais à recommencer. » Le maréchal Soult ayant blâmé le colonel, Bugeaud le couvrit : « S'il y a justice à faire, c'est sur moi qu'elle doit être faite. J'avais ordonné à Pélistier d'employer ce moyen à la dernière extrémité ; il ne s'en est servi qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la conciliation. Une rigoureuse philanthropie éternisait la guerre d'Afrique, ou tout au moins l'esprit de révolte, et alors on n'atteignait pas même le but philanthropique. »

Fleury avait essayé de le gagner au Président; il avait répondu comme Changarnier et Thiers : « Ni un jour ni un écu. » Néanmoins, au Deux-Décembre, il obéit sans mot dire et notifia à Bosquet, dont on redoutait les attaches avec Lamoricière et les sentiments républicains, qu'il eût à se tenir tranquille et à obéir lui aussi au fait accompli.

De corps replet, court, vigoureux quoique ne supportant pas longtemps l'allure du trot, les sourcils noirs, sous les cheveux blancs, l'œil vif et perçant; d'humeur caustique, épineux, gouailleur, violent, incapable de refréner le soubresaut d'une sensation ou d'un mécontentement, prompt à percer de saillies cruelles lancées impérieusement d'un ton nasillard, sauf, quand à la réflexion il les jugeait imméritées ou excessives, à les émuquer par des retours d'une délicate sensibilité; d'esprit fin, avisé, littéraire, tournant d'agréables petits vers pour les dames qu'il rechercha toujours, admirant en poète la profon-

deur des grands horizons lumineux des pays du soleil, il possédait abondamment toutes les qualités dont Canrobert était dépourvu : le coup d'œil sûr, la décision prompte et tenace, la volonté indomptable, l'instinct des combinaisons stratégiques. Il inspirait à ses soldats de la crainte, du respect, surtout de la confiance. Quoiqu'ils ne le vissent pas fréquemment comme Canrobert, dans les tranchées et dans les ambulances, il leur donnait la sécurité de se sentir tenus vigoureusement en main. Il ne trompa pas l'attente de l'armée, il ne faiblit pas un instant, et se montra, jusqu'au succès, résolu et patient; il marcha sans précipitation et sans défaillance vers un but bien défini dont aucune opposition, ni aucune difficulté ne le fît s'écarter.

A l'état-major général, il trouva Trochu. Il lui dit : « Mon cher Trochu, nous nous connaissons depuis trop longtemps, nous ne pourrions pas vivre ensemble, vous quitterez le quartier général ce soir même et irez prendre le commandement d'une brigade '. » Il avait mieux que Trochu, en son premier aide de camp, Charles Cassaigne, ami sûr, homme et officier d'une valeur exceptionnelle, hors ligne.

Pélissier prenait possession de son comman-

1. Trochu fut en effet nommé général de brigade. Il écrivait à ce sujet à Castellane, 18 décembre 1854; « En m'élevant au rang de général de brigade, l'Empereur m'a comblé. Il aurait certainement trouvé à récompenser dans mon arme, eh Orient, des colonels qui avaient mieux et plus longtemps mérité que moi. Son choix est venu me chercher sans que j'aie pu ni dû l'espérer. »

dément avec des idées diamétralement opposées à celles que l'Empereur avait voulu imposer à Canrobert. L'Empereur eût voulu qu'une portion de l'armée détachée de la place marchât sur l'ennemi, livrât bataille et ne revînt au siège qu'après avoir opéré l'investissement dans un large rayon; Péliissier était décidé à ne déplacer aucune fraction quelconque de son armée, à pousser devant soi, à poursuivre le siège à fond et à ne livrer bataille qu'après avoir détruit la partie sud de Sébastopol et livré l'assaut. — Une grande bataille extérieure perdue, disait-il, une lutte comme celle d'Eylau, même décorée du nom de victoire, serait tout au moins l'impuissance, peut-être le désastre, et elle coûterait aussi cher qu'un assaut; l'insuccès d'un assaut ne serait qu'un temps d'arrêt, un mécompte toujours réparable. Le plan de l'Empereur, rationnel au début des opérations, avait cessé de l'être dans la situation dont il héritait. — Niel rappelait-il comme une des règles les plus incontestables de l'art de la guerre que l'investissement doit précéder le siège, il ripostait qu'en réalité ce n'était pas un siège qui se poursuivait, mais une bataille continue qui se livrait entre deux armées marchant l'une contre l'autre, en remuant de la terre, construisant des batteries et se disputant la possession du champ clos qui les sépare, comme on se dispute les positions du terrain dans une bataille.

Décidé à ne pas se laisser détourner de ce qu'il considérait comme l'unique chance de suc-

ces et de salut, en priant Vaillant de remercier l'Empereur de sa confiance, il avait dit : « J'ai mesuré l'étendue de mes vastes devoirs, mais pour que je les remplisse longtemps avec succès il faut que vous demandiez pour moi à l'Empereur la latitude et la liberté d'action indispensables dans les conditions de la guerre actuelle et nécessaires surtout à la continuation de l'intime alliance des deux pays. »

Ainsi mis en règle, sachant que le meilleur moyen d'obtenir de la liberté d'action c'est de la prendre, il arrêta avec Raglan les dispositions suivantes, sans consulter ni l'Empereur, ni le ministre de la Guerre : 1° on reprendrait l'expédition de Kertsch avec une division française et une division anglaise sous le commandement du général anglais Brown ; 2° on préparerait l'attaque des contre-approches de l'ennemi, l'enlèvement et l'occupation du Mamelon-Vert et du mont Sapoune ; 3° on procéderait ensuite non à un assaut général, mais à des assauts successifs, préludes de l'assaut général contre le corps de place. « Tout cela est épineux, écrivait Pélissier à Bosquet, mais il est irrévocablement arrêté dans mon esprit de l'entreprendre. » En informant le ministre de la Guerre de ce qu'il a résolu, il exprime de nouveau le vœu qu'une latitude suffisante lui soit laissée pour la direction des opérations dans le sens que la succession des événements lui ferait juger le plus utile.

L'Empereur ne l'entend pas de la sorte ; il veut demeurer maître de diriger les opérations. Il ré-

pond à la communication de Pélissier par un télégramme qui condamne l'expédition de Kertsch et prescrit l'investissement (23 mai). Pélissier n'investit pas; au lieu de chercher les Russes au loin, il ne s'occupe que de les resserrer dans la ville; il fait partir l'expédition sur Kertsch.

Les deux opérations réussissent : les Russes perdent pied hors de la ville et leurs travaux d'approche sont détruits (23 et 24 mai) ; les troupes débarquées à Kertsch s'emparent de la ville, les flottes pénètrent dans la mer d'Azof (25 mai), la parcourent en maîtres, détruisent les immenses approvisionnements préparés et réduisent l'armée de Sébastopol au seul ravitaillement par Pérékop et Ischougar.

Ces succès ne convainquent pas l'Empereur et il ordonne qu'on en revienne à son plan : « Une discussion stratégique par le télégraphe avec toutes les raisons pour ou contre tel ou tel plan me paraît impossible », répond Pélissier — (29 mai). A quoi l'Empereur réplique : « Il ne s'agit pas entre nous de discussion, mais d'ordres à donner et à recevoir. »

Pélissier avait été toute sa vie un soldat des plus disciplinés, il avait obéi docilement à tous les ordres et contre-ordres de Canrobert sans lui donner d'embarras. Allait-il, maintenant qu'il était général en chef, obéir au souverain aussi passivement qu'il avait obéi à son prédécesseur? La règle de conduite à suivre dans ce cas avait été posée par le législateur militaire Napoléon : « Tout général en chef qui se charge d'exé-

cuter un plan *qu'il trouve mauvais et désastreux est criminel*. Il doit représenter, insister pour qu'il soit changé, enfin *donner sa démission plutôt que d'être l'instrument de la ruine des siens*. Des instructions données par un prince ou par un ministre ne sont jamais des *ordres militaires et n'exigent pas une obéissance passive...* Un ordre militaire même n'exige une obéissance passive *que lorsqu'il est donné par un supérieur qui, se trouvant présent au moment où il le donne, en connaissance de l'état des choses, peut écouter les objections et donner des explications à celui qui doit exécuter l'ordre*¹. »

C'est ainsi qu'en 1796, général Bonaparte, il refusa d'obéir au Directoire qui lui ordonnait d'envoyer une partie de son armée dans le royaume de Naples. Tous les grands chefs ont agi de même. Le ministre anglais ayant expédié à Wellington l'ordre de faire dans les Asturies une pointe qu'il trouvait risquée, le général répondit ironiquement à Castlereagh : « Quant à voire désir de me faire aller aux Asturies pour examiner le pays et me former une opinion sur ses forces, j'ai à vous dire que je ne suis pas dessinateur. »

Imbu de ces principes, le général Pélistier refuse d'obéir : « Sur une carte, répond-il le 2 juin, par de simples tracés géométriques, on a bientôt construit un plan de campagne très

i. Deuxième observation sur les campagnes de 1796 et 1798. Campagne d'Italie, chap. xviii. Plan de campagne pour l'expédition d'Italie, 29 nivôse an IV (19 janvier 1796).

séduisant en théorie; mais quand on lutte corps à corps avec les obstacles, on reconnaît de plus en plus que, pour bien servir le souverain et le pays, il ne faut donner au hasard que ce qu'on ne peut lui arracher. Je me sens les épaules assez fortes pour le fardeau dont je suis chargé, mais je le porterai d'autant mieux que je me sentirai une certaine liberté d'allure. » Voilà un langage sensé et correct. Néanmoins l'Empereur revient à la charge. Le 4 juin il fait écrire par le ministre de la Guerre : « Vous êtes à la tête de la plus belle armée qui ait peut-être existé. Une réputation immortelle vous est assurée, mais il faut faire de grandes choses. La conduite du siège même est bien plus dans les attributions du général commandant du génie que dans celles du général en chef; or le général du génie vous a adressé les observations suivantes : « Si vous voulez continuer le siège sans investir la place, vous n'obtiendrez qu'après des luttes sanglantes et acharnées qui vous coûteront vos meilleurs soldats ce qui serait venu de soi-même après l'investissement. » Je suis d'accord avec le gouvernement anglais qui écrit la même chose à lord Raglan : *Je vous donne tordre positif de ne point vous acharner au siège* avant d'avoir investi la place. Concertez-vous donc sans retard avec lord Raglan et Orner-Pacha afin de prendre l'offensive, en agissant soit par la Chersonèse, soit par Simiérropol. Nous vous laissons à tous les deux la plus grande latitude sur les moyens à employer. Votre dépêche du 22, qui explique votre

plan, ne satisfait nullement l'Empereur, et **lui** fait craindre beaucoup de retard et rien de décisif. »

Pélissier ne capitule pas; il ne prend pas l'offensive par la Chersonèse ou par Simféropol; selon sa conception primitive et persistante, il la dirige contre les ouvrages des assiégés, et toujours d'accord avec Raglan, il s'acharne au siège. Le 7 juin au soir, après un bombardement de deux jours, les assiégeants se trouvent définitivement les maîtres du Mamelon-Vert, des ouvrages Blancs, de l'ouvrage des Carrières et de toutes les défenses extérieures de l'ennemi. Peu après, la diversion sur Anapa obtenait la même réussite que celle sur Kertsch.

Ces succès avaient causé dans l'armée une véritable exaltation de confiance. Le 9, la Reine envoyait ses félicitations à ses troupes, et elle y associait Pélissier. De Paris, rien de l'Empereur avant le 14. A cette date une lettre aigre-douce: « J'ai voulu, avant de vous féliciter du brillant succès que vous avez obtenu, connaître ce qu'il coûtait de sacrifices; j'en apprends le chiffre par Saint-Pétersbourg. J'admire le courage des troupes, mais je vous fais observer qu'une bataille rangée, qui aurait décidé du sort de la Crimée, ne vous aurait pas coûté plus de monde. Je persiste donc dans l'ordre que je vous ai fait donner par le ministre de la Guerre, de faire tous vos efforts pour entrer résolument, en campagne. »

Pélissier avait déjà, le 9, répondu vertement au télégramme l'engageant à faire de grandes choses: « Je ne puis concéder que depuis mon

avènement au poste que j'occupe, nous nous soyons bornés à de petites choses. » Sa réponse à l'ordre du* 14 juin n'est pas moins décidée : « L'exécution radicale de vos ordres du 14 est impossible, c'est me placer entre l'indiscipline et la déconsidération. Votre Majesté ne le voudra pas. Jamais je n'ai connu l'une; je ne voudrai pas subir l'autre... Que Votre Majesté me dégage des limites étroites qu'elle m'assigne ou qu'elle me permette de résigner un commandement impossible à exercer de concert avec nos loyaux alliés, à l'extrémité quelquefois paralysante d'un fil électrique. » Et suivant sa coutume de marcher en avant sans s'inquiéter de ce qu'on lui ordonne ou lui conseille de Paris, le 18, toujours en parfait accord avec Raglan, il attaque le grand Redan, Malakoff et les batteries dépendantes.

Malheureusement, il commet plusieurs fautes. Les tranchées n'étaient pas encore assez rapprochées de la place et il eût fallu cheminer encore pendant quelques semaines par la sape et par voie d'approches successives; l'attaque était donc prématurée. Elle ne fut ni bien préparée, ni bien exécutée. Soit que Pélissier voulût apaiser l'Empereur en associant sa garde au succès décisif, soit qu'il eût pris ombrage de l'ascendant grandissant de Bosquet, trente-six heures avant, il avait donné à Regnault de Saint-Jean-d'Angély* qui ne connaissait ni le terrain ni les tranchées, la place de Bosquet et renvoyé celui-ci, auquel le fouillis des cheminements était familier, dans la

plaine de la Tchernaiïa, à la tête du corps d'observation. Le jour de l'action, avec une insouciance incompréhensible, lui-même se fit attendre une heure au lieu d'où il devait donner le signal du combat, ce qui eut pour conséquence qu'on s'engagea avec le plus grand décousu, le général Mayran partant trop tôt, Bnjnet trop tard; nos soldats, lancés de trop loin, ne parvinrent à aborder les Russes nulle part; ils vinrent se briser contre leur mitraille et leurs balles. Les pertes furent considérables : de notre côté, 3 553 hommes mis hors de combat; du côté des Anglais, 1 728; du côté des Russes, 5 446; Todleben blessé. Trois généraux alliés tués : Brunet, Mayran, John Campbell.

II

L'échec du 18 juin obligeait à demander au pays de nouveaux sacrifices. Ce despote ne pouvait pas dépenser un centime ni remuer un homme sans le vote des députés; il dut les réunir en session extraordinaire. Dans son discours(2juillet), il termina un exposé vigoureux des négociations par un trait direct contre l'Autriche. « La Russie, qui avait consenti théoriquement à mettre fin à sa prépondérance dans la mer Noire, a refusé toute limitation de ses forces navales, et nous en sommes encore à attendre que l'Autriche exécute ses engagements, qui consistaient à rendre notre traité offensif et défensif si les

négociations n'aboutissaient pas. » — À ces mots : « L'admirable dévouement de l'armée et de la flotte amènera bientôt, je l'espère, un résultat heureux ; c'est à vous de me donner les moyens de continuer la lutte », le Corps législatif tout entier se lève et répond : « Oui ! oui ! »

La fin du discours produisit une émotion générale. « En terminant, Messieurs, payons ici un juste tribut d'éloges à ceux qui combattent pour la patrie. L'exemple de tant d'abnégation et de constance n'aura pas été en vain donné au monde. Que les sacrifices nécessaires ne nous découragent pas, car, vous le savez, une nation doit ou abdiquer tout rôle politique ou, si elle a l'instinct et la volonté d'agir conformément à sa nature généreuse, à son histoire séculaire, à sa mission providentielle, elle doit savoir supporter des épreuves qui seules peuvent la retremper et la porter au rang qui lui est dû. »

Le Corps législatif accorda à l'unanimité un nouvel emprunt de 750 millions, le maintien du contingent à 140000 hommes, la garantie d'un emprunt à contracter par le Gouvernement ottoman, et l'augmentation de quelques impôts, nouveau décime, etc.

Le vulgaire, dès qu'une entreprise rencontre des difficultés ou des ajournements, crie à la mauvaise conduite, surtout s'il veut se faire pardonner de l'avoir d'abord approuvée. Montalembert s'éleva noblement contre cette mesquinerie : « Je sais bien qu'il eût été désirable, dans l'intérêt de l'humanité, de la politique, de nos finances,

que le siège de Sébastopol n'eut pas autant traîné en longueur, mais je ne crois pas aller trop loin en disant que la gloire de la France, loin de souffrir de ces retards, y a gagné, et que ces échecs partiels, ces retards fâcheux ne sont après tout que les incidents inséparables de tout grand siège et de toute grande entreprise; il faut savoir les supporter avec calme. — Je ne parlerai donc de la conduite de la guerre que pour admirer. »

Il n'eut pas pour « l'esprit » de la guerre la même indulgence. L'échec de la conférence de Vienne lui en avait fait deviner le secret, il le dénonce pour le conjurer : « Cet esprit a été excellent tant qu'on n'a songé qu'à défendre l'équilibre et à faire rentrer la Russie dans sa tanière; il deviendra détestable si, au lieu de faire l'équilibre, on le défait, et c'est ce qui est à redouter... J'entrevois une phase nouvelle dans cette guerre; il me semble qu'on ouvre sa voile à un souffle jusqu'ici inconnu. Ne l'oublions pas! La guerre à laquelle la France et l'Europe ont applaudi, c'est une guerre d'Orient, et non une guerre d'Occident, c'est une guerre d'équilibre, et non pas une guerre d'ébranlement; en un mot, c'est une guerre conservatrice, et non pas une guerre révolutionnaire, »

III

Donnons-nous maintenant le plaisir d'admirer ce qui est si rare, la grandeur d'un caractère.

L'événement en apparence a donné tort à Péliissier; ses adversaires en profitent et essayent de l'accabler. Non seulement il ne se déconcerte pas, mais il redouble de ténacité et de vigueur. « C'est un coup manqué, écrit-il à Paris; malgré la non-réussite, la confiance est dans tous les cœurs et nous prendrons notre revanche. » Il n'a jamais supporté les résistances, il ne tolère même plus les observations. Devant une réunion d'officiers généraux, il dit à Niel qui venait de communiquer une note : « Je vous défends de la manière la plus formelle de rien ajouter à la lecture de votre note, et si vous tentez d'enfreindre mes ordres, je vous préviens que j'aurai recours à des moyens de rigueur. » En même temps, il répare ses erreurs : il remet Bosquet à la place d'où il n'aurait point dû l'enlever, et il charge le génie, selon la règle technique des sièges, de creuser à la sape des cheminements à ciel ouvert jusqu'à trente mètres des contrescarpes de l'assiégé.

On n'eut pas autant de fermeté au quartier général anglais. Haglan avait souffert sans s'en plaindre les diatribes des journaux et les duretés des ministres; l'échec de ses colonnes le consterna. Il fut bientôt après pris d'une attaque de choléra et emporté en peu de jours (29 juin).

Cavour, toujours préoccupé des inconvénients de la multiplicité des commandements, fit conseiller au gouvernement anglais de profiter de l'occasion pour établir l'unité, en créant Péliissier général en chef. Les gouvernements anglais n'ont

pas de ces abnégations. On donna pour successeur à Raglan, Simpson, qui avait servi en Espagne et dans l'Inde, qu'on disait vieux et cassé.

Pélissier imposait silence autour de lui, il ne pouvait arrêter de même les dénigrements officiels adressés à l'Empereur. Niel gardait une certaine modération, Regnault de Saint-Jean-d'Angély y mettait moins de mesure. Il écrivait par exemple : « L'artillerie et le génie n'ont aucune foi dans le succès de leurs travaux, bien qu'ils les poursuivent avec le plus louable dévouement. » Le plus acharné était un homme d'esprit et de mérite, Bévillé, qui ne s'habitua pas, après sa participation au Deux Décembre, à ne pas être un des premiers personnages de l'État; il poursuivait de ses sarcasmes pessimistes ceux qu'il considérait comme des usurpateurs de la prééminence à laquelle il avait droit. « L'opération, telle qu'elle a été entreprise contre Sébastopol, mandait-il, n'aboutira pas; chaque effort tenté dans le même sens n'amènera fatalement que des déceptions, et peut-être des ruines. »

Pélissier secondait ces menées par son affectation à répondre à peine aux télégrammes impératifs de Paris. La légende raconte qu'impatienté son silence, le ministre lui télégraphia : « Que répond le général en chef? » A quoi il aurait riposté : « Le général en chef répond qu'on l'embête... » — « Quoique j'aie beaucoup de patience, écrivait l'Empereur au général Vaillant, je sens qu'elle sera bientôt à bout ; faites-lui comprendre [*que son intérêt est d'agir autrement* (20 juin). »

Le 3 juillet, décidément irrité, il écrit à Vailant : « Je vous prie d'envoyer cette lettre telle qu'elle est à Péliissier. Sans doute elle est vive, mais je ne puis balancer entre l'avenir de l'armée, le succès de ma politique et un homme. Tout ce que je dis est littéralement vrai. »

Voici la lettre que le maréchal était chargé de transmettre : « Ma patience est à bout, et je ne puis tolérer plus longtemps que mes ordres soient méconnus, la vie de mes soldats sacrifiée en pure perte, et la vérité altérée par des récits ou ajournée par le silence. Je vous avais dit que si vous vous acharniez au siège, vous y perdriez sans résultat vos meilleurs soldats : c'est ce qui est arrivé. Je vous ai défendu de persévérer dans ce système d'obstination, vous n'en avez tenu aucun compte. Vous avez opposé aux raisons que je vous ai données des raisons sans valeur. Lorsque je vous ai fait demander quels étaient vos plans, vous avez répondu par des phrases banales comme celle-ci : *Tenir l'épée haute devant ceux qui bougent*. Je vous ai fait dire à plusieurs reprises d'envoyer par le télégraphe le nom des officiers morts ou blessés, et c'est par la voie publique que j'apprends nos pertes. Votre devoir est d'envoyer au ministre de la Guerre tous les documents qui peuvent faire apprécier les opérations de guerre, et c'est par le gouvernement anglais que les plus importants me parviennent; c'est par les Anglais que j'ai eu connaissance de la délibération des généraux des armes spéciales pour l'attaque du 18, et je ne saurais me dissimuler que

si leur avis avait été suivi, il y aurait eu plus de chances de succès. Voulant persévérer dans le siège, il fallait au moins observer les règles générales de l'art de la guerre et ne pas lancer à découvert pendant 600 mètres des troupes contre des parapets où l'artillerie de l'ennemi n'avait pas été démontée. Vous auriez réussi par hasard le 18 juin, qu'à mes yeux vous auriez été tout aussi coupable, et je me suis bien gardé de vous féliciter de la prise du Mamelon-Vert, car enfin les soldats que vous faites tuer sans résultat définitif, je ne puis les remplacer. Je vous ai demandé quelles étaient nos pertes et vous les avez dissimulées. Je vais vous dire ce que vous avez perdu depuis que vous avez pris le commandement, 20 040 hommes, c'est-à-dire l'effectif du beau corps de réserve que je vous avais envoyé pour battre les Russes en rase campagne. Je vous reconnais beaucoup d'énergie, mais il faut qu'elle soit bien dirigée. Ainsi, ou vous consentirez immédiatement à expliquer en détail vos plans au ministre de la Guerre, ou vous ne ferez rien d'important avant d'en avoir demandé le consentement par le télégraphe, ou, si cela ne vous convient pas, vous remettrez de suite en mon nom, au général Niel, le commandement de l'armée. Personne ne connaît cette lettre, c'est à vous de choisir¹. »

1. J'ai trouvé dans les papiers de Vaillant une copie de cette lettre, faite de sa main, avec cette mention : *Par ordre de l'Empereur, cette lettre, expédiée par le chemin de fer le 3 juillet à 5 heures du soir, a été retirée de la poste à Marseille le 4 juillet.*

Avec tout autre que Vaillant, la lettre eût été expédiée et aurait produit ses lamentables conséquences. Le maréchal se conduisit avec un tact courageux qui ajoute un titre des plus honorables à ceux qu'il a acquis dans sa longue et méritoire carrière.

Il avait déjà préservé Canrobert d'une semblable algarade en n'exécutant pas l'ordre ; cette fois, il était trop impératif, il fallut s'y soumettre. Seulement, au lieu de placer la lettre dans le pli de Crimée, il l'adressa au général commandant à Marseille avec instruction de ne la remettre au courrier de Crimée que sur nouvel avis. Un hasard heureux ayant amené à Paris le général Mac-Mahon, désigné pour prendre le commandement de la division Péliissier à la place de Canrobert, Vaillant entama par lui son attaque. Le général ne se proposait pas d'aller voir l'Empereur, Vaillant obtint qu'il le fît.

— Je viens, lui dit l'Empereur, de prendre une décision importante : j'ai remplacé Péliissier par Niel. — Mac-Mahon fit un mouvement de surprise. — Vous semblez ne pas approuver? — Non, certes, répondit Mac-Mahon, Niel était le dernier à choisir; un siège doit être conduit par un chef de troupes et non par un ingénieur inexpert à manier des hommes; — et il rappela l'exemple de Lefebvre à Dantzig. Alors l'Empereur invoqua la malheureuse affaire du 18. — Ce n'est pas une raison, riposta Mac-Mahon; on ne doit pas destituer un commandant en chef pour une affaire malheureuse; il a échoué le 18, il réparera son

échec, voilà tout. Et il répéta : — Niel était le dernier à choisir.

Le lendemain Fleury, ignorant ce qui se passait, se rend à la première heure à Saint-Cloud auprès de l'Empereur afin de lui communiquer, selon son habitude, les informations reçues de ses amis de Crimée. « Dites bien à l'Empereur, lui écrivait-on, qu'il se défie des renseignements de Saint-Jean-d'Angély, Niel et Béville. » L'Empereur lui répond : — L'antagonisme entre Pélistier et moi ne peut durer davantage, j'ai décidé hier son remplacement par Niel, dont je fais le plus grand cas; la dépêche a dû partir dans la soirée. — Ah! Sire, quel malheur, je vous en supplie, contremandez cet ordre. Il y va de la grandeur de l'Empire, il y va de la gloire de l'armée. — Et il développe les raisons déjà données par Mac-Mahon.

Vaillant survient peu après, non sur l'invitation de Fleury, mais parce que c'était le jour ordinaire du conseil. Avant la séance, il reproduit les représentations déjà entendues de Mac-Mahon et Fleury. Il démontre avec tant de force, en s'étayant de l'opinion de Napoléon I^{er}, combien l'exigence de l'Empereur était peu conforme aux saines notions militaires, il lui représente avec tant d'émotion ce qu'il y avait de cruel à frapper ainsi un brave officier aux prises avec l'ennemi, il dépeint sous des couleurs si vives le désarroi qu'allait jeter dans l'armée une révolution aussi peu prévue dans le commandement après les deux qui s'étaient déjà produites, que l'Empereur

fut à demi convaincu. S'étant rendu à Paris après le conseil, il convoqua aux Tuileries avec Vaillant, Walewski, Persigny, l'amiral Hamelin et leur demanda leur avis. Ils furent unanimes à ne pas approuver sa lettre.—C'est bien malheureux, dit l'Empereur, qu'elle soit partie. —Elle est partie, Sire, mais on pourrait la retenir à Marseille. — Retenez-la, répondit l'Empereur.

La lettre, qui avait été expédiée de Paris le 3 au soir, fut arrêtée à Marseille le 4. « Je crois, écrit Vaillant sur son carnet journalier, avoir rendu un immense service en empêchant cette lettre d'arriver à destination ¹. »

IV

Le maréchal avait encore un service à rendre, qui était d'obtenir pour Pélissier, maintenu à la tête de son armée, la liberté des mouvements»

i. Mon récit a été fait d'après les notes de Vaillant qui l'a résumé dans son carnet ainsi qu'il suit : — « Mardi 3 juillet. — L'Empereur m'envoie une dépêche terrible pour la faire passer à Pélissier, je l'envoie par la poste et non par le télégraphe, afin de laisser une porte ouverte au repentir. — Mercredi 4 juillet. — Je fais des représentations très vives à l'Empereur sur sa lettre d'hier à Pélissier. Il paraît ébranlé. C'est avant le conseil, qui dure de 9 heures et demie à midi. A t heure, Walewski, Persigny, l'amiral Hamelin et moi sommes convoqués aux Tuileries. On discute la lettre à Pélissier. L'Empereur se rend et m'autorise à faire revenir cette lettre de Marseille. Je crois avoir **rendu un immense service en empêchant cette lettre d'arriver à destination.** »

Jusque-là entre l'Empereur, Niel et le général en chef, il était resté neutre, s'appliquant à amortir les chocs et à conjurer les ruptures ; alors il se prononça nettement en faveur du plan de Pélissier, et vis-à-vis de l'Empereur et vis-à-vis de Niel. Il dit à l'Empereur que le temps des diversions était passé, qu'on serrait la place de trop près pour se distraire par une opération extérieure, qu'il n'était pas possible d'abandonner un seul moment le siège, que si on cessait d'être attaquant on serait à l'instant même attaqué, d'assiégeant assiégé.

L'Empereur, dont la ténacité de Pélissier avait lassé et découragé la persistance, finit par céder aux généreuses instances de Vaillant, et Pélissier fut enfin laissé maître de poursuivre à son gré son siège. Les travaux du génie, sous la direction éclairée de Niel, furent poussés par le général Frossard avec une constance fougueuse et une science vaillante qui excitèrent l'admiration des deux armées. Le général Thiry dirigeait supérieurement l'artillerie. Parmi ses auxiliaires, le général de brigade Leboeuf se fit remarquer : il fut mis trois fois à l'ordre général de l'armée, et Pélissier écrivait de lui : « C'est un officier des plus recommandables ; il est d'un rare mérite, et je désire pour l'artillerie qu'il atteigne promptement sa troisième étoile. » — L'arrivée de Mac-Mahon, que dès le début Saint-Arnaud avait recommandé « comme un officier de guerre complet », accrut la confiance de Pélissier « Avec lui, écrivait-il à Vaillant, je pourrai ten-

ter certaines choses que, franchement, je croirais risquées aujourd'hui. »

V

Les pertes des assiégés devenaient chaque jours plus cruelles. L'intrépide Istomine et Nachimow (28 juin) succombaient sur le même bastion de Malakoff, également terrible aux assiégés et aux assiégeants, où déjà était tombé Kornilow. Plus la résistance semblait désespérée, plus elle devenait acharnée. Elle prenait un caractère religieux émouvant ; les soldats allaient au combat après avoir invoqué la sainte Vierge et saint Nicolas ; ils assistaient dévotement à tous les offices que des prêtres célébraient pour eux dans les bastions. Pendant la semaine de la Passion l'évangile fut lu en présence de toute l'armée et la Pâque célébrée avec une ferveur extatique. Le bombardement redoublant de fureur, les croix, les images saintes ne parurent plus en sûreté dans la cathédrale ; elles furent transportées dans une caserne blindée le jour de la Transfiguration ; les chants des prêtres répétés par la foule agenouillée étaient interrompus ou couverts par le fracas des bombes.

Pour ces braves, la prière était l'excitation au combat. Ils l'exigèrent de leur général qui le livra une dernière fois quoique sans espoir. Il fit franchir la Tchernaiïa à son armée au pont de Zatkir (16 août) et la lança sur les trois divisions

françaises établies sur les monts Fedioukine. Victorieux un instant, il fut repoussé par les divisions Herbillon et Lefauchaux bien moins nombreuses. Le général Herbillon conduisit l'action avec calme, coup d'œil, et Failly défendit vigoureusement le pont de Zatkir. Les perles russes étaient énormes : 8000 hommes mis hors de combat. A chacune de leurs sorties ils laissaient sur le terrain un bien plus grand nombre de morts que nous. Leur infanterie beaucoup moins manœuvrière que la nôtre ne savait pas passer avec promptitude de Tordre profond à l'ordre mince et se concentrer ou se déployer à propos; elle s'avancait compacte, en colonne, offrant à nos balles et à nos obus une masse dans laquelle ils ouvraient à coup sûr de sanglants sillons.

Grâce à La Marmora ce fut une honorable journée pour l'armée piémontaise. On avait voulu un instant la placer en seconde ligne à Balaclava, où elle aurait eu à garder les dépôts et les magasins. La Marmora avait obtenu la rétractation de cet ordre, et il était resté sur les hauteurs de Kamara, en première ligne, défendant l'extrême droite des alliés; c'est ainsi qu'il fut amené à prendre part à la bataille, à côté des Français. Jusque-là l'armée piémontaise n'avait pu faire montre que de son excellente organisation, de sa discipline, de sa constance à supporter le léau. A la Tchernaiâ, quoique engagée en partie seulement, elle conquiert l'estime des armées alliées¹.

1. Nos officiers en témoignent : l'intendant Bondurand, le colonel d'état-major Desains, écrivaient à Castellane (18,

Cette fois l'Empereur envoya aussitôt ses félicitations, en y glissant cependant encore un mot en faveur de son plan favori : « La nouvelle victoire remportée sur la Tchernaiïa prouve depuis le début de la guerre la supériorité des alliés sur l'ennemi lorsqu'il est en pleine campagne. » Ce qui signifiait : Pourquoi donc, au lieu de les attaquer où ils sont forts, n'allez-vous pas les chercher où ils sont faibles?

Pendant les cheminement s'avançaient. Les Anglais, toujours en retard, étaient encore à deux cents mètres du grand Redan, objectif de leur attaque, et nous à quarante mètres seulement de Malakoff et du petit Redan, objectifs de la nôtre. Alors les attitudes des chefs de notre armée changent. Péliissier, si impétueux à marcher avant le 18 juin, malgré les objections de Niel, est devenu très circonspect, et c'est Niel le temporisateur, qui devient l' impatient et déclare les travaux arrivés à ce point qu'un retard n'était plus possible. D'accord avec les Anglais, il réclame un bombardement général pendant trois jours et l'assaut successivement sur tous les points de la ligne en commençant par Malakoff*. Cet avis fut adopté. Le bombardement commença le 5, et l'assaut fut décidé pour le 8,

25 août 1855) : « Les Ptémontais ont aussi été attaqués par une forte colonne débouchant de la vallée de Tchourgoune. Ils se sont très bien conduits. Le général Péliissier en est enchanté. La brave armée sarde, commandée par le général de La Marmora a opposé une résistance invincible à la gaucha «!J l'armée russe. Cette journée a montré tout le concours qui» l'on pouvait attendre de cette bonne armée piémontaise. »

cette fois à midi, pour dépister les assiégés, habitués à être attaqués à la première heure.

Le 7 au soir, quand Sébastopol eut été en quelque sorte *pilé* par le bombardement, Péliissier réunit ses généraux : il leur expliqua la manière dont il entendait procéder. Quoique l'attaque n'eût pas les mêmes chances sur tous les points, elle aurait lieu sur tous, mais successivement; on commencerait à la droite de Mala-off au petit Redan, puis, à des signaux convenus, au grand Redan, et enfin au bastion central. Quand il se fut assuré que chacun avait bien compris le rôle qui lui était confié, il congédia la réunion par ces mots : « Je suis heureux que vous approuviez mes dispositions; je voulais vous demander vos conseils, quoiqu'il soit présumable que je ne les aurais pas suivis. Allons, messieurs, il se fait tard ; allez dîner et prendre du repos; bonne nuit. 11 y en aura pas mal parmi nous qui auront demain la gueule cassée, mais Sébastopol sera à nous. » En effet, le lendemain, Sébastopol était à nous.

A onze heures Péliissier est à son poste au Mamelon-Vert. A onze heures et demie, le bombardement recommence une dernière fois ; chaque chef de corps le suit, montre en main; quand toutes les aiguilles sont arrivées à midi, un silence tragique et solennel se fait; un même cri s'élève: En avant! Vive l'Empereur! les tambours battent, les clairons sonnent, et de toutes parts on s'élance sur les canons prêts à vomir le feu et la mort.

Partout les assiégés sont enlevés par le premier élan des alliés, mais ils font rage de leur artillerie, de leur mousqueterie; ils se reforment, reviennent à la charge sur les cadavres de leurs camarades, et ils reprennent pied partout, sauf à Malakoff. Or là est la victoire ou la défaite; ailleurs, les échecs sont sans conséquence si l'on reste maître de ce bastion, espèce de citadelle en terre de trois cent cinquante mètres de long, sur cent cinquante de large, d'où on domine une partie de Sébastopol et d'où l'on prend de revers le grand Redan attaqué par les Anglais. Aussi les Russes, surpris d'abord par l'attaque à une heure où ils ne l'attendaient pas, redoublent d'héroïsme et de fureur. Leurs munitions épuisées, il se servent de haches, de bûches, de pioches, de massues; ils étranglent, mordent, ils se font massacrer: les cadavres s'entassent en pile les uns sur les autres. Mais nos zouaves et Mac-Mahon ne sont pas moins indomptables. « Qu'allez-vous faire? envoie demander à Mac-Mahon le général Simpson. — J'y suis, j'y reste », répond Mac-Mahon, et il reste.

Heureusement qu'un obus français a embrasé le dépôt des poudres, sans cela il ne resterait que pour sauter en l'air. Quand, sous un ouragan de projectiles, il fait fermer la gorge de la redoute, en remplissant les gabions, on découvre le fil couvert de gutta-percha destiné à allumer les mines que l'on n'avait pu charger. Enfin la poignée de héros russes qui résiste dans le réduit voûté, dernier débris de la tour de Mala-

koff, se rend. Krouleif accourt, montre à ses soldats Timage de la Vierge qu'il portait à sa poitrine et s'écrie : « Suivez-moi, mes braves » ; mais il fait à peine quelques pas, une balle le renverse.

Michel Gortschacow, après avoir parcouru la ligne des fortifications, comprend que c'est fini, qu'il n'y a plus qu'à courber la tête. A cinq heures il donne l'ordre de battre en retraite sur le côté nord de la ville.

« Les Français, télégraphia le soir même le général Simpson, ont pris Malakoff et s'y sont établis; nous avons attaqué le Redan, mais nous avons échoué. » Les Piémontais n'avaient pas été engagés.

Avant de quitter la ville qu'ils ont illustrée par les prodiges de leur résistance, les Russes, ne voulant laisser aux vainqueurs que des cendres, mettent le feu aux édifices publics et privés, aux vaisseaux, à tout ce qui peut ilamber. Durant toute la nuit, ce fut un fracas étourdissant de détonations; les pierres, les projectiles volaient de tous les côtés à la lueur d'immenses incendies. Quand on se risqua au milieu de ces foyers, on ne trouva que douze maisons intactes. Pendant plusieurs mois, une combustion souterraine jaillissait en flammes au moindre contact de l'air.

Michel Gortschacow avait été obligé d'abandonner Sébastopol, mais sans écouter les conseils effarés qui lui conseillaient une reculade jusqu'au cœur de la Russie, il garda la Crimée. Il

ne voulut pas permettre aux alliés de s'établir dans le triangle d'où, ayant la possession de la mer, ils eussent été inexpugnables. 11 prit une forte position à Simféropol en conservant ses communications avec Pérékop.

Les Russes eurent un succès à Kars, mais par la prise de Sébastopol leur défaite était consommée et la guerre implicitement finie,

Pélicssier fut fait maréchal de France. « Je suis heureux de penser, lui écrivit l'Empereur, que grâce à votre énergie vous soyez parvenu à un résultat que beaucoup de monde croyait impossible. Après l'échec du 18 juin, je vous l'avoue, j'avais été très irrité contre vous, non à cause de l'échec en lui-même, mais parce que je croyais que les précautions exigées en pareil cas et les principes invariables de la guerre avaient été négligés. Vous avez noblement racheté cette faute, et je reconnais ce qu'il vous a fallu déployer de force de caractère pour résister à tous ceux qui commençaient à désespérer. »

Après le succès, la volonté de fer du terrible général en chef se détendit, et le brutal impitoyable laissa échapper une explosion de sensibilité. Son cher Cassaigne avait été tué raide par un coup de canon à mitraille, pendant la journée de l'assaut. — Où donc est Cassaigne? demanda le général, ne l'apercevant pas à ses cotés. — Il n'est pas encore revenu, lui dit-on d'abord, puis, sur ses nouvelles interrogations, il est blessé..., il est à l'ambulance — Cassaigne est mort, fit-il d'une voix terrible; Cassaigne est

mort, car en un jour comme celui-ci, à moins d'avoir un membre emporté, il serait auprès de moi, — L'assaut victorieux, les ordres pour la nuit donnés, il dit : Allons à l'ambulance. — Mais le colonel Cassaigne est mort, lui dit un survivant qui n'était point dans la confidence des ménagements. — Il couvrit de sa main ses yeux remplis de larmes : « J'ai perdu mon meilleur ami » — Quand Cassaigne fut descendu dans sa dernière demeure à côté de ses camarades de Tétat-major tués, Péliissier s'avança. Après un hommage général rendu à tous ces héros, il poursuivit : « Nous les regrettons tous, mais permettez-moi de regretter surtout Cassaigne qui fut mon aide de camp, Cassaigne qui m'a toujours accompagné dans ma carrière d'officier général, et qui devait continuer à me suivre dans mon existence militaire, Cassaigne que j'aimais comme un fils et qui devait un jour me fermer les yeux! Et c'est moi qui vient l'ensevelir aujourd'hui!... Pleurons... Séparons-nous... » Et il s'arrêta en sanglotant¹.

Pendant les armistices consacrés aux devoirs funèbres, le plus souvent les Russes arrivaient à se disputer avec les Anglais et même à boxer. Entre eux et nos soldats s'établissait au contraire une cordiale camaraderie. « Les Français, a dit un soldat russe, étaient honnêtes et généreux. — Nous les respections, a dit une brave servante des ambulances, à cause de leur vaillance, nous les

1. *Le colonel Cassaigne, par le capitaine Cassaigne.*

aimions pour leur douceur. » Au lendemain même de la paix, la plus franche amitié rapprocha les camps, la veille si intrépidement aux prises, et depuis, Français et Russes se sont rappelés sans amertume, et avec une admiration réciproque, les épisodes pathétiques de ce siège épique, car le vaincu y a égalé le vainqueur, et les deux hommes qui ont surgi au-dessus de tant de héros dans une apothéose immortelle de gloire, Todleben et Pélissier, avec des dons différents, se sont montrés supérieurs de même, non par la bravoure, ils ont eu des émules, ni par l'intelligence, d'autres les ont égalés : il? Pont emporté par la vertu, qui, tout bien considéré, est la première des qualités humaines, le fond même du génie, la puissance de la volonté au service d'un devoir.

CHAPITRE VIII

LA PAIX

I

On s'amusait à Paris pendant qu'on mourait dans les tranchées de Sébastopol. Nous pouvions, disait-on, que nous étions assez forts pour supporter les épreuves de la guerre et célébrer les fêtes de la paix. On espérait aussi abrégier les anxiétés de l'attente. Une exposition universelle très brillante attirait les étrangers. La reine Victoria vint au lendemain de la victoire de la Tchernaiïa rendre à l'Empereur sa visite (18-27 août). L'enchantement qu'elle avait éprouvé à Windsor ne s'évanouit pas aux Tuileries et à Saint-Cloud; elle est encore charmée, et de plus éblouie, mais elle ne sent pas de solidité dans ce qu'on lui montre; elle écrit : « Tout est si beau ici, tout semble si prospère, l'Empereur paraît si bien fait pour sa place, et cependant, comme on sent peu de sécurité pour son avenir. » Après la visite de la reine Victoria, on eut celle de Victor-Emmanuel (23 novembre).

Tout le Piémont se réjouit de cette visite et

l'approuva, sauf le parti de la droite qui en exprima sa tristesse. Il n'avait pas déguisé ses vœux pour le succès des armes russes* Un de ses journaux pendant toute la durée du voyage du roi parut encadré de deuil.

Napoléon III entoura son hôte des attentions les plus délicates. Il ne s'en tint pas là : un soir, en sortant de table, il dit à Cavour à brûle-pour-point : « Écrivez confidentiellement à Walewski ce que vous croyez que je puisse faire pour l'Italie et le Piémont. » Et en attendant qu'il pût accroître les États du Roi, il tenta d'accroître sa famille. Il lui proposa de se remarier avec une fille du prince Antoine de Hohenzollern. « Le moindre grain demileûtmieux fait son affaire. » Et qu'aurait dit la Rosina? Cependant le malin parut se prêter au projet; il envoya à Dusseldorf son aide de camp Délia Rocca. Il va sans dire que l'examen ne fut point favorable à la jeune princesse.

Les lagons originales du Roi plurent au peuple de Paris, qui le salua comme le véritable roi d'Italie. De Paris, il se rendit à Londres. Le peuple anglais l'acclama, l'aristocratie le trouva « grossier et commun ». Quand on lui présenta lord Clarendon, il lui dit : « J'ai entendu parler de vous », ajoutant : « C'est bien », d'un ton qui signifiait : « Allez vous promener¹. » Observateur pénétrant, sous ses manières abandonnées, à Paris comme à Londres, il se conduisit

i. MALMESBURY, *Mémoires*, 29 novembre et 5 décembre 1855.

avec une extrême finesse; u contait en riant au maréchal Castellane que, malgré son goût pour les dames, il avait été exemplaire pendant tout son voyage, et avait eu grand soin de ménager les pruderies de la Reine.

A son départ, Victor-Emmanuel avait essuyé les blâmes du parti réactionnaire; à son retour, il en ressentit le mécontentement. A Chambéry, l'archevêque vint à la tête de son clergé le féliciter et lui dit : « Votre Majesté a eu en France îe bel exemple de l'union intime des autorités et du clergé, et nous espérons qu'elle saura doter son royaume de ce grand bienfait, en mettant un terme aux persécutions dont l'Église est l'objet de la part de son gouvernement. » — Le lioi, froissé de cette apostrophe directe, refusa de recevoir la copie du discours et répondit assez sévèrement : « Vous avez raison, monseigneur l'archevêque, de citer comme un bel exemple à suivre et à imiter les rapports réciproques du clergé de France et des autorités de l'Empire. J'en suis tellement convaincu que j'ai sollicité l'appui de mon noble allié l'Empereur, pour m'aider à établir le clergé de mon royaume sur le même pied que celui de France. » — Ces mots, dit Gramont, ont jeté la consternation dans le parti clérical, car de toutes les craintes de ce parti, la plus grande est de voir revivre le Concordat français¹.

1. A Walewski, 16 décembre 1855.

II

Les fêtes de Paris excitaient les désirs pacifiques dans la nation* L'Empereur les ressentait par d'autres considérations. Depuis le commencement de la guerre, il avait été préoccupé de faire quelque chose en faveur de la Pologne ; il avait chargé Drouyn de Lhuys de dire à Londres qu'après la chute de Sébastopol, la guerre, jusque-là à moitié maritime, deviendrait nécessairement continentale, et qu'en compensation des sacrifices que lui imposerait cette nouvelle lutte la France réclamerait la restauration d'un royaume de Pologne (26 mars 1855). Clarendon avait répondu que cette initiative était impolitique et impraticable. En dépit de ce mauvais succès, il proposa au ministère anglais par Walewski de faire du rétablissement du royaume de Pologne, dans les conditions stipulées par le Congrès de Vienne, un des objets essentiels de la négociation de la paix. Clarendon refusa derechef, craignant que les gouvernements des deux pays ne perdissent l'appui de l'opinion publique si Ton savait que la reconstitution de la Pologne serait une condition *sine qua non* de la paix (15 septembre 1855). Sur ce refus, Walewski fit à M u - triche la même proposition, et elle fut encore moins agréée qu'à Londres.

L'honneur militaire satisfait par la prise de Sébastopol ; l'Empereur alors ne trouva plus

aucun intérêt à continuer une guerre d'où la Pologne ne retirerait aucun bien. Pourquoi d'implacables hostilités? Quel profit à la destruction des forces navales de la Hussie? Et qui sait si dans le rapprochement on ne trouverait pas ce qu'on n'avait pu trouver dans la lutte?

Néanmoins il ne cessa point d'élaborer des plans de campagne ; il envoya Canrobert en Suède chercher une alliance; dans son discours de clôture de l'Exposition universelle (16 novembre 1855), il provoqua l'Autriche à sortir de son immobilité égoïste : « Au milieu d'un grave conflit européen, l'indifférence est un mauvais calcul et le silence une erreur. » En réalité, la paix était sa seule préoccupation : « La France, dit-il encore dans son discours, n'a de haine contre personne. » 11 autorisa Morny à engager des pourparlers confidentiels avec Gortschacow. 11 était déjà question d'une entrevue à Vienne entre ces deux personnages lorsque Nesselrode chargea son gendre Séebach, représentant du Gouvernement saxon auprès des Tuileries, de poursuivre la conversation avec Walewski.

Les paroles presque comminatoires de l'Empereur, le voyage triomphal de Victor-Emmanuel avaient fait ouvrir l'oreille à Buol; il se réveilla tout à fait en apprenant, par une indiscretion de Beust, ministre en Saxe, les pourparlers confidentiels de Paris. Il fut épouvanté par la perspective d'un arrangement direct entre la France et la Russie qui menacerait l'Autriche à la fois sur le Mincio et sur le Danube. Paraissant tout

ignorer, il offrit à l'Empereur d'intervenir en médiateur, décidé, si sa médiation n'était point acceptée, à poser un ultimatum, et il en arrêta les termes avec notre ambassadeur. L'Empereur approuva, fit envoyer le projet à Palmerston, l'engagea à le signer. — Signer! répondit celui-ci, pas du tout; cela est trop anodin : la nation anglaise serait enchantée de conclure la paix, pourvu que cette paix assurât les objets de la guerre, mais à une paix insuffisante elle préférerait la continuation des hostilités; sans autre allié que la Turquie, elle se sent en état de supporter le fardeau et de se tirer d'affaire. — Et moi, de mon côté, répondit tranquillement Napoléon, si la guerre continue, je soulèverai partout les nationalités. »

Cette menace donna à penser à Palmerston et le calma. On lui promit d'insérer les stipulations relatives à la mer Noire dans le traité entre les belligérants, non dans un traité séparé entre la Russie et la Turquie, et on consentit à ajouter aux quatre garanties de la Conférence de Vienne, deux aggravations proposées l'une par l'Autriche, l'autre par l'Angleterre.

L'aggravation autrichienne consistait dans l'addition, au premier article relatif aux Principautés danubiennes, des mots *rectification de frontière*, ce qui impliquait une cession d'une partie de la Bessarabie. L'aggravation anglaise était un article réservant aux puissances belligérantes le droit de présenter, dans l'intérêt de l'Europe, des conditions particulières en sus des

quatre garanties. L'Angleterre eût voulu encore étendre à la mer d'Azow le principe de la neutralisation, raser Nicolaïef, demander une indemnité de guerre, conditions auxquelles, quoi qu'il dût advenir, la Russie ne se serait jamais pliée. La résistance de l'Empereur empêcha ces exigences.

Le programme convenu, l'Autriche le notifia à l'empereur Alexandre sous forme d'ultimatum (20 décembre 1855). François-Joseph essaya d'adoucir la démarche par une lettre autographe et pria le roi de Prusse de l'appuyer. Frédéric-Guillaume écrivit à son neveu une lettre pressante : « Votre Majesté Impériale sait, patf tout ce que le baron Werther, ambassadeur de Prusse à Pétersbourg, a eu l'occasion de dire à votre cabinet, ainsi que par les considérations qu'il a soumises à votre appréciation personnelle, le prix considérable que j'attache à la conclusion d'une paix juste et stable. Je suis fermement convaincu que Votre Majesté a reconnu dans le langage sincère et loyal de mon ministre l'intérêt profond et sincère que je porte à la Russie et à son Empereur. C'est ce sentiment qui me pousse cette fois encore à m'adresser à vous personnellement, mon bon et cher Alexandre. Déjà des propositions ont été présentées à votre cabinet, dont l'adoption pourrait rétablir une paix stable. Je m'abstiens de toute appréciation sur la valeur de ce document qui ne m'a été communiqué qu'après son envoi à Saint-Pétersbourg, mais je ne serais pas animé de ce zèle pour la paix, que ma conscience m'impose, dans la cir-

constance présente, de vous demander, cher neveu, d'aller aussi loin que possible dans des concessions qui peuvent servir les véritables intérêts de la Russie, ceux de la Prusse elle-même et enfin les intérêts de l'Europe entière qui souffre de la prolongation sans fin de cette terrible guerre. Je tremble, mon bon et cher Alexandre, quand je mesure l'étendue de la responsabilité qui pèse sur nous deux, sur moi, si je ne réussis pas, à l'aide de cette lettre, à vous inspirer le désir de mettre fin à la situation présente, sur vous, cher et bon Alexandre, si vous fermez les yeux devant le danger de la menace sérieuse de tous les gouvernements réguliers d'Europe. Que Dieu inspire, cher Alexandre, votre résolution et qu'il nous rende bientôt les bienfaits d'une paix universelle ! »

Napoléon III, par l'intermédiaire de l'envoyé saxon, fit presser aussi l'empereur Alexandre de répondre favorablement. — Toutes les chances, faisait-il dire, sont pour les alliés. A quoi mènerait une prolongation de la lutte ? à l'effusion du sang, à des dépenses énormes, dont l'Autriche seule tirerait profit. Il avait le sincère dessein de se rapprocher de la Russie, et il s'était employé à modérer les exigences anglaises, mais il fallait, pour terminer la guerre, que le Tsar se résignât à des sacrifices : ceux qu'on lui demandait n'étaient pas trop lourds et ne compromettaient pas l'avenir ; le désir non dissimulé du ministère anglais qu'ils fussent repoussés devait décider à les accepter.

Nonobstant ces pressantes recommandations, le Tsar ne se décida pas à souscrire entièrement aux conditions autrichiennes. Il répondit par de nouvelles propositions limitant les empiétements qu'on projetait sur lui. Buol ne consentit pas même à porter les amendements russes à la connaissance des alliés; il exigea un oui ou un non; au cas d'un non, l'ambassadeur autrichien demanderait aussitôt ses passeports. Cependant, il consentit à donner verbalement l'assurance que la cession territoriale en Bessarabie serait soumise à un Congrès, et que les demandes réservées dans l'article cinq ne consisteraient ni en indemnités, ni en nouvelles cessions territoriales.

— N'acceptez pas, télégraphia Gortschacow en transmettant cette inexorable réponse, adressez-vous directement à Paris, vous y obtiendrez de meilleures conditions. — Morny lui avait en effet laissé entrevoir que l'Empereur, irrité des tergiversations de l'Autriche et les yeux déjà tournés vers l'Italie, accueillerait l'ouverture et n'exigerait pas une cession en Bessarabie. Nesselrode ne partageait pas cette confiance; il ne soumit même pas la suggestion au Tsar.

III

Ainsi fut posé à la Russie le doute d'honneur qui se dresse dans la conscience nationale de tout peuple dont l'armée régulière est décidément

battue ou impuissante, celui qui se posa à l'Italie après Novare, à la Prusse à Olmiltz : faut-il traiter, sauf à recommencer plus tard après avoir refait ses forces? faut-il au contraire pousser la résistance à ses dernières limites et se jeter dans ce qu'on appelle la guerre à outrance? Des esprits emportés et imprévoyants proposèrent en Russie ce dernier parti comme d'autres l'avaient fait précédemment au Piémont et en Prusse. Parmi les plus autorisés était le sous-secrétaire d'État, Bloudow. — La Crimée, disait-il, peut encore se défendre, la Russie a une nombreuse armée, glorieusement éprouvée, elle a ses souvenirs, son patriotisme, sa persévérance, les difficultés que son immense territoire et son climat sévère opposent à toute invasion ; elle peut attendre l'ennemi chez elle, renouveler les exemples de 1812, le laisser s'épuiser en efforts impuissants, le lasser à force de patience et attendre, pour l'accabler, le moment favorable. »

Le Tsar réunit un conseil auquel assistaient son frère Constantin, le chancelier Nesselrode, le ministre de la guerre Dolgoroukow, le ministre des biens impériaux Kisselew, les généraux Woronzow et Orlow, l'ambassadeur Meyendorw, Bloudow, etc.

Au début de ce conseil solennel, Nesselrode démontra, dans un ferme et lucide exposé, l'inanité des raisonnements des défenseurs de la guerre à outrance. Il ne fallait nourrir aucune illusion; l'ultimatum repoussé, l'Autriche se rallierait à la coalition, entraînant sans doute

avec elle les États moyens allemands, les puissances Scandinaves et peut-être aussi la Prusse, malgré les bonnes dispositions de son Roi ; l'empereur Napoléon III retirerait sa sympathie et se jetterait définitivement dans les bras de l'Angleterre. « Nous ne sommes menacés aujourd'hui qu'en Crimée, nous ne tarderons pas à l'être en Finlande, dans la Baltique, en Pologne. »

Kisselew, Orlow, Woronzow, Meyendorw appuyèrent fermement l'avis de Nesselrode : — La paix aux conditions proposées était pénible ; la continuation de la lutte n'en promettait pas de meilleures ; au contraire, on ne pouvait prévoir qu'une paix plus humiliante encore, qui imposerait des sacrifices de territoires, d'hommes, d'argent, impossibles à calculer et affaibliraient la Russie pendant de longues années. Puisque la lutte devait forcément s'arrêter, il valait mieux ne pas attendre d'être acculé aux dernières extrémités : aujourd'hui la paix pourrait n'être qu'une trêve, si on la retardait elle laisserait le pays tellement affaibli qu'il ne serait pas, avant cinquante ans, relevé et en état d'affronter une nouvelle guerre, et pendant ce temps nombre de questions européennes se résoudraient sans la Russie et contre la Russie. »

Il y avait plus de véritable patriotisme et de sentiment éclairé de l'honneur national dans ces sages paroles que dans les déclamations ampoulées et les phrases creuses des défenseurs de la guerre à outrance. Des soulèvements natio-

naux tels que ceux de 4792 en Fiance, de 1810 ou Espagne, de 1812 en Russie, de 1813 en Allemagne, ne se décrètent pas : ils ont une spontanéité exceptionnelle qui échappe à toute prévision et surtout à toute volonté. Bloudow lui même ne maintint pas sa première opinion; les yeux pleins de larmes, il conclut par les paroles de Choiseul : « Puisque nous n'avons pas su faire la guerre, concluons la paix. »

Cette unanimité de ses conseillers décida Alexandre à subir sans réserve l'ultimatum autrichien; il offrit de signer sur cette base des préliminaires de paix. La nouvelle fut transmise à la reine Victoria par le roi de Prusse. Elle n'en fut pas satisfaite, car aux yeux de son peuple le but de la guerre n'était pas atteint; Cronstadt restait debout et la chute glorieuse de Sébastopol n'avait pas fait une blessure mortelle à la puissance moscovite; les soldats anglais s'étaient montrés héroïques et leurs chefs intelligents, mais les imperfections de leur mécanisme militaire ne leur avaient pas permis de jouer dans les opérations un rôle aussi important que le nôtre; ils se seraient rattrapés dans une expédition en Baltique où, l'élément maritime retrouvant la prééminence, ils eussent repris le pas sur nous. Aussi le désappointement en Angleterre fut-il général et profond. Le Piémont, avide de ne pas rentrer au logis les mains vides, n'ayant eu qu'une participation limitée aux batailles et aucune à l'assaut, partagea ces regrets belliqueux. L'Empereur, au contraire, ne dissimula pas son

contentement; il avait obtenu de la guerre l'essentiel de ce qu'il en attendait.

Les préliminaires en furent signés le 1^{er} février 1856 à Vienne, et le Congrès qui devait les transformer en traité définitif s'ouvrit à Paris le 25 février.

L'Empereur annonça ce résultat au Corps législatif dans le plus noble langage (3 mars). Après avoir résumé les faits et rappelé la visite de la reine d'Angleterre et du roi de Piémont, il ajoutait : « Les Souverains ont pu voir un pays naguère si agité et si déshérité de son rang dans les conseils de l'Europe, aujourd'hui prospère, paisible et respecté, faisant la guerre, non pas avec le délire momentané de la passion, mais avec le calme de la justice et du devoir. Ils ont vu la France, qui envoyait 200000 hommes à travers les mers, convoquer en même temps à Paris tous les arts de la paix, comme si elle eût voulu dire à l'Europe : « Laguerre actuelle n'est encore pour moi qu'un épisode; mes idées et mes forces sont en partie toujours dirigées vers les arts de la paix. Ne négligez rien pour nous entendre et ne nous forcez pas à jeter sur les champs de bataille toutes les ressources et toute l'énergie d'une grande nation. » Cet appel semble avoir été entendu, et l'hiver, en suspendant les hostilités, a favorisé l'intervention de la diplomatie. L'Autriche se résolut à une démarche décisive, qui apportait dans les délibérations toute l'influence du souverain d'un vaste empire. La Suède se lia plus étroitement à l'Angleterre et à

la France par un traité garantissant l'intégrité de son territoire. Enfin, de tous les cabinets arrivèrent à Pétersbourg des conseils ou des prières. L'empereur de Russie, héritier d'une situation qu'il n'avait pas faite, sembla animé du sincère désir de mettre fin aux causes qui avaient amené ce sanglant conflit. Il accepta avec détermination les propositions transmises par l'Autriche.— L'honneur des armes une fois satisfait, c'était s'honorer aussi que de déférer au vœu nettement formulé de l'Europe. Aujourd'hui les plénipotentiaires des puissances belligérantes et alliées sont réunis à Paris pour décider des conditions de la paix. L'esprit de modération et d'équité qui les anime tous doit nous faire espérer un résultat favorable ; néanmoins attendons avec dignité la fin des conférences, et soyons également prêts, s'il le faut, soit à tirer l'épée, soit à tendre la main à ceux que nous avons loyalement combattus. »

CHAPITRE IX

LE CONGRÈS DE PARIS

I

Walewski, ministre des Affaires étrangères, assisté de Bourqueney, ambassadeur à Vienne, représenta la France ; Buol, ministre des Affaires étrangères, et Hubner, ambassadeur en France, l' Autriche ; Clarendon, ministre des Affaires étrangères, et Cowley, ambassadeur à Paris, le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne ; Orlow, aide de camp de l'Empereur et général de cavalerie, et Briinow, ministre plénipotentiaire, la Russie ; Ali-Pacha, grand vizir, et Djémil-Bey, ambassadeur à Paris, l'empereur des Ottomans. — Cavour eût voulu envoyer d'Azeglio. Sur son refus, il vint lui-même, mais avec les plus sombres préoccupations. « Il est possible, il est même probable, écrivait-il à Villamarina, qui devait être son second, que la mission actuelle soit le dernier acte de ma vie politique. »

Walewski fut nommé à l'unanimité président du Congrès. L'Empereur, de son cabinet, en fut le directeur réel. Les avis ont différé sur la ma-

nière dont Walewski s'acquitta de sa tâche ; il n'y a qu'une opinion sur l'habileté ferme et conciliante avec laquelle l'Empereur sut se conduire à travers les intérêts les plus contradictoires. Avant tout, il s'efforça de ne manquer à aucun de ses devoirs d'allié et de marcher d'accord avec Clarendon, en même temps il sut, par de généreux ménagements, préparer des facilités à sa politique future.

Dès le début, deux questions préalables lui permettaient de donner une fois de plus au Piémont et à la Prusse des preuves de son cordial intérêt. On était d'accord d'admettre le Piémont, mais à quel titre ? Walewski déclara à La Marmora, arrivé à Paris avant Cavour, que les Sardes ne seraient admis que sur les questions auxquelles ils seraient spécialement intéressés. L'Empereur, informé, mandait le soir même le général aux Tuileries et lui donnait l'assurance que le plénipotentiaire de son pays occuperait au Congrès la place conquise par sa vaillante assistance militaire. « Je ne concevrais pas, dit-il, qu'il pût en être autrement. » — Il s'était prononcé avant l'arrivée de Cavour¹. Celui-ci n'éprouva encore quelque résistance que de Clarendon : — Vous avez trop de tact pour prendre part à des affaires qui ne vous regarderaient pas. Vous assisterez à leur discussion et penserez à autre chose. — Lisant l'étonnement sur le visage de Cavour, il ajoute : — Mais en vérité, je ne puis ima-

1. Bien entendu, selon les historiens italiens» **c'est Cavour** qui l'entraîna.

ginor quelle serait la question qui ne vous intéresserait pas. —

La Prusse ne reçut pas d'invitation. Pour elle on mettait en doute, non comment elle serait admise, mais si elle le serait. Clarendon et Buol eussent voulu la tenir hors du Congrès, comme elle avait été eu dehors de la conférence. « Tant mieux, écrivait Bismarck, nous n'en serons que plus libre. » Moins philosophe, le Roi éprouvait un profond chagrin d'une exclusion injurieuse. Il s'adressa à l'Empereur Napoléon et le conjura de faire tomber l'opposition de la Grande-Bretagne, ajoutant combien il serait heureux de lui devoir son entrée au Congrès et qu'il la lui demandait comme un service personnel, dont il conserverait une éternelle reconnaissance. L'Empereur ne réussit pas à empêcher qu'on tînt les plénipotentiaires prussiens en pénitence quelque temps à la porte du Congrès; il obtint enfin qu'on la leur ouvrirait aussitôt la paix signée entre les belligérants et qu'ils seraient admis à délibérer, non seulement sur l'acte destiné à remplacer la convention des détroits du 13 juillet 1841, dont la Prusse avait été signataire, mais sur des sujets non encore résolus, et qu'ils apposeraient leurs signatures à l'acte final.

La Russie surtout éprouva les bons procédés de l'Empereur, et il y eut quelque mérite, car les instructions données à Orlov étaient, en ce qui le concerne, pleines de réticences. On lui enjoignait de bien le distinguer de l'Angleterre. L'Angleterre était et resterait l'ennemie irré-

conciliable et jalouse; eue désirait la continuation de la guerre; tout autres étaient les sentiments de l'Empereur, il ne les pousserait pas jusqu'à rompre avec ses alliés, mais il est certain qu'il cherchait à s'affranchir de leur dépendance. Il fallait tirer parti de cette disposition sans aller jusqu'à nouer, s'il le tentait, une alliance prématurée; l'indétermination de sa politique commandait la défiance; sans lier la politique russe à la sienne, on devrait cependant lui laisser entrevoir l'avantage personnel d'une réconciliation qui assurerait ses droits dynastiques contre une coalition de l'Europe.

Orlow se convainquit bien vite que cet ordre* de considérations n'aurait aucune prise sur l'Empereur absolument impersonnel et préoccupé de bien d'autres intérêts que de ses droits dynastiques. Avant même l'ouverture du Congrès, à la première visite, avec l'abandon souvent excessif et la loyauté constante qu'il apportait dans ses conversations, il dit inopinément : « Quelle est votre manière de voir sur les traités de 1815? Que pensez-vous de leur revision? — Orlow répondit que la question n'était pas à sa portée, qu'elle touchait aux intérêts de toutes les puissances et qu'il ne se croyait pas le droit d'exprimer une opinion personnelle. — Sans doute, dit Napoléon, c'est une simple conversation. » Et aussitôt, afin de bien marquer qu'il ne pensait ni au Rhin, ni à toute autre acquisition, il s'écria : — Pauvre Italie, quoi qu'il arrive elle ne peut pas sortir de la situation si pleine de souffrances-

dans laquelle elle se trouve. Ne pourrait-on pas faire quelque chose pour elle? J'en ai parlé avec le comte Buol, il ne m'a rien répondu. Et cette pauvre Pologne, est-ce que la miséricorde de l'Empereur ne pourrait pas adoucir en quelque mesure le sort de tant de malheureux entraînés ou victimes d'erreurs politiques?— Orlow répliqua avec vivacité que la Pologne souffrait par sa propre faute, qu'on lui avait donné tous les moyens de floraison, mais qu'elle n'avait pas su s'en servir, que les Polonais avaient perdu leurs droits politiques parce qu'ils avaient violé leurs serments ; qu'à tout le moins la liberté de croyance leur était assurée, que, précisément dans ce but, on revisait le concordat conclu avec le Pape. « Au jour de son avènement au trône, l'Empereur a surpassé les espérances que l'on plaçait dans la bonté de son cœur, et bien qu'il ne me soit pas permis de parler de ses desseins, je suppose qu'au jour de son couronnement il pensera à adoucir le sort des coupables. »

Orlow a caractérisé dans ses rapports l'attitude de Napoléon III au Congrès : « L'Empereur s'est personnellement, activement et habilement entremis aussi bien pour réprimer les prétentions exagérées de l'Angleterre que pour contenir dans une juste mesure les revendications de l'Autriche. En cela son but n'a pas été seulement de rétablir la paix, mais aussi de donner satisfaction à nos intérêts directs. Le comte Wąsiewicz a compris sa pensée et il a su la servir avec tact et intelligence; il lui est arrivé de sou-

tenir les représentants de l'Angleterre afin de n'en pas séparer officiellement la France, mais dans nos entretiens confidentiels il a toujours conservé une attitude bienveillante, je puis même dire amicale; il ne s'est point placé dans la situation d'un ennemi, mais dans celle d'un auxiliaire, comme il disait lui-même. »

Chaque fois que les plénipotentiaires russes se trouvèrent aux prises avec des exigences trop dures, ils recouraient à l'intervention personnelle de l'Empereur qui ne leur fut jamais refusée et qui se montra constamment efficace. Les plénipotentiaires anglais, soutenus par les Autrichiens, émirent des prétentions excessives sur les frontières asiatiques et proposèrent d'interdire la reconstruction de tous les forts du littoral russe; l'Empereur intervint sur la demande d'Orlow, et le Congrès s'en tint à l'interdiction de reconstruire les forts de Bomarsund et à une rectification de la frontière asiatique, en dehors de toute cession gratuite de territoire. Les plénipotentiaires autrichiens, soutenus par les Anglais, non contents d'éloigner la frontière russe du Danube, proposèrent un tracé par lequel la moitié de la Bessarabie était perdue; l'Empereur intervint de nouveau à la requête d'Orlow, obtint une diminution considérable de la cession exigée et, avec de faibles modifications, fit prévaloir le projet russe.

Orlow eût voulu en outre que Napoléon III soutînt une rédaction très dangereuse, qu'il avait préparée pour consacrer le droit des chrétiens,

et qui insistait sur l'intérêt égal de toutes les puissances chrétiennes à intervenir dans une question relevant de la conscience et de l'honneur. — C'est dix fois pis que la note de Menschicow! — s'écria Clarendon. L'Empereur ne pouvait se ranger du côté d'Orlow qu'en rompant l'alliance ; il prescrivit à Walewski d'appuyer cette fois Clarendon, toutefois il donna une satisfaction d'amour-propre au Russe en obtenant, malgré l'opposition de l'Angleterre et de l'Autriche, que les déclarations en faveur des chrétiens, prétexte de la guerre, fussent insérées immédiatement après l'article qui admettait la Turquie dans le concert européen, afin de bien marquer le lien des deux stipulations.

L'intervention favorable de l'Empereur ne put cependant pas soustraire entièrement la Russie aux conséquences de sa défaite. La mer Noire fut neutralisée, ouverte à la marine marchande de toutes les nations et fermée à leur marine de guerre. Cette neutralité fut assurée par la limitation du nombre et de la dimension des vaisseaux de guerre que les deux puissances riveraines entretiendraient. La Méditerranée continua à être interdite à la marine de guerre russe par le maintien de la fermeture des détroits des Dardanelles et du Bosphore à toutes les marines de guerre. Les Principautés danubiennes, soustraites au protectorat russe, furent dotées d'une indépendance réelle sous la suzeraineté de la Porte. La liberté de la navigation du Danube, affranchie de toute entrave et de toute redevance

arbitraire, devenue une affaire européenne, fut sauvegardée par une commission riveraine permanente. Une portion de la Bessarabie fut attribuée à la Moldavie. Une commission mixte fut chargée d'examiner la frontière russe asiatique. La Turquie fut admise dans le concert européen ; toute atteinte à son indépendance et à son intégrité serait considérée comme une question d'intérêt général, dépendant du concert des puissances.

De toutes ces décisions pénibles, la dernière était la plus cruelle. En quelques lignes, elle opérait l'écroulement de la politique orientale des Tsars, dont le but constant, depuis 1815, avait été de soustraire l'Empire ottoman à toute action autre que la leur. Afin de fermer l'issue à un retour vers le dualisme aboli, le traité ayant constaté la haute valeur du firman relatif aux immunités des chrétiens spontanément rendu par le Sultan, le plénipotentiaire anglais fit ajouter que la communication de ce firman « ne donnerait en aucun cas aux puissances le droit de s'immiscer soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de Sa Majesté le Sultan avec ses sujets et dans l'administration intérieure de son État ».

II

La paix signée entre les belligérants et l'intérêt général satisfait, on eut à résoudre un problème

plus spécial, quoiqu'on corrélait étroite avec les intérêts généraux, celui de l'organisation de» Principautés danubiennes.

Le protectorat russe était aboli, il fallait établir l'organisation gouvernementale qui concilierait la suzeraineté maintenue du Sultan et l'indépendance garantie des Principautés. La question fut d'abord obscurcie et embarrassée par le désir de l'Empereur de procurer un agrandissement au Piémont. Reprenant une thèse de Cesare Balbo, il eut l'idée d'offrir les Principautés danubiennes à l'Autriche en retour de l'abandon de la Lombardie et de la Vénétie au Piémont. Thiers, dans ses conversations, préconisait aussi cette cession à l'Autriche : — C'était, disait-il, une de ses anciennes idées. — Seulement, moins italien que l'Empereur, il ne voulait pas qu'on subordonnât cette cession à l'abandon de la Lombardie et de la Vénétie. Il y avait un intérêt européen à ce que ces riches provinces fussent entre les mains d'une puissance forte; plus tard, dans une vingtaine d'années, l'Autriche, satisfaite de la mise en valeur de cet heureux accroissement, serait moins rétive, le cas échéant, à céder ses provinces italiennes¹.

Une telle solution, quel qu'en fût le motif, eût été déplorable; elle eût créé une cause nouvelle, sourde et permanente de conflit avec la Russie, et mis l'Autriche aux prises avec les révoltes incessantes de ses nouveaux sujets, révolta non

1. MINGHETTI, *Ricordi*, t. III, p. 62.

moins acharnées, non moins tenaces que celles de Vénétie et de Lombardie.

Les Principautés avaient été sympathiques à la Russie, tant que les Tsars travaillèrent à les soustraire à l'oppression des Phanariotes ; depuis qu'elles en avaient été affranchies par eux, elles aspiraient à l'indépendance, et ne voulaient pas plus devenir autrichiennes ou russes que rester turques. C'était une singulière idée de vouloir trafiquer d'elles, et, pour affranchir une nationalité, d'en opprimer une autre, non moins digne d'intérêt

Heureusement pour la bonne renommée de l'Empereur, l'Autriche ne voulut pas se prêter à ce marchandage incorrect. L'Empereur ne renonça pas néanmoins à l'idée de satisfaire l'ambition piémontaise à l'aide des Principautés : on y transférerait la duchesse de Parme, qu'on aurait mariée au prince de Carignan ! Cette solution aurait procuré aux Roumains, avec l'indépendance, le prince étranger qu'ils souhaitaient, et par là aurait pu leur plaire. Mais ni le prince de Carignan ne se souciait d'épouser la duchesse de Parme, ni la duchesse de Parme de quitter son duché, ni la Turquie d'abandonner son droit de suzeraineté.

Il fallut alors s'occuper de ces populations pour elles-mêmes. Elles désiraient l'indépendance et en étaient dignes ; l'Empereur chargea Walewski de la réclamer. Clarendon inclinait au

maintien du *statu quo*; Cavour, comprenant l'importance de créer un tel précédent, chargeait son ambassadeur à Londres de représenter à Palmerston que s'opposer aux justes désirs de l'entière population roumaine, ce serait un crime de lèse-civilisation. Clarendon consentit enfin à appuyer Walewski, mais sans entrain, ce qui fut d'autant plus remarqué que celui-ci soutint sa proposition avec une chaleur inusitée.

Les plénipotentiaires russes n'exprimèrent pas d'opinion. « La Moldavie et la Valachie, avait écrit Nesselrode à Orlow, ont donné tant de preuves d'ingratitude pour les bien faits qu'elles ont reçus au prix d'une effusion de sang russe, -qu'il n'arrivera plus que ce sang coule pour elles. »

Les plénipotentiaires turcs, appuyés par les Autrichiens, refusèrent d'une manière *féroce* de dégager les Principautés de leur domination. Aali-Pacha donna comme argument « que telle n'était pas certainement l'opinion des populations ». Sur quoi Buol renchérit : « LES POPULATIONS N'ONT PAS ÉTÉ CONSULTÉES.— Eh bien! consultons-les », riposta Clarendon. Pour se tirer d'embarras et gagner du temps, tous décidèrent que les populations seraient consultées : « Un *divan ad hoc*, de manière à constituer la représentation la plus exacte des intérêts de toutes les classes de la société, serait convoqué immédiatement dans chacune des deux provinces pour EXPRIMER LES VŒUX DES POPULATIONS relativement à l'organisation définitive des Principautés ».

Voilà le principe des nationalités encore re-

connu et sanctionne. En 1848 il l'avait été par une assemblée française sur la proposition de Drouyn de Lhuys, un des partisans de la vieille politique; il Test en 1856 par un congrès international, grâce à une inadvertance de l'Autriche, incarnation du droit de conquête: elle ne s'aperçut pas que son expédient cauteleux impliquait la négation doctrinale de l'iniquité séculaire sur laquelle reposait son empire. N'est-ce pas le cas de s'écrier : *Ex inimicis salus?*

Le Congrès de Westphalie a proclamé la liberté de conscience,, celui de Vienne a prononcé l'abolition de la traite, celui de Paris a promulgué le principe des nationalités, création de la démocratie française. Sans cette gloire, son œuvre éphémère aurait laissé dans l'histoire moins de traces que le pas du pêcheur sur le sable.

III

Le sort des Principautés réglé, le traité général signé (30 mars), l'Empereur crut qu'il lui restait à obtenir ou à essayer d'obtenir une satisfaction quelconque pour les deux clientes qui n'avaient cessé de hanter sa pensée pendant la guerre, l'Italie et la Pologne.

On a représenté Cavour se multipliant en démarches, en habiletés, en stratagèmes, jusqu'à se servir des charmes d'une belle Italienne, afin de rendre l'Empereur favorable à l'Italie. Cavour n'avait pas tant de peine à se donner

pour inculquer à l'Empereur des sentiments qu'il éprouvait, avant même que Cavour eût commencé sa carrière politique. Ne les lui avait-il pas manifestés de sa propre initiative tout récemment, en demandant un mémoire sur ce qu'il y avait à faire pour le Piémont et l'Italie ?

Cavour avait chargé d'Azeglio de la rédaction de ce mémoire. D'Azeglio écrivit une longue dissertation, vague, diffuse, ne concluant à rien. Il la terminait au moment où arrivait la nouvelle de l'acceptation des préliminaires par la Russie, ce qui la rendait encore plus impratique. Malgré le déplaisir que d'Azeglio en conçut, Cavour la mit de côté en la déclarant magnifique, et dans une lettre à Walewski¹, courte, vive et claire, il expliqua ce que l'Empereur pourrait faire, soit pour le Piémont, soit pour l'Italie. — Pour le Piémont, il voulait une annexion de territoire. Cette annexion ne pouvait être prise sur l'Autriche, puisque celle-ci, par une fiction diplomatique, devait être considérée comme ayant rendu un service signalé à l'Europe; c'est le Pape qui devrait la fournir; on lui enlèverait les Légations, qu'Userait incapable de contenir après le départ des troupes autrichiennes; on y transférerait soit le duc de Modène, soit le grand-duc de Toscane. Cette combinaison nullement anti-autrichienne donnerait lieu à un remaniement territorial dans lequel le Piémont pourrait trouver une juste compensation à ses sacrifices.

Pour l'Italie il réclamait un adoucissement au régime de fer qui pèse sur la Lombardie et la Vénétie, la levée des séquestres, une contrainte exercée sur le roi de Naples afin qu'il cessât de scandaliser l'Europe civilisée par une conduite contraire à tous les principes de la justice et de Téquité. Et si, décidément, on ne trafiquait pas des Légations au profit du Piémont, il demandait leur sécularisation absolue sous un vicaire laïque; un grand centre administratif serait constitué à Bologne, à Ravenne ou en quelque autre ville du littoral adriatique; ces provinces seraient organisées comme les Principautés danubiennes; elles continueraient à faire partie des États romains, sous la haute suzeraineté du Saint-Siège; elles concourraient financièrement au maintien de la Cour de Rome, mais elles seraient administrativement indépendantes.

La translation soit du duc de Toscane, soit du duc de Modène dans les Légations au profit de Victor-Emmanuel eût été tout à fait du goût des Anglais, toujours en appétit de manger un morceau du Pape. Elle ne pouvait être agréée par l'Empereur sollicitant du Saint-Père, sur les instances de l'Impératrice, de devenir le parrain de l'enfant qu'il attendait. Il était assez difficile de célébrer le parrainage en dépouillant le parrain et de livrer le souverain tandis qu'on implorait les bonnes grâces du pontife. Du reste ici le duc de Modène ni le duc de Toscane ne se seraient prêtés à ce qu'ils considéraient comme une spoliation sacrilège. On songea alors à exproprier

la duchesse de Parme. L'Autriche déclara qu'elle ne le permettrait pas, et qu'elle défendrait l'intégrité des possessions des princes italiens autant que des siennes.

Cavour ne se résignait cependant pas à rentrer au logis les mains vides, sans rapporter le moindre lambeau de territoire à Brollerio et à La Margherita. Inépuisable en combinaisons, il proposa à Palmerslon de lui donner la Sicile. Le morceau parut trop bon à l'Anglais; il offrit la Grèce. Il y avait, il est vrai, *un* roi, Othon : on le chasserait, et après le *conjungo* obligatoire du Carignan et de la duchesse de Parme, on les y enverrait, et Victor-Emmanuel prendrait Parme ! Cette fois, au veto de l'Autriche se joignit celui de la Russie, qui n'admettait pas le sacrifice de ses protégés de Naples et d'Athènes.

L'étrange en tout ceci est la désinvolture avec laquelle ces libéraux, ces ennemis des traités de 1815, ces apôtres des nationalités, trafiquent in *partibus* des territoires comme on le lit au Congrès de Vienne, sans se soucier de la volonté des populations.

A défaut du morceau impossible à happer, l'Empereur eût voulu au moins obtenir au Piémont la levée des séquestres lombards. L'Autriche eut la maladresse de ta lui refuser. Elle décréta, à la vérité, un acte d'amnistie, mais en persistant à considérer comme ses sujets les émigrés naturalisés sardes. Ce qu'elle retenait ainsi froissa plus que ne satisfait ce qu'elle accordait. Walewski ayant essayé de justifier la pré-

tention autrichienne devant l'Empereur, Cavour s'emporta : « J'assure bien Votre Majesté que si j'avais 150 000 hommes à ma disposition, je ferais immédiatement la guerre à l'Autriche. » Il sollicita qu'au moins il lui fût permis d'exposer les doléances de l'Italie et d'appeler sur ses souffrances l'intérêt de l'Europe. Cela même ne fut pas facile à obtenir. Les plénipotentiaires, sans excepter Clarendon, objectaient que la seule tâche du Congrès est de négocier un traité de paix : une discussion telle que la voudrait Cavour excéderait sa compétence.

Néanmoins l'Empereur ordonna à Walewski d'introduire lui-même la question italienne dans les délibérations. Afin de déguiser un peu ce procédé insolite, Walewski l'encadra dans une vue d'ensemble sur divers États et sur des questions multiples (8 avril). Au début de son allocution, il parla de la Grèce, et à la fin il se plaignit des excès de la presse en Belgique, et proposa des modifications au droit maritime en temps de guerre; au milieu, il introduisit la question italienne. Il s'expliqua avec embarras sur la mauvaise administration des Légations et des Romagnes, exprimant le désir que le Gouvernement pontifical se consolidât assez pour permettre aux troupes étrangères d'abandonner ses États, sans que de nouvelles commotions fussent à craindre. Il se montra plus explicite à l'égard du roi de Naples : son système politique était faux; il favorisait les ennemis de l'ordre au lieu de les frapper; il fallait l'avertir de changer.

Cavour, à qui la parole venait ainsi d'être donnée, exposa ses doléances avec une mesure qui lui obtint tous les suffrages, sauf celui du prince Napoléon auquel il parut trop modéré. Clarendon, dégagé de tout lien confessionnel ou personnel, convertit en un véritable réquisitoire la plainte de Cavour; on eût cru entendre un député de la gauche piémontaise : le gouvernement pontifical était le plus détestable des gouvernements, une honte pour l'Europe; les procédés du roi de Naples un outrage permanent à l'humanité; les puissances européennes devaient lui adresser des conseils sous une forme assez péremptoire pour qu'il fût obligé de les suivre.

Les plénipotentiaires russes, refroidis par le blâme sévère qu'on proposait d'infliger au roi de Naples, éludèrent la discussion, alléguant qu'ils n'avaient de mandat que pour conclure la paix. Les Prussiens se renfermèrent dans des banalités inoffensives. Les Autrichiens refusèrent la discussion avec hauteur et répondirent aux attaques avec colère; ils n'accordèrent ni explication pour le passé, ni promesses pour l'avenir : leur conduite en Italie ne regardait qu'eux, et ils n'avaient aucun compte à en rendre à qui que ce fût.

Que le comte Buol sache, dit au sortir de la séance Clarendon à l'ambassadeur d'Autriche, que lorsque les paroles qu'il a prononcées seront connues, elles exciteront en Angleterre l'indignation générale. — Il n'y a de solution possible à la question italienne que le canon,

s'écria Gavour. Et il écrivit à son ambassadeur à Londres : « Clarendon est furieux contre Buol ; Walewski, plus indécis que jamais, Benedetti¹ ne sait comment se tirer d'affaire; et nous, en acceptant avec résignation le présent, nous nous posons en enfants terribles pour l'avenir. »

Benedetti s'en tira en supprimant du protocole les vivacités et résuma avec placidité l'orageuse discussion : « 1° Personne n'a contesté la nécessité de se préoccuper mûrement d'améliorer la situation de la Grèce, et les trois cours prolectrices ont reconnu l'importance de s'entendre à cet égard ; 2° les plénipotentiaires de l'Autriche se sont associés au vœu exprimé par les plénipotentiaires de la France de voir les États pontificaux évacués par les troupes françaises et autrichiennes, aussitôt que faire se pourra sans inconvénient pour la tranquillité du pays et pour la consolidation de l'autorité du Saint-Siège; 3° la plupart des plénipotentiaires n'ont pas contesté l'efficacité qu'auraient des mesures de clémence prises d'une manière opportune par les gouvernements de la péninsule italienne et surtout par celui des Deux-Siciles ; 4° tous les plénipotentiaires, et même ceux qui ont cru devoir réserver le principe de la liberté de la presse, n'ont pas hésité à flétrir hautement les excès auxquels les journaux belges se livrent impunément, en reconnaissant la nécessité de remédier aux inconvénients réels qui résultent

i. Chef de la direction politique chargé de la rédaction des protocoles.

de la licence effrénée dont il est fait un si grand abus en Belgique. » — Les journaux suisses, at désir de l'Empereur, ne furent pas associés à la censure prononcée contre les journaux belges, quoiqu'ils l'eussent aussi méritée.

L'Empereur témoigna son déplaisir à Buol par des froideurs, le prince Napoléon par des impertinences; il l'exclut de ses invitations au corps diplomatique : « Je ne les aime pas, je n'ai aucune raison de cacher mon antipathie. »

IV

Cavour eut beau se dire et entendre dire que si, pratiquement, il n'avait rien gagné, sa victoire, aux yeux de l'opinion publique, était considérable et qu'avoir fait admettre le Piémont au nombre des grandes puissances n'était pas un mince résultat, il restait mécontent de n'avoir pu rien arracher de plus solide. Dans le trouble d'esprit où le jeta cette déception, il ne songea à rien moins qu'à provoquer l'Autriche et à donner le signal de la troisième revanche, *délia terza riscossa* : « Il faut faire quelque chose, écrivait-il à Rattazzi¹. Ce qui s'est passé au Congrès prouve que l'Autriche est décidée à persister dans son système d'oppression et de violence envers l'Italie et que les effets de la diplomatie sont impuissants à modifier son système. Il en résulte pour

i. 9 avril 1856.

le Piémont des conséquences extrêmement fâcheuses. En présence de l'irritation des partis **d'un** côté et de l'arrogance de l'Autriche, il n'y qu'à se réconcilier avec l'Autriche et avec le Pape, ou se préparer à une guerre terrible, à une guerre à mort, la guerre jusqu'avec les couteaux. Il y a des positions où il y a moins de danger dans un parti audacieux que dans des excès de prudence. Modéré d'opinion, je suis plutôt disposé aux moyens extrêmes et audacieux, je suis convaincu que dans ce siècle l'audace est la meilleure politique. Elle a réussi à Napoléon, pourquoi ne nous réussirait-elle pas¹? »

En proie à une véritable hallucination, il crut Chirendon favorable à ce projet chimérique. Que Ciaremion ait écoulé ses propos exaltés sans s'indigner ni protester; qu'il ait manifesté, comme il l'avait fait au Congrès, la plus profonde sympathie pour les Italiens, et exprimé le vœu de les voir affranchis; qu'il ait ajouté qu'au cas où l'Autriche se précipiterait sur le Piémont, crainte qui hantait l'esprit troublé de Cavour, on pourrait compter sur l'aide de l'Angleterre, c'est possible. Mais il n'est pas croyable qu'il ait dit : « Oh ! certainement, si vous êtes dans l'embarras, vous pourrez compter sur nous, et vous verrez avec quelle énergie nous viendrons à votre aide. » Ce langage déplacé ne peut être attribué à un homme du sérieux de Clarendon, et l'on doit admettre sa dénégation².

1. À Rattazii, 12 avril 1855.

2. Séance de la Chambre des lords, du 47 février 1862 « Je

Gavour, dans son aiesir ae soutenir les espérances de ses amis un peu désappointés, et de réduire au silence ses adversaires un peu goguenards, a donné un sens qu'ils n'avaient pas à de simples propos de courtoisie. Dans tous les cas, s'il avait pu concevoir des illusions sur les sentiments des Anglais, il fut bientôt ramené à la réalité. Rattazzi rabattit le premier sou exaltation: « Vous avez raison; quelquefois les moyens extrêmes sont nécessaires, mais ne craignez-vous pas que l'Angleterre ne vous quitte lorsqu'il s'agira de marcher contre l'Autriche ? » L'Empereur, auquel il vint raconter ses projets et l'illusion qu'il s'était faite, lui répondit avec un sourire d'incrédulité qu'il prit pour une hésitation : « Allez à Londres, entendez-vous avec Palmerston et venez me voir à votre retour. »

vous -affirme sur mon honneur que je n'ai pas conservé le plus léger souvenir d'une conversation de cette valeur, par conséquent je ne puis pas la nier, mais l'affirmation est tellement étrange que je ne puis supposer que Cavour crût sérieusement à la vérité de ce qu'il écrivait. Que comme un des secrétaires d'État, sans aucune entente avec mes collègues, contrairement aux exigences du bon sens, sachant qu'en ce moment l'Empereur des Français n'avait pas la plus légère intention de déclarer la guerre à l'Autriche, j'aie pu, de la manière la plus indirecte, conseiller à un pays auquel Je portais le plus cordial intérêt de commettre un pareil acte de suicide comme d'entrer en guerre contre l'Autriche «lors armée et forte de l'appui de Parme, Modène, Naples, et cela sans ombre d'autorité pour le faire, c'est une absurdité si évidente que Vos Seigneuries penseront que la réfutation en était inutile et que je n'ai pas à invoquer pour m'en défendre ce caractère de réserve et d'extrême discrétion par lequel je suis connu, comme dit Gavour d'une manière un peu paradoxale. »

C'était la douche d'eau froide dont il avait *besoin*. Il revint de Londres absolument calmé et convaincu, malgré son anglomanie, que du cabinet anglais ne lui arriveraient que des condoléances platoniques et des conseils de patience, et que l'Italie n'avait rien à espérer que de Napoléon III. Retrouvant avec le sang-froid la perspicacité, il se rendit mieux compte aussi que la bonne volonté de l'Empereur serait paralysée tant que la Russie ne la seconderait pas. « Si nous pouvons nous assurer l'appui de la Russie, nous obtiendrons quelque chose de réel ; autrement il faudra nous contenter d'un flux de protestations, amicales et de paroles affectueuses. »

Il employa ses séductions de manières et d'esprit à conquérir les plénipotentiaires russes et prussiens, alors en complet accord. Orlow ne lui cachait pas ses sentiments : « Il aimait les Français, respectait les Anglais et méprisait les Autrichiens ; l'empereur François-Joseph était un jésuite faible et faux. » Il écrivit au Tsar qu'il avait beaucoup à se louer des plénipotentiaires sardes. Manteuffel prodiguait les témoignages d'estime et d'amitié Hatzfeld relevait l'identité de position des deux pays et des plaintes que l'Autriche donnait à l'un et à l'autre.

Le succès personnel de Cavour fut du reste incontestable. Nul parmi les plénipotentiaires qui ne célébrât la bonne grâce, la distinction et l'universalité de sa remarquable intelligence. L'Impératrice en fut charmée et en garda toujours le plus favorable souvenir. Walewski seul ne se

laissa pas gagner. Cavour se récrie sur son ineptie, et Walewski le traite d'api le révolutionnaire qui a donné bien de l'embarras. « Je sais bien, disait-il, qu'il n'est pas aussi content de moi que de Clarendon, et je m'en félicite. » Plus mauvais encore étaient les rapports avec Buol. Cependant, le dernier jour, celui-ci s'avança vers Cavour, protesta des bonnes intentions de l'Autriche, l'assura qu'elle voulait vivre en paix et ne point attaquer les institutions piémontaises. — Vous n'avez guère* prouvé ces bonnes intentions, répliqua le ministre piémontais. et j'emporte la conviction que nos rapports internationaux seront plus mauvais qu'auparavant. — Buol insista avec courtoisie, mais en vain; Cavour lui répondit : — Si j'ai le regret de voir nos relations politiques empirées, je conserverai, comme j'espère que vous le conserverez vous-même, un souvenir agréable de nos relations personnelles. — Buol lui serra la main : J'espère que, même politiquement, nous ne serons pas toujours ennemis. »

L'Empereur avait très peu gagné pour l'une de ses protégées, l'Italie; il ne gagna rien du tout pour l'autre, la Pologne. Non que la bonne volonté lui manquât. Malgré les premiers refus d'Orlow, encouragé par les excellentes relations établies et par les services rendus, il l'avait pressenti de nouveau: ne pourrait-on pas au Congrès prononcer un mot de miséricorde au profit de ce peuple? Orlow fut aussi tranchant dans son refus que la première fois; il renouvela l'assurance des inten-

lions généreuses de son souverain ; le bien-être et la prospérité de la Pologne lui inspiraient autant de sollicitude que ceux du reste de l'Empire, mais à lui seul appartenait de décider et de prendre l'initiative en pareille matière ; une ingérence étrangère quelconque aggraverait la situation au lieu de l'améliorer. — Belle réponse, écrivit le Tsar en marge du rapport d'Orlow.

Walewski, de son côté, revint à la charge d'une manière très amicale. « Comment voulez-vous, répondit Orlow, que j'accorde au ministre de l'Empereur ce que je lui ai refusé à lui-même ? » Mais, surprise inattendue ! voilà Clarendon qui, naguère, refusait de mettre la Pologne au rang des questions à régler à la paix, pris à son tour d'une subite sollicitude pour la marotte de l'Empereur. Il est inquiet des familiarités établies entre la Russie et la France et a cru trouver là un brandon de discorde à utiliser : il s'attendrit donc sur les malheureux Polonais et intercède en leur faveur auprès d'Orlow. Il fut reçu de manière à ne pas insister, et Orlow put écrire fièrement : « J'ai eu la complète satisfaction de n'avoir pas entendu le nom de la Pologne prononcé devant les représentants des grandes puissances. »

V

En voyant l'Empereur si attentif à ne pas délaier aux Anglais et à plaire aux Russes, à arrondir les Piémontais et à intercéder en faveur des

Polonais, les plénipotentiaires se disaient tout bas entre eux : Que va-t-il réclamer pour la France? Et ils se le demandaient avec inquiétude, car il leur eût été bien difficile de le refuser. De quel côté allait porter sa convoitise? dans le discrédit général où était tombée la Prusse, aurait-il la tentation du Rhin? les plaintes contre les excès de la presse belge n'étaient-elles pas le prélude d'une prétention de ce côté? peut-être voudrait-il Candie ou Chypre. Mais les séances se succédaient et elles se terminèrent sans qu'il eût rien exigé en retour de nos énormes sacrifices d'hommes et d'argent.

Il avait dit : « La France n'a aucune idée d'agrandissement, le temps des conquêtes est passé », et il ne poursuivit ni agrandissement ni conquête. Il avait donné pour but unique à la guerre la défense du droit, de la justice et de la civilisation, il ne rechercha pas d'autre gain. 11 avait promis d'être désintéressé, il était fidèle à sa parole, *pensoso pin d'altrui che di se stesso*¹. Il semblait que désormais, personne en Europe, n'aurait légitimement le droit de suspecter ses intentions et de douter de ses promesses.

Le Congrès voulant aussi contribuer aux progrès de la justice et de la civilisation et laisser de son passage une trace plus durable qu'une humiliation de la Russie dont il était facile de prévoir le caractère éphémère, fit une déclaration en trois articles sur le droit des neutres. La course,

1. PETRAQUE.

cette piraterie légale et autorisée, était abolie; l'inviolabilité de la marchandise ennemie à bord des navires neutres et celle de la marchandise neutre à bord des navires ennemis était affirmée, à l'exception bien entendu de la contrebande de guerre; le blocus n'était admis qu'à la condition d'être effectif. Enfin le vœu unanime fut formulé, que les États entre lesquels s'élèverait un dissentiment sérieux, eussent recours, avant d'en appeler aux armes, aux bons offices d'une puissance amie. Cette dernière recommandation n'avait qu'une valeur platonique; la détermination du droit des neutres, au contraire, fut, avec la reconnaissance du principe des nationalités, la partie permanente de l'œuvre du Congrès.

Comme annexe au traité général signé le 30 mars 1856, furent conclues plusieurs conventions particulières. La première, entre toutes les puissances, relative à la fermeture des détroits; la seconde, entre le Tsar et le Sultan, relative au nombre et à la force des bâtiments de guerre qu'ils entretiendraient dans la mer Noire; la troisième relative aux îles d'Aland, que le Tsar s'engageait à ne pas fortifier.

Une dernière convention, plus importante que les précédentes, fut conclue en dehors du Congrès, secrètement, quelques jours plus tard, 15 avril, entre les plénipotentiaires de l'Autriche, de l'Angleterre et Walewski : elle consacrait l'engagement réciproque de considérer comme un *casus belli* toute transgression du traité de Paris et toute atteinte, d'où qu'elle vînt, à l'indépendance

et à l'intégrité de l'Empire ottoman; elle déterminait le chiffre des contingents de terre et de mer à mettre en mouvement, sans retard, au cas où ce *casus federis* se réaliserait.

Cette convention rappelait à s'y méprendre le fameux traité secret conclu en 1814 au Congrès de Vienne par Talleyrand avec Metternich et Castlereagh contre Alexandre. L'Empereur s'était engagé à la signer, dans l'automne de 1854, alors qu'il n'entrevoyait aucune probabilité d'un rapprochement avec la Russie. Il ne crut pas pouvoir décliner cet engagement, mais il le concilia avec ce qu'il devait à ses nouveaux amis en le leur révélant. Un traité secret révélé à celui contre lequel il est dirigé n'est plus qu'une mine éventée ; aussi Walewski l'avait-il laissé ignorer à Orlow. L'Empereur en exprima son mécontentement, parce que cela avait un air de ruse et de trame qu'il n'approuvait pas. On jugea inutile de faire cette communication à tout autre, et cette réticence parut à Cavour un mauvais procédé dont il se plaignit plus tard.

L'Empereur, non content d'exprimer à Orlow le regret d'avoir été obligé de signer cette convention sans but ni opportunité, ne se rapportant qu'à des éventualités vagues, redoubla d'attentions et d'égards, et fut tout à fait expansif dans l'entrevue de congé (12 mai). — « L'audience de l'Empereur, dit le rapport d'Orlow, a été complètement satisfaisante. Il a parlé de tout avec moi avec une entière franchise et m'a chargé, d'une façon entièrement sincère cette

fois, de demander pour lui l'amitié de l'Empereur Alexandre. Il espère que les sympathies réciproques qui existent entre les deux nations donneront plus de force encore à l'entente établie entre les deux souverains. — Tel est le désir de mon cœur, ajouta-t-il ému avec des larmes dans les yeux. — Il me parla aussi des affaires de la Pologne, mais dans un langage qui était en harmonie complète avec les sentiments de l'Empereur Alexandre. Je juge superflu de rendre compte de ce qu'il a dit de moi personnellement. Quoi qu'il arrive dans l'avenir, il me semble que les paroles de l'Empereur ont une véritable importance. » — En marge du rapport d'Orlow, l'Empereur Alexandre écrivit : « Tout cela est très bon, si seulement cela est sincère. »

VI

L'évacuation de la Crimée commença aussitôt après la conclusion de la paix. Déjà, à la fin de 1855, une partie des troupes étaient rentrées à Paris, solennellement conduites par le général Canrobert. Le 5 juillet 1856, le maréchal Pélissier s'embarquait à Kamiesch avec ses derniers soldats et son dernier canon. Il laissait dans les cimetières du Plateau 95000 hommes, dont 20 000 seulement tombés sur les champs de bataille. Les Anglais en avaient perdu ainsi 4000 sur 20000, les Piémontais 2 000 sur 28000. Les pertes des Russes étaient incal-

culables : ils ont parlé de 110 000 hommes; d'autres ont estimé, en comptant tous ceux qui avaient péri sur les routes, qu'il fallait dire 700000.

Parmi les territoires dont la guerre avait entraîné l'occupation, les Principautés danubiennes seules ne furent pas évacuées, les Autrichiens y demeurèrent.

La paix occasionna une joie générale en Europe et en France. On se congratula ; la reine Victoria créa au profit des soldats français une médaille que les malins appelèrent *médaille de sauvetage*, en réponse au mot des Anglais *le Congrès de la capitulation*. Les décorations et les promotions, celles-là bien méritées, se multiplièrent. Enfin, un jour, l'Empereur invita à dîner Ganrobert et Bosquet; au dessert, il fait remplir les verres de vin de Champagne, puis il dit : « Je veux aussi, moi, porter une santé : A mes bons amis, au maréchal Canrobert, au maréchal Bosquet! » et il serre la main aux deux nouveaux maréchaux. Au sortir de table, Bosquet descend dans le cabinet des aides de camp, envoie la dépêche suivante : « Le maréchal Bosquet à M^{me} Bosquet. — Ma mère, priez Dieu pour l'Empereur. »

Toutes ces joies patriotiques avaient été accrues par la naissance heureuse d'un prince impérial (16 mars). Pendant les douleurs de l'accouchement très long et très pénible, l'Empereur fut en proie aux plus violentes angoisses. A l'annonce qu'il avait un fils, dans le transport de sa

joie, il embrassa d'enfilée les cinq premières personnes qu'il trouva dans la pièce voisine, ajoutant : « Je ne puis pas vous embrasser tous. » Une seule des personnes présentes, le prince Napoléon, ne s'associa pas à l'épanouissement général ; son visage s'était décomposé à ce point que l'Empereur s'en aperçut, et, frappant doucement sur son épaule, lui dit : « Allons, Napoléon, calme-toi. » Le Prince refusa, malgré les instances de sa sœur, de signer l'acte de naissance, alléguant qu'il ne lui appartenait pas d'usurper la place de son père, malade d'une fluxion de poitrine. Il ne se décida que sur une lettre du roi Jérôme, instruit par un messenger, à ne plus prolonger un refus dont l'éclat eût été affligeant.

Pie IX avait accepté de tenir sur les fonts baptismaux le nouveau-né. En attendant les fêtes du baptême, on procéda solennellement à l'ondolement. Le pauvre enfant disparaissait presque sous le grand cordon de la Légion d'honneur. « Il était calme, a dit Fleury, et semblait comprendre, sans en être étonné, les honneurs dont il était l'objet⁴. »

Dans ce ciel sans nuage, les perspicaces aperçurent le point noir, et prévirent que cette paix perpétuelle ne serait qu'une trêve. Napoléon III fut le premier à l'annoncer : « Tranquillisez-vous, dit-il à Cavour, j'ai la certitude que la paix actuelle ne durera pas longtemps². » Bunsen écrivait d'Allemagne à son ami Cobden ; « Que

1. *Souvenirs*, p. 335.

2. CAVOUR à Castelli, avril 1856.

Dieu soit béni du retour de la paix ; mais partout on ne la regarde que comme la fin de la première guerre punique, c'est-à-dire cosaque; le théâtre de la seconde sera l'Italie. Je suis sûr que Napoléon y est décidé déjà. Avec de la sagesse et de la modération l'Autriche et ses clients italiens auraient pu détourner le coup, mais ils sont trop aveugles \ »

1.11 avril 1856.

CHAPITRE X

L'EMPEREUR A LA LIBERTÉ DES ALLIANCES LA RUSSIE LUI OFFRE LA SIENNE IL PRÉFÈRE L'ALLIANCE ANGLAISE

I

Au lendemain de la paix de Paris, l'Empereur se trouvait à l'extérieur et à l'intérieur dans une situation de force et d'éclat égale à celle de son oncle après la paix d'Amiens. Honoré d'un respect général, salué de toutes parts, parce qu'il avait été heureux comme un homme de génie, supposé maître de lui-même comme il avait paru l'être des événements, il planait au-dessus des peuples et des rois. Son gouvernement avait supporté à la fois une guerre, la disette intérieure, le choléra, les inondations, sans que personne, si ce n'est les opposants systématiques en nombre imperceptible, murmurât et le rendît responsable de tant de maux réunis. Les affaires n'avaient pas même subi un ralentissement ; le seul péril qui vînt de ce côté était un débordement de spéculation inévitable dans les périodes d'intense activité financière contre lequel les

gouvernements sont impuissants, et qui se punit lui-même par les crises de liquidation auxquelles ses excès aboutissent.

Les adversaires mêmes se croyaient obligés de célébrer le victorieux. A l'Académie des Sciences morales, Parieu lisait, sur je ne sais plus quel sujet, un Mémoire dans lequel il dit : l'Empereur des Français... Cousin interrompt et s'écrie : Dites l'Empereur de l'Europe. — Thiers termine ainsi la préface de son douzième volume : « Napoléon I^{er}, en nous laissant la gloire, nous a laissé la semence des héros, semence précieuse qui vient de lever encore dans notre pays et de nous donner les vainqueurs de Sébastopol. Oui, même sans lui, nos soldats, ses élèves, ont été aussi grands, aussi heureux qu'ils le furent jadis avec lui. Puissent nos armées être toujours triomphantes ! Le plus grand dédommagement de n'être rien dans son pays, c'est de voir ce pays être dans le monde tout ce qu'il doit être. »

L'Empereur ne fut pas insensible à cet hommage, et du haut du trône, il y répondit royalement : « La France, sans froisser les droits de personne, a repris dans le monde le rang qui lui convenait, et peut se livrer avec sécurité à tout ce que produit de grand le génie de la paix. Que Dieu ne se lasse pas de la protéger, et bientôt l'on pourra dire de notre époque ce qu'un homme d'État, historien illustre et national, a écrit du Consulat : a La satisfaction était partout, et conquête n'avait pas dans le cœur les mauvaises pas-

sions des parti s, était heureux du bonheur public.»

Il envoya à Thiers l'exemplaire sur lequel il avait lu son discours. Le soir il y eut foule à l'hôtel de la place Saint-Georges; quelques-uns félicitèrent, le plus grand nombre raillait : Quelle perfidie ! il a voulu vous compromettre. — Thiers répondait invariablement : — Je suis flatté, très flatté. — A la fin de la soirée, il se rendit chez M^{me} d'Haussonville. A l'entrée des salons, il rencontre une noble dame fort dévote qui reprend le compliment narquois; Thiers, piqué, riposte : « Je suis moins près de Dieu que vous, Madame, mais je suis assez chrétien pour ne pas mettre de mauvaises intentions sous de bonnes paroles ». — « Vous finirez par aller aux Tuileries » lui dit sa belle-mère M^{me} Dosne, ultra-orléaniste. — Eh bien ! répondit-il, vous ferez désinfecter mes vêtements. »

Alors, pour la première fois, surgit l'idée de la constitution de l'Empire libéral, et du côté où Ton ne devait pas l'attendre. Maupas, ulcéré de son renvoi, était devenu parlementaire sinon libéral. Par l'intermédiaire d'une noble anglaise, lady Holland, également liée avec l'Empereur et avec Thiers, il avait fait sonder celui-ci sur un rapprochement avec l'Empire. Thiers n'avait pas décliné l'ouverture et l'Empereur, instruit par Maupas de ses démarches, avait chargé Walewski de les poursuivre. Thiers consentait à devenir ministre de l'Empereur, à condition d'être ministre des Affaires étrangères et président du Conseil; c'est-à-dire qu'il consentait à recevoir

l'abdication de l'Empereur. On était loin de compte, car l'Empereur ne voulait que recevoir la soumission de Thiers, et croyait faire beaucoup en lui concédant la vice-présidence du Conseil avec le ministère des Affaires étrangères et trois ministères pour ses amis. On s'en tint là.

Plus tard, l'Empereur m'a dit : « J'aurais dû donner la liberté après le Congrès de Paris. » En réalité, le pays, satisfait d'être bien gouverné et glorieux, ne lui demandait alors aucune liberté, et lui-même ne se considérant qu'au début de son dessein international, ne voulait pas se lier les mains.

Maître de choisir ses alliances, sûr de celle de l'Angleterre, il en voyait une autre que la France n'avait jamais pu obtenir depuis 1830, celle de la Russie, s'offrir à lui.

II

Tout était nouveau dans l'Empire des Tsars, le souverain et le premier ministre. Alexandre II, fils aîné de Nicolas et de la grande-duchesse Alexandra Théodorowna, sœur du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, né à Moscou le 17 avril 1818, avait été proclamé héritier au trône le 12 décembre 1825, et avait reçu le titre de Tsarevich dans le manifeste d'avènement au trône de Nicolas, 30 août 1831¹.

Il avait été élevé par son père avec une sollicitude tendre et haute; tout faste, tout luxe étant écarté de lui, il passa ses premières années dans la plus austère simplicité. Marmont, venu en 1829 à Pétersbourg, s'étonnait du train modeste du jeune héritier, comparé au cérémonial emphatique dont on entourait le duc de Bordeaux au maillot. Il le fut bien plus de la réponse de Nicolas quand il lui demanda d'être présenté au jeune prince : « Voulez-vous donc lui tourner la tête? quel excellent moyen d'enflammer un jeune prince que d'aller lui présenter un honorable général qui a commandé des armées? je suis touché de votre désir, et vous pourrez le satisfaire quand vous irez à TsarkoëSelo; là, vous rencontrerez mes enfants et vous vous entretiendrez avec eux, sans une présentation cérémonieuse, déplacée. Je veux faire de mon fils un homme avant d'en faire un souverain. »

Dès qu'il fut en âge de s'intéresser aux affaires, son père ne l'en tint pas éloigné ainsi que Charles-Albert l'avait fait pour Victor-Emmanuel : à vingt et un ans, il l'admit au Conseil impérial, puis au Conseil des ministres. Le jeune Alexandre eut beaucoup de bonté, de douceur et de charme; son esprit resta faible et indécis, toujours porté à se dérober et à temporiser. — Son cabinet, disait Wielopolski, est plein de bonnes intentions, mais elles ne passent jamais la porte. — Jamais, c'était trop dire, car enfin l'émancipation finit par en sortir,

quoique tardivement, après de longues tergiversations. C'était un sentimental, ce qu'il y a de plus dangereux dans les affaires. La manière dont il se maria et se conduisit ensuite dans sa famille le peint au naturel. Dans l'un de ses voyages, il passe par Darmstadt; il s'y arrête avec ennui, uniquement pour ne pas être impoli; le soir, dans la fête donnée en son honneur, il aperçoit la fille cadette du duc, à peine dans sa quinzième année; il s'en éprend et sans délibérer écrit à ses parents qu'il veut l'épouser. Ils consentent; le mariage se fait solennellement le 16 avril 1841, et, les premières ardeurs passées, la jeune impératrice délaissée, reléguée dans l'insignifiance, tandis qu'une Montespan, puis une Maintenon étalèrent sous ses yeux leur toute-puissance et leurs enfants.

Grand autant que son père, il n'avait ni sa majesté imposante, ni son regard pénétrant et inquisitorial, ni sa brusquerie impérieuse; on sentait en lui une sorte de timidité ou tout au moins de modestie à laquelle il avait imposé un maintien et une démarche toujours les mêmes. Sa position était difficile : il héritait de la défaite de Crimée, de graves embarras financiers, de l'abolition du servage tellement attendue qu'elle était considérée comme promise; c'était une liquidation longue et difficile à opérer. Malgré son culte pour la mémoire paternelle, il résolut de procéder par d'autres moyens que ceux du règne qui avait si longtemps pesé sur la Russie, de substituer dans le cœur de son

peuple l'effusion à la terreur, d'accorder plus de liberté, de ne plus se mêler des intérieurs de famille, de laisser voyager à l'étranger qui voudrait, de créer des chemins de fer, d'opérer beaucoup de réformes, d'accorder des amnisties sérieuses, même en Pologne, de renoncer, à Pextérieur, aux préjugés violents de légitimité de Nicolas, et de se rapprocher autant qu'il le pourrait de l'empereur des Français.

Touché des adoucissements généreux que Napoléon III avait apportés à sa défaite, il désirait établir avec lui une entente solide. La communauté des antipathies n'est pas un médiocre ciment des amitiés. Par là encore, les deux empereurs devaient être attirés l'un vers l'autre, car ils éprouvaient une égale aversion contre l'Autriche, et celle du Tsar, pour être récente, était peut-être plus vive que celle déjà ancienne de l'Empereur. Après la paix de Paris, on n'avait pas échangé de décorations, parce qu'Alexandre ne voulait pas donner de croix aux Autrichiens.

Une seule considération l'eût éloigné de la France, c'est qu'un rapprochement avec elle eût été au prix d'une rupture avec la Prusse. Plaire à son oncle Guillaume et à sa famille de Prusse a été un de ses mobiles constants; il ne leur échappait que pour leur revenir plus dévoué et plus soumis; une alliance quelconque dans laquelle la Prusse ne serait pas admise en tiers loi eût paru une infidélité familiale.

Ce nouveau système exigeait un nouveau ministre : à la place de Nesselrode, il choisit pour

chancelier et ministre des Affaires étrangères l'habile et énergique défenseur de ses intérêts à Vienne, Alexandre Michailovich Gorlschacow (mai 1856). Alexandre I^{er} avait distingué et conduit aux Congrès de Laybach et de Vérone; il avait été secrétaire d'ambassade à Vienne, puis à Florence, enfin ministre à Stuttgart et à Francfort. A Stuttgart, il avait gagné les bonnes grâces de la reine Olga, la sœur préférée de Nicolas. Des souvenirs personnels le rattachaient à Napoléon III : tout jeune il avait été admis dans l'intimité de la reine Hortense et conservait pieusement un talisman dont elle lui avait fait don.

De taille moyenne, plutôt grand que petit, les traits peu réguliers, fins, expressifs, les lèvres minces du scepticisme perspicace, les yeux pétillants d'esprit sous ses lunettes d'or, la physiologie éclairée par une pensée en perpétuelle éclosion de saillies agréables ou incisives, sa conversation enchantait. Il le savait, il aimait à la prodiguer, et il lui était agréable qu'on le qualifiât d'orateur, qu'on regrettât même qu'il n'y eût pas de tribune en Russie.

Il excellait à rédiger des notes logiques, habiles, et à préparer des mots historiques qui circulaient ensuite dans le monde. Il avait dans l'esprit élévation, force, finesse, et sa souplesse à user des artifices diplomatiques n'excluait pas la loyauté. Il aimait à jouer avec l'adversaire, à l'embarrasser, à le surprendre, non à le brutaliser ou à le duper. Il n'était pas obligé de se cacher dans des replis et dans des ruses, car sa

pensée était toujours nette et sans mystère. Il est peu de diplomates avec lesquels il fût plus aisé et plus sûr de s'expliquer. La vanité un peu enfantine que lui avaient donnée ses succès dans les boudoirs, les salons, les chancelleries, était si bien corrigée par un désir incessant de plaire aux hommes comme aux choses, qu'elle ne blessait pas. L'inconvénient de cette nature si bien disante était que l'essentiel de son activité se dépensait à dire. Quand il avait ébloui par un entretien ou par une dépêche, il croyait que tout était fait. Toujours prêt aux conférences, aux congrès où l'on parle, où l'on écrit, il l'était moins à l'action rapide, audacieuse, risquée, pouvant conduire au combat. Les hasards virils des entreprises héroïques l'épouvantaient, et quoique ne manquant pas de dignité, son premier mouvement était de les fuir dans une condescendance et, s'il le fallait, dans une pusillanimité.

Dès son entrée en fonctions, il se donna un double but dont il ne s'écarta pas : se venger de l'ingratitude de l'Autriche, reprendre la possession de la mer Noire. L'alliance avec la France lui paraissait le moyen assuré et nécessaire d'y parvenir. Il en fit d'autant plus volontiers le pivot de sa politique que d'une manière générale, abstraction faite des deux intérêts passagers, il croyait que l'allié naturel de la Russie est la France. « Ce sont des vérités, disait-il, immuables, parce qu'elles sont fondées sur des intérêts nationaux permanents. Il y a entre les

deux nations une sympathie organique incontestable¹. » Toutefois non moins que son souverain, il tenait essentiellement à donner à la Prusse une place dans la nouvelle alliance.

Dans sa circulaire d'inauguration comme dans ses entretiens, il annonça l'intention de son maître de consacrer sa sollicitude au bien de ses sujets et de concentrer son activité dans le développement de leur bien-être intérieur. Il ne renoncera pas néanmoins, sans se livrer à des agitations inutiles, à exprimer sa pensée sur les questions qui se rapportent au droit national en Europe, car il n'admet pas que la satisfaction des destins de ses sujets puisse résulter de la violation du droit d'autrui. On dit: la Russie boude; non, elle ne boude pas, elle se recueille.

Le Tsar et le minisire témoignèrent aussitôt leur sentiment envers nous par le choix de l'ambassadeur qu'ils nous envoyèrent, Kisselew, un des plus anciens amis de Nicolas et depuis longtemps celui du nouveau souverain, en possession de sa confiance. Napoléon III, de son côté, envoya comme ambassadeur extraordinaire au couronnement l'homme le plus considérable de son entourage, le président du Corps législatif, Morny. Le prince Esterhazy, ambassadeur d'Autriche, étant arrivé quarante-huit heures plus tôt que iMorny, aurait dû avoir son audience d'abord; au moment de la demander, il s'aperçut qu'il avait oublié à Vienne ses lettres de créance ;

1. Lettre à Morny, 15 janvier 1858.

cela assura le pas à l'ambassadeur de France.

Les membres de notre mission furent entourés des prévenances les plus empressées et les plus significatives. Alexandre se réjouit que la présence de Morny marquât la fin d'une situation heureusement terminée ; il exprima sa reconnaissance envers l'Empereur Napoléon pour l'influence bienveillante qu'il avait exercée sur l'ensemble des négociations; il dit : « L'Empereur a un ami bien chaud dans le comte Orlow; il est revenu de Paris complètement sous le charme » ; puis, plus tard : « Mon père avait la plus grande admiration et la plus grande sympathie pour l'empereur Napoléon, et personne plus que lui n'a applaudi au coup d'État et à ce qui s'en est suivi ; mon père se croyait trop, peut-être, le dépositaire des formes traditionnelles, mais il y aurait sans doute moins tenu s'il n'y avait pas été invité. Ah! cette Autriche! quelle politique perfide! Ah! combien j'ai toujours regretté que l'Empereur et mon père ne se soient pas vus ! Je vous assure que mon père l'a désiré souvent, car lorsque l'on a dit que l'empereur Napoléon devait se rendre en Crimée, il voulait aller l'y rencontrer, et certes, ils auraient fait la paix ensemble. Si la guerre a eu un bon côté c'est celui d'avoir montré combien les deux nations ont de sympathie l'une pour l'autre et les deux armées d'estime réciproque ¹

Morny ne parvint pas à amener le Tsar à un

1. MORNÏ à Walweski, 8 août 1856. Au même, sans date.

échange d'idées sur l'assiette générale de l'Europe. Lorsqu'il l'essaya, Alexandre avait répondu que l'expérience de son père lui apprenait à garder sa bouche close avec les diplomates. Toutefois cette réserve avait été accompagnée de tels témoignages de sympathie et d'avances si accentuées qu'on y devina une invitation indirecte adressée à Napoléon III de traiter lui-même la question dans une entrevue.

III

En Prusse s'opérait en même temps qu'en Russie une conversion vers l'Empereur. Là aussi on était reconnaissant des bons procédés pendant le Congrès qui n'avaient cessé de continuer depuis. Ce revirement sympathique se manifestait surtout dans le diplomate, dès ce temps-là, le plus éminent de la Prusse, qui, de son centre d'observation à Francfort, suivait le mouvement des faits et des idées avec une pénétrante attention.

Les préférences personnelles de Bismarck rattachaient vers l'Angleterre. En dehors de son pays, il n'en était aucun qu'il aimât davantage; il connaissait Shakespeare autant que Goethe; il avait au contraire peu de goût pour les Français et pour leur souverain. Mais il n'était pas de ces esprits creux qui jugent les hommes *a priori* et se créent des personnages imaginaires contre lesquels ils s'escriment ensuite. Il s'était rendu

à Paris, pendant la guerre et après la paix, pour voir l'Empereur et l'étudier. Il s'était convaincu, lu rebours de ce que prophétisaient les journalistes, les professeurs, les diplomates allemands, *qu'il ne ferait jamais la guerre pour la guerre et qu'il ne serait jamais poussé par Vambition du conquérant*; qu'il préférerait la paix tant qu'il la trouverait compatible avec les exigences de son peuple; qu'il ne songeait pas à ravir les Provinces rhénanes à l'Allemagne; que s'il se décidait à une guerre, c'est contre l'Autriche qu'il la ferait, en Italie. Et il disait plaisamment: « Rechberg (délégué autrichien à la Diète) est toujours retenu au lit par suite d'un coup de pied qu'il a reçu de la monture de notre collègue français lors d'une promenade à cheval qu'il a faite avec lui mercredi dernier; s'il est superstitieux, il peut voir dans ce fait un présage politique¹. »

Il estimait que si la Prusse n'avait rien à redouter de l'Empereur, elle avait beaucoup à en attendre. — L'Allemagne est trop étroite pour la Prusse et pour l'Autriche, l'une devait y écraser l'autre; il n'était au pouvoir de personne d'empêcher une collision prochaine dans laquelle la Prusse jouerait son existence; le dualisme germanique qui depuis mille ans s'est toujours manifesté par les guerres intestines, serait bientôt le seul moyen de régler l'heure sur le cadran de leur évolution historique. Quelle **autre amitié** sera plus précieuse, dans cette éven-

tualité, que celle des voisins de France? laquelle protégera mieux contre les intrigues et la duplicité des Etats moyens?

Un intérêt plus urgent encore lui paraissait exiger cette alliance. Un rapprochement entre la France et la Russie était trop naturel pour qu'on ne le prévît pas. Jusqu'à présent la solidité de la Sainte-Alliance et l'antipathie de l'empereur Nicolas contre les d'Orléans avaient tenu les deux pays à l'écart l'un de l'autre, mais la guerre qui venait de se terminer avait été faite sans haine; les d'Orléans ont disparu, l'empereur Nicolas est mort; la Sainte-Alliance est rompue; il n'y avait plus rien qui pût neutraliser la force d'attraction de ces deux Etats l'un vers l'autre, et leurs amabilités réciproques sont plutôt une preuve de la *sympathie existante* qu'un moyen de la *faire naître*. Par la France, on entrerait en tiers dans cette nouvelle alliance avec la faculté d'exercer de l'influence sur sa formation et sur ses fins; sans elle on serait réduit à solliciter d'y être admis à discrétion, à des conditions imposées. Si on ne prend pas le rôle de marteau, on sera condamné à celui d'enclume.

Pour son compte, Bismarck est très courtois envers l'envoyé de France. Celui-ci ne voulant pas donner un dîner, le 15 août, à cause de la séparation de la Diète, il déclare qu'il restera afin que son absence ne semblât point une démonstration anti-bonapartiste ; il se plaint de l'irrévérence des journaux de Berlin qui affectent de désigner l'Empereur par son nom propre de Louis-Napoléon.

À son gouvernement il ne prêche d'abord que la prudence : — Ne dites pas : fontaine je ne boirai jamais de ton eau. — Enfin il s'enhardit et conseille un rapprochement avec le souverain auquel appartient désormais un rôle décisif dans toutes les combinaisons politiques! « Une s'agit pas de se jeter dans les bras que nous ouvre l'Empereur, mais de ne pas répondre par des rebuffades à ses avances significatives; il nous sera plus facile, suivant les circonstances, de passer de l'amitié à la froideur que de la froideur à l'amitié. »

L'obstacle à cette politique n'était plus que dans les préjugés légitimistes de la cour et du parti de la Croix. Bismarck les examine, les réfute, les broie, avec une verve de raison vraiment supérieure. — Quelle idée étrange, dit-il, et dans tous les cas nouvelle, i\le subordonner les relations de son pays avec d'autres Etats au désir d'éviter tout contact révolutionnaire! Les potentats du Nord appelaient Cromwell « notre frère », et recherchaient son amitié quand elle leur paraissait utile ; les souverains les plus honorables avaient fait alliance avec les États-généraux avant qu'ils eussent été reconnus par l'Espagne; Guillaume d'Orange et ses successeurs en Angleterre, même pendant que les Stuarts étaient encore prétendants, furent en relations très intimes avec nos ancêtres ; nous avons pardonné aux États-Unis leur origine révolutionnaire dès le traité de la Haye de 1785 : dans ces derniers temps, notre cour a reçu la visite du roi de Portugal, et

nous nous serions alliés par mariage avec la maison de Bernadotte si le hasard n'y avait fait obstacle. L'origine du pouvoir de Napoléon III est illégitime, dit-on. Combien y a-t-il dans le monde politique de nos jours de souverainetés fondées sur le droit d'un bout à l'autre de leur existence? L'Espagne, le Portugal, le Brésil, toutes les républiques américaines, la Belgique, la Hollande, la Suisse, la Grèce, la Suède, l'Angleterre, fière encore aujourd'hui d'être issue de la Révolution de 1688, ne pourraient invoquer pour leur constitution actuelle la légitimité d'origine ; même les souverains allemands qui ont acquis leur autorité soit aux dépens de l'Empire, soit aux dépens de leurs pairs, les seigneurs médiatisés, ne sauraient faire preuve de titres de propriété complètement légitimes. Il n'est d'ailleurs pas exact que les Bonaparte soient plus que tout autre les représentants de la Révolution ; la Révolution est antérieure à l'apparition de cette famille dans l'histoire ; son origine serait plutôt en Angleterre qu'en France, ou bien encore, à une date plus reculée, en Allemagne ou à Rome, suivant que l'on voudra accuser les excès de la Réforme ou ceux de Rome, ou l'introduction du droit romain dans le monde germanique. Napoléon n'a pas favorisé la Révolution autant que les trois Louis avant lui : Louis XIV, par l'introduction de l'absolutisme ; Louis XV, par les indignités de son règne ; Louis XVI, par sa faiblesse ; la maison de Bourbon, même sans Philippe-Égalité, a fait pour la Révolution plus que

tous les Bonaparte. *Le bonapartisme est la conséquence et non la cause de la Révolution.* L'empereur Napoléon, en particulier, n'a pas créé la situation révolutionnaire; il n'a pas non plus conquis la souveraineté en se révoltant contre une autorité légitime. *S'il voulait abdiquer présentement, il mettrait l'Europe dans l'embarras et on le prierait à peu près à l'unanimité de vouloir bien rester.* S'il cédait le trône au duc de Bordeaux, celui-ci ne pourrait s'y maintenir sans le secours de l'étranger¹.

Je ne sais si ces raisons vinrent tout à fait à bout des scrupules féodaux du roi, elles l'adoucirent cependant, et elles convainquirent Manteuffel : il sourit d'autant mieux à cette perspective d'une alliance française que l'arrogance des États moyens ne cessait de croître depuis la paix. — En 1850, disaient-ils, nous avons empoché la Prusse de chasser l'Autriche de la Confédération; nous venons d'empêcher l'Autriche de réunir toute l'Allemagne autour d'elle ; à nous maintenant de réformer la Confédération. — Et c'est à qui, parmi leurs membres, enverrait des propositions à la Diète. Il était bien essentiel de ne pas laisser à ces velléités gênantes l'appui de la France, et pour cela il fallait afficher avec elle les meilleures relations.

1. Lettres à Manteuffel du 26 avril 1856, 13 mai, 18 mai, 2 juin 1857.

IV

Il dépendait donc de l'Empereur, en acceptant les avances de la Russie, de nouer la triple alliance des trois plus puissants empires militaires du continent.

Cette perspective le séduisait, mais il ne la croyait réalisable, sûre, honorable que par Taccession de l'Angleterre. C'est avec elle, unie aux deux puissances militaires du Nord, « qu'il voulait résoudre les grandes et les petites questions, régulariser les vraies nationalités, remanier la carte¹ ».

Rien n'eût été plus agréable à la cour de Berlin, et Gortschacow, qui n'avait de haine que contre l'Autriche, ne s'y serait pas opposé; il eût établi de bonnes relations avec l'Angleterre, pourvu qu'elles fussent excellentes avec la France et détestables avec l'Autriche. Mais les ministres anglais, mécontents de la paix, inquiets des flatteries et des attentions que les Russes nous prodiguaient et de notre complaisance à les accepter, ne voulurent pas entendre parler d'un rapprochement dont ils avaient horreur et qu'ils considéraient comme un effroyable danger pour leur domination. Ils furent tellement offensés qu'on y pensât que, loin de se donner la peine de retenir l'Empereur par d'aimables procédés

1. MORNAY à l'Empereur, 9 décembre 1856.

et par quelques concessions opportunes, ils se montrèrent alti ers passants, déplaisants, comme ils le sont si facilement dès qu'on contrarie leurs convenances. Nonobstant, l'Empereur s'en ouvrit avec Clarendon. Celui-ci lui répondit qu'ils n'avaient pas de raisons pour n'être pas en bonnes relations avec la Russie, mais que l'Autriche avait bien agi dans la dernière partie de la guerre, et très dignement pendant toutes les négociations à Paris; l'Angleterre ne s'associerait donc à aucun arrangement qu'on ne pourrait avouer franchement à l'Autriche. Ce *non volumus* de l'Angleterre glaça l'Empereur. Il voyait là se dresser la barrière qui devait s'interposer toujours entre la Russie et lui. Les deux alliances étaient incompatibles : il fallait opter.

L'alliance anglaise ne manquait ni de grandeur ni de sécurité, mais cette grandeur était celle que procurent les progrès lents de la paix, cette sécurité, celle qu'on trouve dans l'immobilité. A l'abri de cette alliance qui déroutait toutes les mauvaises volontés de l'Europe, l'Empereur aurait eu le loisir de perfectionner notre régime économique, commercial, pédagogique, de terminer nos chemins de fer et nos canaux, nos routes, notre outillage, de diminuer nos tarifs, de multiplier nos écoles, d'initier aux mœurs fortes de la liberté une démocratie ignare, n'ayant su jusqu'à présent échapper au prétoire que pour se livrer au démagogue, d'accroître les prévoyances et les sollicitudes sociales, de réduire le domaine des fatalités inexorables de la

misère et du vice, de doter enfin notre société nouvelle, qui l'attend depuis près d'un siècle, de son organisation politique, comme son oncle lui avait donné son organisation civile, sociale et religieuse.

Cette alliance n'interdisait pas à l'occasion une pointe militaire en Chine, au Mexique, en Syrie, en Cochinchine; en Europe, elle laissait libre de gémir sur les malheurs des « Français du Nord » et de les recommander à la miséricorde du Tsar, de témoigner d'ardentes sympathies à l'Italie, d'exhorter l'empereur d'Autriche à être libéral et les Italiens à ne pas se montrer trop exigeants; mais elle interdisait de songer à la libération par les armes de la Lombardie et de la Vénétie, ou à un remuement quelconque, considérable ou petit, nulle part.

C'était cependant à cette libération de l'Italie, et à ce remuement quelconque, n'importe où, que l'Empereur ne cessait de songer et auquel il était décidé. Or, ces projets extérieurs auxquels l'alliance anglaise était un empêchement invincible, n'avaient chance de se réaliser que par l'alliance russe. Avec l'une les obstacles, avec l'autre les facilités; avec l'une les objurgations, avec l'autre les encouragements; avec l'une les menaces, avec l'autre les assistances. Il fallait donc ou renoncer à toute intervention efficace en faveur des nationalités en servage, ou, sans se brouiller avec l'Angleterre, se rendre indépendant d'elle, et, coûte que coûte, courir les hasards d'une alliance russe.

De Pétersbourg, Morny ne cessa de donner ce conseil. Il n'était pas d'avis qu'on sacrifiât légèrement l'alliance anglaise, et ne trouvait ni digne ni honnête de planter là les anciens amis pour les nouveaux, mais il croyait que l'alliance russe était la seule qui nous garantirait des mauvais sentiments de l'Allemagne, des exigences et des procédés arrogants de l'Angleterre, et à l'occasion, nous permettrait un agrandissement quelconque : « Je redoute les Anglais comme le feu. Quant à l'empereur de Russie, je crois Favoir bien étudié : je crois qu'on peut compter sur lui, c'est un homme d'honneur. Il a la plus grande confiance en nous, et sa déférence ira aussi loin que l'Empereur trouvera bon de la faire aller. » Il s'inquiétait de la sentimentalité anglaise de l'Empereur : « Ne suivons pas une politique de sentiment, mais une politique dans l'intérêt français, sinon, dans deux ans, nous ne serons plus bien avec l'Angleterre et mal avec la Russie¹. »

Le général Lebœuf, membre de la mission militaire, parla à son retour comme Morny : « Sire, dit-il, il y a une alliance certaine qui s'offre. » — Voyant l'attitude déconcertée du général, a la froideur avec laquelle ses paroles étaient accueillies, l'Empereur lui répondit : « Mon cher général, lorsqu'on vient de sentir les coudes de ses alliés, on ne leur tourne pas tout à coup le dos pour s'unir à celui qui la veille était l'ennemi commun. » Jamais il n'a abandonné ce point de

1. A Walewski, de Pétersbourg, octobre, novembre 1850. A l'Empereur, 15 septembre 1856.

vue. Pendant quelque temps il tint entrouverte la porte de l'alliance russe, il ne cessa de garder ouverte à deux battants celle de l'alliance anglaise; il tendit parfois le bout du doigt à la Russie, il ne donna pleinement la main qu'à l'Angleterre. Accouplant les contradictions, il s'obstina à demander le succès d'une politique de mouvement à l'alliance de l'immobilité. Erreur capitale, cause d'embarras, de tergiversations, de déviations, de malheurs, car si, dans une certaine mesure, nous restons libres de choisir notre point de départ, nous ne le sommes pas de conjurer les conséquences logiques du choix que nous avons fait.

CHAPITRE XI

FROISSEMENTS ENTRE LE CABINET DE LONDRES ET L'EMPEREUR A PROPOS DE L'EXÉCUTION DU TRAITÉ DE PARIS

I

Un premier nuage entre l'Empereur et ses alliés de Londres menaça de se former dans cette Espagne d'où nos ennemis nous ont toujours porté leurs coups. Depuis 1854, ce malheureux pays était en révolution. Espartero et O'Donnell, devenus les maîtres du pouvoir par un mouvement militaire, avaient chassé la reine Marie-Christine, réduit la reine Isabelle en une espèce de captivité officielle, et convoqué des Cortès constituantes. Us n'avaient pas tardé à se diviser, et O'Donnell, appuyé par les fidèles d'Isabelle, avait renversé Espartero (juillet 1856). Ce renversement mécontenta fort les Anglais, dont Espartero était l'homme lige, et au contraire plut beaucoup à l'Empereur, parce que O'Donnell nous était attaché. Madrid, Saragosse, Barcelone, Jaen, Murcie, Grenade, Alicante, s'étant soulevées en faveur d'Espartero, l'Empereur ras-

sembla des troupes vers la frontière, et il allait mettre un maréchal à leur tête, lorsque arriva la nouvelle des succès d'O'Donnell à Madrid, après une journée de combat et à Barcelone après quatre jours; il demanda alors de Plombières à Vaillant de savoir de ses collègues s'ils estimaient encore opportun de placer un maréchal à la tête du corps d'observation des Pyrénées.

Vaillant répondit : « Conformément à l'autorisation que V. M. m'a donnée le 21 juillet, j'ai consulté aujourd'hui mes collègues. Tous les ministres présents à Paris pensent qu'il peut Y avoir avantage à différer pendant une dizaine de jours au moins. Les choses paraissent s'arranger en Espagne, et une intervention armée précipiterait peut-être la crise qu'il faut chercher à éviter. La nomination du maréchal, sa présence à l'armée équivaldrait à une entrée en Catalogne et Navarre. Lord Cowley, à qui M. Baroche a dit quelques mots des projets encore vagues de l'Empereur, a fait une grimace assez significative. Le ministre de l'Intérieur objecte l'étal des esprits dans beaucoup de parties de la France : l'incertitude sur les récoltes, le blé baisse, mais bien peu, etc. Le ministre des Finances veut que je dise à l'Empereur que la nomination du maréchal, c'est une baisse de 2 à 3 francs dans la Bourse qui suivra (23 juillet 1856). »

L'Empereur renvoie de Pombières la note avec l'observation suivante : « Il est peut-être bon de différer la nomination d'un général en chef,

puisque les affaires paraissent s'arranger sans nous. Voilà la bonne raison. Toutes les autres sont indignes d'hommes d'État. Comment! nous laisserions l'anarchie et l'insurrection s'organiser à nos portes, parce que le blé ne baisse pas, parce que la Bourse baisserait et que lord Cowley fait une grimace? Nous ne sommes pas encore tombés si bas, Dieu merci!/) (26 juillet 1856.)

O'Donnell victorieux ne jouit pas longtemps de sa victoire. Narvaez le renversa comme celui-ci avait renversé Es partero (12 octobre), rétablit la constitution de 1845, et la paix, une paix espagnole s'entend, régna chez nos voisins.

II

La difficulté de mener de front l'alliance étroite avec l'Angleterre et de bons rapports avec la Russie se manifesta dès qu'il s'agit d'exécuter le traité de Paris.

Les Turcs et les Russes se disputèrent la possession d'un rocher désert, appelé l'île des Serpents, situé à l'embouchure du Danube, dont le traité avait omis de parler; les uns et les autres y débarquèrent.

L'article 20 du traité fît naître un autre conflit plus compliqué. Cet article stipulait que la nouvelle frontière de Bessarabie passerait au sud de Bolgrad. Or il y avait deux Bolgrad, l'un situé un peu au nord du lac Yalpouk, l'autre sur le lac

même, et au sud de la rivière du même nom. Les Turcs prétendaient que le Bolgrad de l'article 20 était le premier, celui au nord; les Russes soutenaient que c'était le second, chef-lieu des colonies bulgares, dont on leur avait assuré la possession.

La controverse sur Me des Serpents n'était pas sérieuse, car il était évident qu'ayant enlevé à la Russie le delta et l'embouchure du Danube, on n'avait pas voulu lui laisser au beau milieu une position militaire quelconque. L'Empereur le représenta à Gortschacow, et en obtint la renonciation à l'île.

Le dissentiment sur Bolgrad ne fut pas aussi aisé à pacifier. L'Empereur se crut engagé à soutenir la prétention russe. « Par Bolgrad, dit-il, j'ai compris Bolgrad centre des colonies bulgares ; c'est donc celle-là que je juge devoir rester à la Russie. » Les Anglais, pour toute réponse, firent, sans nous prévenir, rentrer leurs navires dans la mer Noire, et engagèrent l'Autriche à prolonger l'occupation des Principautés. Ces gages pris, ils se plaignirent. « Quand il s'est agi de la paix, disaient-ils, nous avons trouvé d'abord le gouvernement français tellement disposé à la conclure, à en rendre les conditions faciles, que cette condescendance, de nature à augmenter les prétentions russes, nous aurait révélé un changement complet de la politique à notre égard, si l'intervention personnelle de l'Empereur avec sa loyauté habituelle ne nous eût bientôt rassurés. Pendant les négociations,

nous ne sentions plus entre les deux gouvernements cet accord sympathique qui avait présidé naguère a toutes nos résolutions; nous n'avions cependant pas le droit d'en être blessés. Le gouvernement français voulait la paix plus vivement que nous, et le montrait peut-être trop ouvertement, mais enfin le but qu'il se proposait n'avait rien qui nous fût désagréable et expliquait suffisamment nos dissidences. Mais aujourd'hui que la paix est obtenue, il ne s'agit plus que de régler quelques points de détail ; comment expliquer des divergences sur des faits, qu'à moins d'être Russe on ne peut envisager de deux manières? Où le gouvernement de l'Empereur veut-il en venir¹? »

Gortschacow proposa de soumettre le différend à la Conférence, ce qui était la solution naturelle. — Nous y consentons, répondirent les Anglais, pourvu que vous nous assuriez la majorité par l'exclusion de la Prusse neutre et de la Russie ennemie. — L'Empereur répondit qu'il était impossible d'exclure aucun des signataires de la paix. — Eh bien, dans ce cas, pas de conférence, et si vous insistez, la rupture.—L'Empereur ne voulait pas la rupture. Il engagea les Russes à renoncer au nouveau Bolgrad, moyennant l'attribution d'un territoire compris entre les deux branches supérieures du Haut-Yalpoulk, Il promit aux Anglais, si cette transaction ne prévalait pas et si la question se posait unique-

1. PERSIGNY, de Londres, 23 septembre 1859.

ment sur l'interprétation stricte du traité, d'obtenir du Piémont qu'il votât pour eux contre lui. Clarendon eût voulu que ce que l'Empereur lui concédait lui vînt du Piémont lui-même. Il se pencha à l'oreille de Cavour : « Prenez rengagement de voter pour nous; la France le désire; nous vous le garantissons d'une manière positive¹. »

Cavour en doutait et n'osait s'engager. L'Empereur le mit à l'aise. Il convoqua mystérieusement à Compiègne Villamarina, à l'insu de Walewski, et le chargea de réclamer de Cavour, comme un service personnel, d'appuyer la transaction et, dans le cas où elle ne prévaudrait pas, de voter contre la thèse russe que lui-même soutenait. Aucune ouverture ne pouvait être plus agréable à Cavour. Pour grossir l'importance de son pays et la sienne, il sollicita et obtint la faveur de proposer, comme de sa propre initiative, l'arrangement imaginé par l'Empereur².

Les Anglais, dont l'habitude est de crier, de

1. CAVOUR à Villamarina, novembre 1856.

2. À Villamarina, 13 novembre 1856 : « J'espère que dans cette circonstance vous aurez obtenu la promesse que la France fera ses efforts *pour nous faire jouer le rôle de conciliateur* en amenant l'Angleterre à consentir, *sur notre proposition*, à une concession quelconque en faveur de la Russie, qui, lors même qu'elle n'aurait aucune importance réelle, aurait l'immense avantage de satisfaire l'aniour-propre de la Russie. » Dans une autre lettre à Villamarina (8 décembre 1856), Cavour parle de la proposition « qu'on nous conseille défaire ». Plus tard il s'est attribué tout le mérite du rôle de comédie qu'on lui avait préparé, et les historiens italiens racontent sans sourciller qu'il a rendu un immense service à la France en cette occasion en sauvant l'alliance anglaise.

menacer, puis de réfléchir et de s'arrêter quand ils ne sont pas surs de leur fait, acceptèrent la conférence qu'ils avaient refusée moyennant la transaction qu'on leur promettait, et à laquelle les Russes, grâce à Morny, arrivèrent eniin, quoique plus difficilement.

Le secret de Villamarina était devenu celui de Cowley et de Brunnow. Cavour en avait instruit un de ses agents en l'invitant charitablement à faire connaître aux Russes que l'Empereur nt leur avait pas été aussi favorable qu'ils le supposaient¹. Walewski seul continua à tout ignorer : avec une entière bonne foi, dans une lettre particulière à Grarnont dont celui-ci donna lecture à Cavour, il démentit de la manière la plus formelle le bruit que la France aurait engagé le Piémont à voter dans le sens de l'Angleterre, et protesta avec une vertueuse indignation contre ce propos². Cavour avait vraiment le droit de s'écrier, quoi qu'on lui dît de la part de Walewski : « Il ne sait pas la véritable pensée de l'Empereur ! »

1. CAVOUR à Sauli, 8 décembre 1856 : « Comme vous devez vous arrêter à Paris, j'ai chargé le marquis de Villâuiarina de compléter les renseignements qu'il est utile .{lie vous connaissiez. — Vous verrez que la France, ou, pour mieux dire, l'Empereur, joue un rôle singulier. Sans inihir le secret de la comédie, il sera bon toutefois que vous donniez à entendre aux Russes que la France ne nous a guère encouragés à résister à l'Angleterre, et qu'elle a fait entendre qu'elle attache bien plus d'importance à obtenir une solution quelconque qu'à laisser Bo'grad entre les mains des Russes. »

2. CAVOUR à Villamarina, 8 décembre 1856.

Tout le monde *Ettant d'accord*, la Conférence n'était plus qu'une formalité; elle se tint le 7 janvier 1857. L'Ile des Serpents fut cédée à If Turquie, et le nouveau Bolgrad à la Moldavie moyennant un dédommagement à la Russie sur le Haut-Yalpouk. La nouvelle délimitation et la remise des territoires devraient être effectuées le 30 mars, et au plus tard à cette époque les troupes autrichiennes devraient évacuer les Principautés et la flotte anglaise la mer Noire.

La crise aiguë était conjurée; une autre plus sérieuse et plus longue allait se dérouler au sujet du régime à introduire dans les Principautés danubiennes. L'intermède de Neuchâtel en détournait l'attention un instant.

CHAPITRE XII

L'INTERMÈDE DE NEUCHÂTEL

I

La révolution de 1848 avait enlevé Neuchâtel au roi de Prusse, mais le protocole de Londres, de mai 1852, avait formellement reconnu son droit. Les chefs de la noblesse neuchâteloise résolurent de le revendiquer par un coup de main. Manteuffel le leur déconseilla : ils se crurent encouragés par le silence du Roi. Dans la nuit du 3 septembre 1856, deux petites colonnes, commandées par le lieutenant-colonel Meuron et le comte Pourtalès, surprirent et occupèrent le château de Neuchâtel, arrêtaient les fonctionnaires et annoncèrent le rétablissement du gouvernement royal. La population du canton, assistée des populations voisines, accourut; le gouvernement fédéral intervint, occupa la ville, arrêta une soixantaine de personnes et les renvoya devant le tribunal fédéral.

Le roi de Prusse demanda l'élargissement des prisonniers. Si le Conseil fédéral l'eût accordé, l'affaire était finie, car la renonciation

aux. droits sur Neuchâtel en résultait virtuellement : il exigea une renonciation formelle préalable. Il était difficile que Frédéric-Guillaume IV se soumît à une telle humiliation. Il réclama les bons offices des puissances, et s'adressa spécialement à l'Empereur par une lettre autographe : « Le ton de ma lettre officielle à V. M. était froid et manquait de ce langage chaleureux que mon cœur et ma confiance en V. M. me prescrivent. Le moment est venu où il dépend de V. M. d'acquérir un ami dévoué et digne d'une confiance à toute épreuve, un admirateur des grandes facultés qui ont rendu à l'Europe la confiance et la paix. » Il déclarait qu'il ne reculerait pas devant la guerre; il savait que l'Empereur pouvait lui tomber sur les bras, il ne le craignait pas ; il était prêt, à l'égard des puissances, à toute concession compatible avec l'honneur. Il terminait par ces mots : « Je vous écris cette lettre le cœur saignant, les larmes aux yeux. »

L'Empereur lui promit de prendre sa cause en main. Il fit transmettre au gouvernement de Berne le conseil pressant d'élargir les prisonniers, promettant ensuite par ses bons offices la solution définitive du différend. Le Conseil fédéral ne tint nul compte de la recommandation. L'Empereur manda alors à Paris son ami le général Dufour, commandant en chef de l'armée helvétique. Il lui notifia sa volonté d'obtenir la libération des prisonniers : si on la lui accordait, il défendrai: es prétentions fédérales sur Neu-

châtel; si on la lui refusait, il ne mettrait aucun obstacle à la marche de l'armée prussienne. Confidentiellement il fit même inviter le roi de Prusse à commencer quelques préparatifs menaçants; il espérait ainsi rendre les Suisses raisonnables. En effet, la Prusse mobilisa une armée de 160000 hommes, et dépêcha dans les États du Sud pour obtenir le passage. Buol soutint qu'à la Diète seule et non à chaque État particulier il appartenait d'accorder ou de refuser. Les États du Sud, rassurés sur les intentions françaises, invoquèrent leur indépendance, et, nonobstant l'opposition autrichienne, concédèrent au Roi ce qu'il demandait.

Les relations diplomatiques furent rompues (16 décembre). On commença à réfléchir à Berne. L'insistance du cabinet anglais à soutenir les conseils de la France vint à bout des dernières résistances. L'Assemblée suisse, sur la proposition du Conseil fédéral, se rendit aux vœux amicaux de Napoléon II et ordonna la mise en liberté des prisonniers (15 janvier 1857).

L'Empereur satisfait s'occupa aussitôt d'assurer l'indépendance de Neuchâtel. Il n'apporta pas dans cette seconde partie de son intervention moins de fermeté que dans la première. Le roi de Prusse se montrant en humeur de susciter des difficultés, il convint avec l'Angleterre que la situation définitive de Neuchâtel serait réglée par une conférence entre les quatre puissances neutres à laquelle la Prusse et la Suisse seraient appelées. Au cas où le roi de Prusse re-

fuserait de renoncer à ses droits, ou mettrait en avant des conditions inacceptables, les deux cabinets proposeraient aux cabinets de Vienne et de Pétersbourg de reconnaître la république et le canton de Neuchâtel comme partie intégrante de la Confédération helvétique, et de se déclarer dégagés des obligations contractées par le protocole signé à Londres en mai 1852; sauf à passer outre si à Vienne et à Pétersbourg on n'adhérait pas à leur proposition¹.

II

Dans la Conférence, on eut grand'peine à s'entendre. L'Angleterre soutint les résistances suisses; l'Empereur, d'accord avec la Russie, seconda plutôt les exigences prussiennes. Enfin les quatre puissances neutres s'accordèrent sur un traité de médiation. L'Empereur envoya le prince Napoléon chercher à Berlin la signature du Roi (6 mai).

Dans ce voyage le prince Napoléon fit des déclarations compromettantes, dont l'Empereur ne l'avait pas chargé. A Francfort, il s'empare de Bismarck pendant une soirée, l'entretient à l'exclusion de tous les autres invités, le charme par son intelligence, sa connaissance des affaires allemandes et le surprend par l'imprudence de son langage. Il est amer contre l'Angleterre et

i. Note échangée avec l'ambassadeur d'Angleterre, le 16 février 1857.

contre l'Autriche ; il ne veut pas d'une alliance franco-russe ; l'union entre la France et la Prusse, c'est-à-dire des deux peuples les plus civilisés du monde, est la plus naturelle de toutes, et peut devenir avantageuse aux deux pays ; la France ne demanderait des agrandissements que dans le cas où d'autres puissances s'agrandiraient, comme, par exemple, l'Autriche dans les Principautés.

À Berlin il fut reçu avec cordialité par le Roi et la famille royale, avec curiosité et respect par le peuple. On lui affecta les appartements occupés par son oncle en 1806. Il rechercha l'ambassadeur anglais Loft us avec autant d'empressement que Bismarck à Francfort et lui fit des confidences non moins explicites : — Son cousin voulait l'alliance prussienne, mais d'accord avec l'alliance anglaise, non en dehors d'elle ; la France et l'Angleterre devaient toujours agir de concert dans toutes les questions européennes ; il manifesta encore son antipathie contre la Russie, il y avait deux points à protéger contre elle, la mer Noire et la Turquie, Varsovie et la Baltique.

Malgré la liberté de son langage, il ne manqua à aucune convenance, et ne perdit pas de vue l'objet spécial de son voyage : par son tact et son esprit, il décida le Roi à signer le traité par lequel, moyennant quelques colifichets honorifiques et un million, dont il n'exigea même pas le paiement, il renonçait à ses droits sur Neuchâtel (26 mai 1857).

Le rapprochement amical entre l'Empereur et le roi de Prusse était opéré, un échange de lettres le consolida. L'Empereur écrivit qu'il comptait sur la persistance des sentiments de sincère amitié, convaincu d'ailleurs que cette amitié contribuerait à la puissance et à la grandeur prussienne. Le Roi répondit sur le même ton. Malheureusement les jours de ce monarque étaient comptés. L'affaire de Neuchatel l'avait bouleversé, les nouveaux projets de réforme fédérale de Beust, concertés avec l'Autriche, l'achevèrent. Il s'était rendu à Vienne, afin de les conjurer : il fut ulcéré de n'y avoir pas réussi. A son retour, il rencontra également à Dresde des dispositions malveillantes ; dans une discussion, il tomba sans connaissance, frappé d'apoplexie. Son frère, le prince Guillaume, fut chargé de la régence pendant trois mois (octobre 1857).

CHAPITRE XIII

DIFFICULTÉS QUE RENCONTRE L'EMPEREUR A CONSTITUER LA NATIONALITÉ ROUMAINE. — L'ENTREVUE D'OSBORNE

I

L'affaire de Neuchâtel réglée, l'organisation des Principautés redevint l'objet des délibérations des cabinets.

L'Empereur avait résolu de préparer l'affranchissement de la nationalité italienne, en constituant la nationalité roumaine par l'union politique et administrative de la Moldavie et de la Valachie sous un prince étranger. Le Congrès, sans adopter cette solution, avait décidé qu'avant de statuer on consulterait les populations. Or comme le vœu des populations en faveur de l'union était quasi unanime, par le fait, la question avait été résolue selon le désir de l'Empereur.

Cette solution devenait inévitable si l'on n'empêchait les populations d'exprimer leur volonté. La Porte s'y employa de son mieux. — Il lui était impossible, disait-elle, d'accepter qu'on la privât des deux Principautés qui constituaient la protection la plus sûre de Constantinople; le

prince étranger qu'on nommerait serait assez fort au bout de quelque temps pour secouer la souveraineté du Sultan et se rendre indépendant; le même système s'établirait en Serbie aussi bien qu'en Moldavie et en Valachie, et il en résulterait les mêmes conséquences; la Turquie perdrait ainsi successivement six millions de sujets; ce serait la fin de sa puissance en Europe.

L'Autriche, décidée par son intérêt propre plus que par celui de la Turquie, appuya ces arguments : elle espérait que, les Principautés laissées désunies, elle acquerrait sur elles le protectorat que la Russie venait de perdre et que sa domination établie sur la vallée du Danube compléterait et fortifierait son empire dans la vallée du Mincio ; la création d'une nouvelle Sardaigne sur sa frontière orientale lui était intolérable. Elle couvrait ses convoitises de belles raisons d'intérêt général : les Russes ne pourraient s'établir en sûreté à Constantinople si, maîtresse des Principautés par elle-même ou par des princes subordonnés, elle faisait de Silistrie une place solide et formait un camp retranché permanent sur le versant des Karpathes du côté de la Buckovine, en face du Pruth.

Le Piémont n'avait pas à délibérer: il devait se prononcer en faveur de la nationalité dont l'affranchissement allait être le prélude du sien, et consacrer un principe dont il recueillerait ensuite le bénéfice. Cavour n'hésita point.

La Russie aurait eu bien des objections à rétablissement d'un État appelé à gêner ses projets

sur l'Orient, peut-être à les combattre ; mais dès qu'il s'agissait de se venger de l'Autriche et de complaire à l'Empereur, elle n'hésita pas non plus, elle se prononça en faveur de l'union de« Principautés et entraîna la Prusse.

Le dernier mot appartenait au cabinet anglais. Malgré son désir de complaire à l'Autriche, il parut quelque temps perplexe, embarrassé ; peu à peu il se découvrit. Palmerston commença par dire à Persigny¹ : — Sans l'empressement de la Russie d'accueillir l'idée de la réunion, sans la répugnance de l'Autriche et surtout de la Turquie, il n'aurait aucun motif raisonnable d'abandonner l'opinion que lord Clarendon a manifestée au Congrès de Paris, mais l'attitude du Gouvernement ottoman dans cette question lui paraît un incident grave ; il se demande comment il sera possible aux puissances alliées, après avoir pris les armes pour l'intégrité de l'Empire ottoman, de violenter la Turquie dans une question qu'elle considère comme menaçant son intégrité même. — Bientôt ce langage s'accentue : — Se prononcer contre la Turquie dans une affaire qui la touche si vivement, c'est se placer en dehors du principe delà dernière guerre, c'est faire ce qu'ont voulu les Russes, menacer et non protéger l'intégrité de l'Empire ottoman, renoncer soi-même au principal gain de la victoire*.—De transitions en transitions, le cabinet anglais en vint à se déclarer sans réticence contrel'union des Principautés*

1. DE PERSIGNY, 23 septembre 1856.

2. DE PERSIGNY, 18 février 1857.

Nos diplomates parlaient ou du moins pensaient comme les Anglais, les Autrichiens et les Turcs. Que Bourqueney à Vienne n'approuvât pas l'union, cela importait assez peu, pourvu que tel ne fût pas aussi le sentiment des ambassadeurs de Constantinople et de Londres chargés de la faire prévaloir.

L'ambassadeur de Londres était Persigny, Thouvenel celui de Constantinople. Thouvenel avait gagné l'admiration du public diplomatique par ses remarquables dépêches lors de la guerre de Crimée. On lui avait confié l'intérim du ministère pendant la mission Drouyn de Lhuys à Vienne, De Vienne Drouyn de Lhuys envoya directement ses dépêches à l'empereur par son chef de cabinet sans que le ministre par intérim en eût connaissance. Thouvenel, blessé, laissa, au retour de Drouyn de Lhuys, sur le bureau ministériel, sa démission de directeur politique. L'Empereur trouva cette susceptibilité justifiée et, Drouyn de Lhuys congédié, il envoya le démissionnaire à Constantinople.

Ni Persigny, ni Thouvenel n'approuvaient l'union des Principautés; Persigny parce qu'elle déplaisait aux Anglais. La nationalité roumaine de plus ou de moins dans le monde ne lui paraissait pas un gros intérêt; le maintien de la bonne entente entre la France et l'Angleterre importait bien plus¹. L'Empereur ne devait pas se mêler **aux** luttes des puissances ; placé au-dessus d'elles,

1. DE PERSIGNY, il avril 1857.

il devait rester leur arbitre, « Quelque grand que soit ce rôle, je comprendrais pourtant qu'il ne pût pas suffire à une âme ardente et passionnée. Un esprit absolu ou impatient jetant les yeux sur les provinces du Rhin, sur l'Italie, la Pologne ou la Hongrie, pourrait avoir la pensée de changer la face de l'Europe. Assurément *je déplorerais pour la dynastie impériale qu'une pareille idée germât dans la tête de l'Empereur, car la dynastie actuelle n'a plus besoin de gloire, mais de temps, et le temps ne peut être remplacé par rien.* Si donc je croyais la France lancée dans un système de grandes actions et de grandes choses, je le regretterais, je le répète, comme autant de choses inutiles, la plus belle action du monde ne pouvant rien ajouter à la gloire napoléonienne et encore moins donner vingt ans à l'héritier de l'Empire. Mais enfin je comprendrais que, même sans nécessité, la France tirât l'épée pour de grandes choses. Ce que je ne puis concevoir, c'est que, *sans but, sans intérêt réel, elle s'engage dans des questions aussi peu importantes*¹. »

Thouvenel s'opposait à l'union parce qu'elle déplaisait aux Turcs et aux Autrichiens. Il ne tarissait pas en lamentations et présages lugubres; il ne comprenait pas qu'on se séparât de l'Autriche, qu'on l'empêchât de se porter vers le Danube, d'y contre-balancer les Russes et d'y dégager l'Italie; nous avions le premier rang à Constantinople, nous le perdions de gaieté de

cœur; nous allions à une humiliation connue celle de 1840 en Egypte; nous n'unirions pas les Moldaves et les Valaques, nous gênerions notre position à Constantinople, nous donnerions à rire à Pétersbourget à Vienne. « Cette politique était navrante; sa seule issue serait un accord avec les Russes, dont Dieu nous préserve, car ce serait démentir toutes nos traditions et effacer le traité de 1856 '. »

Les hommes d'État des anciens régimes se déchaînaient non moins contre l'impéritie de l'Empereur. Je me rappelle l'indignation de Thiers : « Le partage de la Turquie, me disait-il, serait pire que le partage de la Pologne au siècle dernier. La guerre de Crimée nous avait acquis son amitié, il fallait la conserver. Au lieu de cela que fait-on? on l'irrite chaque jour; on soutient le Monténégro contre elle; on veut lui enlever les Principautés; mais elle n'est forte que sur le Danube, elle n'a jamais eu de succès que là; c'est sa protection naturelle. Ah ! si je pouvais discuter à la tribune pendant dix minutes ! »

Assurément, si l'Empereur avait voulu par la guerre de Crimée consolider l'Empire turc vacillant, c'eût été une bien singulière aberration que d'ébranler soi-même, après la paix, l'Empire au secours duquel on avait envoyé ses armées; mais l'intégrité de la Turquie ne fut que l'enseigne de la guerre de Crimée, le but réel avait été de préparer l'affranchissement des nationalités par

1. Louis THOUVENEL, *Trois ans de la question d'Orient*, passim.

la dissolution de la Sainte-Alliance; loin donc de se contredire et de démontrer peu de tenue dans l'esprit, l'Empereur n'était que sérieux et suivi dans ses desseins, en poursuivant dans les Principautés une première application de sa politique générale.

Une lueur de justice traversa l'esprit pessimiste de Thouvenel. Au milieu de ses incessantes critiques, il s'arrête tout à coup et s'écrie : « Je raisonne, bien entendu, dans l'hypothèse que notre politique est sans arrière-pensée, et que nous n'avons *pas l'envie de régler sur le Pô les questions soulevées sur le Danube*. S'il y a un dessous de cartes, je ne dis plus rien⁴. » — Ne dites plus rien, monsieur l'ambassadeur, car vous avez enfin pénétré la pensée de votre souverain. — Il continua néanmoins à dire et de cruels propos.

Toutefois une différence essentielle esta noter entre la conduite de Thouvenel et celle de Persigny. Persigny ne se contente pas, ce qui était de son devoir, d'exprimer son opinion à l'Empereur et à Walewski, il la communique aux ministres anglais et au corps diplomatique; à l'étonnement de l'Europe, il s'institue le censeur public de son gouvernement*. Les critiques de

1. ABenedetti le 20 avril 1857. Louis THOUVENEL, p. 99.

2. MORNÏ, *Ambassade en Russie*, p. 162 : « Malheureusement le premier point d'appui que le ministère anglais trouve contre le gouvernement français, c'est l'ambassadeur de France. — Il est impossible qu'une situation pareille dure longtemps sans de graves inconvénients : Persigny choyé en Angleterre; vous, attaqué et calomnié; lui soutenant avec

Thouvenel au contraire sont confidentielles; il les communique à des amis qui ne les divulguent pas ; à Constantinople aucun ministre ne les soupçonne, et cette politique qu'il juge si mal et qu'il regrette, il en assure la réussite avec un dévouement, une intelligence, une vigueur qui lui ont laissé en Orient un renom légendaire.

Nonobstant l'opposition des Anglais et des Autrichiens et celle de ses propres agents, l'Empereur, quoique peu soutenu par l'opinion publique, assez indifférente à ce qui se passait à Bucharest et à Jassy, ne fléchit pas. Walewski ne demande qu'à reculer: lui veut qu'on tienne bon, quels que soient les chances et les inconvénients¹; il notifie dans son journal officiel que la réunion des Principautés n'a pas cessé et ne cessera pas d'être la combinaison qui à son sens assurerait le mieux à la Moldavie et à la Valachie la prospérité et la consistance, celle qu'il ne désespère pas de voir adopter dans le conseil des puissances².

On reste confondu qu'après des déclarations aussi explicites, l'ambassadeur de Constantinople ait pu écrire à Gramont le 16 octobre 1857 : « J'en suis toujours à ignorer notre véritable pensée au sujet de l'union des Principautés, et, ce qui me console, c'est qu'en vérité nous ne pensons rien. »

une **apparence de droit** une politique différente de la nôtre» c'est une situation anormale, anti-hiérarchique, inconvenante, qui nous rend la fable de l'Europe. »

1. DE BENEDETTI, 25 novembre 1856.

2. 5 février 1857.

II

« Je me ferai caporal tant qu'on voudra, avait écrit Thouvenel, quand j'aurai une consigne. » Il la recut : elle était d'assurer la sincérité des élections.

La lâche n'était pas facile. La Porte avait installé dans les Principautés deux caïmacans, Ghica en Valachie, Balshe puis Vogoridès en Moldavie, avec l'instruction officielle de conserver une position impartiale, et avec le mandat secret de s'opposer par tous les moyens à l'élection de Divans favorables à l'Union. Le Grand Visir qu'on nous supposait acquis, Aali, avait été remplacé par Rechid, dévoué à Stratl-Idr. Le Sultan était d'autant plus sûrement tenu en laisse qu'il avait ajouté aux plaisirs du harem ceux de la bouteille.

En Valachie, Ghica, surveillé par la Commission européenne, n'avait agi que par ruse. En Moldavie Vogoridès recourut à la violence ouverte : destitutions, suppressions de journaux, arbitraire sous toutes les formes, et, pour tout couronner, listes électorales dont étaient exclus les neuf dixièmes de la population. Par ces procédés il obtint les élections qu'il voulut.

Thouvenel, appuyé par les ambassadeurs de Russie, de Prusse et de Piémont, protesta contre ce scandale, réclama l'annulation des élections frelatées, en menaçant de rompre les relations diplomatiques.

Cette menace mu Paimmerston hors de lui. Dans un des petits billets en français qu'il échangeait avec Persigny, il s'éleva contre ce qu'il appelait le système agressif de Thouvenel : « Thouvenel est sans doute un homme capable, mais il a fait son possible en Grèce pour amener une rupture ouverte entre nos deux pays, et il me semble qu'il travaille avec persévérance à arriver au même résultat en Turquie. Il serait déplorable si M. de Thouvenel réalisait son projet; mais, comme je vous l'ai souvent dit, nous sommes prêts à toutes les éventualités telles pénibles qu'elles pourraient être. Mille amitiés. » — Persigny se souvint alors qu'il était l'ambassadeur de France; il rétablit les faits, justifia Thouvenel, et il conclut avec dignité : « Permettez-moi de vous dire que c'est avec un douloureux étonnement que je vous vois admettre aussi facilement les déplorables éventualités auxquelles vous faites allusion à la fin de votre lettre. Je crois à la nation anglaise trop de bon sens et trop de raison pour la supposer un seul instant disposée à soutenir les fautes d'imprudence ou d'amour-propre d'un de ses agents au prix de l'amitié 4e la France. »

La mauvaise humeur des ministres anglais et de la cour s'accrut encore de la nouvelle, désormais publique, que les souverains de France et de Russie allaient se rencontrer prochainement à Stuttgart. Un incident de plus, et l'alliance anglaise se rompait, comme après 1840, comme après les mariages espagnols. C'est ce que

l'Empereur voulait toujours éviter à tout prix. Il eut recours au grand moyen, il demanda avec insistance à la Reine une entrevue privée à Osborne. Elle la lui accorda.

III

Néanmoins les hostilités ne cessèrent pas immédiatement. Avant même de s'embarquer pour Osborne (5 août), Walewski télégraphia à Thouvenel de rompre les relations diplomatiques s'il n'obtenait pas satisfaction, Palmerston de son côté, instruit des propositions qu'apportait l'Empereur, écrivait à Persigny : « Si telles sont les opinions de l'Empereur, pourquoi vient-il à Osborne? »

L'Empereur arriva avec Walewski et l'Impératrice. Il fut rejoint par la dépêche de Thouvenel, annonçant que le 6, à midi, avait eu lieu la rupture des relations avec le Sultan. Il lui fit répondre de suspendre son départ jusqu'après l'entrevue.

Les premières explications furent tendues. L'Empereur se plaignit des façons brutales de Palmerston ; il n'avait pas voulu lire ses derniers billets à Persigny tant il les trouvait inconvenants ; il déplora l'empressement à l'accuser de déloyauté chaque fois qu'il émettait une opinion différente de celle du cabinet anglais. « Les grandes nations ne pouvaient cependant pas renoncer au droit d'avoir une opinion à elles.

— Rien ne serait plus absurde qu'une telle prétention, répondit le prince Albert. Mais au fond de nos altercations est engagé un principe sur lequel je vous prie de vous expliquer avec franchise. Nous sommes entrés dans l'alliance française en sacrifiant beaucoup de sang et d'argent, uniquement en vue de maintenir l'intégrité de l'Empire ottoman; tenez-vous à cette intégrité?

— Comme simple particulier, non, répondit l'Empereur, je n'ai aucune sympathie pour des gens aussi misérables que les Turcs, mais comme homme politique, je ne suis pas disposé à renoncer au but originel de l'alliance pour laquelle la France a fait aussi de grands sacrifices. — Eh bien! alors, ne vous rapprochez pas de la Russie qui veut détruire l'intégrité de l'Empire ottoman. » — L'Empereur nia que la Russie formât d'aussi noirs complots; du reste, il s'était contenté de ne pas repousser impoliment ses avances, et avait répondu à de bons procédés avec une froideur plutôt excessive; lui et son peuple avaient bien plus sujet d'être choqués de l'alliance subite des Anglais avec la perfide Autriche.

Walewski de son côté maintint vis-à-vis de Clarendon et de Palmerston notre demande d'annulation des élections moldaves, il en démontra la justice; toute transaction nous était impossible; nous étions trop engagés; nous ne reculerions pas. Sur le fond même de la question, il n'abandonna pas le point de vue de l'Empereur, toutefois en ajoutant « que le Gouvernement anglais, manifestant la disposition d'agir dans notre

sens à Constantinople, nous étions décidés, comme nous en avions toujours eu l'intention, à nous mettre d'accord au moyen de concessions mutuelles. Si l'union complète et avec un prince étranger, combinaison que nous trouvions la meilleure, rencontrait de trop grandes difficultés, nous étions prêts à modifier nos vues afin d'éviter un désaccord avec nos alliés. Pour le moment il ne saurait nous convenir, de peur des fausses interprétations, de discuter les bases d'une entente quelconque; il faut d'abord que la commission européenne finisse son travail, que les Divans se prononcent, et lorsque la Conférence de Paris se réunira, nous arrêterons d'une manière plus précise avec le Gouvernement anglais la combinaison à laquelle nous pourrions nous arrêter¹. »

En temps normal, de telles propositions n'eussent pas été aisément acceptées par les ministres anglais. Mais l'Inde était en feu, on en recevait chaque jour des nouvelles lamentables; l'Empereur se montrait touché de ce malheur de ses alliés, il ne s'opposait pas à ce que leurs troupes traversassent l'Egypte, et il leur offrait même le passage par la France; on avait assez de soucis vers le Gange sans aller en chercher sur le Danube. L'arrangement proposé par Walewski fut donc agréé. On le communiqua confidentiellement aux ambassadeurs de Vienne, en leur recommandant de ne pas en entretenir Buol.

1, Résumé fait par Walewski à Osborne le 9 août 1857, soumis à Palmerston et à Ciarendon et approuvé par eux.

Strattford reçut l'ordre de faire décider par le Sultan, ce qu'il l'avait obligé à refuser, la nullité des élections moldaves, et Thouvenel de reprendre les relations diplomatiques aussitôt que cette annulation aurait été prononcée. Comment s'était produit ce revirement, que signifiait-il? on n'en instruisit ni l'ambassadeur anglais, ni l'ambassadeur français qui n'y comprirent rien.

Les affaires réglées, on se détendit à Osborne, on redevint affectueux, confiant, et l'on causa. L'Empereur reprit avec le prince Albert son thème de la revision des traités de 4815, de ces traités mauvais, si souvent violés, témoignage permanent de la coalition de l'Europe contre la France; il n'y aurait de paix durable en Europe qu'après leur revision. — Le Prince signala le danger de toucher à cette question : le résultat serait le réveil de toutes les mauvaises passions européennes, du sang versé et une guerre générale dont la fin serait peut-être très différente de ce qu'on pourrait prévoir; personne ne se chargerait de la lourde tâche de refondre le statut légal de l'Europe, sans chercher à y obtenir de grands avantages; de quel côté viendraient-ils? — J'ai toujours cru, répondit l'Empereur, que les meilleurs moyens pour rendre des services au monde se trouveraient plutôt en dehors de l'Europe que dans l'Europe même; il y a l'Afrique; je ne ferais pas de la Méditerranée un lac français, comme le voulait Napoléon I^{er}, mais un lac européen; l'Espagne pourrait avoir le Maroc; la Sardaigne, une portion de Tripoli;

l'Angleterre, l'Egypte; l'Autriche, une portion de la Syrie, et que sais-je? tous ces pays superbes sont rendus inutiles à l'humanité et à la civilisation par leurs abominables gouvernements ; la France elle-même a besoin d'un débouché pour ses esprits turbulents. —

Dans ces entretiens pas plus que dans ceux de Windsor, il ne fut question de la Belgique ou du Rhin¹. L'Empereur parla bien de la Prussey

»

1. L'historien allemand Sybel a raconté dans une étude sur Napoléon III, sur la foi, dit-il, d'un *des* personnages présents qu'il ne nomme pas, qu'au cours de cette entrevue, après dîner, buvant et fumant tranquillement, tout à fait à son aise, l'Empereur aurait exposé au prince Albert que la famille Bonaparte, pour la consolidation de sa dynastie, avait impérieusement besoin de l'annexion de la Belgique et de quelques parties des provinces du Rhin. Le prince se serait récrié : « Mais quels bouleversements ! quelles luttes ! quelles catastrophes vous iriez provoquer ! Notre parlement, la Prusse s'y opposeraient de toutes leurs forces ; une guerre colossale viendrait à éclater ! — Pas le moins du monde, aurait répondu l'Empereur ; on ne tirerait pas un coup de pistolet : à votre parlement je donnerais un bon traité de commerce ; quant à la Prusse, elle comprend son intérêt ; elle m'abandonnera bien deux millions d'âmes si, en retour, elle peut en acquérir en Allemagne dix à douze millions. » Le prince se serait empressé de détourner la conversation de ce thème dangereux. — Ce récit n'est qu'une invention. Personne n'a assisté aux entretiens intimes de l'Empereur et du prince Albert, et l'on ne sait ce qui s'est dit que par le *Mémoire* rédigé par le Prince. Or, dans ce *Mémoire* publié dans le livre de M. Martin, il n'y a rien qui ressemble à ce que l'on a raconté à Sybel, et certes, si de telles énormités eussent été dites, le Prince ne les aurait pas omises et surtout il n'aurait pas écrit dans son *Mémoire*, après avoir raconté les projets de remaniement de l'Empereur hors de l'Europe :
* J'ai trouvé là une grande amélioration à sa première idée — le réformer le visux monde et la vieille société. »

mais pour exprimer son contentement de ce que Palmerston ne s'opposât pas à l'acquisition par elle du beau port de Kiel. — Le prince Albert parut étonné de cette sollicitude à l'endroit du pays de Blucher et, avec une bonhomie malicieuse, il donna l'assurance que si même les Duchés consentaient à s'unir à la Prusse, l'Angleterre ne s'y opposerait pas.

L'Empereur confirma la nouvelle de sa prochaine rencontre à Slutgimt avec le Tsar. — Le prince Albert répondit que cette rencontre paraissait toute naturelle, et que de fait on ne pouvait l'éviter si l'Empereur Alexandre la désirait, que sans doute le but de cette entrevue était de se parler sans cette réserve qu'il fallait observer avec les diplomates; puis il ajouta, — cachant dextrement une intimidation sous un conseil, — que connaissant les liens de parenté et d'amitié existant entre cette grande famille des princes du Nord, cimentée par une alliance de près de cinquante ans, il était convaincu que Napoléon III ne saurait être trop sur ses gardes dans sa conversation avec l'empereur Alexandre, car il pouvait être sur que chaque parole qui lui échapperait servît immédiatement communiquée à eux tous»

CHAPITRE XIV

L'ENTREVUE DE STUTTGARD

I

L'entrevue de Stuttgart émouvait les esprits en Allemagne encore plus qu'à Londres. François-Joseph, comprenant bien qu'il serait la victime de l'accord, essaya de le prévenir; il pria le roi de Wurtemberg (l'aller à Wilbad, où était arrivé le Tsar (juin 1857), de négocier un oubli du passé, une entente contre le danger dont l'Europe était menacée par la révolution, soutenue parla France bonapartiste. Alexandre avait répondu : « Je n'ai point d'inimitié contre l'Autriche, je n'ai pas non plus des raisons de l'aimer; je ne puis songer à un rapprochement avec elle tant que je n'aurai pas sur sa politique d'autres garanties que celles qu'elle m'a données jusqu'à présent; mais serait-elle prête à me les fournir, je suis décidé à ne jamais plus m'engager dans une alliance à trois contre la France. »

Le roi de Wurtemberg ayant échoué à réconcilier l'Autriche et la Russie à notre détriment, se retourna sans vergogne et se rendit à Biarritz

pour décider une entrevue à Stuttgart d'où l'Autriche serait exclue. Voilà les fidèles alliés que nous devons adopter!

L'entrevue consentie et fixée, l'Empereur éprouva une première déconvenue. Il apprit que la Tsarine ne se rendrait pas à Stuttgart; elle prétextait une indisposition, sans cacher que son véritable motif était d'éviter une rencontre avec l'Impératrice. L'Empereur partit donc seul du camp de Châlons accompagné de Walewski. À Bade on l'informa, ce fut sa seconde déconvenue, qu'en le quittant le Tsar se rencontrerait à Weimar avec l'empereur d'Autriche. Il poursuivit néanmoins son voyage et arriva à Stuttgart le 25 septembre.

Le Tsar, venu la veille, l'attendait au palais. Au moment où le roi de Wurtemberg l'introduisit dans le grand salon, le Tsar y entra par la porte opposée : personne ne faisait le premier pas. Les deux souverains se serrèrent affectueusement la main, causèrent et passèrent la soirée ensemble. Alexandre fut tellement enchanté de ces premiers rapports, qu'il appela la Tsarine; celle-ci, subitement guérie de son indisposition, arriva de Darmstadt le lendemain.

Pendant les trois journées de ce séjour, les souverains et les ministres s'entretinrent, avec une confiance à chaque instant grandissante, de toutes les questions qui s'agitaient en Europe, et sur toutes ils se trouvèrent d'accord. Le Tsar reconnut que la tension créée en Italie par les empiétements de l'Autriche, contraires au droit

et même aux traités de 1815, ne saurait se prolonger; il confirma ses dispositions à nous appuyer dans les Principautés; il reconnut qu'il n'y avait pas à se mêler en ce moment de l'affaire des duchés de l'Elbe. La question polonaise même, quoi qu'on en ait dit, ne provoqua aucun froissement entre les deux augustes interlocuteurs, tant l'Empereur l'aborda avec une délicate réserve; il exprima ses sympathies, sans rien ajouter qui ressemblât à une exigence ou à une pression; il parla surtout d'une amnistie, mais sous forme de prière. Le Tsar accueillit avec bonne grâce des sentiments exprimés avec déférence : il avait le plus vif désir de voir prospérer le royaume de Pologne, mais sous le sceptre de l'empereur de Russie il lui était impossible de gracier ceux qui à l'étranger conspiraient contre lui, mais il avait étendu l'amnistie à tous ceux qui faisaient leur soumission.—

On alla loin dans l'échange des vues, sans arrêter aucun projet sur une question quelconque : il est de toute inexactitude notamment que la campagne d'Italie ait été discutée, prévue, arrêtée et autorisée alors par le Tsar; pas plus sur ce sujet que sur les autres, on ne sortit des considérations académiques. Il n'y eut vraiment d'entente qu'en ceci : c'est que les deux souverains se promirent de ne s'engager ou de prendre parti dans aucune grande affaire sans s'être avertis et concertés. Gortschacow avait préparé quelques protocoles sur des questions spéciales : les Principautés, la fermeture des détroits, etc.;

l'Empereur m'a raconté qu'il refusa de les signer. C'eût été rapetisser un événement qui, laissé clans sa généralité de sympathie confiante et affectueuse, cimentée entre deux souverains tout-puissants, constituait véritablement, selon les paroles de Gorlschacow à son ami Bismarck, un fait historique de première importance.

Le Tsar rassura l'Empereur sur la portée de l'entrevue de Weimar: ce serait une rencontre personnelle à laquelle il n'avait pu se refuser sans impolitesse; elle n'aurait aucune influence sur sa politique et sur ses sentiments. En effet, Weimar ne fut qu'une parade de famille insignifiante; les ministres n'y assistèrent pas, et on n'y traita aucune affaire. Afin de mieux éviter les clabauderies malveillantes d'opinion, le Tsar avait prié le roi de Prusse, qui eût été bien aise d'être présent, de ne pas venir: il tenait à éviter ce qui aurait l'apparence d'une contre-démonstration désagréable à la France, selon l'esprit de l'ancienne Sainte-Alliance.

CHAPITRE XV

CONSTITUTION DE LA NATIONALITÉ ROUMAINE

I

L'entrevue de Stuttgart eut l'effet immédiat de fortifier la politique de l'Empereur à Constantinople et dans les Principautés. Les élections moldaves furent annulées (23 août) et recommencées ; les deux Divans se réunirent, et le Divan moldave à quatre-vingts voix contre deux, le Divan valaque à l'unanimité (19 et 21 octobre 1857), votèrent « pour la réunion des deux Principautés en un seul État neutre, autonome et vassal du Sultan, sous le gouvernement héréditaire et constitutionnel d'un prince étranger ».

Si ce qu'on appelle l'Europe eût eu le moindre sentiment de la justice et du droit, elle eût immédiatement reconnu et sanctionné une volonté aussi expresse d'un peuple ayant droit à l'indépendance et la réclamant avec une telle unanimité. Au contraire, elle se réunit en Conférence (22 mai au 19 août 1858) pour l'empêcher de se réaliser, et elle consacra près de trois mois à cette

œuvre d'iniquité et d'oppression. L'Empereur défendit ouvertement la cause du droit. Son plénipotentiaire Walewski proposa d'accueillir le vœu des populations, et de proclamer l'union des deux Principautés sous un prince étranger; la Russie, toujours fidèle amie, appuya, ainsi que la Prusse et le Piémont; la Turquie s'opposa, mais mollement si on compare son attitude *h* celle bien plus violente de l'Autriche; l'Angleterre se rangea du côté de ses amis de Vienne; l'Empereur fut donc encore acculé à l'alternative de rompre ou de proposer une transaction, ainsi d'ailleurs qu'il s'y était obligé par l'arrangement d'Osborne.

Cette transaction fut des plus habiles : en ayant l'air de concéder *beaucoup* (ses diplomates toujours malveillants dirent même *tout*), elle retenait l'essentiel; elle paraissait abandonner l'union, elle la préparait; elle l'accomplissait dans les choses, sachant bien que logiquement elle se réaliserait ensuite dans la personne. Walewski concéda la séparation politique des deux Principautés sous deux hospodars indigènes à vie, élus par les Divans, astreints à gouverner d'après des principes libéraux, avec l'assistance de ministres responsables et le concours de deux Chambres. Cette concession était aussitôt annulée, reprise ou plutôt rendue provisoire par l'affirmation indirecte de l'union future. On donnait aux Principautés un nom commun, *Principautés unies de Moldavie et de Valachie*, une seule constitution, une législation identique, sauf pour des objets spéciaux

et purement locaux, une organisation militaire commune, une haute cour de justice commune, une commission centrale permanente chargée de veiller au maintien de l'unité législative; chaque milice avait son drapeau, mais leur unité était marquée par une banderole de couleur bleue; on reconnaissait à chaque Principauté le droit de s'administrer librement en dehors de toute ingérence du Sultan, auquel on ne réservait que le droit d'investiture et un tribut annuel. (Convention du 19 août 1858.)

L'Autriche saisit bien le venin de cette combinaison et la combattit; mais n'étant pas soutenue par les ministres anglais, qui craignaient de heurter le sentiment public de leur nation, elle dut s'y résigner.

L'Europe ne possède pas, dans l'état actuel, un droit collectif supérieur au droit individuel de chaque peuple. L'ukase de la Conférence, malgré les atténuations françaises, restait un acte de violence, sans valeur juridique, n'obligeant pas. Les Roumains n'avaient pas la force de le déchirer ouvertement, ils l'éludèrent. Ils élurent à l'unanimité dans les deux Principautés, comme hospodar, le même personnage, le colonel Cou/a (17 janvier et 5 février 1859).

Cette élection était évidemment contraire à la récente décision de la Conférence. La Turquie en demanda l'annulation et la faculté d'employer la force pour assurer le respect de la convention internationale. L'Autriche, naturellement, l'appuya; l'Angleterre eût bien voulu en faire autant,

et si elle s'y fût décidée la France demeurerait isolée; mais la Russie se montra encore une secourable alliée. « Je n'admettrais pas, dit Gortschacow, qu'on déclarât cette élection régulière, mais je me prêterai à ce qu'on la confirme exceptionnellement par crainte des difficultés d'une nouvelle consultation. » — Le Tsar se déclara plus explicitement; ayant rencontré notre chargé d'affaires, Châteaurenard, au bal de la noblesse, il lui dit: « J'ai toujours pensé que la dernière élection de Couza devait être confirmée par les puissances, et en cela comme en toute chose j'étais guidé par le désir de me trouver d'accord avec l'empereur Napoléon. J'espère que nos gouvernements s'entendront sur ce point comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour en toute occasion. » La Russie fut suivie par la Prusse, et l'Angleterre un peu confuse de sa vilaine besogne ne persista pas à seconder l'intransigeance autrichienne. Par conséquent, la Conférence, « tout en reconnaissant que l'élection n'était pas conforme aux prévisions de la convention du 19 août, pour prévenir des éventualités regrettables qui pourraient surgir d'une nouvelle élection et afin de lever les obstacles qui s'opposaient à l'organisation définitive de l'administration dans les deux Principautés, engagea la Cour suzeraine à conférer exceptionnellement l'investiture au colonel Couza comme hospodar de Moldavie et de Valachie. » — La Porte y consentit, en exigeant que l'investiture serait accordée par deux firmans séparés, que deux administrations

distinctes seraient maintenues, et **que** le nouvel hospodar se rendrait à Constantinople **pour** l'hommage (6 septembre 1859) : restrictions aussi inefficaces que les précédentes et qui n'empêchèrent pas l'union de s'achever.

Voilà donc encore une victoire du principe des nationalités. Elle est due à la persévérance, au sang-froid intelligent de l'Empereur. Chaque fois que la nécessité de tourner l'obstacle, qu'il ne voulait ou ne pouvait emporter d'assaut, l'obligea à temporiser ou à transiger, ses diplomates, sur toute la ligne, s'écriaient : « Tout est perdu, c'est une calamité que cette absence de toute idée mûrie, de tout esprit de suite, de toute fermeté opportune¹. » En réalité, il ne recula pas un instant; bien secondé par Walewski, il ne cessa de s'avancer vers le but, se montrant de toutes façons supérieur à ceux qui s'arrogeaient de le critiquer sans le comprendre.

Cependant, malgré sa volonté et son sang-froid, il n'eût pas obtenu ce succès international s'il n'avait pas en cette occurrence secoué le joug de l'alliance anglaise et obtenu l'assistance fidèle, dévouée, imperturbable de la Russie.

Les péripéties décisives de la constitution de la nationalité roumaine étaient surmontées quand commencèrent celles plus graves et surtout **plus** longues de l'affranchissement de l'Italie.

CHAPITRE XVI

COMMENT CAVOUR ASSURÉ DU CONCOURS DE L'EMPEREUR OBTIENT CELUI DES RÉPUBLICAINS D'ITALIE ET DE FRANCE - MANIN

I

Cavour avait quitté Paris déçu, mais excité et résolu à ne pas laisser se ralentir l'agitation dont il avait donné le signal. Il ne sera plus le ministre du petit Piémont, il deviendra le ministre des griefs, des colères, des souffrances, des revendications, des espérances prochaines de l'Italie. — « Pour la première fois, dit-il à son Parlement au milieu des applaudissements enthousiastes, la question italienne a été discutée devant un congrès européen, non comme à Leybachet à Vérone, pour aggraver les maux de l'Italie, mais avec l'intention hautement manifestée d'apporter quelque remède à ces maux ; pour la première fois, les grandes puissances ont déclaré hautement leurs sympathies en sa faveur; maintenant la cause est portée devant le tribunal de l'opinion publique, devant ce tribunal auquel, selon une parole

mémorable de l'Empereur, appartientâ sentence suprême, la victoire définitive; le débat pourra être long, les péripéties multiples, mais confiant dans la justice de notre cause, nous attendons avec confiance le résultat final. » (6 mai 1856.) Et il prend fièrement pour devise : *O progredire o perire*, ou avancer ou périr.

Pour avancer ou périr, deux concours lui étaient nécessaires, sans lesquels ses artifices diplomatiques eussent été vains: à l'extérieur celui de la France, à l'intérieur celui du parti républicain. Privé de l'appui de la France, il restait à la discrétion de l'Autriche qui l'eût dévoré; n'obtenant pas l'appui du parti républicain, sa voile fût retombée inerte et n'eût pas été gonflée par le vent vigoureux qui pousse au loin. On ne bouleverse pas les États avec le concours des modérés et des timides.

Il n'avait pas eu à dépenser beaucoup d'efforts pour s'assurer le concours français : l'Empereur l'avait spontanément promis. Il n'eut pas non plus à se donner de peine pour domestiquer le parti républicain : les républicains « offrirent eux-mêmes. Ce ralliement à la maison de Savoie et à la monarchie, auquel l'Italie a dû son existence, fut déterminé par Manin.

Après la chute de Venise, le dictateur vaincu s'était retiré à Paris. Entouré des prévenances françaises, il y vivait pauvrement de leçons d'italien, triste, silencieux, allant du chevet de sa fille malade à ses élèves. Son ami et confident, Pallavicino, celui que Cavour appelait ironique-

ment *le Martyr*; parce qu'en effet sa captivité au Spielberg était son principal titre à l'importance, avait eu l'idée délicate de charger sa femme d'une collecte nationale en faveur de l'illustre prescrit. Manin refusa : « Quelle que soit la détresse à laquelle le sort me réserve, vous comprendrez, ma bonne Anna, que je ne consente jamais à mendier ni à consentir à ce que qui que ce soit le fasse pour moi. »

Ses réflexions solitaires d'exilé l'avaient amené à partager l'opinion de Gioberti, qu'il était temps de renoncer à une intransigeance inféconde, que la fidélité à un principe abstrait n'obligent pas à repousser le seul moyen pratique de réaliser le rêve si souvent déçu de l'indépendance de la patrie. Esprit lucide, il se rendit compte qu'on n'affranchirait pas l'Italie par des phrases ou par des conspirations, mais par des canons. Or en Italie, le Piémont seul possédait des canons : il fallait donc se rallier à lui et renvoyer la république aux calendes de l'avenir. Bien des républicains le pensaient aussi ; aucun n'avait le courage de s'exposer, en le confessant, aux imprécations mazziniennes et au reproche de trahison. L'immense popularité que la défense de Venise avait attachée à son nom permit à Manin d'oser et de réussir.

Il prit une première fois la parole pour répondre à John Russell. Ce prétendu ami de l'indépendance italienne avait dit : « Les Italiens ne pourraient rien faire de plus nuisible au but qu'ils se proposent que de se soulever contre le gou-

vernement autrichien ; au contraire, s'ils restent tranquilles, il viendra un temps où ce gouvernement deviendra plus humain et donnera plus de privilèges populaires que l'Italie ne pourrait en obtenir par une insurrection. » (13 mars 1854.) Manin répliqua : « Nous ne demandons pas à l'Autriche qu'elle soit humaine et libérale ; nous lui demandons qu'elle s'en aille... Non, nous ne nous résignerons pas ; pour une nation qui subit le joug étranger, la résignation est une lâcheté, et nous ne voulons pas être des lâches. » (19 mars 1854.)

Une seconde fois il sortit de son recueillement pour conseiller au parti républicain de se rallier à la monarchie de Victor-Emmanuel. Sobre de paroles selon sa coutume, « le parti républicain si acerbement calomnié, dit-il, fait de nouveau un acte d'abnégation et de sacrifice à la cause nationale. Convaincu qu'avant tout il faut faire l'Italie, que c'est la question préalable et dominante, il dit à la maison de Savoie : Faites l'Italie et nous sommes avec vous, sinon non-Moi républicain je plante le drapeau de l'unification ; qu'autour de lui accoure et se réunisse, prêt à le défendre, quiconque veut que l'Italie soit, et l'Italie sera¹. »

Dans sa fièvre d'unité piémontaise, Manin fut hanté, jusqu'à en perdre sa lucidité d'esprit, de la crainte d'une restauration de Murât sur le trône de Naples. L'Empereur n'y songeait guère, non

1. 19 septembre 1885, à Valerio, directeur du *Diritto* à Turin.

plus que ses ministres et ses ambassadeurs qui n'ont cessé de le défendre de cette arrière-pensée, non plus, d'ailleurs, que Murât lui-même. Minghetti, alors à Paris, s'en convainquit. « Certes, dit-il, ce n'est pas Lucien Murât, bonhomme d'intelligence épaisse comme son corps, peu désireux d'aventures et sans argent, qui travaille à une restauration muratiste. Il aurait accepté la couronne si, après avoir chassé les Bourbons, les délégués de Naples étaient venus à Paris la lui offrir; mais se mettre en émoi, courir les risques avec peu de probabilité de succès, ce n'est pas son affaire. Les menées muratistes, conduites mollement par Saliceti l'émigré et par Lizzabe Ruffoni, secrétaire du Prince, et non par le Prince lui-même, ne furent qu'une velléité sans aucune suite¹. »

Palmerston, malgré sa facilité au soupçon, savait bien à quoi s'en tenir; il ne répondit que par un sourire d'incrédulité aux efforts de Cavour pour éveiller son inquiétude. Néanmoins, Manin dégaina contre ces moulins à vent avec d'autant plus de violence qu'il en prit texte pour mieux affirmer encore le programme unitaire : « Si l'Italie régénérée doit avoir un roi, ce ne doit être et ne peut être que le roi de Piémont. Un Murât sur le trône de Naples serait, par la force des choses, l'émule, le rival, l'antagoniste de la maison de Savoie et par conséquent nécessairement l'ami et l'allié de l'ennemi naturel, l'Au-

1. *Ricordi*, III, 156-58.

triche. Il serait l'obstacle à l'unification. Quiconque travaille en faveur de Murât trahit l'Italie¹. »

Il excommunie en conséquence Montanelli atteint de ce soupçon: « Madame, écrit-il à Daniel Stern (4 décembre 1856), voici le danger qui me paraît menacer l'Italie. On préparerait à Naples, par de l'argent et des promesses, une manifestation populaire factice en faveur du prince Murat, qui amènerait dans cette ville un proconsul français et par compensation un proconsul anglais à Païenne. Tout homme intelligent doit comprendre que ce serait pour l'Italie un grand malheur. Je pense, et je dis hautement que, quiconque favorise cette solution antinationale, commet un crime/On peut favoriser le muratisme par l'action et par la parole, mais on peut aussi le favoriser par l'abstention et par le silence. Lorsque la patrie est en danger, quiconque ne la défend pas, la trahit. Quand même je me serais trompé dans l'interprétation de la parole écrite et parlée de M. Montanelli, qui pourtant m'a paru et me paraît très claire, il resterait toujours le fait incontestable que voici : Les journaux anglais, italiens et belges ont dit plusieurs fois que M. Montanelli était un des chefs de la coterie muratiste. Il n'a jamais démenti ce bruit. Son silence, accréditant la croyance que ces journaux avaient dit la vérité, a mis au service de l'idée muratiste l'autorité très grande qui s'attache à

son nom. — J'affirme que, quand même on n'aurait à lui reprocher autre chose que son silence, on serait fondé à dire qu'il favorise les intrigues du prince Murât et de ses partisans. J'aime les positions nettes; et je n'ai pas grande confiance dans l'habileté trop habile. — Dès que M. Montanelli aura déclaré publiquement, sans équivoques et sans réticences qu'il désapprouve les prétentions muratistes, je m'empresserai de déclarer que je me suis trompé à son égard. Jusque-là, je persiste dans mon opinion. »

Manin crut qu'il ne délivrerait réellement Cavour et le Piémont de l'embarras républicain, que s'il gagnait à la monarchie de Savoie *les* sympathies des républicains français. Il s'y employa, se fit véritablement frère quêteur d'adhésions. Dès que son double métier de garde-malade et de professeur le lui permettait, il allait de porte en porte, doux, caressant, insistant, persuasif; s'il n'obtenait pas le concours il demandait l'abstention. Il trouva un auxiliaire précieux en la personne de notre historien Henri Martin.

C'était un personnage singulier que cet Henri Martin. Les délicats de l'esprit ou de la littérature le raillaient volontiers. Sainte-Beuve disait de lui : « Il lui faut toujours une idée fixe, mais bien grosse, bien grosse. » Thiers et Cousin s'en entretenaient un jour. Il est... commençait à dire Thiers.—Si bête! interrompit Cousin.—Ce n'est pas moi qui l'ai dit, riposta Thiers en riant. — Homme à idée fixe, oui; bête, non. Il était

même intelligent et son histoire a certainement du mérite, ne serait-ce que celui du travail opiniâtre. Sa vie sérieuse et probe était de toute manière respectable, il ne manquait pas même de droiture, mais droiture de sectaire, de nature particulière, et qui contre l'adversaire, le damné, se donne toute les licences. Sectaire, c'est là son trait principal ; il Tétait en toute matière et il lui avait fallu un grand effort sur lui-même et surtout le vif désir d'obtenir le prix Gobert, pour qu'il se résignât à rendre justice à nos rois et à Louis XIV. Il s'est rattrapé dans l'histoire contemporaine où, sous un faux air de modération, il est d'une cynique iniquité. Il fit son idée fixe de Manin et de l'Italie ; il prit le dictateur vénitien sous son bras et de son pas précipité, avec son air allumé, il le conduisit partout où il avait accès et surtout dans les bureaux du *Siècle* le journal populaire d'alors.

Au *Siècle*, trônait en dictateur Léonor Havin, un ancien député de gauche sous Louis-Philippe, très anticlérical comme on disait. Henri Martin et Manin le convertirent d'autant plus facilement à la cause piémontaise, qu'il savait mettre ainsi un paratonnerre sur son journal en flattant les instincts connus du maître. Le concours de la *Presse*, des *Débats*, journaux indépendants, rédigés avec beaucoup plus de talent, mais sans le même crédit populaire, était déjà assuré. Quelques abonnements opportuns, une pluie de rubans verts, répandue à propos dans le monde des journalistes, achevèrent d'animer les zèles, et peu à

peu, comme après 1830, la défense de l'Italie, le désir de sa délivrance devinrent le thème habituel des journaux démocratiques; nos républicains, intransigeants chez nous, se convertirent en Italie en fervents monarchistes ; quiconque ne partagea pas leurs transports émancipateurs fut honni. Ainsi se prépara dans le peuple cet état favorable d'opinion sans lequel les projets de L'Empereur eussent été irréalisables.

Manin, qui avait l'âme haute, fut sincèrement ému du succès de sa propagande et de l'enthousiasme avec lequel nous embrassâmes une fois de plus la défense des faibles. Il manifestait ses sentiments avec effusion dans une lettre à un des rédacteurs du *Siècle* : « Puisse bientôt l'Italie, indépendante et une, être en état de payer sa dette de reconnaissance envers votre pays, pour l'hospitalité affectueuse qu'y reçoivent ses proscrits, pour les généreuses sympathies qu'y inspirent ses malheurs. Les deux peuples sont frères, et quand les entraves de l'iniquité seront brisées, ils marcheront côte à côte, comme alliés sur les champs de bataille, et comme émules dans la carrière de la science et de l'art (avril 1857). »

Tout en caressant les républicains, Manin se gardait bien de froisser celui sans les canons de qui les canons piémontais eussent élu encloués par les Autrichiens; il écrivait à Lorenzo Valerio : « Tant que Rome a une garnison française, elle ne doit pas s'insurger; avec le plus grand soin et à tout prix, évitez ou écartez toute occa-

sion ou tout prétexte de collision avec les soldats français (28 mai 1856). » Effrayé de l'attentat de Pianori, et redoutant que d'autres forfaits pareils ne vinssent exaspérer les esprits et les dégoûter du pays d'où venaient les assassins, croyant d'ailleurs nécessaire, lui aussi, de se séparer de Mazzini, il flétrit là théorie de l'assassinat politique : « 11 existe un grand ennemi de l'Italie que le parti national doit combattre sans trêve et sans miséricorde : c'est la théorie de l'assassinat politique, la théorie du poignard. Italiens, il est temps que nous nous débarrassions de cette lèpre, que nous nous purifions de cette souillure; nos mains doivent être nettes! » (26 mai 1856.)

II

Ces petites lettres de Manin portées sur leurs ailes légères arrivent en un instant aux extrémités de la péninsule. En 1848, elles eussent fait lapider leur auteur. Mais les temps à présent étaient mûrs: elles le rendent le chef extérieur du mouvement national, elles produisent la concentration patriotique sans laquelle l'œuvre nationale eût échoué en 1859, non moins piteusement qu'au temps où Cernuschi déclarait préférer les Autrichiens à Turin aux Piémontais à Milan. De toutes parts arrivèrent les adhésions; les plus notoires furent celles de Montanelli, Alto Vannucci, Ruffoni, Saliceti, Medeci, Sartori, et surtout celle

de Garibaldi. Avec l'homme à la chemise rouge c'était plus que la république, c'était la démagogie prêtresphobe qui s'inclinait devant la maison de Savoie.

Garibaldi n'équivoqua pas et n'opéra pas sa conversion à demi: « Quand la belle résolution de Manin et de Pallavicino de constituer la patrie italienne avec Victor-Emmanuel, a-t-il écrit, me fut communiquée à Caprera, elle me trouva dans le même *credo* politique. N'avait-ce pas été la conception de Dante, Machiavel, Pétrarque, et de tant de nos grands hommes? Je puis le dire avec orgueil: *J'ai été, je suis républicain; mais en même temps je n'ai pas cru le système populaire exclusif au point de devoir s'imposer par la violence à la majorité d'une nation.* Dans un pays libre, où la majorité vertueuse du peuple, librement veut la république, le système républicain est certainement le meilleur. Donc me trouvant dans le cas de voter, comme cela m'est arrivé à Rome en 1849, je voterais toujours dans ce sens, et tâcherais de convertir la foule à mon opinion. Mais la république n'étant pas possible, du moins maintenant, soit à cause de la corruption de la société, soit à cause de la solidarité dans laquelle se tiennent les monarchies modernes, et l'occasion s'offrant de faire l'unité à l'aide des forces dynastiques et nationales réunies, j'ai adhéré d'une manière absolue¹. » Il se déclara dès juillet 1856. En août, il alla visiter Cavour que

1. GARIBALDI, *Memorie*, secondo période, cap. xi.

pour quelque temps il appela son grand ami.

Manin ne se contenta pas d'écrire; il fit constituer par Lafarina et Palïavicino une vaste association nationale en faveur de l'Unité sous la maison de Savoie, destinée à envelopper l'Italie entière de son réseau serré.

La secte cependant ne se résignait pas à la raison. Où l'a-t-elle jamais fait? Elle n'osa pas attaquer Garibaldi, dès lors couvert d'une sorte d'immunité populaire, elle se déchaîna contre Manin. Sans sa notoire pauvreté, elle l'eût accusé d'être vendu; elle lui reprocha d'avoir trahi l'honneur en reniant sa foi républicaine. Manin répondit avec simplicité : — « Penseur, je crois que la république est le meilleur des gouvernements et que l'exercice de la liberté est plus large et plus sûr avec la forme fédérale. Homme politique, je vais avec un soin patient cherchant ce qui est pratiquement possible, et quand je crois l'avoir trouvé, je m'applique à diriger mon action dans la voie que j'estime conduire à cette possibilité pratique (22 janvier 1856). » — Puis il continue son œuvre, sans daigner s'expliquer davantage. De plus en plus le grand nombre le suivit; Mazzini demeura presque seul, enveloppé dans son nuage de phrases vides, soufflant des projets scélérats ou insensés à quelques fanatiques sans cervelle.

Un puriste en politique, tel que Balbo et peut-être d'Azeglio, eût repoussé des concours compromettants ; Cavour les accueillit avec autant d'empressement qu'il avait accueilli autrefois Rattazzi

et après le *connubio* centre gauche, il accomplit sans plus de scrupules le *connubio* démocratique.

Est-ce à dire qu'il fut dès lors converti à l'idée de l'Unité de l'Italie avec Rome capitale? Non certainement. Il croyait encore avec tous ses amis que l'Unité était alors un rêve irréalisable¹; son ambition n'allait pas au delà d'un Piémont agrandi par le Lombardo-Véuitien, les Duchés, peut-être les Légations; il ne songeait pas même à la Toscane; il jugeait irréalisable d'acquérir Naples et, à plus forte raison, d'installer son roi à Rome. Il songeait si peu à l'unité qu'il raillait ceux qui en rêvaient : « J'ai eu une longue conférence avec Manin, écrivait-il de Paris à Rattazzi ; c'est toujours un utopiste, il n'a pas abandonné l'idée d'une guerre purement populaire; il croit à la puissance de la presse dans les temps orageux; *il veut l'Unité de l'Italie et autres balivernes*¹. » — Quand Boncompagni, en 1856, fut envoyé légat à Florence, Cavour lui dit clairement : « Toutes nos ambitions s'arrêtent *al di qua dell' Apennino* (en deçà de l'Apennin)³. »

Entre les nouveaux alliés existait donc encore un dissentiment, mais qui n'était pas fondamental, puisqu'il nes'agissait que du plus ou du moins.

1 « Minghelti le dit formellement à Pie IX à Bologne : *L'Unila oranon paoessereche un sogno di Mazzini.* » Ricordi, t. I, p. 180.

2. Lettre du 12 avril 1856. « *Crede all' efficacia delta stampu in tempi procellosi ; vuole VUnitd diltidia el altre corbellerie.* » M. Ghiala a supprimé ce passage dans la reproduction de cette lettre et fa remplacé par des points (t. II, p. 373). C'est Rattazzi qui me l'a donné.

3. CHIALA, t. II, p. 184.

Très loyalement, ils n'essayèrent pas de se le cacher. Lai urina ayant sollicité un entretien de Cavour, celui-ci le reçut avec mystère à six heures du matin, dans sa maison particulière (12 septembre 1856). Il ne heurta pus sa foi en l'unité; il lui concéda même qu'elle se réaliserait un jour, mais que ses amis ne la croyaient pas possible et que lui-même ne pouvait compromettre avant le temps la dynastie de Savoie dans l'entreprise : — « Venez me voir quand vous voudrez, mais avant le jour, sans que personne le sache, et si au Parlement ou dans la diplomatie on m'interroge, je vous renierai et je dirai comme saint Pierre : Je ne le connais pas. » — Et il recommanda aux amis dont il était sûr de faire bon visage aux adhérents de la Société nationale, sans s'identifier, cependant avec eux¹. Cavour ne trouvait aucun inconvénient à ce que quelques-uns demandassent trop; cela lui faciliterait d'obtenir assez ; les unitaires pensaient que l'essentiel était d'engager Cavour sur la pente, certains que chaque jour il y glisserait plus loin.

Alors s'opéra un double mouvement. Les hommes compromis dans les divers États accoururent à Turin et, répandus sous ses portiques, jour et nuit, ils firent fondre la glace de la froide capitale piémontaise; les Piémontais de l'association allèrent à leur place reprendre et continuer les trames commencées.

CHAPITRE XVII

SYSTÈME AGRESSIF DECAVOUR CONTRE L'AUTRICHE ET LES PRINCES ITALIENS LE ROI DE NAPLES ET LE PAPE

I

Cavour, certain désormais de disposer des passions populaires, redouble d'audace. «c 11 fait beaucoup d'embarras, beaucoup trop », avait dit tout haut noire ministre des Affaires étrangères. Maintenant, sûr de l'Empereur, Cavour se moque du ministre, et de l'embarras il passe au bruit. A pleine bouche, il affiche son hostilité contre l'Autriche; il l'excite, la provoque, la défie; il l'appelle chaque jour en champ clos. Sachant que s'il attaque, aucune puissance ne le défendra, et que s'il est attaqué, toutes au contraire le protégeront, il inaugure le procédé destiné à une belle fortune qui consiste à exciter, à exaspérer, à acculer, sous peine de déshonneur, à une déclaration de guerre celui qu'on pousse journellement à la guerre; il organise son agression de manière à pouvoir en accuser celui qui la repoussera.

Il fait voter des fonds destinés à rendre la forteresse d'Alexandrie inexpugnable, ne dissimulant pas l'éventualité sur laquelle il compte : « L'histoire, dit-il, est une grande improvisatrice; dans noire siècle, les événements arrivent toujours à l'improviste; il faut donc toujours se tenir prêt à en profiter. Les fortifications d'Alexandrie nous seront très utiles, soit que nous ayons à combattre seuls, soit que nous ayons l'appui de la France, Le secours étranger, lorsque nous aurions commencé d'abord à résister vigoureusement nous-mêmes, ne serait plus une humiliation, mais un secours présage de grandes entreprises (14 mars 1857). » Il autorise l'ouverture d'une souscription nationale dans toute l'Italie et en dehors, afin d'acheter cent canons à placer dans la forteresse qu'il va agrandir; il propose la création d'un grand arsenal maritime à la Spezzia. Mazzini renchérit et ouvre une souscription de dix mille fusils en faveur de la ville italienne qui s'insurgera la première. Cavour comprend l'intention séditeuse et l'interdit.

On avait tant répété à François-Joseph que si son joug s'adoucissait, les hostilités dont le Piémont bénéficiait s'apaiseraient, qu'il accorda d'amples concessions : la levée inconditionnelle des séquestres, l'amnistie, le rétablissement des congrégations centrales, le gouvernement de ses provinces de la Lombardie et de la Vénétie confié à son frère Maximilien, esprit libéral, modéré, animé des plus bienveillantes intentions.

CAVOUR simule la satisfaction, mais en s'efforçant de rendre infécond ce revirement. Il n'envoie aucun ambassadeur féliciter l'empereur François-Joseph à son entrée à Milan (janvier 1857), sous prétexte qu'un sénateur piémontais venait d'en être expulsé; la municipalité de Turin décrète l'érection sur une place de la ville du monument consacré par les Milanais à l'armée piémontaise; elle donne à une rue le nom de Milano, conseil de résistance envoyé à la ville soumise aux tentations de la clémence; la *Gazette Piémontaise*, journal officiel, répète la nouvelle, déjà donnée, que plusieurs villes de Lombardie avaient souscrit pour les canons d'Alexandrie; la presse avancée vilipende les souverains et leurs réformes, insulte les Milanais qui faisaient mine d'y croire et de s'y prêter. Buol réclame, Cavour crie à la provocation. La mesure de ce qui se peut supporter était dépassée; l'ambassadeur autrichien demande ses passeports et les relations diplomatiques sont rompues.

Palmerston n'était pas alors en disposition d'appuyer le Piémont; ses sympathies italiennes, quoique sincères, s'étaient refroidies depuis que le Piémont s'était rangé du côté de la France et de la Russie dans les discussions du traité de Paris; il s'exprimait en termes violents sur Cavour, l'accusait d'être exclusivement dévoué à la France; avec cette désinvolture de conscience qui fait oublier à un ministre anglais tout ce qu'il a dit ou pensé, dès que l'intérêt de son pays ou de son parti l'exige, il paraissait redevenu autri-

chien comme à ses débuts sous Castlereagh. Clarendon, à ce point italien au congrès, que Cavour l'avait cru tout près de soutenir la *terza riscossa*, ne parlait plus du Piémont qu'avec mépris et colère.

Après avoir paru blâmer au premier moment la démarche de Buol, Palmerston et Clarendon chargèrent Cowley de pressentir le cabinet français sur une démarche commune pour opérer entre le Piémont et l'Autriche un rapprochement, moyennant une déclaration du cabinet sarde qu'il répudiait toute pensée de modifier l'assiette territoriale de l'Italie, soit en employant les moyens violents, soit en poussant les Italiens à y recourir. Cavour fut profondément indigné ! « Ah ça ! on veut nous traiter à peu près comme le roi Bomba, mais nous ne reculerons pas. »

L'Empereur cette fois encore le tira de peine ; il contint Walewski, favorable à l'Autriche, refusa de s'associer à la tentative anglaise, et fit exprimer à Buol par son ambassadeur à Vienne, Bourqueney, le regret que lui inspirait sa démarche inconsidérée ; il accorda entièrement son appui moral au Piémont¹ et se montra, plus encore que de coutume, prodigue de bienveillance.

Une portion de la presse sarde n'en continua

I. CAVOUR à Villamarina (17 avril 1857) : « Je vous prie de faire parvenir jusqu'à l'Empereur l'expression de ma vive reconnaissance pour cette nouvelle preuve de ses sentiments amicaux envers notre pays. » — Au même (11 mai 1857) : « Il faut tâcher que justice soit rendue à l'Empereur qui nous a soutenus, non seulement contre l'Autriche mais contre l'Angleterre, »

pas moins de se montrer insultante à son égard. Inspirée par les réfugiés français de Turin, elle débordait d'injures, de calomnies, même de provocations à l'assassinat. Notre ambassadeur réclamait contre ces excès. Bien à tort en vérité, car ces journaux écrits en italien ne pénétraient pas en France, et en Piémont même n'avaient d'action que sur quelques milliers d'énergumènes ; leur crédit diminuait chaque jour, comme le démontrait le chiffre de plus en plus réduit de leurs abonnés ; chaque jour les Italiens les plus rebelles acquéraient la conviction que l'Empereur était leur meilleur ami, le seul souverain décidé à favoriser l'agrandissement du Piémont, qu'il fallait absolument marcher d'accord avec lui¹, ne pas le froisser et l'insulter. « A quoi bon s'inquiéter, répondait Cavour à Gramont, d'une minorité sans crédit ? Elle ne nous ménage pas plus que l'Empereur ; nous la dédaignons et nous ne nous en portons pas plus mal ; faites comme nous ; notre raison d'être c'est que nous représentons le système libéral ; porter la main sur une liberté quelconque serait nous anéantir. Qu'on nous tue, si on en a la volonté et les moyens ; nous ne nous tuons pas nous-mêmes. » Gramont hochait la tête en signe d'incrédulité, n'insistait pas outre mesure, et sans s'arrêter aux outrages de la démagogie piémontaise, l'Empereur écrivait à Villamarina (17 août 1857) : « Je vous prie de dire au comte de Cavour que

4. CAVOUR à SaImour, l^{er} août 1857.

rien n'est plus loin de ma pensée que de lui susciter des embarras. Il peut compter sur mon désir de soutenir son gouvernement par tous les moyens possibles. Si quelquefois je lui fais faire quelques représentations, il ne doit les prendre que comme les conseils d'un ami. J'espère que pour le bonheur de l'Italie comme pour le maintien de nos bonnes relations, le comte de Cavour restera longtemps à la tête du gouvernement du Roi, car j'ai une foi entière dans ses lumières et dans son caractère élevé. »

Peu après, il envoya le prince Napoléon à l'inauguration des travaux de percement du tunnel du Mont-Cenis. Le Prince, séduisant comme il l'était quand il voulait s'en donner la peine, « ne se moqua de rien ni de personne »\ Le Roi charmé répéta, avec tout le monde, que cette visite avait resserré les liens d'estime et d'amitié qui l'unissaient déjà à la France (septembre 1857).

II

A l'égard des autres gouvernements italiens, le système du ministre du futur royaume d'Italie ne fut pas moins habilement agressif. Il les dénonce, comme incapables, oppressifs, inféodés à l'étranger, lui dont la seule chance est dans le secours de l'étranger; il leur adresse publique-

ment des sommations de se réformer auxquelles ils ne sauraient obtempérer sans s'avilir, et redoutant toutefois qu'ils n'aient cette résignation, il la leur rend impossible en écartant par ses manœuvres souterraines les concours qui leur seraient indispensables. Cantù et tous les Lombards qui secondèrent Maximilien furent mis à l'index. Le Roi, tourmenté par des scrupules religieux, manifesta-t-il la velléité de s'adresser directement au Pape et de s'entendre avec lui, Cavour alarmé supplie ses collègues Rattazzi et La Marmora de l'arrêter: « Nous sommes perdus s'il fait ce pas; l'édifice que depuis huit ans nous avons tant de peine à élever tombe aussitôt en ruines; il nous est impossible de conserver notre influence en Italie, si nous venons à un accord avec le souverain pontife. Je suis loin d'être prêtraphobe; je suis même disposé à la conciliation et donnerais volontiers à l'Église plus de liberté qu'elle n'en a, en renonçant à l'*exequatur*, au monopole universitaire, etc., etc.; mais je suis persuadé que, dans les circonstances actuelles, toute tentative d'entente tournerait à notre détriment¹. » Ainsi il reprochait à Pie IX de se refuser à un accord et lorsque le Roi parlait d'en proposer un, il s'y opposait; chaque matin avant le jour, il recevait Laiarina et organisait avec lui la trame révolutionnaire ; il envoyait dans les résidences italiennes des ministres dont les palais devenaient le ren-

i. *Non e possibile il conservare la nostra influenza in Italia. se veniamo a patti col pontefice.* Lettres du 1^{er} août, — du 3 août 1836.

dez-vous où les mécontents se rencontreraient, s'affiliaient et se concertaient, tout en protestant « qu'aussi longtemps qu'il serait en paix avec les autres potentats d'Italie il n'emploierait pas les moyens révolutionnaires et ne chercherait pas à exciter les tumultes ou les rébellions¹. — Qu'est-ce que ce Lafarina dont vous vous plaignez? disait-il aux diplomates, je ne le connais pas.

Le chef-d'œuvre de son adresse fut la dextérité avec laquelle il se servit de la France et de l'Angleterre, et comment il sut, exploitant leur désir de conjurer la révolution, en faire les instruments les plus efficaces de cette révolution. « Nous ne souhaitons, leur dit-il, que le soulagement de nos malheureux compatriotes victimes du mauvais gouvernement à Naples et à Rome ; quoi que nous disions, nous n'obtiendrons rien, mais votre parole serait écoutée : parlez donc et bien haut; dénoncez les vices de ces deux détestables régimes; obtenez-en la réforme, et vous aurez fait pour la pacification de l'Italie plus que les Autrichiens par leurs interventions. »

Or, dicter à un souverain, surtout par des notes tôt ou tard publiques, les règles de son gouvernement intérieur, constitue une atteinte mortelle à son indépendance. Le gouvernement ainsi admonesté, flétri, dénoncé, repousse-t-il les conseils? il se trouve placé au ban des nations, en quelque sorte hors la loi, et contre lui

1. Discours du 15 janvier 1857.

sont autorisées les entreprises violentes du dehors et du dedans. S'y résigne-t-il, il devient méprisable à ses sujets autant qu'à ses censeurs; d'une manière ou de Vautre, il périt. Voilà cependant ce que l'Angleterre et la France, à la suggestion de Cavour entreprirent contre le roi de Naples et contre le Pape, qu'ils prétendaient sauver.

L'Angleterre, qui derrière le roi de Naples voyait le Tsar, et derrière le Pape, la religion ennemie, s'engagea vivement dans cette campagne. Morny, de Pétersbourg, essaya avec son coup d'œil pénétrant de grand homme d'Etat de retenir l'Empereur : « Il est possible que la présence de nos escadres n'amène aucun trouble dans le royaume de Naples, et c'est ce qui peut nous arriver de plus heureux. Si, ce qui est probable, le spectacle des pavillons français et anglais arrivant là pour protester contre l'autorité royale produit un mouvement populaire, le roi de Naples fera mitrailler son peuple. De deux choses l'une : ou il aura le dessus, alors nous devons assister l'arme au bras à cette fusillade, à ces exécutions? Quelle triste figure nous ferons! Au contraire, si le mouvement est assez violent pour réussir, prêterons-nous notre appui à un nouveau Masaniello? Encouragerons-nous les excès qui se produiront fatalement après les succès de cette espèce? Sorte de succès que nous devons proscrire, nous plus que personne, car c'est la maladie chronique de la France et, pour l'extirper chez nous, il ne faut pas l'encourager

chez les autres. Allons plus loin. Que le roi tombe et que le peuple élise Murât, *Ce sera un des plus gros embarras du présent règne.* D'un bout de l'Europe à l'autre, l'Empereur sera soupçonné d'avoir suscité la querelle dans le but de replacer son cousin sur le trône, tandis que *je sais qu'il est plus opposé que personne à l'y voir monter, parce qu'il comprend combien cette éventualité est contraire à ses intérêts véritables*¹. »

Le Tsar fit remarquer combien l'intervention proposée était subversive des principes que tous les gouvernements ont intérêt à conserver et en dehors desquels il n'y a plus rien de stable.

Le roi de Naples, avec une royale noblesse et une invincible fermeté, répondit aux remontrances de la France et de l'Angleterre : — Ce qui se passe chez moi ne vous regarde pas; je gouverne mon peuple comme il me convient; la majorité de mes sujets est heureuse et satisfaite et je ne trouve pas nécessaire de donner à quelques turbulents les moyens de troubler mon royaume et de me renverser. Cela vous déplaît? j'en suis bien fâché, je ne me mêle pas de vos affaires, ne vous mêlez pas des miennes ; laissez-moi tranquille. — Quoi qu'on fît, on n'en put obtenir rien autre. — Mais nous allons retirer nos ambassadeurs! — Eh bien qu'ils partent! voici leurs passeports et bon voyage ! — Les ambassadeurs de France et d'Angleterre partirent en effet. Ce départ était un appel à la révolution. Il y fut ré-

pondu aussitôt; le soldat Agesilao Milano tira sur le Roi, le manqua et fut fusillé (8 octobre 1856). Peu après, un autre fou, Pisacane s'embarquait avec quelques fous à Gênes sur le *Cagliari*, bateau destiné au service de la Tunisie ; au bout de quelques heures de navigation, ils contraignent le capitaine à changer de route et à se diriger sur la plage de Sarpi dans le golfe de Policastro; ils débarquent, sont pris et fusillés, le *Cagliari* capturé, -conduit à Naples, le capitaine et les passagers retenus prisonniers et dans le royaume personne ne remua (juin 1857). Plus tard, pour se débarrasser des plaintes des journaux anglais sur les souffrances des prisonniers politiques, le roi les expédia en Amérique; en route, ils obligèrent le capitaine à les conduire en Angleterre où on leur fit fête¹ et, dans le royaume, personne ne remua; les lazzaroni continuèrent à manger joyeusement leur macaroni au soleil, tes camorristes à exercer leur honnête commerce et tous à manifester pour leur roi de tels senti-

1. MALMESBURY, 4 août 1858 : « Les mauvais traitements infligés à Poerio avaient été pendant plusieurs années l'objet de vives discussions entre les cabinets anglais libéraux et le gouvernement napolitain, mais Palmerston et Gladstone avaient eu le tort de vouloir plaider sa cause au point de vue légal, comme si tout gouvernement, aussi bien despotique que parlementaire, n'était pas en droit de légitime défense contre ceux qui veulent le renverser. La justice napolitain* était corrompue et tyrannique; mais je crois faux les récit de tortures physiques auxquelles il aurait été soumis. Un homme si martyrisé n'aurait pas pu, en trois mois, devenu gras et frais tel que je l'ai vu le jour où Shaftesbury me l'a présenté à la Chambre des Lords. »

ments que les appeler enthousiastes, c'est ne rien dire¹.

Après le roi de Naples, ce fut le tour du Pape. On compila force projets de réformes à lui soumettre. L'astucieux Minghetti, le naïf Pasolini, le théâtral Pepoli proposèrent chacun le leur, on exhuma celui d'Aldini en 1815. L'Empereur employa beaucoup de temps et de bonne volonté à les étudier, à les comparer, à préférer celui-ci et celui-là. Pie IX ne perdit pas une heure même à les parcourir; il les repoussa en bloc. Il entreprit un voyage dans les Légations et dans les Marches afin de démontrer que son peuple n'était pas mécontent (juillet 1847). Il fut reçu avec empressement partout, même à Ravenne, la ville turbulente. On ne demandait que des ponts, des routes, des bénédictions. Les peuples fêtent toujours leurs souverains, quoi qu'ils en pensent : le voyage de Charles X en Alsace, quelques mois avant son renversement, avait été triomphal. Malgré un mécontentement incontestable, personne ne soufflait mot de constitution ou de réformes politiques.

Les Piémontais de Bologne, Minghetti et ses amis, qui préoyaient cette torpeur, avaient demandé le mot d'ordre à Cavour et même au ministre d'Angleterre Hudson. On leur avait répondu : « A tout prix démontrez à l'Europe que la concorde n'existe pas entre le gouvernement et le peuple, et que les joies apparentes cou-

1. BERSEZIO, t. VII, p. 118.

vrent une réelle tristesse. » On s'était arrêté au projet (Tune pétition à présenter au gontalonier de Bologne avec prière de la soumettre au Pontife. L'approbation du plan étant venue de Turin¹, une centaine de personnes se réunirent et envoyèrent un modèle de pétitions dans quelques villes; on recueillit un certain nombre de signatures; la grande masse, de peur de se compromettre, s'abstint.

Pasolini, un des ministres de 1848 de Pie IX, n'en vint pas moins invoquer auprès du Pape « les désirs des hommes honnêtes et sages ». — Quels sont ces hommes honnêtes et sages? répondit Pie IX. Vous, et après? — Il y a, fit Pasolini, Minghetti qui vous est resté fidèle en 1849. — Sans doute... Minghetti, je ne dis pas non, mais il appartient maintenant au Piémont qui est anti-religieux et songe à s'emparer de toute l'Italie. — Pasolini n'en put obtenir davantage. — Et vous aussi, mon cher comte, lui dit le Pape les yeux pleins de larmes, vous m'abandonnez. — Puis il ordonna qu'on introduisît un général autrichien en attente dans l'antichambre.

Il reçut néanmoins Minghetti et l'écouta patiemment pendant deux audiences, le ramenant toujours aux deux idées par lesquelles son esprit était hanté : — La grande majorité ne réclame aucune réforme ; ceux qui en veulent n'y cherchent qu'à me dépouiller plus facilement.—Et à l'appui de ses refus il invoquait les violences criminelles

1. MINGHETTI, t. III, p. 172,

par lesquelles on avait répondu en 1848 à ses initiatives libérales. 11 termina cette fois l'entretien allègrement: —Monsieur le Constitutionnel, que Dieu vous bénisse ; le monde est trop agité ; le moment est inopportun pour exiger des réformes. »

On ne traita point le Pape aussi lestement que le roi de Naples. L'Empereur lui marqua cependant son mécontentement en lui retirant Rayneval, ambassadeur à sa dévotion et en lui substituant Gramont (septembre 1857). La bienveillance que ce dernier témoignait au Piémont, la connaissance qu'il avait de ses affaires faisait supposer, quoiqu'il fût très catholique et pas du tout révolutionnaire, qu'il se montrerait plus libre et plus disposé à conseiller et à résister. Gramont fut regretté à Turin; en servant son gouvernement avec beaucoup de zèle, il s'était montré toujours très amical et très conciliant; il emportait la sympathie universelle : plusieurs des journaux qu'il avait fait condamner regrettèrent son départ, tant était universel le sentiment qu'il avait puissamment contribué à resserrer l'alliance de la Sardaigne avec la France*.

III

Contraste piquant, tandis que Cavour s'occupait de bouleverser la maison d'autrui, il fut sur le point d'être chassé de la sienne par un retour

1. CAVOUR à Villamarina, 29 mars et 19 août 1857.

offensif de ce parti conservateur qu'il poursuivait partout de ses machinations.

Un premier fait lui avait aliéné l'opinion. Mazzini, toujours acharné au désordre, sachant le mécontentement créé à Gênes par la translation de la marine militaire à la Spezzia, s'y était rendu pour susciter un mouvement : à la dernière minute il y renonça, mais déjà une attaque avait été tentée sur le fort du Diamant, et un sergent avait été tué. Quoique Rattazzi eût sévi avec fermeté, on l'accusa d'imprévoyance, de mollesse, voire de complicité, sort habituel de quiconque a le malheur de se trouver aux prises avec l'émeute. En outre, beaucoup de bonnes gens, nullement cléricaux, étaient las des violences de la presse mazzinienne contre une religion qu'ils ne voulaient ni intolérante ni oppressive, mais à laquelle ils demeuraient attachés et le peuple des campagnes était loin de s'émerveiller, autant que les conspirateurs, de cette politique italianissime qui ne lui rapportait que des surcharges écrasantes d'impôt et de service militaire.

A la grande surprise de Cavour qui attendait le résultat des élections générales dans la plus paisible sécurité (15 novembre 1857), ses candidats furent élus à d'infimes minorités, lui-même réussit à peine à Turin ; deux de ses ministres : Lanza et Rattazzi, restèrent en ballottage ; La Marmora ne fut pas réélu dans son collège ordinaire et ne passa qu'à Biella ; le chef de la droite, Solaro della Margherita, au contraire, fut élu en quatre

collèges et en ballottage dans trois autres; de nombreux cléricaux arrivèrent avec lui ; sur deux cents députés, quatre-vingt-dix étaient résolument hostiles. Cavour fut épouvanté : « La politique de huit années de règne court risque d'être abandonnée, qu'advient-il alors de notre pauvre Italie? Que fera notre Roi qui s'est si ouvertement employé au succès de cette politique? 11 abdiquera, mais après? »

Il recourut aux moyens radicaux. Dans tous les scrutins de ballottage, il fit soutenir les hommes d'opposition extrême contre les cléricaux. Revel étant en ballottage avec Brofferio, il quêtâ des voix en faveur de l'orateur révolutionnaire et contribua à son succès. Dans le discours d'ouverture de la session il fit affirmer par le Roi la volonté *irremovibile* de persister dans la politique nationale inaugurée par son auguste père. La session ouverte, dans la vérification des pouvoirs, lui jusque-là l'ennemi doctrinal des moyens révolutionnaires, mit en œuvre le plus méprisable : l'annulation inique, systématique des élections déplaisantes, suivie d'une pression officielle effrénée afin d'empêcher la réélection des députés annulés. Son collègue Lanza, brave homme tout franc, en rougit, et écrit dans ses notes intimes : « Par amour de la vérité, je dois reconnaître que le parti libéral procéda en cette conjoncture avec une extrême rigueur contre ses adversaires et qu'il sortit parfois des limites de la légalité¹. »

1. TAVALLINI, *Vita di Lanza*, t. I, p. 179.

Cette mauvaise besogne terminée, il se sépara de Rattazzi. A toute défaite il faut un bouc émissaire : les libéraux attribuèrent la leur à l'insouciance avec laquelle le ministre de l'Intérieur, sûr du succès, avait présidé aux élections. Son administration d'une manière générale n'avait pas été heureuse; malgré ses éminentes qualités, il avait manqué d'initiative, exagéré le système parlementaire, livré l'administration aux députés, annulé les intendants, laissé s'arrêter le mouvement régulier de la machine gouvernementale; contre son habitude, il s'était montré plus sec qu'affable, blessant beaucoup de gens, et notamment James Hudson qui avait entrepris contre lui une campagne dans laquelle Gramont refusa de se laisser enrôler. Enfin il indisposa Cavour. Craignant que le Roi n'épousât la toute-puissante Rosina, ils avaient entrepris en commun une campagne contre elle et essayé d'obtenir son éloignement. Victor-Emmanuel s'irrita de cette immixtion dans sa vie privée : « Ma position seule, a-t-il dit, m'empêcha de demander raison à Cavour, ce furent des choses de couteau, *cose da coltello*. » Rattazzi comprit vite qu'on se casserait inutilement la tête contre un mur, et il s'arrêta; Cavour l'accusa de l'avoir trahi. Cependant il ne tardait pas à se trahir lui-même et à se convaincre à son tour qu'en persistant il se perdrait à jamais, au grand détriment de la cause nationale.

Rattazzi, abandonné, envoya sa démission, et Cavour le remplaça à l'Intérieur (13 janvier 1858).

Le *connubio* se terminait par le divorce. Raltazzi en éprouva une amère désillusion. Il crut qu'après tant de preuves d'amitié et d'abnégation, Cavour n'en avait pas usé envers lui loyalement et franchement; il se retira cependant sans récrimination, décidé à ne se laisser tenter par aucune pensée de vengeance.

CHAPITRE XVIII

L'ATTENTAT ORSINI. — LES CONSÉQUENCES EN FRANCE ET EN EUROPE

I

Le lendemain même arrivait la nouvelle de l'attentat d'Orsini (14 janvier 1858).

Ce jour-là, il y avait à l'Opéra une représentation extraordinaire au profit d'un artiste. La célèbre tragédienne Ristori devait déclamer des Fragments de *Maria Stuarda* et on donnait un ballet représentant l'assassinat de Gustave III roi de Suède. Au moment où l'Empereur allait descendre au péristyle du théâtre, trois détonations effroyables de bombes lancées contre sa voiture produisaient un véritable carnage. Cent cinquante personnes, mortes ou blessées, gisaient à terre. Le chapeau de l'Empereur avait été traversé par un projectile; il avait une écorchure au visage et l'Impératrice une légère égratignure près de l'œil; sa robe était ensanglantée.

Après s'être occupés des soins aux blessés, l'Empereur et l'Impératrice entrèrent dans la salle, non sans émotion, mais avec calme et di-

gnité. Dès que les spectateurs surent à quel danger les souverains venaient d'échapper, ils les acclamèrent¹. Pendant que la représentation continuait, les hauts fonctionnaires accoururent de toutes parts; Heeckeren, sénateur et ami du Prince, fut un des premiers à se présenter. L'Empereur lui dit, en lui serrant la main : — J'y ai échappé miraculeusement, mais le roi Louis-Philippe a été l'objet de dix tentatives; je n'en suis qu'à ma quatrième, j'ai donc encore delà marge devant moi. — Il parla à tous avec le même calme et demeura jusqu'à la fin du spectacle. Sans sourciller, il entendit la Ristori s'écrier : « Le bras du sicaire! c'est ma seule, ma véritable terreur! » et il vit tomber Gustave III dans une salle de spectacle, sous le coup d'un assassin.

Le Romagnol Orsini était le chef, l'âme du complot. Depuis son adolescence, cet homme conspirait. Adeptes de Mazzini, il s'en était ensuite séparé, le jugeant méprisable d'envoyer ses satellites au sacrifice sans s'y exposer lui-même ; mais il avait emporté et retenu du maître déserté la doctrine de l'assassinat. A la veille d'être pendu par les Autrichiens, il s'échappa miraculeusement des prisons de Mantoue et gagna Londres. Là, il avait organisé son forfait.

i. Le duc Ernest de Saxe-Cobourg altère la vérité en disant dans ses *Mémoires* que tout le monde garda un morne silence et que l'Empereur dit en allemand : « Voyez ce que sont les Parisiens, je ne les ai pas assez durement traités. » — Tout ce que le Duc écrit sur l'Empereur est aussi peu réel. Voir VALBERT, *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1888.

Sans aucune haine spéciale contre Napoléon III, il s'était dit ; L'Italie ne peut se délivrer que par la Révolution européenne; l'obstacle à cette révolution est en Napoléon III, car aucune révolution n'est à espérer tant que la France n'en donne pas le signal; l'Empereur tué, Paris s'insurgera, la flamme insurrectionnelle s'allumera partout, et l'Italie brisera ses chaînes. Les démocrates allemands attendaient aussi la république de l'assassinat de l'Empereur. Possédé par ce rêve idiot de scélérat halluciné, Orsini racola quelques auxiliaires, un Français exilé, le docteur Bernard, des hommes de rien, Pieri de Lucques, le Vénitien Rudio, le Napolitain Gomez. Aidé par Bernard, il prépara ses engins, s'introduisit en France sous le nom anglais d'Allsop, descendit à Paris, rue Mont-Thabor. Afin de ne pas éveiller les soupçons, ses complices, sauf Rudio et Pieri, s'établirent dans des hôtels séparés.

Le 14 janvier à 8 heures, ils se réunissent dans le logement d'Orsini, et ils en partent ensemble. Par un hasard providentiel, l'officier de paix Hébert, rue Lepeletier, reconnaît Pieri, qui se tenait en arrière, comme s'il méditait de désertir, et l'arrête. Si sa bombe avait éclaté en même temps que les autres, vraisemblablement ni l'Empereur ni l'Impératrice n'eussent été préservés.

L'attentat consommé, Orsini blessé s'était fait panser dans une pharmacie, se présentant comme une des victimes, et avait regagné en fiacre son domicile; Budio était revenu se cacher rue Montmartre. Gomez se réfugia dans le restaurant

Broggi, en face de l'Opéra; là, épouvanté de son forfait, il fond en larmes; cela le signale; on l'entoure, on l'interroge; il se trouble de plus en plus, et finit par se dénoncer et donner l'adresse et le nom d'Orsini; on court rue Mont-Thabor et on le saisit dans son lit couvert de sang. Pieri, en l'émoi de son arrestation, avait laissé échapper l'indication du logement qu'il occupait avec Rudio; on l'y trouva et il confessa son identité. Les assassins s'étaient livrés.

H

Le surlendemain, quand l'Empereur reçut le Corps législatif, il parut pâle et défait. Autour de lui l'épouvante se lisait encore sur les visages, et l'on n'entendait que des exclamations furibondes. Sous l'empire de cette excitation générale, il se laissa entraîner à une série d'actes de fureur inutiles, excessifs, et qui compromirent sa réputation de sang-froid sans accroître sa sécurité. L'attentat avait été conçu à l'étranger, par un étranger, pour un intérêt étranger, ce furent cependant des Français innocents qui reçurent les premiers coups. Des journaux furent suspendus, des arrestations opérées. « Le danger, dit l'Empereur au Corps législatif, n'est pas dans les prérogatives excessives du pouvoir, mais dans l'absence des lois répressives. » Il fit présenter une loi de sûreté générale draconienne, et le général Espinasse fut nommé ministre de l'Inté-

rieur, avec mission de répandre la terreur; dans chaque département commencèrent des arrestations sans cause, odieuses.

On demanda aux gouvernements voisins, à la Belgique, à la Suisse, à l'Angleterre, au Piémont, des mesures de précaution et de répression contre les assassins et contre les journaux qui les excitaient ou les glorifiaient.

En Belgique, les journaux dénoncés, *le Drapeau*, *le Prolétaire*, *le Crocodile*, furent poursuivis; les proscrits signalés furent éloignés; une loi déféra aux tribunaux ordinaires, sans plainte préalable, les offenses contre les chefs des gouvernements étrangers.

. En Suisse, le Conseil fédéral promit de concentrer dans ses mains les lois cantonales sur les réfugiés et de les rendre plus protectrices.

. En Angleterre et en Piémont, on obtint moins de satisfactions.

La réclamation de Walewski au Gouvernement anglais, quoique fort sèche, n'était point blessante. « L'hospitalité, disait-il, est-elle due à des assassins? La législation anglaise doit-elle servir à favoriser leurs desseins et leurs manœuvres, et peut-être à continuer de couvrir des gens qui se mettent eux-mêmes, par des actes flagrants, en dehors du droit commun et au ban de l'humanité? Le renouvellement et la perversité de ces entreprises coupables mettent la France en présence d'un danger auquel nous sommes tenus de pourvoir. Le gouvernement de Sa Majesté britannique peut nous aider à le conjurer en nous

donnant une garantie de sécurité qu'aucun État ne saurait refuser à un État voisin, et que nous sommes autorisés à attendre d'un allié. Pleine de confiance d'ailleurs dans la haute raison du Gouvernement anglais, nous nous abstenons de toute indication quant aux mesures qu'il peut convenir de prendre pour satisfaire ce vœu. Nous nous en reposons entièrement sur lui du soin d'apprécier les décisions qu'il jugera les plus propres à conduire au but, et nous nous complaisons dans la ferme persuasion que nous n'aurons pas vainement fait appel à sa conscience et à sa loyauté (20 janvier). »

Palmerston répondit verbalement et avec urbanité à la démarche française, sans adresser de note officielle dans la crainte d'envenimer les rapports. Il reconnut que l'Angleterre avait un devoir à remplir à la suite d'un attentat commis par des assassins venus de Londres; il ne pouvait songer à modifier *Yalien bill* cher à la nation, mais il proposa de qualifier de crime capital, passible des travaux forcés, la conspiration pour assassinat qui Jusque-là, avait été traitée comme un simple délit.

Le bill fut voté en première lecture, sans opposition, par deux cents voix de majorité. Peu avant la seconde lecture, le *Journal officiel* français inséra des adresses de colonels, remplies de menaces et d'outrages. L'une, par exemple, disait : « Que les misérables sicaires, agents subalternes de pareils forfaits, reçoivent le châtimement dû à leur crime abominable, mais aussi que le repaire infâme

où s'ourdissent d'aussi infernales machinations soit détruit à tout jamais. Le pays le demande à grands cris, et l'armée saurait y dépenser jusqu'à la dernière goutte de son sang¹. »

La colère et l'indignation soulevèrent le peuple anglais à la lecture de ces provocations insensées ; vingt mille personnes se réunirent dans Hyde-Park, aux cris de : « A bas les Français ! » L'Empereur, qui ne s'obstinait pas contre l'évidence, essaya de calmer ces susceptibilités en déclarant que l'insertion des adresses au *Journal officiel* n'avait eu lieu que par inadvertance et par suite de l'habitude de publier sans examen des documents de cette nature. Les Anglais ne se contentèrent d'aucune explication. Quand Palmersion proposa la seconde lecture de son *bill*, le Parlement, sans l'examiner, prenant seulement en considération le silence gardé après la dépêche de Walewski, déclara par dix-neuf voix de majorité, selon les expressions de Disraeli, « que le gouvernement avait agi d'une manière embarrassée et timide et avait manqué de dignité et de respect pour lui-même ». Palmerston, la veille si populaire, put à peine se défendre, il fut hué, renversé, et Derby chargé de former un ministère, dans lequel Malmesbury eut le Foreign Office et Disraeli l'Échiquier (24 février).

Depuis le commencement de cette crise, Persigny ne décolérait pas. Cependant, tant que son

1. 22, 27, 28, 31 janvier.

ami Palmerston fut aux affaires, il avait gardé quelque mesure; il n'en connut plus aucune après l'arrivée de Derby et de Malmesbury. Dès sa première visite au Foreign Office, en habit de cour, il s'exprima dans les termes les plus extravagants, portant la main à la garde de son épée, s'écriant : « C'est la guerre! c'est la guerre! » Au lieu de travailler à une entente avec les nouveaux ministres, il se déchaînait contre eux, ne leur parlait qu'avec véhémence, rapportait à Palmerston ce qu'ils lui avaient dit.

On était une fois encore arrivé à la tension qui est le prélude de la rupture, mais cette fois encore, comme toujours dès qu'il en fut ainsi, l'Empereur, qui ne voulait pas rompre, offrit la réconciliation. Mettant Persigny de côté, il chargea Cowley de déclarer à son Gouvernement « que le Cabinet des Tuileries n'avait jamais eu la pensée de lui dicter des mesures à prendre, et que les intentions de l'Empereur ayant été méconnues, son Gouvernement s'abstiendrait de continuer une discussion dont la poursuite pourrait porter atteinte à la dignité et à la bonne intelligence des deux pays; il s'en rapportait à la loyauté du peuple anglais » (8 mars 1858).

Le cabinet Derby, dont toutes les forces étaient occupées aux Indes et qui se sentait hors d'état de soutenir une guerre continentale, ne se souciait pas non plus de la rupture. Disraeli accueillit la dépêche de Cowley avec des « transports de joie bien éloigné? de son flegme habituel ».

Persigny, blessé d'un rapprochement négocié en dehors de lui et dont il fut informé par les ministres anglais, envoya sa démission, espérant qu'elle serait refusée. Walewski se hâta de se débarrasser d'un agent qui, non content de batailler contre le ministère anglais avec lequel il avait à traiter, affectait de mépriser les instructions de son propre gouvernement, et qui, en outre, s'exposait quotidiennement à la risée publique par ses querelles de ménage. Ainsi, un jour, invité à un grand dîner, il vient seul; sa femme se fait si longtemps attendre qu'on se met à table sans elle; au premier service, elle arrive en coup de vent, les yeux rouges, lance un coup d'œil furieux à son mari, et se met à manger avec une rage concentrée, qui ne s'apaise point de la soirée; à leur départ, Jaucourt, un des attachés, va les mettre en voiture et revient en disant : « Vous serez bien aise d'apprendre que l'ambassadeur et M^{me} de Persigny se sont embrassés sur l'escalier. »

L'Empereur eut encore une amertume à dévorer : le *bill* contre les conspirations fut abandonné, et malgré les preuves évidentes de sa culpabilité, le docteur Bernard fut acquitté au milieu des applaudissements et de toutes sortes de démonstrations inconvenantes.

On remplaça Persigny par Pélissier. il représentait un souvenir agréable aux Anglais, l'alliance de Crimée, et son envoi était comme une dernière réparation qu'on leur faisait. « Dites à la Reine, écrivait Cowley à son ministre

Malmesbury, qu'il est impossible de douter du désir qu'on éprouve de lui être agréable par cette nomination et de la valeur que l'Empereur ne cesse d'attacher à notre alliance, malgré des boutades momentanées. On ne pouvait mieux réparer l'offense faite par les adresses qu'en envoyant le plus grand soldat de l'armée pour maintenir les relations amicales (22 mars). »

En effet, le nouvel ambassadeur fut accueilli à merveille par la Reine et les ministres, et acclamé par la foule. D'ailleurs on ne pouvait choisir un plus novice diplomate que cet admirable soldat. Quoique très fin et très perspicace, il ignorait les affaires, n'aimait pas à se donner de la peine et à sortir de chez lui ; il dénigrail hommes et choses et il maintint la tradition que Persigny avait établie, « Au dîner chez la reine, raconte le prince Albert, il parla avec la plus grande franchise de l'état de la France et des mesures de son maître qu'il désapprouve complètement, » Voilà comment Napoléon III était servi presque partout.

III

En Piémont, les exigences du Gouvernement français trouvèrent aussi de la résistance. L'Empereur avait été profondément affligé que l'auteur de l'attentat fût un Italien. Il s'était rendu à Stuttgart pour préparer l'affranchissement de l'Italie; il travaillait dans les Principautés à accli-

mater le principe qui le justifierait; malgré un mystère nécessaire, ses intentions étaient à ce point transparentes que Villamarina mandait à Cavour : « Napoléon et le temps sont pour nous et pour l'Italie. Je le soutiens au risque d'être tenu en ce moment comme visionnaire¹. » Et des Italiens venaient d'attenter à sa vie ! Les ennemis du Piémont triomphaient. — Voilà les fruits de l'agitation révolutionnaire créée par Cavour, disait le nonce. — Votre Majesté ne croit-elle pas le temps venu, disait l'ambassadeur autrichien, de contraindre le Piémont par un intime accord avec l'Autriche à ne plus tolérer les machinations des émigrés et les excès de la presse quotidienne? »

Walewski exigea que le journal de Mazzini, *Italia del Popolo*, fût supprimé; que les réfugiés turbulents fussent expulsés, qu'à tous il fût interdit d'écrire dans les journaux. D'après la législation sarde, les injures contre les souverains ne relevaient pas du jury comme tous les autres délits de presse, mais la poursuite devait être provoquée par une plainte. Certains souverains, en effet, dédaignent ces attaques inoffensives, auxquelles l'Empereur et ses ministres avaient le tort d'attacher tant d'importance; Cavour ayant communiqué à James Hudson des articles très violents contre la reine en lui demandant s'il les poursuivait, le ministre anglais répondit « que son gouvernement désirait qu'on n'y fit pas attention ». Walewski exigeait que cette législation fût modi-

1. 27 mai 1856,

fiée, et que la poursuite cessai d'être subordonnée à une plainte.

Cavour, attentif à conserver le seul appui sur lequel il comptait, ne se refusa à aucune des condescendances possibles. Il opéra une razzia de tous les émigrés dangereux; il ordonna à l'intendant de Gènes de saisir coup sur coup l'*Italia del Popolo*, de faire périr par tous les moyens en son pouvoir ce misérable journal, ce Moniteur des assassins, quoique, à son avis, il fût par réaction plus de bien que de mal. Il pressa La Tour-d'Auvergne de porter plainte contre la *Ragione* d'Ausonio Franchi qui avait défendu Orsini. La Tour-d'Auvergne voulant rendre évidente la nécessité de modifier radicalement la loi sur la Presse refusa; la *Ragione* ne put être poursuivie que devant le jury et elle fut acquittée. Pour prévenir de tels dénis de répression, bien qu'ils ne lui fussent pas imputables, Cavour prépara une loi qui modifiait la composition du jury. Jusque-là tiré au sort parmi tous les électeurs politiques de la ville où siégeait la Cour d'appel, il le serait désormais sur une liste de deux cents personnes formée par une commission de trois membres, dont deux nommés par le Gouvernement. Il concéda une loi sur la provocation et l'apologie des attentats contre les souverains. Il consentit à ne pas exiger une plainte spéciale, à se contenter d'une démarche générale faite une fois pour toutes. Il refusa d'aller au delà, de supprimer par décret l'*Italia del Popolo* : ce serait un coup d'Etat,

et il ne voulait pas sortir du Statut; il avait fait déjà beaucoup en ordonnant des poursuites systématiques sous lesquelles ce journal ne tarda pas à succomber. Il consentit d'autant moins à interdire aux émigrés d'écrire dans les journaux que beaucoup d'entre eux y défendaient l'alliance française et y combattaient Mazzini. « Si vous voulez couper le mal par la racine, disait-il, conseillez au Pape de mettre un terme à ses proscriptions et de ne plus verser chez nous le rebut de la Romagne. Depuis l'amnistie autrichienne, le nombre des réfugiés lombards a diminué des trois quarts; que le Pape en fasse autant et nous nous débarrasserons des quatre cinquièmes des Romagnols qui constituent la portion la plus dangereuse et la plus remuante de l'émigration. » Il démontra qu'il ne pouvait supprimer en principe la nécessité d'une plainte préalable, car sans cela son ministère public eût été obligé de poursuivre les injures contre le roi Bomba ou contre l'empereur d'Autriche, et de traiter de même les souverains favorables au Piémont et ceux qui le harcelaient de leur hostilité, ceux qui dédaignent les injures et ceux qui en sont offensés.

Walewski n'admit aucune de ces raisons incontestables et insista de la façon la plus menaçante : — Nous sommes décidés d'aller jusqu'aux extrêmes, et nous irons là où on ne chassera pas les assassins, pour les arracher des entrailles de la terre. — Ces insistances blessantes, inopportunes, étaient encore envenimées par le

ton impérieux de La Tour-d'Auvergne; de Purbanifé de Grainont on revenait aux rudesses de Butenval.

Fatigué, offensé, Cavour se redressa alors avec dignité et opposa à des exigences déraisonnables un invincible refus. « Charles Albert, dil il, est allé mourir à Oporlo plutôt que de plier la tête devant l'Autriche. Notre jeune Roi tombera au pied des Alpes plutôt que de mettre une tache à son noble blason, et nous, ses ministres, nous le suivrons. Nous sommes ennemis des révolutionnaires; nous avons autant que vous Phorreur de Passassinatet de ceux qui le prêchent, mais nous sommes des libéraux parce que nous croyons que la liberté seule sauvera PItalie, et libéraux nous resterons, dussions-nous perdre votre précieuse amitié et succomber dans Pisolement; nous tomberions au moins notre drapeau à la main et l'honneur intact. »

Victor-Emmanuel était exaspéré. Cavour disait de La Tour-d'Auvergne : « C'est un triste sire. » Victor-Emmanuel l'appelait un scélérat. — Il résolut de s'adresser directement à PEmpereur; il lui envoya son aide de camp de confiance, Délia Rocca (fin de janvier). Les premiers entretiens de Penvoyé de Victor-Emmanuel avec PEmpereur ne furent pas réconfortants : -- J'aime le Piémont, dit PEmpereur, et votre Roi comme un ami excellent; j'ai une estime toute particulière pour le comte de Cavour, mais pourquoi me refusent-ils ce que m'accorderait tout gouvernement qui, sans être mon ami, serait simple-

ment celui de la justice ? Ne vous fuites pas illusion, tout votre avenir est dans mes mains. Ayant rompu avec moi, vous rapprocherez-vous de l'Angleterre ? Quelle force en tirerez-vous ? ne s'est-elle pas prononcée pour le maintien des traités de 1815 ? Et alors je serais moi-même obligé de me rapprocher de l'Autriche et de renoncer au plus doux désir de mon cœur, celui de travailler à l'indépendance et au bonheur de l'Italie. — Dans sa réponse à la lettre autographe apportée par Délia Rocca, il reprocha au Roi d'avoir un gouvernement faible, une police inepte et de trop concéder aux révolutionnaires.

Néanmoins, ces rudes façons de s'exprimer sur les choses étaient accompagnées des plus courtois procédés envers le messenger royal : — Je suis libre tous les matins entre neuf et dix, venez me voir quand cela vous conviendra ; si je ne puis vous recevoir, vous reviendrez un autre jour. —

Délia Rocca, comme tous les illustres Piémontais du temps héroïque, solide, plein de loyauté et d'honneur, avait en même temps un esprit d'une dextérité accorte. Lise garda bien de négliger l'invitation de l'Empereur, il s'y rendit plusieurs fois, et en fumant des cigares, il discuta doucement les préventions, rétablit la vérité des faits, prouva que le Piémont n'était pas un réceptacle de bandits, que les braves gens y étaient en nombre et que le Roi et Cavour ne demandaient pas mieux que d'être agréables. A chaque entretien l'Empereur, mieux éclairé, se montrait plus radouci. Il l'était tout à fait lorsque arriva

une lettre de Victor-Emmanuel, adressée à lui, La Hocca, mais avec instruction « *de commettre l'imprudence d'en donner lecture* ». Elle disait : « L'Empereur doit être bien persuadé de mes bonnes intentions et voir que les faits ont été exécutés même avant qu'il les eût demandés. S'il voulait que j'use de violence ici, qu'il sache que je perdrais toute ma force et lui toutes les sympathies d'une généreuse et noble nation... Si les paroles que vous me transmettez sont ses paroles textuelles, dites-lui, dans les termes que vous croyez meilleurs, qu'on ne traite pas ainsi un fidèle allié; que je n'ai jamais souffert de violence de personne; que je suis la voie de l'honneur toujours sans tache et que de cet honneur je ne réponds qu'à Dieu et à mon peuple; qu'il y a huit cent cinquante ans que nous portons h tête haute et que personne ne me la fera baisser et qu'avec tout cela je ne désire autre chose qu'être son ami. »

Est-il beaucoup de souverains tout-puissants qui n'eussent considéré ce fier langage comme une rodomontade et n'y eussent répondu par de la rancune ou des représailles? « Voilà, dit l'Empereur, ce qui s'appelle avoir du courage. Votre roi est un brave; j'aime sa réponse. Écrivez-le-lui tout de suite; tranquillisez-le sur mes intentions; exprimez-lui mon déplaisir de lui avoir causé de la peine. »

Les jours suivants, il invita l'officier piémontais à une revue, et le reçut avec une distinction si marquée qu'on eût pu croire cette fête mili-

taire donnée en son honneur. Le soir il fut accueilli aux Tuileries avec les mêmes empressements par l'Empereur et F Impératrice. La princesse Miithilde s'avança vers lui toute souriante, et de sa voix claire et chaude : « Dîtes-moi, monsieur Délia Roeca, avez-vous lu le journal de ce soir¹? Ces gens-là o«t bien raison de dire que mws ne vous aimons pas, car — elle s'arrêta un moment — nous vous adorons. »

Dans l'audience de congé (20 février), l'Empereur autorisa le général à dire au Roi, confidentiellement, mais d'une manière positive, qu'en cas de guerre contre l'Autriche, il viendrait combattre avec des forces imposantes à côté de son fidèle allié, Victor-Emmanuel. — Dites aussi à M. de Cavour qu'il se mette en correspondance directe avec moi, et que nous nous entendrons certainement². —

Cavour, pour entraîner l'Empereur, n'eut donc pas à tenir, menaçante devant lui, pendant plusieurs mois, la terreur du poignard italien. Les âmes triviales qui ont inventé et propagé cette avilissante supposition contre un homme qui n'a jamais eu peur, ne pouvaient comprendre sa belle magnanimité. À la place de l'Empereur, exaspérés d'être le point de mire de ces Italiens dont la rédemption était sa pensée constante, ils eussent renoncé à de généreux projets et abandonné à son sort le pays des assassins;

1. Un journal dans lequel on disait : *Ici les Piémontcdssont peu aimés.*

2. DELLA ROCCA, *Autobiografia di un veterano*, t. I, p. 396.

lui ne voulut pas rendre tout un peuple responsable de la scélératesse d'un individu et le forfait d'un Italien n'alluma pas sa colère contre l'Italie. Son ami Arese hésitant à venir, il lui fit dire par Conneau qu'il aurait une joie très grande à le voir : — H y a Italiens et Italiens; heureusement que les mauvais sont rares. — Le premier moment passé, il éprouva même de la compassion pour l'assassin.

Pietri avait visité Orsini et lui avait démontré, — il me Ta raconté à la porte même de la cellule d'Orsini, — ce que son forfait avait eu de stupide. — Comment, lui avait-il dû, en Europe il n'y a qu'un seul souverain s'intéressant à votre patrie, et vous voulez le supprimer? Supposez-le tué par vos bombes, croyez-vous que ce serait la Révolution qui lui aurait succédé? c'eût été une réaction aveugle, terrible, impitoyable, dont un des premiers actes eût été de vous livrer pieds et poings liés à l'Autriche. — Orsini comprit, regretta, écrivit à l'Empereur l'adjurant de rendre l'indépendance à sa patrie ; « Que Votre Majesté se rappelle que les Italiens, au milieu desquels était mon père, versèrent avec joie leur sang pour Napoléon le Grand, partout où il voulut les conduire; qu'elle se rappelle qu'ils lui furent fidèles jusqu'à sa chute; quelle se rappelle que tant que l'Italie ne sera pas indépendante, la tranquillité de l'Europe et celle de Votre Majesté ne seront qu'une chimère. Que Votre Majesté ne repousse pas les vœux suprêmes d'un patriote sur les marches de l'écha-

laud ; qu'elle délivre ma patrie, et les bénédictions de vingt-cinq millions de citoyens la suivront dans la postérité (21 février). »

Jules Favre obtint l'autorisation de lire dans sa défense cette supplique, et on ne saurait s'imaginer, si on n'a pas été présent à cette audience, la stupeur produite par cette lecture inattendue, même pour les magistrats qui dirigeaient le procès, ni le bouleversement des cœurs, quand de sa voix mélodieuse, rendue solennelle et poignante, Jules Favre, célébrant d'avance les funérailles du malheureux placé derrière lui, s'écria à la fin de sa magnifique harangue : « Pour faire votre devoir sans passion comme sans faiblesse, vous n'avez pas besoin, Messieurs, des adjurations de M. le Procureur général. Mais Dieu qui nous jugera tous, Dieu devant qui les grands de ce monde dépouillés du coicige de leurs courtisans et de leurs flatteurs, apparaissent tels qu'ils sont, Dieu qui seul mesure l'étendue de nos fautes, la force des entraînements qui nous égarent et de l'expiation qui les efface, Dieu prononcera son arrêt après le vôtre, et peut-être ne refusera-t-il pas un pardon que les hommes auront cru impossible sur la terre. »

Je craignis un instant d'être obligé déjouer un rôle dans ce drame judiciaire. Pieri, le complice d'Orsini, m'avait prié de le défendre¹. Je me rendis auprès de lui.

i. » Conciergerie de Paris, *il* février 1858. Monsieur, lorsque je vous quittais à Marseille en 1848, allant à l'armée

Il m'exposa que son système serait d'attaquer Orsini dont il se plaignait amèrement, qui, disait-il, l'avait dénoncé, trahi. Au milieu de ses explications fiévreuses perçait l'espérance, sa bombe n'ayant pas été lancée, de sauver sa tête. Quand je l'eus bien écouté, je lui répondis :— Si je vous défends, c'est à la condition de ne pas attaquer Orsini, et d'avoir la plus complète liberté, mais je crois que vous avez tort de me choisir : Jules Favre défendant Orsini, si je vous défends, cela ressemblera à une coalition d'hostilité contre l'Empereur, et vous perdrez les chances de salut sur lesquelles vous comptez. Choisissez un avocat sans couleur politique ou plutôt agréable au gouvernement. Ceci dit, si vous persistez, j'accepte. — Il réfléchit, me remercia fort, et choisit Nogent-Saint-Laurens.

L'Impératrice, plus encore que l'Empereur, avait été émue du repentir d'Orsini. Peu à peu son imagination avait transformé l'assassin en martyr s'offrant en holocauste pour sa patrie opprimée; après la condamnation, dans son exaltation trop chevaleresque, elle demanda une grâce à laquelle l'Empereur ne répugnait pas. Un conseil privé fut réuni; le cardinal Morlot

d'Italie plein d'espoir pour cette pauvre patrie, je ne m'attendais pas à solliciter votre secours pour une autre cause, je suis au nombre des inculpés d'attentat contre la personne de l'Empereur. Voulez-vous me défendre devant la Cour d'assises? C'est pour le 25. Une réponse immédiate obligera infiniment votre fidèle serviteur. G. PIERI. » — C'est au sortir de ma visite à Pieri que je rencontrai Piétri à la porte de la cellule d'Orsini.

démontra, avec son autorité sacerdotale, que la clémence serait odieuse à la conscience publique : le sang de tant de victimes innocentes exigeait une expiation; pardonner ce serait encourager. Il fut décidé que la justice suivrait son cours.

La veille de l'exécution, Orsini adressa une nouvelle lettre à l'Empereur : « Les sentiments de sympathie de Y. M. pour l'Italie ne sont pas pour moi un mince réconfort au moment de mourir. Je déclare, avant de rendre le dernier souffle, que l'assassinat, de quelque prétexte qu'il se couvre, n'entre pas dans mes principes, bien que, par une fatale aberration d'esprit, j'aie organisé l'attentat du 14 janvier. Non, l'assassinat politique ne fut jamais mon système, et je l'ai combattu au péril de ma vie par mes écrits et par les actes de ma vie politique. Que mes compatriotes, au lieu de compter sur ce moyen de l'assassinat, apprennent de la bouche d'un patriote prêta mourir que leur abnégation, leur dévouement, leur union, leur vertu peuvent seuls assurer la délivrance de l'Italie, la rendre libre, indépendante et digne de la gloire de nos aïeux. Je vais mourir avec calme et je veux qu'aucune tache ne souille ma mémoire. Quant aux victimes du 14 janvier, je leur offre mon sang en sacrifice, et je prie que les Italiens devenus indépendants dédommagent un jour ceux qui ont souffert. Que V. M. me permette, en finissant, de lui demander grâce de la vie, non pour moi, mais pour ceux de mes complices condamnés à mort. »

IV

L'Empereur fil envoyer à Cavour les lettres du supplicié avec invitation de les insérer dans la *Gazzetta piemontese*. — Qu'on y prenne garde, objecta Cavour, c'est un assaut direct contre l'Autriche, non seulement par le Piémont, mai/ aussi par la France. — Dans l'intention de l'Empereur c'était surtout, ce qui échappait à Cavour, une réprobation de l'assassinat politique par un assassin. Il répondit : Publiez.

L'effet fut immense. Une auréole entoura la mémoire d'Orsini transfiguré et le régicide fut ennobli par celui même qui venait d'exiger que l'apologie en fut châtiée par la loi. Aussi Brofferio se crut-il permis de l'exalter dans la discussion de la loi sur la presse : « Les tyrans n'ont qu'un moyen de se préserver, c'est de renoncer à leur tyrannie. Prohibez la vérité, la justice, la vertu, le sentiment, la raison, brûlez les bibliothèques, renversez les théâtres, jetez dans les flammes tous les livres, et malgré cela l'assassinat des rois malfaisants et barbares sera toujours applaudi. » — Cavour protesta contre ces déclamations homicides : « Dans l'intérêt du Piémont et de l'Italie entière, il faut que du seul État italien libre, s'élève hautement la voix non seulement du gouvernement » mais celle de la nation, pour protester solennellement, énergiquement, contre la doctrine scélérate de l'assassinat poli-

tique. » (Vifs signes d'approbation sur tous les bancs de la Chambre.) — Rattazzi, malgré sa récente amertume, soutint la loi et contribua à son vole (29 avril)¹.

Cavour avait pris Mazzini à partie, l'accusant de méditer l'assassinat de Victor-Emmanuel. Mazzini ne se défendit pas d'avoir voulu l'assassinat de l'Empereur et il célébra Pianori, Orsini ; mais il protesta avec indignation qu'il ne songeait pas à attenter aux jours de Victor-Emmanuel : « Sa vie est protégée par le Statut et pal l'inutilité du crime. » — Le tout assaisonné d'imprécations contre Cavour, calomniateur méprisable, ennemi de la liberté, en train, au lieu de préparer l'Italie, de défaire le Piémont. — Cavour ne fut pas mécontent de ces diatribes qui, aux yeux de l'Empereur, le séparaient à n'en plus douter de la secte avec laquelle on lui avait soupçonné des connivences. Napoléon III manifesta sa satisfaction à Villamarina : — « Je suis content et reconnaissant du vote du Parlement piémontais, soyez convaincu que je n'oublierai pas cette conduite loyale de la Sardaigne envers ma personne. Les travaux de Casale et d'Alexandrie avancent-ils? — Sire, nous

1. La conspiration contre la vie du chef d'un gouvernement manifestée par des actes préparatoires était punie de la réclusion et ensuite de la surveillance de la haute police pendant cinq ans. — L'apologie de l'assassinat politique, qu'elle soit une approbation ou une justification, fut punie conformément à l'article 24 de la loi du 26 mars 1848. — La liste du jury devait être dressée par des commissions nommées **par** les conseillers provinciaux et communaux.

nous préparons toujours pour le grand jour. »

Dans l'attente du grand jour, Cuvour, ne sachant que faire ni que proposer, se dépensait en notes, négociations, mémorandums pour reprendre le *Cagliari* et ses passagers au Roi Bomba; querelle mesquine et douteuse. Le cabinet anglais *barcheggiava*, louvoyait, tantôt contraire, tantôt favorable; l'Empereur ne demandait pas mieux que de soutenir le Piémont, et précisément par cette raison, il l'engageait à ne pas se trop avancer et ne pas devenir menaçant; la restitution du *Cagliari* ne valait pas qu'on s'aliénât les sympathies de la Russie, dont on allait avoir besoin. Bientôt, d'ailleurs, le roi de Naples, autant pour complaire à l'Empereur que sous la pression des sommations anglaises, consentit à lâcher sa proie avec une indemnité (juin 1858). Et Cavour retomba dans son tournoiement agité d'écureuil dans une cage trop étroite.

Cependant les bruits venus de France n'étaient pas décourageants. Les journaux officieux se déclaraient de plus en plus favorables au Piémont et agressifs contre l'Autriche; le *Moniteur officiel* publiait des feuilletons hebdomadaires d'About remplis de critiques acerbes contre le gouvernement pontifical, telles que le Pape s'en émut, et fit insérer en tête de son journal officiel : « On lit dans le feuilleton du *Moniteur* de Paris quelques articles intitulés *l'Italie contemporaine* et signés About. Il y a entre ces articles et l'histoire contemporaine la même différence qu'entre l'exagé-

ration, le mensonge, la calomnie d'une part et la vérité de l'autre. » En transmettant ce renseignement, Gramont ajoutait : « Il est à craindre que l'administration n'éprouve quelque difficulté à justifier la continuation d'une série d'offenses hebdomadaires ainsi dirigées contre un gouvernement allié qui, bien que très imparfait, croit avoir quelques titres au respect et à la bienveillance des puissances catholiques¹. »

Ce qui mécontentait le Pape enchantait Cavour. 11 n'en trouvait pas moins 1 attente bien prolongée. Aussi sa surprise fut-elle joyeuse lorsque Conneau lui apporta de la part de l'Empereur l'invitation de venir l'entretenir à Plombières.

1. A Walewskî, 21 juillet 1858.

CHAPITRE XIX

PLOMBIÈRES

I

Cavour accourut aussitôt et, malgré sa pétulance et sa confiance ordinaire en lui-même, non sans émotion.

La première conversation (21 juillet 1858) dura près de huit heures. L'Empereur l'ouvrit en déclarant qu'il était décidé à soutenir le Piémont contre l'Autriche. Mais comment entamerait-on cette guerre? si Ton pouvait parler net, on n'aurait pas eu à chercher de prétexte, on dirait : — L'Autriche occupe et tyrannise des pays italiens qui ont horreur de sa domination, nous prenons les armes au nom du Droit et nous la chassons. — Mais un tel langage eût soulevé une clameur de haro dans les chancelleries et probablement provoqué une coalition; on était condamné à jouer la comédie, à se donner l'apparence d'être provoqués, et à découvrir un moyen d'obliger l'Autriche à se déclarer la première. Les traités particuliers, l'occupation prolongée des Romagnes et des Légations, avaient paru, au COD-

grès de Paris, des griefs insuffisants à motiver l'intervention de la France et de l'Angleterre : il fallait trouver une autre cause de conflit. Celle à laquelle on s'arrêta était vraiment disproportionnée à l'effet qu'on voulait produire. C'est par Massa et Carrara qu'on amènerait l'explosion. L'on provoquerait une adresse des habitants au Roi, réclamant l'annexion du duché. Le Roi n'accepterait pas, mais il adresserait au duc de Modène une note hautaine et menaçante contre ses procédés de gouvernement. Il était sûr que le duc, fort de l'appui de l'Autriche, répondrait avec impertinence : sur quoi Victor-Emmanuel ferait occuper Massa, et la guerre commencerait. On adopta d'autant plus aisément ce biais que le duc de Modène n'ayant reconnu aucun des souverains de la France depuis 1830, on était à l'aise avec lui.

Le prétexte de la guerre trouvé, on établit la conduite à suivre à l'égard du Pape et du roi de Naples. Le Pape devait être ménagé pour ne pas soulever les catholiques en France ; le roi de Naples, pour conserver les sympathies de la Russie, qui mettait son point d'honneur à protéger le roi Ferdinand. Il fut donc admis que si on laissait les Romagnes s'insurger, on continuerait à assurer au Pape la tranquille possession de Rome au moyen de la garnison française, et qu'on ne s'occuperait pas du roi de Naples, à moins qu'il se prononçât pour l'Autriche, quitte à laisser faire ses sujets, si, profitant de l'occasion, ils se débarrassaient de sa domination pa-

tewielle. Dans son rapport au Roi, Cavour ajoute : « Eu ce qui concerne Naples, l'Empereur verrait avec plaisir Murât remonter sur le trône de son père. » — Certainement l'homme d'État italien aura mal saisi la pensée de son interlocuteur, ce qui lui arrivait parfois, on Ta déjà vu à propos de Clarendon. L'Empereur a pu et dû dire que si les Napolitains révoltés voulaient absolument Murât il ne le leur interdirait point par les armes, mais loin de travailler à cette solution, il ne la souhaitait nullement; il savait trop les embarras qu'elle lui eût créés et il était aussi éloigné de préparer le royaume de Naples à Murât, que le duché de Toscane au prince Napoléon.

On détermina ensuite le but de la guerre et le partage des dépouilles. Le but de la guerre devait être de chasser les Autrichiens de l'Italie et de ne pas leur laisser un pouce de terrain en deçà des Alpes et de l'Isonzo. Quant aux dépouilles, la vallée du Pô, les Légations, la Romagne formeraient sous la maison de Savoie un royaume de la Haute Italie. Le Pape conserverait Rome et son territoire; le reste des États pontificaux, accru de la Toscane, formerait le royaume de l'Italie Centrale; on en chasserait Léopold et on y placerait la duchesse de Parme, qui, dans ces derniers temps, avait paru s'éloigner des Autrichiens et avec laquelle l'Empereur avait établi des relations épistolaires par l'intermédiaire de sa cousine, la duchesse d'Hamilton; on ne toucherait pas à la circonscription du royaume de Naples, Les quatre États italiens formeraient une con-

fédération à l'instar de la Confédération germanique, le Pape en serait le président.

Cet accroissement du Piémont serait compensé par la cession de la Savoie à la France. l'Empereur demandait en outre Nice ; Cavour faisant des objections, la question fut réservée. En caressant ses moustaches, l'Empereur dit que c'était pour lui des *questions secondaires* dont on aurait le temps de s'occuper plus tard. Une autre question également réservée fut celle du mariage du prince Napoléon avec la princesse Clotilde, fille aînée de Victor-Emmanuel. Il y avait près d'un an que Bixio et Villamarina avaient informé Cavour des intentions du prince Napoléon. Cavour avait répondu en priant Bixio d'engager le prince à renoncer à son projet : la fille aînée de la maison de Savoie ne pouvait épouser qu'un prince appelé à un trône. A Plombières, l'Empereur, dans une longue promenade en tête à tête dans les vallons et les forêts des Vosges, revint à plusieurs reprises sur ce projet d'union. Il n'en fit pas une condition *sine qua non* de l'alliance, mais il témoigna d'y attacher une grande importance. — Il est possible, dit-il en souriant, que j'aie dit quelquefois du mal au Roi de mon cousin, car j'ai été souvent en colère contre lui; mais, au fond, je l'aime tendrement parce qu'il a d'excellentes qualités et que depuis quelque temps il se conduit de manière à se concilier l'estime et l'affection de la France. Il vaut beaucoup mieux que sa réputation; il est frondeur, aime la contradiction, mais il a beaucoup d'esprit, pas mal de jugement

et un cœur très bon. — Cavour, tout en s'étudiant à ne pas blesser l'Empereur, évita de prendre un engagement quelconque; le roi ne l'avait autorisé à en venir là que si l'Empereur avait fait du mariage une condition absolue de l'alliance, ce qui n'était pas.

L'Empereur insista fort sur la gravité de la guerre; il était convaincu que même après deux ou trois batailles perdues dans les vallées du Pô et du Tagliamento, l'Autriche ne consentirait pas à abandonner ses belles possessions d'Italie, et qu'elle ne se résignerait à ce douloureux sacrifice que lorsqu'on aurait mis l'épée sur son cœur à Vienne. Il prévoyait qu'on serait peut-être obligé de combattre à la fois sur le Rhin et sur l'Adige; il estimait qu'une armée de 300 000 hommes au moins serait nécessaire; il en fournirait 200 000; il en attendait 100 000 de l'Italie.

II

Dans ce programme de Plombières, il n'y avait de pratique que l'expulsion de l'Autriche de la vallée du Pô et la cession de Nice et de la Savoie. L'organisation qu'on avait préparée à l'Italie affranchie était une chimère. Elle se résumait en Vantithèse de l'indépendance et de l'unification; on concédait l'indépendance et on refusait l'unification. Or cette séparation était repoussée par le parti national formé sous l'impulsion de

Manin et de ses amis. Ce parti nombreux, éclairé, ardent, s'était placé en dehors à la fois des timidités piémontaises et des audaces mazziniennes, et avait admis, comme seul programme patriotique, l'indépendance par l'unification sous le sceptre de Victor-Emmanuel. Parlait-on à ces hommes d'une confédération, ils répondaient : Une confédération ne peut être que républicaine; une confédération monarchique ne serait, comme en Allemagne, qu'un accord de princes contre leurs peuples. —

De toutes les impossibilités de ces combinaisons, la plus impossible était la présidence du Pape. Croire qu'un Pape quelconque se contenterait de ce hochet comme compensation du patrimoine de saint Pierre perdu, c'était ignorer ce qu'est l'Eglise et la Papauté. Chaque fois qu'on parla à Pie IX de confédération italienne, il répondit : « Je ne puis renoncer à une part quelconque de mon pouvoir souverain, me plier à un régime constitutionnel, m'exposer à être obligé de taire la guerre, si ce n'est pour défendre mes propres États ou les prérogatives de ma couronne¹, »

Libérer l'Italie de l'Autrichien, c'était en réalité la livrer tout entière à la maison de Savoie, et, quoi qu'on stipulât pour prévenir cette conséquence, détruire le pouvoir temporel du Pape, le royaume de Naples et les Duchés. Réputait-on à cette inévitable unité de l'Italie, il

1. RAYNEVAL, le 2 octobre 1856. — GRAMONT, le 9 février 1859.

fallait ne pas ouvrir la question et se contenter de conseiller, comme John Russell aux Italiens, de tout attendre de la libéralité civilisatrice de l'Autriche. 11 était évident pour tout observateur avisé que le premier heurt d'un fusil français sur un sol de toutes parts miné, amènerait partout la chute ou l'ébranlement des principats italiens. Dès 1829, Chateaubriand avait annoncé « que si quelque impulsion venait du dehors ou si quelque prince en deçà des Alpes donnait une charle a ses sujets, une révolution aurait lieu, parce que tout était mûr pour cette révolution¹ ». Il y avait eu de la divination à pénétrer ainsi, en 1829, la passion d'une multitude muette; comment en 1859 n'en aurait-on pas entendu la rumeur sur les places publiques? Napoléon III ignorait-il les sentiments elles volontés des italiens? Se croyait-il la puissance de les dominer par la force de son bienfait? ou bien avait-il accepté d'avance des destructions qui ne lui déplaisaient pas, tout en essayant de les empêcher par acquit de conscience de souverain français? Quoi qu'il en soit, le rusé Piémontais avec lequel il traitait savait à quoi s'en tenir. Aussi il adhéra sans la moindre objection à ce que l'Empereur voulut : confédération, respect du royaume de Naples; dès qu'on s'engageait à chasser l'Autriche et à lui substituer le Piémont, l'Italie toi ou tard était conquise. « Cet arrangement, écrivait-il a son roi, me paraît tout à fait acceptable, car Votre Ma-

1. *l'Empire libéral*, tome I^{e r}, p. 195.

jesté en étant souverain de droit de la moitié la plus riche et la plus forte de l'Italie, serait souverain de toute la péninsule. »

Cavour supplia Victor-Emmanuel de vaincre ses répugnances au mariage de sa fille. Par le rejet de la demande du Prince, on se créerait un ennemi qui, animé de la rancune d'une vendetta corse, paralyserait les effets heureux de l'alliance. « Que le prince Napoléon ait de l'esprit, disait-il, Votre Majesté a pu en juger, et je pourrais le certifier d'après les nombreuses conversations que j'ai eues avec lui. Qu'il ait du jugement, sa conduite depuis l'Exposition, qu'il a présidée le prouve. Enfin que son cœur soit bon, la constance dont il a fait preuve soit envers ses maîtresses, soit envers ses amis, en est une preuve sans réplique. Un homme sans cœur n'aurait pas quitté Paris au milieu des plaisirs du carnaval pour aller faire une dernière visite à Rachel, qui se mourait à Cannes, et cela quoiqu'il s'en fût séparé depuis quatre années. S'il n'avait pas bon cœur, arrivé au faite des honneurs, il ne serait pas fidèle, au risque de déplaire à son cousin, à ceux qui furent ses amis d'infortune. Quel parti meilleur le Roi pourrait-il trouver pour sa fille? Ce qui s'est passé dans sa propre famille lui démontre ce que sont la plupart des mariages avec les vieilles familles princières. Notre lutte avec l'Autriche, nos sympathies pour la France rendent impossibles des alliances avec des membres tenant aux maisons de Lorraine et de Bourbon, et ces exclusions

réduisent le choix de Votre Majesté au Portugal ou à quelque petite principauté allemande plus ou moins médiatisée. »

Victor-Emmanuel accorda assez facilement l'abandon de Nice, il se décida avec plus de peine au mariage, se II résigna cependant au grand sacrifice de se séparer d'une fille n peine âgée de quinze ans à la condition qu'elle consentît librement à tette union. On interrogea donc lajeune princesse; elle répondit avec cette grandeur simple qu'elle a montrée dans tous les actes de sa vie : « C'est le désir de mon père; par conséquent ce mariage sera utile à ma famille et à mon pays, je l'accepte. »

Il fut convenu que l'Empereur allait aussitôt explorer les dispositions européennes. Lorsqu'il se sérail assuré les concours ou les neutralités indispensables et que Cavour aurait achevé de préparer la mine destinée à opérer l'explosion, on sanctionnerait les arrangements verbaux de Plombières par un traité inviolablement secret.

CHAPITRE XX

TENTATIVES POUR DISSIPER LES DÉFIANCES DE L'EUROPE; L'EMPEREUR A CHERBOURG; LE PRINCE NAPOLEÓN A VARSOVIE

I

Par de fâcheuses considérations intimes, l'Empereur maintint Walewski à la direction des Affaires étrangères, bien qu'il le sût hostile au Piémont, à Cavour et à son entreprise. Il dut donc se charger lui-même de sonder l'Angleterre. Clarendon avait naguère déclaré qu'il s'opposerait à toute modification territoriale en Italie; ses successeurs du cabinet tory se montraient plus décidés encore à l'empêcher. Us considéraient une guerre en Italie comme le prélude d'un débordement de l'Empire en Europe. L'Empereur tenta, par une affirmation éclatante de l'alliance anglaise, d'apaiser les soupçons et de désarmer les mauvaises volontés. Il sollicita la Reine de venir aux fêtes de l'achèvement des grands travaux de Cherbourg. Cette fois elle se fit prier et n'accepta que sur les instances

de Cowley et de ses ministres (4 août 1858).

Devant elle, dans un discours, l'Empereur célébra l'alliance anglaise : « Les faits, dit-il, parlent d'eux-mêmes, et ils prouvent que les passions hostiles, aidées par quelques incidents malheureux, n'ont pu altérer ici l'amitié qui existe entre les deux couronnes, ni le désir des deux peuples de rester en paix. Aussi ai-je le ferme espoir que si Ton voulait réveiller les rancunes et les passions d'une autre époque, elles viendraient échouer contre le bon sens public, comme les vagues se brisent devant la digue qui protège en ce moment contre la violence de la mer les escadres des deux empires. »

Néanmoins, malgré sa volonté d'être affectueux et confiant, il ne sut dissimuler à ses hôtes royaux les pensées cachées qui le séparaient d'eux. On le trouva triste, embarrassé, contraint, silencieux, peu disposé à parler, refroidi. Son discours satisfait le grand public anglais; auprès de la Reine et du prince Albert, l'entrevue n'obtint pas le succès qu'il s'en était promis. La Reine quitta Cherbourg avant les fêtes, recommandant à ses ministres d'augmenter les défenses maritimes de l'Angleterre, et elle se rendit chez le roi de Prusse, à Babelsberg, près de Potsdam. L'Empereur, après son départ, à l'inauguration de la statue de Napoléon I^{er}, glissa, dans un discours rempli de protestations pacifiques, une phrase qui faisait pressentir l'événement en préparation : « Un gouvernement qui s'appuie **sur** la volonté des masses n'est l'esclave d'aucun parti;

il ne fait la guerre que lorsqu'il y est forcé pour défendre l'honneur national *ou les grands intérêts des peuples.* »

II

Les dispositions peu favorables des Anglais rendaient indispensable de s'assurer la bonne volonté de la Russie. Le Tsar avait maintes fois exprimé son intention, Naples respecté, de ne pas contrarier les projets de Napoléon III en Italie. Un de ses diplomates les plus informés, Balan, avait dit à Cavour passant par Baden après Plombières : — Si vous avez à l'un de vos côtés un chasseur de Vincennes, comptez que de l'autre vous aurez un soldat de notre garde. — A Varsovie (29 mai 1856), Alexandre dit *h* Dabormida, l'envoyé de Sardaigne : — Mon père a été un ami trop solide de l'Autriche qui l'a payé d'ingratitude, mais cet obstacle est à présent écarté, et je ne doute pas que notre amitié ne soit parfaite. — A quoi Gortschacow ajouta : — Soyez prudents, ne vous montrez pas amis des révolutionnaires, et notre amitié ne vous manquera jamais. — Les princes russes venus en Italie avaient renouvelé ces assurances. Stakelberg, le ministre de Russie à Turin, quoique dans des sentiments conservateurs, n'avait cessé de se montrer amical, de s'associer aux fêtes nationales et d'exprimer à l'égard de l'Autriche un éloignement qui allait jusqu'à l'animosité.

— Nos deux pays, avait-il dit à Cavour, doivent être bons amis, car ils n'ont pas d'intérêts qui les divisent et ils ont des rancunes communes qui les rapprochent. — Mais tout cela restait purement verbal et quelque assurance plus sérieuse devenait nécessaire. D'ailleurs les deux souverains s'étaient promis à Stuttgard de n'entamer aucune affaire grave sans s'avertir et se concerter; il fallait remplir cet engagement.

A cette époque le prince Napoléon était en bonnes relations avec son cousin. Par ses vives réclamations, il avait contribué à adoucir les mesures de rigueur qui avaient suivi l'attentat Orsini, et à convaincre l'Empereur de la nécessité d'y renoncer tout à fait : pouvait-on continuer à poursuivre d'une réaction féroce des Français dont aucun n'avait été coupable, tandis qu'on n'en voulait pas à l'Italie du forfait de l'un des siens? Le renversement du ministère Espinasse et son remplacement par le magistrat Delangle était en partie l'œuvre du Prince. L'Empereur le reconnut en créant, en sa faveur dans le ministère remanié, un ministère de l'Algérie et des Colonies. Ses sentiments favorables à l'Italie, sa brillante souplesse d'esprit, l'agrément séducteur, quand il le voulait, de ses manières, le rendaient particulièrement apte à la mission délicate de convaincre le Tsar.

Aux premiers jours de septembre, l'Empereur le manda à Biarritz. Le Prince, en discussion avec le ministre des Finances Magne, crut que c'était le motif de l'appel de l'Empereur. 11 arriva

le soir tard. L'Empereur vint le matin le réveiller lui-même, le conduisit sur la plage, et là, jouant avec sa canne sur le sable, il lui confia sa résolution de faire la guerre pour affranchir l'Italie. Il lui raconta les conversations et l'accord de Plombières, la belle alliance qu'il lui avait préparée, combinaison qui, indépendamment des avantages personnels, permettait d'expliquer l'intimité avec le Piémont et de servir de paravent aux préalables nécessaires. « J'ai besoin de toi, conclut-il, et je te donne toute ma confiance; garde le secret envers tout le monde; l'Impératrice ne se doute de rien, pas davantage Walewski qui est ici, et moins encore Fould qui va arriver; ne leur dis rien. »

Le prince Napoléon exprima sa joie d'une résolution qui correspondait si bien à ses propres désirs, et sa reconnaissance des bontés de l'Empereur, et entra dans l'examen des détails d'exécution. Il fallait avant tout retirer à Walewski le ministère des Affaires étrangères, et ne pas lui confier une entreprise arrêtée sans son concours et dont il serait certainement l'ennemi; il fallait s'entourer d'hommes sympathiques et ne pas se condamner à agir comme des conspirateurs. — Mais où prendre ces hommes? répliqua l'Empereur; je suis contraint d'engager les affaires sans mes ministres et de les placer en présence de résolutions arrêtées : quand je les aurai jetés à l'eau ils seront bien obligés de nager. — Le prince insista : Mais si vous ne mettez pas dans la confidence votre ministre de la Guerre et si

vous n'êtes pas d'accord avec lui, comment pourvoirez-vous aux exigences infinies d'une mise sur pied de guerre? Ainsi, pour ne parler que d'un de ces innombrables détails, comment vous assurerez-vous l'immense quantité de bonnes chaussures nécessaires à des hommes qui n'ont pas de bas? — Vraiment, interrompit l'Empereur, les soldats n'ont pas de bas? — Non, certes. — Ah ! c'est un peu fort. — Il y a un moyen de s'en assurer, faites avancer la sentinelle qui est devant le palais. — Le soldat s'avança, on lui fit ôter ses souliers, et l'Empereur apprit ainsi que dans son armée on ne portait pas de bas.

Il fut convenu que le prince Napoléon partirait le soir même pour Varsovie, où se trouvait alors l'empereur Alexandre. Walewski fut chargé de demander par télégraphe si le prince Napoléon serait reçu; on lui avait dit qu'il s'agissait d'une politesse au Tsar en souvenir de l'entrevue de Stuttgart. Gortschacow répondit immédiatement que le Tsar serait charmé de recevoir le Prince, et qu'au besoin il retarderait son départ de Varsovie jusqu'au 9. Le Prince partit aussilôt, avec une lettre de l'Empereur qui l'accréditait sans entrer dans aucun détail.

Malgré le secret qui lui avait été recommandé, en passant par Paris il dit à Bixio : — Faites savoir à Turin que tout va mieux et plus vite qu'on ne pouvait l'espérer; le voyage de Varsovie n'est pas étranger à nos projets. — 11 arriva le 8 au soir. On était venu l'attendre

à la frontière. Aussitôt il reçut la visite du général Gortschacow, puis à minuit celle de l'Empereur. Alexandre, surpris de cette visite inopinée, lut la lettre de Napoléon III avec émotion. Quand le Prince lui eut expliqué l'objet de sa venue, il se montra bien disposé, se référant, pour les arrangements à prendre, à son chancelier, qui, en effet, ne tarda pas à arrivera son tour. Cette conférence dura jusqu'à trois heures du matin; elle n'eut cependant pas de résultat, car Gortschacow usait sa verve à lire ses dépêches et se perdait en digressions infinies sans conclure; ou dut remettre au lendemain.

Le prince Napoléon proposa une première combinaison. La Russie, dès que la guerre aurait été déclarée par le Piémont et par la France, romprait ses relations avec l'Autriche et garnirait sa frontière de troupes du côté de la Gallicie; elle s'engagerait à reconnaître les acquisitions de la France vers la frontière d'Italie et celles du Piémont en Italie, et ne s'opposerait point à la constitution indépendante de la Hongrie si elle avait lieu. En retour Napoléon III renonçait dès maintenant, en ce qui le concernait, à faire subir plus longtemps à la Russie l'humiliation de l'article du Traité de Paris qui limitait ses forces dans la mer Noire. La France se chargeait d'expliquer ces décisions à l'Angleterre, et la Russie à la Prusse; toutes deux feraient un cas de guerre de l'agression, soit de Tune, soit de l'autre. Dans le cas où la Russie serait amenée ainsi à s'engager, elle obtiendrait la Gallicie;

ce fut le seul **mot** prononcé sur la Pologne,

Alexandre n'agréa pas cette première combinaison ; il n'était pas prêt à la guerre et il ne pouvait promettre de la faire ; plus tard il verrait ; maintenant son pays était épuisé ; il avait de grosses affaires sur les bras, l'émancipation des serfs, notamment, qui le lui interdisaient.

On discuta alors une seconde combinaison plus restreinte. L'Italie et la France s'engageraient seules ; la Russie ne promettait aucune assistance matérielle, mais une neutralité bienveillante, manifestée par un déploiement de forces purement comminatoire sur la frontière de Gallicie ; en même temps qu'elle paralyserait ainsi une partie des forces autrichiennes, elle s'efforcerait de contenir l'Allemagne ; après la guerre, elle reconnaîtrait nos acquisitions sur la frontière d'Italie et celles faites par le Piémont sur les princes italiens *qui auraient, pris part à la guerre*, ce qui mettait le royaume de Naples hors de toute prise. Il ne serait pas question de la Hongrie, tout en étant bien entendu, verbalement, que si elle se séparait de l'Autriche, on reconnaîtrait le fait accompli. En échange de ces bons offices, la Russie ne réclamait pas la Gallicie, mais elle insistait sur la renonciation par la France de sa part de garantie dans la limitation des forces de la mer Noire.

Pendant ces négociations, le prince Napoléon, ayant rencontré le consul d'Angleterre à une revue, s'approcha de lui et lui donna la main, lui rappelant d'anciennes relations en Crimée.

Le consul fut poli, mais très froid, et lui dit avec affectation : — Il y a longtemps de cela, Monseigneur, et les temps sont bien changés. — Quant aux Polonais, supposant qu'il s'agissait de quelque affaire importante, quoique n'ignorant pas les sentiments du Prince en leur faveur, ils s'abstinrent de toute manifestation de crainte de compromettre le succès de ses démarches.

Le Prince n'avait pas tenu l'Empereur au courant, car il avait été convenu qu'il n'écirait pas, même en chiffre, parla poste ou par le télégraphe, sinon en cas d'urgence ; ce fut au camp de Chalons qu'il vint rendre compte.

L'Empereur l'attendait devant sa baraque: arrivé dans son cabinet, il lui demanda avec inquiétude: « Eh bien, as-tu réussi? » — Tout le satisfît, sauf deux points : il eût voulu Faction de la Russie plus explicitement déterminée, et il ne consentait pas à répudier sa garantie relative au Traité de Paris; il s'engageait seulement à soutenir dans un Congrès les prétentions de la Russie; faire plus, c'eût été manquer à des engagements formels; il ne s'exposerait pas, en les répudiant, à se brouiller avec l'Angleterre, si d'une manière quelconque, maintenant ou plus tard, elle obtenait la connaissance de la teneur du traité secret.

Walewski continuant à être à l'écart, le capitaine de vaisseau La Roncière le Noury, attaché à la maison militaire du prince Napoléon, (ut mystérieusement envoyé à Pétersbourg pour reprendre la négociation sur ces données. Sa

tâche ne fut pas aisée, car Gortschacow, très disposé à nous être bienveillant, ne voulait pas démordre de la revision du traité de Paris. L'Empereur dut écrire directement au Tsar et renvoyer une seconde fois La Roncière à Pétersbourg. Enfin tout se termina par un traité de neutralité bienveillante et d'assistance diplomatique, conçu dans les termes arrêtés avec le prince Napoléon, sauf qu'il n'était fait aucune mention du Traité de Paris et que nous ne contractions aucun engagement en retour de la neutralité et de l'assistance promises, et de la reconnaissance anticipée de nos acquisitions et de celles du Piémont¹. Le châtiment de l'infidélité autrichienne parut à Alexandre et à son chancelier un gain suffisant. « La mission de Varsovie, écrivait Cavour au Prince, que V. A. I. a remplie avec une si rare habileté, contribuera immensément au succès de cette entreprise. Le concours du Tsar, quand même il se bornerait à empêcher l'immixtion de l'Allemagne dans nos affaires, assure, à mon avis, le succès de la guerre, et, en nous le procurant, V. A. a rendu à notre cause le plus grand de tous les services (25 octobre 1850). »

III

Le concours de la Russie ainsi obtenu, l'Empereur dut s'assurer des dispositions de l'Aile-

i. Je tiens tuas CUJ détails du prince Napoléon.

magne. Depuis que l'Autriche était affranchie des préoccupations de l'affaire orientale, elle avait repris avec une nouvelle ardeur sa politique de domination. Ses moyens d'influence étaient nombreux; elle agissait par les faveurs sur la noblesse des États du sud et du centre, qu'elle attirait à son service; elle employait l'intimidation contre les délégués à la Diète contraires à ses vues, elle les poursuivait de ses intrigues, de ses calomnies, jusqu'à ce qu'elle les eût asservis, ou qu'elle les eût renversés; elle disposait des influences catholiques; elle avait à son service une presse mercenaire infatigable à la représenter comme la protectrice exclusive de l'unité allemande et des intérêts allemands; elle était soutenue par les porteurs, nombreux et répandus partout, des titres de son énorme dette; auprès des petits princes, elle évoquait les cupidités de l'ambition prussienne toujours tendue à les dévorer; elle tenait en fermentation le gros public allemand, en lui dénonçant le péril français et en lui montrant, à propos et hors de propos, les pantalons rouges enjambant le Rhin. À l'aide de ces forces diverses employées avec habileté, suite et décision, elle ne cessait, tout en accablant la Prusse de ses protestations de confraternelle amitié, de travailler à sa subordination; partout elle s'étudiait à diminuer son prestige et à créer des embarras à sa politique.

Elle n'avait pas facilité son admission au Congrès de Paris. Lors du conflit de Nenchatel, sa froideur avait contrasté avec la cordialité fran-

çaise ; sans contester le bien fondé des prétentions de la Prusse, elle avait essayé, en jetant dans ses jambes le lacet fédéral, d'empêcher le passage de ses troupes par l'Allemagne du Sud; elle avait conclu, avec le grand-duc de Bade un traité pour l'occupation en commun de la forteresse de Radstadt; elle exploitait l'imbroglio danois et dénonçait le cabinet de Berlin au peuple comme tiède, aux gouvernements européens comme violent. D'après Bismarck, qui soutenait sans fléchir le poids de la lutte, « le mécontentement et la méfiance étaient arrivés à un tel point qu'une guerre à faire en commun par la Prusse et l'Autriche fournirait probablement une funeste série de preuves de jalousie réciproque; la croyance à la possibilité d'une parfaite entente des deux puissances a perdu plus de terrain en Allemagne que partout ailleurs ».

Le contre-coup que cet antagonisme exerçait sur Bismarck lui-même est curieux à noter. De défenseur de l'Autriche, il l'avait fait son ennemi acharné; de champion de la Sainte-Alliance, partisan de l'alliance française ; de réactionnaire absolu, presque libéral. Le fer et le feu lui paraissaient de plus en plus le moyen de dénouer le conflit dont il doutait de moins en moins; cependant il commençait à entrevoir qu'une part aussi devait être faite aux forces morales. Dès 1854, il insinuait que, tout en brandissant les journaux sur la politique étrangère, et en les obligeant même à soutenir la politique officielle, il serait peut-être utile de leur laisser

plus de liberté à l'intérieur; en 1858. il est tout à fait affirmatif : « La position dirigeante de la Prusse avant 1848 tenait moins à la faveur des Etats moyens et de l'Assemblée fédérale qu'à ce qu'elle prenait les devants sur le terrain libéral et servait de modèle aux Etats confédérés. » 11 conseillait de reprendre cette tradition abandonnée à la suite des mouvements de 1848: « La Prusse est sûre que le Roi resterait maître chez lui quand même on retirerait du pays l'armée tout entière; aucun État continental ne pourrait en dire autant; sur cette certitude repose la possibilité de satisfaire aux exigences de l'époque actuelle, et de développer la vie publique plus que ne le peuvent d'autres États; la Prusse peut accorder sans danger à ses Chambres et à sa presse, même dans les questions purement politiques, plus de marge qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent¹. »

IV

Il semblait donc que l'Empereur pût exploiter cet antagonisme de l'Autriche et de la Prusse et obtenir en les opposant l'une à l'autre l'immobilité de l'Allemagne, mais la maladie décidément incurable du roi de Prusse avait apporté un élément nouveau dans la situation. Le frère du Roi, prince royal Guillaume, avait été insti-

1. Mémoire de mars 1858.

tué définitivement régent du royaume (8 octobre 1858). Autrefois impopulaire au point d'être obligé de quitter nuitamment Berlin, ce prince était devenu l'objet de la prédilection publique depuis qu'il avait lutté, pendant la guerre de Crimée, contre les préférences russes de son frère. Il inclinait dès ce temps à l'action combinée avec l'Angleterre. Cette tendance s'était fortifiée par le mariage récent de son fils avec la fille aînée de la reine Victoria; il entretenait une correspondance confidentielle avec le prince Albert et le roi Léopold de Belgique, et cette attache anglaise était de nature à adoucir la malveillance de ses sentiments envers l'Autriche, devenue la cliente préférée du cabinet anglais, et même à le rapprocher d'elle à l'heure du péril. Dès son avènement, il congédia Manteuffel, le ministre de son frère, désagréable à l'Angleterre, à cause de son inclination vers la Russie et la France.

Le discours-programme qu'il prononça en réunissant le nouveau cabinet était nuageux et surtout contradictoire en un point essentiel : il exprimait le désir, sans se livrer à l'influence étrangère, et sans se lier prématurément les mains par des traités, d'être en relations amicales avec toutes les grandes puissances; en Allemagne, il ne rechercherait que des conquêtes morales. En même temps il annonçait un règne guerrier en déclarant urgentes de fondamentales réformes militaires : « C'est l'armée, disait-il, qui a conquis la grandeur de la Prusse. La faute

d'avoir négligé l'armée a eu pour conséquence la catastrophe de 1806, glorieusement effacée, grâce à la nouvelle organisation militaire qui, par les victoires de la guerre de délivrance, fit ses preuves éclatantes. Une expérience de quarante années et de deux courts épisodes de guerre (1848-1849) ont appelé l'attention sur maintes parties de notre régime militaire qui paraissent susceptibles de changement. Pour cette réforme, il faut une situation politique paisible et de l'argent, et ce serait la faute la plus condamnable de vouloir marchander avec une réorganisation qui, par suite, quand viendrait le moment de l'éprouver, ne répondrait pas à ce qu'on aurait espéré. La Prusse doit être puissante et renommée telle, afin de pouvoir, le cas échéant, mettre un fort poids politique dans la balance. »

La présidence du Conseil du nouveau ministère dit « de l'Ère nouvelle » était confiée au prince Antoine de Hohenzollern, et le portefeuille des Affaires étrangères à Schleinitz.

Le prince Antoine de Hohenzollern était le chef de la branche catholique qui avait conservé la principauté de Hohenzollern. En 1849, il avait cédé son petit État à la Prusse ; en retour de cette cession, tous les princes de Hohenzollern sont reconnus comme branche cadette de la maison de Prusse, et le chef de la famille porte le titre d'Altesse royale. C'était un ami éprouvé du Régent, positif, prévoyant, distingué, sachant bien conduire ses affaires et celles de sa famille, jouissant d'une autorité considérable. Il

avait épousé la seconde des filles que le grand-duc de Bade avait eue de son mariage avec Stéphanie de Beauharnais¹. Malgré ce lien d'alliance avec Napoléon, il était imbu de toutes les préventions gallophobes des professeurs allemands, et nous n'avions à en attendre, sous des formes hypocrites, que du mauvais vouloir.

Schleinitz, sans fermeté ni opinions tranchées, était un diplomate aimable, enguirlandeur, toujours prêt à éluder les difficultés par des compliments et des assurances vagues; il n'avait pas contre l'Autriche les mêmes antipathies que Manteuffel. Quelques-uns des autres ministres professaient des sentiments ultragermaniques. Le mieux que nous pussions espérer d'un tel personnel, c'était une neutralité pas trop malveillante, et rien n'était moins assurée cause des passions déchaînées de l'Allemagne du Sud qui, selon le noble langage du célèbre historien Treitschke², « animée de la fureur invétérée de l'esprit de parti, insensible aux plaintes émouvantes d'une nation malheureuse, souhaitait bonne fortune à celui dont le pied était posé sur son cou, parce qu'il foulait un peuple étranger ».

Cet examen de la situation européenne démontrait la sagesse du programme de Plombières et rendait manifeste la nécessité, si on ne voulait pas coaliser contre soi tant de mauvais vouloirs, de se donner à tout prix le rôle de provoqués.

1. L'aînée avait épousé le prince Gustave de Wasa; la troisième, le marquis de Douglas, fils du duc d'Hamilton.

2. *Essai sur Cavour*.

CHAPITRE XXI

LES PRÉPARATIFS DE CAVOUR

I

Dès son retour à Turin, le roi et ses collègues l'ayant approuvé, Cavour confia son secret à Lafarinaet lui donna mission d'agiter l'opinion, de tenir les esprits en éveil et de préparer un soulèvement pour le printemps prochain. Lui-même avertit Àrese et ses principaux amis, envoya partout un mot d'ordre confiant et, par l'intermédiaire de Pasolini, gonfalonier de Ravenne, essaya même d'amadouer Pie IX. Il l'invite à le venir voir à l'heure habituelle de ses audiences, cinq heures du matin. À peine Pasolini assis, Cavour sans transition: « Eh bien! nous y sommes; c'est pour cela que le mariage se fait. Nous avons l'appui de la France, et toute l'Italie est prête pour la révolution. — Et il lui raconte le plan de l'intervention française. — Mais cette politique est-elle celle du Roi? — Oh ! le Roi! il faut le retenir plutôt que l'exciter. Mais vous devriez nous aider; vous êtes l'ami du Pape, persuadez-lui que les Autrichiens ne demeureront pas toujours en Italie, et que le

Vicariat piémontais dans les Romagnes serait pour lui une sauvegarde. — Mais j'ai déjà parlé au Pape à Bologne, il ne veut rien entendre. »

En effet, Pie IX ne voulait rien entendre, et il en donnait justement une preuve bien inopportune, en une question étrangère à la politique.

A Bologne vivait un juif, négociant honorable, Mortara. Un beau jour, les sbires du Saint-Office pénètrent dans sa demeure, appréhendent son enfant, l'emportent et renferment à Rome dans la maison des catéchumènes (octobre 1858). Que s'était-il passé? Une servante mal famée était venue déclarer que sept ans auparavant, elle n'ayant pas quinze ans, elle avait baptisé l'enfant gravement malade. Rien n'était moins prouvé et plus contestable que ce baptême apocryphe. Cependant le Saint-Office, sans réflexion, sans enquête, sur cette unique déposition, avait ordonné d'appréhender l'enfant. Le père accourt à Rome éploré et suppliant; les prélats du Saint-Office le repoussent brutalement; Antonelli l'accueille avec bonté, compatit à sa douleur, et conseille au Saint-Père d'écouter sa supplication. Gramont, imploré de son côté, seul parmi les membres du corps diplomatique, quoique tous partageassent son sentiment, se rend auprès de Pie IX et appuie le conseil humain et prévoyant du secrétaire d'État.

Pie IX avait été fort troublé; il avait regretté la précipitation du Saint-Office et la cruauté de l'alternative dans laquelle le plaçait un empressement mal entendu; mais sa piété prenait de

plus en plus un caractère mystique : sans se préoccuper des faits extérieurs, à chaque cas douteux, il s'enfermait dans son oratoire, priaït, méditait, et prenait des déterminations qu'il regardait comme des ordres divins et soutenait avec une inébranlable fermeté. En cette circonstance il agit ainsi. La conviction de sa conscience lui défendit de rejeter dans la perversité de Terreur l'enfant qu'il croyait providentiellement marqué du signe rédempteur. Tandis que Gramont¹ le pressait, des larmes coulaient lentement de ses yeux; un combat pathétique se livrait eu lui entre la voix de la nature et les devoirs rigoureux du Pontife; ceux-ci remportèrent : « Il existait un fait religieux d'importance prédominante; il avait *longuement* et *péniblement* réfléchi à l'étendue de ses devoirs, il avait imploré la lumière du ciel, sa résolution était inébranlable, l'enfant resterait chrétien, élevé par ses soins et à ses frais. Il veillerait avec une sollicitude particulière à sa santé et à son instruction ; ses parents seraient libres de le voir autant qu'il leur conviendrait, tous les jours s'ils le voulaient. » Il s'épancha plus complètement avec le chargé d'affaires de Naples, de Martino. Dans une audience de congé, celui-ci racontait les difficultés de sa situation. « Et moi aussi, dit le Pape, j'ai eu, j'en ai encore de véritables tourments. On me presse de tous côtés pour rendre aux juifs cet enfant qui est devenu chrétien; Àntonelli lui-

1. GRAMONT à Walewski, 9 octobre 1858.

même s'est mis contre moi, et j'ai le malheur de mécontenter tout le monde. Avez-vous lu comme on me traite dans les journaux français? Mais j'ai vu mon devoir par la grâce de Dieu, et je me ferais plutôt couper les doigts que de m'en écarter; fussé-je réduit à me cacher, je ne crains rien; le Pape ne fut jamais plus fort que lorsqu'il était le Pape des Catacombes¹. »

On ne peut que s'incliner devant une aussi fervente obstination, Il" n'en est pas moins certain que ni les attaques d'About, ni la propagande protestante et italienne, ni les déclamations démocratiques ne furent aussi funestes au pouvoir temporel que ce rapt cruel d'un enfant à son père et à sa mère. Plus les défenseurs du Saint-Siège soutinrent que l'acte inexorable du Prince était la conséquence du devoir inflexible du Pontife, plus se répandit, parmi les esprits modérés et nullement hostiles au catholicisme, la conviction qu'à Rome comme ailleurs, *le sceptre devait être séparé du bâton pastoral*¹.

II

Le 19 octobre, Cavour et Lafarina arrêterent un plan de soulèvement. Le 31 avril 1859, Massa et Carrara s'insurgeraient; Garibaldi, le 1^{er} mai, accourrait avec ses volontaires et se dirigerait directement par l'Apennin sur Modène, ou bien

1. **Papiers de GRAUONT.**

2. DANTE.

arriverait par Reggio. Si les Autrichiens interceptaient les routes de Reggio et de Modène, *il se* rejetterait par l'Apennin sur Pistoia et ensuite sur Bologne. Les amis du Lombardo-Vénitien retiendraient et occuperaient les Autrichiens en coupant les fils télégraphiques, en détruisant les chemins de fer, en mettant le feu aux magasins militaires. Dès que ces soulèvements se seraient prononcés, le gouvernement piémontais, alléguant la nécessité de protéger sa frontière, enverrait des troupes à Carrara, ferait occuper les passages de l'Apennin et, si le mouvement se dirigeait vers la Toscane, enverrait une partie de sa flotte et quelques troupes de débarquement à Livourne. Évidemment les Autrichiens n'assisteraient pas à cette intervention contre leurs protégés et leurs féaux; le fusil au pied, ils s'avanceraient; une rencontre se produirait, et la France arriverait au secours du Piémont en criant à l'agression.

Lafarina, autorisé ainsi, avertit ses affiliés de se préparer pour un mouvement au printemps prochain; ils recevraient des instructions définitives à la fin de l'hiver. Un moment, Cavour crut que l'état de l'Orient lui fournirait un *casus belli* plus sûr et plus prompt. Les populations y étaient presque toujours en émoi : la Bosnie et l'Herzégovine en révolte contre l'autorité turque, la Serbie en révolution. Alexandre Karageorgewitch, renversé, avait été remplacé par l'octogénaire Milos Obronewitch, et s'était réfugié dans la forteresse turque de Belgrade;

le cabinet autrichien avait donné l'ordre au commandant de son armée de Hongrie de l'y protéger contre une attaque des Serbes; l'Empereur, d'accord avec la Russie, protestait contre cette violation flagrante du traité de Paris. Au Monténégro, à propos d'une querelle de frontière, les Turcs envahirent la Principauté; L'Empereur ayant envoyé deux navires dans l'Adriatique, un navire russe était venu s'emboîser à côté des nôtres.

L'Autriche, en Serbie, au Monténégro, soutenait la Turquie. Cavour, supposant qu'elle pousserait son immixtion jusqu'à une action militaire isolée, entrevoyait là un beau *casus belli*. Mais les Turcs se firent battre à Grabowa, par les Monténégrins; les puissances intervinrent; l'homme d'État remarquable qui avait pris la direction des Affaires étrangères à la suite de la mort de Reschid, Fuad, ne s'entêta pas dans l'intransigeance que lui conseillait la passion autrichienne; il ordonna l'évacuation du Monténégro, consentit à charger une commission mixte de la limitation des frontières, et les consuls de France et d'Angleterre de déterminer les réformes à accorder aux insurgés. Cette pacification provisoire supprimait l'éventualité du *casus belli* oriental : il fallut en revenir au plan de Lafarina. Il fut envoyé à Paris, où il fut adopté après quelques modifications, et les journaux dont on disposait en Italie, en France, en Angleterre, commencèrent à se répandre en lamentations contre l'abominable duc de Modène. Le

duc, averti de ce qui se machinait, avait demandé au grand-duc de Toscane la permission, le cas échéant, de se retirer chez lui avec ses troupes.

L'échec de la tentative de Maximilien en Lombardie vint à propos favoriser la propagande de Lafarina. Le gouvernement honnête et libéral du jeune Archiduc avait un peu assoupi dans le peuple la haine contre l'Autriche; les intransigeants de la noblesse et de la classe moyenne n'en étaient que plus ardents dans leur opposition ; ils avaient imaginé de prendre comme mot de ralliement : *Viva Verdi* (anagramme de Victor-Emmanuel, à l'italienne). Les survivants du régime Radetzky reprochaient à l'Archiduc de ne pas sévir contre cette résistance : la douceur était duperie; on ne caresse pas qui veut vous anéantir. Les malveillants allèrent jusqu'à insinuer que l'Archiduc nourrissait des arrière-pensées ambitieuses, et qu'au détriment de son frère il se préparait un royaume personnel. A Vienne, on cessa de l'encourager, de le soutenir, on le contraria sourdement, puis, sans l'avoir consulté, on édicta deux mesures qui lui firent perdre en un instant ce qu'il avait péniblement gagné : le temps du service militaire allongé de deux ans et la plupart des causes d'exemption supprimées, une nouvelle monnaie créée, infligeant une perte de trois pour cent à ceux qui possédaient l'ancienne monnaie en circulation, la *swanziga*. L'Archiduc se rendit à Vienne, essaya d'obtenir le retrait ou l'atténuation de ces mesures désastreuses; il n'y réussit pas, et re-

vint aussi découragé que diminué. Ceux qui s'étaient ralliés lui reprochèrent de conserver un pouvoir avili et se retirèrent bruyamment, espérant se faire pardonner leur adhésion; le mécontentement s'étendit dans les coins les plus reculés où il n'avait pas encore pénétré. Jamais depuis 1848 une explosion n'avait été plus imminente.

III

Les affaires de la guerre marchaient donc à souhait en Italie; ailleurs, elles étaient en moins bon train.

Le grand-duc Constantin, en visite à Turin, (décembre), avait, il est vrai, confirmé les bonnes dispositions du Tsar. Satisfait de la réserve officielle qu'on gardait à Pétersbourg, il donna l'assurance au Roi et à Cavour que son frère, dans le cas d'une guerre avec l'Autriche, non seulement n'aiderait pas celle-ci, mais manifesterait hautement sa sympathie et s'emploierait à ce que l'Allemagne se tînt tranquille et laissât faire*. Mais le point noir était toujours l'Angleterre et la Prusse.

La cour et le cabinet anglais se prononçaient de plus en plus ouvertement. A Compiègne, l'Empereur avait essayé de gagner Palmerston et surtout Clarendon. Il leur avait confié « qu'il ne voulait entreprendre aucune réforme, ni aucun changement à Rome, que même Naples devait

être laissée en paix, afin de plaire aux Russes, que par conséquent la Lombardie restait seule comme champ d'action politique : « *Les deux derniers objets de la dernière guerre [celle d'Orient] en tant qu'il s'agit de la France avaient été la Pologne et l'Italie. A la paix, la Pologne avait été mise de côté, il restait donc l'Italie, et il s'était engagé envers le pays à la réorganiser (novembre).* » Cowley profitant de ses facilités d'accès, confirma les informations de Clarendon¹. La Reine écrivit à Malmesbury : « La Reine est très alarmée, quant aux intentions supposées de l'Empereur Napoléon d'amener une guerre en Italie. Tout ce qu'on peut faire pour détourner l'empereur d'un pareil projet devrait être fait. Il ne veut pas réfléchir, et ne voit que ce qu'il désire. S'il fait la guerre en Italie, cela amènera, selon toute probabilité, la guerre avec l'Allemagne, et par là avec la Belgique, et alors, d'après nos garanties, nous serons entraînés dans le conflit, et la France peut se trouver ainsi avoir toute l'Europe contre elle, comme en 1814 et 1815 (9 décembre). »

En Prusse, les ministres de l'Ère nouvelle, doctrinaires creux, à moitié anglais, ne sortaient pas d'une réserve suspecte. Cavour pria Pepoli, neveu de Murât, beau-frère du prince Antoine, homme d'esprit, actif, mais léger, bruyant et bavard, d'aller à Berlin tenter un effort d'influence personnelle sur le chef du ministère

i. Le prince ALBERT au roi des Belges, 18 janvier 1859.

prussien, d'en obtenir au moins une neutralité bienveillante. Il dirait en quelle considération le roi Victor-Emmanuel tenait la Prusse et son vif désir de cultiver des relations amicales avec une dynastie qui, elle aussi, avait une défaite à venger.

En passant par Paris, l'envoyé italien vit l'Empereur et en reçut des instructions analogues. Il représenterait que l'intérêt de la Prusse était de rompre avec l'Autriche; en lui demeurant attaché elle se condamnerait à une immobilité funeste; il faut qu'elle s'en dégage afin d'accomplir les grandes destinées auxquelles elle est réservée et que l'Allemagne attend d'elle.

Pepoli rapporta beaucoup de témoignages de sympathie et aucun engagement : on se retrancha derrière le respect des traités existants. Sa mission eut même un effet défavorable. Le Régent se hâta d'en instruire la reine Victoria, le prince Albert et Léopold; Malmesbury, jusqu'à peu effrayé des inquiétudes de la Reine, les partagea et se mit à contrecarrer autant qu'il put le projet en éclosion.

Mais l'Empereur, l'homme aux résolutions tenaces, ne se déconcertait pas des difficultés, ne s'arrêtait que devant l'irréalisable. Sans se troubler de tant d'obstacles, il signa le traité secret qui donnait une forme concrète aux pourparlers de Plombières.

CHAPITRE XXII

LE TRAITÉ SECRET DU 10 DÉCEMBRE 1858

I

C'est le prince Napoléon que l'Empereur eût voulu envoyer à Turin pour conclure. Cavour l'en détourna : « Votre voyage équivaut à la manifestation de nos projets; or il est certain que cette manifestation prématurée aurait de graves inconvénients; l'éclair ne doit précéder la foudre que de quelques instants¹. »

Villamarina étant au courant des arrangements de Plombières, la négociation put s'achever, et le 10 décembre 1858 fut signé le traité secret qui unissait définitivement le Piémont et la France.

Ce traité était en peu d'articles. Le premier stipulait que dans le cas où l'Autriche commettrait contre le Piémont *quelque acte agressif*; l'Empereur enverrait à son secours 200 000 hommes et ne signerait la paix qu'après l'expulsion totale des Autrichiens.

1. 8 novembre 1858.

L'article second disait que le Lombardo-Veneto, les Duchés et les Légations seraient unis au Piémont et formeraient un royaume de la Haute-Italie composé de 11 millions d'habitants.

Le troisième article contenait la *cession* de Nice et de la Savoie à la France d'une manière inconditionnelle, absolue, *sans aucune mention du vote des populations*.

Une convention militaire conclue par des généraux déterminerait les conditions du commandement et de Faction des deux armées.

Il n'était pas question de la royauté de Murât à Naples; au profit du prince Napoléon, on ne stipulait que son mariage avec la jeune princesse de Savoie.

Le caractère du traité était exclusivement *défensif*. L'Empereur ne s'obligeait qu'au cas où l'Autriche commettrait un *acte agressif* contre le Piémont, c'était la condition *indeclinable* ; il n'était pas obligé soit à attaquer lui-même, soit à seconder une attaque du Piémont,

Il est étrange que tant de personnages en

1. Nicomede Bianchi se trompe sur la date du traité et la reporte à tort au 18 janvier 1859, mais il en reconnaît le caractère purement défensif : « Napoleone dando un passo addietro dai primi accordi, aveva posto per condizione *indeclinabile* dair aiuto armato francese *rhe il Piemonte fosse agredito dall' Austria* (tome VIII, page 18). Peu importerait qu'il y ait eu une modification aux accords primitifs, simples pourparlers provisoires, mais cela n'est pas exact. Même à Plombières, l'intention de l'Empereur était si bien de ne s'engager qu'au cas d'attaque, qu'au récit de Cavour, une grande partie de la conférence fut employée à chercher le moyen d'obliger l'Autriche à attaquer.

Europe s'entretinssent du projet de l'Empereur et que son ministre des Affaires étrangères l'ignorât encore. On se décida enfin à le mettre dans la confidence, Walewski, qui était crédule, mais digne et plein de son importance, s'irrita du peu de compte en lequel on l'avait tenu, et parla de se retirer. On l'en dissuada; il ne persista pas dans sa mauvaise humeur; il consentit à poursuivre la politique qu'il jugeait funeste et dont on s'obstinait à le faire l'interprète, eu homme résolu à l'empêcher d'aller à ses conséquences nécessaires.

[I]

Nanti de l'engagement de l'Empereur, Cavour ne doute plus de rien. Il appelle Garibaldi (20 décembre), le charge d'organiser des volontaires et lui annonce qu'il va admettre les Lombards dans l'armée. « L'effet sera prodigieux », lui répond Garibaldi. — Il donne à Cavour l'assurance que tous les éléments révolutionnaires sont avec lui, qu'il n'y a plus de parlis, qu'il est omnipotent, qu'on appelle une dictature militaire, et qu'il ne doit pas hésiter à l'établir. Il retourne à Caprera attendre l'appel décisif.

Envers les étrangers, Cavour ne prend plus la peine de dissimuler. Odo Russell se rendant à Rome s'arrête à Turin; il lui dit qu'on devait s'attendre à un hiver intéressant parce qu'il était

en train de remettre sur le tapis la question italienne et de libérer l'Italie du joug autrichien; que si l'Autriche déclarait la guerre, l'opinion serait favorable au Piémont. — Elle ne commettra jamais, repartit Russell, une aussi énorme erreur. — Je l'y contraindrai, répondit Cavour. — Il est fou ! écrivait Russell à Malmesbury en lui rapportant cette conversation.

Le Roi a grand'peine également à se contenir. Le premier de Tan, sur la recommandation de Cavour, il avait été très circonspect en recevant les diplomates, les Chambres, les généraux; arrivé aux magistrats, il n'y tint plus. L'orateur ayant parlé des choses grandes accomplies pendant les années écoulées, il s'écria : « *Lanno che comincia non canzonera**. Eh bien ! dit-il à Cavour, pardonnez-moi, mais je l'ai faite (l'imprudence). — Avec qui? — Avec les magistrats, gens essentiellement pacifiques ! Que voulez-vous, j'ai suivi votre conseil autant que cela m'a été possible, mais je n'en pouvais plus. »

A Paris aussi, l'Empereur n'y tenait plus, et malgré ce qui avait été convenu, par inadvertance, il fit, précéder sa foudre de beaucoup par l'éclair.

A la réception du 1^{er} janvier 1859, il passe devant le nonce sans lui adresser la parole, s'approche de Hiibner, l'ambassadeur d'Autriche, et lui dit d'un ton grave : « Je regrette que nos relations avec votre gouvernement ne soient pas

1. « L'année qui commence ne *plaisantera* pas. »

aussi bonnes que par le passé ; **mais je vous prie** de dire à l'Empereur que mes sentiments personnels pour lui ne sont pas changés. »

En un instant, le mot eut fait le tour de Paris, de la France, de l'Europe ; les fonds publics s'effondrèrent ; les craintes et les espérances se déchaînèrent, et il n'y eut qu'un cri partout : c'est la guerre. Ce n'était pas la guerre, que l'Empereur n'était prêt encore à entreprendre ni diplomatiquement ni militairement, c'était une imprudence de langage . L'Empereur n'avait pas attaché à ses paroles la portée qu'on leur attribuait ; il avait surtout pensé aux difficultés avec l'Autriche en Serbie et au Monténégro ; il fut étonné et peu satisfait de cette commotion inattendue ; il comprit que cette révélation involontaire d'un projet non encore parvenu à maturité suffisante allait ajouter de nouveaux embarras à ceux contre lesquels il avait déjà à se débattre. Il combla Hubner d'attentions ; il essaya d'expliquer ses paroles : « Rien, dit-il, dans une note au *Journal Officiel* (7 janvier), n'autorise les craintes que les bruits alarmants par lesquels l'opinion publique est agitée depuis quelques jours tendent à faire naître. »

Ce démenti convainquit si peu, que l'envoi à Marseille de six batteries (sans hommes ni chevaux) destinées à l'Algérie, la construction, comme expérience, de dix canonnières portant chacune un canon, l'achat de quelques milliers de chevaux d'artillerie pour les mettre au niveau du pied de paix, le projet d'une reconstitution de notre équipement

d'artillerie commencée depuis deux ans, tout cela fut considéré, quoi qu'on dît, comme autant de symptômes belliqueux, et l'on demeura persuadé en France et en Europe que l'Empereur poursuivait d'immenses préparatifs de guerre.

On en douta encore moins après le discours de Victor-Emmanuel à l'ouverture de son Parlement. Cavour l'avait communiqué à l'Empereur qui y ajouta de sa propre main la fameuse phrase dont l'effet fut plus terrifiant encore que les paroles à Hiibner : « Tout en respectant les traités, nous ne sommes pas insensibles au cri de douleur qui arrive vers nous de toutes les parties de l'Italie (10 janvier). »

Cette impression ne fut pas calmée par le départ pour Turin du maréchal İsiel et du prince Napoléon. Niel venait conclure avec La Marmora la convention militaire qui devait compléter le traité secret du 10 décembre 1858; le prince Napoléon célébrer le mariage convenu avec la fille de Victor-Emmanuel.

La convention militaire fut signée le 18 janvier¹. La négociation ne fut pas sans difficultés: on eut grand'peine à obtenir de Victor-Emmanuel qu'au cas où l'Empereur serait obligé d'abandon-

1. Les historiens, confondant la convention militaire et le traité secret, placent celui-ci au 18 janvier. Il était conclu depuis plus d'un mois. S'il ne l'avait pas été, ni Cavour ni Victor-Emmanuel n'auraient parlé, à la fin de décembre, avec tant d'assurance ; le Roi n'aurait pas consulté l'Empereur sur son discours, le prince Napoléon ne serait pas venu à Turin pour célébrer un mariage qui, le traité n'ayant pas été signé, aurait eu encore de l'incertain.

ner le commandement suprême des deux armées, il serait exercé par un maréchal de France. Un article interdit l'appel des volontaires.

Le soir de la signature, le Roi, tout joyeux, ne cacha point qu'il y voyait le prélude d'une guerre prochaine. « Sire, lui répondit le général Niel, il faut attendre. — J'attends depuis dix ans » riposta le Roi. Lanza avait essayé aussi de soulever des difficultés à l'occasion du contrat de mariage : il eût fallu, selon ce soupçonneux ministre, obtenir des garanties solides pour la restitution de la dot modeste de 500000 francs constituée à la jeune princesse; on eut le bon sens de passer outre. Le mariage fut célébré au milieu de l'allégresse générale (29 et 30 janvier). Le Roi fit don à Cavour d'un riche anneau avec deux pensées. « Votre Majesté sait que je n'ai pas de femme, dit Cavour. — Je le sais : votre femme, c'est la Patrie. »

La convention militaire fut inconnue alors du public. Néanmoins il soupçonnait qu'il y avait eu à Turin plus qu'un mariage, lorsque Cavour rapprocha de la frontière les troupes éloignées, adopta la loi sur la garde nationale à l'état de guerre, proposa un emprunt de guerre de 50 millions, accompagné d'un défi : « Je suis autorisé à déclarer devant le Parlement, le pays et l'Europe que, s'il y a eu provocation, elle est venue de l'Autriche, non du Piémont. »

III

A la suite de tant de manifestations alarmantes, on attendait avec une impatience fébrile le discours d'ouverture du Corps législatif. Confirmerait-il ou détruirait-il les appréhensions? L'Empereur dit : « Le cabinet de Vienne et le mien, je le dis avec regret, se sont trouvés souvent en dissidence sur les questions principales, et il a fallu un grand esprit de conciliation pour arriver à les résoudre. Ainsi, par exemple, la reconstitution des Principautés danubiennes n'a pu se terminer qu'après de nombreuses difficultés qui ont nui à la pleine satisfaction de leurs désirs les plus légitimes, et si Ton me demandait quel intérêt la France avait dans ces contrées lointaines qu'arrose le Danube, je répondrais que l'intérêt de la France est partout où il y a une *cause juste et civilisatrice à faire prévaloir*. Dans cet état de choses, il n'y avait rien d'extraordinaire que la France se rapprochât du Piémont, qui avait été si dévoué pendant la guerre, si fidèle à notre politique pendant la paix. L'heureuse union de mon bien-aimé cousin, le prince Napoléon, avec la fille du roi Victor-Emmanuel, n'est donc pas un de ces faits insolites auxquels il faille chercher une raison cachée, mais la conséquence naturelle de la communauté d'intérêts des deux pays et de l'amitié des deux souverains. Depuis quelque temps, l'état de l'Italie

et sa *situation anormale*, où l'ordre ne peut être maintenu que par des troupes étrangères, *inquiètent justement* la diplomatie. Ce n'est pas néanmoins un motif suffisant de croire à la guerre. Que les uns l'appellent de tous leurs vœux sans raisons légitimes, que les autres, dans leurs craintes exagérées, se plaisent à montrer à la France les périls d'une nouvelle coalition, je resterai inébranlable dans la voie du droit, de la justice, de l'honneur national, et mon gouvernement ne se laissera ni entraîner, ni *intimider*, parce que ma politique ne sera jamais ni provocatrice ni *pusillanime*. Loin de nous donc ces fausses alarmes, ces défiances injustes, ces défaillances intéressées. La paix, je l'espère, ne sera point troublée. Reprenez donc avec calme le cours habituel de vos travaux (7 février.) »

Les superficiels jugèrent ce discours rassurant parce que le mot de paix y était prononcé, les perspicaces le trouvèrent alarmant. L'Empereur y conseillait le calme, mais non la confiance; il assurait qu'il ne se laisserait pas entraîner, mais pas davantage intimider; il annonçait que sa politique ne serait pas provocatrice, mais qu'elle ne deviendrait pas pusillanime; il affirmait l'amitié avec le roi de Piémont, mais il accusait les dissentiments avec l'empereur d'Autriche, mais il constatait la situation anormale de l'Italie et l'inquiétude causée par l'occupation étrangère dans les États pontificaux. Les députés du Corps législatif, favorables en majorité à la paix, interprétèrent dans un sens plutôt belliqueux et le

témoignèrent par une froideur anormale. Malmesbury l'entendit de même : « Le discours de [Napoléon n'est pas aussi pacifique que Cowley l'avait fait espérer; il ne dit pas un mot des traités et parle beaucoup de l'honneur et de l'intérêt de la France ; je ne crois pas à la paix. »

La publication de la brochure commandée après Plombières à un conseiller d'Etat, écrivain de mérite, disciple et imitateur de Lamartine,, Arthur de La Guéronnière, n'atténua pas la signification du discours impérial. On y expliquait que le *statu quo*, difficile à maintenir à Rome, était impossible en Lombardie. A Rome, antagonisme entre le gouvernement ecclésiastique et les intérêts de la société civile ; isolement dit souverain, au milieu même des respects qui entourent le pontife ; occupation française indéfinie. A Turin, excitation de la pensée nationale pouvant amener la guerre, et rupture avec Rome pouvant produire le schisme. A Milan, protestations universelles de la nationalité abattue mais toujours vivante contre la souveraineté de l'Autriche. A Naples, à Parme, à Florence, à Modène, partout où l'Autriche gouverne par ses traités, par ses conseils, qui sont des ordres, et par ses garnisons, révolte du sentiment italien capable de dégénérer en révolution. « Comment sortir de cette situation anormale et menaçante? Faut-il faire un seul royaume de l'Italie? L'histoire, comme la nature elle-même, s'élève contre cette solution; ce n'est pas l'union absolue qu'il faut poursuivre, c'est l'union fédérative. On ne peut

concevoir **qu'une** ligue italienne dont le centre serait à Rome et dont le Pape aurait la présidence. »

Ces idées exposées sans vigueur ressemblaient à des nuages flottants, mais dans ces nuages grondait Forage en route : « Le Piémont ne peut rester sans grand péril au point où il en est, il faut absolument qu'il trouve le moyen de donner satisfaction aux espérances qu'il a excitées. » Puis encore : « Pour tout homme de guerre, cette vérité est incontestable, que la nationalité italienne ne pourrait réussir sans un secours étranger. »

IV

Cavour représentait à tout propos l'Halte comme un volcan eu effervescence; lui seul retenait les laves frémissantes; dès qu'il ne jouerait plus le rôle d'écluse, le torrent se précipiterait. L'Empereur ne douta pas qu'après tous les actes provocateurs qui venaient de se succéder, ne se produisît quelque part en Italie ce soulèvement tant prévu, qui, suscitant une répression de l'Autriche, motiverait son intervention.

Quelques milliers de braves jeunes gens, Lombards, Toscans, Romagnols, Parmesans ou Modénais, parmi eux le fils du syndic de Milan et du commandant des troupes pontificales, accoururent et s'enrôlèrent, mais la Toscane crut se **montrer** suffisamment héroïque en prépa-

rant... un livre, *Toscana e Austria*. Dans le Lombardo-Vénitien, on ne coupa ni les chemins de fer ni les télégraphes et on ne mit pas le feu aux magasins militaires. A Massa et à Carrara, sur lesquels on comptait tant, il n'y eut aucun mouvement pas plus que dans les Duchés; une fois les volontaires partis, il ne restait dans ces provinces que des réactionnaires; l'agitation qui paraissait menacer les États pontificaux se dissipa; les fêtes et la gaieté publique dépassèrent à Rome les souvenirs des plus beaux jours; on estima à 5 millions l'argent dépensé en confetti¹.

On assure que cette accalmie fut le résultat d'un mot d'ordre de Cavour et de Lafarina, motivé par une raison encore ignorée, de ne rien brusquer et de garder un calme absolu². Il n'en est pas moins certain que cette quiétude paralysa fort la bonne volonté de l'Empereur.

Il avait prévu des résistances, nullement la fougue bruyante de colères, de craintes, de reproches qui s'éleva contre son projet lorsque, sorti du mystère de la conspiration, il tomba sous le jugement des cabinets, des parlements, des journaux, de l'opinion publique.

Les premières oppositions et non les moins acharnées lui vinrent de sa famille, de ses conseillers. Il n'y a de souverains absolus que sur le papier; dans la réalité personne n'est absolu; celui qui s'est affranchi du contrôle d'un parlement dépend de ses ministres, de sa femme, de

1. GRAMONT, 25 janvier 1859.

2. LAFABINA, février 1859.

son confesseur, de sa maîtresse, et quelquefois de tous à la fois.

L'Impératrice avait eu beau faire tout ce qu'elle avait pu pour se faire italienne, elle n'y avait pas réussi. Fervente catholique, elle redoutait les épreuves auxquelles allait être exposé le pontife suprême de sa religion et le parrain de son fils : elle considérait « que le métier de rédempteur, elle l'écrivait franchement à Arese, est un métier de sots »; elle admettait qu'on sortît de la paix de l'équilibre pour s'agrandir, et non pour créer la grandeur d'un voisin.

Morny persistait à ne voir dans les partisans des nationalités que des révolutionnaires à ne pas favoriser; Persigny, obstiné avant tout à ne pas se séparer des Anglais, Fould, préoccupé des affaires, se prononçaient nettement contre la guerre; Walewski parfois s'y décidait, parfois s'y refusait, Delangle, le successeur d'Espinasse au ministère de l'Intérieur, ne voulait pas en entendre parler; Baroche s'y résignait; Rouher s'y fût opposé, si son système n'eût été déjà d'être toujours de l'avis de l'Empereur; toute la diplomatie, la plupart des hauts fonctionnaires, gémissaient des entraînements révolutionnaires de l'Empereur et n'en auguraient rien de bon.

Les militaires, ceci était imprévu, se signalaient parmi les plus hostiles. À Londres, Malakoff déclarait tout haut que l'on courait à une aventure à laquelle l'armée française n'était nullement préparée; Vaillant ne cachait pas sa désapprobation; Niel s'efforçait d'arrêter l'Em-

pereur ; Fleury n'était pas moins pacifique; Castellane rapportait les dernières paroles de son gendre Hatzfeld, que nous aurions contre nous toute l'Allemagne; il affirmait à l'Empereur que les Italiens n'inspirent à la France aucune sympathie et que la guerre en leur faveur ne serait pas populaire. Napoléon III ne recevait d'encouragement que du prince Napoléon, de Conneau, de Piétri et de quelques amis obscurs.

Dans le public, les hommes de commerce et d'industrie, les affiliés des anciens partis en quête de motifs d'opposition, les catholiques uniquement soucieux de leur foi, les admirateurs* de Talleyrand, les partisans de la politique de l'équilibre déploraient une entreprise qui compromettrait leurs profits, promettait de la gloire à leur ennemi, menaçait la sécurité du chef de leur religion, détruisait les traités de 1814 et de 1815 et constituerait à nos flancs une puissance nouvelle.

Thiers se montra des plus animés, et même avec les Italiens il ne gardait pas de mesure. Menabrea, alors colonel, étant venu le visiter : « Eh bien, colonel, j'entends dire que votre gouvernement fait construire un arsenal dans le golfe de la Spezzia. Auriez-vous par hasard la prétention d'avoir une marine de guerre? — Et pourquoi pas? répondit Menabrea. — Eh bien, sachez, Monsieur, que nous ne vous le permettrons jamais. — Eh bien, nous nous passerons de votre permission. » Mérimée qui, malgré sa familiarité avec l'Impératrice, conservait des

relations avec l'illustre homme d'État, le pria d'écrire ses objections pour l'Empereur. Il le fit avec beaucoup de liberté et de force. L'Empereur lut et dit : « Il y a quelque chose de vrai, mais pour la totalité ce n'est que d'un bourgeois. »

Bien autres étaient les sentiments du parti démocratique et du peuple, dont Castellane croyait connaître les dispositions. Sans doute quelques-uns furent contraires, d'abord parce que tout ce qui venait de l'Empereur devait être considéré comme mauvais, ensuite parce que, comme les opposants dynastiques, ils craignaient la consolidation par la gloire d'un gouvernement exécré. La multitude, beaucoup moins calculée, fidèle aux précédents de la démocratie qui, depuis 1815, n'avait cessé d'appeler cette guerre et de maudire ceux qui s'y étaient refusés, échauffée par les excitations de son journal *le Siècle*, se laissait aller à ses ardeurs traditionnelles de confraternité universelle; mais dépourvue de tout moyen de manifester ses pensées, son approbation silencieuse ne couvrait pas la désapprobation bruyante des classes supérieures, et un observateur superficiel pouvait crier à la couardise générale et répéter la facétie de Mérimée : « Les descendants de Brennus ne sont guère d'humeur à prendre le Capitole, n'y eût-il que leurs anciennes ennemies, les oies, pour le garder. »

V

L'Empereur n'avait pas à convaincre ses généraux, il suffisait de leur donner des ordres. Mais il essaya de ramener les ministres à son opinion. Il composa sous forme de lettre à Walewski un petit mémoire dont il leur donna lecture. Dans ce mémoire, on retrouve, plus que dans les mémorandums du prince Albert et dans les conversations apocryphes, la pensée de l'Empereur telle que je l'ai exposée.

« La France a divisé ses ennemis, elle a séparé les membres de la coalition, mais elle ne s'en est approprié aucun; elle n'a pas d'alliés véritables, parce qu'il n'y a aucun État dont les intérêts soient directement liés aux siens, dont l'existence dépende de la sienne; et cependant une grande nation est comme un astre, elle ne peut pas vivre sans satellites. L'ancienne monarchie le comprenait, en cherchant sans cesse à s'appuyer sur l'Espagne et sur l'Italie pour résister à la maison d'Autriche. Aujourd'hui la France est seule, entourée d'une ceinture de forteresses élevées jadis pour la défendre, maintenant entretenues à grands frais pour l'attaquer et la contenir. Les jeunes générations, avec leurs passions ardentes, attendent le premier pas décisif que fera la France pour savoir si elles seront pour ou contre elle. L'Empire est encore de fraîche date ; il est soumis aux tribulations de l'enfance ;

d'après la loi de la nature, les êtres qui grandissent doivent jeter *leur gourme*, et tant qu'ils n'ont pas eu une maladie obligée, on n'est pas sûr de leur vie. On voit bien l'Empire florissant, fort, mais on attend qu'il ait subi l'épreuve de sa maladie originelle, héréditaire et fatale, que j'appellerai la réaction des traités de 1815. Tant que la crise européenne prévue depuis quarante ans ne sera pas arrivée, on ne jouira pas du présent, on ne croira pas à l'avenir. La guerre d'Orient pouvait être la révolution attendue, et c'est dans cet espoir que je l'ai entreprise. De grands changements territoriaux pouvaient en être la conséquence, si l'indécision de l'Autriche, la lenteur des opérations militaires, n'étaient venues réduire à un simple tournoi les germes d'une grande révolution politique.

« Le terrain perdu en Crimée peut être regagné en Lombardie; si la France, tout en chassant les Autrichiens de l'Italie, protège le pouvoir du Pape, si elle s'oppose aux excès ET DÉCLARE QUE SAUF LA SAVOIE ET NICE ELLE NE VEUT FAIRE AUCUNE CONQUÊTE, elle aura pour elle l'Europe, elle se créera en Italie des alliés puissants qui lui devront tout et ne vivront que de sa vie, car leurs existences seront liées à la sienne. Un grand succès en Italie donnera un grand ébranlement à l'opinion publique en Europe, qui ne verra pas seulement dans le gouvernement français le *Croquemitaine* des anarchistes, mais le pouvoir qui a voulu être fort chez lui, pour être à même de briser ses propres chaînes et de délivrer et

civiliser les peuples. La maison d'Autriche amoindrie, notre influence s'accroîtra immédiatement en Europe. Les peuples nos voisins sur le Rhin, en Suisse, en Belgique, imploreront notre alliance, par crainte ou par sympathie, au lieu de venir comme aujourd'hui nous mordre les mollets. Alors la France, sans tirer de nouveau un seul coup de canon, pourra obtenir tout ce qu'il est juste qu'elle obtienne, et abolir pour jamais les traités de 1815.

« Enfin, si même l'Europe n'était point satisfaite, la France, assise solidement sur les Alpes et les Pyrénées, et confiante dans l'alliance des deux grands peuples de race latine comme elle, l'Espagne et l'Italie, sera plus en état que jamais de lutter, s'il le fallait, avec les puissances du Nord. L'avantage est patent. — Mais, direz-vous, quelles sont les chances favorables ou défavorables qu'un tel projet présente? Ne mettez-vous pas à néant le fameux discours de Bordeaux? —
« Il est clair pour tout le monde que lorsque l'Empereur a dit : *L'Empire, c'est la paix*, il voulait par ces paroles rassurer l'Europe et faire comprendre qu'il n'irait pas de gaîté de cœur recommencer les conquêtes de son oncle. Personne cependant n'a pu comprendre par ces paroles que l'Empereur s'engageait à ne jamais faire la guerre. Un gouvernement qui ferait une semblable profession de foi serait ridicule et impuissant même à maintenir la paix. Le véritable sens du discours de Bordeaux est donc ceci : a Je ne ferai la guerre que lorsque j'y serai

« contraint pour défendre l'honneur national et
« pour atteindre un but, grand, élevé et con-
« forme aux véritables intérêts du pays. »

« Examinons si le moment est favorable et si le danger existe de voir dégénérer une lutte en guerre européenne. Pour une guerre quelconque le moment n'est jamais tout à fait favorable. Tant d'intérêts se trouvent froissés, tant de fantômes sont soulevés par l'inconnu, qu'il suffit d'énumérer toutes les chances défavorables pour faire le tableau le plus sombre et le plus effrayant; mais, pour mieux apprécier les choses, il faut se reporter à une époque passée afin déjuger de la différence.

« Si Louis-Philippe avait voulu faire la guerre sans même tenir compte des difficultés intérieures, il eût réuni toute l'Europe contre lui. L'Angleterre, habituée à se voir obéir à Paris, ne lui aurait pas pardonné de faire la guerre sans son consentement. La Russie eût fait sans aucun doute cause commune avec la Prusse et l'Autriche, et forcé aussi la *Confédération du Rhin* à marcher à l'avant-garde. Aujourd'hui, cela est changé. L'Angleterre a une peur horrible de la guerre, elle la redoute surtout avec la France et l'Amérique; si elle se brouillait avec la France, elle sait qu'elle l'aurait peut-être avec les États-Unis. D'ailleurs elle n'est pas en état de faire la guerre : toute son armée est employée aux Indes, ses finances sont dans un mauvais état, et l'opinion publique est très favorable à un changement en Italie. Il y a donc quatre-vingt-

dix chances sur cent pour que l'Angleterre observe une neutralité complète. Il est en effet difficile de croire que l'Angleterre irait faire la guerre à la France pour soutenir l'Autriche, c'est-à-dire pour des intérêts qui ne la touchent nullement. La Prusse est dans un état de transformation qui ne peut qu'accroître le système d'indécision qui préside toujours à sa conduite. Il serait facile, le cas échéant, de l'entraîner dans notre alliance ou au moins de s'assurer de sa neutralité; elle n'aime pas l'Autriche, et comprendra que toute diminution de la puissance autrichienne profitera à la sienne. La confédération des petits États allemands, qui ne peuvent que perdre à la guerre, contribuera à entretenir la Prusse dans des idées pacifiques. Je crois donc que l'Allemagne restera tranquille. Quant à la Russie, elle aura d'abord l'attitude d'une neutralité bienveillante, mais elle réunira une armée de 150 000 hommes sur la frontière de Gallicie, ce qui opérera une diversion heureuse pour nous, et la force des choses l'amènera probablement à faire la guerre à l'Autriche-

« Ainsi donc, d'après toutes les probabilités, non seulement la guerre avec l'Autriche n'entraînera pas une guerre générale, mais, au contraire, l'Autriche se trouvera seule en présence de la France agissante, de l'Italie soulevée, de la Hongrie en fermentation et de la Russie menaçante. Tout concourt donc à présenter comme favorables les chances que la France peut avoir dans une lutte avec l'Autriche. A l'in

térieur, la guerre réveillera d'abord de grandes craintes; tout ce qui est commerçant et spéculateur jettera les hauts cria, mais le sentiment national fera justice de ces terreurs intérieures, et la nation se retrempera dans une lutte qui fera vibrer bien des cœurs, rappellera le souvenir des temps héroïques et réunira sous le manteau de la gloire des partis qui tendent tous les jours à se séparer de plus en plus. L'empereur Napoléon, dans ses *Commentaires* sur César, dit qu'après une guerre civile, il fallait à Rome une guerre étrangère pour amalgamer les restes de tous les partis et recouvrer les armées nationales. On peut dire qu'il en est de même après les révolutions.

« J'ai tâché de démontrer qu'une guerre avec l'Autriche serait désirable et que le moment actuel était favorable. Il me reste à déclarer néanmoins que la raison qui doit amener cette guerre doit être légitime et approuvée par l'opinion publique. Le gouvernement français perdrait le prestige auquel il doit tenir avant tout, s'il avait l'air de rechercher les aventures et même de troubler la paix générale par intérêt personnel. Le but constant de sa politique doit donc être de chercher tous les moyens pour avoir la raison et le bon droit de son côté. »

Cette lecture n'obtint pas un plein succès auprès de ceux qu'elle devait convaincre si l'on en juge par ce qu'écrivait Vaillant dans son carnet (22 janvier) : « L'Empereur nous lit un grand *factum* de lui sur les raisons qui peuvent le décider

à faire la guerre. C'est faible ; il la veut, voilà la véritable raison. »

VII

À l'extérieur, les oppositions n'étaient pas moindres. La reine Victoria, outrée, avait peine à déguiser sa colère sous des formes polies : « Votre Majesté, écrivait-elle à l'Empereur, a maintenant l'occasion, en écoutant la voix de l'humanité et de la justice^ et en montrant son intention d'adhérer strictement aux traités, de calmer les appréhensions de l'Europe et de rétablir sa confiance dans la politique pacifique, ou bien, d'autre part, en écoutant ceux qui ont intérêt à créer la confusion, de jeter l'Europe dans une guerre dont l'étendue et la durée sont impossibles à prévoir, et qui, quelle que soit la gloire qu'elle puisse ajouter aux armes de la France, ne peut que nuire matériellement à sa prospérité intérieure et à son crédit financier. Je suis certaine que Votre Majesté ne doutera pas de la sincérité de l'amitié qui seule me pousse à écrire ainsi sans réserve à Votre Majesté, et si quelque chose pouvait augmenter le chagrin que j'éprouverais en voyant la guerre se renouveler, ce serait de voir entrer Votre Majesté dans une voie où il me serait impossible de la suivre (4 février 1859), »

Les ministres de la Reine faisaient rage, s'évertuaient en Autriche pour obtenir des con-

cessions, en Piémont pour exiger des résignations, en Prusse et en Russie pour s'assurer des appuis.

Le régent de Prusse, s'il n'avait consulté que les nécessités de sa situation en Allemagne, eût dû voir sans déplaisir l'Autriche aux prises avec nous; mais Guillaume, encore à l'heure de la vertu, subissait alors trop l'ascendant des opinions anglaises pour avoir cette vue claire de l'intérêt de son ambilion. Il écrivait naïvement au Prince Albert : « Le prétexte pour la guerre en Italie doit être la forme du gouvernement dans les divers États; mais la vraie cause, c'est le désir d'agrandissement de la Sardaigne, et les gouvernements qui n'ont rien à prendre dans l'affaire sont priés d'y prendre part. Où est le statut de droit international qui nous autorise à faire la guerre à un État parce que nous n'aimons pas sa forme de gouvernement? Ou bien, d'autre part, quelle obligation avons-nous d'aider le désir injustifiable qu'éprouve un État de s'agrandir aux dépens d'un autre (février 1859)? »

Moustier, notre ambassadeur à Berlin, avertissait diligemment des mauvaises dispositions réelles qui se cachaient sous les assurances cajoleuses de Schleinitz et sous les regrets qu'il exprimait du ton agressif et inconvenant de quelques feuilles prussiennes : « Le sentiment intime que, dans certaines éventualités, la Prusse ne pourrait moralement abandonner l'Autriche et devrait peut-être prendre fait et cause pour elle, n'a pas semblé être balancé un instant dans

le parti libéral par les sympathies qu'il eût été naturel de supposer à ce parti pour la cause italienne'. »

Le ministre de Russie (Budberg) vint lui rendre compte d'une conversation dans laquelle le Prince régent avait paru contester le droit de In France à se préoccuper des affaires d'Italie et blâmer par avance son ingérence; et comme néanmoins il insistait sur la grande confiance que le caraclûre de l'Empereur lui inspirait, Budberg avait observé que le mot de confiance n'était peut-être pas suffisant, que la Prusse devait de la reconnaissance pour la bonne volonté témoignée en toute occasion et pour les services rendus dans l'affaire de Neuchfttel. Le Régent avait reconnu la vérité de cette observation tout en revenant sur ses craintes au sujet de l'Italie. D'après Budberg le cabinet de Berlin se débattait contre l'effort d'une vive pression venue de Londres. Il représenta le roi des Belges comme étant l'instigateur et l'âme de cette espèce de croisade contre la France².

Ce qui était mauvaises dispositions à Berlin devenait déchaînements furibonds dans l'Allemagne du Sud. Les professeurs et les artistes avaient gémi de tout temps sur les infortunes de l'Italie; Owerbeck l'avait représentée unissant mélancoliquement ses mains à celles de l'Allemagne. Et maintenant qu'on nous soupçonnait de vouloir affranchir l'opprimée, ils s'offusquent,

i. Dépêche du 13 janvier 1859.

2. Dépeche du 16 janvier.

se récrient, se répandent en imprécations, en alarmes, en menaces; c'était une folie furieuse. Je devais aller à cette époque à Weimar assister à un festival musical de Liszt, on m'en dissuada : il y aurait de l'imprudence à un député français à se risquer au milieu d'un peuple ainsi surexcité. On se serait cru en 1813. L'affranchissement du Mincio leur paraissait le préliminaire de la servitude du Rhin; nous ne médions de répandre notre sang pour délivrer Milan et Venise que pour venir ensuite enchaîner Mayence et Coblenz. On prêtait sans sourciller des contradictions aussi absurdes au pays du bon sens et de la logique, au peuple de Pascal et de Descartes.

Le roi Léopold, aidé par le prince Albert, soufflait sur les scrupules du Régent et sur les passions de l'Allemagne; il propageait cette vile calomnie que l'Empereur était poussé par la crainte du poignard italien, à cette guerre, objet ancien de ses vœux de jeunesse, et qu'il préméditait depuis son avènement au pouvoir¹.

Bismarck fut un des rares Allemands qui ne partagèrent pas la folie haineuse générale. Il visita Moustier et lui parla des préoccupations que lui inspiraient des efforts tentés du côté de l'Autriche et de l'Angleterre pour entraîner son pays dans une voie contraire à ses intérêts; il

1. Le prince ALBERT au roi Léopold, 18 janvier 1859 : « Je crois comme vous que la crainte d'être assassiné est pour beaucoup dans l'affaire et que Cavour n'épargne rien pour stimuler cette crainte. »

restait convaincu de l'utilité de l'alliance française et des bonnes intentions de l'Empereur à l'égard de la Prusse et ne redoutait pas que, si on le laissait écraser l'Autriche en Italie, il ne tombât ensuite sur le nord de l'Allemagne. Il attribue lui aussi au « roi des Belges la part la plus active aux efforts qui se font pour réunir l'Allemagne » contre nous¹. Bismarck ne faisait pas mystère de sa manière de voir, et il s'égayait, comme Henri Heine en 1840, « des élucubrations en prose et en vers qui, dans leurs honnêtes élans de patriotisme, réclamaient le retour de la Lorraine et de l'Alsace à l'Allemagne² ». — Ce langage lui fit perdre la confiance du Régent et de ses ministres et rendit nécessaire son éloignement de Francfort, foyer des haines qu'il heurtait ou raillait. Il désirait vivement la position du comte de Hatzfeld (à Paris). On l'envoya à Pétersbourg (29 janvier). « Il peut nous y être utile », écrivait Moustier³.

Dans cette effervescence l'Empereur et Victor-Emmanuel ne rencontraient quelque sympathie qu'à Pétersbourg. Gortschacow ne dissimula pas ses prédilections; il refusa de s'associer à la Prusse et à l'Angleterre et de recommander la modération au Piémont; il répondit : « Autrefois la Russie avait l'habitude d'offrir des conseils amicaux aux cabinets d'Europe; elle n'a pas trouvé son compte à cette politique, elle

1. Dépêche du 17 janvier 1859.

2. De Francfort, 27 février 1859.

3. Dépêche du 5 février.

y a renoncé; elle ne désire pas des complications qui pourraient interrompre les grandes mesures d'amélioration en cours à l'intérieur (l'émancipation des serfs); mais elle ne peut peser sur la France et l'Autriche du même poids. Les relations avec la France sont cordiales, elles sont loin de l'être avec l'Autriche, et l'on ne voit pas la moindre perspective qu'elles doivent s'améliorer, »

CHAPITRE XXIII

LES NÉGOCIATIONS FORCÉES ET INUTILE

I

Serait-il juste de blâmer un chef d'État aux prises avec une telle opposition à l'intérieur et à l'extérieur, de ne l'avoir pas témérairement bravée, d'avoir assourdi sa marche, modéré son langage, de s'être prêté aux négociations? Napoléon III le fit avec une tranquillité de conscience d'autant plus entière qu'avisé comme il l'était, il ne doutait guère de l'insuccès de toutes les tentatives d'arrangement.

Le Piémont ne voulait et ne pouvait accepter aucune proposition qui n'admît un remaniement territorial, l'anéantissement des traités de 1815, l'expulsion totale de l'Autriche. L'Autriche se serait cru déshonorée si elle avait seulement accepté la conversation sur son droit absolu de conserver la Lombardie et la Vénétie. Il n'y avait pas, disait-elle, de question italienne à résoudre, il n'y avait qu'une ambition piémontaise à mater. Comment concilier deux prétentions aussi opposées et aussi intransigeantes?

Le système de l'Angleterre et de la Prusse d'imposer au Piémont le respect du *statu quo* territorial établi en 1815 et de conseillera l'Autriche des réformes libérales dans ses possessions italiennes déplaisait au Piémont comme insuffisant,

l'Autriche comme excessif. — Nous ne voulons pas, répondaient les Piémontais pour la centième fois, que l'Autriche gouverne bien, nous voulons qu'elle ne gouverne pas du tout, qu'elle s'en aille. Si les traités de 1815 sont valables, de quel droit s'immiscerait-on dans l'administration intérieure de l'Autriche? aucun article ne stipule qu'elle sera obligée de bien gouverner ses sujets, et que bien gouverner ce soit suivre les conseils de l'Angleterre. — Que nous parlez-vous de modifications gouvernementales? reprenaient avec plus de hauteur encore les Autrichiens, ce sont nos affaires et non les vôtres ; est-ce que nous nous melons de diriger votre politique? Laissez-nous conduire la nôtre* Les traités avec les petits princes italiens sont l'exercice du droit incontestable qui appartient aux États de s'allier avec qui leur plaît ; nous y renoncerons d'autant moins que pour nous ce sont des devoirs plus que des droits; dans certains cas, il est honorable ou prudent de renoncer à un droit; il est honteux de répudier un devoir. »

Il n'y avait qu'un diplomate de l'étourderie de Malmesbury qui pût songer à une médiation entre des intérêts aussi contradictoires, entredes antagonistes aussi inexorablement hostiles. Parce

que la guerre lui déplaisait, il s'imagina qu'il l'arrêterait, et il entama des négociations véritablement puérides. Il chargea Cowley d'interroger l'Empereur sur ses intentions: Voulait-il faire la guerre à l'Autriche? Que désirait-il pour l'Italie? — L'Empereur répondit : « Si Victor-Emmanuel assaille l'Autriche, il le fera à ses risques et périls ; je ne l'assisterai par mes armes que s'il est attaqué. Qui s'en étonnerait alors? L'intégrité du Piémont n'a-t-elle pas été dans tous les temps considérée comme indispensable à la sécurité de notre frontière? Pour l'Italie, je désire l'abrogation des traités séparés conclus par l'Autriche avec Naples, la Toscane, les Duchés; l'introduction dans tous les États italiens d'un système de gouvernement qui admette le vote de l'impôt par une assemblée, l'administration séparée des Romagnes par un prince romain nommé par le Pape, un subside pécuniaire fourni par tous les États catholiques au Pape qui lui permette de diminuer les impôts. »

Ainsi informé, Cowley va à Vienne et interroge son ami Buol : « Voulez-vous attaquer le Piémont? — Dieu m'en garde! répond Buol. J'y pense si peu, que je suis prêt à le signer si le Piémont veut en faire autant à notre égard. En ce qui concerne l'Italie, je ne me refuse pas à discuter l'administration des autres, notamment celle du Pape, pourvu que cela n'aille pas jusqu'à une pression, mais en ce qui me concerne, je n'admets aucune espèce de débat ni sur mon droit d'occuper la Lombardie et la Vénétie, ni sur la

manière dont je la gouverne. Je suis prêt à renoncer aux traités avec les États italiens, si Ton trouve un moyen aussi efficace d'assurer leur sécurité contre les complots de la révolution ; à mon avis, le meilleur serait la neutralisation du Piémont. — Cette neutralisation du Piémont était un sarcasme diplomatique vraiment réussi. — Mais avant tout, ajoutait Buol, il faut que le Piémont désarme ; son armée est l'avant-garde de la France ; qu'il licencie cette avant-garde, alors nous prendrons quelque confiance dans les intentions pacifiques de l'Empereur, et nous désarmerons à notre tour. »

A Turin, James Hudson demanda à Cavour : « Voulez-vous faire la guerre à l'Autriche ? Que demandez-vous pour l'Italie ? — Vous êtes bien curieux », lui avait répondu Cavour. Cependant il donna l'assurance officielle qu'il ne songeait pas à attaquer l'Autriche, et il énuméra une fois de plus les griefs de l'Italie.

Tandis que ces interrogations et ces réponses s'échangeaient, les adversaires, qu'on voulait rapprocher mettaient leurs armées sur le pied de guerre, apparemment en signe de conciliation (27 février-1^{er} mars). Cavour appelait Garibaldi à Turin (1^{er} mars) et, malgré les justes répugnances de La Marmora et la prohibition de la convention militaire, l'investissait du pouvoir d'organiser un corps de volontaires (17 mars)*

A Paris, les ministres pressèrent l'Empereur de faciliter les négociations de Cowley par une manifestation pacifique. « Ce sont des traîtres,

dit le prince Napoléon, renvoyez-les. — Je m'en garderai bien, répondit l'Empereur ; je ne vois aucun inconvénient à leur manifestation pacifique; qu'ils la fassent! »

Le *Journal Officiel* publia, donc la note suivante : « En face des inquiétudes mal fondées, nous aimons à le croire, qui ont ému les esprits au Piémont, l'Empereur a promis au roi de Sardaigne de le défendre *contre tout acte agressif de l'Autriche, il n'a promis rien de plus...* Tout ce que les exagérations de la presse y ont ajouté est imagination, mensonge et délire... Où sont les paroles, où sont les notes diplomatiques, où sont les actes qui impliquent la volonté de provoquer la guerre pour les passions qu'elle satisfait ou pour la gloire qu'elle procure? Qui a vu les soldats, qui a compté les canons, qui a estimé les approvisionnements ajoutés avec tant de frais et de hâte à l'état normal et réglementaire du pied de paix de la France? Où sont les levées extraordinaires, les appels de classe anticipés? Quel jour a-t-on rappelé les hommes en congé renouvelable? Qui pourrait montrer enfin les éléments, si minces qu'on les veuille, de ces accusations générales que la malveillance invente, que la crédulité colporte, que la sottise accepte? Au reste, l'examen de ces questions est entré dans la voie diplomatique, et rien n'autorise à croire que l'issue n'en sera pas favorable à la consolidation de la paix publique (5 mars). »

Le prince Napoléon donna sa démission. On ne s'explique pas pourquoi. Il n'ignorait pas que

l'Empereur persistait dans ses intentions primitives, et que la crainte d'avoir tonte l'Europe sur les bras était l'unique cause de ses négociations dilatoires ; la note du *Moniteur* ne justifiait pas cet acte d'emportement ; elle était, malgré l'Intention de ses auteurs, tout autre que pacifique ; elle écartait, il est vrai, l'hypothèse d'une attaque contre l'Autriche, mais elle n'avait jamais été promise, et le *casus belli* stipulé dans le traité du 10 décembre, l'attaque contre le Piémont, était formellement maintenu.

Cavour le comprit si bien que, tout en trouvant malencontreux l'article du *Moniteur*, il se garda bien de crier à l'abandon, au manque de foi, au changement de volonté. Il continua à chercher le moyen de placer l'Autriche dans une impasse d'où elle ne pût sortir qu'en tirant le canon⁴ ». Ayant, je ne sais pourquoi, définitivement renoncé au soulèvement de Massa et Carrara, il cherchait sa provocation ailleurs. Il écrivait au prince Napoléon : « J'ai lieu de supposer que le cabinet de Londres tente d'agir directement sur les cours de Parme, Modène et Florence, pour les engager à renoncer à leurs traités avec l'Autriche. Pour parer ce coup, il faudra fomenter l'agitation dans les Duchés, en Toscane surtout. Jusqu'à présent, nous avons serré la bride au parti agissant ; présentement, nous la lâcherons un peu, et je suis certain que des manifestations telles auront lieu

4. A Jocteau, 44 janvier 1859.

que les gouvernements effrayés s'empresseront de rejeter loin d'eux la main secourable que l'Autriche leur tend sans cesse. Les contingents auront tous rejoint les drapeaux avant la fin du mois. Au commencement d'août, certains de pouvoir opposer à l'Autriche une résistance efficace, nous userons de tous les moyens pour amener cette puissance à commettre envers nous un de ces bons petits actes agressifs dont parle Votre Altesse (16 mars 1859). »

L'Empereur ne se préoccupait guère des incartades de son cousin et même des impatiences piémontaises ; il était très inquiet du mouvement qui, excité par le prince Albert, le roi Léopold et les ministres anglais, se prononçait de plus en plus violemment contre lui en Allemagne. Il essaya de le calmer par une adjuration, à la fois amicale, et ferme, insérée au *Moniteur* : « Sur de simples présomptions que rien ne justifie et que tout repousse, les préjugés s'éveillent, les passions se déchaînent, une sorte de croisade est commencée contre la France, dans les Chambres et dans la presse de quelques-uns des États de la Confédération. On l'accuse d'entretenir des ambitions qu'elle a désavouées, de préparer des conquêtes dont elle n'a pas besoin, et Ton s'efforce par ces calomnies d'effrayer l'Europe l'agressions imaginaires, dont la pensée n'a pas même existé. L'Allemagne *n'a rien à craindre de nous pour son indépendance; nous devons attendre d'elle autant de justice pour nos intentions que nous avons de sympathie pour sa nationalité.* C'est

en se montrant impartiale qu'elle se montrera prévoyante et qu'elle servira mieux la cause de la paix. La Prusse l'a compris, et elle s'est unie à l'Angleterre pour faire entendre à Vienne de bons conseils, au moment même où quelques agitateurs cherchaient à passionner et à coaliser contre nous la Confédération germanique. Cette attitude réservée du cabinet de Berlin est certainement plus avantageuse à l'Allemagne que l'emportement de ceux qui, en faisant appel aux rancunes et aux préjugés de 1813, s'exposent à irriter en France le sentiment national. Le peuple français a la susceptibilité de son honneur, en même temps que la modération de sa force, etsi on l'exalte par la menace on le calme parla conciliation (15 mars). »

II

On était décidé à n'ajouter aucune foi aux assurances les plus formelles. L'Empereur n'aurait réussi à désarmer les défiances qu'en acceptant d'avance les conditions inacceptables auxquelles allait certainement aboutir la médiation anglaise; sa situation devenait critique. Gortscliacow intervient alors, soit qu'on l'en eût prié, soit spontanément, et soustrait l'Empereur à la pression hostile et gênante du cabinet anglais. Il propose un congrès des cinq grandes puissances; ce congrès se réunirait dans une ville autre que Vienne ; si l'Autriche refusait de l'accepter, il se tiendrait sans elle (17 mars).

Les Anglais lurent très contrariés, parce que l'initiative venait de la Russie, et parce qu'ils sentaient que ce n'était qu'un moyen de les amuser et de gagner du temps, car aucun esprit sérieux ne pouvait croire au succès de ce congrès. S'ils ne s'en étaient pas doutés, Thiers, fidèle à ce patriotisme d'un nouveau genre qui consiste à desservir le gouvernement de son pays auprès de l'étranger, Thiers les avertit. Il recommença contre l'Empereur ce qu'il avait fait contre Louis-Philippe lors des mariages espagnols; il écrivit dans une lettre dont on a trouvé la copie dans les papiers du prince Albert : « L'Empereur n'a qu'une idée fixe, amener la guerre tout en parlant de paix. Par ce congrès il paralyse plus ou moins l'Angleterre et la Russie en les liant indirectement à son système de politique ; car ce congrès donne à la politique italienne un corps et une âme, une existence politique réelle, jusqu'ici contestée avec raison par l'Autriche. Ce congrès retardera nécessairement la guerre, mais je crois que ce délai est tout ce que Napoléon demande, son adversaire étant prêt pendant qu'il ne l'est pas ; ce délai sert admirablement son but, d'employer contre l'Autriche un système dissolvant, en prolongeant un état critique et irritant qui l'épuisera. Il est de fait que l'Autriche ne peut pas rester indéfiniment armée sans s'épuiser. Un autre résultat de cet état de choses pourrait être que le jeune empereur d'Autriche, fatigué d'un fardeau insupportable, finisse par préférer la guerre à une situation aussi énervante qu'elle

serait désastreuse. *En devenant ainsi par force l'agresseur*, il ferait le jeu de Napoléon, qui pourrait alors proclamer triomphalement que ce n'est pas sa faute si l'Empire n'est pas la paix (22 mars)¹. »

Le premier mouvement d'humeur dominé, les ministres de la Reine se mirent en mesure de déjouer les projets tortueux que Thiers et eux-mêmes supposaient. Ils s'entendirent avec la Russie et la Prusse sur le programme suivant : Les grandes puissances seules auraient entrée au congrès, le Piémont n'y serait pas admis; les traités de 1815 seraient tenus en dehors de la discussion qui porterait exclusivement sur quatre points : 1° les moyens de rétablir et de conserver la paix entre la Sardaigne et l'Autriche ; 2° l'établissement des meilleures mesures pour l'évacuation des États pontificaux par les troupes françaises et autrichiennes ; 3° la détermination des réformes à opérer par les gouvernements, pour assurer le repos des peuples ; 4° la substitution d'une confédération défensive aux traités particuliers de l'Autriche avec les États italiens.

L'Empereur, bien que ce programme différât fort du sien, ne crut pas opportun de soulever des difficultés. Il savait qu'on ne s'entendrait pas plus sur ces quatre nouveaux points que sur ceux de la conférence de Vienne. François-Joseph et Buol, satisfaits de l'hommage aux traités de 1815 et de l'exclusion du Piémont, les ac-

1. *Vie du prince Albert*, par MARTI, traduction Craven, 2. II, p. 343, en note.

ceptèrent comme base de discussion, pourvu qu'on en ajoutât un cinquième : le désarmement préalable et immédiat du Piémont. Gortschacow déclara que cette dernière exigence impliquait un refus indirect de participer au congrès, car elle n'avait aucune raison avouable : une puissance disposant de 150000 hommes en position n'avait rien à redouter des 40 000 hommes du Piémont.

Cette demande de désarmement ne s'expliquait que par la pensée vindicative de détruire la puissance morale de Victor-Emmanuel, de le rendre un objet de haine et de mépris aux peuples qui attendaient de lui la délivrance. Ses plénipotentiaires venaient de siéger de pair avec les grandes puissances dans un congrès où l'on avait discuté et réglé les intérêts généraux de l'Europe, et ils ne seraient pas présents au congrès spécialement appelé à fixer ses destinées et celles de l'Italie? Il adhérerait à sa dégradation, c'est peu, il la faciliterait en licenciant les volontaires, en les renvoyant, où? à l'exil, aux cachots des Princes auxquels ils avaient échappé! Il signerait de sa propre main, sur un protocole rédigé par d'autres : *Finis Italiæ* ! On n'avait jamais osé présenter à un peuple brave et libre une aussi outrageuse sommation de aiourir. L'Empereur ne voulut pas la notifier. Le ministre anglais, qui s'en chargea, la rendit encore plus blessante par la forme **qu'il lui donna.**

III

Cavour fut exaspéré plus encore que désespéré. Un (el pacte souscrit par le seul allié sur lequel il comptait! Il ne se contraignit pas : « C'est, dit-il à La Tour-d'Auvergne, la guerre à notre alliance avec la France que fait en ce moment l'Angleterre ; en même temps qu'elle nous menace et qu'elle soutient l'Autriche contre nous, elle nous fait dire confidentiellement par ses hommes d'État les plus éminents, Malmesbury, Clarendon, Cowley, que si nous nous séparons de la France, elle sera pour nous contre l'Autriche. La Prusse aussi nous sollicite de nous jeter dans les bras de l'Angleterre. Pour ma part je ne m'y jetterai pas; je suis compromis, je serai jusqu'au bout, et aussi longtemps que je le pourrai, le représentant de l'alliance avec la France, mais je prévois le moment où l'Italie repoussera cette alliance. »

L'Empereur comprit qu'il lui devait des explications. Il le manda à Paris (du 26 mars au 1^{er} avril) et lui parla en toute sincérité. Ses intentions n'étaient pas changées, il demeurerait fidèle au traité du 10 décembre, et il désirait que le Piémont, par ses manœuvres, le rendit applicable. Mais il était menacé de la guerre sur le Rhin s'il l'engageait imprudemment sur le Mincio, et il refusait d'exposer son pays à une double épreuve aussi redoutable. Il

n'avait consenti au congrès convoqué dans une pensée amicale par Gorlschacow qu'en vue de conjurer la défiance de l'Angleterre et rendre la Prusse favorable¹. Il croyait que ce congrès n'arriverait pas à se réunir, que la guerre était sûre quoi qu'on tentât. La demande de désarmement le visait autant que Victor-Emmanuel. Les Autrichiens, quand on leur représentait combien elle était superflue, étant donnée leur supériorité numérique, ne cachaient pas qu'elle tendait à leur garantir la sincérité suspecte de l'Empereur. — J'ai l'air de ne pas entendre et j'attends. Faites comme moi : c'est un passage pénible à traverser, mais il ne sera plus long².

Le langage de Walewski était bien différent. Il considérait les propositions que l'Empereur se croyait obligé de subir comme excellentes en elles-mêmes, et il pressait, il sommait Cavour d'y souscrire sans arrière-pensée. Lui ne mettait pas en doute la réunion du congrès, il la désirait. Dans une dernière entrevue à laquelle assistait l'Empereur, il exposa même les thèses qu'il comptait y soutenir, et qui étaient de nature à enchanter l'Autriche. L'Empereur ne crut pas nécessaire de discuter ce qu'on dirait dans un congrès à la réunion duquel il ne croyait pas. Cavour interprète mal ce silence, il oublie ce que l'Empereur lui a affirmé la veille; il attache de l'importance à ce qui n'en avait pas, il s'effare, il écrit à l'Empereur une lettre éplorée et

i. Dépêche du 15 avril.

2. CAVOUR à Boncompagni, 22 mars 1859.

récriminatoire, fort éloquent mais non motivée. Il prête à Walewski les plus noirs desseins : « Il est décidé à nous perdre, à forcer le Roi à abdiquer, moi à donner ma démission et à pousser le Piémont vers un abîme. » Il prie l'Empereur de dissiper ses appréhensions en fixant d'une manière précise et absolue le mémorandum que la France posera à l'Autriche; « sans cette pièce, il ne saurait comment se présenter devant le Roi que l'incertitude de sa position tourmente et exaspère¹ ».

Cette lettre contenait deux assertions de nature à étonner l'Empereur. Il y était dit : « Des circonstances malheureuses et imprévues ont décidé Votre Majesté dans sa haute sagesse à modifier les plans primitifs sans altérer le but qu'elle a l'intention d'atteindre. » En quoi l'Empereur avait-il modifié ses plans primitifs? S'était-il engagé à déclarer la guerre à l'Autriche en bravant l'Europe entière? Avait-il promis autre chose que de soutenir le Piémont contre des actes agressifs? Cet acte agressif avait-il été commis? Non. — « J'ai gardé pour moi seul, disait encore Cavour, le secret des négociations. » Et l'Em-

I On répète couramment que Cavour aurait menacé l'Empereur, s'il reculait devant la guerre, de se retirer en Amérique et de publier des papiers compromettants ! Invention que dément le ton de la lettre de Cavour. D'ailleurs que pouvait publier Cavour? Ses conversations de Plombières et le traité secret du 10 décembre? En quoi cette publication aurait-elle nui à l'Empereur? elle n'aurait tué que la cause italienne. Même dans ses *furie*, Cavour était incapable de pareilles sottises.

pereur savait qu'il Favait dévoilé à un grand nombre de personnes, à Lafarina, Àrese, Pasolini, Klapka, etc., etc.

Néanmoins, comprenant ces inquiétudes, Napoléon III répondit avec une extrême modération, dans une forme presque molle, de crainte qu'elle ne devînt blessante : « Monsieur le comte, M, Nigra m'a remis votre lettre et m'a communiqué les diverses dépêches que vous lui avez envoyées. Je suis bien aise de trouver cette occasion de vous parler de l'état présent des choses, afin que vous puissiez faire part au Roi de ma manière de voir. Quelle était la situation il y a quelques mois? *L'état des esprits en Italie faisait présager une insurrection dans l'un des États de l'Italie centrale. Ce fait venant à se réaliser, sans que l'opinion publique en Europe ni les cabinets eussent pu le prévoir, amenait des résultats bien autres que ceux qui se sont produits aujourd'hui. On ne discutait plus sur des présomptions, mais sur un fait accompli, les accusations et les craintes n'auraient pas eu le temps de se manifester et l'opinion libérale dans tous les pays eût pris fait et cause pour les opprimés.* Au lieu de cela, qu'est-il arrivé? Il s'est répandu dans toute l'Europe le bruit, qui bientôt est devenu une croyance, que je cherchais, d'accord avec le Piémont, un prétexte de guerre pour m'agrandir et bouleverser l'Europe à mon profit. Je ne ferai pas de récriminations, elles ne servent à rien. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'avant que personne à Paris ne connût ce que pouvait désirer le PiA-

mont, j'eus entre les mains une lettre de Mazzini qui dévoilait tout ce qui devait se passer en Italie. Le même fait me fut signalé de Vienne et de Rome, Mais sans revenir sur le passé, tant est-il que les *bruits de guerre m'ont aliéné l'esprit public dans toute l'Europe, et que si aujourd'hui la guerre venait à se déclarer, ce nest pas en Italie que je serais forcé de conduire mes troupes, mais sur le Rhin. Mon intérêt, mon devoir m'obligent donc, même pour être utile à la cause que représente le roi de Piémont, de rassurer l'Allemagne et l'Angleterre sur mes intentions et de leur prouver, sans désavouer mes sympathies pour l'Italie, mon esprit de conciliation.* La Russie qui, je dois le dire, fait cause commune avec moi en cette circonstance, a compris la fausseté, le danger même de ma position. Elle a proposé le seul moyen qui existât maintenant de *me remettre dans le droit commun sans abandonner la cause que je veux servir*, c'est la convocation d'un congrès. — Cette proposition, je ne pouvais ni ne devais la refuser, car de deux choses Tune, ou la décision du congrès amènera une satisfaction réelle pour l'Italie qui lui fera prendre patience, ou, l'Autriche se refusant à toute concession, la guerre s'ensuivra avec, au moins, l'appui moral de la Russie, de l'Angleterre et de la Prusse. Maintenant, dans ce congrès, devait-on admettre la Sardaigne seule sans y adjoindre les autres États italiens, auxquels on a à demander des concessions? Je ne le crois pas, parce que celle prétention n'eût pas été raisonnable. Je sais

bien que votre position en Piémont est très différente. Car tandis que moi, je dois déclarer, ce qui est vrai, que je n'ai aucune intention hostile contre l'Allemagne, et que, pour mon pays comme pour l'Angleterre, je ne dois faire la guerre qu'avec une raison légitime, le gouvernement piémontais, au contraire, ne peut conserver son influence en Italie qu'en montrant toujours la guerre comme imminente. La différence de nos positions doit naturellement amener par moments quelques froissements, *mais comme nous sommes d'accord sur le but*, nous devons toujours nous entendre, *et je regrette que vous ne compreniez pas assez la difficulté de ma position* et que même vous soyez injuste à l'égard de mes intentions et des hommes qui me servent. Il a pu exister des dissentiments dans mon conseil, mais cela ne regarde personne. Soyez persuadé que tant qu'un ministre reste en place, il a ma confiance et exécute mes ordres. »

Donnez à cette lettre un tour plus incisif, et elle se résumera ainsi : « Vous m'aviez annoncé que l'Italie allait se soulever, et je vous avais promis, ce fait accompli, de vous donner l'appui de mes armes; il n'y a pas eu de soulèvement. Il avait été entendu que nos projets resteraient secrets, et l'Europe entière les connaît; et me voilà soupçonné, menacé, obligé de redoubler de circonspection. Je comprends les difficultés de votre situation, comment ne vous rendez-vous pas compte des périls de la mienne? De quel droit suspectez-vous mes intentions? je vous ai cepen-

dant donné des preuves assez nombreuse» de leur sincérité. »

IV

Le Roi montra dans ces incertitudes beaucoup plus d'aplomb moral que son ministre, et par là lui fut vraiment supérieur. Il ne rêvait que bataille et contenait à grand'peine son ardeur. Le 8 avril, le généralissime autrichien Giulay ayant dit, dans un ordre du jour : « Soldats ! l'Empereur vous a appelés sous les drapeaux pour abaisser une troisième fois l'insolence piémontaise et écraser le nid de fanatiques subversifs de la paix de l'Europe », le Roi écrivit : « Mon cher Cavour, Tordre du jour est vraiment une déclaration de guerre. Je crois qu'il en sera fini des conférences. Je suis tout sué de rage, je vous prie d'envoyer une dépêche au prince Napoléon, en mon nom, en chiffres, ainsi conçue : « *Je t'envoie l'ordre du jour donné à l'armée par l'Empereur. Fais les réflexions que tu crois.* » Cher Cavour, écrivez-moi quelque chose, je voudrais déjà tirer le canon ce soir. Votre très affectionné. »

Quoique la lettre de Napoléon III n'annonçât pas qu'on tirerait le canon le soir, le Roi l'accueillit avec confiance. « J'ai vu le Roi, écrit La Tour-d'Auvergne¹, il est préoccupé de la situation, mais calme et décidé, m'a-t-il assuré, à ne pas

1. Dépêche du 10 avril 1850.

se laisser aller au découragement. Le Roi, sans aucun doute, préfère la guerre à toute autre solution; il espère encore qu'elle n'est qu'ajournée, mais il est évident pour moi qu'en fin de compte, il acceptera, comme une solution aussi satisfaisante que possible pour l'Italie, les quatre points qui doivent former l'objet des délibérations du congrès. Il m'a paru que le langage du Roi à l'égard de M. de Cavour était peut-être un peu moins bienveillant que de coutume. Il lui reproche de se laisser aller *trop facilement aux illusions et aux découragements.* »

Ni les illusions, ni les découragements ne ralentissaient l'activité de Cavour. Il discutait, insistait verbalement et par écrit, sans relâche. Il venait d'envoyer un de ses jeunes disciples, doué des aptitudes diplomatiques les plus remarquables, Nigra, au secours de Villamarina; il dépêcha Massimo d'Azeglio à Londres pour appuyer son neveu Emmanuel.

A son passage à Paris, Massimo vit l'Empereur et lui demanda carrément : « Si nous étions attaqués, pourrions-nous compter sur un prompt secours? — Oui, et j'ai déjà envoyé un officier à Turin. C'est malheureux que je n'aie pas pu faire des préparatifs publics; mais en dix ou douze jours, cela se ferait; j'ai à présent trente-six mille hommes à Lyon. »

A Londres, Massimo jugea combien l'Empereur disait vrai en priant Cavour de tenir compte des ombrages qu'il excitait et de la nécessité de les ménager: « Le prince Albert et tout le monde

m'a fait comprendre que l'Europe nous est contraire, non par hostilité à notre cause, mais parce qu'on suppose de grands projets à Napoléon et que l'on nous croit ses instruments. L'Allemagne s'est rangée du côté de l'Autriche pour le même motif. Je crois que, pour le moment, le premier intérêt de Napoléon est de reconquérir la confiance s'il le peut. » Napoléon essayait précisément d'assoupir les défiances en se prêtant à ces négociations, à ce congrès que Cavour, et après lui quelques historiens italiens¹ lui ont si injustement reproché.

Les envoyés de Cavour furent chargés de déclarer à qui devait ou voulait l'entendre qu'il refusait absolument un désarmement préalable et ne reconnaîtrait aucune autorité aux décisions d'un congrès auquel il ne participerait pas; il ne déshonorerait pas son nom, son pays, son roi; après tout, il restait toujours la ressource du combat désespéré qui sauvegarde l'avenir : on se relève des chutes sur le champ de bataille, celles dans la honte sont irréparables.

L'Angleterre recula devant cette inflexible résistance; elle modifia son programme : au désarmement préalable du Piémont, elle substitua

1. Parmi ces historiens se trouve un certain Nisco, qui a écrit à sa première page : *Scritta per mandata di S. M.* Or, voici ce qu'il écrit, de celle politique qui a fait l'Italie, l'historien de S. M. : « Quella politica d'altalena, disorprese e d'artifiziose menzogne che fini col rovinare il secondo Impero » (t. III, p. 332). — On comprend difficilement que l'histoire du règne de Napoléon III s'écrive ainsi sous l'égide du fils de Victor-Emmanuel.

un désarmement général simultanément, et elle admit la présence du Piémont et des autres princes italiens au congrès à titre consultatif.

Cavour, d'accord cette fois avec les princes italiens, déclara insuffisante cette admission consultative. Le roi de Naples reproduisit les refus qu'il avait opposés à l'intervention diplomatique franco-anglaise. Pie IX se montra encore plus négatif : — Un Pape ne va dans un congrès que pour y occuper la première place, non pour être mis au bout de la table. On lui demandait une abdication de sa souveraineté, orme l'obtiendrait pas; il ne s'abaisserait pas à comparaître devant un tribunal de cinq puissances, dont trois sont intéressées à sa perte et les deux autres divisées entre elles; il ne se mêlait des affaires d'autrui que pour implorer de Dieu la paix entre les chrétiens; il ne voulait pas qu'on s'occupât des siennes. — Les ducs de Modène, Parme et Toscane répondirent de même.

CHAPITRE XXIV

LE DÉNOUEMENT

I

Cet Imbroglia pacificateur paraissait devoir s'éterniser. Alors l'Empereur sort de son flegme apparent; il répond à la nouvelle proposition anglaise qu'en ce qui le concerne, *il* accepte le désarmement, mais il ne le conseillera pas au Piémont. En même temps il télégraphie à **Cavour** de déclarer que « si le Piémont eût été admis au congrès sur le même pied que les cinq grandes puissances, il se serait soumis aux mêmes engagements, mais qu'étant exclu, il se garde libre ». Walewski, poursuivant sa politique propre, écrit au contraire d'accepter: « Le Gouvernement français, pourrait être entraîné à s'unir à l'Angleterre. En acceptant, le Piémont supprimera bien des difficultés. » Cavour ne tient aucun compte de l'avis de Walewski et se conformant aux indications de l'Empereur télégraphie (17 avril) : « Si la Sardaigne avait été admise au congrès sur le pied des grandes puissances, elle pourrait accepter, comme l'a

fait la France, le principe du désarmement général avec l'espoir que son assentiment ne produirait pas de conséquences fâcheuses en Italie. Son exclusion du congrès ne lui permet pas de prendre un tel engagement et encore moins celui que l'Angleterre réclame. Toutefois, pour « concilier autant que possible son désir de seconder les efforts de l'Angleterre avec ce qu'exige sa sûreté et le maintien de la tranquillité en Italie, la Sardaigne déclare que si l'Autriche cesse d'envoyer de nouvelles troupes en Italie, elle s'engage : 1° à ne pas appeler sous les armes ses réserves, ainsi qu'elle était décidée à le faire depuis Tappel des réserves autrichiennes ; 2* à ne pas mobiliser son armée qui n'est pas sur le pied de guerre ; 3 à ne pas mouvoir ses troupes des positions purement défensives qu'elles occupent depuis trois mois(17 avril). »

Assuré de la docilité de Cavour, l'Empereur se retourne vers le cabinet anglais et lui dit : « La condition à laquelle le Piémont subordonne son désarmement est juste; exigez avec moi son entrée au congrès avec voix délibérative, et je somme immédiatement Cavour de se rallier au désarmement général, même avant le congrès (18 avril, 4 heures). » Le cabinet anglais se rend à cette espèce d'ultimatum, modifie une fois encore ses propositions et consent à l'admission des États italiens sur le même pied qu'à Laybach, c'est-à-dire dans une parfaite égalité de toutes les puissances délibérantes. Aussitôt Walewski télégraphiée La Tour-d'Auvergne l'ar-

rangement conclu, Tordre de le communiquer à Cavour et de lui demander impérativement d'y souscrire sans délai.

Dans les crises imprévues — et dans quelles grandes affaires n'en survient-il pas? — l'esprit incomparablement lucide et courageux du ministre piémontais perdait tout à coup sa clairvoyance; absorbé pendant un temps plus ou moins long par une idée fixe qu'il grossissait outre mesure, il s'abandonnait à des transports furieux de découragement. *Fortes etiam subitis terreri*. Le télégramme de Walewski produisit une de ces éclipses de sang-froid. Il arriva dans la nuit du 18 au 19, et La Tour-d'Auvergne l'envoya aussitôt par un secrétaire d'ambassade. On dut réveiller Cavour. Il lut fiévreusement et ne comprit pas; il interpréta comme un abandon définitif ce qui allait amener la réalisation de ses vœux; il se leva comme en délire sur son lit, les yeux dilatés, se battant convulsivement le front avec ses mains, et s'écriant : « Il ne me reste plus maintenant qu'à me donner un coup de pistolet, et me faire sauter la tête. »

Deux heures après, le 19, il répondit avec colère : « Puisque la France s'unit à l'Angleterre pour demander au Piémont le désarmement préalable, le gouvernement du Roi, tout en prévoyant que cette mesure pourra avoir des conséquences fâcheuses pour la tranquillité de l'Italie, déclare être disposé à la subir. »

Cette réponse transmise, décidé à se faire sauter la tête, il ordonne que personne ne soit

ntroduit près de lui et s'enferme. Quelques amis, qu'on refusa d'admettre, avertirent Castelli, un de ses familiers. Celui-ci accourt, force la porte, le trouve entouré de papiers déchirés ou qui brûlent dans la cheminée. Il lui dit d'une voix entrecoupée : « Dois-je croire que le comte de Cavour veuille désertre le champ de bataille avant le combat? qu'il veuille nous abandonner tous? » — Les sanglots l'interrompent. Cavour se lève, l'embrasse convulsivement, hors de lui, tourne quelque temps dans la chambre, puis s'arrêtant court, les yeux lixes, lui dit lentement : « Soyez tranquille, j'alfronterai tout avec vous tous¹. » — Il s'était retrouvé.

Son désespoir n'en était pas moins intense. Il l'exprime dans une lettre à son intendant écrite à la fin de la même journée (5 heures du soir) : « Ne vous donnez plus de souci pour vendre promptement les bœufs gras, puisqu'il semble que la guerre n'aura point lieu. Nous conserverons nos vaches, mais nous perdrons la cause italienne qui paraissait toucher à une solution favorable. L'Empereur est trompé ou traître; il nous fait un mal irréparable en nous contraignant au désarmement. Je crois que je pourrai bientôt quitter un ministère que j'abhorre pour aller définitivement m'établir à Leri. »

Dès le soir même les paroles de réconfort lui parvenaient de toutes parts. D'abord ce furent deux télégrammes rassurants de l'Empereur et

du prince Napoléon, puis une chaude approbation de Massimo d'Azeglio : « Votre résolution est sage et opportune ; elle a produit le meilleur effet ici et sera d'un grand embarras à l'Autriche. » Et ce cœur généreux ajoutait : « Si vous le croyez utile à la tranquillité de l'Italie et au service du Roi, j'en accepte publiquement toute la responsabilité. »

II

Qu'allait répondre l'Autriche ? Toute la journée du 20, Cavour se le demanda anxieusement. Le 21, n'ayant encore rien reçu, il commença à respirer : « L'Autriche ne répond pas encore, dit-il ; si elle refuse, l'Empereur l'aura devinée. » Cet Empereur qu'il vient d'accuser de trahison ou de niaiserie avait en effet deviné mieux que lui.

François-Joseph jeune, chevaleresque, fier, poussé par un parti militaire ardent, sentant sous sa main une magnifique armée qu'il était impatient de commander, animé d'un amer ressentiment contre le Piémont, ne doutant pas plus que Napoléon III de l'inutilité de toutes les négociations diplomatiques dont on l'obsédait certain que l'empereur des Français ne s'y prêtait que pour gagner le temps de se préparer mieux, écrasé par les charges financières d'une attente ruineuse, fatigué de ces prêcheurs de patience et de modération toujours disposés à

être plats pour le compte d'autrui, François-Joseph n'était pas moins impatient que Victor-Emmanuel d'entrer en campagne.

Il était décidé à la guerre et s'y préparait résolument. Son armée prête, il avait envoyé l'archiduc Albert à Berlin afin d'obtenir de la Prusse qu'elle nous attaquât sur le Rhin tandis qu'il pénétrerait en Piémont (il avril). Il lui offrait le commandement des troupes fédérales et l'alternance dans la présidence de la Diète. Le Régent, espérant encore que la guerre pouvait être évitée, refusa un engagement qui l'eût rendue immédiate. Il promit cependant de provoquer à la Diète des mesures dans l'intérêt de la sécurité commune et de rappeler les réserves de trois corps d'armée fédéraux prussiens.

François-Joseph put supposer qu'il obtiendrait plus tard le secours que, par prudence, on ne lui accordait pas actuellement, il se montra d'autant plus ferme à rompre les pourparlers diplomatiques. A plusieurs reprises il avait déclaré qu'il ne consentirait à aucun prix à ce qu'un de ses plénipotentiaires s'assît à côté de celui de Victor-Emmanuel ; on lui proposait cette humiliation. Sans même attendre la réponse de Cavour, vingt-quatre heures avant, il fit ordonner au commandant de l'armée d'Italie, Giulai, de sommer par ses officiers le gouvernement piémontais de désarmer dans trois jours.

Napoléon III fait aussitôt télégraphier : — (21, minuit 3/4.) Buol ignore-t-il que sur la demande de la France et de l'Angleterre le Piémont a consenli

au désarmement préalable et cela sans conditions? S'il ne l'ignore pas, que signifie la sommation qu'il adresse à la Sardaigne?— Elle signifie, répond Buol, que nous sommes à bout de patience; nous avons fait preuve, en présence des insolences et des provocations dont nous sommes incessamment l'objet depuis trois ans, d'une longanimité dont aucune autre puissance ne voudrait donner un second exemple. Que nous importe que le Piémont accepte le désarmement, si on l'admet au Congrès? son exclusion formellement promise avait été la condition essentielle de notre acceptation, pourquoi nous manque-t-on de parole? On comprendrait la présence des petits princes italiens, puisqu'on discutera leur régime intérieur; que viendrait faire le Piémont dès qu'il est posé en principe qu'on ne remaniera pas à son profit les circonscriptions territoriales de 1815?—Aux représentations des ambassadeurs de Russie, de Prusse et d'Angleterre, Buol répondit encore plus péremptoirement : il fit insérer au Journal officiel sa lettre de sommation à Cavour.

Dès lors l'événement se précipite. Le 23 avril Cavour réunit la Chambre et lui demande les pleins pouvoirs législatifs et exécutifs et le droit de restreindre provisoirement la liberté de la presse et la liberté individuelle. Il sortait après le vote, lorsqu'un ami accourt et lui dit : — Ils sont arrivés (les officiers porteurs de l'ultimatum) 1 — Il se frotte bruyamment les mains et répond : — Je sors de la dernière séance de la dernière

Chambre piémontaise, la prochaine sera celle du royaume d'Italie. —

Le 24, il adresse à l'Empereur une demande officielle d'un corps d'armée de 50 000 hommes : « Le roi de Sardaigne verra ainsi resserrer les liens qui unissent déjà sa maison à la dynastie napoléonienne, et le Piémont tout entier lui vouera une reconnaissance impérissable. »

Le 26, notre chargé d'affaires à Vienne notifie à Buol que l'Empereur considérera comme un *casus belli* l'entrée en Piémont des troupes autrichiennes. — C'est la réponse du Piémont, dit Buol, qui décidera de notre conduite : je désire qu'elle écarte l'éventualité de l'entrée de nos troupes. —

Le même jour, Cavour à Turin donnait cette réponse : à 5 heures et demie, les trois jours expirés, il rejetait l'ultimatum. A peine les officiers autrichiens sortis de son cabinet, il l'ouvre à ses amis et leur dit joyeusement : « C'est fait. *aléa jacta est*. Nous avons fait de l'histoire... et maintenant allons dîner. »

m

On s'attendait pour le lendemain au passage du Tessin. On crut un instant qu'il était franchi ; les Autrichiens n'auraient été arrêtés par aucun obstacle sérieux et pendant quelques heures le Piémont eût été à discrétion. Mais ils avaient compté sans leurs alliés les Anglais. Ils eon~

seillèrent à Turin d'invoquer les bons offices d'une puissance amie aux termes du 23^e protocole du traité de Paris. Cavour fit la sourde oreille. Ils circonvinrent alors Buol. Ils avaient essayé de l'induire à retirer sa sommation, il avait refusé. — Mais, fit Loftus, vous vous aliénerez infailliblement l'opinion publique en Angleterre et ailleurs. — Et nous, répondit Buol, n'avons-nous pas une opinion publique à satisfaire et un jeune et chevaleresque empereur à qui la dignité et l'honneur de son pays sont chers? »

Ainsi repoussé, le cabinet anglais, continuant à s'agiter dans le vide et à tenter l'impossible, reprit la proposition au travers de laquelle Gortschacow avait jeté son projet de congrès, celle d'une médiation unique et directe de sa part. — Buol répondit : « De médiation entre le Piémont et nous, à aucun prix; une médiation directe entre la France et nous, oui, mais à la condition préalable cependant d'un désarmement général immédiat. »

Celte fois la France était directement visée, car le 22 l'Empereur avait ordonné de concentrer plusieurs divisions sur les frontières, et de rappeler les hommes en congé renouvelable; le 23 il avait décidé la formation de cinq corps d'armée. Il répondit à l'interrogation anglaise qu'il ne lui convenait pas d'arrêter tous ces mouvements et de ramener en arrière ses troupes en marche vers les Alpes; si un désarmement restait la condition préalable de la médiation, il ne l'accepterait pas; même cette difficulté réso-

lue, il exigerait que la" Russie fut associée à la médiation; du reste avant de donner son dernier mot il allait consulter un conseil extraordinaire.

Ce conseil se réunit le 28, à deux heures. Y assistèrent, indépendamment des ministres, l'Impératrice, le prince Jérôme, Morny, Troplong. « Il dura jusqu'à six heures, sans se comprendre ni s'entendre, écrit Vaillant dans son carnet. Personne, et l'Empereur moins que tout autre, ne disant ce qu'il pense. » — « On fut unanime néanmoins, notifia Walewski à Cowley¹, à décider que si un désarmement était la condition préalable de la médiation, elle ne saurait être prise en considération. »

François-Joseph estima de son côté qu'on lui avait fait déjà perdre trop de ses avantages en retardant son attaque de deux jours. Le 29, il ordonna de commencer le passage du Tessin, et il appela ses peuples au combat : « La guerre que nous allons soutenir est juste, nous l'acceptons avec courage et confiance. *Nou avons l'espérance de ne pas être seuls dans la lutte.* Le terrain sur lequel nous allons combattre a été baigné autrefois du sang de l'Allemagne. C'est par là que nos astucieux ennemis ont commencé leur attaque chaque fois qu'ils ont voulu détruire cette puissance à l'intérieur. Le sentiment du péril est répandu dans toute l'Allemagne, depuis la cabane jusqu'au trône, d'une frontière à l'autre. C'est comme prince de la Confédération

germanique que je vous signale ce péril commun. Je vous rappelle les jours glorieux auxquels l'Europe dut sa libération à l'ardeur et à la concorde de notre enthousiasme. »

Le 29 aussi, Victor-Emmanuel publia son manifeste de guerre. Il dit aux Italiens : « L'Autriche assaille le Piémont parce qu'elle a défendu la cause de la commune patrie dans les conseils de l'Europe, et parce que je n'ai pas été insensible à vos cris de douleur. Ainsi elle rompt elle-même violemment ces traités qu'elle n'a pas respectés. Aussi aujourd'hui est entier le droit de la nation, et je puis en pleine conscience accomplir le vœu fait sur la tombe de mon magnanime père. Prenant les armes pour défendre mon trône, la liberté de mes peuples, l'honneur du nom italien, je combats pour le droit de toute la nation. »

François-Joseph provoquait le soulèvement de l'Allemagne, Victor-Emmanuel celui de l'Italie.

Cavour eut alors un touchant élan de cœur. Il se rappela le puissant penseur qui avait soutenu l'espérance nationale à l'heure sombre et qui lui avait prophétisé un glorieux relèvement; il télégraphia à Florence : « Courage, amis, nous donnerons à l'Italie le *Rinnovamento* conçu par Gioberti! »

Le *casus fœderis* prévu à Plombières et dans le traité du 10 décembre s'ouvrait. L'Empereur n'hésita pas une minute à remplir son engagement. Depuis le 26, Buol savait qu'il considérait le passage du Tessin comme un *casus*

belli. En conséquence le 29, ce passage ayant été accompli, il rompit ses relations diplomatiques avec le gouvernement de François-Joseph et prit ses dispositions pour descendre en Italie.

Avant de s'éloigner l'ambassadeur autrichien, Hübner, adressa à l'Impératrice l'adieu suivant : « Madame, je pars navré- Je suis Autrichien ; tous mes vœux et toutes mes espérances sont pour mon pays : je suis convaincu que nous serons vainqueurs ; mais je ne puis pas me dissimuler qu'après une défaite de l'armée française, c'en sera fait du seul gouvernement régulier que la France puisse supporter, et que le contre-coup d'une révolution en France sera incalculable en Europe. »

IV

La réprobation contre l'Autriche fut violente à Londres, à Berlin et à Pétersbourg : en attaquant la première, elle avait provoqué la guerre : elle ne méritait désormais aucune sympathie. — Le cabinet Derby se prononça avec d'autant plus de vivacité que jusque-là il s'était montré plus favorable.

Ce jugement était inique et superficiel.

Inique ! Celui qui déclare la guerre le premier n'est pas toujours le provocateur, car il est facile, à qui y est décidé, de se faire attaquer. Dans le cas particulier le Piémont était le véritable provocateur : depuis 1849, il l'avait été sourde-

ment, et à face découverte depuis le Congrès de Paris. Son bon droit n'était pas douteux dans les données révolutionnaires du nouveau principe des nationalités, mais celui de l'Autriche Tétait encore moins quand on restait dans le droit international des traités. François-Joseph n'avait fait qu'imiter la République française qui déclara la guerre aux électeurs de Trêves et de Cologne sur leur r~fusde disperser les rassemblements d'émigrésformés sur leur territoire. Cavour lui-même reconnaissait dans sa correspondance confidentielle que l'Autriche ne pouvait tolérer l'incorporation des émigrés lombards dans l'armée piémontaise, et il ne l'opérait que pour lui faire perdre patience. L'attaque autrichienne n'était en réalité qu'une défense.

Le jugement était superficiel. L'Autriche se fût-elle résignée à la présence du Piémont au congrès, la guerre n'en eût pas moins éclaté. Les volontaires, au nombre de douze mille, ne se seraient pas laissé désarmer; ils n'auraient pas fait une révolution contre Victor-Emmanuel auquel ils n'imputeraient pas une reculade imposée par l'Europe, mais, Garibaldi à leur tête, ils se seraient rués sur les Duchés et les Légations; Mazzini tapi dans un coin, corbeau toujours prêt à s'élancer sur le cadavre, aurait ouvert ses ailes noires et poussé son sinistre croassement; l'Autriche et le Piémont seraient intervenus, et le *casus belli* accepté par l'Empereur se serait encore réalisé.

Pie IX et Cavour se tourmentaient également

de cette éventualité inévitable : « Mes inquiétudes, disait à Gramont Pie IX, dont les nuits se passaient en insomnies anxieuses; mes inquiétudes sont cruelles du côté de la Sardaigne : l'agitation belliqueuse y est au paroxysme ; on y appelle sous les drapeaux des Italiens de tous les pays; d'un moment à l'autre, ces bandes envahiront le territoire des Duchés, c'est-à-dire la zone qui sépare les États de l'Église de l'incendie; si cette éventualité se réalise, la guerre est allumée dans toute l'Italie et les destins de la Papauté sont dans les mains de Dieu ; le calme qui règne dans mes États s'explique par un mot d'ordre parti de Gênes, mais une milice nationale que je connais et surveille s'organise pour se lever au moment propice¹. » — « Si nous entrons au congrès, écrivait Cavour au prince Napoléon, et qu'il faille désarmer, je déclare que je ne puis me faire une idée de ce qui arrivera. Nous pouvons faire accepter le renvoi des contingents. Mais s'il faut mettre à la porte les volontaires, il est probable, pour ne pas dire certain, que nous aurons des désordres à l'intérieur et la révolution à nos portes. Il faut que Mazzini ait flairé cette éventualité, car on assure qu'il quitte l'Angleterre pour se rapprocher de nous et peut-être pour venir se cacher dans Gênes. Il est de **mon** devoir de faire savoir à l'Empereur que du **jour** où nous aurons lâché sur l'Italie ces douze **mille** volontaires qui sont dans notre armée, **nous**

1. Dépêche de GRAMONT du 17 mars 1859.

ne sommes plus maîtres de la situation et nous sommes entraînés Dieu sait où. »

Cette difficulté insurmontable eût-elle été miraculeusement surmontée, les incompatibilités inarrangeables seraient devenues criantes dès les premières séances du Congrès, les récriminations haineuses se seraient échangées entre CavouretBuol, Antonelli, Caraffa, Landueei, et Ton n'aurait pas tardé à sortir bruyamment par toutes les portes pour dégainer. Il est toujours aisé de réunir quelques diplomates autour d'un tapis vert, dans l'hôtel d'un ministre, dans un pays quelconque, mais il faut d'abord s'entendre sur ceux qui seront admis, sur les objets qui seront mis en discussion, sur la sanction des résolutions probables ; tout cela n'est pas facile même dans un congrès réuni *post bellum*, après une défaite; *ante bellum* c'est, on peut le dire, impossible, surtout dans une situation violente telle que celle de l'Italie et de l'Autriche au commencement de 1859.

L'Angleterre et la Prusse, en passant tout à coup, envers l'Autriche, d'une faveur sans justice à un blâme sans vérité, ont démontré le peu de sérieux des ministres qui les conduisaient alors. Du reste de tels blâmes ne sont pas d'importance, et bien pusillanime qui s'en trouble ou s'en préoccupe. 11 s'agit de devenir le vainqueur; on obtient alors l'applaudissement même de ceux qui vous ont d'abord condamné ; or aucune improbation diplomatique n'enlève la victoire, pas plus qu'aucune approbation ne l'assure.

V

Des historiens italiens, préoccupés de supprimer autant que possible la France de leur histoire, des historiens français acharnés à déshonorer ou à amoindrir l'Empire dans la nôtre, se sont accordés à subalterner l'action personnelle de l'Empereur : il n'aurait rien prémédité ni conduit; ballotté entre deux intimidations, celle du pacifique Walewski et celle du belliqueux Cavour, il se serait abandonné au belliqueux. Véritable enchanteur, Cavour l'aurait subjugué et dominé l'Europe.

Walewski intimidant l'Empereur, c'est une bouffonnerie trop énorme pour qui a connu les deux : parfois il a ou mal deviné ou mal compris ou exagéré, ou dénaturé les intentions de Napoléon III, mais ce qu'il a dit n'a jamais influencé ce qu'a fait son maître. Cavour a puissamment contribué à la solution par l'effervescence martiale qu'il avait allumée en Italie, par sa ténacité invincible à repousser les solutions équivoques ou couardes. Dans la négociation, il n'est intervenu que d'une manière secondaire; elle s'est déroulée en dehors de lui, au-dessus de lui, sans lui ; sa part y a été de désirer, intercéder, attendre, protester, subir. Le prince Napoléon seul pourrait être associé au mérite de certains actes : toujours présent, toujours agissant, confident et intermédiaire du Roi et de Cavour, il a

prêté un appui efficace a son Deau-père et à l'Italie. Cependant, quelque passionnée qu'elle ait été, cette intervention n'aurait pas été déterminante sur l'Empereur, si elle n'avait pas rencontré en lui des dispositions favorables déjà arrêtées; Napoléon III, à cette époque, était de ceux qu'on retient parfois et qu'on n'entraîne pas.

Il a été, depuis Plombières jusqu'au 29 avril, le directeur prédominant, on peut dire unique, de l'action, même lorsqu'il paraissait s'effacer derrière l'initiative piémontaise, anglaise ou russe. Durant ces évolutions diplomatiques plus épineuses que celles de la guerre de Crimée, il s'est montré ferme, perspicace, prudent autant que décidé, sans duplicité ni contradictions, sans effarements ni défaillances ; au milieu des mauvais vouloirs, des oppositions, des contretemps, il a imperturbablement poursuivi deux idées : aider le Piémont et l'Italie à se délivrer de l'Autriche, ne pas risquer avec l'Allemagne une lutte inutile puisqu'il ne convoitait aucune parcelle de son territoire; toujours disposé à accepter la bataille sur le Mincio, il a non moins constamment cherché à l'éviter sur le Rhin.

On l'a accusé de s'être écarté de notre politique traditionnelle, en ne travaillant pas à tenir autour de nous les autres faibles et divisés. Où a-t-on vu que telle fut la tradition de la France? La véritable tradition française, c'est saint Louis allant à la Creisade pour arracher à l'infidèle le tombeau du Chris! ; c'est Henri IV méditant un plan de pacification pour garantir dans la République

chrétienne la sécurité du taible contre les convoitises du puissant ; c'est Louis XIV compromettant son État pour ne pas abandonner l'infortune des Stuarts ; c'est Louis XVI envoyant du secours à Washington ; c'est la Révolution française proclamant les droits des peuples et abolissant au profit du genre humain les servitudes féodales et despotiques ; c'est Napoléon promenant partout en Europe sous ses aigles victorieuses les principes libérateurs de la Révolution ; c'est Louis XVIII essayant de défendre en Espagne la liberté constitutionnelle contre une anarchie parlementaire ; c'est Louis-Philippe protégeant les premiers pas de la nationalité égyptienne ; c'est la République de 1848 promulguant la doctrine des nationalités et décrétant l'affranchissement de l'Italie, de la Pologne et le pacte fraternel avec l'Allemagne. La guerre d'Italie eût-elle été absolument généreuse et désintéressée, elle n'aurait donc pas méconnu la grande et séculaire tradition nationale ; elle n'eût violé que la petite tradition inaugurée en ce siècle, à l'heure des revers, par le traître d'Erfurt et de 1814.

En réalité, elle donnait satisfaction à nos intérêts nationaux. 11 fallait être aveugle pour croire que l'Italie pût demeurer dans l'état tempétueux dans lequel elle s'agitait convulsivement depuis 1815, ballottée sans répit entre les insurrections et les réactions, décimée, garrottée, en perpétuel tourment de délivrance. L'Empereur eût-il reculé, le Piémont ayant à sa tête un tel roi et *an* tel ministre, renfermant l'élite intellec-

tuelle et morale de la nation, ne fût pas resté coi; il aurait fomenté une révolution dans les Légations, dans les Duchés voisins, et tenté la troisième guerre de revanche. Il eût été probablement écrasé. Et après? L'Autriche, je le veux, n'aurait pas écorné le territoire du vaincu, elle se serait contentée de le rançonner, de le réduire à un vasselage semblable à celui auquel s'étaient assujettis la Toscane, Parme, Modène, les Légations; il n'en est pas moins certain que la seule force organisée détruite, elle se serait établie en dominatrice sans rivale des Alpes à la mer, guettant le moment où nous sortirions de Rome pour nous y remplacer. Notre désertion ou notre indifférence n'eût empêché l'unité piémontaise qu'en laissant se créer l'unité autrichienne, plus intolérable et plus menaçante. Avec Tune, aucun rapprochement; avec l'autre, une amitié naturelle, qui existerait encore sans des circonstances dont l'Empereur n'est pas responsable.

Nous avons un autre intérêt plus direct, nous allions reprendre Nice et la Savoie; c'était notre bien, mais nous l'avions perdu et nous le retrouvions. Sans doute nous donnions plus que nous ne recevions, car sans Nice et la Savoie, la France n'eût pas cessé de vivre prospère, forte et respectée, tandis que, l'Autriche demeurant maîtresse à Milan, à Venise, à Florence, à Bologne, l'Italie continuait à n'être qu'une expression géographique. Par là, l'entreprise, quoiqu'elle nous fût avantageuse, conservait son caractère de générosité.

Ainsi cette guerre était à la fois légitime et forcée, généreuse et favorable aux intérêts français. Elle ne constituait pas un acte despotique du pouvoir personnel; elle avait été dans le vœu de tous les penseurs de la France libérale depuis le commencement du siècle. Thiers lui-même, qui va s'en porter maintenant l'adversaire par haine de l'Empire, avait reconnu que « L'AFFRANCHISSEMENT TERRITORIAL DE L'ITALIE ÉTAIT CONFORME A LA SAINE POLITIQUE ¹ ». Et l'un des plus illustres princes de la Maison de France, qu'on n'accusera pas d'ignorer la véritable tradition française, le duc d'Aumale, en a hautement revendiqué le principe : « Je comprends, sans l'approuver, l'égoïsme étroit et défensif qui se refuse à rien faire pour personne : « Divisée, l'Italie est faible, la France n'a aucun intérêt à ce qu'elle devienne forte et puissante; elle ne peut voir avec plaisir se former à côté d'elle une nation de vingt millions d'hommes aujourd'hui notre alliée, mais qui sera notre ennemie le jour où ses intérêts ne concorderont plus avec les nôtres. » Vous connaissez ce langage : JE LE TROUVE POUR MA PART ODIEUX ET INDIGNE DE LA FRANCE; IL EST EN MÊME TEMPS BRUTAL ET MALADROIT, car plus il vous convient que l'Italie reste faible, plus il lui conviendra de devenir forte; votre égoïsme justifiera son égoïsme, vos défiances ses défiances, votre insensibilité son insensibilité*. »

1. *Le Consulat et l'Empire*, t. VII, p. 674.

2. Duc «DAU-MALE, *Lettres de Verax*. 2^e série, lettre IX

De même que le mai est quelquefois couronné d'un succès insultant à la justice, parfois aussi le bien ne conduit qu'aux revers immérités. Il y a là une prédestination providentielle dont le motif se dérobe à notre raison. 11 n'en a pas été ainsi de la guerre d'Italie : elle n'a amené ni la chute de l'Empire, ni les malheurs de la France. Nous le démontrerons en exposant les causes multiples de la double catastrophe.

ECLAIRCISSEMENTS

I

LA FUSILLADE DU BOULEVARD MONTMARTRE

Dans mon récit de la fusillade du boulevard Montmartre (t. II, p. 490), je n'avais pas nommé, quoique sachant son nom, le jeune lieutenant qui, sans ordre, fit tirer le canon. Il s'est nommé lui-même et son honnête témoignage doit être retenu par l'histoire.

« Au rédacteur en chef du *Figaro* ; Paris, 10 juin 1897. — Une femme d'esprit comparait les vieilles passions aux vipères, si difficiles à tuer qu'elles remuent encore longtemps après qu'on leur a arraché la tête et le cœur: cette comparaison peut s'appliquer aux vieilles calomnies, qui ont la vie tout aussi dure. De ce nombre est celle qui a poursuivi le maréchal Canrobert, accusé d'avoir, le 4 décembre 1851, fait tirer, devant la maison Sallandrouze, sur dinoffensifs passants. Les survivants des officiers placés ce jour-là sous ses ordres doivent, tant que Dieu leur prêtera vie, protester contre cet odieux mensonge, inventé et propagé par les vaincus du coup d'Etat. Lieutenant dans la batterie d'artillerie attachée le 4 décembre à la brigade Canrobert, je viens remplir ce devoir. La troupe

aux ordres du général était, à 2 heures de l'après-midi, arrêtée sur le boulevard, devant la maison Sallandrouze; les fantassins occupaient les trottoirs; artilleurs, chevaux et canons en file sur la chaussée : une fusillade engagée en avant attirait l'attention, lorsque des coups de fusil, partis des fenêtres de la maison, éclatèrent soudain, frappant plusieurs hommes. Les soldats, surpris, ripostèrent aussitôt d'une telle furie que les chevaux, enveloppés de bruit et de fumée, se cabrèrent et renversèrent sur la chaussée cinq des six pièces attelées. Il y eut plusieurs minutes de confusion, pendant lesquelles des passants, des curieux, et aussi des soldats, furent atteints par les balles tirées au hasard. Le général Canrobert, dont le clairon venait d'être tué, ne pouvant faire entendre la sonnerie « Cessez le feu », courut aussitôt à travers les rangs, s'efforçant, du geste et de la voix, de faire taire les fusils, à quoi, malgré l'aide des officiers, il ne parvint qu'à grand'peine. Le seul canon qui n'eut pas été renversé était en tête, et l'un des miens; au moment où éclata la fusillade, je le fis pointer et (*sans ordre*) tirer sur la porte, afin de la rompre ; mais après l' *intervention personnelle* du général, ce coup de canon ne fut pas répété. Telle fut, au début de rengagement de sa brigade, l'attitude du futur maréchal, très innocent du sang répandu sur le boulevard. Des hommes sans défense, de simples curieux ont, il est vrai, péri dans cette échauffourée; mais la décharge inattendue partie par les fenêtres de la maison Sallandrouze l'avait provoquée; et notre chef, on ne saurait trop le redire, n'y est intervenu que pour calmer ses soldats, les ranger et les mener plus loin. La canonnade, qui ensuite troua les murs de la maison, est l'œuvre

des troupes qui nous remplacèrent sur le boulevard Montmartre, — Général REBILLOT ».

*

Un autre officier, qui est loin d'appartenir au parti du coup d'État, M. Charles Bocher, a loyalement confirmé le récit du général Rebillot.

« Au rédacteur en chef du *Figaro*.

« Nous sommes au troisième jour des troubles dans Paris, Les troupes de la brigade Canrobert n'avaient fait, jusque-là, que des patrouilles jour et nuit, sans répit, ce qui les avait singulièrement énervées. Des barricades se formant dans le quartier de la porte Saint-Denis, elle fut désignée pour les enlever. La brigade était composée du 5^e bataillon de chasseurs, qui venait d'Afrique; de deux régiments d'infanterie, d'une demi-batterie d'artillerie et d'une section du génie. Partagée en deux files, à partir du boulevard de la Madeleine, elle remonte vers la porte Saint-Denis, marchant sur les deux trottoirs, la chaussée restant libre pour l'avant-garde composée de deux compagnies de chasseurs, dont j'avais le commandement, de l'artillerie, du génie et des dragons du régiment du colonel Feray, qui suivaient.

« Cette marche se fit dans un silence profond, jusqu'à l'arrivée de la colonne à la hauteur de la rue du Sentier, boulevard Poissonnière. Tout à coup, les fenêtres de deux établissements, l'un magasin d'habillements, *le Prophète*, au coin de la rue du Sentier, l'autre, maison de dépôt et de vente des tapis d'Aubusson, s'ouvrirent en même temps, pour permettre à de nombreux adversaires de tirer sur les soldats s'avançant sur le trottoir opposé.

Ceux-ci, sans aucun commandement, par une sorte de panique, déchargèrent leurs armes contre ces assaillants; ce fut comme une traînée de poudre, une partie de la colonne non atteinte en fit autant; il y eut ainsi plusieurs innocentes victimes parmi les badauds inoffensifs qui se trouvaient sur le boulevard pour voir passer la troupe. Aucun officier n'avait commandé de riposter au feu des fenêtres; ce fut une défense instantanée mais irréfléchie. Le général Canrobert, qui se tenait à cheval, au milieu de la chaussée, vers la tête de sa brigade, dans mon voisinage, n'aurait pu, s'il l'avait voulu, faire entendre ses ordres : son clairon, près de lui, qui devait les transmettre, — car un commandant de troupes n'emploie pas d'autre moyen, — ayant été lue d'une balle qui devait lui être destinée. Ce ne fut que pendant que les soldats rechargeaient leurs armes, — à cette époque, cette opération demandait un certain temps, — qu'il fut permis de les empêcher de recommencer leurs feux. On vit dans ce moment extrême leur jeune général s'élancer à cheval devant les rangs de sa brigade, pour faire cesser ce feu, si contraire à la discipline des armées devant l'ennemi. Il m'avouait plus tard qu'il ne s'expliquait pas ce manque de sang-froid de la part de troupes aguerries comme l'étaient les siennes. Après ce court temps d'assaut, la colonne, se remettant en marche, vint facilement à bout de la défense des barricades de la porte et de la rue Saint-Denis. Telle est la vérité sur cette tragique aventure du boulevard Poissonnière, dont je puis parler comme acteur et spectateur. Sans chercher à justifier l'acte politique, je crois que la France, à cette époque, ne pouvait choisir qu'entre le despotisme et l'anarchie. Ses intérêts lui ont fait choisir le despotisme,

ce qui arrivera toujours lorsqu'ils seront compromis par une politique d'expédients et d'aventures qui leur est si funeste ».

II

DU DROIT DIVIN DES GOUVERNEMENTS

Le tiers État de 1614, pour écarter la thèse ultramontaine du pouvoir de la Papauté sur les Empires, avait déclaré en tête de son cahier avec le titre de la loi fondamentale : *Le roi ne tient sa couronne que de Dieu*. Un savant prélat, Pierre de Marca, reprit la thèse et l'agrandit : « Les rois reçoivent leur pouvoir de la puissance divine *immédiatement*, sans aucun intermédiaire. Dieu seul vote. » *De Concordia sacerdotii et imperii* (1641). — Bossuet donna à la doctrine l'autorité de son génie. Politique tirée de l'Écriture. L. II, art. 1, 2^e prop. LIII.

Le droit divin monarchique étant soutenu surtout par notre clergé, on a voulu en rendre l'Eglise responsable. Cependant sa doctrine, telle qu'elle est enseignée à Rome, le répudie formellement :

Omnis potestas a Deo, toute puissance substantiellement et métaphysiquement vient de Dieu, mais c'est entre les mains du peuple qu'a été déposée pour l'exercer cette souveraineté venue de Dieu¹.

Le peuple fait le roi et le défait s'il manque au pacte primitif ou s'il préfère son intérêt particulier à l'intérêt général, il dépend de la volonté du peuple d'établir au-dessus de lui des consuls ou d'au-

1. BELLARMIN, *De Conciliis*, liv. II, chap. xvi. — *De Romano pontif.*, lib. I, cap. vi; lib. V, cap. vu.

très magistrats et, s'il en a de légitimes motifs, de changer la monarchie en démocratie ou aristocratie et réciproquement¹.

Les gouvernements et les principats ne sont pas de droit divin, mais de droit humain².

C'est l'excellent axiome de la théologie qu'aucun roi ou monarque n'a et n'a eu son pouvoir immédiatement de Dieu et par une institution divine, mais par la volonté et institution humaine³.

Sur toute celte doctrine voir mon *Manuel du droit ecclésiastique*, p. ol.8 et mon *Concile du Vatican*, t. I, chap. iv.

Les républicains de vérité et de raison n'ont pas été moins formels contre le droit divin de la République. « La première condition des sentiments républicains, écrivait Lafayette à Joseph Bonaparte, étant de respecter la volonté nationale, il m'eût été interdit de proposer une constitution républicaine, la meilleure à mes yeux : c'eût été méconnaître le vœu de la majorité. » (Lettre du 26 novembre 1830.)

Lamartine disait mieux encore après 1848 (discours du 17 août 1851) : « Et si le peuple français

1. *De Lakis*, lib. M, c. vi : Populus facit regem, omnes enim naturaliter sont *liberiet uquales*, nec potest unus ceteris imperare, nisi se ei subjieerent et super se poleslatem ei concédèrent — Si rex degeneret in tyrannum, licet sit caput regni, deponi et eligi alium.

2. SAINT THOMAS, 11, 2, quæst 10, art. 10; quæst. XII, art. 2 : « Dominia et principatus polilicos non esse de jure divine, sed de jure humano. »

3. SUAREZ, *Defensio*, l. III, c. u, § 10 : « Nullum regem vel monarchum habere vel halmisse immédiate a Deo, vel ex divina institutione politicuni principatum, sed mediante luimana voluntale et instiluiione. Hoc est egregium theologiæ axionia. »

ne veut pas la République, de quel droit le contraindrons-nous, en lui refusant la parole, à subir un gouvernement antipathique à sa nature et à sa volonté? Tout gouvernement de minorité est un gouvernement de brutalité. Le plus sublime des gouvernements, dès qu'il n'est plus volontaire, est une humiliation pour la nation qui le subit, un crime pour les sectaires qui l'imposent. La vertu même imposée est une oppression. Une république par force, cela fait rire ou cela fait pitié. »

Cette vérité élémentaire a pénétré même la cervelle démagogique de Garibaldi : « Io posso dire con orgoglio : fui e sono reppublicano; ma nello stesso tempo, non ho creduto il popolare sistema esclusivo al punto da imporsi colla violenza alla maggioranza d'una nazione. » (Memorie, p. 276, secondo periodo, cap. XI.)

III

ABD-EL-KADER. — SA CAPTIVITÉ

En 1848, étant commissaire du gouvernement dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var, je trouvai Abd-el-Kader prisonnier au fort Lamalgue. J'allai le visiter.

Après ma visite, je reçus de lui la lettre suivante :

« Louanges à Dieu seul et unique, rien n'est durable si ce n'est son règne.

Cet écrit de la part d'Abd-el-Kader ben Mehhed-din est adressé au citoyen Ollivier.

Salut à celui que Dieu a doué d'un esprit parfait et des connaissances approfondies.

« Dieu n'accorde l'esprit qu'à celui qu'il chérit.—

D'après nos livres, la sagesse est la première des créatures du Tout-Puissant. Pour la créer Dieu lui a dit : Viens à moi, et elle est venue; il lui a dit : Retourne, et elle est retournée. C'est alors qu'il a dit : Par moi et ma puissance, je ne te donnerai qu'à celui que j'aime. »

Dieu donne à qui lui plaît la sagesse, et le don de la parole semblable au glaive le plus tranchant. L'homme doué de cette faveur et choisi par Dieu lui est agréable, n'importe son âge.

Parmi les créatures de Dieu, l'homme ne peut point se glorifier de ses qualités ou puissance corporelle, car les êtres non pensants s'associeraient *h* lui dans ce cas; mais il doit s'honorer et se distinguer par la force de l'intelligence, de la parole et de la sagesse.

Je me suis vivement réjoui d'avoir fait votre connaissance, car vous êtes un homme d'un esprit profond et d'une intelligence et d'une sagesse rares.

Les sages disent : L'homme qui se distingue des autres hommes n'est point celui qui est d'une stature colossale et disproportionnée à ses semblables. Il ne peut réellement se distinguer que par deux choses qui occupent la plus petite place de son individu, l'esprit et la langue.

Vous êtes un de ceux qui deviez être choisi pour être un des yeux de la République, afin de voir par vous et distinguer le vrai du faux et le bien du mal.

Vous recevrez deux lettres que j'adresse au Gouvernement républicain. Veuillez les lui envoyer en demandant une réponse, qui, s'il plaît à Dieu, sera au gré de mes désirs.

Je vous prie de ne point me refuser votre appui et parler en ma faveur et avec justice, car je suis « considérablement affligé.

Il est d'habitude aux Français Je ne point manquer à leur parole, pas plus que de tromper ou de trahir.

Je n'ai pas pu m'expliquer pour quelle raison ils ont fait défaut à leur caractère. Ils m'ont négligé et ne veulent point suivre à mon égard leui sentiment naturel.

Aujourd'hui, s'il plaît à Dieu, je trouverai justice et raison, puisque l'état des choses survenu doit être heureux pour tout le monde.

Je désire bien ardemment que votre parole en ma faveur soit accueillie par le Gouvernement républicain. Salut: En date du 9 Rebbie sani 1264, 15 mars 1848. »

A cette lettre étaient joints une lettre aux membres du Gouvernement provisoire et un serment.

SERMENT D'ABD-EL-RADKR

Louanges à Dieu! rien n'est durable si ce n'est son règne.

Aux appuis solides de la République.

Après la manifestation de mes sentiments d'admiration pour vos personnes, je vous dirai que j'ai revu le citoyen Ollivier, et que j'ai eu avec lui un long entretien dont il vous fera part.

Je viens vous donner une parole sacrée, et qui ne doit après elle laisser aucun doute dans votre esprit; savoir :

Que je ne m'occuperai jamais plus de fomenter des troubles contre les Français, ni par moi-même en personne, ni par mes paroles, ni par mes écrits, ni par aucun des miens, et cela pendant toute ma vie.

Je fais le serment devant Dieu, par Muhammed.

Abraham, Moïse et Jésus-Christ, par le Tourat, l'Evangile, le Zabour et le Coran, par la Mecque et Médine, parla Terre-Sainte (Kodss); je le jure par le Bokhari et le Mosslem et par ce que nous avons de plus cher ; je le jure par le cœur et par la langue; je renonce entièrement à m'occuper des affaires des Français.

Tous mes compagnons font le même serment, ceux qui signent ci-après, aussi bien que ceux qui ne signent point ne sachant point écrire, tous au nombre d'environ cent. Salut. *Signé* : ABD-EL-KADER BEN MEHHEDDIN. Endatcd du 10 Rebïasani (15 mars 1848). »

(Suivent les signatures),

ABD-EL-KADER AU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

« Louanges à Dieu seul et unique ; rien n'est durable si ce n'est son règne.

Aux appuis solides de la République qui gouvernent toute la France, et qui sont à son égard ce que les yeux et les bras sont au corps. Par eux le corps est mis en mouvement, et par eux aussi il reçoit ce qui lui convient, et est garanti de ce qui lui est nuisible.

Salut à ceux que Dieu a rendus honorables, et qui a voulu que leurs actions respirent le bien et le bonheur pour tous, qui les a doués du pouvoir d'être utiles au fort et au faible. Ils empêchent les forts de commettre l'injustice et de faire peser leur grandeur sur les faibles; c'est un bien qui est tout à l'avantage des forts, et qu'au jour de l'éternité seulement, et devant Dieu, ils pourront reconnaître et apprécier : ils protègent les faibles qui, « jans ce monde, n'ont point d'appui, et ils les préservent des injustices des grands.

Le citoyen Ollivier, votre délégué, est venu me voir hier, et m'a informé que les Français sont tous unis pour un seul et même but et qu'ils ont aboli la royauté pour que la France soit gouvernée par la République.

J'ai été réjoui en apprenant cette nouvelle, parce que j'ai lu dans les livres qu'un tel état de choses est convenable aux peuples, puisqu'il anéantit l'injustice et empêche le fort d'opprimer le faible, que par conséquent tous deviennent frères, et que par cette raison nul frère ne peut s'élever sur son frère.

Les anciens juges ont dit : « Quiconque veut s'agrandir s'abaissera. »

Vous avez fait dans ce monde ce qui sera dans l'éternité pour tous les mortels devant le Tout-Puissant. Tous les hommes sont fils d'Adam, *et* Adam est né du limon. La nation qui est unie, et dont les intérêts sont soumis à l'examen et à l'opinion de tous, est celle qui sans contredit est la plus forte, parce que, par les conseils donnés par tous, il est raie de faillir, tandis que le conseil d'un seul entraîne souvent l'erreur.

Les anciens sages ont dit : « Celui qui ne consulte que son opinion glisse et tombe. »

Dieu, dans le sublime livre du Coran, a chéri les hommes qui sont doués de tels sentiments; il a dit : « Leurs actions doivent être toujours conformes à leurs opinions prises en masse » »

Aujourd'hui vous êtes des hommes de grand cœur, compatissants; vous aimez le bien et ne jugez que par la légalité. Dieu vous a placés où vous vous trouvez pour être les protecteurs de l'infortune et des affligés : je suis un de ceux-ci, et je suis malheureux, et je demande de vous et de votre justice d'arracher l'affliction qui m'opprime.

Si je n'ai point obtenu justice par le passé, je dois l'obtenir maintenant, puisque vous êtes les auteurs de l'état de choses qui ne veut plus ni injustice ni oppression.

Je n'ai rien fait qui puisse être blâmé par des hommes sages comme vous Têtes.

J'ai défendu mon pays par tous mes moyens; j'ai la conviction que par cette raison vous m'estimez. Quand j'ai été vaincu et que Dieu ne m'a pas donné l'avantage, j'ai songé à tranquilliser mon âme en renonçant aux choses de ce monde; et quoiqu'il me fût possible de me rendre dans le pays des Berabers (Maroc) ou dans le Sahara, j'ai préféré pour mon âme sa remise entre les mains des Français. Je désirai être envoyé par les Français dans le pays que je choisirais; dans mon esprit, et parmi toutes les nations musulmanes et chrétiennes, j'ai donné à la nation française la préférence pour l'inviolabilité d'une parole donnée.

J'ai demandé au général Lamoricière de me faire transporter à Alexandrie, pour de là me rendre à la Mecque et à Médine; je l'avais prié de ne pas me faire passer ni par Oran ou Alger, ni par Toulon ou tout autre port de France; je lui avais demandé de m'embarquer à *Djemà Ghazaouat* pour me rendre directement à Alexandrie, et, pour l'accomplissement de ces demandes, je demandai une *parole française* ; c'est ce qu'il a fait en m'adressant un écrit en arabe qu'il a signé en français et revêtu de son cachet écrit de la même langue.

Quand cet écrit m'est parvenu, et dans la conviction que la parole des Français est inviolable, je me suis rendu à lui. S'il m'avait dit : Je ne puis pas vous promettre ce que vous me demandez, je ne me serais point rendu.

J'avais la certitude que la parole française est une parole solide, fut-elle donnée même par un simple soldat, et qu'il était impossible de la violer.

Aujourd'hui, les choses ne sont plus les mêmes pour moi, et cette conviction s'est évanouie en moi : je vous demande et vous supplie de me rendre justice, en rendant plus vaste ce qui est restreint pour moi, et en transformant ma tristesse en joie et bonheur.

Vous avez aujourd'hui opéré et fait une œuvre grande et qui réjouit tout le monde. Si vous réjouissez tout le monde et que vous me laissiez dans l'affliction, je vous en demanderai compte devant le Tout-Puissant!

Vous êtes des Ulémas (savants) et savez bien ce qui nous convient.

Nous ne pouvons pas vivre dans un pays dont les vêtements, le langage, la nourriture et tout, en général, diffèrent entièrement des nôtres.

Je me disais toujours que, quand bien même je serais pris par les Français par la force, je n'aurais que du bien à recevoir chez eux, parce que ce sont des hommes de cœur et d'honneur, et qu'ils savent rendre mérite au vainqueur aussi bien qu'au vaincu.

Je n'ai point été pris les armes à la main; je suis venu aux Français volontairement et parce que je l'ai bien voulu : si j'avais pensé trouver chez eux quelque chose qui pût me déplaire, je ne serais point venu à eux.

Je crains que quelques-uns de vous puissent dire qu'en retournant aux choses de ce monde et en revenant en Algérie, j'y ferai renaître des troubles; c'est une chose impossible, et qui ne pourra jamais arriver : n'ayez aucun doute sur moi à cet égard,

pas plus que vous n'en auriez en pareille circonstance de la part d'un individu qui est mort, car je me place au nombre des morts ; mon seul désir est de me rendre à la Mecque et à Médine pour y étudier et adorer Dieu jusqu'à mon dernier jour. Salut.

De la part de ABD-UL-KADER BEN MEHHEDDIN, infortuné dans le pays des Français. En date du 9 Rebïa sani 1264 (15 mars 1848). »

*
* *

Je transmis ces deux documents à Dupont de l'Eure, président du Gouvernement provisoire, en les accompagnant de la dépêche suivante :

« Citoyen ministre, au milieu des préoccupations qui absorbent activité du Gouvernement provisoire, il n'a pas été donné encoi^e aux citoyens qui le composent d'examiner une des questions d'honneur national les plus graves que nous ait léguées le pouvoir déchu. Je veux parler de la capitulation faite avec Abd-el-Kader.

Délégué dans le Var, j'ai cru que mon premier devoir, en arrivant à Toulon, était de faire ce qui <5tait dans vos cœurs, et de porter des paroles de consolation au vaincu qui a su rester à la hauteur de son infortune. J'ai eu avec Abd-el-Kader deux longues entrevues dont je dois vous faire connaître les résultats.

Abd-el-Kader part de ce point de vue duquel il est difficile de le faire sortir : « Je me suis rendu volontairement, alors que je pouvais fuir ; je me suis rendu à la France, parce que je savais ce que valait pour elle une parole donnée. J'en étais si profondément convaincu, que je me serais livré sur la parole d'un simple soldat. En me conduisant à Tou-

Ion, on a violé la capitulation. Il est digne du Gouvernement qui vient soulager toutes les misères, de jeter un regard sur le plus affligé de ceux qui lui sont soumis. »

Tel est le résumé des raisonnements que m'a faits Abd-el-Kader, dans un langage que je ne puis rendre et avec une émotion pleine de tristesse.

Quand j'ai vu que, sur ce terrain, il était invincible, j'ai fait tous mes efforts pour lui faire accepter un séjour volontaire en France. Il a constamment refusé d'y consentir. Trop de choses le blessent dans nos mœurs, comme il Ta dit maintes fois au colonel Daumas : « Vous montrez vos femmes et nous les cachons; vous avez des vêtements étroits et nous en avons de larges; vous n'avez pas la même religion que nous; vous n'écrivez pas du même côté; comment puis-je vivre au milieu de votre nation? » Le Gouvernement provisoire peut être convaincu que personne ne lui fera jamais accepter ce parti.

Le trouvant si ferme sur cette seconde question, j'ai abordé franchement la difficulté. Et je lui ai dit que la France devait réfléchir mûrement avant d'accomplir un acte qui pouvait compromettre sérieusement notre conquête d'Algérie. A cela, Abd-el-Kader m'a répondu avec une force pénétrante) que toute tentative de sa part était devenue impossible : « Vous n'avez pas blessé mon cheval, vous ne m'avez pas pris les armes à la main, je me suis rendu parce que j'étais fatigué de lutter avec des hommes que je méprise. J'ai goûté la mort. Aujourd'hui, je ne demande plus que d'aller dans un pays où je puisse élever mes femmes et mes enfants suivant ma religion. »

Je lui ai demandé alors s'il voulait me faire un

serment solennel, signe parmi et par ses chefs, de ne jamais porter les armes contre la France. Il Ta fait sans hésitation. J'envoie au Gouvernement cette pièce précieuse, conçue sans aucune restriction. J'y joins une très belle lettre, citoyen mi-Bistre, qu'il m'a chargé de vous transmettre.

Je prie instamment les membres du Gouvernement provisoire d'examiner rapidement cette question. Qu'ils me permettent, avant de finir, de leur soumettre quelques observations, résultat de mes impressions personnelles.

Il est certain que garder Abd-el-Kader, c'est le tuer. Il ne sort jamais de son petit réduit, « car », m'a-t-il dit, « on ne peut se promener quand on a la « douleur dans le cœur ». Il est certain également que c'est le tuer au mépris d'une parole française. Le Gouvernement républicain donnerait au monde un magnifique spectacle en renvoyant, selon ses vœux, Abd-el-Kader à la Mecque. Après le beau manifeste qui a étonné l'Eupope, ce serait faire un acte glorieux que d'exécuter une promesse donnée par le fils d'un roi et trahie par la royauté.

Il s'agit de notre bien le plus précieux : de notre honneur.

Je suis personnellement convaincu de la sincérité d'Abd-el-Kader. Son serment, répandu dans l'Algérie, publié partout, rend impossible toute tentative de sa part, parce qu'il y perdrait cette pureté qui a fait sa force. Il est d'ailleurs convaincu que « ses femmes le tueraient s'il recommençait la « guerre ».

La France est assez puissante pour ne plus redouter un tel ennemi. Elle ne le sera jamais assez pour affronter la malédiction qui s'élèvera chaque jour du tombeau de notre ennemi trompé.

Lorsque Napoléon alla s'asseoir au foyer britannique, l'intérêt de l'Angleterre à le tuer hypocritement 'était immense, évident. Y a-t-il cependant une âme honnête qui n'ait protesté contre l'odieuse trahison? Aujourd'hui, le danger que peut nous occasionner la mise en liberté d'Abd-el-Kader est douteux, en tout cas peu considérable; et si nous le gardons, la honte est la même. Doit-on accepter une pareille responsabilité?

Citoyen! je fais appel à la loyauté de votre vie tout entière, je vous écris avec une certaine émotion parce que j'ai été plus vivement frappé qu'un autre des conséquences de notre conduite indécise jusqu'à ce jour. Il est inutile de dire que je n'ai nullement engagé le Gouvernement; mais je serai heureux d'une décision qui grandirait mon pays et les ministres qui y attacheraient leur nom. »

Je communiquai cette dépêche à Abd-el-Kader afin d'être certain que j'avais bien interprété ses sentiments; il me répondit :

« Louanges à Dieu seul et unique, rien n'est durable si ce n'est son règne. A l'honorable, le juste, le parfait, le citoyen Ollivier. Salut à celui dont la parole est une vérité et dont la promesse s'accomplit; celui dont le conseil est suivi parce qu'il est dicté par le bien. Le colonel L'Heureux m'a donné communication de la lettre que vous-avez adressée au ministre. Son contenu m'a profondément réjoui ainsi que mes compagnons, met femmes et mes enfants, lorsque nous nous trouvions tous dans une grande tristesse. Je suis per-

suadé que puisque votre cœur est avec nous, la joie et le bonheur ne peuvent point nous manquer.

Déjà depuis notre entrevue et d'après l'entretien que nous avons eu ensemble, j'étais convaincu que vous êtes un homme qui ne refusez point votre appui et qui n'y faites point défaut; j'ai été assuré aussi que vous savez compatir et prendre intérêt à l'infortune, car vous avez un cœur grand et généreux.

Je sais aussi qu'en daignant m'accorder votre appui, je dois me considérer comme armé d'un glaive qui doit me défendre contre mes ennemis. La lettre que vous avez adressée ne contient que des paroles de vérité et de justice : mon père ou mon frère ne pourraient pas mieux me servir et me protéger que vous le faites par cette lettre.

Je demande au Tout-Puissant de vous récompenser par sa grâce divine, en vous accordant dans ce monde et dans l'autre tout le bien désirable, qu'il augmente votre gloire et exauce votre parole. Je vous supplie de ne point me priver de vos nouvelles. Elles sont pour moi ce que l'eau pure et fraîche est à un homme dévoré d'une soif ardente et comme un remède efficace à celui qui est malade et souffrant. Salut de la part d'Abd-el-Kader ben Mehhedin. En date du 14 Reibictham 1264 (20 mars 1848). »

Les anciens adversaires d'Abd-el-Kader, presque tous les généraux d'Afrique et les bureaux du Ministère de la Guerre inspirés par eux, se prononcèrent violemment contre la libération du prisonnier, lis expliquaient ce manque de rectitude, cette violation de la parole donnée en affirmant que le ser-

ment d'Abd-el-Kadern'avait aucune valeur; à peine arrivé en Orient, il s'en échapperait pour venir rallumer la guerre sainte, et la sécurité de notre colonie si chèrement conquise serait de nouveau compromise. Ma dépêche ne reçut aucune réponse. Je revins à la charge, on se moqua de moi, j'étais un bon jeune homme saas expérience, dupe d'un habile charlatan.

Quoique mes efforts restassent infructueux et que j'aie dû les suspendre jusqu'à la constitution d'un gouvernement plus accessible à la justice, à la pitié et à l'honneur, Abd-cl-Kader me fut très reconnaissant de mes démarches. On en jugera par les deux lettres suivantes :

— « Gloire au Dieu unique. A l'ami de mon cœur, à celui qui est plein de bonté pour moi, de sympathie pour mes chagrins; à celui que distinguent son esprit judicieux, l'honnêteté de son langage et de ses actes, jaloux de son honneur et dévoué à ses amis, au cit. fcmile Ollivier, le salut pour vous en proportion de notre amitié. J'ai reçu votre lettre précieuse; elle m'a fait le même plaisir que la vue de votre personne.

Je ne vous blâme ni du retard de votre réponse ni de rajournement de vos démarches en mafaveur. Lorsque je vous ai écrit et que je vous ai pressé de parler pour moi, c'est que je pensais que le temps était venu. S'il faut attendre, vous le savez sans doute mieux que moi. Je crois h votre parole, j'ai confiance en vous comme en mon frère. Vous me devez, de votre côté, amitié et fraternité; augmentez le nombre des amis qui pourront me défendre quand l'heure sera venue de parler.

Pour vous, Dieu vous chérisse! Vous êtes connu

comme mon protecteur et comme mon ami, la renommée du bien que vous avez fait avec moi parviendra à l'Orient et à l'Occident : la terre et la mer le sauront. Ne me privez point de vos lettres ; elles seront pour moi ce qu'est une médecine salutaire à celui qui a goûté déjà l'amertume de la mort. — Le salut d'Ab-del-Kader ben Mehhedin, le neuf de son El trada an douze cent soixante-quatre (7 octobre 4848). »

« Abd-el-Kader ben Mehhedin, à celui que l'éducation distingue, qui fait l'ornement de son pays, qui brille dans les assemblées d'hommes choisis, qui dépasse ses émules et désespère ses rivaux, dont la parole est puissante, l'éloquence décisive, qui est doux par ses qualités, par ses actes comme par ses pensées, à M. Emile OÜivier.

Le salut sur vous, sur vos parents et sur vos amis, salut en rapport avec votre haut mérite.

J'ai reçu votre lettre comme la visite du médecin pour le cœur malade. Elle a guéri mon mal apparent et ma douleur secrète.

Comme l'a dit un poète,

Votre lettre n'a point quitté mon cœur;

Car sa vertu pour me guérir a été admirable.

Mon âme s'est réjouie de la perfection de son sens.

Elle a rendu à mon œil obscurci toute sa clarté.

Dieu vous récompense de tout bien et vous préserve de tout mal. Votre bonté pour moi sera pour vous un titre auprès de lui comme auprès des hommes. Dieu, s'il lui plaît, vous réservera une place élevée et vous n'aurez point à rougir auprès des hommes de notre amitié, ni de ce que vous aurez dit en ma faveur.

L'homme pour qui vous parlez ne changera pas

sa parole, dût-il être dévoré par le feu. **Son** cœur n'est plus dans le monde et il ne veut plus du pouvoir, dût-il être coupé par morceaux. Cette parole, c'est mon cœur, c'est ma volonté qui la disent comme ma langue. Je veux suivre la voie de **mon** père et de mes aïeux, m'ensevelir aux lieux saints dans l'adoration de Dieu jusqu'à la mort.

Je désire recevoir votre visite. Si j'étais libre c'est moi qui serais allé vous voir. J'attendrai votre avis pour t'etirer. Vous m'avez dit que **vous** me feriez savoir quand le temps serait venu.

Je vous éciivais et mon cœur était entraîné vers vous. Je pensais tant de bien de mon ami !

Si vous songez à ce que j'ai souffert, ma lettre aura été assez longue et son but aura été atteint.

Salut. Le trois Safar, an soixante-cinq (29 octobre 1848). »

*

A l'avènement du prince Louis-Napoléon à la Présidence, je repris ma campagne. De ma préfecture de la Haute-Marne, je lui écrivis :

« 25 septembre 1848. — Monsieur le Président, chargé en février des fonctions de commissaire dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var, je crus qu'un de mes devoirs, en arrivant à Toulon, étaitdem'occuperde la [situation.de](#) l'émir Abd-el-Kader. J'eus avec lui deux longues entrevues qui laissèrent dans mon âme l'impression qu'en le gardant prisonnier, la France manquait à la foi jurée, et se déshonorerait dans l'histoire. Sous l'empire de ce sentiment, j'écrivisau vénérable Dupontdel'Eure, président du Gouvernement provisoire, une longue dépêche, accompagnée d'une lettre d'Abd-el-Kaderet

de son serment solennel de ne jamais plus porter les armes contre la France. Je vous transmets ces diverses pièces dont les originaux sont à Paris. A aucun titre, Monsieur le Président, il ne m'appartient d'intervenir dans l'examen d'une si haute question, encore moins d'exposer les raisons qui militent en faveur du captif. Vous les trouverez dans votre cœur et dans vos souvenirs plus éloquemment exprimés que je ne saurais le faire dans une lettre. Je viens seulement remplir la promesse sacrée faite au malheur, en appelant sur le sort d'Abd-el-Kader votre pressant intérêt, votre sérieuse sollicitude, et en réclamant pour lui, seul sur une terre étrangère, justice et compassion. Il m'a semblé d'ailleurs que je ne pouvais mieux saluer votre avènement à la Présidence de la République, qu'en vous signalant un grand acte de réparation à accomplir, une noble infortune à soulager. »

Mais les Algériens étaient toujours là, attentifs et puissants; le Président était encore à sa période de captivité, ma lettre ne reçut pas de réponse.

Désespérant d'obtenir justice du monde officiel pour l'ami qui m'avait chargé de sa cause, je m'adressai à l'opinion publique, par plusieurs lettres adressées au journal le *Crédit*. Quelques journaux, le *Temps* notamment, soutinrent contre moi la résistance des généraux et des bureaux de la Guerre. Au lieu de s'en tenir au point précis auquel je ramenai tout le débat : Y a-t-il eu promesse faite? S'il y a eu promesse faite, ce qui était indéniable, faut-il la tenir? Comme il arrive dans les mauvaises causes, on essaya de noyer la question dans des incidents. Abd-el-Kader avait violé le traité de la Tafna; il avait ordonné un massacre des prisonniers français, etc. Je réfutai ces allégations.

Je m'efforçai aussi d'obtenir des concours: Je m'adressai à Changarnier, alors tout-puissant, à Falloux ministre. L'un et l'autre reconnurent la justice de la cause et promirent de la soutenir. On m'avait affirmé que le maréchal Bugeaud avait exprimé des sentiments favorables à l'Émir, je lui écrivis. Il me répondit :

« Lyon, 7 avril 1819.— Monsieur, vous m'adressez par votre lettre du 4 avril une demande fort délicate et je ne saurai la satisfaire malgré l'intérêt que m'inspirent les infortunes d'Abd-el-Kader.

En effet, si je consentais à figurer dans le débat public que vous vous apprêtez à soulever et dont j'apprécie l'honorable mobile, je né! ferais rien moins qu'opposer mon opinion personnelle, et en quelque sorte ma critique, à une mesure que le gouvernement actuel n'a pas prise, mais qu'il croit devoir maintenir au moins provisoirement.

En agissant ainsi, Monsieur ; je sortirais des habitudes de toute ma vie; car j'ai toujours eu pour principe d'accorder au gouvernement de mon pays un grand appui moral, et, à moins de désapprouver complètement sa ligne générale de conduite, à moins de croire «a marche dangereuse, je me ferai sans cesse un scrupule de l'entraver;

En ma double qualité de haut fonctionnaire et de représentant, j'ai été appelé à donner mon avis sur la captivité d'Abd-el-Kader, et je puis encore d'un jour à l'autre y être invité. L'opinion que j'ai émise dans les conseils du gouvernement a pu transpirer dans le public, et je n'ai point à m'inscrire contre les suppositions plausibles que vous pourriez en tirer, pas plus que je ne relèverai des bruits contraires. Encore moins consentirais-je à en chaîner mon opinion qui pourrait avoir à tenir

compte, dans l'examen d'une question si grave, de circonstances nouvelles ou imprévues.

Dans le cas où l'affaire serait portée à la tribune nationale, je pourrais me croire appelé à mettre mon opinion dans la balance; je le ferais alors avec toute la franchise de mon caractère; mais je dois absolument me refuser à prendre cette initiative par la voie de la presse. Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée. Maréchal B. d'ISLY, » —

Ma campagne de presse déplut beaucoup au ministère de la Guerre. Il me le marqua par un procédé brutal. J'avais récemment visité sans difficulté Ald-el-Kader, transporté successivement du fort Lamalgue à Pau et de Pau à Amboise. Il m'avait fait promettre de revenir. Quand j'en demandai la permission, le ministre de la Guerre me répondit : —« Paris le 30 juin 1849. — Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 juin courant, pour me faire connaître votre désir d'être autorisé à visiter, lbrs de votre passage à Amboise, l'cx-émir Àbd-el-Kader. Je m'empresse de vous informer que, par une mesure d'ordre, j'ai dû, il y a quelque temps déjà, arrêter en principe qu'aucune personne étrangère à l'administration de la Guerre ne serait à l'avenir admise au château d'Amboise. Cette règle absolue ne comporte pas d'exception. Je vous exprime en conséquence tout mon regret de ne pouvoir accueillir votre demande. Hecevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Le ministre de la Guerre, RULLIERE » —

Il ne nous fut même plus permis de correspondre. Abd-el-Kader ressentait cruellement ces atermoiments, ces dénis de justice et d'humanité. Ils

l'eussent désespéré s'il n'avait trouvé dans son gardien, le capitaine Boyssonnet (depuis général), un homme d'une rare élévation d'esprit, d'un cœur bon, chaud et charmant, qui se fit son ami respectueux et dévoué, son consolateur délicat de tous les instants.

Un des premiers actes de Louis-Napoléon, devenu maître de ses résolutions et de ses actes, fut de rendre la liberté à Abd-el-Kader en lui assurant une pension viagère de cent mille francs. De là date la sympathie qui, malgré tout, n'a cessé de m'attirer vers le futur empereur.

L'événement a prouvé que ni le bon jeune homme inexpérimenté de 1848, ni le Prince tout-puissant de 1852, n'avaient eu tort de croire à la parole d'un homme tel qu'Abd-el-Kader. Non seulement il n'a jamais essayé de retourner en Algérie ou d'y susciter des troubles, mais lors des massacres de Damas, il se dévoua héroïquement au salut des chrétiens.

Je l'avais beaucoup vu lors du séjour qu'il fit à Paris après sa libération; depuis nos relations s'étaient ralenties. Je les repris pour le féliciter de sa noble conduite.

— « Paris, 20 août 1860. — Émile Ollivier à Abd-el-Kader, salut amical. Pendant qu'en France tout le monde admire et célèbre votre courage, votre loyauté, votre humanité, je me rappelle le temps où je vous ai vu pour la première fois, captif et abandonné. Alors tous disaient, comme le colonel Daumas et autres qui vous entouraient, qu'il ne fallait pas croire à votre parole et que vos serments

étaient plus légers que le vent : presque seul je répondais de vous et j'attestais que vous -étiez une de ces nobles âmes qui dans les croyants d'une autre religion ou dans les citoyens d'une autre patrie, savent voir et respecter l'image du Dieu duquel, musulmans ou chrétiens, nous procédons tous et qui nous entoure tous d'un égal amour. J'ajoutais qu'aucune considération ne vous ferait violer rengagement que vous auriez, pris une fois, et que vous étiez vraiment comme celui qui a déjà goûté l'amertume de la mort. Aussi j'éprouve une joie réelle d'entendre la foule, toujours si difficile à éclairer, obligée de reconnaître que je n'avais pas trop présumé de mon ami, et que j'ai bien fait de m'engager pour lui. J'espère que vous ne serez pas attristé si, pour vous féliciter, j'évoque le souvenir de vos mauvais jours. Vous êtes un trop grand sage pour ne pas savoir que c'est en ne les oubliant pas qu'on mérite la continuation des prospérités. Je serais d'ailleurs bien excusable de revenir par la pensée; à l'époque où a commencé entre nous l'affection qui, je l'espère, continue *h* être aussi douce *a* votre cœur qu'elle le sera toujours au mien. » —

Abd-el-Kader me répondit :

— « Louange à Dieu, *ii* l'ami sincère, généreux et parfait, Monsieur Emile Ollivier. Dieu prolonge voire félicité !

Nos bouches ne cessent d'exprimer notre reconnaissance, nos cœurs sont tout entiers à l'amitié qu'ils vous ont vouée; c'est dans cet état que nous a trouvés votre chère lettre. Nous en avons éprouvé une joie que Dieu seul peut connaître; mais nous avons été pris de confusion en lisant les éloges que vous nous adressez au sujet de ce que nous

avons fait en Syrie, uur eussions-nous clfl perdre l'existence, ecût été peu pour nous, eu égard *h* la reconnaissance que nous devons *h* la générosité de Sa Majesté l'empereur Napoléon III et à la France, qui ont fait fléchir nos épaules sous le poids des bienfait» et des témoignages d'amitié. Ces aimables compliments sont inspirés par vos éminentes qualités, par votre nature si parfaite. Notre intention, si elle eût pu être réalisée, eût de beaucoup surpassé le peu que nous avons fait et si nos actions n'ont pas répondu à notre dessein, du moins celui-ci n'a-t-il pas fait défaut : notre intention valait mieux que nos actes.

Nous n'oublierons jamais la sympathie et l'affection dont vous voulez bien nous honorer. Salut.
29 Safar 1277 (10 septembre 1800). » —

IV

LE PRINCE NAPOLEON EN CRIMÉE

Après la chute de l'Empire, certains journalistes ayant mis dans la touche du général Canrobert des paroles cruelles contre la conduite du Prince en Crimée, le baron Brunet, resté l'ami dévoué du Prince, interpella le maréchal sur la vérité du propos qu'on lui attribuait. Il en reçut la réponse suivante :

— « Paris, 21 mars 1884. — Monsieur et cher baron, En votre qualité d'ami fidèle et dévoué du prince Napoléon vous croyez devoir m'informer que certains journaux m'ont attribué un propos très hostile à l'égard de Son Altesse Impériale. Cette insinuation, je la repousse d'une façon absolue, et

EN cela je ne fais que rendre hommage à la vérité. L'est encore par respect pour la vérité et pour faire justice d'odieuses calomnies que je m'estime heureux de profiter de cette circonstance pour rappeler un épisode déjà vieux de bientôt trente ans et qui fait grand honneur au Prince. Dans un banquet solennel donné aux principaux généraux de l'armée de Crimée et présidé par le prince Jérôme, ancien roi de Westphalie, le Prince porta un toast aux trois généraux en chef : Saint-Arnaud, Canrobert, Pélistier. Je me levai alors pour répondre au frère de Napoléon I^{er}. Rappelant les éloges donnés au prince Napoléon son fils sur le champ de bataille de l'Aïma par mon prédécesseur le maréchal de Saint-Arnaud, je remémorai qu'en prévision d'un assaut qu'on avait cru pouvoir précipiter contre Sébastopol, le prince Napoléon était venu me demander la faveur de marcher à la tête d'une des colonnes d'attaque. J'obtempérai à ce généreux désir dont la réalisation ne dépendit pas de lui. Je crois, mon cher baron, avoir satisfait à votre légitime demande *et* vous renouvelle l'expression des sentiments particuliers d'estime et d'affection que votre caractère m'inspire. — Maréchal CANROBERT. »

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE IV

L'EMPIRE

CHAPITRE PREMIER

LA RÉPUBLIQUE DÉCENNALE, SA CONSTITUTION, LES DÉCRETS DICTATORIAUX

	Pages.
§ 1. — La constitution républicaine du 14 janvier 1852. Ses divers rouages : Présidence, Sénat, Corps législatif, Conseil d'État	4
§ 2. — Les décrets dictatoriaux. — Les décrets sur les biens d'Orléans, leurs conséquences. — Création d'un ministère d'État, d'un minis- tère de la Police	7
§ 3. — Décrets réglementaires sur les élections et sur la pressé (2 et 17 février). — Erreurs du dé- cret sur les élections ; les ballottages et les candidatures multiples. — Caractère transi- toire du décret sur la presse	13
§ 4. — La constitution républicaine de 1852 était au- toritaire "et non despotique	16

TABLE DES MATIÈRES.

		Pages.
§ 5.	Ouverture des Chambres : discours du Président : <i>Conservons la République</i> (29 mars 1853).	48
§ 6.	République ou monarchie: pas de principes en cette matière; simple affaire de temps et de lieux; le seul principe est qu'aucun gouvernement n'est de droit divin ou naturel et ne peut être imposé	21

CHAPITRE II

RESTAURATION DE L'EMPIRE

§1.	Raisons pour lesquelles le prince Louise-Napoléon ne devait pas restaurer l'Empire : la destruction du parlementarisme ; l'existence d'une ancienne dynastie ; l'impossibilité de réaliser les projets démocratiques à l'intérieur et à l'extérieur; l'engagement pris de maintenir la République	28
§2.	Dispositions monarchiques de l'entourage du Président; sentiments personnels du Prince; état d'esprit de la nation : les conseils généraux, le voyage à Strasbourg (juillet 1852)	35
§3.	Mission de Heeckeren dans les cours du Nord.	39
§4.	Voyage du Président dans le midi de la France (4 septembre), instructions de Persigny; ses manoeuvres ; —comment il obtient que le discours républicain de Lyon devienne le discours impérialiste de Bordeaux (19 octobre).	41
§5.	Organisation de l'Empire : sénat us-consulte (7 novembre); — plébiscite (21 et 22 novembre);—Persigny fait élever à 25 millions le chiffre de la liste civile	47
§6.	L'opposition parlementaire au Corps législatif. Discours et écrits de Montalembert. Sénatus-consulte du 25 décembre 1852 contre toutes les prétentions de l'opposition	52
	Le mariage de l'Empereur (30 janvier 1853)	60

CHAPITRE III

LES PROCÉDÉS
DU GOUVERNEMENT DE L'EMPEREUR

	Pages,
§ 1	L'Empereur règne et gouverne seul. — Les instruments de son gouvernement : le cabinet privé, Mocquard, Franceschirri Piétri. 65
§ 2	Les ministres; où, quand ils se réunissaient; caractère de leurs réunions; leurs rapports avec l'Empereur. 71
§ 3	L'Empereur veut qu'on sache qu'il gouverne; lettre au maréchal Vaillant. — Qualités de l'Empereur dans son gouvernement : l'audace, la ténacité, le bon sens, la mesure; ce qu'on a dit de ses hésitations et de ses défaillances. — Il a été souvent mal servi; pourquoi 73

CHAPITRE IV

LE DESSEIN INTÉRIEUR DE NAPOLEON III

§ 1.	L'ordre par et pour le progrès social. — Mesures inspirées par les exigences de l'ordre. — Mesures dictées par le développement du progrès social. — Les travaux de Paris; la véritable part qui appartient à Haussmann. — Les travaux de Lyon : Vaisse	
§ 2	Eu sauvegardant l'ordre, l'Empereur ne s'abandonne à aucune réaction; l'abolition du ministère de la Police	88
§ 3,	Procédés de l'Empereur dans son gouverne*» . mont intérieur. — Les différentes opposi-	

tions. — Comment il les combat. — Jugement de Thiers sur le gouvernement intérieur 4e Napoléon III.. . . .

CHAPITRE V

LE DESSEIN INTERNATIONAL DE NAPOLEON III

- § 1. Erreur de ceux qui ont déclaré la politique de l'Empereur énigmatique ; elle se résume d'un mot : le principe des nationalités ; affranchir sans conquérir ; il n'a jamais songé à prendre la Belgique ou le Rhin. Il n'a voulu que Nice et la Savoie; pourquoi , . . 96
- §2. Projets de l'Empereur pour les autres. — Sa prédilection pour l'alliance anglaise et pour l'alliance prussienne. — Le rapprochement avec la Russie ne fut qu'un incident de son règne. — Sa constante loyauté 103
- §3. Pourquoi la politique extérieure de Napoléon III, malgré son désintéressement, a été suspecte de cupidité ; ce fut une conséquence fatale du rétablissement de l'Empire. 109
- §4. L'inquiétude européenne à la suite de la Restauration impériale : panique anglaise ; manœuvres du tsar Nicolas à Londres, à Vienne et à Berlin; *Bon ami au lieu de frère*. . . . 112
- §5. Causes de l'incohérence apparente de la politique impériale; l'opposition de sa diplomatie. — Considérations générales sur la diplomatie ; les diplomates du second Empire. — De la diplomatie personnelle de l'Empereur: il traitait lui-même les affaires avec les ambassadeurs; périls de cette conduite* . . « 118

CHAPITRE VI

QUE L'AFFRANCHISSEMENT DE L'ITALIE
EST LE PRINCIPAL
DU DESSEIN INTERNATIONAL DE L'EMPEREUR

Pages,

- § 1. — Aucune initiative n'était à prendre soit en Pologne, soit en Allemagne: l'affranchissement de l'Italie, au contraire, était possible . . . 137
- § 2. — L'Empereur se résout à préparer et à opérer l'affranchissement de l'Italie, mais pour lui affranchissement ne signifiait pas unité. . 139
- § 3. — Au moment même où l'Empereur **est** définitivement le maître de la politique de la France, Cavour devient premier ministre du roi Victor-Emmanuel. — Comment s'était opéré cet événement : le *Connubio* avec Rattazzi (5 février 1852); la rupture avec d'Azeglio (21 mai). 143
- Cavour à Paris ; un projet sur le mariage civil entraîne la démission de d'Azeglio ; tentative d'un ministère Balbo. — Capitulation de Victor-Emmanuel : Cavour premier ministre (7 novembre 1852). — Mort de Gioberti (26 octobre). 141
- § 4.

CHAPITRE VII

QUE LA GUERRE ÉTAIT LE SEUL MOYEN
D'AFFRANCHIR L'ITALIE

- La guerre était le seul moyen d'affranchir l'Italie, mais la guerre immédiate **eût** provoqué une coalition européenne. — Le prétendu décret de l'Empereur annexant la Belgique **n'est** qu'une sotte invention. 152
- § 1.
- L'Empereur cherche dans la querelle des Lieux Saints le moyen de rompre la Sainte-Alliance du Nord. 159

CHAPITRE VII

COMMENT L'EMPEREUR TRAVAILLE
A DISSOUDRE LA SAINTE - ALLIANCE

	Pages.
	162
§ 2. Agitations de Nicolas.	163
§ 3. Mission Menschicow (18 février 1853). — Pour stimuler les Anglais, l'Empereur prend l'ini- tiative de l'envoi de la flotte à Salamine (20 mars 1853). — Aberdeen envoie Stratford à Constantinople. — Tactique habile de Strat- ford : il arrange l'affaire des Lieux Saints et oblige Menschicow à se découvrir. — Ulti- mum de Menschicow; son rejet (20 mars). — Les deux flottes envoyées à Besica. . . .	169
§ 4. Irritation de Nicolas : il ordonne le passage du Pruth (22 juin 1853). — Note de Vienne. .	173
Sûr que les Anglais ne s'arrêteront plus, l'Em- pereur rentre dans son flegme apparent. — Injures de Victor Hugo et d'Edgar Quinet. — Le Sultan rejette la note de Vienne. — Indignation contre les Turcs ; revirement que produit la publication par un journal de Berlin des réflexions du ministère des Affai- res étrangères. — Déclaration de guerre du Sultan (23 octobre).	177
§ 6. Sinope (30 novembre). — Les flottes française et anglaise dans la mer Noire. — Somma- lion de Napoléon III au Tsar (20 janvier 1854). — Rupture des relations diplomatiques (7 février).	182
Déclaration de guerre de la France et de l'An- gleterre à la Russie (27 mars). — Traité d'al- liance offensive et défensive entre la France et l'Angleterre (10 avril), — Vrais motifs pour lesquels l'Empereur entreprend cette guerre. — Cynisme de Victor Hugo. . . .	186

LIVRE V

L'AFFRANCHISSEMENT DE L'ITAVE, LA PRÉPARATION

CHAPITRE PREMIER

LA GUERRE CONTRE LA RUSSIE

	Pages..
§1. Lord Raglan, commandant de l'armée anglaise. — Saint-Arnaud à la tête de l'armée française ; le maréchal Vaillant, ministre de la Guerre (11 mars 1854).	191
§ 2. Les armées à Gallipoli. — Conception erronée de Saint-Arnaud à laquelle Raglan résiste et qu'on condamne à Paris. — Le quartier général transporté à Varna. — Le plan définitif dépend de l'attitude de l'Autriche . ,	194
§ 3. L'antagonisme à Francfort de Bismarck' et des plénipotentiaires autrichiens. — Bismarck conseille de ne pas s'allier à l'Autriche; il rallie la majorité à la Diète. — Dissidences en Prusse : attitude décidée de Frédéric-Guillaume IV. — Effets que cette conduite produit sur Nicolas	196
§ 4. Conséquences diplomatiques et militaires de la résolution de Nicolas; abandon du siège de Silistrie (26 juin). — L'Empereur a le premier l'idée d'une descente en Crimée; le ministre de la Guerre anglais Newcastle l'approuve. — Pourquoi au dernier moment il hésite à l'ordonner; à Varna, Raglan et Saint-Arnaud la décident (18 juillet).	205
§5. Effets à Paris de la résolution. — Lettre de l'Empereur à Vaillant. — Les troupes alliées débarquent sur la plage d'Old-Fort (14 septembre).	211

CHAPITRE II

EN CRIMÉE

	Ce qu'il faut faire quand on est attaqué sur deux frontières : les Russes ne le font pas. — Bataille de l'Aïma (20 septembre). — On aurait du investir Sébastopol avant de l'assiéger dans un large rayon. Menschicow suppose qu'on le fera : ses dispositions. — Sébastopol était à la merci d'un coup de main. — On décide qu'on ne l'attaquera pas par le Nord. — Agonie et mort de Saint-Arnaud (29 septembre 1854).	217
§ 2.	Canrobert (le nouveau commandant en chef. — Il décide qu'on renoncera à une attaque brusquée par le Sud. On commence un siège régulier. — Joie des défenseurs de Sébastopol. Bombardement du 17 octobre.	224
§ 3.	Bataille de Balaclava (25 octobre). Charge Cardigan.	226
§ 4.	Bataille d'Inkermann (5 novembre). — Les <i>clampsins</i> . — Départ du duc de Cambridge et du prince Napoléon. — Héroïque patience de nos soldats.	232

CHAPITRE III

A PARIS, A LONDRES, A VIENNE

	Prédictions lugubres des ennemis de l'Empire. — Noble langage de Barbès : sa grâce. — Réunion du Corps législatif (26 décembre). — Reconstitution de l'armée d'Orient . . .	244
§ 2.	Chute du ministère Abcrdeen (30 janvier). . .	245
§ 3.	La résistance du roi de Prusse et des États moyens empêche l'Autriche d'adhérer à l'alliance occidentale.	247

- §4.** La crainte d'une agression du Piémont arrête aussi l'Autriche. L'Empereur essaye de la calmer en l'attirant dans l'alliance. — Clair* voyance supérieure du Roi et de Cavour; opposition des autres ministres. — Une conversation de Victor-Emmanuel et de Gramont. 250
- §5.** Traité du 2 décembre 1855 par lequel l'Autriche adhère en principe à l'alliance occidentale. — Traité secret du 22 décembre en vue d'une agression du Piémont contre les possessions autrichiennes en Italie 256

CHAPITRE IV

A TURIN. TRAITE DU 10 JANVIER 1855

- §*.** Demande officielle au Piémont d'adhérer à l'alliance occidentale* — Empressement du Roi et de Cavour; opposition de Dabormida, sa retraite : le traité est signé (10 et 26 janvier 1855).
- La loi sur (es congrégations religieuses en Piémont. Scrupules du Roi ; la mort de sa mère, de son frère, de sa femme (12, 20 janvier, 10 février). — Il ne veut pas maintenir la loi : démission de Cavour (26 avril). — Le Roi le rappelle 267

CHAPITRE V

EFFET A SAINT-PÉTERSBOURG OU TRAITÉ
DU 2 DÉCEMBRE; MORT DE NICOLAS
EFFET A VIENNE. ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE.

- §1.** Douloureuses émotions de Nicolas au reçu des mauvaises nouvelles de Crimée. — Sa mort (2 mars). 271

Les conférences de Vienne (15 mars). — Buol joue Russe! et Drouyn de Lhuys. — L'un et l'autre sont désavoués par leur gouvernement. — Walewski aux Affaires étrangères (15 mai 1855).	274
---	-----

CHAPITRE VI

L'EMPEREUR IRA-T-IL EN CRIMÉE?

	Opposition presque générale des conseillers et des généraux au départ de l'Empereur pour la Crimée. — Les Anglais s'y opposent également. — Visite à la reine Victoria à Windsor (16 avril).	280
§ 2.	Entrevue de Windsor. — La reine est charmée par l'Empereur. Entretiens avec le prince Albert. — L'Empereur, à la suite de l'attentat Piano ri, renonce à son départ (28 avril).	285
§ 3.	Impatiences de l'Empereur aux incertitudes de Canrobert; ordres et contre-ordres; démission (46 mai); remplacement par le général Pélessier.	289

CHAPITRE VII

NAPOLÉON III ET PÉLISSIER

§1.	Caractère de Pélessier. — Son plan opposé à celui de l'Empereur : la lutte qui s'ensuit. — Pélessier, appuyé sur l'autorité de Napoléon I ^{er} , ne tient aucun compte des ordres de l'Empereur. — Prise des ouvrages extérieurs (7 juin). — Malheureux assaut du 18 juin	294
§2.	Réunion du Corps législatif (2 juillet) : discours de Mon.talemhert.	304

TABLE DES MATIÈRES.

§3.	Grandeur du caractère de Pélissier : rien ne le décourage ni ne Je plie; colère de l'Empereur. — Sa lettre du 3 juillet; noble et habile résistance de Vaillant secondée par Mac Mahon et Fleury; la lettre est retenue.	306
§4.	Pélissier obtient la pleine liberté du commandement	313
§5.	Bataille de la Tchernaiïa (16 août). L'assaut de Sébastopol; prise de Malakoff, La victoire (8 septembre).	315

CHAPITRE VIII

LA PAIX

§1.	Visites royales à Paris: la reine Victoria (18 août); le roi Victor-Emmanuel (23 novembre).. . . .	324.
§2.	Dispositions pacifiques de l'Empereur et de la nation. — Intervention de l'Autriche; 900 ultimatum (15 décembre).. . . .	327
§3.	La question de la guerre à outrance se pose dans les conseils du Tsar Alexandre II : on ne l'adopte pas; signature des préliminaires de paix (1 ^{er} février 1856). Réunion du Congrès de Paris (25 février).	, ,

CHAPITRE IX

332

LE CONGRÈS DE PARIS

§1.	L'Empereur, en restant fidèle à l'alliance anglaise, adoucit la défaite russe. Il décide l'admission de la Prusse.— Conditions de la paix avec la Russie	
-----	--	-------

§ 2.	Organisation des Principautés danubiennes. Pour se tirer d'embarras, le congrès adopte le principe des nationalités et lui donne une sanction internationale. — Signature du traité général (30 mars)..	345
§ 3.	Tentatives infructueuses de l'Empereur pour arrondir.le Piémont; — il fait introduire par Walewski la question italienne au congrès (8 avril)..	
§ 4.	Hallucination belliqueuse de Cavour; les Anglais la calment. — Pour la Pologne, l'Empereur n'obtient pas même une discussion au congrès	356
	Désintéressementdel'EmpereurpourlaFrance. — Déclarations sur le droit des neutres : signature d'une convention secrète (15 avril) entre l'Angleterre, l'Autriche et la France pour la garantie du Traité de Paris ; l'Empereur la révèle au plénipotentiaire russe .	361
§ 6.	Naissance du Prince impérial (46 mars). — Fêtes et promotions. — Évacuation de la Crimée (5 juillet 1856)..	365

CHAPITRE X

L'EMPEREUR A LA LIBERTÉ DES ALLIANCES LA RUSSIE OFFRE LA SIENNE; IL PRÉFÈRE L'ALLIANCE ANGLAISE

	Admirable situation de l'Empereur après la paix de Paris. — Enthousiasme de Thiers; comment l'Empereur y répond; première tentative d'un empire libéral.	369
\$ 2.	Le nouveau Tsar Alexandre II, le nouveau chancelier Gortschacow. L'alliance avec la France et la Pousse est le pivot de la poli-	

TABLE DES MATIÈRES.

	tique du nouveau chancelier; il offre à l'Empereur l'alliance russe ; Morny. la lui conseille.	
§ 3.	En Prusse, dispositions également favorables à l'Empereur. — Bismarck conseille l'alliance française.	380
§ 4.	L'Empereur aurait accepté l'alliance russe si l'Angleterre avait voulu y entrer comme la Prusse était prête à le Taire; - - les ministres anglais ne veulent pas se détacher de l'Au-, triche. -L'Uni pereur neyyoulant pas rompre avec eux ne se décide pas à l'alliance russe. C'est l'erreur capitale de sa politique extérieure.	38G

CHAPITRE XI

FROISSEMENTS ENTRE LE CABINET DE LONDRES ET L'EMPEREUR A PROPOS DE L'EXÉCUTION DU TRAITÉ DE PARIS

§ 1.	Premier nuage entre le cabinet anglais et l'Empereur en Espagne à la suite du renversement d'Espartero (juillet 1856). — Observation de l'Empereur en réponse à une note de Vaillant.	391
§ 2.	Difficultés sur File des Serpents et Bolgrad. — L'Empereur règle seul la première et se sert de Gavour pour arranger la seconde. .	393

CHAPITRE XII

L'INTERMÈDE DE NEUCHÂTEL

Coup de main sur Neuchâtel (3 septembre 1856) ; sa répression. — Rupture entre la Prusse et la Suisse. — Frédéric-Guillaume IV

	Pages
sollicite la médiation de l'Empereur, Celui-ci l'accorde et obtient la libération des prisonniers et la convocation d'une conférence.	399
§2. La conférence; le traité; la mission du prince Napoléon à Berlin (6 mai).	403

CHAPITRE XIII

DIFFICULTÉS QUE RENCONTRE L'EMPEREUR A CONSTITUER LA NATIONALITÉ ROUMAINE. - L'ENTREVUE D'OSBORNE

L'Empereur veut obtenir pour les Roumains l'indépendance sous un prince étranger; opposition de la Turquie, de l'Autriche, appuyée par l'Angleterre. — L'Empereur est mal soutenu et même ouvertement combattu par Persigny à Londres.	403
Vogoridès frelate les élections en Moldavie. — Réclamations de Thouvenel. — Tension avec l'Angleterre.	413
L'entrevue d'Osborne (5 août) ; après des explications un peu aigres on arrive à une entente (9 août). — Nouveaux entretiens avec le prince Albert dans la revision des traités de 1815 ; il n'y est question ni de la Belgique ni du Rhin.	

415

CHAPITRE XIV

L'ENTREVUE DE STUTTGARD

§4. Caractère de l'entrevue (25 septembre); elle n'a été qu'une entente générale sans application spéciale.	
---	--

CHAPITRE XV

CONSTITUTION DE LA NATIONALITÉ
ROUMAINE

Pages.

- §1. Les élections moldaves sont recommencées ; les deux Divans volent la réunion des deux principautés (19 et 21 octobre 1857). — La Conférence s'oppose, contre la justice, à cette réunion : habile transaction de l'Empereur (19 août 1858). — Conza est nommé hospodar dans les deux principautés (17 janvier et 8 février 1859). L'Empereur obtient de la conférence la sanction de cette double élection; malgré des restrictions illusoires, la nationalité roumaine est constituée (6 septembre 1859). — Sans l'appui fidèle de la Russie, l'Empereur n'eût pas obtenu cette victoire du principe des nationalités , 425

CHAPITRE XVI

COMMENT CAVOUR ASSURÉ DU CONCOURS
DE L'EMPEREUR OBTIENT CELUI DES
RÉPUBLICAINS DE FRANCE ET D'ITALIE. -
MANIN

- §4. Manin, réfugié à Paris, quoique républicain, se rallie à la monarchie de Savoie pour obtenir l'indépendance et l'unité de l'Italie. — Secondé par Henri Martin, il rend les républicains français monarchiques en Italie. 430
- §2. Succès de la politique de Manin : fondation de la Société nationale par Lalarina. — Garibaldi, quoique républicain, se rallie à la maison de Savoie. — Entente de Cavour et La Farina (12 septembre 1856). — Colère de Mazcrim. 439

CHAPITRE XVII

SYSTÈME AGRESSIF DE CAVOUR CONTRE
L'AUTRICHE ET LES PRINCES ITALIENS. -
LE ROI DE NAPLES ET LE PAPE

	Pages.
Système agressif de Cavour contre l'Autriche, malgré les adoucissements apportés dans le gouvernement du Lombardo-Vénitien par l'archiduc Maximilien. — Rupture des relations (22 mars 1858). L'Empereur soutient le Piémont contre l'Autriche et contre l'Angleterre.	444
§2. A l'égard des Princes italiens, le système de Gavour est de dénoncer leurs mauvais gouvernements à l'indignation publique. — Il entraîne la France et l'Angleterre à présenter des remontrances au roi de Naples. — Comment celui-ci les reçoit. — Attentat tfAgisilao Milano et de Pisacane (octobre 1856 et juin 1857). — Gramont ambassadeur à Rome (septembre 1857).	449
§3. Élections piémontaises de novembre 1857 . succès des conservateurs; émoi de Gavour. — Rupture du <i>Connubio</i> par la démission de Rattazzi (13 janvier 1858).	457

CHAPITRE XVIII

L'ATTENTAT ORSINI.
SES CONSÉQUENCES EN FRANCE
ET EN EUROPE

§1. Attentat Orsini (14 janvier 1858); les assassins se livrent.	462
§2. Effarement du gouvernement impérial; la loi de sûreté générale; réclamations auprès des	

TABLE DES MATIÈRES.

		Pages.
	gouvernements voisins. — La bonne volonté de Palmerston paralysée par les adresses des colonels publiées au <i>Journal officiel</i> . — Sa chute; cabinet Derby-Malmesbury (24 février 1858). — Pélistier remplace Persigny comme ambassadeur à Londres (mars). . .	465
§ ³ ;	Exigences excessives du gouvernement impérial en Piémont. — Ce que Cavour leur concède, ce qu'il leur refuse. — Mission de Délia Rocca (fin janvier) ; son succès. — Lettres d'Orsini à l'Empereur ; son exécution (13 mars). — L'Empereur demande à Cavour de publier son testament dans la <i>Gazette officielle</i> . — Il l'appelle à Plombières « . . .	474

CHAPITRE XIX

PLOMBIÈRES

§1.	Les conversations et les accords de Plombières (21 juillet 1858).	487
§2.	La portée véritable des arrangements de Plombières.	491

CHAPITRE XX

TENTATIVES

POUR DISSIPER LES DÉFIANCES DE L'EUROPE; L'EMPEREUR A CHERBOURG: LE PRINCE NAPOLEON A VARSOVIE

	Entrevue de Cherbourg avec la reine Victoria (4 août).	496
§2.	L'Empereur appelle le prince Napoléon à Biarritz, lui révèle ses projets et le charge d'une mission auprès du Tsar (octobre). . . .	498

- §3. Continuation de la lutte à la Diète entre Bismarck, et les plénipotentiaires autrichiens : cela rend Bismarck presque libéral
- §4. Le prince de Prusse régent du royaume (8 octobre 1808). — Son discours-programme; Son nouveau ministère : le prince Antoine de Hohenzollern; Schleinitz 508

CHAPITRE XXI

LES PRÉPARATIFS DE CAVOUR

- §1. Cavour communique les projets de Plombières à Lafarina, à Pasolini.— Véritable version de l'enlèvement du jeune juif Mortara (octobre 1858) 512
- §2. Plan de soulèvement arrêté entre Cavour et Lafarina pour le printemps de 1850 (19 octobre). — Cavour espère un moment un *casus belli* oriental. — Échec de l'archiduc Maximilien 515
- §3. L'Angleterre se prononce de plus en plus contre une guerre en Italie. 519

CHAPITRE XXII

LE TRAITÉ SECRET DU 10 DÉCEMBRE 1858

- §1. Clauses du traité du 10 décembre 1858. — On en instruit Walewski 522
- §2. A la suite de ce traité, le langage de Cavour, celui de Victor-Emmanuel deviennent plus imprudents. — Paroles de l'Empereur à Hftbner le 1^{er} janvier 1851; leur effet en France et en Europe. — Niel et le prince Napoléon à Turin. Convention militaire du 18 janvier. Mariage du prince Napoléon (30 janvier) 524

TABLE DES MATIERES.

		Pages.
§ 3.	Discours de l'Empereur à l'ouverture du Corps législatif (7 février). — Brochure de La Guéronnière	529
	Immobilité de l'Italie. — Résistances que l'Empereur rencontre autour de lui parmi ses conseillers et ses généraux	532
	Mémoire justificatif de l'Empereur pour ses ministres.	537
	Les mauvaises dispositions de l'Angleterre et de l'Allemagne s'aggravent. — Bismarck envoyé à Pétersbourg (29 janvier).	543

CHAPITRE XXIII

LES NÉGOCIATIONS FORCÉES ET INUTILES

§ 1	Aucun arrangement n'était possible entre des prétentions inconciliables : Malmesbury essaye cependant une médiation (18 février); sans croire à son succès, l'Empereur s'y prête. Article du <i>Journal officiel</i> du 5 mars. — Démission du prince Napoléon, du ministère de l'Algérie et des Colonies (7 mars). — Note au <i>Journal officiel</i> sur l'Allemagne (15 mars). .	549
§ 2.	Gortschacow propose un congrès (17 mars). — Thiers dénonce en Angleterre cette proposition comme une ruse de l'Empereur pour gagner du temps. — Les quatre points arrêtés, l'Autriche en ajoute un cinquième : le désarmement préalable du Piémont. . .	556
	Exaspération que cause à Cavour la proposition du Congrès; l'Empereur l'appelle à Paris (du 20 mars au 1 ^{er} avril). — Lettre de l'Empereur à Cavour.	560
§ 4.	Sang-froid de Victor Emmanuel; activité de Cavour; envoi à Londres de Massimo d'Azeglio; concessions de l'Angleterre	

CHAPITRE XXIV

LE DÉNOUEMENT

	Pages.
L'Empereur dénoue la situation; conseils qu'il donne à Cavour (17 avril). — Nouvelles concessions du gouvernement anglais qui admet au Congrès les puissances italiennes comme à Laybach. — L'Empereur somme Cavour de les accepter sans conditions. — Désespoir de Cavour (19 avril), — Belle attitude de Massimo d'Azeglio	570
§2. François-Joseph ne veut consentir à aucun prix à l'entrée du Piémont au Congrès. — Sans attendre la réponse de Cavour aux dernières propositions anglaises, il le somme de désarmer dans trois jours (21 avril). — Cavour rejette l'ultimatum (26 avril).	574
§3. Une suprême intervention de l'Angleterre retarde de deux jours le passage du Tessin par les troupes autrichiennes. — Échec de cette intervention. — Entrée des troupes autrichiennes en Piémont (29 avril). — L'Empereur déclare ouvert le <i>casus belli</i> prévu par le traité du 10 décembre 1858, et rompt ses relations avec l'Autriche. — Adieux de Hübner à l'Impératrice	577
§4. Réprobation universelle contre l'Autriche : ce jugement était inique et superficiel....	584
§5. L'Empereur a été depuis Plombières le directeur prédominant, on peut dire unique de l'action. — La guerre qu'il entreprend, légitime et forcée, généreuse et favorable à nos intérêts, n'était pas contraire à la tradition nationale; elle ne constituait pas un acte despotique du pouvoir personnel, mais l'accomplissement d'un vœu de toute la France libérale depuis 1815	585

TABLE DES MATIÈRES.

ÉCLAIRCISSEMENTS

I.	LA fusillade du boulevard Montmartre. — Lettres du général Rebillot et de M. Charles Hoher.	591
II.	Du droit divin des gouvernements; la véri- table doctrine catholique et libérale	595
III.	Abdel-el-Kadei, sa captivité	597
IV.	Lettre du maréchal Canrobert sur le prince Napoléon en Crimée.	617

A LA M E M E LIBRAIRIE

DU MÊME AUTEUR

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

S E I Z E VOLUMES SONT EN VENTE

Chaque vol. in-18 br. 3 fr. 60 — Les mimes, in-8° caval. 6 fr.

PREMIER VOLUME

DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS

DEUXIÈME VOLUME

LOUIS NAPOLEON ET LE COUP D'ÉTAT

TROISIÈME VOLUME

NAPOLEON III

QUATRIÈME VOLUME,

NAPOLEON III ET CAVOUR

CINQUIÈME VOLUME

L'INAUGURATION DE L'EMPIRE LIBÉRAL
LE ROI GUILLAUME

SIXIÈME VOLUME

LA POLOGNE - LES ÉLECTIONS DE 1863
LA LOI DES COALITIONS

SEPTIÈME VOLUME

LE DÉMEMBREMENT DU DANEMARK
LE BYLLABUS - LA MORT DE HORNT
L'ENTREVUE DE BIARRITI

HUITIÈME VOLUME

L'ANNÉE FATALE (Sadova 1866)

NEUVIÈME VOLUME

LE DÉSARROI
Le Luxembourg — Le 19 Janvier
Queretaro

DIXIÈME VOLUME

L'AGONIE DE L'EMPIRE AUTORITAIRE
Mentana — La Loi militaire. — Loi sur
la presse et les réunions publiques.

Marie-Magdeleine (résumé de jeu-
nesse), 1 volume 3 50
1879-1889, 1 volume 1 50
Mioael-Ange, 1 volume 3 50
Lamartine, précédé d'une préface
sur les incidents qui ont empê-
ché son éloge, 1 volume 1 »
Principes et conduite, 1 volume gr.
in-18 jésuit 3 50
l'Eglise et l'Etat au concile du
Vatican, 8 volumes à 3 50
Theirs à l'Académie, 1 volume.... 1
De la liberté des Sootôtés, 1 vol. » 50
Le Pape est-il libre à Borne ? Un
volume 1

ONZIÈME VOLUME

LA VEILLÉE DES ARMES

L'Affaire Baudin. — Préparation mili-
taire prussienne, — Réorganisation
de l'armée française par fEmperenr
et le Maréchal Niel. — Les élections
de 1869. — L'origine du complot
Hohenioilern.

DOUZIÈME VOLUME

LE MINISTÈRE OU 2 JANVIER

Formation du Ministère. — L'Affaire
Victor Noir. - Suite du complot Ho-
henxollern.

TREIZIÈME VOLUME

Le Guet-apens Hohenioilern. — Le Con-
cile oecuménique. — Le Plébiscite.

QUATORZIÈME VOLUME

LA GUERRE

Explosion du complot Hohenioilern. —
Déclaration du ojutlet. — Retrait de
la candidature Hohemollern. — De-
mande de garantie. — Soufflet de Bis-
marck. — Notre réponse au soufflet de
Bismarck. - La déclaration de guerre

QUINZIÈME VOLUME

Etions-nous prêts ? — Préparation. ~
Mobilisation. — Sarrebrnok. — Ali-
ances.

SEIZIÈME VOLUME

Le Suicide — Premier acte : Wörth-
Forbach. — Renversement du Minis-
tère.

Le Concordat est-il respecté ? Un
volume 2
Le Concordat et le Gallicanisme.
1 volume 1
Le Concordat et la Séparation de
l'Eglise et de l'Etat. Discours.
1 volume 1 »
Enoyeligue de Léon XIII, 1 volume 1
Le Féminisme, 1 volume in-18.... 1 »
La Femme dans les luttes reli-
gieuses, 1 volume in-18, broché.
Nouveau Manuel de Droit ecclé-
siastique français, Lois, décrets / 1
et actes pontificaux sur la sépa-
ration de l'Eglise et de l'Ejat.
2 volumes in-18 à 2

